



John Adams
Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF No

152.9

v.2









D I C T I O N N A I R E

P O R T A T I F

D E S R E G L E S

D E L A

L A N G U E F R A N Ç O I S E .

T O M E S E C O N D .



DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES RÉGLES

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

CONTENANT

LES PRINCIPES nécessaires pour écrire & parler
correctement le François en Prose & en Vers; les
Règles de la Grammaire, de l'Orthographe, de
la Ponctuation & de la Prononciation, & générale-
ment tout ce qui concerne la Logique, la
Rhétorique, la Versification, &c. le tout appuyé
sur les autorités des meilleurs Auteurs.

TOME SECONDE.



A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue S. Jean
de Beauvais.

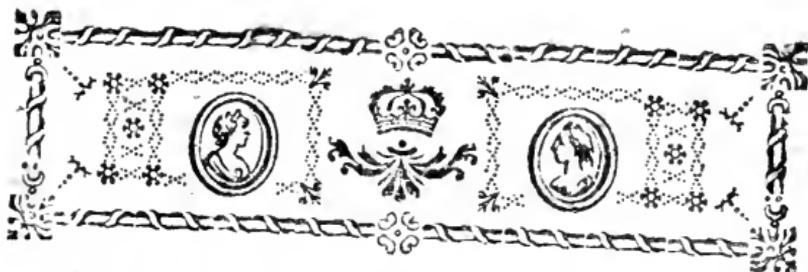


M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

x⁺ ADAMS152.9

v.2



DICTIONNAIRE DES RÉGLES DE LA LANGUE FRANÇOISE.

M M A D.

M ou **ME**, est une des consonnes de l'alphabet: voyez
ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

MA, est le féminin de l'adjectif possessif *mon*: voyez
ADJECTIF.

MADRIGAL. Le Madrigal est un de nos plus petits Poèmes. Il peut avoir plus de vers que le Sonnet, & moins que le Rondeau. C'est une petite Piece d'un caractère galant, simple, naturel, coulant, & qui doit exprimer une jolie pensée.

Le mélange des rimes & des vers y dépend de l'Auteur. Mais toute espee de licence y est une faute grave.

Madrigal:

Alcidon contre sa Bergere

Gagea trois baisers, que son chien

Trouveroit plutôt que le sien

Un flageolet caché sous la fougere.

La Bergere perdit, & pour ne point payer

Elle voulut tout employer.

Mais conte un tendre amant c'est en vain qu'on s'obstine;

Si des baisers gagnés par Alcidon,

Le premier fut une rapine,

Les deux autres furent au don.

Voyez STANCES.

Tome II.

MAIS, est une des conjonctions adverbatives ;
voyez CONJONCTIONS.

MAJEURE ou **PRINCIPE** : voyez PREUVES &
SYLLOCISME.

MALGRÉ, est une des prépositions simples : voyez
PRÉPOSITIONS.

MASCULIN, voyez GENRE (Grammaire).

MATIN, est un adverbe de temps, voyez AD-
VERBE.

MAUDIRE. Verbe actif irrégulier, de la qua-
trième conjugaison, composé de *dire*, & du substan-
tif *mal*, au pluriel *maux* ; dire des maux, des im-
précations, souhaiter des maux. *Le Christianisme*
défend de maudire ses persécuteurs. A quoi sert de mau-
dire sa destinée ? tâchez plutôt de la corriger, ou de sup-
porter vos maux avec courage.

Ce verbe se conjugue comme le verbe *dire*, excepté
à la seconde personne du présent de l'indicatif, où il
faut dire, *vous maudissez*. *Imparfait*. Je maudissois,
&c. *Présent du subjonctif*. Que je maudisse, que tu
maudisses, qu'il maudisse, &c. *L'imparfait* est sem-
blable, excepté la troisième personne du singulier ;
qu'il maudit. *Participe présent*. Maudissent, indéclina-
ble. *Participe passé*. Maudit, maudite, qui se prend
quelquefois substantivement, & signifie alors, mau-
vais, détestable. *Quel maudit jeu ! quel maudit métier !*
Séjour maudit de discorde & de guerre.

MAUGRÉER. Verbe neutre, de la première
conjugaison. Il est régulier. Si nous en faisons men-
tion ici, c'est pour avertir que c'est un mot bas.

Il paroît composé d'*agrèer* & de *maux*, pluriel de
mal ; agrèer mal, faire un mauvais accueil. *Maugréer*
exprime les mauvaises manières, les mauvais traite-
ments, la mauvaise humeur de celui qui vous reçoit.
Cet homme maugrée toujours ; c'est-à-dire, est tou-
jours de mauvaise humeur, jure toujours

ME, est un des pronoms personnels pour la pre-
mière personne du singulier : voyez PRONOMS.

MÉDIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième
conjugaison, composé de *dire* & du substantif *mal*.

Ainsi médire signifie dire du mal. *Il est prudent & humain de ne médire de personne ; mais c'est une bassesse de médire de ses bienfaiteurs.*

Si le mal que l'on dit sans nécessité, est une chose fautive, & inventée pour nuire à celui de qui l'on parle, ce n'est plus médire, c'est calomnier : cependant l'usage ordinaire, toujours ennemi de la précision, emploie souvent l'un pour l'autre.

Ce verbe se conjugue sur *dire*, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, qui fait, *vous médisez*. Cette exception est commune à tous les composés de *dire*.

MEILLEUR, est le comparatif de l'adjectif *bon* : voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

MÉLODIE : voyez HARMONIE.

MÊME, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article aux mots PRONOMS & LICENCES POÉTIQUES.

Il figure aussi parmi les adverbes : voyez ADVERBES.

Il est encore du nombre des conjonctions extensives : voyez CONJONCTIONS.

MÉPRENDRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *prendre* & de l'adverbe modificatif *mal* ou *mé*, qui revient au même : comme si l'on disoit, *prendre mal* ; c'est-à-dire, *se tromper*. *Je me suis bien mépris, quand j le crus fidele*. Remarquez que si l'on conserve l'adverbe *mal* devant le verbe *prendre*, il a une signification un peu différente de *méprendre*. *Il s'y est mal pris, dans cette affaire. Il s'est mal pris à cet ouvrage.*

Il se conjugue comme le verbe *prendre*, en observant les différences qu'exigent les verbes réciproques.

MÉSOFFRIR. Verbe neutre irrégulier, de la seconde conjugaison, composé d'*offrir*, sur lequel il se conjugue, & de *mé*, qui vient de l'adverbe *mal*, & qui dénote de l'abus & de la diminution. Mésoffrir est donc comme si l'on disoit, *offrir mal*, ou moins qu'il ne faut ; en sorte que la personne à qui ou vis-à-vis de laquelle on mésoffre, en ressentiroit quelque tort ou quelque peine. Ce verbe n'est en usage qu'en matière d'achat & de marché,

Vous mésoffrez trop de ma terre , pour que je vous la vende.

Participes. Mésoffrant , mésoffert , mésofferte : voyez OFFRIR.

MÉSURE : voyez NOMBRE ORATOIRE.

MÉTALEPSE. La *métalepse* est une espèce de *métonymie*. Ces deux mots grecs , qui signifient tous deux changement , s'emploient pour désigner un mot , une chose prise pour une autre. Quand on exprime ce qui suit , pour faire entendre ce qui précède , ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit , c'est une *métalepse*. C'est l'antécédent pour le conséquent , ou le conséquent pour l'antécédent.

On croit , avant que d'énoncer sa croyance : ainsi il y a une *métalepse* , quand on se sert de *parler* ou de *dire* , pour signifier *croire*. Par exemple , dans cette phrase , *direz-vous après cela que je ne suis pas de vos amis ?* C'est comme si l'on disoit , *croirez-vous , aurez-vous sujet de dire que je ne suis pas de vos amis ?*

On rapporte à la *métalepse* ces façons de parler : *il oublie les bienfaits ; c'est-à-dire , il n'est pas reconnoissant. Souvenez-vous de notre convention ; c'est-à-dire , observez notre convention. Je ne vous connois pas ; c'est-à-dire , je vous méprise ; vous êtes à mon égard comme n'étant point.* Mithridate dans Racine dit :

C'en est fait , Madame , & j'ai vécu.

pour dire , *Je vais cesser de vivre. Je renonce à la vie.*

La *métalepse* se fait donc lorsqu'on passe comme par degrés d'une signification à une autre , comme quand on dit , *il est mort pendant la moisson ; c'est-à-dire , dans le temps de la moisson. C'est du vin de quatre feuilles , pour dire , c'est du vin de quatre ans. La feuille qui croît chaque année se prend pour l'année.*

MÉTAPHORE. Ce mot signifie en grec *transport*. En effet , cette figure transporte la signification d'un nom à une autre signification , qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. Un mot pris *métaphoriquement* perd donc sa propre signification ,

pour en prendre une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot, & ce qu'on lui compare. Par exemple, on dit, *les Sciences chassent les ténèbres de l'ignorance*. Le mot *Sciences* perd ici sa signification propre & primitive de connoissances, pour prendre celle de *lumière*; & cela par la comparaison que nous faisons entre les Sciences qui éclairent l'esprit, & la lumière du soleil qui nous fait voir les objets, en dissipant les ténèbres de la nuit. Le mot dont on se sert dans la métaphore est donc pris dans un autre sens que dans le sens propre: *il est*, pour ainsi dire, *dans une demeure empruntée*, comme dit un Ancien.

Si l'on appelle la Grammaire la clef des Sciences, la Logique la clef de la Philosophie, c'est par comparaison de ces Sciences préliminaires qui ouvrent l'entrée aux Sciences plus profondes, avec une clef qui ouvre les portes d'un appartement.

Il y a donc toujours une sorte de comparaison entre le mot auquel on donne un sens métaphorique, & l'objet auquel on l'applique. Quand les métaphores sont régulières, il est aisé de saisir le rapport de comparaison.

Cette figure jette beaucoup de brillant dans le style; & c'est la métaphore qui fait l'agrément de cette pensée d'Horace, lorsque Mécène lui demandant encore des vers, il répond, que c'est rappeler au combat un Soldat qui a fait ses preuves, & qui a reçu son congé.

On peut appercevoir toute l'énergie de la métaphore dans l'exemple suivant.

Tu joins la médisance avec la trahison ,
 Et ta bouche impudente est une impure source ,
 Qui tache tous ses bords & répand son poison
 Sur les plus belles fleurs qu'elle trouve en sa course.
 La gloire la plus vive y trouve son tombeau ,
 Ton haleine infectée en éteint le flambeau ,
 Et flétrit sans respect la vertu la plus pure :
 Elle tue en riant , & peut bien sans horreur
 Meurtrir même son frere , outrager la nature ,
 Et faire de sang-froid un acte de fureur.

Les métaphores doivent être claires ; elles ne doivent point être forcées , ni tirées de loin , encore moins rouler sur des idées basses.

Cette métaphore de Rousseau est forcée :

Et déjà les zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'écorce des eaux.

L'idée de fondre ne s'allie point d'ailleurs avec celle d'écorce.

Celle de Tertullien, qui, en parlant du déluge universel, dit qu'il fut *la lessive du genre humain*, s'éloigne tout-à-fait du bon goût, parceque l'idée en est basse.

M. de Voltaire, à l'occasion de ces vers de *Corneille* dans *Polyeucte*, Act. IV, Sc. III,

Sa faveur me couronne entrant dans la carrière ;
Du premier coup de vent il me conduit au port ,
Et sortant du Baptême il m'envoie à la mort.

fait la remarque suivante :

» Observez que voilà trois vers qui disent tous la
» même chose ; c'est une *carrière*, c'est un *port*, c'est
» *la mort*. Cette superfluité fait quelquefois languir
» une idée ; une seule image la fortifieroit. Une seule
» métaphore se présente naturellement à un esprit
» rempli de son objet ; mais deux ou trois métapho-
» res accumulées sentent le Rhéteur. Que diroit-on
» d'un homme qui en revenant dans sa Patrie diroit
» je rentre dans mon *nid* ; j'arrive au *port* à pleine
» voiles ; je reviens à bride abattue ? C'est une règle
» de la vraie éloquence, qu'une seule métaphore con-
» vient à la passion.

Qui s'osant revêtir de ce phantôme aimé.

Corneille dans *Héraclius*.

» Peut-on se revêtir d'un phantôme ? L'image est-
» elle assez juste ? Comment pourroit-on se mettre un
» phantôme sur le corps ? Toute métaphore doit être
» une image qu'on puisse peindre.

Ce dessein avec lui seroit tombé par terre.

Corneille, Ibid.

» On a déjà repris ailleurs ces façons de parler vicieuses. Toute métaphore qui ne forme point une image vraie & sensible, est mauvaise : c'est une règle qui ne souffre point d'exception. Or quel Peintre pourroit représenter une idée qui tombe par terre ?

Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel.

Corneille, Ibid.

» On ne peut dire *couvert de louange*, comme on dit couvert de gloire, de lauriers, d'opprobre, de honte : pourquoi ? C'est qu'en effet la honte, l'opprobre, la gloire, les lauriers, semblent environner un homme, le couvrir. La gloire couvre de ses rayons ; les lauriers couvrent la tête ; la honte, la rougeur couvrent le visage : mais la louange ne couvre pas.

M. de Voltaire.

Quand il y a plusieurs métaphores de suite, il n'est pas nécessaire qu'elles soient tirées du même sujet. On diroit fort bien, *l'art doit être, pour ainsi dire, enté sur la nature : la nature soutient l'art, & lui sert de base ; & l'art embellit & perfectionne la nature* : mais il ne faut pas les tirer de sujets opposés ; ils exciteroient des idées qui ne s'allieroient pas ensemble. On a eu raison de reprocher à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre, Louis, & va comme un lien.

On lisoit dans les premières éditions du Cid :

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colere.

Feux & rompent ne vont point ensemble. Le mot de *troublent*, qu'on y a substitué, ne répare pas la première faute.

Chaque Langue a ses métaphores propres & consacrées par l'usage ; c'est ce qui fait qu'il est souvent impossible à un Traducteur de faire passer les métaphores d'une Langue dans une autre Langue.

Comme elles sont quelquefois tirées des mœurs & des usages, on peut dire que telle métaphore qui est

reçue chez un Peuple , ne l'est pas chez un autre qui n'a pas les mêmes mœurs ni les mêmes usages ; que celle qui étoit noble & usitée autrefois , est devenue basse , parceque les mœurs ont changé.

On ne doit donc pas condamner une infinité de métaphores qu'on trouve dans les Anciens , parcequ'elles ne s'allient pas à nos usages.

MÉTHODE. L'esprit humain ne pouvant discerner tout d'un coup la vérité qui est cachée à ses yeux , a besoin d'un guide pour le conduire dans ses recherches : c'est la méthode. On peut la définir en général , l'art de bien disposer une suite de plusieurs pensées , ou pour découvrir la vérité que l'on cherche , ou pour la démontrer aux autres quand on l'a trouvée.

Delà deux sortes de méthodes : l'une de résolution pour découvrir la vérité : voyez ANALYSE.

L'autre de doctrine , pour faire entendre aux autres la vérité qu'on a trouvée : voyez SYNTHÈSE.

La méthode est la clef des Sciences & des Arts. C'est elle qui met de l'ordre dans nos idées , & qui nous conduit comme par la main de connoissances en connoissances : elle écarte les faux jugements ; elle aplanit les difficultés ; elle décompose les propositions trop compliquées , & nous découvre ainsi les vérités les plus cachées. Sans méthode on ne peut faire aucun progrès ; on marche au hasard ; on s'égare , & l'on fait beaucoup de chemin sans faire un pas vers le but.

MÉTONYMIE. Ce mot tiré du grec signifie changement de nom. Ce changement est commun à tous les tropes , puisque jamais un nom n'y est pris dans le sens propre ; mais la métonymie differe des autres tropes , en ce qu'elle n'est point fondée , comme les autres , sur un rapport de ressemblance ou d'opposition , mais sur un rapport de relation , comme de la cause à l'effet ; de l'effet à la cause ; du contenant au contenu ; du nom du lieu où la chose se fait , à la chose même ; du signe à la chose signifiée ; du nom abstrait au concret ; des parties du corps où l'on place les passions & les sentiments , aux sentiments mêmes. Nous allons donner des exemples de ces différentes relations.

Lors fut des vaisseaux descendue

Toute la Cérés corrompue :

En langage un peu plus humain

C'est ce de quoi l'on fait du pain.

(*Scaron, Virgile travesti*).

Cérés, inventrice de bled, est prise ici pour le bled même : c'est la cause pour l'effet.

C'est dans le même sens que l'on dit : *l'amour languit sans Bacchus & Cérés*.

M. Fléchier, parlant du sage & vaillant Machabée, auquel il compare M. de Turenne, dit : *Cet homme qui réjouissoit Jacob par ses vertus & par ses exploits*. Jacob, pere des Israélites, est pris ici pour le Peuple d'Israël.

Quand on dit d'un homme qui écrit bien, qu'il a une belle main, c'est la cause instrumentale pour l'effet.

» Aux pieds du Trône étoit la Mort pâle & dévorante, avec sa faux tranchante, qu'elle éguisoit sans cesse ; autour d'elle voloient les noirs soucis, les cruelles défiances, les vengeances, toutes dégouttantes de sang, & couvertes de plaies.

La mort n'est point pâle, les soucis ne sont point noirs, ni les défiances cruelles, ni les vengeances dégouttantes de sang & couvertes de plaies ; mais comme elles produisent ces effets, on donne à la cause des épithetes qui ne conviennent qu'à l'effet.

Lorsqu'on dit d'un homme, qu'il aime la bouteille, au lieu de dire qu'il aime le vin, on prend le contenant pour le contenu.

On prend le nom du lieu où une chose se fait, pour la chose même, quand on dit un Caudebec, pour un chapeau de Caudebec, Ville de Normandie ; une Perse, pour une toile de Perse ; un Pagnon, pour un drap de la fabrique de Pagnon.

C'est par la même raison qu'on prend le Portique, lieu où Zénon enseignoit la Philosophie, pour sa Philosophie même ; le Lycée où Aristote enseignoit sa doctrine, pour sa doctrine même.

C'est-là que ce Romain, dont l'éloquente voix
D'un joug presque certain sauva sa République,

Fortifioit son cœur dans l'étude des loix

Et du Licée & du Portique.

(Rouffeau) :

On prend le *Sceptre* pour la Royauté ; le *Chapeau* de Cardinal pour le Cardinalat ; l'*Epée* pour la Profession militaire ; la *Robe* pour la Magistrature. Dans toutes ces façons de parler, c'est le signe pour la chose signifiée.

Quand on dit que le *Royaume de France ne tombe point en quenouille*, pour dire que le Sceptre ne passe point entre les mains des femmes, c'est encore le signe pour la chose signifiée. La quenouille, dont les femmes seules se servent pour filer, désigne ici les femmes. :

On prend souvent le nom abstrait pour le nom concret. Par exemple, quand le Fabuliste dit que la Cigogne mit la *longueur* de son cou dans la gueule du Loup, au lieu de dire son *long cou*, &c. : voyez SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET.

Nous regardons le cœur comme le siège du courage, la tête comme le siège du bon sens, &c. Ainsi quand on dit, cet homme a du *cœur*, a une *bonne tête*, c'est par métonymie.

C'est encore par métonymie, quand on dit deux cents *philippes d'or*, deux cents *louis d'or*, pour deux cents piéces de monnoie portant l'empreinte de Louis, de Philippe.

Dans l'emploi de la métonymie, il n'est point permis de prendre indifféremment un nom pour un autre ; il faut que les expressions figurées soient autorisées par l'usage, & que ce qu'on veut faire entendre se présente naturellement à l'esprit.

MÉTRE : voyez NOMBRE ORATOIRE.

METTRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il signifie poser, placer quelqu'un ou quelque chose en certain lieu. Le second régime est toujours précédé de quelques prépositions ou particules qui marquent le lieu : souvent c'est la préposition *sur*, quelquefois *à*, *aux* ; d'autrefois *en* ou *dans* ou *devant*, &c. Exemples, *mettez votre chapeau sur votre tête*.

Le verbe *mettre* tout seul désigne quelquefois le lieu, comme quand on dit seulement, *mettez votre chapeau* ;

Mettez la main à la plume. Le fulmirant (en parlant d'un vaisseau), a mis à la voile. Il a mis l'épée au poing. Mettre le casque en tête.

Mais la pitié, que l'aimable nature
 Mir de sa main dans le fond de nos cœurs
 Pour adoucir les humaines fureurs.

Voltaire.

Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui signifie *envoyer*. Il conserve quelquefois en françois cette signification, *mettre ses gens en campagne*; c'est-à-dire, les envoyer à la découverte.

Ce verbe s'emploie en une infinité de significations différentes. Cela viendrait-il de la disette de la Langue, ou de la ressemblance des choses qu'il exprime? Quoi qu'il en soit, sa signification est fort étendue. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples; car il seroit trop d'en épuiser l'énumération, ou d'en développer tous les sens. C'est au grand usage qu'il faut avoir recours; lui seul peut faire connoître quel sens prend un mot dans tant de phrases différentes. On dit au figuré, *mettre de l'eau dans son vin. Mettre la charrue devant les bœufs. Mettre le doigt dessus. Mettre la dernière main à un ouvrage. Se mettre en quatre pour quelqu'un. Mettre une question sur le tapis. Se mettre sur son quant à moi. Mettre quelqu'un aux abois, à la besace, à la raison. Mettre en compromis, en colere, en peine, en belle humeur. Mettre une pensée en vers, en prose. Mettre aux mains. Mettre d'accord. Mettre au hazard de. . . Mettre au fait d'une affaire. Se mettre à tout. Mettre un Livre au jour. Se mettre à tous les jours, &c.* Presque toutes ces façons de parler sont proverbiales.

Le verbe *mettre* se construit souvent avec le pronom personnel & un autre verbe à l'infinitif, précédé de la particule *à*; alors il marque un commencement ou une continuation d'action ou d'application. *Il se mit à parler tout bas. Tout le monde se mit à crier. Il s'est mis tout de bon à étudier.*

Les composés du verbe *mettre* sont *démètre, remettre,*

permettre, entremettre, omettre, promettre, commettre, transmettre & soumettre : voyez ces verbes, chacun à leur article.

INDICATIF. Présent. Je mets, tu mets, il met ; nous mettons, vous mettez, ils mettent. *Imparfait.* Je mettois, &c. *Préterit.* Je mis, &c. *Conditionnel présent.* Je mettrois, &c. **IMPÉRATIF.** Mets, qu'il mette ; mettons, &c. **SUBJONCTIF. Présent.** Que je mette, &c. *Imparfait.* Que je misse. *Participe présent.* Mettant, *indéclinable.* *Participe passé.* Mis, mise.

Tous les autres temps se forment selon les regles communes.

MIEN, est un des adjectifs possessifs : voyez **ADJECTIF**.

MIEUX, est un des adverbes de comparaison : voyez **ADVERBE**.

MINEURE : voyez **PREUVES, SYLLOGISMES**.

MODFS. Les modes sont les diverses inflexions des verbes, qui servent à exprimer les manieres différentes dont on affirme ; à distinguer les affirmations générales, les absolues, les désirées & les conditionnelles. De là les quatre modes, qui sont, *l'infinitif, l'indicatif, l'impératif & le subjonctif* : voyez ces articles.

MŒURS. Nous avons dit au mot *Invention*, que les mœurs étoient le second moyen de persuader. En effet, le but de l'Orateur ne doit pas être seulement d'éclairer l'Auditeur, il doit encore l'intéresser. Il n'est pour cela que les mœurs.

Si celui pour lequel il parle a réellement de la justice, de la religion, de la probité ; s'il est honnête-homme & vertueux, c'est là ce qu'on appelle *des mœurs réelles*. L'Orateur alors n'a besoin que de le faire sentir, que d'exprimer ces mœurs par quelque trait délicat & vrai, qui fera d'autant plus d'impression qu'il semblera lui être échappé sans qu'il y pensât. La vertu a des droits certains sur tous les cœurs ; l'homme le plus vicieux se plaît à reconnoître la vertu dans un autre, à voir qu'elle est son guide & le principe de toutes ses actions. Un homme vertueux intéressera toujours tous les autres hommes en sa faveur ; mais il peut n'être pas connu pour tel par
ceux

ceux qui doivent le juger. Il faut que l'Orateur supplée à ce défaut ; il doit alors lui donner des mœurs , & ce sont celles-là qu'on nomme *Mœurs oratoires*.

Roscius d'Amerie est accusé d'avoir tué son pere. C'est un crime affreux. Les Romains devoient être naturellement prévenus contre un homme soupçonné d'un pareil forfait. Un Philosophe ne se seroit pas prévenu ; mais le Peuple se livre tout entier aux préjugés. Que fait Ciceron pour écarter un pareil soupçon ? Il donne des mœurs à Roscius ; il le peint comme un homme à la fleur de son âge , & qui a l'innocence de la jeunesse. Il n'a jusqu'ici commis aucun crime ; au contraire il a été vertueux : d'ailleurs un scélérat ne débute pas par un parricide. Il lui fait dire qu'il consent à abandonner à ses accusateurs ses richesses , dont ils sont si avides , pourvu qu'ils lui laissent sa gloire. Quel homme auroit été assez dur pour n'être pas touché de cette vertu & de cette générosité ? Roscius fut absous.

Qu'est-ce qui ne s'intéresse pas pour ce Payfan de la Comédie des Fables d'Esopé ? On lui raconte la Fable du Loup & de l'Agneau ; aussi-tôt il s'écrie :

Eh si ! le loup devoit mourir de honte !

L'agneau buvoit à part , & ne lui disoit mot.

L'Orateur doit connoître le caractère & la façon de penser de ceux devant lesquels il parle. L'homme a toujours un préjugé pour lui-même. Flattez ce préjugé, vous le prenez par son foible ; vous lui plaisez.

Sinon étoit Grec. Les Troyens devoient donc s'en défier. Que fait-il pour gagner leur confiance ? Il comble d'éloges ceux qui aiment les Troyens ; il maudit les Grecs , & sur-tout Ulysse , qui étoit le plus odieux aux Troyens. Il parle comme auroit parlé Priam lui-même. Les Troyens sont séduits.

Les mœurs varient suivant l'âge , la condition , les passions , & les dispositions. L'Orateur doit bien prendre garde à ces quatre circonstances. Qu'il n'aille pas faire parler un jeune homme comme un vieillard ; un Magistrat comme un Artisan. Il auroit beau être éloquent , il ne seroit plus dans la Nature ; il ne toucheroit plus.

Conservez à chacun son propre caractère ;
 Des siècles , des pays , étudiez les mœurs :
 Les climats font souvent les diverses humeurs.
 Gardez donc de donner , ainsi que dans *Clelie* ,
 L'air , ni l'esprit François à l'antique *Italie* ;
 Et sous des noms Romains faisant notre portrait ,
 Peindre *Caton* galant , & *Brutus* dameret.

.

Le tems qui change tout , change aussi nos humeurs :
 Chaque âge a ses plaisirs , son esprit & ses mœurs.
 Un jeune homme , toujours bouillant dans ses caprices ,
 Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
 Est vain dans ses discours , volage en ses desirs .
 Retif à la censure , & fou dans les plaisirs.
 L'âge viril plus mur inspire un air plus sage ,
 Se pousse auprès des grands , s'intrigue , se ménage ;
 Contre les coups du sort songe à se maintenir ;
 Et loin dans le présent regarde l'avenir.
 La vieillelle chagrine incessamment amasse ,
 Garde , non pas pour soi , les trésors quelle entasse ,
 Marche en tous ses desseins d'un pas lent & glacé ,
 Toujours plaint le présent , & vante le passé ;
 Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse ,
 Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.
 Ne faites point parler vos Acteurs au hazard ,
 Un vieillard en jeune homme , un jeune homme en vieillard.
 Etudiez la Cour , & connoissez la Ville :
 L'un & l'autre est toujours en modèles fertile , &c.

Boileau , Art Poétique.

MOI , est un des pronoms personnels pour la première
 personne du singulier : voyez PRONOMS.

MOINDRE , est le comparatif de l'adjectif *petit* :
 voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

MOINS, est un des adverbes de comparaison : voyez ADVERBE.

MON, est un des adjectifs possessifs : voyez ADJECTIF.

MON DIEU, est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORBLEU, est une des particules imprécatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il signifie prendre, ferrer quelque chose avec les dents. Ce terme dans son sens propre ne convient guère qu'aux animaux que la Nature a pourvus de dents pour se défendre, comme les chiens, les loups, &c. Mais la métaphore l'a transporté à une infinité de choses, par la ressemblance qu'elles ont avec les morsures de ces animaux, & les déchirures qu'elles font. Ainsi l'on dit, *mordre le prochain* ; c'est-à-dire, déchirer sa réputation ; *mordre la poussière*, comme pour marquer la rage & le désespoir de l'ennemi terrassé & vaincu.

Mordre est quelquefois neutre. *La censure n'a point à mordre sur ma conduite. Son esprit ne peut mordre à telle Science* ; c'est-à-dire, y trouve trop de difficultés. *Participes.* Mordant, mordu, mordue. Le premier est souvent adjectif. *Esprit mordant. Femme mordante.* IMPÉRATIF. Mords, qu'il morde, mordons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je morde, &c. *Imparfait.* Que je mordisse, &c.

Les temps composés suivent les règles communes.

MOTS. Un mot est composé d'un ou de plusieurs sons réunis, ne faisant qu'un tout, & propre à faire naître une idée. Les mots ne sont formés que des sons que l'on fait entendre quand on parle.

Quelquefois un seul de ces sons suffit pour un mot, comme *moi, je, vais, à, la, mort.* Voilà six mots de suite qui ne sont composés chacun que d'une syllabe ou d'un son. Souvent il faut plusieurs sons ou plusieurs syllabes pour un mot, comme *entretenir, commerce, avec, l'ennemi.* Voilà quatre mots dont le premier a quatre sons ou syllabes ; le second trois ; le troisième deux, & le quatrième trois.

Quand les Langues se sont formées, il n'a dépendu

que du caprice & de l'oreille, de regler combien de sons & quels sons concouroient pour la formation d'un mot : mais étant une fois arrêté que tels & tels sons formeroient ensemble un mot, ces sons ont été fixés par-là, & n'ont plus fait qu'un tout, qu'un seul mot. L'usage & l'oreille ont également réglé quelles idées seroient attachées à chaque mot, les mots n'ayant été institués que comme des signes propres à représenter aux autres les pensées qui sont dans notre ame. Ainsi un ou plusieurs sons réunis qui ne réveilleroient aucune idée, ne seroient pas un mot.

Les mots d'une Langue se divisent en plusieurs classes, dont la différence porte sur celle de nos idées : ces classes sont appellées *parties d'oraison*, c'est-à-dire parties du discours. Leurs distinctions pour être saisies, demandent une vue de l'esprit fine & métaphysique. Ce peut être un inconvénient pour la jeunesse sur-tout ; mais c'est un inconvénient indispensable. Les hommes n'ont d'abord l'idée que des objets qui les frappent : les êtres qui nous environnent sont donc les premières choses que nous avons dû chercher à désigner, comme étant les plus intéressantes pour nous, parcequ'elles peuvent nous être d'un usage ou d'un inconvénient plus prochains, plus sensibles & plus grands. Les mots destinés à les désigner sont les *noms*. Ce n'étoit pas assez pour les hommes de désigner les objets physiques qui peuvent les intéresser ; il falloit pouvoir marquer le degré d'intérêt qu'ils y prenoient, dire ce qu'ils en pensoient, le jugement qu'ils en portoient. Les mots destinés à désigner ce jugement ont été appellés *verbes*.

Voilà la première & la principale division des mots. Un jugement est une assertion de convenance ou de disconvenance entre deux ou plusieurs idées. Je vois du *pain*, j'en ai mangé ; il m'a fortifié & m'a procuré une sensation de plaisir. Je juge, j'affure que ce pain est bon. *Ce pain est bon* : voilà mon jugement, qui a pour terme les idées de *pain*, & de *bon* : *pain* & *bon* sont des *noms* ; le mot *est* qui exprime mon assertion est le *verbe*.

Si l'on n'avoit eu que ces deux sortes de mots, on auroit été souvent fort gêné dans ce qu'on vouloit faire entendre.

Les jugemens mêmes que nous portons sur les objets physiques, nous fournissent des idées de comparaison, des rapports de convenance ou de disconvenance entre plusieurs objets, des idées de collection ou générales, qui sont comme le résumé, le total de plusieurs idées particulières; d'où sont venus les noms abstraits tels que la *bonté*, la *douleur*, la *beauté*, la *fraischeur*, &c. Les mots employés à les désigner devoient être compris dans la classe des noms, puisque ces idées quoiqu'abstraites appartiennent à des objets que nous concevons comme s'ils existoient réellement.

Ces noms abstraits sont formés d'autres noms dont les idées représentent des choses réelles qui ne sont point des objets, mais des qualités aperçues dans les objets; ainsi *bonté* vient de *bon*, *beauté* de *beau*; *fraischeur* de *frais*, &c. *Bon*, *beau*, *frais*, sont des qualités attribuées à des objets réels; qualités réelles elles-mêmes, au moins par rapport à l'intérêt que nous prenons à ces objets. Ces mots sont donc des noms; mais d'une sorte différente des premiers: ceux-là peignant un objet réel ou supposé réel, ne peuvent convenir qu'à cet objet même; on les nomme *substantifs*: ceux-ci dès qu'ils représentent non pas un objet, mais une qualité, peuvent convenir à tous les objets dans lesquels cette qualité se peut trouver; on les appelle *adjectifs*.

On a eu le secret de trouver des mots qui renfermassent en même-tems l'idée qui est jointe à l'affirmation dans les verbes, mais dépouillée de cette affirmation, & qui eussent les prérogatives & l'usage des noms adjectifs; par conséquent des mots qui participassent de la nature du nom & du verbe, on les a nommés *participes*.

Souvent dans un discours suivi un même nom devoit revenir très souvent, & ce n'est pas assez pour une langue de suffire à nos idées, nous devons encore y ménager autant d'agrément qu'il est possible; de petits mots destinés à remplacer ces noms devoient avoir le double avantage, de varier le discours, & de l'abrégger; ces petits mots ont été nommés *pronoms*.

Il y a dans la nature quantité d'objets qui se ressemblent assez pour avoir été tous compris sous une même

dénomination ; ce sont les noms d'espèces : comme ; *homme , femme , cheval , arbre , maison , &c.* Lorsqu'on aura voulu parler d'un de ces objets pris en particulier & individuellement , le nom substantif qui le représente n'aura pas eu assez de précision pour le désigner à l'esprit comme on l'aura souhaité : pour suppléer à ce défaut , on a institué de petits mots qu'on appelle *articles*.

Souvent nous voyons entre plusieurs objets bien des rapports que les verbes ne peuvent indiquer seuls : on a institué d'autres mots , qui placés entre les noms de ces objets fixoient ces rapports apperçus ; & les mots de cette dernière classe sont les *prépositions*.

Il y a des occasions où l'on a trouvé le moyen de marquer ce rapport , & le mot suivant par un seul mot qui supplée au second substantif & à la préposition ; ces mots sont les *adverbes*.

Dans un discours suivi nous avons non-seulement à exprimer différens rapports entre les mots , mais aussi entre les phrases ou les jugemens : les mots propres à marquer ces liaisons , ces rapports de phrase , sont les *conjonctions*.

Enfin il est des mouvemens particuliers de l'ame que l'on a voulu marquer , & qui ne se trouvant point rendus par les mots des espèces précédentes , en ont exigé une classe à part que nous nommons *interjections*.

Voilà les différentes sortes de mots qui se trouvent dans la Langue françoise. Les détails qui les concernent se trouveront à leurs articles respectifs : l'ordre dans lequel on doit les ranger se voit au mot **CONSTRUCTION**.

Plusieurs de ces sortes de mots sont invariables ; c'est-à-dire , restent toujours les mêmes , parceque les idées , qu'ils sont destinés à faire naître , ne demandent aucune variation , n'en souffrant point elles mêmes ; telles sont les interjections , les conjonctions , les prépositions. Les autres en admettent qui servent singulièrement à abrégér le discours. Ces petites différences , qui se trouvent dans les sons , ou dans les lettres des mots , s'appellent *accidens*. Ces mots ne doivent prendre l'un ou l'autre de leurs accidens que selon les occasions

convenables. C'est au mot SYNTAXE, que l'on développe tout ce qui est nécessaire pour cet objet.

Il y a deux choses à distinguer dans les mots en général ; les sons, & le sens ; tout ce qui regarde les sons se trouve dans les articles PROSODIE & PRONONCIATION.

Pour ce qui est de l'écriture des mots : voyez les articles ORTHOGRAPHE, VOYELLES, CONSONNES, DIPHTONGUES, &c.

Quant au sens, on peut faire bien des divisions des mots, outre celles que nous avons données : quelquefois plusieurs mots bien différents quant aux sons, semblent cependant signifier une même chose : on les appelle synonymes. En est-il de cette classe dans la Langue françoise ? voyez SYNONIMES.

Quelquefois un mot restant toujours le même prend diverses significations : ceux de cette sorte se nomment *homonimes* : voyez cet article.

Comme rien n'est aussi capricieux & aussi inconstoit que l'usage, il arrive que tels mots dont on se servoit autrefois fréquemment ne sont plus employés aujourd'hui que très rarement & dans certaines circonstances ; de-là les mots *vieux* : que tels mots, qui d'ailleurs ne signifient rien de moins décent que bien d'autres qui n'ont pas eu le même malheur, sont cependant tombés dans le mépris ; de-là les mots *bas* : que tels mots ayant eu un usage très fréquent, & concernant des objets qui touchent aux mœurs, à l'honnêteté, à la décence, & à la pudeur, ont acquis par leur usage même une force d'expression & une clarté qui déplaît toujours en pareil cas ; de-là les mots *grossiers* : que tels mots n'ayant été employés que rarement, & dans certaines occasions offensent, & semblent accuser d'affectation ceux qui s'en servent trop souvent, ou dans le commerce ordinaire ; de-là les mots *extraordinaires* : que tels mots qu'on n'a coutume de voir que dans des poésies d'un certain style, nous paroïtroient ridicules s'ils étoient placés ailleurs, comme dans la prose d'un style familier ; de-là les mots *poétiques* : que tels mots n'ayant jamais été employés qu'en traitant certaine matière, ne se souffrent que là ;

de là les mots *consacrés* : que tels mots ayant obtenu de l'usage un air de familiarité , ne doivent être usités que dans un langage libre ; de-là les mots *familiers*. On peut juger de même des mots *naïfs* , *nobles* , *plaisans* , &c. Nous ne parlons pas des mots *harmonieux* ; ils ne le sont que par la nature même de leurs sons , & c'est à l'oreille à les indiquer. On verra les principaux mots poétiques au mot LICENCES. Pour les autres especes de mots que nous venons d'indiquer ; les unes feroient des énumérations trop longues ; & la bienséance ne permet pas de donner la liste des autres. D'ailleurs c'est par l'usage du monde & par la lecture des bons Ecrivains en tous genres , qu'on doit apprendre à connoître toutes les différentes nuances des mots & des idées qu'ils représentent.

MOUDRE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième conjugaison. Il signifie mettre en poudre par le moyen d'une meule. Il se dit de toutes les graines , mais surtout du bled. *Avant l'invention des moulins à eau & à vent , on étoit obligé de moudre le grain dans des mortiers.*

On dit au figuré , *moudre quelqu'un de coups* , pour dire l'accabler d'une multitude de coups.

Ses composés sont *émoudre* , *remoudre* & *vermouler*.

INDICATIF. *Présent.* Je mouls , tu mouls , il moule ; nous moulons , vous moulez , ils moulent. *Imparfait.* Je moulois , &c. *Prétérit.* Je moulus. *Futur.* Je moudrai , &c. *Conditionnel présent.* Je moudrois. **IMPÉRATIF.** Mouls , qu'il moule , &c. **SUBJONCTIF présent.** Que je moule. *Imparf.* Que je moulusse , &c. *Part.* Moulant , moulu , moulue.

Les temps composés sont réguliers.

MOURIR. Verbe neutre , réciproque , & irrégulier ; de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *mori* , qui signifie cesser de vivre , cesser d'être dans l'état qu'on occupoit dans la Nature. Il se prend figurément pour peindre toutes les choses qui ont de l'analogie avec cette cessation d'être. On dit d'un arbre *qu'il est mort* , quand il cesse de pousser des feuilles & des branches , parcequ'il paroît alors privé de ce principe de vie qui le faisoit croître & lui faisoit fournir des feuilles , des fleurs & des fruits.

On dit *mourir de peur*, *de plaisir*, *de honte*, parce que ces sentiments trop violents occasionnent en nous une suspension momentanée de toutes les facultés de l'ame ou du corps. L'expression est néanmoins toujours hyperbolique.

Quand ce verbe est réciproque, on ne l'emploie que pour le présent & l'imparfait. *Il se meurt*, *il se mourroit*. *Participes*. Mourant, mort, morte. Mort est aussi substantif féminin.

INDICATIF. *Présent*. Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. *Imparfait*. Je mourrois, &c. *Prétérit*. Je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. *Prétérit indéfini*. Je suis mort ou morte. *Prétérit antérieur*. Je fus mort ou morte, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai été mort ou morte, &c. *Plusqueparfait*. J'étois mort ou morte. *Futur*. Je mourrai, tu mourras, il mourra; nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. *Futur passé*. Je serai mort ou morte, &c. *Conditionnel présent*. Je mourrois, tu mourrois, il mourroit; nous mourrions, vous mourriez, ils mourroient. *Conditionnel passé*. Je serois ou je fusse mort, &c. IMPÉRATIF. Meurs, qu'il meure; mourons, mourez, qu'ils meurent. SUBJONCTIF *présent*. Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourions; que vous mouriez, qu'ils meurent. *Imparfait*. Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût; que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent. *Prétérit*. Que je sois mort ou morte, &c. *Plusqueparfait*. Que je fusse mort ou morte. INFINITIF. *Présent*. Mourir. *Prétérit*. Être mort. *Participe présent*. Mourant. *Passé*. Étant mort ou morte. GÉRONDIF. En mourant ou mourant.

Formez selon les règles communes les personnes que nous n'avons pas indiquées. On pourroit encore former quelques temps sur-composés avec le participe *mort* & les temps composés du verbe *être*. *J'avois été mort*. *J'aurois été mort*. *J'eusse été mort*, &c.

MOUVOIR. Verbe actif, réciproque, irrégulier & défectif, de la troisième conjugaison. Il vient du verbe latin *movere*, qui signifie mettre en mouvement, en action, agiter, porter à. . . Exemple. *Il est assis*

à *mouvoir*, c'est-à-dire, à *mettre en action*. Il se prend rarement dans un sens figuré, parcequ'alors on se sert de son composé *émouvoir*. On dit cependant *faire mouvoir tous les ressorts de la politique, de la finesse, de la fourberie, de la supercherie, &c.* On dit aussi, *la volonté fait mouvoir les autres facultés, &c.* *Mouvoir une querelle*, c'est-à-dire la susciter. En style de Palais & de Chancellerie, *tous procès mus & à mouvoir. A ces causes & autres à ce nous mouvant*, c'est-à-dire, *portant, excitant.*

INDICATIF. Présent. Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. **Imparfait.** Je mouvois, tu mouvois, il mouvoit; nous mouvions, vous moviez, ils mouvoient. **Prétérit.** Je mus, tu mus, il mut; nous mûmes, vous mûtes, ils mûrent. **Futur.** Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra; nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront. **Conditionnel présent.** Je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait; nous mouvriions, vous mouvriez, ils mouvraient. **IMPÉRATIF.** Meus, qu'il meuve; mouvons, mouvez, qu'ils meuvent. **SUBJONCTIF. Présent.** Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve; que nous mouvions, que vous moviez, qu'ils meuvent. **Imparfait.** Que je mussé, que tu mussé, qu'il mût; que nous mussions, que vous mussiez, qu'ils mussent. On évite ce tems aussi bien que le conditionnel présent, le préterit, & le futur de l'indicatif: en général ceux qui sont trop durs doivent se remplacer par des périphrases.

Tous les tems composés se forment du participe *mu*, & du verbe auxiliaire *avoir*, comme dans les verbes actifs & réguliers de la troisième conjugaison.

Prétérit indéfini. J'ai mu, &c. **Prétérit antérieur.** J'eus mu, &c. **Prétérit antérieur indéfini.** J'ai eu mu, &c. **Plusqueparfait.** J'avois mu, &c. **Futur passé.** J'aurai mu, &c. **Conditionnel passé.** J'aurois ou j'eusse mu, &c. **Prétérit du subjonctif**, que j'aie mu, &c. **Plusqueparfait**, que j'eusse mu, &c. **INFINITIF. Présent.** Mouvoir. **Prétérit.** Avoir mu. **Participe présent.** Mouvant. **Participe préterit.** Ayant mu. **Gérondif.** En mouvant.

Le passif se conjugue entièrement comme les passifs réguliers. Ce verbe est mis au nombre des verbes défectifs, non pas qu'il ne puisse absolument avoir tous ses

tems, puisque nous les avons tous formés ; mais parce que plusieurs de ses tems étant trop défagréables, ne sont jamais d'usage. Il en est de même de plusieurs autres verbes irréguliers. Nous formons ici tous les tems & toutes les personnes auxquels les verbes peuvent se prêter : nous ne considérons que le possible. Mais dans l'usage, il ne faut considérer que l'usage lui-même & l'oreille.

MOYENNANT. Ce mot est placé au nombre des prépositions simples, quoiqu'on puisse le regarder comme le participe présent du verbe *moyenner* : voyez PRÉPOSITIONS.

MOYENS ou PREUVES. Voyez PREUVES, DISPOSITION.



N A I N A R

N ou NE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

NAITRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatriemé conjugaison. Il se dit de tout ce qui, dans le physique comme dans le moral, sort de la cause productrice pour paroître à la lumiere. *Les enfans qui naitront de cet heureux mariage seront les délices de leurs pere & mere. Les fleurs naissent au Printems. Ce tremblement de terre fit naitre des Isles où il n'y en avoit point auparavant. Le jour commence à naitre. L'Empire Romain naquît au sein du brigandage. L'ordre nait du désordre.*

INDICATIF. *Présent.* Je nais, tu nais, il naît; nous naissons, vous naissiez, ils naissent. *Imparfait.* Je naissois, &c. *Prétérit.* Je naquîs, &c. *Futur.* Je naîtrai, &c. *Conditionnel présent.* Je naîtrois, &c. **IMPÉRATIF.** Nais, qu'il naisse, &c. **SUBJ.** Que je naisse, &c. *Imparf.* Que je naquisse. *Part. prés.* Naissant, naissante. *Passé :* né, née.

Les tems composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire être. Je suis né, &c. Je fus né, &c. J'étois né, &c. Il a pour composé *renaitre* : voyez ce verbe.

On dit en parlant d'un homme, à la naissance ou à la charge duquel un droit est attaché, qu'il est *Conseiller* ou *Président* ou *Légat*, né. Et par allusion en parlant de quelqu'un qui a la liberté de venir manger chez un autre quand il lui plaît, on dit qu'il est *né prié*.

NARRATION. Ce mot vient du verbe latin *narrare*, qui signifie narrer, raconter.

La narration est la seconde partie du discours oratoire.

On entend par narration en Rhétorique le récit d'un fait ou vrai ou fabuleux.

Cette partie du discours est ennemie des longues réflexions, des ornemens trop marqués, des figures hardies. Elle doit paroître simple, sans parure & sans fard. Il ne faut pas croire pour cela qu'elle rejette les beautés & les graces du discours.

Elle aime la brieveté & la précision, qui consistent à

ne rien omettre de ce qui peut éclaircir la matière dont on parle, & à éviter les détails qui y sont étrangers; c'est le précepte de Boileau :

Soyez vif & pressé dans vos narrations.

Tout récit est la peinture d'une action; ainsi cette peinture doit être animée. Il faut sur-tout que la narration ait un air de probabilité & de vraisemblance. C'est dans cette partie du discours, que l'Orateur doit se donner des mœurs & à ceux pour lesquels il parle. Mais le grand art, c'est de savoir jeter dans la narration les fondemens de toutes les preuves qu'on a dessein d'employer dans la suite du discours.

Le style de la narration doit varier selon les différens sujets. Une Fable, une Epigramme, une Lettre, & un récit de Tragédie, ne doivent pas être écrits du même style : voyez ELOCUTION.

Nous ne donnerons point ici d'exemples de narration, nous renverrons les lecteurs aux Lettres de Madame de Sévigné, aux fameux Plaidoyers de le Patru, le Maître, Cochin, aux Fables de l'inimitable la Fontaine, & sur-tout à M. de Fenelon, &c.

NE, est une des particules assertives par voie de négation : voyez PARTICULES.

NÉANMOINS, est une des conjonctions adverbatives : voyez CONJONCTIONS.

NEUTRE. Neutre signifie, qui n'est ni l'un ni l'autre : ce mot dans notre Grammaire ne s'applique qu'aux verbes.

Un verbe neutre est celui qui n'est ni *actif*, ni *passif*; c'est-à-dire, dont l'action ne peut se rapporter qu'à l'objet qui en est le *subjectif* ou *nominatif*: ainsi les verbes neutres n'ont point d'*objectif* ou *régime*; ils ne peuvent avoir d'autres régimes que des *terminatifs*: voyez ces mots. Tels sont les verbes *dormir*, *veiller*, *aller*, *venir*, *régner*, *croître*, *rester*, *tomber*, *demeurer*, *passer*, *languir*, *exceller*, *partir*, *arriver*, *triompher*, &c. Quand on dit, *je dors*, *tu veilles*, *il reste*, *nous languissons*, *vous excellez*, *ils croissent*, &c. Les actions de *dormir*, de *veiller*, &c. ne se peuvent rappor-

ter, qu'à moi, à toi; en un mot à celui qui est le *subjectif* du verbe : voilà pourquoi on ne peut dire, *dormir quelqu'un, triompher un Roi, &c.*

Quant à la conjugaison, les verbes neutres se divisent en trois classes : l'une, de ceux qui dans leurs temps composés prennent l'auxiliaire *avoir*; l'autre de ceux qui prennent l'auxiliaire *être*; & la troisième de ceux qui quelquefois prennent l'un, & quelquefois prennent l'autre de ces auxiliaires.

Ceux de la première classe se conjuguent comme les verbes actifs de la conjugaison à laquelle ils appartiennent, à moins qu'ils ne soient irréguliers : ainsi voyez CONJUGAISON, IRRÉGULIERS. Ceux de la seconde classe se conjuguent comme celui que nous donnerons en exemple dans cet article : & ceux de la troisième suivent ceux de l'une ou de l'autre des deux premières classes, selon qu'ils ont l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

On peut dire en général que tous les verbes neutres dont le participe passé peut être employé comme adjectif, c'est-à-dire, sans auxiliaire, doivent se conjuguer avec le verbe *être*, & que la plupart des autres prennent le verbe *avoir*. Mais le plus sûr à cet égard est de s'en rapporter à l'usage, qui n'est pas toujours familier aux plus grands Littérateurs eux-mêmes, comme le prouve un trait rapporté par M. l'Abbé d'Olivet au sujet du verbe *tomber*. » Feu M. de Fontenelle apporta à
» l'Académie un de ses ouvrages, qu'il venoit de pu-
» blier. Quelqu'un des présents, à l'ouverture du livre,
» ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que
» des femmes l'avoient prié de mettre en question, si,
» *j'ai tombé*, ne pouvoit pas aussi bien se dire que, *je*
» *suis tombé*. On alla aux voix, & M. de Fontenelle
» prenant la parole, fronda merveilleusement ces for-
» tes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit
» voir la page & la ligne où étoit la phrase que j'ai rap-
» portée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un
» galant homme, qui reconnoît ses fautes sans biaiser ».

Pour les verbes qui varient, comme les plus usités ne sont pas en grand nombre, nous pouvons les marquer, ce sont :

1°. *Aller*, qui prend toujours l'auxiliaire *être* avec le

participe *allé* ; je *fuis allé* , j'*étois allé* , &c. & qui prend le participe *été* avec l'auxiliaire *avoir* ; j'*ai été* , j'*avois été* , &c. *Il est allé à Paris* , signifie qu'il y est encore ou sur le chemin : *il a été à Paris* , signifie qu'il a fait le voyage de Paris , & qu'il en est revenu.

2°. *Demeurer* avec l'auxiliaire *être* , marque qu'on reste encore dans l'endroit ; & avec l'auxiliaire *avoir* il marque qu'on en est ensuite sorti : *il est demeuré* ; *il a demeuré* .

. Ma langue embarrassée
Daus ma bouche vingt fois a demeuré glacée.

Racine dans Bénévise.

Demeurer ne fauroit être pris ici que dans le sens de *rester* . Ainsi , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , ma langue *est demeurée glacée* dans ma bouche , étoit la seule bonne façon de parler ; & il ajoute qu'un moment d'inattention suffit pour faire qu'on se trompe à ces verbes neutres , qui se conjuguent avec nos deux auxiliaires , mais toujours en des sens différents. Boileau , a dit aussi :

Grand Roi , si jusqu'ici , par un trait de prudence ,
J'*ai demeuré* pour toi dans un humble silence.

3°. *Monter* & *descendre* prennent l'auxiliaire *avoir* quand ils sont actifs , & l'auxiliaire *être* quand ils sont neutres.

4°. *Passer* & *sortir* peuvent quelquefois aussi prendre l'auxiliaire *avoir* , & alors s'employer activement & avoir un objectif ou régime , comme ; *Alexandre a passé l'Euphrate* ; *on vous a sorti d'une mauvaise affaire* . On dit aussi , *a passé* sans objectif , mais il y a un terminatif ; *la Province de Franche-Comté a passé de la Couronne d'Espagne à celle de France* .

. Si leur sang tout pur , ainsi que leur noblesse ,
Est passé jusqu'à vous , de Lucrece en Lucrece.

(*Despréaux*).

» Je crois , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , qu'*a passé* valoit mieux ». En effet il paroît que l'usage est que *passer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* , quand il est suivi d'un régime direct ou indirect , ou même d'une préposition.

On dit *a sorti* , pour faire entendre qu'on est rentré ensuite ; *il a sorti ce matin* ; on comprend qu'il y est actuellement : au lieu que dans cette phrase , *il est sorti ce matin* , on comprend qu'il n'y est pas.

5°. *Convenir* doit se conjuguer avec l'auxiliaire *être* ; lorsqu'il exprime accord ou convention ; *je ne suis jamais convenu de cela. Dès qu'on fût convenu d'une suspension d'armes.* Mais lorsqu'il signifie rapport ou convenance , il se conjugue avec le verbe *avoir*. *Cette place m'auroit bien convenu. Le caractère de cette femme vous a-t-il convenu.*

6°. *Périr* prend indifféremment l'un ou l'autre des deux auxiliaires : *Une partie de l'armée est périée dans les combats , & le reste , de maladie ou de misère. Tous ceux qui étoient sur ce vaisseau , ont péri , ou sont périés.* Il paroît néanmoins que l'auxiliaire *avoir* s'emploie plutôt quand ce verbe a une signification générale & indéterminée ; & qu'on doit plutôt prendre l'auxiliaire *être* , lorsque le verbe est accompagné de quelques circonstances particulières , comme : *Ces enfants ont tous péri misérablement. L'armée de Pharaon est périée dans les eaux de la mer Rouge.*

Verbe neutre conjugué avec l'auxiliaire être.

INDICATIF. *Présent.* J'arrive , tu arrives , &c. *Imparf.* J'arrivois , tu arrivois , &c. *Prétérit.* J'arrivai , tu arrivas , &c. *Prétérit indéfini.* Je suis arrivé ou arrivée , tu es arrivé ou arrivée ; il est arrivé ou elle est arrivée ; nous sommes arrivés ou arrivées , vous êtes arrivés ou arrivées , ils sont arrivés , elles sont arrivées. *Prétérit antérieur.* Je fus arrivé ou arrivée ; tu fus arrivé ou arrivée , &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai été arrivé ou arrivée ; tu as été arrivé ou arrivée , &c. *Plusqueparfait.* J'étois arrivé ou arrivée ; tu étois arrivé ou arrivée , &c. *Futur.* J'arriverai , tu arriveras , &c. *Futur passé.* Je serai arrivé ou arrivée ; tu seras arrivé ou arrivée , &c. *Conditionnel présent.* J'atriverois , &c. *Conditionnel passé.* Je serois ou je fusse arrivé ou arrivée ; tu serois ou tu fusses arrivé ou arrivée , il seroit ou il fut arrivé , elle seroit ou elle fut arrivée , &c. IMPÉRATIF. *Présent ou futur.* Arrive , qu'il arrive , &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que j'arrive , &c. *Imparfait.*

Imparfait. Que j'arrivasse , &c. *Prétérit.* Que je sois arrivé ou arrivée , que tu sois arrivé ou arrivée , &c. *Plusqueparfait.* Que je fusse arrivé ou arrivée , que tu fusses arrivé ou arrivée , &c. **INFINITIF.** *Présent.* Arriver. *Prétérit.* Etre arrivé ou arrivée. *Participe présent.* Arrivant : *passé* , arrivé ou arrivée , &c. *Gérondif.* En arrivant , &c.

NI , est une des conjonctions copulatives : voyez **CONJONCTIONS.**

NOMBRE. En général on appelle *nombre* l'assemblage , la réunion de plusieurs choses , de plusieurs unités. Nous avons ici à considérer les différentes sortes de noms qui l'exprime , les variations qu'il apporte dans les noms & dans les verbes , & les beautés qu'il peut donner à l'Eloquence. Sous le premier point de vue , ce sont les noms de nombre ; sous le deuxième , c'est le nombre dans les mots ; & sous le troisième , c'est le Nombre oratoire.

Noms de Nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour exprimer les rapports numériques que l'on conçoit dans les choses. Ces noms peuvent se diviser en deux classes , en adjectifs & en substantifs.

Les *noms de nombre adjectifs* sont des adjectifs qui signifient le nombre , la quantité des choses dont on parle ; comme , *vingt* , *vingtième* , &c. Ces noms s'appellent *nombres cardinaux* , quand ils n'expriment point de rapports d'ordre entre les choses que l'on compte : ce sont ceux par lesquels on répond à cette question , par exemple , *combien y en a-t-il ? Un ou une , deux , trois , quatre , cinq , six , sept , huit , neuf , dix , onze , douze , treize , quatorze , quinze , seize , dix-sept , dix-huit , dix-neuf , vingt , trente , quarante , cinquante , soixante , soixante & dix , quatre-vingt , quatre-vingt-dix , cent , deux cents , mille , deux mille , un million , un milliard* , &c. Nous avons suivi l'ordre des unités jusqu'à vingt ; delà celui des dizaines ; après chacune desquelles on répète les unités jusqu'à neuf inclusivement. Il en est de même pour les centaines , les mille , les millions , &c. On appelle ces noms de nombre *cardinaux* , parcequ'ils sont

comme l'origine des autres especes, & qu'ils servent à les former.

Les noms de nombre adjectifs se nomment *ordinaux*, quand ils expriment l'ordre des choses relativement à leur quantité. C'est par ceux-ci que l'on peut répondre à cette question, par exemple, *est-il le premier ou la premiere, le second, ou la seconde, ou le deuxieme ou la deuxieme; le troisieme ou la troisieme, quatrieme, cinquieme, sixieme, septieme, huitieme, neuvieme, dixieme, &c.* Ils se forment des cardinaux, en ajoutant *ieme* à ceux qui finissent par une consonne, & en changeant dans les autres l'e muet final en *ieme*; comme *six-ieme, seiz-ieme, &c.* Si la consonne finale est un *f*, elle se change en *v*, comme *neuf, neuvieme*.

Les *noms de nombre substantifs* sont de trois sortes; les uns s'appellent *collectifs* ou *d'assemblage*; les autres de *distribution* ou de *partition*; les troisiemes *d'accroissement* ou *d'augmentation*.

Les noms de nombre *collectifs* ou *d'assemblage* sont ceux qui expriment une quantité déterminée de choses, comme réunies & ne faisant qu'un tout: tels sont une *dixaine*, une *douzaine*, une *demi-douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *quartrain* pour une Stance de quatre vers, un *sixain*, un *huitain*, un *dixain*, pour des Stances de six, huit & dix vers, &c.

Les *noms de nombre de distribution* ou de *partition* sont ceux qui expriment ce que la partie d'un nombre est par rapport au nombre entier; tels sont *la moitié*, un *tiers*, un *quart*, un *cinquieme*, un *sixieme*, &c. Ainsi si l'on demande ce que trois est par rapport à neuf ou par rapport à douze, on répond qu'il est le tiers par rapport à neuf, & le quart par rapport à douze, &c.

Les *noms de nombre d'accroissement* ou *d'augmentation* sont ceux qui font connoître par un seul mot combien de fois un même nombre ou une même quantité est répétée: tels sont *le double*, *le triple*, *le quadruple*, *le quintuple*, *le sextuple*, *décuple*, *centuple*.

Nombre dans les mots.

Le nombre dans les mots, soit dans les noms, soit

Dans les verbes, se distingue en *singulier* & en *pluriel*. Le *singulier* sert à exprimer une seule chose, *la maison* : le *pluriel* sert à en exprimer plus d'une, comme *les maisons*. Ces deux nombres se trouvent dans les substantifs ou adjectifs, & dans les verbes.

Pour voir quand un substantif ou adjectif est au *singulier* ou au *pluriel*, il ne faut qu'examiner s'il est, ou s'il peut être précédé de l'article *le* ou *la* du *singulier*, ou de l'article *les*, *des*, du *pluriel* ; ainsi *le fleuve*, *la mer*, sont au *singulier* ; *les fleuves*, *les mers*, sont au *pluriel*. Dans la plupart des noms, tant substantifs qu'adjectifs, les terminaisons ou lettres finales du *singulier* sont différentes de celles du *pluriel*. La règle générale à cet égard est que, quand un nom n'est pas terminé par un *s* au *singulier*, il en prend un au *pluriel*, comme, *la saison*, *les saisons* ; *l'amour*, *les amours* ; *la bonté*, *les bontés* ; *la manière*, *les manières*, &c. Cette règle souffre des exceptions qu'on peut voir AUX MOTS SUBSTANTIFS, ADJECTIFS, PRONOMS, ARTICLE, &c.

Le nombre dans les verbes fait connoître si ce que l'on affirme se rapporte à une ou à plusieurs choses. Là le *singulier* & le *pluriel* se distinguent par les noms ou pronoms, qui sont les *nominatifs* ou plutôt les *subjectifs* du verbe, & par les terminaisons différentes que le verbe prend. Ainsi *je lis*, *tu dictes*, *Pierre admire* ; *nous lisons*, *vous dictez*, *les sots admirent*. *Je*, *tu*, *Pierre*, qui sont au *singulier*, nous font connoître que le verbe doit y être aussi. *Nous*, *vous*, *les*, montrent que le verbe est au *pluriel*. On connoît encore le nombre du verbe à la différence qui se trouve entre *lis*, *lissons* ; *dictes*, *dictez* ; *admire*, *admirent*.

Le *singulier*, tant dans les noms que dans les verbes, est donc le signe convenu pour marquer qu'on ne parle que d'une seule chose. Le *pluriel* est le signe institué pour marquer qu'il s'agit de deux ou de plusieurs choses. Il y a des noms qui n'admettent que l'un des deux nombres ; il y a des verbes *défectifs* qui manquent en certains temps du *singulier* ou du *pluriel*. C'est à leurs articles respectifs que nous les désignons dans ce Dictionnaire.

Il y a des Langues où l'on distingue plus de deux nombres : telle est la grecque, où les noms ont des

terminaisons fixées pour les occasions où l'on ne parle que d'une chose ; c'est *le singulier* : des terminaisons pour les cas où l'on parle de deux choses , c'est *le duel* ; & d'autres pour les cas où l'on parle de plus de deux choses , c'est *le pluriel*. Nous ne connoissons point le *nombre duel* en françois : le pluriel le comprend.

Nombre oratoire.

Le nombre , comme nous l'avons dit , est la réunion de plusieurs choses. Dans l'arithmétique , l'unité ne fait pas un nombre ; dans la Musique , il faut plus d'un temps pour faire une mesure ; une seule ligne ne fait ni symétrie , ni proportion dans la Géométrie : de même dans le discours , pour produire ce qu'on appelle *nombre oratoire* , il faut plus d'un mot ou plus d'un membre de période. Ainsi , comme l'on voit , le nombre ne peut être qu'entre plusieurs parties qui ont entr'elles quelque rapport d'égalité ou d'inégalité , de conformité ou de différence.

Le mot *nombre* pris en ce sens signifie , 1°. un espace ayant un rapport facile à saisir avec un autre espace ; ce qui fait la longueur des *phrases* & des *membres du discours* : 2°. la manière dont une phrase se termine ; ce qui fait une *chûte nombreuse* : 3°. le *mouvement* ; ce qui fait que l'on se hâte plus ou moins : 4°. le *rhythme* ; ce qui fait le *ped* , la *mesure*.

Premièrement , l'espace demande la symétrie & la proportion entre les phrases. La loi qui règle les espaces dans le discours nous vient sur-tout du besoin de respirer ; mais la Nature , qui fait toujours réunir l'agrément à l'utilité , nous fait trouver un charme flatteur dans les choses mêmes qui semblent n'être que pour le besoin.

Il y a trois sortes de repos qui peuvent terminer ces espaces , celui des objets , celui de l'esprit , celui de l'oreille. Le *repos des objets* se trouve fixé dans la circonscription qui sépare les objets l'un de l'autre , & les renferme. Ce repos est plus grand pour les uns , moins étendu pour les autres , selon leur nature & leur importance : à peu-près comme dans un tableau , les figures qui le composent tiennent plus ou moins d'espace , selon l'intérêt qu'elles apportent au total de l'ouvrage , & sont séparées les unes des autres par l'aboutissement des traits qui les peignent & les caractérisent.

Le repos de l'esprit s'accorde toujours avec celui des objets, quand l'esprit est un bon peintre, & qu'il fait bien dessiner les proportions. L'esprit a trois opérations, l'idée, le jugement, le raisonnement. Quand il se borne à l'idée, il y a un repos après l'idée; quand il veut juger, il y a un repos après avoir jugé; & dans le jugement composé, ou complexe, comme l'est le raisonnement, il y a des repos, des demi repos, des quarts de repos, qui se marquent dans l'écriture par la ponctuation. Les objets n'ont qu'une façon d'être; mais l'esprit a cent façons de les voir. Un exemple va éclaircir cette théorie: *Cette jeune plante, ainsi arrosée des eaux du Ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit.* (Fléchier.)

Il y a dans cette période un repos de l'objet après *plante*: l'objet est nettement déterminé; l'imagination se représente sans effort une plante jeune encore, & d'ailleurs désignée par ce qui précède dans le discours.

Il y a un autre repos de même espèce après *Ciel*; *ainsi arrosée des eaux du Ciel*, c'est une nouvelle forme ajoutée à l'objet, & qui fait comme un objet nouveau; c'est une seconde image. Ces deux repos sont aussi des repos de l'esprit, parceque ce sont deux coups de pinceau différents l'un de l'autre, & cependant liés ensemble.

Il y a de plus après *Ciel* un repos offert à la respiration, parcequ'il n'y a pas d'endroit plus commode pour respirer que celui où l'esprit s'arrête un instant, & où l'objet présente une idée complete.

Enfin il y a le *repos final* après *fruit*, & ce repos comprend toutes les autres espèces de repos: l'objet est complètement rendu; l'esprit a achevé son opération; l'oreille est arrivée au terme de la progression musicale de la phrase, & les poumons se dilatent en liberté pour reprendre leur ressort.

Les *repos de l'oreille* viennent après un certain espace, & sont comme autant de pauses après un certain nombre de temps parcouru; ils sont marqués dans la Musique, & ne peuvent varier que jusqu'à un certain point; autrement ils violenteroient la Nature. Une suite de sons qui n'auroit pas ces compartiments & ces divisions, seroit insoutenable, tant elle fatiguetoit. Ils viennent

après les phrases, les demi-phrases, les mesures, la symétrie des intervalles dans tous les styles, & après les rimes dans la Poésie, comme dans ces vers si connus :

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouis,

Il n'y a ici de repos que pour l'oreille, & ce repos n'est marqué que par la symétrie des intervalles. Ajoutez-y les deux vers suivants, les repos seront marqués par la symétrie des intervalles & par celle des rimes entrelacées ;

Du faux éclat qui t'environne
Serons nous toujours éblouis ?

Voilà les repos de l'oreille bien marqués, indépendamment de ceux des objets, de ceux de l'esprit, & de ceux de la respiration. Mais outre ces repos fixés par les rimes, il y en a encore, quoique moins sensibles, aux mystiches des grands vers : v. CÉSURE, HÉMYSTICHES-

La Prose n'a gueres en cela plus de liberté, que la Poésie n'en a dans les vers mêlés. On peut le voir par le morceau suivant de *Fléchier*, & par tous ceux qui sont véritablement nombreux :

Je me trouble, Messieurs ;
Turenne meurt :
Tout se confond :
La fortune chancelle :
La victoire se lasse :
La paix s'éloigne :
Les bonnes intentions des Alliés se rallentissent :
Le courage des troupes est abattu par la douleur,
Et ranimé par la vengeance :
Tout le camp demeure immobile :
Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite ;
Et non pas aux blessures qu'ils ont reçues,
Les peres mourans
Envoient leurs fils pleurer
Sur leur Général mort :
L'armée en deuil est occupée
A lui rendre les devoirs funèbres ;

Et la renommée ,
 Qui se plaît à répandre dans l'univers
 Les accidens extraordinaires ,
 Va remplir toute l'Europe
 Du récit glorieux de la vie de ce Prince ,
 Et du triste regret de sa mort.

Les espaces qui amènent ces repos si nombreux ne sont pas & ne doivent pas même être toujours égaux ; il faut les varier. Mais de toutes les combinaisons qu'on peut leur faire prendre , *l'ascendante* est celle qui marque le plus de dignité ; & la *renversée* , celle où il y a le plus de force & de vivacité réunies. On en peut juger par les exemples suivans :

Premier exemple.

H I C J A C E T.

Ce grand ,
 Ce conquérant :
 Cet homme tant vanté dans le monde ,
 Est ici couché sous la pierre & enféveli dans la
 poussière ,
 Sans que tout son pouvoir & toute sa grandeur
 puissent l'en tirer.

Second exemple.

Direz-vous que je me sentoisp coupable ?
 Mais ce que j'avois fait ,
 Bien loin d'être un crime étoit une très belle action.
 Que je craignois d'être condamné par le peuple ?
 Il ne s'est point agi de son jugement ,
 Et s'il m'eût jugé , je m'en serois tiré avec un dou-
 ble honneur.
 Que les gens de bien m'ont refusé leur appui ?
 Cela est faux.
 Que j'ai craint la mort ?
 C'est une injure.

Les repos de la respiration, & ceux des objets, sont ordinairement désignés par les virgules & par les points ; ceux de l'esprit & de l'oreille ne sont marqués dans l'écriture que quand ils tombent avec les autres ; & dans la

prononciation ils ne le font que par des inflexions de voix ou des interruptions presque insensibles, que le goût seul & la précision naturelle prescrivent à celui qui parle. C'est pour cela qu'il y a si peu de gens qui sachent lire de manière à se faire écouter avec plaisir. Cette précision est très difficile & très rare.

Tous les repos de l'oreille doivent se rencontrer au repos final & au demi repos : aux autres endroits il suffit du repos de l'objet ou de l'esprit. Le grand art est donc de proportionner les espaces aux forces de la Nature. S'ils sont trop longs, les poumons seront gênés, les objets seront entassés & confus ; l'oreille aura trop de peine à mesurer & comparer les distances. C'est le défaut qu'on peut reprocher aux longues périodes de Mainbourg, & à quelques réflexions morales de M. Rollin.

Si au contraire les espaces sont trop peu étendus, il faut haletter plutôt que respirer ; les objets sont hachés plutôt que séparés ; l'esprit est en faillie, plutôt qu'en action ; l'oreille est accablée par les retours de chûtes trop fréquents, plutôt qu'elle n'en est agréablement occupée. C'est pour cette dernière raison qu'on n'admet point de vers au dessous de six syllabes. C'est néanmoins ce défaut que plusieurs de nos Orateurs, tant sacrés que profanes, recherchent depuis quelque temps comme une beauté, au préjudice du bon goût, de l'Eloquence, & de la dignité.

Un troisième défaut qu'il faut éviter dans les repos ; c'est l'affectation. Ils déplaisent toujours quand ils sont trop brillants pour le genre où on les emploie. L'exemple suivant le fera sentir ; c'est un Disciple de l'Eloquence à qui l'on donne les principes de son Art. On lui dit en parlant des Orateurs :

Il faut que leur voix ,
 Propre en même-tems
 A maîtriser l'attention ,
 A exciter de grands mouvemens ,
 Puisse donner
 A la véhémence du discours ,
 La mâle vigueur ;
 A l'élévation des sentimens ,

La noble fierté ;
 A la vivacité de la douleur ,
 L'éloquente énergie
 Qui leur sont nécessaires
 Pour nous frapper ,
 Pour nous saisir ,
 Et pour nous pénétrer.
 Ce n'est pas assez qu'elle ébranle ,
 Il faut qu'elle transporte ;
 Ce n'est pas assez qu'elle impose ,
 Il faut quelle subjugue ;
 Ce n'est pas assez qu'elle touche ,
 Il faut qu'elle déchire.

Voilà ce qu'on peut appeller le luxe des nombres. On croit faire des merveilles en entassant symétrie sur symétrie, en mettant toutes ses pensées en compartiments ; & au lieu d'une élocution noble, libre & vigoureuse, on n'a qu'un style affété & un brillant puérole.

Secondement. On doit non-seulement songer à lier ; à ferrer les sons dans ses périodes, mais encore à les faire tomber de manière que la chute soit agréable pour l'oreille & pour l'esprit. Une phrase dès les premiers membres annonce son caractère & son ton, comme la Musique annonce son mouvement dès les premières mesures. Ce ton se continue en se modifiant, & prépare la chute.

Déjà frémissait dans son Camp
 L'ennemi confus & déconcerté :
 Déjà prenoit l'effor ,
 Pour se sauver dans les montagnes ,
 Cet Aigle , dont le vol hardi
 Avait d'abord effrayé nos Provinces.

M. Fléchier.

Quand les sons se trouvent liés ensemble par une juste mélodie, &, de plus, attachés à une finale vive & frappante, toutes les phrases sont des traits qui portent au loin, & qui pénètrent : les chutes sont comme des pointes acérées au bout d'une flèche ; elles donnent du poids, de la portée aux pensées, & en assurent la direction.

Donc un nouveau labour à tes armes s'apprête :
 Prends ta foudre , Louis , & vas , comme un lion ;
 Porter le dernier coup à la dernière tête
 De la rébellion.

A ne considérer que les chûtes dans ces quatre vers de Malherbe , il n'est rien de plus agréable ; & les plus célèbres Auteurs de l'antiquité n'ont pas de Strophes plus nombreuses. Il seroit à souhaiter que la métaphore fût sans défaut : voyez MÉTAPHORE.

Les chûtes sont symétriques par les rimes ; voilà pour les vers : elles sont nombreuses sans symétrie , selon la qualité des mots employés ; voilà pour tous les styles. Les penultiemes longues suivies d'un *e* muet , ont un son plus moëlleux , plus développé , comme dans *funèbre* , *éclore* , *charmante*. Les finales masculines ont plus de force & d'éclat ; il faut en faire le choix avec discrétion , selon que l'exige la matiere , la pensée , & la variété.

Quand l'Orateur est adroit , tout son art se réduit presque à écarter ce qui pourroit offusquer les nombres , & les empêcher de se montrer tels qu'ils sont. On peut le voir dans cet exemple de *Fléchier*.

Le Juste regarde sa vie
 Tantôt comme la fumée qui s'éleve ,
 Qui s'affoiblit en s'élevant ,
 Qui s'exhale , & s'évanouit dans les airs ;
 Tantôt comme l'ombre qui s'étend ,
 Se rétrécit , se dissipe ;
 Sombre , vuide , & disparoissante figure.

Rien n'est si nombreux & si harmonieux que les chûtes & les demi-chûtes dans cette période ; la plupart des nombres y sont imitatifs. Sans parler des mots *s'éleve* , *s'exhale* , *se rétrécit* , que d'art dans ces mots ajoutés à la fin des deux membres *dans les airs* : *sombre* , *vuide* & *disparoissante figure* ! Ces trois dernières épithetes , séparées par des demi repos , ont des finales féminines aussi-bien que le substantif qui les suit.

Troisèmement , le nombre , comme mouvement ,

consiste dans la lenteur ou la vitesse. Le discours roule comme l'eau : il se hâte quelquefois comme un ruisseau en murmurant ; ou il coule majestueusement , ainsi qu'un fleuve : quelquefois il s'élançe comme une eau jaillissante ; ou il se précipite comme une cataracte impétueuse.

En général , pour la perfection du style relativement au mouvement, il faut, 1°. que les choses s'arrangent de manière qu'elles se produisent successivement. 2°. Que les idées , les jugemens , & les raisonnemens , par une liaison naturelle , semblent s'attirer , & qu'elles se portent mutuellement vers le but de toutes les parties. 3°. Que les idées dans les énumérations & les détails tombent à coups vifs & précipités. 4°. Que certaines figures donnent , pour ainsi dire , des aîles au discours , comme la *conjonction* , ou de nouvelles secouffes à la pensée , comme la *répétition* , ou plus d'exercice à l'Auditeur , comme l'*interrogation* , qui le charge de répondre. 5°. Que les *breves* & les *longues* soient mêlées ; que la breve frappe la longue , & que la résistance de celle-ci semble irriter l'effort de l'autre. C'est par la distribution bien naturelle des espaces , des repos & des chûtes , que tous ces agréments sont portés à leur comble & à leur plus grande perfection.

De ce mouvement dépend le ton d'un Ouvrage. C'est au goût de l'Auteur à marquer celui qui convient , & à son génie à le lui donner. Tout ce que nous pouvons dire , c'est qu'il doit varier selon les sujets , les lieux , les personnes & les circonstances. On lit une Histoire tranquillement ; l'esprit se promene sans gêne ; il voyage comme dans un vaisseau. Mais un discours oratoire doit entraîner de force : l'argumentation & l'amplification sont impétueuses ; c'est une course prompte & hardie qui redouble d'effort & renverse tout ce qui s'oppose à la marche de l'Orateur.

Quatrièmement. Le *rhythme* est un espace terminé selon certaines loix ; le *mètre* est un rythme dont chaque partie est de plus remplie selon certaines loix. Supposons un rythme de deux temps ; de quelque façon qu'on le remplisse , & qu'on le tourne , il en résulte toujours deux tems ; le rythme ne considère que le seul espace

pris en lui-même : mais si cet espace est rempli de sons, comme il y en a de brefs & de longs, il en faudra plus ou moins pour le remplir ; ce qui produira différents mètres sur le même rythme. Par exemple un rythme de deux tems peut être rempli par deux longues, ou par une longue & deux breves, par deux breves & une longue, par une longue entre deux breves, ou par quatre breves. Voilà cinq especes de mètres sur un même rythme.

On a confondu ces mots, *pieds*, *mètres*, *rhythmes*, qui cependant, comme on voit, sont fort différents. Nous n'avons point de mètres proprement dits, quoique nous ayons les longues & les breves dont ils sont composés. La construction de notre Langue n'a pas assez de flexibilité pour nous assujettir à tels pieds déterminés dans toute la suite d'un Ouvrage.

Pour mieux entendre ce que c'est que *pieds*, *mètres*, *rhythmes*, *mesures*, il est essentiel de fixer la valeur & la signification du mot *temps*, puisque c'est le temps qui mesure les uns & les autres. Les temps sont donc comme les éléments des rythmes & des mètres. Un temps en général est une durée, de quelqu'étendue qu'elle soit. Dans le discours, on le réduit à une étendue à peu-près telle que le battement d'une montre ou celui du pouls. Si une syllabe longue se prononce en un temps, la breve se prononcera en un demi temps, la plus longue en un temps & demi, & la plus breve en un quart de temps.

Les tems composent les mesures & les rythmes, comme nous l'avons déjà dit. On peut réduire les mesures à celles d'un temps & demi ou de deux temps, ou de trois ou de quatre temps. La mesure de deux ou de quatre temps a une sorte de symétrie parallèle & carrée, dont on voit à peu-près les proportions dans les périodes de deux & de quatre membres. La mesure en trois temps a quelque chose de plus rond & de plus varié ; le retour de trois fait comme un cercle où l'esprit aime à s'exercer. Ce nombre a toujours paru si beau qu'il a été regardé comme un nombre consacré parmi les Orateurs ; c'est celui qu'ils emploient ordinairement pour étaler toutes les richesses de l'Eloquence. La mesure en un temps & demi a quelque chose de plus vif, de plus précipité, de plus inégal.

Si toutes ces discussions paroissent trop fines & trop recherchées, c'est que l'Eloquence ne réussit que par des ressorts secrets & imperceptibles, qui font presque toute sa force, & qu'on ne sauroit trop étudier. Si l'on oppose que les Auteurs les plus éloquents ont rarement eu connoissance de ces détails métaphysiques, nous répondrons que le génie leur tenoit lieu de maître. S'ils ont quelques endroits foibles, ce sont à coup sûr ceux où l'on ne retrouve pas l'exécution des principes que nous venons d'établir. Il seroit aisé de prouver que les Cicerons ne seroient jamais parvenus à un si haut degré de perfection, s'ils n'avoient pas fait de la nature & des principes de l'harmonie & du nombre, une étude aussi réfléchie & aussi profonde. Si l'on veut des connoissances plus détaillées sur cet objet important, on peut consulter le Cours de Belles-Lettres & l'Ouvrage sur la construction oratoire, par M. l'Abbé le Batteux; & si l'on veut des modeles, on peut lire les *Fléchier*, les *Bossuet*, les *Bourdaloue*.

NOMINATIF : voyez SUBJECTIF & CONSTRUCTION.

NOMS. Tout mot qui sert à désigner une chose est un nom; ainsi les infinitifs de nos verbes pourroient être regardés comme autant de noms. C'est sans doute par cette raison que plusieurs d'entr'eux prennent l'article, & deviennent en effet des noms. On dit le *boire*, le *manger*: c'étoit tout son *avoir*, dit la Fontaine, en parlant de la cognée du Bucheron.

Plusieurs participes & adjectifs deviennent aussi de vrais noms. Comme un grand nombre de choses n'ont pas de noms particuliers, on se sert pour les désigner, de noms accommodés ou empruntés: voyez TROPES.

Il y a un excellent Traité de l'origine des noms & surnoms par Gilles-André de la Roque. Paris, 1681.

On pourroit l'enrichir d'exemples tirés de l'Histoire. Souvent le nom de la Patrie a supprimé celui de la famille.

Il seroit bon de ne point changer les noms étrangers. Les noms latins de deux syllabes se changent rarement; Cependant Corneille a dit :

Il est des Assassins , mais il n'est plus de *Brute*.

pour de *Brutus* ; ce qui est d'autant plus blâmable , que le nom de *Brutus* n'est pas propre à être francisé.

Les noms latins de plus de deux syllabes prennent la terminaison françoise *Tacitus* , se dit *Tacite* , &c.

On dit le *Nom françois* pour *les François* , &c.

Le nom se dit pour la personne même. *La gloire de votre nom* , &c.

Nom se dit aussi relativement à une qualité , à une vertu morale. » Gloire , richesses , noblesse , puissance , » pour les hommes du monde , ne sont que des noms ; » pour nous , si nous servons Dieu , ce seront des choses : au contraire la pauvreté , la honte , la mort , » sont des choses trop effectives & trop réelles pour » eux ; pour nous ce sont seulement des noms.

Il signifie aussi réputation.

Ton nom est du Midi jusqu'à l'Ourse vanté.

Boileau.

Il signifie aussi *autorité*. *Les vexations se font souvent au nom du Roi , mais jamais de son aveu.*

Nom , en termes de droit , signifie obligation , promesse. *Il est subrogé à tous ses droits , noms & actions. Il lui a donné cette bague au nom de mariage.*

Les noms se divisent en *substantifs* & *adjectifs* : voyez ces articles.

NON , est une des particules assertives par négation : voyez PARTICULES.

NONOBTANT , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

NON PLUS , est une des conjonctions extensives : voyez CONJONCTIONS.

NOTRE , est un des adjectifs possessifs : voyez ADJECTIF.

NOUS , est le pronom personnel pour la première personne du pluriel. *Je* , *me* , ou *moi* en font le singulier : voyez PRONOMS.

NUIRE. Verbe neutre , irrégulier , de la quatrième

conjugaison. Il signifie faire tort. *La première & la plus belle de toutes les loix, est de ne nuire à personne.*

INDICATIF. *Présent.* Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. *Imparfait.* Je nuisois, &c. *Prétérit.* Je nuisis, &c. *Futur.* Je nuirai, &c. *Conditionnel présent.* Je nuirois, &c. IMPÉRATIF. Nuis, qu'il nuise, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je nuise, &c. *Imparfait.* Que je nuisisse. *Participe présent.* Nuisant, *indéclinable.* *Participe passé.* Nui : il n'a point de féminin. Les tems composés de ce verbe sont réguliers.

NUL, est un des *pronoms indéfinis* : voyez cet article au mot PRONOMS.

Il est aussi au nombre des *adjectifs pronominaux* ; voyez ADJECTIF.



O B J O C C

O, est une des voyelles de l'alphabet : voyez ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

O, est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

OBJECTIF. Dans la construction d'une phrase nous appellons *objectif* le nom qui exprime la chose attribuée ou affirmée par le verbe, enfin le nom qui fait l'objet de ce verbe : voyez CONSTRUCTION. C'est ce qu'on appelle communément le *régime direct du verbe* : voyez REGIME.

OBMETTRE ou OMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *ob*. Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui signifie envoyer, passer, échapper, oublier. *Ob* signifie à cause, au sujet, à l'occasion de . . . Ainsi *obmettre* signifie proprement échapper, oublier une chose dans l'occasion de la faire ou de la dire. *Je n'ai rien omis de ce que vous m'aviez ordonné. Ses distractions lui font souvent obmettre ce qu'il y a de plus essentiel dans les causes qu'il plaide. L'habileté consiste à ne rien obmettre de ce qui peut faire réussir nos desseins.*

OCCUPATION & SUBJECTION. L'occupation est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle consiste à prévenir une objection en se la faisant à soi-même & en y répondant. Exemple :

Cicéron étoit très jeune & ne faisoit que d'entrer dans la carrière du Barreau, lorsqu'il se chargea de défendre Roscius. Il y avoit au nombre des Juges d'illustres Orateurs, qui auroient pu être choqués de voir que le jeune Cicéron se fût chargé d'une cause si importante & si délicate. Il prévient ainsi ce reproche.

Je sens, Messieurs, quel doit être votre étonnement que j'aie osé élever ma foible voix au milieu de cette auguste assemblée, où je vois tout ce que Rome a de plus brillants Orateurs, & dont l'éloquence est soutenue par la force de l'âge & du génie.

La *subjection* ressemble beaucoup à l'occupation. C'est une question que l'Orateur se fait à lui-même ou à son adversaire, & à laquelle il ajoute la réponse qui est quelquefois plus forte que celle que l'adversaire pourroit donner. Voici un exemple de cette figure.

Est-on Héros pour avoir mis aux chaînes
 Un peuple ou deux ? Tibere eut cet honneur.
 Est-on Héros en signalant ses haïnes
 Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
 Est-on Héros en regnant par la peur ?
 Sejan fit tout trembler, jusqu'à son maître.
 Mais de son ire éteindre le salpêtre,
 Savoir se vaincre & réprimer les flots
 De son orgueil : c'est ce que j'appelle être
 Grand par soi-même ; & voilà mon Héros.

ODE. L'Ode est une piece de poésie en stances régulières, & dont le caractère propre consiste dans l'élévation & la noblesse, ou dans l'élégance & la naïveté.

Les figures & les grandes images sont l'essence de la première espèce d'Odes.

Les figures & les images naïves sont l'ame de la seconde.

Le premier usage de l'Ode a été de chanter les louanges des Dieux, & de célébrer les grandes actions des Héros. Tout ce qui approche de la majesté de ces sujets est de son ressort ; & c'est-là la première espèce d'Ode, qui traite aussi quelquefois des sujets importants sous des titres moraux, comme la douleur, la calomnie, la louange, &c.

Mais l'Ode a su dans la suite des tems descendre jusqu'aux amans & aux buveurs ; elle a appris à rire, à badiner au sein des plaisirs : mais elle n'a point perdu pour cela ce goût de parure & d'ornement qui lui est propre ; elle n'a fait que changer ses diamans contre des fleurs ; & c'est-là la seconde espèce d'Ode que l'on nomme souvent *anacréontique*. La première est toujours sublime ; la seconde est toujours riante. L'une & l'autre demandent également, mais d'une manière différente, cet enthousiasme, ce feu poétique, sans lesquels l'ou-

vrage seroit sans chaleur. Toute poésie qui n'échauffe point, qui ne ranime point l'esprit du lecteur, ne peut être une Ode.

La première règle de l'Ode est que le début en soit frappant, pour le genre sublime, & piquant pour l'anacréontique: souvent même dans le premier cas, ce début doit être un emportement subit & semblable à l'élan d'un aigle qui fend les airs, s'élève au-dessus des nues, se balance fierement en fixant le soleil, ou fond sur sa proie plus rapidement que l'éclair. Tel est entre autres, cette première stance de l'Ode de Rousseau sur l'aveuglement des hommes du siècle :

Qu'aux accens de ma voix la terre se réveille !
 Rois, soyez attentifs ! Peuples, ouvrez l'oreille !
 Que l'univers se taise, & m'écoute parler !
 Mes chants vont seconder les accords de ma lire ;
 L'Esprit Saint me pénètre, il m'échauffe, il m'inspire
 Les grandes vérités que je vais révéler.

Ce n'est pas que l'entrée doive toujours être si élevée ; souvent il y auroit impossibilité de soutenir un pareil ton. D'ailleurs il est peu de sujets assez grands pour comporter de tels éclats : mais il faut toujours commencer par des traits magnifiques & pompeux.

Dans les Odes anacréontiques, il faut entrer en matière par quelque tour agréable & naturel qui annonce le goût de l'ouvrage, & prévienne en sa faveur ; comme la première stance de l'*Inconstance pardonnable*, Ode anacréontique de M. de B.

Iris, Thémire & Danaé
 Ont envain reçu mon hommage ;
 N'en doutez point, belle Aglaé :
 Jamais mon cœur ne fut volage.



Iris parle si tendrement,
 Mon cœur est si foible & si tendre,
 Que je croyois même en l'aimant,
 Vous voir, vous parler, vous entendre.



Un sourire engageant & doux
 Bientôt m'enflamma pour Thémire;
 J'ignorois qu'une autre que vous
 Pût aussi siement sourire.



Danaé s'offrit dans le bain :
 Qu'on est aveugle quand on aime !
 Aux lys répandus sur son sein
 Je ne crus voir qu'Aglé même.



Ainsi dans les plus doux plaisirs ,
 Je cédois à vos seules armes ;
 Mon cœur n'éprouvoit de desirs
 Que par l'image de vos charmes.



Iris , Thémire & Danaé
 Ont en vain reçu mon hommage ;
 N'en doutez point , belle Aglaé :
 Jamais mon cœur ne fut volage.



La seconde regle de l'Ode , la plus difficile à suivre , est de soutenir le caractère & le ton du début dans toute la piece ; & même de faire en sorte , s'il est possible , que les beautés aillent toujours en croissant pour faire une impression durable & plus vive sur l'esprit du lecteur. Il n'est que trop ordinaire , aux jeunes Poètes surtout , de consumer tout leur feu dans les premières strophes , & de perdre haleine bien avant la fin.

La troisième regle de l'Ode , regarde l'emploi du sublime ou du gracieux. Le sublime est une idée ou un sentiment énergique , revêtu de termes convenables & précis ; & par énergie d'idée ou de sentiment , on entend l'impression profonde que l'un ou l'autre fait dans l'ame. La vérité , la nouveauté , sont deux qualités qui ne suffisent pas pour produire le sublime , mais que le sublime suppose. Le gracieux paroît être une idée ou un

sentiment purement agréable , & revêtu de termes élégans. Mais sans avoir trop d'égard aux définitions , qui sont toujours défectueuses quand eiles ont pour objets des choses qui participent de l'idée & du sentiment ; c'est dans la lecture goûtée & réfléchie des bons Auteurs , qu'il faut aller chercher ce qu'on appelle discernement & bon goût : ce n'est que par ces deux dernières qualités , qu'on peut sentir quels sont les sujets auxquels le sublime ou le gracieux peuvent convenir ; & de quel degré de l'un ou de l'autre chacun de ces sujets peut être susceptible.

Le style , la marche , les mouvemens sont bien différemment nuancés , quand on peint un vice , ou une vertu ; quand on loue un Héros , ou qu'on déchire un méchant ; quand on peint les grandeurs de l'Être Suprême , ou les attraits de quelque beauté séduisante ; quand on se livre au désespoir , ou aux tendres regrets ; qu'on est emporté par une passion violente , ou qu'on suit les penchans d'un tendre amour ou d'une douce amitié , &c. Nous pourrions pousser ce développement très loin : mais il faudroit encore renvoyer le lecteur aux regles du bon goût : heureux ceux qui l'ont reçu de la nature ! Boileau exprime une quatrième regle de l'Ode dans ce vers :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Ce beau désordre qui semble sortir de la regle , & qui est pourtant une regle lui-même , n'est pas aisé à bien expliquer. C'est un milieu , entre l'écart qui ne doit jamais être permis , & la marche uniforme , suivie & liée qu'on trouve dans les autres ouvrages. Il consiste premièrement dans la suppression des liaisons grammaticales & des transitions ordinaires ; en second lieu dans un changement subit de pensées. C'est un esprit vivement agité , surchargé en quelque sorte du nombre des idées qu'il a , & des sentimens qu'il éprouve ; il cherche à se soulager , & ne peut dire trop de choses à la fois. D'ailleurs , il est dans une sorte de transport ; il néglige & abandonne une foule de choses pour ne donner son attention qu'aux principales. Ainsi toutes ces idées moyennes qui servent à lier les autres , restent dans

Oubli. Le Poète paroît en quelque sorte peu d'accord avec lui-même ; il vous montrait un terme auquel il promettoit de vous conduire , & dans l'instant , vous vous sentez emporté vers un autre , sans pouvoir vous en défendre , ni vous plaindre de l'enchantement qui entraîne tout-à-la-fois votre cœur & votre esprit. Vous croyez être dans un labyrinthe : mais il faut cependant que le Poète vous laisse un fil pour vous retrouver ; fil imperceptible & délicat ; mais sûr & juste. Car si l'on apperçoit l'artifice , il devient sans effet ; & si l'Auteur vous égare parcequ'il s'est égaré le premier , vous ne prendrez pas pour talent ce qui n'est que foiblesse & défaut. Nous allons donner en exemple une Ode de M. Rousseau , qui peut servir de modele pour ces sortes de désordres poétiques.

*Ode sur le départ des Troupes Impériales pour la
Campagne de 1716 en Hongrie.*

Ils partent , ces cœurs magnanimes ,
Ces guerriers dont les noms chéris
Vont être pour jamais écrits
Entre les noms les plus sublimes.
Ils vont en de nouveaux climats
Chercher de nouvelles victimes
Au terrible Dieu des combats.



A leurs Légions indomptables
Bellone inspire sa fureur :
Le bruit , l'épouvante , & l'horreur
Devancent leurs flots redoutables.
Et la mort remet dans leurs mains
Ces tonnerres épouvantables
Dont elle écrase les humains.



Un Héros tout brillant de gloire
Les conduit vers ces mêmes bords ;
Où jadis ses premiers efforts
Ont éternisé sa mémoire.

Sous ses pas naît la liberté ;
 Devant lui vole la victoire :
 Et Pallas marche à son côté.



O Dieu , quel favorable augure
 Pour ces généreux fils de Mars !
 J'entends déjà de toutes parts
 L'air frémir de leur doux murmure !
 Je vois sous leur chef applaudi
 Le Nord vanger avec usure
 Toutes les pertes du Midi !



Quel triomphe pour ta patrie !
 Et pour toi , quel illustre honneur ,
 Ministre né pour le bonheur
 De cette mere si chérie !
 Toi . de qui l'amour généreux ,
 Toi , de qui la sage industrie
 Ménagea ces secours heureux !



Cent fois nous avons vu ton zèle ,
 Porter les pleurs de ses enfans ,
 Jusque sous les yeux triomphans
 Du Prince qui s'arme pour elle ;
 Et qui pl. in d'estime pour toi ,
 Attire encor dans ta querelle
 Cent Princes soumis à sa loi.



C'est ainsi que du jeune Atride
 On vit l'éloquente douleur
 Intéresser dans son malheur
 Les Grecs assemblés en Aulide ;
 Et d'une noble ambition
 Armer leur colere intrépide
 Pour la conquête d'Ilion.



Envain l'inflexible Neptune
 Leur oppose un calme odieux :
 Envain l'interprète des Dieux
 Fait parler sa crainte importune !
 Leur invincible fermeté
 Lasse enfin l'injuste fortune ,
 Les vents , & Neptune irrité.



La constance est le seul remede
 Aux obstacles du sort jaloux !
 Tôt ou tard attendris pour nous
 Les Dieux nous accordent leur aide.
 Mais ils veulent être implorés ;
 Et leur résistance ne cède
 Qu'à nos efforts réitérés.



Ce ne fut qu'après dix années
 D'épreuves & de travaux constans ,
 Que ces glorieux combattans ,
 Triompherent des destinées ;
 Et que loin des bords Phrygiens ,
 Ils emmenerent enchaînées
 Les veuves des Héros Troyens.

On sent que les Odes anacréontiques ne sont pas susceptibles des mêmes écarts , parcequ'elles ne peuvent avoir la même impétuosité.

Quant à l'expression de l'Ode , elle doit être la plus figurée , la plus vive , la plus précise & la plus choisie qu'il est possible. Les moindres négligences , celles mêmes qui seroient tolérables dans les autres Poèmes ne le sont jamais dans l'Ode.

Nous ne pouvons au reste qu'indiquer légèrement les principales regles : car les finesses de l'art sont infinies , très cachées & peu aisées à expliquer ; elles ne peuvent s'apprendre que par la lecture des bons modeles ; ou pour mieux dire elles ne sont que le fruit du goût & du

sentiment. Que sont au prix de cela tous les préceptes du monde ! *Voyez STANCES.*

OFFRIR. Verbe actif irrégulier , de la seconde conjugaison. Il vient de deux mots latins , du verbe *ferre* , qui veut dire *porter* , & de la préposition *ob* , qui signifie *devant*. Offrir dans son étymologie , signifie donc *porter devant* , mettre devant , présenter quelque chose. *Offrir de l'argent , des services , son bras , &c.*

Il est aussi réciproque. *Il s'offre à combattre pour moi , Quel spectacle s'offre à mes yeux !*

Il est aussi quelquefois réciproque & impersonnel. *Il s'offre une belle occasion. Il s'offre de grandes difficultés. Il s'est offert de grands obstacles.*

INDICATIF. *Présent.* J'offre , tu offres , il offre ; nous offrons , vous offrez , ils offrent. *Imparfait.* J'offrois , &c. *Prétérit.* J'offris , &c. *Futur.* J'offrirai , &c. *Conditionnel présent.* J'offrirais , &c. **IMPERATIF.** Offre , qu'il offre ; offrons , offrez , &c. **SUBJONCTIF.** Que j'offre , &c. *Imparfait.* Que j'offrisse , &c. *Participes.* Offrant , offert , offerte.

Les temps composés sont réguliers.

OH ! est une des particules exclamatives & acclamatives : *voyez PARTICULES & CONSTRUCTION.*

OMETTRE : *voyez OBMETTRE.*

ON , est un des pronoms personnels pour la troisième personne : *voyez PRONOMS.*

On figure encore parmi les *pronoms indéfinis* : *voyez cet article au mot PRONOMS.*

ONOMATOPÉE , est une figure de diction. Onomatopée signifie en grec formation , expression d'un mot. Quand un terme exprime la chose qu'il signifie , on dit que c'est par onomatopée : par exemple , le *glouglou* de la bouteille , le *cliquetis* des armes , le *bélement* des moutons , le *tricotrac* ; *tra tra tra* , qui exprime le trot du cheval.

Je ne fais pourquoi l'on a fait de ces expressions une figure de Rhétorique , puisqu'elles se prennent dans le sens propre. Seroit-ce parcequ'elles font image ?

OPERA. Tout ce que nous avons à dire ici des Opéras Tragiques ou Comiques , c'est que dans les morceaux Lyriques ou de chant , la versification des premiers se rapporte à celle des *Odes* , & que celle des se-

onds est semblable à celle des *Chansons* : voyez ces mots.

OPTATIF. C'est un mode destiné à marquer le désir ; mais nous ne l'avons point dans notre Langue ; il y a été fondu avec le *subjonctif* : voyez ce mot & les articles MODES & CONJUGAISON.

OR, est une des conjonctions transitives : voyez CONJONCTIONS.

ORAIISON. Ce mot, en termes de Grammaire, signifie discours. On compte communément huit parties d'oraison ou du discours ; savoir l'*article*, le *nom*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, & l'*interjection* ; à quoi on peut joindre, comme une neuvième partie d'oraison, le *participe*, ainsi nommé parcequ'il participe en effet de la nature des verbes & de celle des noms adjectifs : voyez MOTS.

OR SUS : voyez PARTICULES.

ORTOGRAPHE. C'est l'art d'écrire la parole suivant l'usage ; c'est-à-dire, de la peindre par les caractères établis, & suivant les loix prescrites. » Etoit il possible, » dit M. Girard, que la parole, si naturelle à l'homme, » & d'une si douce ressource tant pour ses besoins que » pour ses plaisirs, restât dans les bornes étroites que » renferme la communication qu'il peut y avoir entre » le sens de l'ouïe & la portée de la voix ? Non, le » sourd a cherché à s'entretenir par l'œil, ne le pouvant » par l'oreille ; le solitaire, dans la fuite même de tout » commerce avec l'espèce humaine, n'a pu se priver » d'une compagnie parlante ; l'absent n'a pas voulu » ignorer ce que sa présence lui auroit appris ; l'amitié » & l'intérêt ont cherché à instruire les personnes éloignées, de ce qui se passoit sous nos yeux ; le Héros & » l'Homme de Lettres n'ont rien voulu perdre de la réputation qu'ils croyoient mériter chez la postérité » comme chez les Etrangers. On a donc trouvé l'art » d'étendre la communication de la parole, en la peignant & la rendant transportable en tous lieux. Cet » art consiste dans des caractères diversement dessinés, » & constitués symboles des sons, des articulations, & » de tous les accessoires de la prononciation, soit mouvement, soit repos,

» La main forme ces caractères, dans le même ordre
 » qu'observent les organes de la bouche pour l'exécu-
 » tion de ce qu'ils doivent faire entendre, & presque
 » avec la même facilité. Elle les assemble de façon que
 » leur proximité offre les images des mots, dont la dis-
 » tinction se fait voir par de petits espaces laissés en-
 » tr'eux. Ces mots placés à propos concourent avec
 » leurs voisins à faire dans la dernière précision le ta-
 » bleau de la parole, & par conséquent celui de la pen-
 » sée. L'aspect d'un écrit anime l'ame, la fait agir, &
 » pour ainsi dire, vivre par le ressort de la curiosité.
 » Elle n'est plus seule dès qu'elle lit, & moins encore
 » quand elle travaille à se faire lire.

Rien n'étoit originairement plus arbitraire que le
 choix & la destination particulière de chaque caractère.
 On pouvoit aussi-bien attacher le son que nous appel-
 lons *a* à la figure *b*, qu'à la figure *a*. Mais dès qu'une
 fois ce choix & cette destination ont été fixés, l'arran-
 gement de ces caractères entr'eux a eu des principes in-
 variables, & par conséquent des loix certaines. Dès
 qu'il a été arrêté & convenu qu'on se serviroit des ca-
 ractères *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, &c., pour les sons que nous
 leur donnons, il a fallu pour chaque mot les lettres
 que nous y voyons, & arrangées dans l'ordre que nous
 leur faisons garder. On ne peut, par exemple, écrire
amour que par le moyen d'un *a*, d'un *m*, d'un *o*, d'un *u*,
 & d'un *r*, disposés comme ils le sont. D'autres lettres,
 ou un autre arrangement, feroient un autre mot, &
 fourniroient d'autres sons.

Ce principe paroîtroit devoir être sans exception,
 tant il est raisonnable. On verra cependant que quoique
 vrai dans sa généralité, il se trouve, dans l'application
 particulière, contredit en mille circonstances différen-
 tes.

Pour peindre fidelement la parole, ce n'étoit pas assez
 des caractères qu'on nomme *alphabétiques*, ou *lettres de*
l'alphabet. Ces premiers caractères n'étoient pas égaux
 en nombre aux sons simples dont les mots sont compo-
 sés. On a donc fait servir le même caractère à plusieurs
 sons différents; dès-lors il a fallu quelque autre marque
 qui fixât le son que telle lettre devoit avoir en telles

circonstances, en telles syllabes. Plusieurs mots ou demi mots se sont souvent trouvés réunis en un seul, & cette réunion a dû avoir quelque chose qui l'annonçât aux yeux. Les mêmes lettres réunies ont souvent pu former des sons différents, selon que l'on n'en formoit qu'un seul, ou qu'on les prononçoit séparément, il a fallu noter cette séparation dans les cas où elle avoit lieu.

Quelquefois on retranche certaines lettres dont la prononciation s'éteint dans celle des lettres voisines; mais en les omettant, il faut cependant en avertir le Lecteur par quelque signe, afin qu'il puisse plus aisément les suppléer. Enfin quoique dans un discours toutes les idées, toutes les pensées soient enchaînées les unes aux autres, elles ne se tiennent pas toutes également de près. Cette liaison moins grande ou plus étroite se montre dans le parler, aux repos que prend celui qui parle, & aux inflexions de sa voix. Dans l'écriture il a fallu quelque moyen d'indiquer le lieu de ces différents repos, & de ces inflexions différentes; & pour tout cela on inventa les accents, la cédille, le tiret, les points de division, l'apostrophe, & la ponctuation. On compte encore la parenthèse, qui est composée de deux barres, entre lesquelles on place quelques mots ou quelques pensées, qui sont nécessaires à l'intelligence de tout ce qui regarde le discours, & qui cependant n'entrent point dans l'ordre de la construction. Plusieurs Auteurs ajoutent les points d'omission, qui servent à marquer qu'il y a quelque chose d'omis, soit par retenue, soit parceque la vivacité de la passion empêche de dire tout ce que l'on sent, & emporte l'esprit vers d'autres idées avant que les premières soient entièrement exprimées; enfin l'apostille ou les guillemets se mettent au commencement de toutes les lignes dans lesquelles l'Auteur cite des phrases qui ne sont pas de lui.

Nous n'avons que vingt-cinq caractères alphabétiques, *a, e, i, o, u, y, b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, j, v, & z*. On n'y compte pas pour l'ordinaire le caractère *Ë*, qui diffère de tous les autres, en ce qu'il représente en même-temps une voyelle & une consonne unies, & ne s'emploie que pour la conjonction *et*. Nous ne parlons pas non plus des caractères *æ*,

e, *ch*, *y*, *l* & *gn* mouillés. *Æ* est aujourd'hui proscrit, sans exception de tous les mots de notre Langue. On ne lui laisse pas même le droit de figurer dans les noms propres tirés des Langues étrangères, dans lesquels il étoit employé; ainsi nous écrivons *Enée*, quicque les Latins, d'où nous vient ce mot, aient toujours écrit *Æneas*.

Æ n'a point d'autre son que celui de *e* simple: on s'en sert beaucoup, & surtout devant *u* dans les sons simples que nous exprimons par *eu*. Ainsi l'on écrit *vœux*, *sœur*, *mœurs*, *chœur*, *cœur*, &c. Cependant aujourd'hui quelques Grammairiens le bannissent de toute la Langue, excepté du mot *cœur*, où il affermit l'articulation du *c*, qui ne devoit point différer de celle de *f* dans *sœur*, si cet *o* muet n'étoit devant l'*e*. Mais quand même on voudroit le conserver par-tout où nos ancêtres l'employoient, ce n'est qu'un caractère double, composé de deux d'entre ceux que nous avons comptés. Il en est de même de *ch*, soit qu'il soit l'expression d'une articulation grasse & sifflante, comme dans *il chercha*, soit qu'il ne représente que le son dur du *k*, comme dans *chœur*. On doit dire la même chose de *gn*, lorsqu'il est mouillé & gras, comme dans *gagner*. Pour *y* & *l* mouillés, tels qu'ils sont dans *Royaume* & *travail*, s'ils représentent dans ces mots, comme nous en convenons, des sons différents de ceux qu'ont les mêmes lettres ailleurs (dans *syllabe*, par exemple), il n'en est pas moins vrai que ce sont toujours les mêmes caractères, & qu'on ne peut en conséquence leur donner des noms différents. Nous nous contenterons donc dans les articles où l'occasion s'en présentera, de dire, *y*, *l*, quand ils ne peindront que leurs sons ordinaires, *y mouillé*, *l mouillé*, quand leurs sons seront tels.

Il se présente à cette occasion une autre dispute entre les Auteurs des Grammaires; c'est de savoir si *y*, qui est originairement voyelle, ne devient pas consonne, quand il est mouillé. Pour décider, il n'y a qu'à examiner si les sons mouillés sont des voix simples, ou si ce sont des articulations qui ne puissent jamais être prononcées qu'avec quelque voyelle qu'elles modifient, qu'elles articulent, qu'elles mouillent. On verra, pour peu qu'on veuille faire cette observation, que tout son

mouillé est une articulation, & non une voix, & que par conséquent les caracteres qui représentent les sons mouillés sont de vraies consonnes; d'où il s'ensuit que *y* mouillé est une consonne, aussi-bien que *b*, *f*, &c. Cependant le même caractère n'en est pas moins voyelle ailleurs. Bien plus, dans les mots mêmes où il devient consonne, parcequ'il y représente un son mouillé qui est une articulation, il reste encore voyelle, parcequ'il sert à *y* représenter une voix simple.

Un seul exemple va éclaircir cette remarque. Dans *Royaume*, l'*y* entre dans la première & la seconde syllabe; dans la première il donne à l'*o* le son de *ouè*. S'il n'influoit en rien sur cette syllabe, on prononceroit *ro*; ce qui ne se fait pas. En séparant donc les syllabes de ce mot, *y* sera dans la première tranche, *Roy-aume*. Or cet *y* ne servant qu'à former avec l'*o* la diphthongue *oi*, est une voyelle, puisqu'il n'y a que les voyelles qui servent à composer les diphthongues. Mais le même *y* sert à articuler le son *au*, qui forme la seconde syllabe de *Royaume*, *Roi-yau-me*; & dans cette seconde syllabe; il est nécessairement consonne. Au reste cette distinction, quoique réelle, utile, & fondée, ne nous a néanmoins pas paru exiger que l'on distinguât dans l'ordre alphabétique deux *y*. Il est encore un autre caractère, *h*, lequel souvent n'est qu'un signe étymologique, qui n'influe en rien sur les sons; d'autrefois il ne tient lieu que d'une aspiration; & quelquefois enfin il change le son du *c*, qui marche avant: les uns veulent mettre ce caractère au nombre des lettres; d'autres le veulent relever parmi les accents. Il nous semble qu'il est une véritable lettre, & une vraie consonne, non-seulement parcequ'il exprime, conjointement avec le *c*, une articulation grasse & sifflante, mais aussi parceque seul il peint souvent une aspiration forte, qui n'est point un son par elle-même, & qui exige nécessairement en conséquence une voyelle qu'elle puisse modifier & articuler.

Des vingt-cinq lettres dont nous venons de parler; les six premières sont voyelles, & les dix-neuf autres consonnes; & c'est des différentes combinaisons des unes & des autres, que sortent tous les signes du nombre

infini de sons différens qui composent les mots de la Langue françoise. Quand nous disons au reste que tel caractère ou telle lettre est *voyelle* ou *consonne*, cela signifie qu'elle est le signe ou d'une voix simple, ou d'une articulation. Mais souvent on emploie les mêmes mots *voyelle* & *consonne*, pour exprimer les idées qu'expriment les mots *voix* & *articulation*. Cela ne doit pas ordinairement causer d'erreurs considérables, parceque le sens fait toujours assez sentir si l'on parle du son simple ou articulé, ou du signe qui le représente à nos yeux. Mais en prenant les mots *voyelles* & *consonnes* pour les mots *voix* & *articulation*, il arrive que l'on trouve bien plus de six voyelles, puisque nous en pouvons compter au moins dix huit, & qu'il est des Grammairiens qui en comptent plus de vingt. Cette seule observation fait déjà sentir que notre orthographe doit avoir de grandes difficultés; mais il en naît de beaucoup d'autres sources: indiquons sommairement les principales.

1°. Le nombre des caractères n'égalant pas à beaucoup près celui des sons simples, il a fallu attacher au même caractère l'effet de peindre aux yeux des sons tout différens. Tels sont nos trois *e* qu'un même caractère représente.

2°. Souvent pour des raisons d'analogie ou d'étymologie, un même son s'exprime par différens caractères; tel est le son de l'*è* ouvert, qui se marque par *é* dans *tête*, par *ais* dans *jamais*, par *ei* dans *peine*, &c. Tel est le son du *e*, qui s'écrit par un *e* dans *Cicéron*, par *ff* dans *commission*, par *t* dans *transition*, &c.

3°. Dans l'orthographe des mots on trouve quantité de lettres qui ne sont point dans leur prononciation; & cela s'est fait, soit pour distinguer les genres & les nombres dans les noms, soit pour marquer les nombres & les personnes dans les verbes, soit enfin par étymologie & analogie, ou parceque l'usage en a fait une loi. C'est ainsi qu'on écrit *cruel*, *cruels*, *cruelle*, *cruelles*, pour les singuliers & pluriels des deux genres; je *voulois*, il *vouloit*, ils *vouloient*, &c.

4°. Il est un très grand nombre de mots où une même consonne se redouble: autrefois même on redoubloit aussi les voyelles; ce qu'on ne fait plus aujourd'hui, si

ce n'est pour *y* ou *i*, quand la prononciation l'exige. Mais si cette réduplication d'une même consonne dans une syllabe, est quelquefois nécessaire pour une prononciation plus expressive, plus articulante, plus forte, combien de fois aussi ne met-elle aucune différence entre les mots où elle se trouve, & les semblables où elle n'est pas ? Combien de mots qui renferment une syllabe toute pareille à celle qui fait ailleurs redoubler la consonne, & qui néanmoins suivent une pratique contraire ? Enfin les règles qu'on nous donne à suivre dans cette partie de notre orthographe, sont quelquefois contredites par de graves Auteurs ; toujours elles sont sujettes à des exceptions sans nombre, à des exceptions qui demanderoient d'autres règles, & pour lesquelles nous n'en avons point.

Ce défaut que nous reprochons aux règles de l'orthographe françoise, n'est pas seulement dans celles qui traitent de la réduplication des lettres ; on le retrouve dans presque toutes les règles qui ont pour objet ou de fixer & déterminer toutes ces variations de sons différens représentés par les mêmes caractères, & de différens caractères représentant les mêmes sons, ou de marquer les bornes précises que l'usage a prescrites à l'autorité de l'étymologie & de l'analogie, ou enfin de régler les lettres qui étant oiseuses dans la prononciation, se doivent écrire pour marquer les nombres, les genres & les personnes.

Sur tous ces objets, la Langue nous offre une inconstance, ou du moins des oppositions, des différences qui étonnent autant qu'elles embarrassent. Souvent on trouve des règles contredites par d'autres règles, & l'usage encore contraire en bien des occasions aux unes & aux autres. Ajoutez à toutes ces difficultés celles qui naissent des différends qui partagent les Auteurs sur cette matière. Les uns suivent avec scrupule l'orthographe qu'on appelle *ancienne* ; les autres préfèrent la *moderne* ; quelques-uns s'en forment une particulière & toute neuve : de sorte que sur un très grand nombre de points, on est partagé entre quatre ou cinq méthodes différentes.

Sans prétendre terminer toutes les disputes des Grammairiens sur l'orthographe, nous croyons devoir donner

Ici un coup d'œil sur les principales raisons qui les divisent, & établir à cet égard les principes que nous suivons.

Le premier principe que tout le monde admet, ou doit admettre, c'est que l'usage est seul maître de la Langue, & qu'il doit également décider de la parole & de l'écriture. Mais il faut avoir une idée nette & précise de ce que l'on appelle *usage*; savoir en quoi il consiste, & de qui il dépend. *Usage* se dit de tout ce qui est usité, ou le plus usité; ainsi la manière de parler & d'écrire la plus usitée dans une Nation, est ce qu'on appelle *usage* de la Langue de cette Nation. Mais en chaque Nation & pour chaque Langue, il y a, de l'aveu de tout le monde, un bon & un mauvais usage. Bien plus, il n'y a qu'un bon usage, & il y en a mille mauvais, parcequ'il n'y a qu'une façon de parler & d'écrire bien une Langue, & qu'il y en a mille de l'écrire & de la parler mal.

Dans les points sur lesquels il y a division, la raison exige que l'on s'en rapporte à ceux qui sont plus instruits, plus éclairés sur la chose dont il s'agit, & qui en même-temps sont en plus grand nombre. Les gens d'un rang plus élevé, toutes choses d'ailleurs étant égales, doivent aussi avoir plus d'autorité que les autres en ce qui concerne la Langue parlée, puisqu'ils doivent mieux sentir les agréments du langage, en mieux connoître la perfection, en mieux saisir le génie, en mieux suivre les loix, soit à raison de leur éducation, qui est ordinairement plus parfaite, soit à cause des sociétés plus polies qu'ils ont toujours fréquentées. Ainsi l'usage pour la Langue parlée consiste moins dans la pratique du gros de la Nation que dans celle des gens instruits & bien élevés. Si ces derniers sont partagés & suivent des méthodes différentes, ceux qui sont attachés ou fixés à la Ville, où il y a plus d'étude & plus de gens de distinction, doivent l'emporter sur ceux qui ont eu moins de secours.

Mais s'il s'agit de la langue écrite, ce ne sera plus d'après ceux qui la parlent, mais d'après ceux qui l'écrivent, qu'il faudra se régler: or il y a parmi les Auteurs les mêmes divisions à faire que parmi les habitans d'un pays; les uns sont *peuple*; les autres méritent plus ou moins de considération. Ceux qui écrivent sur la langue, devant l'avoir étudiée plus à fonds, doivent avoir le

le premier rang. S'il est entr'eux un corps particulièrement consacré à cette étude, son autorité sera plus grande encore. Les livres qui traitent des sujets de littérature, & les ouvrages qui ont la réputation d'être écrits avec soin pour ce qui concerne le langage, viendront après. Mais il y a une foule d'Auteurs estimés pour leurs ouvrages, qui cependant sont presque sans crédit pour cette partie, parceque les sciences & les matieres qu'ils ont traitées n'ont point de rapport à la langue, ou que leur réputation à cet égard n'est pas assez bien établie. Un homme peut être un savant, un génie, un grand homme, & cependant ne pas savoir sa langue autant que bien d'autres d'un mérite au-dessous du sien. Dans les langues mortes on choisit les Auteurs du siecle qui est réputé le plus éclairé; & pour les langues vivantes, on se fixe à ceux du siecle où l'on vit.

L'autorité de l'usage étant reconnue, & son idée bien fixée; il semble que tous les sujets de dispute ou de doute sur la langue doivent être décidés sans peine. Cependant, il y a quelquefois des opinions opposées qui partagent tellement ceux sur le sentiment desquels les autres doivent se régler; les Auteurs de l'un & de l'autre parti posent des principes qui paroissent si vrais & si justes, qu'on ne sait plus de quel côté se ranger. C'est ce qui arrive aujourd'hui pour notre ancienne orthographe, c'est-à-dire, telle qu'elle étoit il y a un siecle, & la nouvelle, telle qu'on la voit dans un grand nombre d'écrits de nos jours. Celle-ci s'applique sur-tout à retrancher les lettres doubles qui ne se prononcent pas, & quantité d'autres lettres qui ne se prononcent jamais quoique simples; elle consiste à écrire, par exemple; *les homes, le tems, apeler, étoner, persone, ataquer*; &c. au lieu de, *les hommes, le temps, appeller, étonner, personne, attaquer*, &c. quelques-uns même veulent qu'on écrive, *j'avais ou j'avès, français ou francès*, pour, *javois, françois*, &c. Si cette orthographe avoit pour elle le plus grand nombre des suffrages, il n'y auroit pas à balancer, parcequ'alors l'autorité de l'usage termineroit le différend. Mais on voit encore au moins la moitié des Ecrivains garder l'ancienne méthode sur la plupart des articles litigieux.

Les partisans de la nouvelle orthographe, & entr'autres l'Auteur de l'ouvrage intitulé : *Equivoques & Bizareries de l'orthographe françoise*, soutiennent que l'on doit écrire comme on parle ; que c'est un service à rendre à notre langue, que de la débarrasser de toutes les lettres inutiles qui la surchargent, & de toutes ces expressions différentes des mêmes sons, qui l'embarrassent. Leurs adversaires objectent d'un autre côté les avantages de l'étymologie que la nouvelle méthode fait disparaître dans notre écriture.

S'il nous est permis de dire ce que nous pensons sur ces principes, nous ferons observer, d'après le Pere Buffier, qu'à la vérité certaines langues ont une orthographe beaucoup plus embarrassée & plus difficile que d'autres ; que si l'on avoit précisément autant de caracteres divers dans l'écriture que de sons différens dans la prononciation, en sorte que chaque caractère particulier désignât toujours le même son particulier, l'orthographe en seroit beaucoup plus commode &, ce semble, plus naturelle. Nous ajouterons même avec M. Duclos, qu'il seroit avantageux non-seulement que chaque son eût son caractère ; mais que celui-ci ne pût jamais être employé que pour le son auquel il auroit été destiné, & que jamais il ne le fût inutilement ; qu'il est probable que tel fut l'état de l'orthographe, à l'invention de l'écriture, lorsqu'un génie heureux & profond sentit que le discours, quelque varié & quelque étendu qu'il fût pour les idées, n'étoit pourtant composé que d'un assez petit nombre de sons ; & qu'il ne s'agissoit que d'assigner à chacun un caractère représentatif. Il est probable qu'alors l'alphabet fut complet, & que si l'on n'inventa pas plus de caracteres, c'est parceque les sons de la langue de ce génie supérieur n'en exigeoient pas davantage ; puisqu'après le coup de génie qui lui fit concevoir que les sons d'une langue pouvoient se décomposer & se peindre par des figures de convention, il ne lui en coûtoit qu'un peu d'attention pour égaler le nombre de celles-ci au nombre de ceux-là. Mais cette orthographe qui avoit été parfaite à sa naissance, commença à s'altérer, lorsque pour des sons nouvellement aperçus, ou nouvellement ajoutés aux anciens, on fit

des combinaisons des caractères connus, au lieu d'en instituer de nouveaux; le mal empira, & il n'y eut plus rien de fixe, lorsqu'on fit des combinaisons inutiles & par conséquent vicieuses, pour des sons qui avoient déjà leurs caractères propres établis, & lorsqu'on employa ces caractères & ces combinaisons dans des mots où la prononciation n'indique aucun des sons qu'ils peuvent représenter; c'est cette corruption de l'orthographe, ajoute M. Duclos, qui rend aujourd'hui l'art de la lecture si difficile, que l'on peut dire: quiconque sait lire, fait le plus difficile de tous les arts.

Mais si tous les aveux que nous faisons ici, nous font souhaiter d'avoir une orthographe moins embarrassée, plus simple, plus uniforme que la nôtre; nous ne croyons pas pour cela qu'il soit permis à chacun d'en établir une à son gré, quelque grands que les avantages en paroissent être. Nous trouvons au contraire qu'on fait en cette occasion un très grand abus de cette maxime dont on veut se prévaloir, *qu'il faut écrire comme on parle*. Car qu'est-ce qu'écrire comme on parle, sinon peindre les sons que l'on prononce, par les lettres que l'usage a destinés à cette peinture? Or si l'usage a destiné, par exemple, les lettres *ain* pour écrire le son *ain* dans *certain*; *ein* pour le même son dans *dessein*, *aim* pour *faim*, & *in* pour *fin*, peut-on dire qu'on emploie les caractères marqués par l'usage, si on détruit, ou si l'on renverse l'orthographe reçue de ces mots différents?

Les lettres sont d'elles-mêmes indifférentes pour tous les sons; elles n'en peuvent indiquer qu'autant que l'usage l'ordonne, & que comme lui-même l'a réglé. Quand donc cet usage a une fois décidé qu'un mot devoit s'écrire d'une façon, qu'un son dans telles circonstances ou dans tel mot prendroit tels caractères; on ne peut en employer d'autres, sans embarrasser tous les lecteurs, sans manquer à l'usage, & sans cesser d'écrire comme on parle. Ce principe essentiel à l'orthographe de toute langue, sera facile à saisir à quiconque voudra réfléchir sur ce que les lettres n'ont de rapport aux sons, que comme les sons en ont aux idées, c'est-à-dire, qu'autant que l'usage l'ordonne. De-là il s'ensuit

que si par la suite l'usage admettoit une orthographe plus simple & plus aisée que la nôtre ; ce seroit un bien, un avantage réel ; mais que jusqu'à ce qu'il fasse une loi de ce mieux que nous souhaitons , il ne nous est pas permis d'en suivre la méthode ; que du moins ceux qui le font , sont précisément à l'égard des autres , comme si l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend point , sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend. Il peut arriver par la suite qu'ils réussissent à faire pencher la balance de leur côté, & qu'ils fassent recevoir leur orthographe ; si cela arrive , ils auront rendu à la langue & à la nation un service proportionné aux avantages de leur orthographe sur l'ancienne. Mais ils ne s'exposent pas moins à la critique , & à toutes les suites d'une démarche hardie qui peut n'avoir pas le succès qu'ils en attendent.

On le voit , nous n'opposons que la loi de l'usage à ceux qui s'écartent de l'orthographe reçue ; c'est que nous n'en connoissons pas d'autre. Nous osons l'avouer ici , & nous le faisons sentir en bien d'autres endroits , nous sommes peu touchés de tout ce qu'on dit en faveur de l'étymologie , qui est cependant le grand appui des partisans de l'ancienne orthographe. Nous sommes à l'égard de notre langue , à-peu-près comme si elle ne venoit d'aucune autre , que nous en eussions nous-mêmes inventé tous les mots , & que nous leur eussions librement attaché l'idée qui leur convient selon notre usage. Que m'importe que l'écriture de tel mot me fasse connoître qu'il vient du grec ou du latin , si d'ailleurs j'en connois bien la signification ? Et si je ne la connois pas , n'est-il pas plus facile , plus naturel , & plus court , de la chercher dans l'usage que dans une langue étrangère ? Ceux qui veulent tout sacrifier à cette étymologie , sont semblables à un homme qui prétendrait que nous devons nous habiller à la Phrygienne , parceque , dit-on , nous descendons d'une Colonie des Troyens. Pourquoi embarrasser la langue de tout cet attirail étranger ? Pourquoi la défigurer par ces traits qui ne sont pas les siens ? Nous ne devons chercher qu'à nous faciliter l'usage de nos mots , quelqu'en soit l'origine , & cela autant que l'usage le permet ;

comme nous ne devons nous habiller que selon notre goût & notre commodité, autant que la mode reçue le souffre.

D'ailleurs combien n'avons-nous pas de mots qui nous viennent des Grecs & des Latins, & auxquels nous attachons une idée toute différente de celle qu'ils y attachoient? Qu'on en juge par le seul mot *indifférent*. Quand vous saurez qu'il vient de l'adjectif latin, *indifferens*; & que vous aurez bien examiné, bien recherché ce que ce dernier signifioit dans la bonne latinité; quel sera le fruit de vos peines? une idée fautive. Vous trouverez que *indifferens*, signifie une chose qui n'est pas différente d'une autre, qui lui est égale & ressemblante; tandis que, *indifférent* se dit d'une personne qui n'a ni souhait ni crainte d'une chose, qui n'a pour cette chose ni désir ni répugnance, ni amour, ni haine; ou bien d'une chose qui ne nous inspire pas plus l'un que l'autre de ces sentimens opposés. Ainsi en jugeant de celui-ci par celui-là, vous ne nous entendrez plus, & ne vous ferez plus entendre.

Autre difficulté contre l'étymologie: combien n'avons-nous pas de mots où l'on a négligé de l'indiquer par l'orthographe? Et comment pourrai-je distinguer ceux-là des autres? Si je dois chercher la signification d'un mot dans les autres mots, soit de notre langue, soit des langues étrangères dont il me paroîtra dérivé selon son orthographe; combien ne ferai-je pas de faux pas & de découvertes erronnées? Je vois le mot *priser* écrit par un *s*, & non par un *x*; & rempli de ce principe que c'est aux mots d'où celui-ci est tiré, à m'en indiquer la véritable signification; je cherche d'où peut venir *priser*. Or selon les regles de la formation mutuelle des noms & des verbes, je ne trouve point de mot d'où il vienne plus probablement que de l'adjectif *pris*, *prise*: *priser*, signifiera donc la même chose que *prendre*? Si l'on veut tant réclamer l'étymologie, si l'on veut tant compter sur elle, que n'écrit-on *prixer*, pour me faire entendre que ce verbe vient du substantif *prix*? Combien la langue ne fournit-elle pas d'autres exemples des erreurs où l'attention à l'étymologie seroit

tomber à chaque instant. L'ancienne orthographe seroit donc fort mal défendue, si l'on n'avoit que l'étymologie à opposer aux inventeurs de nouvelles méthodes.

Tout ce que nous avons prétendu prouver par ce détail, c'est qu'ici il n'y a absolument que l'usage à consulter; c'est que l'orthographe du siècle passé sera vicieuse, dès l'instant où elle n'aura plus pour elle le grand nombre des Auteurs de nos jours; c'est que toute nouvelle orthographe dans une langue vivante sera la seule bonne aussi-tôt qu'elle sera celle de la plupart des Ecrivains du temps; & que sans cela, elle ne pourra jamais passer en loi; c'est qu'enfin dans cet ouvrage, nous n'avons cherché qu'à suivre le plus grand usage; & que si nous alléguons quelquefois des raisons d'étymologie, c'est bien moins pour faire compter sur elle, & la faire regarder comme un principe général, que pour en faire voir l'influence réelle en quelques cas particuliers, pour en citer quelques exemples, & pour indiquer le grand motif, qui quoique mal fondé, a néanmoins déterminé dans le fait la plupart des Auteurs à faire passer, ou à maintenir en usage l'orthographe actuelle de certains mots.

Nous ne pouvons donner ici aucune règle d'orthographe françoise; parceque nous en avons fort peu qui méritent le nom de règles, & qu'on les trouvera aux articles, *conjugaison*, *substantifs*, *adjectifs*, *pronoms*, &c. dont elles fixent les terminaisons masculines & féminines, singulieres & plurielles. Les autres sont bien moins des règles que des observations particulières sur les lettres; aussi les avons-nous développées, aux mots, *voyelles*, *consonnes*, *diphthongues*, *syllabes*, *prononciation*; où nous renvoyons le lecteur pour savoir comment il faut écrire les syllabes qui se trouvent dans un mot. Nous y avons marqué à chaque lettre (autant du moins que nous l'avons pu) en quelles circonstances, un son qui peut se représenter par plusieurs caractères, prend l'un plutôt que l'autre; en quels mots on écrit la lettre dont on traite, quoiqu'elle ne se sente point dans la prononciation; & enfin quand elle doit ou ne doit pas se

redoubler selon l'usage que nous avons cru le plus général.

OU , ainsi accentué où , est un des pronoms relatifs : voyez cet article au mot PRONOMS.

Ou sans accent est une des conjonctions alternatives : voyez CONJONCTIONS.

OUA , est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUAIS , est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.

OUET , est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUF , est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.

OUI , est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUI , est une des particules assertives : voyez PARTICULES.

OUIIN , est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUIR. Verbe actif, irrégulier, & défectif de la seconde conjugaison; il exprime cette attention que prête l'ame lorsqu'elle est frappée par l'organe de l'oreille : *Avez-vous oui ce tintamare ?* Ouir signifie quelquefois écouter favorablement, entendre favorablement. *Le Seigneur a oui les prieres de son peuple.* Ce verbe est assez usité dans le style de pratique; *les témoins, les parties ont été ouies. Il est assigné pour être oui.*

Le participe passé passif *oui* devient quelquefois particule affirmative quand on répond, *oui, c'est-à-dire, cela est oui : entendu.* Il est substantif dans la phrase suivante. *Il n'est jamais sorti un oui de sa bouche.*

INDICATIF. *Prétérit.* J'ouis, tu ouis, il ouit; nous ouîmes, vous ouîtes, ils ouirent. *Prétérit indéfini.* J'ai oui, tu as oui, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus oui, &c. *Plusqueparfait.* J'avois oui. *Futur passé.* J'aurai oui. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse oui, &c. SUBJONCTIF. *Imparfait.* Que j'ouisse, que tu ouissés, qu'il ouît; que nous ouissions, que vous ouissiez, qu'ils ouissent. *Prétérit.* Que j'aie oui, &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse oui. *Infinitif présent.* Ouir. *Prétérit.* Avoir oui. *Participe*

actif. Oyant. *Passé*. Ayant oui, *Participe passif passé*. Oûi, ouie.

L'on formera les personnes que nous n'avons pas indiquées dans les tems composés, suivant les règles ordinaires.

On disoit autrefois au *présent de l'indicatif*. Nous oyons, vous oyez, ils oient. A l'*imparfait*, j'oyois, tu oyois, il oyoit; nous oyions, vous oyez, ils oyoient. Au *futur*, j'oirai, tu oiras, il oira; nous oirons, vous oirez, ils oiront. Au *participe actif présent*, oyant. *Présent du subjonctif*, que j'oie, &c. mais ces tems ne sont plus en usage.

M. de *Voltaire*, à l'occasion de ce vers de *Corneille* dans *le Menteur* :

Quand je vous oy parler de guerre & de concerts.

fait la remarque suivante. » Je vous oy ne se dit plus ;
 » pourquoi ? Cette diphtongue n'est-elle pas sonore ?
 » *Foi*, *loi*, *croi*, *boi*, révoltent-ils l'oreille ? Pourquoi
 » l'infinitif *ouir* est-il resté, & le présent est-il proscrié ?
 » La syntaxe est toujours fondée sur la raison ; l'usage
 » & l'abolition des mots dépendent quelquefois du ca-
 » price ; mais on peut dire que cet usage tend toujours à
 » la douceur de la prononciation : *je l'oy*, *j'oy* est sec
 » & rude ; on s'en est défait insensiblement.

Nous croyons devoir observer que *Racine* a conservé *ouï* dans ce vers de la Tragédie de *Bérénice* ;

Et n'as-tu pas encore ouï la renommée.

mais ce mot y est employé de manière qu'il n'a rien de dur pour l'oreille.

Sur cet autre vers de *Corneille* dans *Polyeucte* :

Oyez Félix, dit-il, oyez peuple, oyez tous.

M. de *Voltaire* dit encore : » *Oyez* n'est plus employé
 » qu'au Barreau. On a conservé ce mot en Angleterre.
 » Les Huissiers disent *ois* sans savoir ce qu'ils disent.
 » Nous n'avons gardé de ce verbe que l'infinitif *ouir* ;
 » & nous disions autrefois *oyer*. Les sessions de l'échi-
 » quier de Normandie s'appelaient *oyer* & *terminer* ».

OUTRE, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

OUVRIR. Verbe actif, & irrégulier, de la seconde conjugaison. Ouvrir c'est donner passage, islue; c'est mettre au jour, en liberté. *Le Gouverneur m'a fait ouvrir le Port. Le Chirurgien a ouvert l'abcès. Le Concierge a ordre d'ouvrir aux prisonniers. Ouvrez la cage à l'oiseau.*

On dit au figuré, *ouvrir la porte aux abus. Ouvrir l'esprit à quelqu'un. C'est M. un tel qui a ouvert le meilleur avis. Ouvrir son cœur à son ami.*

Ouvrir s'emploie d'une maniere absolue dans cette façon de parler. *J'ai dit à mes gens d'ouvrir.*

Participe présent actif; ouvrant indéclinable.

Participe passé passif; ouvert, ouverte.

INDICATIF. *Présent.* J'ouvre, tu ouvres, il ouvre; nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. *Imparfait.* J'ouvrais, &c. *Prétérit.* J'ouvris, tu ouvris, &c. *Futur.* J'ouvrirai, &c. *Conditionnel présent.* J'ouvrirais, &c.

IMPÉRATIF. Ouvre, qu'il ouvre; ouvrons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre; que nous ouvrons, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. *Imparfait.* Que j'ouvrissse. Les tems composés sont réguliers.



P P A R

P ou PE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

PAITRE. Verbe actif & neutre, défectif, de la quatrième conjugaison, quatrième différence. Il vient du verbe latin *pas cere*, qui signifie manger l'herbe des champs sur sa racine ; il ne se dit que des animaux. *Les moutons paissent l'herbe tranquillement sous la garde des chiens & du Berger. Au retour du Printems on envoie les moutons paître.* Il est neutre dans cette dernière phrase.

Paître se dit au figuré, ou en parlant de quelqu'un qu'on méprise & qu'on range au nombre des bêtes, en disant *qu'il faut l'envoyer paître*, ou en parlant d'un Curé dont on vante le soin qu'il a de ses Paroissiens ; on dit qu'il a bien soin de *paître ses ouailles*.

Ce verbe n'a point de prétérit, ni par conséquent d'imparfait du subjonctif. Il n'a point d'impératif non plus, ni de participe passé, par conséquent point de tems composés. Pour les autres tems, voyez le mot CONJUGAISON, QUATRIÈME CONJUGAISON, QUATRIÈME DIFFÉRENCE.

PAR, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

PARALLELE, figure de Rhétorique propre à orner le discours. C'est une comparaison que l'on fait de deux objets, en les rapprochant l'un de l'autre, pour mieux faire sentir leur valeur relative, leurs rapports, leurs oppositions, & même leurs contrariétés : en voici un très bel exemple.

*Parallele de Charles XII, Roi de Suede, & du Czar
Pierre Alexiowitz, par M. de Voltaire.*

» Ce fut le 8 Juillet de l'année 1709 que se donna
» la bataille décisive de Pultava, entre les deux plus
» célèbres Monarques qui fussent alors dans le monde.
» Charles XII, illustre par neuf années de victoires,

33 Pierre Alexiowitz par neuf années de peines prises
 33 pour former des troupes égales aux troupes Suédoi-
 33 ses : l'un glorieux d'avoir donné des Erats ; l'autre d'a-
 33 voir civilisé les siens : Charles aimant les dangers, &
 33 ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz ne
 33 fuyant point les périls, & ne faisant la guerre que
 33 pour ses intérêts : le Monarque Suédois libéral par
 33 grandeur d'ame ; le Moscovite ne donnant jamais que
 33 par quelque vue : celui-là d'une sobriété & d'une con-
 33 tinance sans exemple, d'un naturel magnanime, &
 33 qui n'avoit été barbare qu'une fois ; celui-ci n'ayant
 33 pas dépouillé la rudesse de son éducation & de son
 33 pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux
 33 étrangers, & trop adonné à des excès qui ont même
 33 abrégé ses jours. Charles avoit le titre d'invincible
 33 qu'un moment pouvoit lui ôter ; les Nations avoient
 33 déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de *Grand*,
 33 qu'une défaite ne pouvoit lui faire perdre, parcequ'il
 33 ne le devoit pas à des victoires.

PARCEQUE, est une des conjonctions motivales :
 voyez CONJONCTIONS.

PARCONSÉQUENT, est une des conjonctions con-
 clusives : voyez CONJONCTIONS.

PARCOURIR. Verbe actif, irrégulier, de la secon-
 de conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se con-
 jugue, & de la préposition *par*, dérivée du latin *per*, qui
 signifie *à travers ; d'un bout à l'autre*. Parcourir, c'est
 donc courir à travers une certaine étendue, & d'un bout
 à l'autre. On dit *parcourir les bois, les villes* ; & dans le
 figuré *parcourir une brochure* ; c'est-à-dire, y jeter les
 yeux légèrement depuis le commencement jusqu'à la fin :
 voyez COURIR.

PAREILLEMENT, est un des adverbes de compa-
 raison : voyez ADVERBE.

PARENTHÈSE. La parenthèse peut-être mise au nom-
 bre des figures de construction. C'est une espèce d'hy-
 perbate : voyez HYPERBATE.

La parenthèse est un sens à part, inféré dans un autre
 dont il interrompt la suite.

Il y a dans l'Opéra d'Armide une parenthèse célèbre,

en ce que le Musicien l'a observée aussi dans le chant.

Le vainqueur de Renaud (si quelqu'un le peut être)
Sera digne de moi.

Il faut faire en sorte que les parentheses ne rendent pas la phrase louche , & pour cela il faut éviter qu'elles soient trop longues.

PARFAIRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *faire* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition *par* , dérivée de la latine *per* ; qui en François comme en latin donne en certaines occasions la force superlative , comme *très* en François.

Ce verbe est défectif n'ayant que l'infinitif & ses tems composés. Il signifie *achever* , *finir* , *parfaire un ouvrage* , *une somme* , c'est-à-dire , finir un ouvrage , compléter une somme. Il n'est gueres en usage , mais on se sert beaucoup de l'adjectif *parfait* , *parfaite*.

PARMI, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

PAR RAPPORT A , est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

PARTANT , est une des conjonctions conclusives : voyez CONJONCTIONS.

PARTICIPES. Les participes sont de vrais adjectifs formés des verbes , de la nature desquels ils participent , en ce qu'ils signifient la même chose , hors l'affirmation qu'ils ne retiennent pas , non plus que la désignation des personnes , qui est une suite de l'affirmation.

Ainsi les participes se joignent aux noms substantifs , & en expriment des qualités , ainsi que les autres adjectifs. Ils représentent la même idée que les verbes dont ils sont formés , & même la circonstance du temps , & prennent à leur compagnie des objectifs , des terminatifs & des circonstanciels , ainsi que leurs verbes. Cependant ils ne se prêtent pas à tous les tems , comme les verbes. Les participes ne se forment que pour le présent & le passé , comme nous aurons soin de le faire mieux sentir plus bas.

J'aime est un verbe qui , outre l'affirmation qui en fait le caractère primitif & d'espece , renferme encore *l'action d'amour* ; *l'amour mis en événement* , *mis en fait* ; *l'amour existant*. Ce verbe produit deux participes , *ai-*

mant, *aimé*; ces deux participes sont adjectifs, puisque l'on dit, *cet homme aimant*. . . *cet homme aimé*, &c., & que ces participes ainsi placés expriment des qualités du substantif *homme*; c'est-à-dire la qualité d'*aimer*, ou celle d'être *aimé*. Ils n'ont point l'affirmation expresse qui est dans les verbes; ils ne disent point directement que *cet homme aime* ou est *aimé*; ils ne le disent qu'indirectement, implicitement, comme dans, *cet homme sobre*: *sobre* affirme indirectement, implicitement, que cet homme a la sobriété; au lieu que dans le verbe *j'aime*, cette affirmation est la première idée qu'on réveille en nous; elle est l'idée la plus directement, la plus expressément énoncée.

De cette différence entre le verbe & les participes, il en naît une autre; c'est que ceux-ci n'admettent la désignation d'aucune personne. Ces mots n'ont aucune terminaison pour la première, ni la seconde, ni la troisième personne, soit du singulier, soit du pluriel. En effet, quand il n'y a plus d'affirmation, il s'ensuit qu'il n'y a personne qui se trouve donner cette affirmation qui n'existe pas.

Mais du reste, *aimant*, *aimé*, marquent la même idée qui se trouve jointe à l'affirmation dans *j'aime*, c'est-à-dire, *l'action d'aimer*, *l'amour existant*: ils marquent même deux temps principaux; le premier, le temps présent, & le second, le temps passé; non pas si parfaitement néanmoins qu'il n'y ait encore des remarques à faire à cet égard, comme nous le verrons.

Les participes admettent des objectifs & des terminatifs, comme leurs verbes; ainsi comme on dit, *je porte un Livre à la campagne*, on dit aussi, *portant un Livre à la campagne*, *je m'y ennuierai moins*; comme on dit, *je suis favorisé de la fortune*, on dit également, *favorisé de la fortune*, *je dois peu me plaindre*, &c. Pour les circonstanciels, ils se joignent aussi aux participes comme aux verbes, *j'aime tendrement*; *aimant tendrement*; *je suis constamment favorisé*; *constamment favorisé de*, &c.

Nous ne connoissons dans notre Langue que deux sortes de participes; savoir ceux que l'on nomme *participes actifs* ou *présents*, & ceux qu'on appelle *passifs* ou *passés*. Il est à peu-près égal de leur donner le premier

ou le second de chacun de ces deux noms : aussi leur donne-t-on indifféremment l'un ou l'autre. Nous allons reprendre ces deux sortes de participes , & marquer sur chacune ce qu'il y a de plus utile.

Du Participe présent.

Les participes présents ou actifs sont ceux qui marquent le présent , & font naître l'idée d'une action , comme étant produite par celui auquel le participe se rapporte : ils sont terminés en *ant* , comme *aimant* ; on les forme de tout verbe actif , & d'une partie des verbes neutres. Les participes présents n'ont aucune des variations que les autres adjectifs admettent pour marquer le genre ou le nombre : ainsi l'on dit , *un homme aimant les autres hommes* ; . . . *les hommes aimant la variété* ; . . . *une femme aimant la parure* ; . . . *les femmes aimant la parure* , . . . où l'on voit qu'*aimant* s'écrit toujours de même , soit que son substantif soit au singulier ou au pluriel , au masculin ou au féminin.

Il n'en a pas toujours été de même ; ces participes varioient autrefois comme les adjectifs : aujourd'hui si quelques-uns paroissent varier encore , ils cessent dès lors d'être participes , & deviennent purement adjectifs , puisque dans ce cas là ils ne peuvent avoir ni l'objectif , ni l'attributif de leurs verbes. Ainsi l'on dit bien , *une femme obligeante* , *des femmes obligeantes* , &c. mais on ne peut dire , *une femme obligeante tout le monde* ; . . . *des femmes obligeantes tout le monde*. Si l'on veut y joindre ce régime , il faut nécessairement dire & écrire , *obligeant* , &c.

Obligeant n'est pas à beaucoup près le seul participe qui devienne adjectif pur : on dit également , *une passion dominante* , *des aventures surprenantes* , *une réponse charmante* , *des tableaux charmants* , *une femme suppliante* , &c. Ce dernier devient même substantif dans certains cas pour l'un & l'autre genre ; car on dit , *la suppliante requiert* ; . . . *les suppliants exposent* , . . . &c.

Nous venons de dire que ces participes devenant purs adjectifs , ne prenoient plus les régimes de leurs verbes ; mais il n'est point de règle sans exception , en fait de Langue sur-tout ; car on dit , *une pièce approchante de*

la vôtre ; les villages dépendants , ou les maisons dépendantes de la seigneurie ; une Requête tendante à la cassation d'un Arrêt ; des filles usantes & jouissantes de leurs droits ; une façon de penser répugnante à la mienne ; les Gens tenants notre Cour de Parlement ; la rendante compte , & quelques autres en très petit nombre , & que l'usage apprendra.

Il est encore une remarque sensible à faire sur le participe qui n'est point adjectif pur , ou adjectif verbal , comme disent quelques Grammairiens : c'est qu'il ne peut jamais être employé seul , & sans quelques mots exprimés ou sous-entendus , qui en dépendent , & particularisent ou modifient sa signification. Ainsi l'on ne dit point , *cet homme aimant* , sans exprimer ensuite , ou sans avoir fait connoître auparavant ce qu'il aime , ou la manière ou les circonstances de son amour : l'on dira donc , *cet homme aimant une femme coquette , ne peut être heureux ; cet homme aimant aussi constamment , mérite le bonheur qu'il désire*, &c. On dit de même, *Louis XV actuellement regnant* ; mais on ne dira pas , *Louis XV regnant* , à moins qu'on n'ajoute , ou que le reste du discours ne fasse assez entendre *actuellement* , ou *en France* , &c.

Une seconde remarque , c'est que le participe présent ne peut jamais être mis immédiatement à la suite du verbe être , sans choquer le bon usage ; au lieu que l'adjectif verbal s'y met autant que le demande le sens de la phrase : ainsi l'on dit , *cette femme obligeante* ; mais on ne dit pas , *elle est obligeant tout le monde* ; on dit , *ces personnes sont charmantes* ; mais on ne dit pas , *elles sont charmant tous ceux qui les voient*. Si donc l'on veut mettre un participe présent à la suite du verbe être , il faut qu'il y ait quelques mots intermédiaires qui les éloignent à certaine distance ; ainsi l'on dit très bien , *ce jeune homme est sage , bien élevé , craignant Dieu , respectant les loix & les bienséances , & chérissant ses parents* , &c. Sur cette observation on peut voir combien nous avons eu raison de mettre au rang des adjectifs verbaux ces mots , *approchant , dépendant* , &c. qui varient leurs terminaisons , quoiqu'ils retiennent les régimes de leurs verbes ; car on dit , *ces maisons sont dépendantes de la seigneurie* , &c.

L'usage de ces participes présents est un des points de notre Langue des plus difficiles à bien saisir : il est mille circonstances où un participe offense des oreilles délicates, & leur paroît être un barbarisme de construction, sans que l'on puisse aisément dire pourquoi : seulement on sent que le bon usage n'admet point de pareilles phrases.

Souvent même, le même participe deviendra naturel & coulant, au moyen d'un léger changement que l'on fera dans l'arrangement des mots de la même phrase. Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet, c'est que les participes ne doivent se rapporter qu'au subjectif de la phrase dans laquelle ils se trouvent, soit que cette phrase soit principale ou incidente : ainsi l'on dit, *je ne puis m'y trouver, ayant des occupations qui m'en empêchent. On voit des Philosophes qui connoissant la vérité refusent de la dire* ; mais on ne dira point, *le plaisir d'un homme étudiant*, parceque le participe *étudiant* se rapporte à *homme*, qui étant régi par *plaisir*, ne peut être le terme principal du subjectif. On ne peut dire non plus, *cela sied bien à un homme travaillant*, &c. Il faut dire, *le plaisir d'un homme qui étudie* ; *cela sied bien à un homme qui travaille*, &c. Pour la même raison on ne dit pas, *ce sont des Philosophes connoissant la vérité*, puisque le subjectif de cette phrase est le mot *ce*, & non pas le mot *Philosophes*, auquel se rapporte le participe.

Quelquefois le participe vient bien dans une phrase où il ne se rapporte pas au subjectif ; mais c'est qu'il se rapporte à un autre substantif exprimé, & qui n'est point régi par la phrase ; de manière que ce substantif avec ce participe & son régime, font comme une phrase détachée, quoiqu'incomplète.

C'est ainsi que l'on dit, *je ne puis dîner chez vous, Monsieur me retenant chez lui* ; où *retenant* se rapporte à *Monsieur*, qui n'est ni régi ni régissant dans la phrase principale.

Voyez au mot *gérondif* les différences & ressemblances qui se trouvent entre le *gérondif* & le participe actif présent.

Du Participe passé.

Le participe passé est celui qui marque le passé. Quant à l'action qu'il exprime, il la présente comme produite par celui auquel le participe se rapporte. Quelquefois le même participe marque l'action comme soufferte par celui auquel il se rapporte; mais alors il cesse d'être actif, & devient passif: de plus, il ne marque pas plutôt le passé qu'un autre temps. Dans le sens actif, il ne marque pas même le passé seul; il lui faut un auxiliaire. Ainsi le participe dont il est ici question, n'est ni essentiellement actif, ni essentiellement passif, puisqu'il devient indifféremment l'un ou l'autre, selon les mots qui lui sont unis: il n'est essentiellement ni un temps passé, ni un temps présent, ni un temps futur, puisqu'il peut, par le secours des auxiliaires, nous présenter l'un ou l'autre de ces temps différents. Quel est donc le caractère propre du participe en question? C'est d'admettre toutes ces variations. Pourquoi en effet lui chercher un sens fixé, s'il ne présente par lui-même l'idée du verbe que d'une manière indéterminée? Mais pourquoi l'appellons-nous donc *participe passé*? C'est que c'est-là son premier & principal usage, au moins dans l'ordre des conjugaisons; qu'enfin il faut lui donner un nom, & qu'en ceci nous suivons l'usage ordinaire des Grammairiens.

Reprenons de suite ces participes sous ces deux points de vue, l'un d'être actifs, & l'autre d'être passifs.

I. Les participes dont nous parlons sont actifs toutes les fois qu'ils sont précédés de quelques-uns des temps simples ou composés du verbe auxiliaire *avoir*; ainsi *aimé* est actif dans les temps, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurois aimé*; *j'aurai aimé*, *que j'aie aimé*, *ayant aimé*, &c. Ils sont encore actifs quant au sens dans les verbes réciproques ou réfléchis, soit directs, soit indirects, & dans les impersonnels, & un grand nombre des verbes neutres, quoiqu'ils y soient précédés des temps simples du verbe auxiliaire *être*, comme, *il s'est donné la mort*; *ils se sont promenés*, &c. Mais dans ce dernier cas, ils suivent la syntaxe des participes passifs: ainsi on les confond avec ces derniers, pour tout

ce qui regarde les principes de syntaxe , soit par rapport aux genres , soit par rapport aux nombres. On peut voir le mot SYNTAXE , où l'on développe ce qui concerne ces deux points des participes. Ici nous n'en donnerons que les regles générales.

Les participes passés actifs sont ordinairement invariables pour leur terminaison : ainsi il faut dire & écrire , *les grands Hommes ont toujours estimé les Sciences* , & non pas *estimés* , en le faisant rapporter à *hommes* , ni *estimées* en le faisant rapporter à *Sciences*. On dit de même , *vos ancêtres ayant préféré les honneurs aux richesses* , &c.

Cette regle a toujours lieu , quand le régime ou objectif ne précède point le participe ; car s'il le précédoit , la regle générale change , & veut que le participe prenne le genre & le nombre de cet objectif , soit que celui-ci se trouve exprimé par un nom ou par un pronom , &c. : ainsi l'on dit , *combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus ? Les affaires que vous m'avez confiées* , &c.

Cette dernière regle a bien des exceptions qui ne sont fondées que sur l'usage , ainsi que la regle elle-même : mais cette phrase , *cet homme est un de ceux que j'ai le plus aimé* , & ses semblables , ne doivent pas être comptées parmi les exceptions ; puisque *aimé* se rapportant à *que* , & ce *que* à *un* , le participe y garde le genre & le nombre de son antécédent : cela est si vrai qu'on dit , *cette femme est une de celles que j'ai le plus aimée* ; cependant on pourroit dire *aimées*.

Mais si le subjectif est après le participe , celui-ci redevient invariable , quoiqu'il soit précédé de son objectif ; *la querelle que vous a fait cette femme* , & non pas , *que vous a faite* , comme on le diroit , si *cette femme* étoit avant le participe , *la querelle que cette femme vous a faite*. C'est donc à tort qu'on a blâmé ce vers de Corneille dans *Cinna* , Acte I , Scene III.

Les miseres

Que durant notre enfance ont enduré nos peres.

» *Ont enduré* paraît une faute aux Grammairiens , dit
 » *M. de Voltaire* ; ils voudroient , *les miseres qu'ont en-*
 » *durées nos peres*. Je ne suis point du tout de leur avis.

» Il seroit ridicule de dire , *les miseres qu'on souffertes*
 » *nos peres* , quoiqu'il faille dire , *les miseres que nos*
 » *peres ont souffertes*. S'il n'est pas permis à un Poète de
 » se servir en ce cas du participe absolu , il faut renon-
 » cer à faire des vers. »

Le participe reste encore invariable.

1°. Quand il est suivi d'un nom qui lui sert d'objectif conjointement avec celui qui précède , comme , *vos fautes vous ont rendu méprisables* ; où *méprisables* est objectif de *rendu* & de *vous* qui précède.

2°. Quand le participe est suivi d'un verbe auquel le sens attribue l'objectif qui précède , plutôt qu'au participe : comme , *les qualités que vous avez appris à connoître* , ou *que vous avez entendu louer* ; où le *que* est plutôt l'objectif de *connoître* ou de *louer* que de *appris* ou de *entendu*. Il en seroit de même si ce verbe qui suit le participe , n'étoit pas à l'infinitif , comme , *les chicanes que j'ai prévu qu'on me feroit*. Mais si l'objectif ne peut être celui du second verbe , & qu'il doive plutôt se rapporter au participe , celui-ci varie , comme , *la résolution que j'ai prise de m'adresser à vous*.

Si l'objectif ne peut se rapporter au participe , celui-ci reste invariable , quand même le verbe auquel cet objectif appartiendroit seroit sous-entendu : comme , *je vous ai prêté tous les secours que j'ai voulu , que j'ai dû , & que j'ai pu* , &c.

3°. Quand le participe avec son auxiliaire est pris impersonnellement , il ne varie point , comme , *les pluies continuelles qu'il a fait* , &c.

II. Les participes dont il s'agit sont passifs toutes les fois qu'ils sont employés seuls sans auxiliaire , en forme de purs adjectifs , & quand ils sont joints aux temps divers de l'auxiliaire être ; *une femme aimée de son mari* , *mérite de l'être de beaucoup d'autres* ; être aimé ; je suis aimé ; il étoit aimé ; il a été aimé ; il aura été aimé ; qu'il ait été aimé ; étant aimé ; ayant été aimé , &c.

Nous avons remarqué plus haut , que les verbes neutres , réfléchis & réciproques , qui prennent dans leurs temps composés l'auxiliaire être , n'en ont pas moins le sens actif. Il faut en dire autant pour les participes passés des verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire

être, quoiqu'ils soient employés comme adjectifs & sans auxiliaire, comme, *un homme revenu des égarements de la jeunesse ; monté sur le ton de la raison ; descendu dans les abîmes de son cœur ; tombé dans les réflexions les plus solides*, &c. Tous ces participes ont le sens purement actif : mais ils suivent, quant aux variations de leurs terminaisons, les mêmes règles que les participes entièrement passifs.

Les participes passifs suivent le genre & le nombre du nom auquel ils se rapportent, soit qu'ils aient un auxiliaire, soit qu'ils n'en aient point ; ainsi il faut dire : *Ces femmes ne sont tombées dans le discrédit que par leur faute ; les Arts ont été inventés pour nos besoins ou pour nos plaisirs ; sa mere ne s'est apperçue que trop tard des suites de sa foiblesse.*

Si les participes *allé & venu*, ou semblables, sont suivis d'un verbe, & qu'ils aient avant eux un pronom qui paroisse plutôt le régime de ce verbe que celui du participe, alors ces participes n'admettent plus aucune variation : ainsi on dit, *elles nous sont venu rendre visite ; elle lui est allé faire un rapport infidèle*, &c. Mais si le pronom se trouve placé après le participe, celui-ci doit suivre la règle générale : on dit donc, *elles sont venues nous rendre visite ; elle est allée lui faire un rapport infidèle*, &c.

Si les verbes réfléchis ne le sont qu'indirectement, c'est-à-dire, si les pronoms *me, te, se, nous, vous*, qui les précèdent, ne leur servent que d'attributifs, & non pas d'objectifs, alors leurs participes passés suivent les règles des participes actifs, quoiqu'ils aient l'auxiliaire *être* : on dit donc, *vous vous êtes préparé des ressources inutiles ; les ressources que vous vous êtes préparées*, &c.

Si le subjectif auquel se rapporte le participe passé d'un verbe réfléchi, direct ou indirect, se trouve placé après ce participe, celui-ci est invariable : à *quelles noirceurs ne se sont pas portés leurs parents après cette rupture ? Quelle réputation se sont fait les Généraux dans cette campagne !* Il en est de même lorsque ces participes sont suivis d'un nom qui, avec le pronom réciproque qui les précède, sert d'objectif ou d'attributif, com-

me , plusieurs femmes se sont rendu célèbres dans les Lettres ; mais elles n'ont pas toujours été satisfaites de la gloire qu'elles avoient acquise , parcequ'elles se l'étoit figuré plus satisfaisante qu'elle n'est ; où rendu & figuré ne varient point leurs terminaisons à cause des noms régis célèbres , & plus satisfaisante , qui suivent.

Les participes des verbes réfléchis , directs & indirects , sont encore invariables , lorsqu'ils sont immédiatement suivis d'un verbe qu'ils régissent , comme , *les troupes de Charles VII n'auroient pas empêché la prise d'Orléans , si elles ne s'étoient laissé conduire par une jeune fille. Voilà la gloire qu'il s'est proposé d'acquérir.*

Quand les participes passifs n'ont aucun auxiliaire , c'est du nom substantif auquel ils se rapportent , qu'ils prennent le genre & le nombre : comme , *une femme aimée de tout le monde , &c.*

Ils prennent le genre & le nombre du subjectif , quand ils forment avec l'auxiliaire être les temps composés d'un verbe qui n'a point d'objectif , soit qu'il soit passif ou neutre , comme , *je suis puni ; ces femmes sont punies ; elles se sont repenties de leur indiscrette malignité ; &c.* Si les verbes dont ces participes forment les temps composés avec l'auxiliaire avoir ou être , ont un objectif , les participes s'accordent pour leurs variations avec cet objectif , lorsque celui-ci les précède , comme , *cette journée que j'ai passée à la campagne : ces livres que j'ai achetés : ces lettres que j'avois écrites : quels ennemis ne s'est-il pas faits , &c.*

Il nous reste à voir comment sont terminés les participes passés : article que l'on peut trouver éparé dans ce qui concerne les conjugaisons des verbes réguliers ou irréguliers ; mais sur lequel il est à propos de rassembler ici ce qu'il y a de plus important.

Tous les participes passés des verbes de la première conjugaison , sont terminés en é ; comme , *aimé , cherché , allé* , des verbes , *aimer , chercher , aller* , &c. Ceux des verbes en *frir* , & en *vrir* , sont terminés en *fert* & *vert* ; comme , *souffrir , souffert ; ouvrir , ouvert* , &c. excepté *appauvrir* qui fait *appauvri*. Ceux des verbes en *indre* , le sont en *int* ; comme , *contraindre , contraint ; feindre , feint ; joindre , joint* , &c.

Ceux des verbes en *ire*, font *it*, comme, *traduire*; traduit; *dire*, dit; exceptés *lire*, *luire*, *nuire* & *suffire*, qui font *lu*, *lui*, *nui*, & *suffi*. *Acquérir*, *conquérir*, *enquérir*, *requérir*, font *acquis*, *conquis*, *enquis*, *requis*. *Asséoir*, *surseoir*, font *assis*, *sursis*, & *mourir* fait *mort*. *Absoudre*, *dissoudre*, font *absous*, *dissous*, & *résoudre* fait *résous* & *résolu*.

Clore & les composés font le participe en *os*, *clos*, *enclos*, &c. *Exclure* fait *exclus*. *Faire*, *traire*, & leurs composés l'ont en *ait*; *fait*, *parfait*, *trait*, *extraît*, *distrain*, &c. *Mettre* & les composés l'ont en *is*, *mis*, *permis*, *promis*, &c. *Naître* fait *né*.

Prendre & les composés l'ont en *ris*, *pris*, *surpris*, *appris*, &c. Les participes passés de tous les autres verbes sont en *i* ou en *u*, comme, *finir*, *fini*; *servir*, *servi*; *fuir*, *fui*; *rire*, *ri*; *pouvoir*, *pu*; *valoir*, *valu*; *mouvoir*, *mu*; *retenir*, *retenu*; *entendre*, *entendu*; *connoître*, *connu*; *déplaire*, *déplu*; *taire*, *tu*; &c.

La règle générale pour les féminins de tous ces participes, est qu'ils se forment en y ajoutant un *e* muet; comme, *aimé*, féminin *aimée*; *souffert*, *soufferte*; *contraint*, *contrainte*; *écrit*, *écrite*; *promis*, *promise*; *mort*, *morte*; *fini*, *finie*; *connu*, *connue*; &c. Il faut en excepter *absous* & *dissous*, qui font, *absoute* & *dissoute*: *résous* n'a pas de féminin: *exclus* fait *exclue* & *excluse*.

S'il y a encore quelque chose à désirer sur les participes, on le trouvera aux mots ADJECTIF & SYNTAXE.

PARTICULÉ. Ce nom se donne aux pronoms qui sont régis par une particule: exemple, *ne me demandez point ce que je deviendrai*, c'est-à-dire, ne demandez point à moi. *Me* n'est donc pas régi par le verbe *demandez*, mais par la particule *à*. Voilà pourquoi *me* s'appelle en ce cas *régime particulé*. Au reste nous avertissons que *à* n'est point une particule, mais une préposition: voyez PRÉPOSITIONS.

PARTICULES. Le mot *particule* est plus propre que tout autre à nous prouver combien les hommes ont de penchant à se contenter de termes au lieu d'idées claires & précises. Tous les Ecrivains s'en sont servis depuis qu'on fait des Grammaires; mais jusqu'à M. Girard, peu en ont cherché la définition, & aucun n'en a donné une qui soit recevable.

On se contente de nous dire que , *c'est une sorte de petits mots* , ce qui ne peut que confondre la particule avec grand nombre de termes d'especes différentes , qui sont aussi des sortes de petits mots. Le sens étymologique du mot *particule* présente l'idée d'une petite partie de quelque chose que ce soit : la dernière syllabe d'un mot de cinq ou six syllabes seroit une particule de cette maniere : on sent que ce n'est pas-là ce que ce mot signifie en grammaire.

Ici c'est une partie d'oraison différente de toutes les autres , dont la fonction est d'énoncer une affection existante dans la personne qui parle ; de façon que chaque particule soit une image de quelque mouvement intérieur ; & qu'à la peinture de la pensée , elle ajoute celle de la situation , soit de l'ame qui sent , soit de l'esprit qui peint & qui voit. Ces deux situations produisent deux sortes de particules , les unes de sensibilité à qui l'on peut donner le nom de *particules interjectives* , & que les Grammairiens nomment communément *interjections* ; les autres de tournure de pensées & de discours , que par cette raison l'on peut appeller , *particules discursives*.

Le Pere Buffier dit que celles de la première espece (& l'on peut en dire autant de celles de la seconde) , sont des termes de supplément qui joints à de certains gestes , ou tons de voix , suppléent quelquefois , non-seulement à plusieurs mots , mais encore à des phrases entieres qui exprimeroient quelque mouvement de l'ame. C'est ainsi qu'un homme à qui l'on demande si ses douleurs continuent , ne répond que ce mot , *ah !* ce qui en dira plus que tous les termes dont il pourroit se servir , pour dire qu'il souffre toujours violemment. Ces sortes de cris de la nature sont peut-être , dit M. l'Abbé Regnier , les premiers sons articulés que l'homme ait prononcés ; ce sont du moins les plus énergiques & les plus courts. Nous n'avons rien qui peigne si bien la rapidité de l'esprit & des sentiments du cœur. Une idée que nous exprimons , une pensée que nous avons , fait naître en même-temps , & comme sans être interrompue , un mouvement nouveau , une affection vive , une sensation ; & nous en plaçons l'expression dans le discours ,

à-peu-près comme cette affection se trouve elle-même dans nos pensées, c'est-à-dire, sans en couper le fil, sans le suspendre, ni en interrompre la marche. Aussi n'est-il rien de plus libre que la place d'un grand nombre de particules; elles ne sont liées à aucune autre partie du discours, & se mettent d'ordinaire çà & là, comme par parenthèse; de manière qu'en les retranchant; le sens & la construction de la phrase n'en souffriroient pas.

Les particules interjectives peuvent se subdiviser en trois classes, *exclamatives*, *acclamatives*, & *imprécatives*.

Les premières, dit M. Girard que nous suivons dans ces divisions, sont celles qui expriment la simple sensibilité, ou la situation de l'ame en elle-même: il y en a pour le plaisir, la douleur, la joie, le chagrin, l'invocation, la surprise, l'impatience, & le désagrément: Telles sont, *ah*, *aih*, *hiji*, *hélas*, *ô*, *quoi*, *eh*, *dame*, *oh*, *ouais*, *ouf*, *ha*, *là* ou *las*: exemple, *las! il partit, il porta sa valeur dans Orléans; mon Dieu,* &c. Cette dernière ne peut être qu'improprement nommée *interjection*, étant composée.

Les interjections *acclamatives* marquent la situation & l'affection de l'ame par rapport à l'objet étranger vers lequel elle se porte, ou qu'elle cherche à fuir. Cette situation peut être caractérisée par l'applaudissement, le rebut, le desir, la bienveillance, le consentement, & l'agacerie; on l'exprime par, *bon*, *si*, *bis*, *vivat*, *amen*, *xexe*, *ah*, *oh*, &c.

Les *imprécatives* sont tous les mots dont on se sert quelquefois dans le langage familier, pour prendre un ton de résolution ou de colère, afin d'en imposer. Ils ne sont pas du beau style; il en est même beaucoup qui sont indécents; aussi en est-il peu qui soient autorisés par un usage général: en voici quelques-uns des plus communs; *jarni*, *mardi*, *morbleu*, *peste soit*, &c.

Pour ce qui regarde leur ordre de construction, nous avons déjà remarqué que d'ordinaire ces particules jouissent d'une entière liberté; si quelquefois elles tiennent un peu plus à la phrase, elles se placent alors vo-

ontiers à la tête , & y figurent comme un membre ad-jonctif ; excepté *amen* qui fait souvent la fonction d'ob-jectif , & par conséquent se place après le verbe. *Fi , vous devriez être honteux ! Parbleu , j'en suis bien aise ! Il vous voit , & , zeste , il s'envole ! Cette fille dit amen à tout ce qu'on lui propose.*

Les particules discursives peuvent se partager en six classes différentes.

Les *assertives* qui donnent au discours un caractère plus marqué d'assertion, soit par voie d'affirmation, soit par voie de négation, ou de doute, comme, *oui, non, ne, pas, point, plus*, auxquelles quelques-uns ajoutent, *peut-être, certes, &c.* que nous avons mis au rang des adverbcs.

Les *admonitives*, qui servent à exciter, prévenir, inf-truire, appeller, arrêter, ou saluer, comme, *courage, alerte, gare, hola, ho, chut, hu, dia, st, ou ste, hem, tout-beau, adieu, ça, allons, gay, &c.*

Les *imitatives*, qui indiquent par imitation les sons que forment les animaux, ou que le choc des corps fait entendre ; tels que, *bêê, cric, crac, tic, tac, don-don, pouf, &c.*

Les *exhibitives*, qui présentent, & montrent la chose aux yeux, comme, *voici, voilà, &c.*

Les *explétives*, qui ne servent simplement qu'à arron-dir ou affermir un autre mot, lequel le plus souvent est lui-même particule, ou conjonction ; tels sont, *ça, da, bien, sus*, dans ces expressions, *ah ça, oui dà, eh bien, or sus, &c.*

Enfin la particule *que* bien différente, quant au sens, des autres *que* de la langue, & que nous appellons *pré-cursive*, parcequ'elle est comme un avant-coureur desti-né à préparer l'esprit à la tournure d'idée dans laquelle on veut qu'il prenne ce qui la suit ; soit qu'elle indique l'admiration, relativement à la quantité ou à la qualité ; & dans ce cas elle se fait suivre de la préposition de : *que de fots à la Ville ! que l'on voit de fourberies à la Cour !* soit qu'elle marque l'exclamation ; *que vous êtes simple, si vous le croyez !* soit qu'elle marque le repro-che ; *que ne parliez-vous ! que ne vous faisiez-vous con-noître !* soit qu'elle indique le commandement ; *que l'on*

se dépêche ; que l'on obéisse sans réplique ; soit qu'elle serve à montrer le souhait ; que le Ciel le comble de ses faveurs ! soit enfin qu'elle fasse prendre la pensée en hypothèse ; que vous réussissiez ou non , vous aurez toujours fait une imprudence. Qu'on l'approuve ou qu'on le condamne , l'homme vertueux n'en fait pas moins son devoir.

Celles de la première classe , que nous avons nommées *assertives* suivent pour la construction, des loix différentes : *oui , non* , se mettent au commencement ; *oui , je le veux. Non , je ne le ferai pas.* Ne se place toujours entre le subjectif & l'attributif quand la forme de la phrase est expositive : *l'honnête homme ne doit croire que le mal bien prouvé.* Si la phrase est interrogative ou impérative , la particule *ne* marche à la tête ; *ne jugerez-vous jamais que sur des rapports incertains ? Ne transformons jamais nos vices en vertus , ni nos erreurs en vérités.*

Pas , point , & plus n'ont place qu'après le verbe , si celui-ci est dans un temps simple ; s'il est dans un temps composé , ces trois particules se mettent entre l'auxiliaire & le participe. Au reste ces expressions ne sont pour l'ordinaire que les explétives de la particule *ne* dont elles appuient l'assertion négative. *Pas & point* nient absolument ; *plus* , qu'il ne faut pas confondre avec l'adverbe de quantité , nie d'une manière relative qui oblige à désigner le temps , de façon que ce qu'on nie pour le présent , est supposé affirmatif pour le passé : *La raison n'admet pas de vains préjugés pour des preuves. Un bon cœur ne croit point le mal à la légère. Le cœur de l'homme desire encore lors même qu'il n'a plus d'espérance. Quand on ne sait plus quel remède apporter à ses maux , il faut recourir à la patience. Vous n'auriez plus été maître de votre cœur , si vous aviez cédé à cette passion naissante.* Quand on a à choisir entre *pas & point* ; pour se décider , il faut observer que *point* nie avec plus de force , avec un ton plus décisif , plus dur ; *je ne vous entends point : je ne vous entends pas. Je ne le crois point : je ne le crois pas* , &c. Au reste , on ne peut pas toujours les substituer l'un à l'autre ; on doit toujours se servir de *pas* , quand les mots qui suivent marquent

quelque degré de quantité ou de qualité : elle n'a pas grande beauté , mais elle a bien des graces ; vous ne trouveriez pas beaucoup de cœurs comme le sien. Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres , &c. Point se place avec *point* de grace avant la préposition *de* , & à la fin de bien des phrases ; il faut plaindre celui qui n'a point de talent , & ne mépriser que celui qui n'a point de vertu. S'il vous manqua en cette occasion , je ne m'en aperçus point , &c. Dans l'interrogation , *point* ne paroît insinuer que le doute ; n'êtes - vous point né sensible ? mais pas laisse quelquefois entrevoir qu'on suppose la chose sur laquelle on paroît douter ; n'êtes - vous pas né sensible ?

Nous avons dit que *pas* , *point* , & *plus* étoient les explétives de *ne* ; cela est vrai , 1°. en ce que ces trois particules ne se mettent jamais dans une phrase , que l'autre ne les précède , à moins qu'il n'y ait quelque ellipse dans le discours , ou que *point* ne se trouve seul en réponse : est-ce là ce qu'il veut dire ? point du tout . alors on emploie aussi , *non* ; 2°. en ce que *ne* a besoin de ces particules ou de quelqu'autre mot négatif pour compléter la négation , à moins que le tour de la phrase ou certains verbes n'y suppléent , comme dans les phrases suivantes ; il ne veut rien entendre. Il ne peut voir personne. On n'y voit goutte. Il ne dit mot , &c. Rien , personne , goutte , mot , sont ici des termes négatifs qui suppléent au mot *pas* ou *point*. On ne peut dire , il ne veut pas rien entendre. Ce seroit le cas pour lequel les deux Savantes de *Moliere* vouloient que leur servante fût chassée :

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive ,

Et c'est , comme on t'a dit , trop d'une négative.

Au reste il faut observer que *mot* ne s'emploie de la sorte qu'après *dire* , & que *goutte* ne s'emploie qu'après *voir* , si ce n'est en style familier où l'on dit d'un homme sourd , il n'entend goutte. Vous ne pourrez jamais retrouver la belle occasion que vous avez perdue. Il ne veut nullement vous entendre. Je n'aime ni les esprits faux , ni les cœurs durs. Ne marche seul , quand il vient après les

comparatifs , ou après les pronoms *autre* , *aucun* , *nul* ; *il est plus docile que vous ne croyez*. *Je le retrouve tout autre que je ne l'ai vu* , &c. Il est encore seul avant ou après un *que* conjonctif , après un *que* ou *qui* relatif suivi d'un subjonctif , ou un *que* particule de reproche , ou après *à moins que* , *si* , ou autres conjonctions qui aient le même sens : *un cœur jaloux ne fait paroître que des feux qui le font haïr*. *Je ne veux de récompense que le plaisir d'avoir obligé*. *Vous êtes plus heureux que vous ne méritez*. *Est-il quelqu'un que je n'aie interrogé ? Il n'est personne qui ne le connoisse*. *Que ne vous expliquiez vous plutôt ! Si vous ne le faites , qui pourra le faire ? Je ne le ferai pas à moins que vous ne le souhaitiez*.

Quand le verbe *il y a* est suivi d'un autre verbe au prétérit , la négation *ne* se place seule ; *il y a long-tems que je ne l'ai vu*. Mais si le second étoit à un autre tems , alors *ne* se fait accompagner ; *il y a près d'un an que nous ne le voyons plus*. *Ne* est encore seul , quand il est avec la préposition *de* servant à exprimer un espace de tems ; *je ne veux le voir de ma vie*. *De dix ans je ne lui pardonne*.

Après les verbes de crainte , si l'on parle d'un effet que l'on ne souhaite pas , on retranche *pas* & *point* ; *je crains qu'il ne se fâche* : de même après *empêcher* , *prendre garde* , *de peur que* , & autres semblables. Si l'on parloit d'une chose que l'on souhaitât , il faudroit mettre *pas* ou *point* après *ne*. *Je crains qu'il ne me croye pas*.

Il semble qu'il soit mieux de retrancher *pas* & *point* avec les verbes *oser* , *cesser* , *pouvoir* , *savoir*. *Je n'ose m'y exposer*. *Vous ne cessez de me contredire*. *Vous ne pouvez apprendre à connoître les hommes ? Je ne fais où j'en suis*. Mais il ne faut jamais omettre le *ne*. Racine dans *Bérénice* a dit :

Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes ?

Pour que la phrase fût bien régulière , il faudroit *ne versent trop peu de larmes ?*

J'avoue , dit M. l'Abbé d'Oliver , que cette particule prohibitive paroît redondante en notre langue ; mais elle y est de tems immémorial. Pourquoi ne

respecterions nous pas des usages si anciens ?

Si j'ai besoin de vous de peur qu'on me contraigne.

Cornille dans Nicomède.

« Il faudroit, dit M. de *Voltaire*, pour que la phrase
 « fût exacte, la négation *ne* : qu'on ne me contraigne.
 « En général voici la règle. Quand les Latins emploient
 « le *ne*, nous l'employons aussi. *Vereor ne cadat*, je
 « crains qu'il ne tombe. Mais quand les Latins se ser-
 « vent d'*ut*, d'*utrum*, nous supprimons ce *ne*. *Dubito*
 « *utrum eas*, je doute que vous alliez : *opto ut vives*,
 « je souhaite que vous viviez. Quand je doute est ac-
 « compagné d'une négation, je ne doute pas, on la re-
 « double pour exprimer la chose ; je ne doute pas que
 « vous ne l'aimiez. La suppression de *ne*, dans le cas où
 « il est d'usage, est une licence qui n'est permise que
 « quand la force de l'expression la fait pardonner ».

C'est en usant de cette licence que M. de *Voltaire* a
 dit dans *Zaïre* :

Et qui craignant sur-tout qu'à rougir on l'expose,
 D'un refus outrageant veut ignorer la cause.

il faudroit dans l'exacritude de la Prose, on ne l'ex-
 pose.

Il ne tiendra qu'au Roi, qu'aux effets je ne passe.

Cornille dans Nicomède.

« Souvent en ce tems-là, on supprimoit le *ne* quand
 « il falloit l'employer, & on s'en servoit quand il fal-
 « loit l'omettre. Le second *ne* est ici un solécisme *il tient*
 « à vous, c'est-à-dire, *il dépend de vous que je passe*,
 « *que je fasse*, *que je combatte*, &c. *Il ne tient qu'à vous*
 « est la même chose, que *il tient à vous*; donc le *ne* sui-
 « vant est un solécisme. M. de *Voltaire*.

Les Poètes emploient quelquefois *sais-je pas*, *suis-
 je pas*, pour *ne sais-je pas*, *ne suis-je pas*, comme nous
 l'observons au mot LICENCES POÉTIQUES.

Cette suppression de la négative *ne* dans ce cas ci est
 une faute suivant les décisions de l'Académie, & M.
 l'Abbé d'Olivet pense que pour les vers, c'est une li-

cence dont aujourd'hui les oreilles délicates sont blessées. Il s'appuie même de l'autorité de *Thomas Corneille*, qui disoit : *d'ôter ici la négative ce peut être une commodité pour les Poètes : mais ils doivent donner un tour aisé à leurs vers , sans que ce soit aux dépens de la véritable construction.* Au reste : voyez SYNTAXE.

Les particules admonitives se placent assez au gré de celui qui parle ; *allons , mes amis , courage ! Tout-beau , n'allons pas si vite ! Chut , quelqu'un vient. Qu'est-ce que tu marmottes-là , hem ! Ça , ça , ne raisonnons pas tant ! Divertissons-nous , gay !* On voit que leur liberté ne consiste gueres qu'à se placer au commencement ou à la fin de la phrase.

Les imitatives ne se mettent pour l'ordinaire qu'après le verbe, en forme de subjectifs ; l'usage n'en est pas fréquent, & paroît ne convenir qu'au badinage des bouffons. Les exhibitives se mettent toujours à la tête de ce qu'elles montrent , à moins qu'il ne soit exprimé par un pronom relatif ou personnel ; car alors elles marchent après : *voici la maison ; voilà le maître. Voici ce que j'avois à vous dire. Me voici. La voilà. Le livre que voici , &c.*

Les explétives sont fixées à suivre immédiatement le mot qu'elles arrondissent ou dont elles fortifient la valeur ; *or sus , Monsieur le Spadassin !*

Le terme même de *précursorive* dit assez que cette particule doit précéder ce qu'elle affecte , pour le faire prendre dans le tour d'idée qu'elle lui donne. *Que l'homme est industrieux à se tourmenter ! Que gagne-t-on à livrer son cœur aux chimères que l'imagination enfante ? Que de peines de moins , si l'on pouvoit n'écouter que la raison ! Que ne fait-on du moins s'instruire par sa propre expérience !*

PARTIES D'ORAIISON. Voyez l'article MOTS.

PARTIR. Verbe neutre , irrégulier , de la seconde conjugaison. Il signifie s'en aller , quitter un lieu ; sortir d'un endroit pour aller dans un autre. Il est communément accompagné des prépositions *de* & *pour*. La première marque le lieu d'où l'on part ; la seconde celui où l'on va. Remarquez aussi que pour ses tems composés , il admet tour à tour les verbes auxiliaires *avoir* ou *être*.

Je suis parti ou j'ai parti de Paris ; mais l'auxiliaire être est plus usité. Il est parti pour l'Italie.

On y joint des comparaisons pour peindre l'action avec plus de force & d'énergie. *Il part plus vite que le vent. Il part comme un éclair , comme la foudre , comme un trait.*

Partir est quelquefois pris substantivement , *tout est-il préparé pour le partir.*

Son composé est *repartir* : voyez ce verbe , voyez aussi DÉPARTIR , qui cependant n'en est pas composé.

INDICATIF. *Présent.* Je pars , tu pars , il part ; nous partons , vous partez , ils partent. *Imparf.* Je partoais , &c. *Prétérit.* J'ai ou je suis parti. *Prétérit indéfini.* Je partis , &c. *Futur.* Je partirai , &c. *Conditionnel présent.* Je partiroy , &c. *Impératif.* Pars , qu'il parte ; partons , partez , qu'ils partent. *Subjonctif présent.* Que je parte ; que tu partes , &c. *Imparfait.* Que je partisse. *Participe présent.* Partant. *Participe passé.* parti , partie. *Partant* , est conjonction de conclusion comme ici ; *plus d'amour , partant plus de joie.*

PAR-TOUT , est un des adverbes composés , il désigne le lieu : voyez ADVERBE.

PAS , est une des particules assertives par voie de négation : voyez PARTICULES.

PASSÉ. Voyez PRÉTÉRIT.

PASSÉ CONDITIONNEL. Ce tems annonce qu'une chose seroit absolument passée , si une certaine condition eut été effectuée : voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PASSIF. Ce mot exprime une passion , une action comme soufferte. Nous ne le disons que de certains verbes.

Les *verbes passifs* sont ceux dont le *sujet* ne produit pas l'action qu'ils signifient , mais la souffre : *je suis aimé* ; dans ce verbe , *je* est le *subjectif* ou le *sujet* de la phrase ; & cependant ce n'est pas moi qui produis l'action d'*aimer* : en un mot ce n'est pas moi qui aime ; mais c'est moi qui suis l'objet de l'action d'*aimer* ; c'est moi qui suis aimé.

Nous n'avons point de verbes qui soient passifs dans la rigueur & quant à l'expression ; mais nous avons des

périphrases composées qui équivalent à des verbes passifs, qui le sont quant à la signification, & auxquelles on en donne le nom.

Ces périphrases sont composées du verbe auxiliaire *être*, & du participe passé du verbe que l'on veut rendre passif; comme, *être aimé*, *je suis aimé*, sont composés du verbe *être*, *je suis*, & du mot *aimé*, qui est participe du verbe *aimer*.

On pourroit croire là-dessus que tout verbe qui a un participe passé, peut devenir passif (car on sent que ceux auxquels ce participe manque ne peuvent jamais le devenir); mais on se tromperoit, puisque pour qu'un verbe devienne passif, il faut qu'il exprime une action dont l'objet soit différent du sujet qui la produit: autrement le passif deviendroit inutile; car si le verbe n'étant pas au passif, exprime une action qui d'elle-même & par la signification même de ce verbe n'ait pour objet que celui qui la produit, il s'ensuit que n'étant pas encore au passif, il auroit pour subjectif celui même qui est l'objet de l'action; & c'est tout ce qui fait le passif. Ce verbe donc remplissant toute l'étendue des devoirs du verbe passif, sans l'être quant à la forme, ce seroit un acte inutile que de lui donner cette forme, qui ne lui serviroit à rien. Ceci s'applique particulièrement aux verbes neutres.

On peut voir au mot CONJUGAISON la formation des temps de ce que nous appellons *verbes passifs*.

Quant aux régimes de ces verbes, ils ne se font jamais que par le secours de quelques prépositions: voyez PRÉPOSITIONS. Nous dirons néanmoins que le principe de l'action étant joint au verbe passif, on doit toujours l'unir à ce verbe par la préposition *de* ou *par*; mais plus souvent par la préposition *de*: comme, *il est estimé de tout le monde*, *il a été tué par des voleurs*.

On donne pour règle générale à cet égard, qu'il faut la préposition *de* quand l'action exprimée par le verbe est une action produite par une puissance spirituelle, par l'ame; & qu'ordinairement la préposition *par* convient mieux quand l'action participe des sentiments de l'ame & des mouvements du corps; tels sont les der-

niers exemples. Si cette règle n'est pas sans exception, elle est du moins généralement juste.

PASSIONS. Les passions sont comptées en Rhétorique pour le troisième moyen de persuader; elles sont aussi le plus sûr sans contredit: *voyez* INVENTION.

On entend par passions ces vifs sentiments de l'ame qui sont excités par la douleur ou par le plaisir. Ils découlent tous de ces deux sources. Leur nombre égale celui des agitations du cœur humain: ainsi nous n'entreprendrons pas de les compter; ce seroit d'ailleurs une chose fort inutile.

Le seul moyen d'exciter les passions dans les autres hommes, c'est de les bien sentir soi-même. Tous les préceptes qu'on pourroit donner se réduiront toujours là.

Les passions rendent éloquent le plus inepte de tous les hommes. Quand on est fortement ému, ces expressions vives & naturelles, si propres à faire passer les agitations de notre ame dans l'ame de ceux qui nous écoutent, se présentent d'elles-mêmes. Les passions donnent du corps & de la réalité aux choses dont on parle, & les peignent par des traits visibles qui frappent les sens, qui remuent l'imagination, & qui montrent un objet sensible. Tout se personifie, tout prend une ame, tout se vivifie. C'est aussi la raison pour laquelle on accumule les figures dans les passions: *voyez* FIGURES.

On fait usage des passions surtout dans la péroraison; c'est proprement leur place. Dans cette dernière partie du discours, l'Orateur pour achever d'entraîner ses Auditeurs, déploie tout ce que l'Eloquence a de plus fort, de plus tendre & de plus affectueux: *voyez* PÉRO-RAISON.

Il s'en sert aussi dans les autres parties du discours, mais avec bien plus de ménagement. Il les place après chaque récit, quand la cause en a plusieurs, ou après chaque partie du récit quand il est trop long, ou enfin après la preuve de chaque fait; c'est ce qu'on appelle *amplification*: *voyez ce mot.*

Nous ne donnerons point ici d'exemples des passions nous nous contenterons de renvoyer les Lecteurs aux Ecrits des Bourdaloue, des Bossuet, des Fléchier, des

Massillon , &c. Ils trouveront dans ces célèbres Ora-
teurs des exemples parfaits en tout genre.

PAS UN , est un des *pronoms indéfinis* : voyez cet ar-
ticle au mot PRONOMS.

PAUSES : voyez PONCTUATION.

PÊLE-MÊLE , est un des adverbes qui expriment
l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez AD-
VERBE.

PENDANT , est une des prépositions simples : voyez
PRÉPOSITIONS.

PERDRE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième
conjugaison , qui marque la privation active ou passive
de quelque chose ; toutes les manières de parler où il
est employé reviennent à cette simple définition.

Perdre son argent , perdre sa réputation , c'est en être
privé. *Perdre un homme* , c'est le dépouiller de ses res-
sources.

INDICATIF. *Présent*. Je perds , tu perds , il perd ; nous
perdons , vous perdez , ils perdent. *Imparfait*. Je perdois ,
&c. *Prétérit*. Je perdis , &c. *Futur*. Je perdrai , &c. *Con-
ditionnel présent*. Je perdrais , &c. IMPÉRATIF. Perds ,
qu'il perde ; perdons , &c. SUBJONCTIF. *Présent*. Que je
perde ; &c. *Imparfait*. Que je perdisse , &c. *Participes*.
Pendant , perdu , perdue.

Les temps composés sont réguliers.

PERIODES : voyez CONSTRUCTION & NOMBRE
ORATOIRE.

PERIPHRASE. Ce mot signifie en grec circonlocu-
tion : elle consiste à exprimer en plusieurs mots ce qu'on
auroit pu dire en moins ; ce qui se fait ou par bien-séan-
ce , lorsqu'on veut tirer un voile sur des idées basses ou
peu honnêtes , & en cela la périphrase est la même
chose que l'euphémisme , ou pour le développement &
l'ornement du discours ; c'est ainsi , par exemple , que
toutes les définitions sont des espèces de périphrases ; ou
enfin par nécessité , lorsque la Langue dans laquelle on
écrit n'a point de terme pour exprimer ce qu'on a dans
l'idée , ou qu'en traduisant une Langue on n'a point
d'expressions propres pour rendre l'original.

Cette figure est fort ordinaire dans les Poètes , qui
s'en servent pour enrichir leurs descriptions.

Boileau , pour dire qu'il a cinquante-huit ans , emploie cette périphrase :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieilleffe venue ,
 Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue ,
 A jetté fur ma tête avec fes doigts pesants
 Onze lustres complets surchargés de trois ans.

Au lieu de dire à *la pointe du jour* , un Poète dira :

L'aurore cependant au visage vermeil
 Ouvroit dans l'orient le palais du soleil ,
 La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres ;
 Les songes voltigeans fuyoient avec les ombres.

Henriade Ch. VI.

Pour dire qu'il se fait tard , Boileau s'exprime ainsi :

Les ombres cependant sur la Ville épandues ,
 Du faite des maifons descendent dans les rues.

(*Lutrin*).

Dans l'emploi des périphrases il faut prendre garde de trop étendre ce qu'on a suffisamment développé ; ce seroit affoiblir l'expression , & ennuyer le Lecteur , qui n'aime point à retrouver une pensée sous des formes moins agréables.

PERMETTRE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *mettre* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition latine *per* , qui veut dire *par* , *par le moyen*. Ainsi permettre signifie proprement mettre , par le moyen d'une loi , à portée de faire quelque chose , en donner la liberté ou le pouvoir. *Les loix Civiles ne permettent pas tout ce qui semble permis par la loi de la nature ; la Religion défend bien des choses , que les loix politiques permettent de faire.*

PERMISSION , figure de Rhétorique : voyez **CONCESSION**.

PÉRORAISON. Ce mot vient du verbe latin *perorare* , qui signifie achever un discours , conclure.

On entend par *péroraison* en Rhétorique la quatrième & dernière partie d'un discours : voyez **DISPOSITION**.

Dans la péroraison l'Orateur reprend d'une manière concise les principaux points qui ont été développés dans le discours. Il les remet sous les yeux des Auditeurs, dans un point de vue plus frappant, & leur donne un nouveau tour. Il les revêt des plus brillantes figures. Enfin il étale tout ce que l'éloquence a de plus séduisant & de plus pathétique : voyez PASSIONS, FIGURE.

La péroraison est la pierre de touche de l'Orateur. C'est-là qu'on reconnoît s'il est vraiment éloquent.

Voyez les péroraisons de Cicéron ; il excelle dans cette partie.

Voyez celles de nos célèbres Avocats, Patru, Lemaître, Cochin, &c.

Nos Tragédies nous en fournissent aussi de très belles.

Dans *la mort de César*, Tragédie de M. Voltaire, Antoine vers la fin de sa harangue fait apporter le corps de César encore tout sanglant. Un des spectateurs s'écrie :

Dieux ! son sang coule encore ! . .

Antoiné fait cette idée, & acheve de soulever le peuple, contre les meurtriers de César, par cette vive péroraison :

Il demande vengeance .

Il l'attend de vos soins & de votre vaillance ,

Entendez-vous sa voix ? Réveillez-vous Romains ,

Marchez , & suivez moi contre ses assassins ;

Ce sont là les honneurs qu'à César on doit rendre , &c.

L'Oraison Funebre de M. le Prince de Condé, par M. Bossuet, nous offre encore un modèle parfait de péroraison.

Après avoir fait un pompeux éloge de la valeur, de la magnanimité, de la bonté naturelle, de la vivacité, de la pénétration, de la grandeur, de la sublimité de génie, & sur-tout de la mort vraiment Chrétienne & héroïque de ce Prince ; il finit en s'écriant.

» Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez

» plutôt, Princes & Seigneurs; & vous qui jugez la terre;
 » & vous qui ouvrez aux hommes les portes du Ciel;
 » & vous plus que tous les autres, Princes & Princef-
 » ses, nobles rejettons de tant de Rois, lumieres de la
 » France. mais aujourd'hui obscurcies, & couvertes de
 » votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu
 » qui nous reste d'une si anguste naissance, de tant de
 » grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes
 » parts: voilà tout ce qu'ont pu faire la magnificence &
 » la piété pour honorer un Héros: des titres, des inscrip-
 » tions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures
 » qui semblent pleurer autour d'un tombeau, & de
 » fragiles images d'une douleur que le tems emporte
 » avec tout le reste; des colonnes qui semblent vou-
 » loir porter jusqu'au Ciel le magnifique témoignage de
 » notre néant; & rien enfin ne manque dans tous ces
 » honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc
 » sur ces foibles restes de la vie humaine. Pleurez sur
 » cette triste immortalité que nous donnons aux Héros.
 » Mais approchez en particulier, ô vous, qui courez
 » avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, ames
 » guerrieres & intrépides? Quel autre fut plus digne de
 » vous commander? mais dans quel autre avez-vous
 » trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc
 » ce grand Capitaine, & dites en général: voilà celui
 » qui nous menoit dans les hazards: sous lui se sont
 » formés tant de renommés Capitaines que ses exem-
 » ples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre:
 » son ombre eut pu encore gagner des batailles: &
 » voilà que dans son silence son nom même nous anime.

»
 »
 » Tous ensemble, en quelque degré de confiance qu'il
 » vous ait reçus, environnez ce tombeau. Versez des
 » larmes avec des prieres, & admirant dans un si grand
 » Prince une amitié si commode & un commerce si doux
 » conservez le souvenir d'un Héros dont la bonté avoit
 » égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un
 » cher entretien.

33 Pour moi, s'il m'est permis, après tous les autres, de
 33 venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô
 33 Prince, le digne sujet de nos louanges & de nos re-
 33 grets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire.
 33 Votre image y sera tracée, non point avec cette au-
 33 dace qui promettoit la victoire, je ne veux rien voir
 33 en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette
 33 image des traits immortels. Je vous y verrai tel que
 33 vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorf-
 33 que sa gloire sembla commencer à vous apparôître.
 33 C'est-là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fri-
 33 bourg & à Rocroi.

33 Agréez les derniers efforts d'une voix qui vous fût
 33 connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu
 33 de déplorer la mort des autres, grand Prince, doré-
 33 navant je veux apprendre de vous à rendre la mienne
 33 sainte : heureux si averti par ces cheveux blancs du
 33 compte que je dois rendre de mon administration, je
 33 réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole
 33 de vie, les restes d'une voix qui tombe & d'une ar-
 33 deur qui s'éteint.

Quel pathétique ! quelle sensibilité regne dans toute
 cette péroration, qu'il est aisé de sentir que M. Bossuet
 pleuroit la mort d'un ami !

PERSONNE, est un des pronoms personnels pour la
 troisième personne ; il est aussi substantif & alors il est
 toujours féminin. On peut voir la nature de cette diffé-
 rence essentielle au mot PRONOMS.

PERSONNE, figure encore parmi les pronoms in-
 définis : voyez cet article au mot PRONOMS.

PERSONNES (des verbes). Les hommes pour s'ex-
 pliquer avec plus d'énergie & de brièveté joignent sou-
 vent, dans un même mot à l'affirmation qui est propre
 au verbe, le sujet de qui ils affirment. De-là viennent les
 personnes dans les verbes.

Quand on parle de soi-même pris séparément, on dit
je : je veux. Quand on parle de soi-même réuni avec
 d'autres, on dit *nous : nous voulons* ; c'est la première
 personne.

Quand celui ou ceux à qui l'on parle sont le sujet de

qui on affirme , on dit *tu* , *vous* : par exemple , *tu dis* , *vous dites* ; c'est la *seconde* personne.

Si cette affirmation se porte sur d'autres ; c'est la *troisième* personne , & l'on dit , *il* ou *elle* , *ils* ou *elles* : par exemple on dit , *il* ou *elle* pense ; *ils* ou *elles* pensent.

D'où l'on voit que la personne dans les verbes est souvent désignée de deux manières ; par le pronom qui la représente , *je* , *nous* , *tu* , *vous* , *il* , *ils* ; & par l'inflexion du verbe , comme par exemple *vais* , *vas* , *va* , *allons* , *allez* , *vont*. On y réunit ces deux expressions de la personne , parcequ'il y a quelques occasions où celle du pronom ne peut entrer , comme dans les impératifs ; voyez IMPÉRATIF ; & que dans d'autres l'inflexion du verbe ne suffiroit pas ; comme dans la première & la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif actif du verbe *aimer* , où l'on écrit & l'on dit également *aime* : *j'aime* , *il aime* , &c.

Il semble néanmoins d'abord que lorsque l'une de ces deux expressions de la personne se trouve & peut suffire dans un verbe , il n'y faudroit pas mettre l'autre : si le pronom *je* suffit pour distinguer la première personne d'avec la troisième dans *j'aime* , *il aime* ; pourquoi dans le verbe *aller* dit-on *je vais* , *il va* ? Si le pronom suffit , pourquoi l'inflexion varie-t-elle. Si l'inflexion varie , le pronom n'est-il pas inutile ? Mais la loi de l'usage est ici la première loi : les hommes accoutumés à recourir souvent au pronom dans des circonstances où la clarté l'exigeoit , se sont habitués à le mettre partout , si ce n'est à l'impératif , où non-seulement il seroit inutile , mais où il seroit vicieux , & seroit confondre ce mot *vas* avec l'indicatif *tu vas* , & celui-ci *allons* avec l'indicatif *nous allons*.

Ces pronoms personnels , *je* , *tu* , *il* ou *elle* , *nous* , *vous* , *ils* ou *elles* , se mettent toujours devant le verbe dont ils sont le nominatif ou subjectif , excepté dans trois cas qu'il faut expliquer.

1°. Si le verbe doit avoir le relatif *qui* , ce relatif se met entre le pronom personnel & le verbe ; mais alors on ne se sert point des pronoms *je* , *tu* , *il* , *ils* , mais de *moi* , *toi* , *lui* , *elle* , *nous* , *vous* , *eux* , *elles*. *Moi*

qui le veut, & non pas, je qui le veut, ni qui je le veut; ni qui moi le veut. On dit toi qui es sage; lui ou elle qui est triste; nous qui travaillons; vous qui jouez; eux ou elles qui veillent.

2°. Quand le verbe est à la troisième personne, soit du singulier, soit du pluriel, on ne met le pronom personnel que lorsque le substantif auquel il se rapporte a déjà été prononcé, & qu'on ne veut pas le répéter. *Pierre est paresseux; les hommes sont lâches; Pierre qui fait de belles promesses; les hommes qui manquent de parole; & non pas, Pierre il est paresseux, ni il Pierre est paresseux; ni Pierre qui il fait, ni Pierre il qui fait, ni il Pierre qui fait de belles promesses, &c.* Mais ce verbe sans pronom, soit qu'il ait un *qui* personnel devant lui, soit qu'il n'en ait point, est toujours nécessairement à la troisième personne du singulier ou du pluriel à moins qu'il ne soit à l'infinitif.

3°. Les pronoms personnels se mettent après les verbes lorsqu'on interroge, comme, *Que fais-je? Que dis-tu? Viendra-t-il? Travaillerons-nous? Aimez-vous les sciences? Partiront-ils? Deviendront-elles modestes?* Surquoi il faut remarquer que, lorsque les premières personnes sont terminées par un *e* muet, il faut encore changer cet *e* muet en *é* fermé, parcequ'autrement la prononciation seroit trop rude, trop désagréable. Ainsi on ne doit pas dire, *aime je trop; chante je bien, &c.* Mais, *aimé-je trop? chanté-je bien?* Il y a néanmoins grand nombre de verbes terminés par un *e* muet ou autrement, qui par l'usage & à cause de la rudesse de la prononciation n'admettent point la transposition du pronom *je* après eux; ainsi on ne dit pas *extravagué-je? cours-je? perds-je? mens-je? dors-je? fors-je? &c.* ni comme quelques-uns le croient, *courrai-je? perdrai-je? mentai-je? dormai-je? &c.* Mais alors il faut avoir recours à d'autres constructions & dire, *est-ce que ou croyez-vous que j'extravague, &c.*

4°. On met encore les pronoms personnels après les verbes, quand ces verbes sont précédés de ces mots *aussi, peut-être, du moins, au moins, en vain, à peine, & autres semblables; ou quand on rapporte les paro-*

les de quelqu'un en ajoutant les verbes *dire*, *répondre*, *reprendre*, &c. *Aussi n'irai-je pas*; *peut-être m'écouteriez-vous*; *du moins sera-t-il puni*; *envain songeriez-vous à mieux faire*; *à peine furent-elles arrivées: promettez-le moi, dit-il*; *nous hazarde-ous-tout, répondirent-ils*; *Il est aisé de conseiller*, reprit elle, &c.

5°. Il est encore quelques autres circonstances où le pronom se met après le verbe, & où la terminaison du verbe se change, pour rendre le langage plus aisé, comme *dussé-je mourir*, &c. Mais on ne peut donner là-dessus de règle précise; il faut recourir aux bons Auteurs & à l'usage.

Lorsque le verbe n'a point de pronom devant lui, mais un substantif, & qu'il se trouve dans un des trois derniers cas dont nous venons de parler, le substantif reste devant le verbe; & immédiatement après le verbe on ajoute le pronom personnel qui convient au substantif: exemple. *Pierre est-il paresseux?* *À peine l'armée étoit-elle en marche*; *les jaloux dussent-ils triompher*, &c.

Tout verbe qui n'est pas à l'infinitif & qui n'est pas impersonnel veut avoir une personne exprimée ou sous-entendue, avec laquelle il s'accorde en nombre & en personne. Cette personne est ce qu'on appelle le *nominatif* ou *subjectif* du verbe. Si ce nominatif ou subjectif n'exprime qu'une seule chose le verbe est au singulier, *l'amour est une vertu*; il doit être au pluriel, si le subjectif exprime plusieurs choses ou s'il contient plusieurs noms au singulier. *Les serments ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru*.

C'est donc là qu'Abailard, que sa fidelle épouse,
Vont vivre indifférens l'un par l'autre oubliés!

Si la terminaison du verbe varie autant que les personnes, il doit prendre l'une ou l'autre terminaison selon que son subjectif est de l'une ou de l'autre personne. Mais il y a à cet égard quelques irrégularités apparentes qu'il faut examiner.

1°. Pour la seconde personne du singulier on ne se sert de *tu* qu'à l'égard des personnes qu'une grande fa-

miliarité ou une extrême supériorité autorise à tutoyer ; si ce n'est dans la poésie & dans les grands mouvemens des passions.

Tu ne vis plus pour moi !

Voyez TUTOIEMENT.

Par-tout ailleurs il faut se servir de la seconde personne du pluriel. Ainsi on doit dire , *je ne vous refuserai point le plaisir malin que vous cherchez* , & non pas , *je ne te refuserai point*. C'est une façon de parler qui paroît peu exacte : mais si la grammaire est ici en défaut , on peut dire que c'est un sacrifice qu'elle fait à la politesse.

2°. Quoiqu'on mette le verbe & le pronom au pluriel en parlant à une seule personne , cependant s'il vient à la suite de ces deux mots quelque nom qui se rapporte au subjectif *vous* , ce nom se met au singulier. *Vous êtes bien bon. Vous êtes un honnête-homme.*

3°. Quand le verbe a pour subjectif un nom collectif au singulier , seul ou suivi d'un substantif pluriel avec la préposition *de* , ce verbe se met au pluriel , comme , *la plupart prirent la fuite. Une infinité de gens jugent d'après autrui*. Cependant il y a beaucoup de noms collectifs qui ne suivent point cette règle , & qui étant au singulier ne souffrent point le verbe au pluriel. *L'armée est en marche ; le peuple est léger. La forêt reverdit ; cette troupe est fort méprisée* , &c. C'est encore ici le lieu de renvoyer à l'usage.

4°. Quoiqu'en général un subjectif ou un pronom qui est au pluriel veuille le verbe au pluriel ; cependant si ce subjectif ou ce pronom est régi par un singulier qui le précède , alors le verbe se met au singulier ou au pluriel , selon qu'il est plus convenable à la pensée qu'on veut exprimer. Quand on dit , par exemple , *Socrate est un des premiers qui ait appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale*. Il est visible alors qu'on veut dire que personne avant lui ne l'avoit fait , qu'il l'a fait avant tous les autres , & que c'est lui qui en a donné l'exemple aux Philosophes. Si au contraire on disoit , *qu'il est un des premiers qui aient appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale* , on feroit entendre que plusieurs l'ont fait en même-tems & qu'il en est un.

Ainsi le pronom relatif *qui* subjectif du verbe est au pluriel ou au singulier , parcequ'on lui donne pour antécédent ou *des premiers* , ou *un* ; & c'est à l'intention de celui qui parle , à déterminer auquel des deux antécédens le *qui* relatif doit se rapporter.

5°. Si le verbe a plusieurs subjectifs de différentes personnes , il faut le mettre à la personne *la plus noble* , comme disent les Grammairiens. La première personne est plus noble que la seconde , & la seconde est plus noble que la troisième , dans l'un comme dans l'autre nombre. Ainsi on dira : *vous & ma sœur avez manqué* , & non pas , *ont manqué : vous , mon pere & moi partirons demain* , & non pas , *partirez* , ni *partiront*. Cependant quoiqu'on donne la préférence à la personne la plus noble , quant à la terminon du verbe , on ne la lui donne pas quant à l'ordre dans lequel on place les noms & pronoms qui désignent les personnes : ainsi l'on dit & l'on écrit , *vous , mon pere & moi* , & non pas , *moi , vous , & mon pere* , ni *vous , moi , & mon pere*. Mais cette observation n'a lieu que pour la première personne : le pronom qui représente la seconde se met toujours avant le mot qui marque la troisième & l'on dit , *vous & mon pere* , & non pas , *mon pere & vous*. L'usage en a ainsi ordonné , parcequ'il paroît plus poli que celui qui parle se mette au dernier rang , quand il se trouve concourir avec d'autres , & qu'il place toujours celui ou ceux à qui il adresse la parole , avant un tiers de qui il parle. Cet exemple & mille autres prouvent combien la Langue & la nation françoises sont attentives à tout ce qui peut interresser les bienséances.

6°. Quand le verbe a pour subjectif le relatif *qui* , il se met à la personne désignée par le nom ou pronom auquel ce *qui* se rapporte. Ainsi on dit ; *c'est moi qui l'ai averti : ce n'est ni lui ni moi qui vous avons desservi* , & non pas , *c'est moi qui l'a averti* , & *ce n'est ni lui ni moi qui vous ont desservi* ; où l'on voit que si ce relatif *qui* a plusieurs antécédens de différentes personnes il prend la plus noble.

Il y a encore quelques autres observations concernant la *personne* : on les trouvera aux mots *verbe* , *substantif* , *verbes impersonnels* , *syntaxe*.

PEU , est une adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

PEUT-ÊTRE , est un des adverbcs composés , il marque le doute : voyez ADVERBE.

PEUT-ÊTRE , est une des particules assertives : voyez PARTICULES.

PHRASES. Voyez CONSTRUCTION & NOMBRE ORATOIRE.

PIECES DE THÉÂTRE. En général pour bien saisir le style qui convient à une pièce de théâtre ou dramatique , il faut que l'Auteur soit assez pénétré de son sujet pour qu'il lui fasse à lui-même une sorte d'illusion , qu'il s'imagine être celui qu'il fait parler , & qu'il sente bien tout ce qu'une position pareille à celle où il le met devroit faire éprouver si elle étoit réelle.

Il faut qu'il ait bien lu , bien médité les bons modèles , & bien plus encore , que la nature lui ait donné ce génie qui fit Corneille , Racine & Moliere dans le dernier siècle , & qui a fait Voltaire , Destouches , Crébillon , Gresset , &c. dans le nôtre. Sans cela que sert d'étudier quel style il faut prendre , quelle mesure de vers il faut employer? on rîmera en vain , on ne fera ni Tragédie , ni Comédie.

On donne souvent des Comédies en prose. Nous ne parlons pas de celles-là. On a proposé même de donner des Tragédies en prose : que ne propose-t-on pas? Voyez les articles COMÉDIE , TRAGÉDIE , OPÉRA , ARRANGEMENT DES VERS.

PIECES EN VERS LIBRES. On appelle ainsi les pièces de vers qui prennent le titre que le sujet fournit , ou qu'il plaît à l'Auteur de leur donner , & dans lesquelles on emploie indifféremment des vers de toutes sortes de mesures , & de mélanges des rimes. C'est sur le sujet qu'on y traite qu'il faut régler le style , & c'est au jugement de l'oreille qu'il faut s'en rapporter pour l'arrangement des vers : voyez cet article.

PIEDS. Voyez NOMBRE ORATOIRE.

PIRE , est le comparatif de l'adjectif mauvais : voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

PLEONASME. Ce mot signifie en grec surabondance. C'est une figure de construction opposée à l'ellipse : voyez ELLIPSE.

On appelle *pléonasmes* les expressions superflues qui se trouvent dans une phrase, & dont la suppression n'empêcherait pas que le sens fût moins entendu; & plus particulièrement encore les répétitions qui se trouvent dans les idées, quoique les expressions paroissent différentes: par exemple quand on dit, *j'irai moi-même; je l'ai vu de mes yeux*; ces mots, *moi-même, de mes yeux*, sont autant de pléonasmes.

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras
Parleront au lieu d'elle, & ne se tairont pas.

Cornéille dans Nicomède.

» Puisque les sceptres parleront il est clair qu'ils ne se
» tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus
» vicieux; ils retombent quelquefois dans ce qu'on ap-
» pellent le style niais.

» Hélas! s'il n'étoit pas mort, il seroit encore envie.

M. de Voltaire.

Cette figure employée à propos, ajoute à l'expression, & produit un très bel effet; par exemple, dans ce vers de l'*Iphigénie de Racine*, où *Achille* dans sa colere dit:

Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours?

Et dans ces vers de la *Méropé* de *M. de Voltaire*,

Je l'ai vu de mes yeux,

Je l'ai vu qui frappoit ce monstre audacieux. . . .

Ne pourroit-on pas encore appeller *pléonasmes* ces différents tours d'expressions auxquels un Auteur a recours, lorsque les bornes de ses connoissances ou même de la langue ne peuvent lui fournir les termes propres pour exprimer ses idées. On trouve dans presque toutes les traductions une grande quantité de ces pléonasmes, parceque le Traducteur, gêné par une des deux raisons que nous venons de dire, ne peut souvent pas rendre en termes équivalents la pensée de l'Auteur. Alors il l'explique en se répétant de différentes manières & en employant diverses expressions qui ne le satisfont sou-

vent pas plus que le lecteur. Aussi y a-t-il bien peu de bonnes traductions, & l'on a raison de dire que la plûpart ne ressemblent pas plus à l'original que l'envers d'une tapisserie ne ressemble à l'endroit. Le pléonafme, considéré sous ce point de vue, a beaucoup de rapport avec la périphrase : voyez PÉRIPHRASE.

Il est bon de remarquer que l'usage a autorisé plusieurs pléonafmes ; par exemple, *je monte en haut ; je descends en bas ; entrez là dedans ; sortez dehors. M. Desgrouais*, dans les *Gasconismes corrigés*, appelle ces façons de parler, *faux pléonafmes* ; je crois qu'il a tort. Ce sont de vrais pléonafmes, mais qui étant autorisés par l'usage cessent d'être vicieux, du moins dans le discours familier. On trouve dans *Racine* les deux vers suivans.

Qu'on ne laisse monter aucune ame là haut. . . .

Je vous quitte un moment, & je monte là haut.

Mais ces mots *là haut* servant à désigner le lieu vers lequel on monte, ne sont point dans le cas du pléonafme.

PLEUVOIR. Verbe irrégulier, neutre, impersonnel & défectif de la troisième conjugaison. Il signifie la chute de l'eau du Ciel. Il se dit aussi de tout ce qui peut tomber d'en haut ; on dit, *il pleut des pierres, du sang, des grenouilles*, &c. Ce verbe ne prend point de sens figuré, au moins dans le sérieux.

INDICATIF. *Présent.* Il pleut. *Imparfait.* Il pleuvoit. *Prétérit.* Il plût. *Prétérit indéfini.* Il a plu. *Prétérit antérieur.* Il eut plu. *Prétérit antérieur indéfini.* Il a eu plu. *Plusqueparfait.* Il avoit plu. *Futur.* Il pleuvra. *Futur passé.* Il aura plu. *Conditionnel présent.* Il pleuvroit. *Conditionnel passé.* Il auroit ou il eût plu. Il n'a point d'impératif. **SUBJONCTIF.** *Présent.* Qu'il pleuve. *Imparfait.* Qu'il plût. *Prétérit.* Qu'il ait plu. *Plusqueparfait.* Qu'il eût plu. *Infinitif présent.* Pleuvoir. *Prétérit.* Avoir plu. *Participe actif présent.* Pleuvant. *Participe actif passé.* Ayant plu. *Gérondif.* En pleuvant ou pleuvant. Il n'a point de participe passif.

PLURIEL. Ce mot annonce pluralité de personnes ou de choses : voyez NOMBRE.

PLUS, est un des adverbes de comparaison : voyez **ADVERBE**.

PLUS, est une des particules assertives : voyez **PARTICULES**.

PLUSIEURS, est un des pronoms indéfinis : voyez **PRONOMS**. Il est aussi du nombre des adjectifs pronominaux : voyez **ADJECTIF**.

PLUSQUEPARFAIT. Ce tems désigne non-seulement qu'une chose est faite & terminée ; mais que cette chose étoit déjà passée lors d'un autre événement qui l'est entièrement : voyez **TEMPS DES VERBES & CONJUGAISON**.

POEME DIDACTIQUE. Ce Poëme pris dans son idée la plus générale peut être distingué en trois sortes, savoir ; l'*Historique* qui n'expose que des actions & des événemens réels, & tels qu'ils sont arrivés dans l'ordre naturel : le *Philosophique* qui consiste à établir des principes de Physique, de Métaphysique ou de Morale, à raisonner, prouver, citer des autorités & des exemples, & à tirer des conséquences ; & le Poëme qu'on nomme simplement *Didactique*, & qui ne contient que des observations relatives à la pratique, des préceptes propres à régler chaque opération, dont le succès ne peut être bien assuré qu'en suivant certaines méthodes comme sont les opérations des arts.

On sent bien que ces trois especes de Poëmes se font souvent des emprunts mutuels : dans le didactique pur, on peut quelquefois philosopher, & même raconter. Bien plus, on mêle toujours autant de fiction que le bon goût & le sujet peuvent le permettre dans ces Poëmes dont la vérité fait le fonds. Souvent dans le Didactique le Poète invoque quelque divinité, & se suppose inspiré : ainsi il semble emporté par un génie supérieur, qui ne lui permet pas de suivre péniblement un ordre trop scrupuleux dans la liaison des idées ; il mêle de temps en temps dans son ouvrage des choses qui ne tiennent à son sujet que par occasion : enfin il s'arroge tous les privilèges du style poétique ; il embellit ses idées, emploie des termes métaphoriques, ajoute des épithètes qui fortifient, augmentent, ou modifient les idées prin-

cipales ; il a des tours hardis , des constructions peu usitées , des figures de mots & de pensées. Enfin il emploie tous les moyens possibles pour jeter dans l'exécution la poésie qui manque au fonds de son sujet. Tout cela ne dispense pas de la nécessité de garder le ton qui convient au genre qu'on traite , & à la personne qui parle , si elle n'est point supposée inspirée. On connoît assez les modèles en ce genre. Nous ne les citerons pas. Qui ne fait par cœur l'art poétique de Boileau ?

Le Poëme Didactique ne peut gueres souffrir que les vers alexandrins , & en rimes suivies : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

POÈME ÉPIQUE : voyez ÉPOPÉE.

POÉSIE. La Poésie est le tableau de la belle nature peinte dans le discours selon des regles soit naturelles , soit arbitraires. Elle met du choix dans les choses & dans le style. Tout objet n'est pas digne d'être manié par les Muses ; mais tout ce qu'elles touchent , s'enrichit & s'ennoblit entre leurs mains. Toute idée , tout sentiment qui convient à l'une d'elles ne convient pas à l'autre ; Euterpe rend avec beaucoup de graces ce qui choqueroit sous le pinceau de Calliope. Ces différences s'étendent également sur le style. C'est à l'art poétique à bien marquer les limites qui séparent le domaine , & les droits de chacune des neuf sœurs. Le trésor général où elles vont puiser leurs richesses , consiste dans la nature , dans le style poétique , & dans le mécanisme des vers.

On distingue trois sortes de poésie : celle des choses , celle des idées & des sentimens , & celle du style. La première consiste dans le choix des objets & de leurs attributs ou convenances. La seconde , dans la manière plus parfaite de saisir , combiner , rapprocher ces objets , de se les approprier , d'en faire sentir l'intérêt , l'agrément ou le merveilleux. La troisième dans un style supérieur à celui de la prose , plus limé , plus hardi , plus frappant par les mots , les tours & les constructions. Tout cela doit être naturel ; autrement il ne ressembleroit à rien ; mais il faut le porter à un degré au-dessus

fus de la nature ordinaire , autrement il ne plairoit à personne.

On refferre quelquefois le sens du mot *poésie* : alors il ne signifie que le style poétique, ou bien les regles de la verification qui n'en sont que les branches : voyez **STYLE**, **VERS**, **VERSIFICATION**, **HARMONIE**.

POINT. Le point , dans la ponctuation , sert à distinguer les phrases ou parties du discours qui forment un sens intégral : voyez **PONCTUATION**.

On verra aussi dans cet article où il convient mieux de placer le *point interrogant* , le *point d'exclamation* , les *deux points* , le *point avec la virgule* ou la *virgule ponctuée*.

POINT , est une des particules assertives : voyez **PARTICULES**.

PONCTUATION. La ponctuation est l'art de bien placer dans l'écriture les signes qui sont destinés à marquer les repos de la voix dans la prononciation & la séparation des différentes parties du discours.

Quand on parle , les poumons sont bientôt épuisés par la dépense d'air qu'exige chaque syllabe que l'on prononce : il faut donc, d'intervalle à autre, interrompre le discours afin de réparer la perte d'air que l'on a faite , & de se remettre en état de continuer. Ces interruptions sont ce que nous appelons des *repos*.

On peut remarquer ici comment les différentes loix de la nature se plient les unes & les autres jusqu'à se trouver dans l'accord le plus parfait. Les pensées qui composent un long discours sont toutes unies entr'elles ; mais cette union varie à l'infini. Quelquefois elle est extrêmement intime : d'autres fois elle l'est beaucoup moins.

Ces différens degrés de liaison & de proximité entre les mêmes parties d'un tout , se marquent dans le parler par le ton de la voix : mais les repos y contribuent aussi ; il faut même qu'ils le fassent , puisque les tons de la voix sont en quelque sorte dépendans d'eux. Or les Langues sont tellement ordonnées , les expressions sont d'une si juste mesure , que le sens du discours permet toujours & souvent même exige des repos , où le besoin physique des poumons en demande ; & la respiration se

prête aisément à tous ceux que le sens & la pensée ordonnent.

Ainsi les repos que l'on fait dans le parler servent également à réparer l'épuisement de la poitrine , & à bien faire sentir la liaison des mots que l'on prononce.

Une autre remarque philosophique également utile ici , c'est que la nature quoique toujours constante , porte cependant par-tout une variété qui cause un nouvel agrément. Si l'on mettoit toujours des intervalles égaux entre les repos que l'on fait , & que chaque pause fut d'une égale durée , la prononciation seroit d'une monotonie insoutenable. Cet exercice qui seroit invariablement le même , fatigueroit beaucoup plus ; & voici comment la nature , admirable par tout , fait faire sortir le bien de ce qui semble même être un inconvénient.

Les différens degrés d'union entre les parties du discours produisent , dans le parler , des pauses plus ou moins longues & à différentes distances les unes des autres ; toutes ces différences qui soulagent la nature au lieu de la fatiguer , produisent dans les tons & dans la marche de la prononciation cette variation admirable qui charme l'oreille.

On sent aisément qu'ici nous supposons que l'on n'ait à prononcer que des discours que le bon goût ait lui-même dictés. Si l'on en trouvoit qui démentissent ces principes , on peut hardiment assurer que non-seulement ils manquent de goût , mais que même le génie de la langue y est offensé. C'est à ceux qui composent , ou qui parlent , à consulter la nature , & à savoir se prêter à ce qu'elle demande.

Quoi qu'il en soit , on voit actuellement quelles sont les fonctions de la ponctuation. Puisque la langue écrite est & doit être l'image de la langue parlée , il falloit dans celle-là des signes qui marquassent les repos qui se trouvent dans celle-ci.

Mettre entre les mots écrits une distance proportionnée aux repos , eût été une pratique sujette à trop d'erreurs & d'embaras : il auroit toujours fallu avoir le compas à la main. On a trouvé un moyen plus facile &

plus simple : on a partagé les différentes sortes de repos en plusieurs classes principales , & chacune a eu son signe particulier.

Ces signes sont la virgule (,), la virgule & le point ou la *virgule ponctuée* (;), les deux points (:), le point (.), & l'*alinea*. On y ajoute ordinairement le point d'interrogation (?), & celui d'exclamation (!); mais ces deux derniers ne sont pas simplement des signes destinés à marquer les repos , ils servent aussi à déterminer la forme de la phrase qui les précède. Ce sera en reprenant ces signes les uns après les autres, que nous tâcherons de bien développer les occasions où ils doivent être employés , & de faire connoître avec netteté & précision l'usage de chacun d'eux. C'est le point essentiel, & celui qui, chez presque tous les Grammairiens, se trouve sujet à plus de variations & d'embarras.

L'après ce que nous venons de dire de la ponctuation , on seroit porté à croire qu'elle est & doit être aussi ancienne que l'écriture même , puisqu'elle en est une portion si essentielle & si avantageuse. En effet sans elle , que d'ambiguités ne trouveroit-on pas à chaque pas ? Que de mots pourroient également se rapporter à la phrase qui les précède , ou à celle qui les suit ? Et quelle différence de sens ne produiroit pas souvent le transport d'un mot d'une phrase à une autre ? Comment décider à laquelle il appartiendra , sans le secours de la ponctuation ? C'est par l'omission des points & des virgules nécessaires, qu'il s'est trouvé tant de difficultés insurmontables, soit dans le texte de l'Écriture Sainte, soit dans l'énonciation des anciennes loix , des arrêts , & des contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

La ponctuation , malgré tant d'utilité , n'est connue & pratiquée que depuis peu de siècles ; & aujourd'hui encore la plupart des Auteurs suivent là-dessus chacun le système particulier qu'ils se sont fait. Plusieurs même n'en ont point de bien décidé ; on trouve dans leurs ouvrages une pratique souvent opposée à elle-même. Ce n'est pas qu'on n'ait proposé de bons systèmes de ponctuation : mais le public n'en a encore adopté aucun assez généralement pour qu'il puisse faire loi.

Il faut convenir aussi qu'il est très difficile que tout le monde s'accorde sur cette matière, soit à cause de la variété infinie qui se rencontre dans la structure des phrases, soit à cause des idées différentes que chacun se forme à cette occasion. D'ailleurs si la ponctuation en général est si importante, il est tel de ses détails qui l'est bien peu. Nous allons développer l'usage le plus communément suivi, & le plus nécessaire au sens du discours.

Il faut se rappeler ici tout ce que nous avons dit de la phrase au mot *construction*. Le concours des mots qui la composent, forme la représentation d'une pensée; & ce concours suit les rapports des idées entr'elles; rapports qui produisent ce qu'on appelle *régime*. Les rapports mutuels des mots sont fondés sur la dépendance qui lie au total de la phrase les idées qui leur sont attachées. La phrase est donc un composé de mots mutuellement dépendans les uns des autres. Mais les liens qui les unissent ne sont pas tous de même espèce; d'où il suit que les mots qui forment les membres de la phrase ne font pas tous les mêmes fonctions: & c'est à raison de leurs fonctions différentes que nous avons distingué sept membres de phrase, savoir; le *subjectif*, l'*attributif*, l'*objectif*, le *terminatif*, le *circonstanciel*, le *conjonctif*, & l'*adjonctif*: voyez ces articles. Sans les diverses fonctions de ces membres, les mots réunis ne formeroient point de sens; & la parole ne seroit qu'un amas informe d'idées entassées, desquelles il ne pourroit résulter aucun sens, aucune pensée.

On se souviendra aussi des différentes espèces de phrases que nous avons marquées & définies au même mot **CONSTRUCTION**.

De la virgule.

La virgule est un trait (,) qui se met après les mots, un peu au-dessous, pour marquer le plus foible des repos sensibles, & la moindre des séparations qui peuvent se trouver, quant au sens, entre les mots qui concourent à former une même phrase.

Dans la phrase simple, on ne marque point de vir-

gule, ni par conséquent d'autre signe de ponctuation entre ces six membres, *subjectif*, *attributif*, *objectif*, *terminatif*, *circonstanciel*, & *conjonctif*. Si le Prince vous élève jamais à cette dignité. . . voilà une phrase simple où le *si* est conjonctif ; le *Prince*, subjectif ; *vous*, objectif ; *élève*, attributif ; *jamais*, circonstanciel ; à *cette dignité*, terminatif ; & entre tous ces membres, il ne doit y avoir jamais aucune ponctuation, si ce n'est dans les exceptions suivantes.

1°. Lorsque le terminatif est énoncé par une préposition & quelques autres mots qui sont sous son régime, & qu'il ne termine pas la phrase, mais qu'il est au commencement ou au milieu, entre d'autres membres qui semblent devoir se suivre de plus près, & entre lesquels ce terminatif paroît être comme un corps étranger ; alors il faut le distinguer par une virgule : *pour vivre plus honorablement, il faudroit avoir un peu plus de revenus : il faudroit, pour vivre plus honorablement, avoir un peu plus de revenus. De la maison de campagne de votre ami, je suis venu me remettre aux affaires.* Il faut remarquer que si le terminatif est au milieu de la phrase, il faut qu'il soit d'une certaine longueur pour exiger après lui une virgule : il faut même qu'il ne paroisse pas être lié par un rapport immédiat aux membres qu'il sépare : ainsi on ne mettra point de virgule dans cette phrase : *je suis revenu de votre maison à la mienn*e

2°. Le circonstanciel doit être placé entre deux virgules, lorsqu'étant énoncé par une préposition avec son complément, ou par un gérondif, il se trouve entre l'attributif & l'un des autres membres ; comme, *il a montré, en vous faisant ses excuses, une noblesse d'ame bien respectable & peu connue. Il s'est présenté, avec un air de Spadassin, à la porte de son rival. Il fera, en se mariant, une sottise digne de lui.* Si le circonstanciel ainsi composé termine la phrase, il ne veut point de virgule avant lui ; *il s'est présenté à la porte de son rival avec l'air d'un Spadassin.* S'il se trouve à la tête de la phrase, il dépend souvent du goût arbitraire des personnes de le distinguer ou non par la virgule ; nous croyons cependant que le plus sûr & le mieux est de

le faire ; souvent même il le faut , comme dans le cas du second exemple que nous allons donner : *avec tous ces moyens & toutes ces précautions , il n'a jamais pu réussir. Dans la première conversation , je fus très content de lui ; dans la seconde , il me déplut beaucoup.*

Quant à l'adjectif , le seul membre dont nous n'ayons pas parlé , quelques Auteurs prétendent que lorsqu'il n'est qu'une particule interjective , il ne demande point de ponctuation : mais nous croyons que présentant par tout un objet séparé du régime des autres mots , il doit par-tout avoir la virgule : *pour vous , vous ferez ce qu'il vous plaira. Je vous prie , Monsieur , de m'entendre un moment. A vous dire vrai , je méprise les airs pincés. Hélas , que l'homme est foible contre son cœur !*

Nous venons déjà de parler des phrases dont quelques membres sont composés de plusieurs mots unis pour peindre un même objet : mais si ces membres sont formés par plusieurs mots qui représentent divers objets , en sorte qu'il y ait énumération soit commencée , soit complète ; voici à quoi il faut faire attention.

Si cette pluralité de mots qui ne sont point liés ensemble , mais qui ne sont que réunis pour faire la même fonction dans la phrase , ne va que jusqu'à deux ; alors il ne faut point les séparer , à moins qu'ils n'aient aucune conjonction entr'eux. Ainsi l'on ponctue différemment les phrases suivantes selon qu'il y a une conjonction , ou qu'il n'y en a point dans les membres multiples. *Il a toujours fait , il fera toujours ce que vous voudrez ; il a toujours fait & fera toujours ce que vous voudrez. Vos voisins , vos amis vous prêteront du secours : vos voisins & vos amis vous prêteront du secours. Je me rappelle sans cesse les bontés , les amitiés que j'ai reçues de vous : je me rappelle sans cesse les bontés & les amitiés que j'ai reçues de vous. Il jouit des plaisirs avec réserve , avec modération : il jouit des plaisirs avec réserve & modération.*

Si l'énumération va jusqu'à trois , ou plus , alors chaque partie du membre multiple prend la virgule , soit qu'elle ait devant elle la conjonction , soit qu'elle ne l'ait pas : *Le Roi , les grands , & le peuple gagneront*

à ce système. Il n'a ni talent, ni sentiment, ni esprit, ni conduite : mais il a pour lui la figure, les manières, la naissance. L'armée part, marche, court, vole où la victoire l'attend. L'on ne devient point savant, si l'on n'étudie constamment, méthodiquement, avec goût, avec application : veillez, souffrez, travaillez.

Lorsque dans ces sortes d'énumérations, il n'y a que la dernière partie qui soit précédée de la conjonction, la pratique d'un grand nombre d'Auteurs est de ne point mettre de virgule où cette conjonction se trouve : ainsi ils écrivent, *la vertu, l'esprit & la science sont les vrais biens de l'homme*. Mais sur ce pied, il ne faudroit donc aucune virgule, si l'on disoit, *la vertu & l'esprit & la science, &c.* Cependant les mêmes Auteurs mettoient une virgule après *la vertu* malgré la conjonction qui suit. Quelle raison peut l'exiger là plutôt qu'après *l'esprit* ? D'ailleurs cette conjonction ne change rien dans l'énumération ; & toute énumération doit avoir quelque distinctif entre les parties qui la composent.

La virgule est même plus nécessaire près de la conjonction qu'ailleurs, parceque sans elle, on ne prendroit pas la conjonction comme une marque que l'énumération va finir, mais comme une preuve que la dernière partie, ayant une liaison plus intime avec la précédente, ne fait avec elle qu'un même membre d'énumération ; ce qui seroit souvent une erreur considérable. Il faut donc que la virgule se trouve entre chaque énumératif sans exception, soit qu'il y ait des conjonctions, soit qu'il n'y en ait point.

On sent assez qu'il n'importe pas que l'énumération soit composée de substantifs, de verbes, d'adverbes, ou d'adjectifs, ou de plusieurs mots liés ensemble pour former un même sens, & peindre un même objet, comme, par exemple, d'une préposition avec son complément. Nous avons donné des exemples de presque toutes ces espèces d'énumérations, si ce n'est de celle des adjectifs : *pour réussir auprès des grands, il faut avoir un esprit souple, poli, actif, & insinuant.*

La troisième manière dont le membre d'une phrase peut être composé, c'est, comme nous le disons au

mot *Construction*, lorsqu'il est formé lui-même par une phrase subordonnée. Or ces phrases subordonnées doivent toujours avoir une virgule après elles, lorsqu'elles coupent la phrase principale : *ceux qui font le plus de menaces, ne sont pas les plus méchants.*

Pour l'ordinaire, ces phrases subordonnées commencent par un relatif : mais le relatif peut être supprimé, & le verbe mis au participe, ou la phrase arrangée de quelqu'autre manière, que la virgule sera toujours nécessaire : *Les peuples sauvages étant des hommes comme nous, peuvent également raisonner juste ;* où l'on voit que *étant* est ici pour *qui sont*, &c. Cependant si ces phrases subordonnées sont extrêmement courtes, alors on peut n'y point mettre de virgule ; comme, *celui qui trompe est trompé. Qui l'oseroit dire seroit un menteur.* Mais nous croyons que le mieux est de la mettre, même dans ces occasions.

Au reste la règle de prendre garde à la longueur des membres, n'est pas toujours sans fondement ; on met une virgule dans la première des deux phrases suivantes quoiqu'on n'en mette point dans l'autre dont la forme est la même. *Il faut s'accoutumer à ne faire jamais de discours frivoles, pour être toujours en état de parler avec justesse. Il faut écouter pour bien répondre.*

Remarquez encore que la répétition d'un mot, d'un pronom personnel par exemple, rend la virgule nécessaire où il n'en faudroit point sans cette répétition : on dit sans virgule, *elles se voient & se haïssent* : mais on écrit avec une virgule ; *elles se haïssent, & elles se voient tous les jours : c'est elle qui me l'a dit* : là il n'y a point de virgule : *c'est elle, elle-même qui me l'a dit* : ici il en faut une.

Il en doit être de même si les deux verbes unis par la conjonction avoient chacun un régime différent, ou si les substantifs unis de même avoient chacun d'autres mots qui les qualifiaient : *ils sont toujours ennuyeux, & veulent fréquenter tout le monde. Lucinde la coquette, & Cloris la prude ne se quittent pas.* Il est clair que dans la plupart de ces occasions, la conjonction ne sert plus à lier des portions d'un même membre, mais

des phrases qui présentent chacune un sens très distingué, font portion d'un sens composé.

La virgule est encore employée à distinguer, des autres parties, celles qui sont amenées par forme d'exemple, ou par la conjonction explicative, *savoir*, ainsi que tout ce qui est placé en forme de parenthèse : *la fausseté des hommes se voit dans leurs actions, aussi bien que dans leurs paroles. On a vu de grands Princes avoir de grands foibles, tels que Salomon, David, Alexandre, & beaucoup d'autres. L'homme a pour agir trois grands mobiles, savoir, l'honneur, l'intérêt, & le plaisir. Cet amant, quoique tendre, riche, & bien fait, n'a pû néanmoins lui plaire. Il faut, s'il vous plaît, renoncer à vos liaisons, ou à l'estime publique. Je veux, ajouta-t-il, faire plus que vous punir, je vous pardonne. Le vrai Chrétien, quelque disgrâce qui lui arrive, trouve toujours des consolations.*

Quand nous avons dit que les phrases subordonnées ; qui commencent par un relatif, ne prennent point de virgule avant elles, cela est vrai dans le cas où elles restreignent le sens du mot auquel elles se rapportent & qu'elles suivent ; comme, *il n'y a d'ouvrages d'esprit réellement bons que ceux où le vrai se trouve toujours avec le brillant. On remarque que les femmes désirent & demandent avec plus de constance que ne font les hommes. Il n'est point d'homme qui n'ait quelques défauts. Le mérite seul ne réussit que rarement dans une Cour où tout se fait par intrigue.* On voit que ces mots, par exemple, où tout se fait par intrigue, sont placés pour particulariser le mot *cour*, & restreindre sa signification générale à une cour particulière & caractérisée : d'ailleurs le prépositif *une* mis devant *cour* rend la phrase subordonnée nécessaire, & la lie plus étroitement au mot *cour*.

Mais hors de ce cas, c'est-à-dire, lorsque la phrase subordonnée ne sert qu'à qualifier le mot qu'elle suit, qualification qui peut être retranchée de la phrase, sans que celle-ci en soit moins complete ; alors il faut une virgule avant cette phrase qualificative ; comme, *l'Ode, que le sublime doit toujours caractériser, ne souffre point de médiocrité. Le critique, qui se plaît à juger de tout, juge souvent avec précipitation. Le mérite seul réussit rare-*

ment à la Cour , où tout se fait par intrigue. On voit que la phrase principale auroit un sens achevé , quand même ces mots, où tout se fait par intrigue , n'y seroient pas ; le mot cour ne les rend point nécessaires , étant précédé de l'article la ; enfin ces mots sont là placés comme propres à qualifier toutes sortes de Cours en général , & non pas comme s'ils étoient destinés à en caractériser une particulière.

Il est encore bien des périodes dont les membres, ou, si l'on veut , les phrases partielles ne sont distinguées que par une virgule : C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer.

Lorsqu'une période n'a que deux membres qui font chacun à peu près une phrase simple ; l'un n'est séparé de l'autre que par une virgule : *vous ne m'avez point servi , & je ne vous ai point d'obligation. Nous parlions tous en même-tems , & nous ne pouvions nous entendre. Je ne veux tromper personne , ni ne veux que personne me trompe. L'un blâme & l'autre loue , tous les deux sans connoissance de cause. Il faut dire la vérité , ou bien il faut se taire. Soit que vous le vouliez , soit que vous ne le vouliez pas , il n'en sera ni plus ni moins. Dans le monde , tantôt on rit , tantôt on pleure , & les passions y sont continuellement en action. L'homme manque souvent de raison , quoiqu'il se définisse un Etre raisonnable. Si César avoit eu la justice de son côté , Caton ne se seroit pas déclaré pour Pompée. Non-seulement il ne m'a point obligé , mais il m'a desservi. La vertu est toujours respectable , mais les impies la méconnoissent. On voit beaucoup de personnes qui louent sans estimer , qui décident sans connoître , qui contredisent sans avoir d'opinion , qui parlent sans penser , & qui s'occupent sans rien faire.* Ce dernier exemple prouve que souvent une phrase est composée de plus de deux autres , sans que pour cela toutes celles qui y sont comprises , soient autrement distinguées que par une virgule. Mais on remarquera que chacune de ces phrases particulières est courte & simple ; & que d'ailleurs ces sortes de phrases se doivent plutôt rapporter aux composées par énumération , qu'aux périodiques. Lorsque les périodes sont formées de membres plus longs & plus composés , elles pren-

nent d'autres ponctuations que nous désignerons en leur lieu.

Souvent , & sur-tout dans les narrations , lorsque le style est plus rapide , que les phrases sont plus détachées & plus courtes , il s'en trouve plusieurs de suite qui sont indépendantes les unes des autres quant à la construction , mais qui cependant concourent toutes à faire connoître un même fait , à peindre un même objet , à conduire à un même terme. Alois on ne les sépare ordinairement que par une virgule. La raison en est aisée à sentir : outre la dépendance que met entr'elles le but commun où elles tendent toutes , la rapidité du récit devant être imitée dans la prononciation , ne permet que de petites pauses ; en voici des exemples : *on vous attendoit hier , donnez du moins de vos nouvelles , justifiez votre retard , & venez le plus tôt qu'il sera possible. Les ennemis font une marche secrète , nos troupes légères avancent pour les reconnoître , l'armée suit lentement , l'avant-garde rencontre l'ennemi , elle est repoussée , le combat s'engage , il devient opiniâtre & sanglant , &c.*

De la virgule ponctuée.

La virgule ponctuée est une virgule placée après le mot , mais accompagnée d'un point mis au-dessus d'elle , en cette sorte (;). Lorsque les membres d'une période sont longs & composés , alors on les distingue par un point avec la virgule. Pour donner une règle plus précise là-dessus , voici le principe qu'on peut suivre.

Si dans un ou dans plusieurs membres d'une même période il y a des phrases subordonnées , ou d'autres portions de phrase qui exigent des repos , & par conséquent des marques de ponctuation ; comme ces repos qui partagent un même membre de période , doivent être moins sensibles & moins considérables que ceux qui distinguent un membre d'avec l'autre ; il est clair qu'en mettant une virgule pour les premiers , il faudra au moins la virgule ponctuée pour les seconds. Nous disons , *au moins* , parcequ'il arrive quelquefois que la période exige même les deux points ; ponctuation plus sensible que la virgule & le point.

Ce principe bien entendu doit suffire ; on en voit l'application claire & palpable dans les exemples suivans. *Quoique vous ayez de la naissance , que votre mérite soit connu , & que vous ne manquiez pas d'amis ; vos projets ne réussiront pourtant point sans le secours de Plutus. L'amour est une passion de pur caprice , qui attribue du mérite à l'objet aimé , mais qui ne fait pas aimer le mérite ; à qui la reconnaissance est inconnue , parceque chez lui tout se rapporte à la volupté , & que rien n'y est lumière. C'est un mortel qui se moque de qu'en dira-t-on ; qui n'est occupé que du plaisir ; qui critique hardiment tout ce qui lui déplaît ; dont l'esprit est fécond en systèmes , & le cœur peu susceptible d'attachement ; enfin que tout le monde recherche en compagnie , & dont personne ne prise l'amitié. Le discours avoit deux parties ; la première , où l'on monroit la nécessité de combattre ; la seconde , où l'on monroit l'utilité qui en devoit revenir. Vous êtes insensible aux boâtés d'un Dieu qui vous prévient ; d'un Dieu qui n'est jaloux de vos hommages que pour votre bonheur ; d'un Dieu qui trouveroit également sa gloire à vous perdre par justice , comme à vous sauver par miséricorde , &c.* On voit aisément dans cette dernière période , par exemple , qu'il faut un moindre repos après *justice* , qu'après *previent & bonheur* ; vu que l'un de ces mots est plus intimement lié à ce qui suit , que les deux autres ne le sont à ce qui vient après eux.

Les deux points.

Quand il se trouve une phrase dont le sens , pour être entendu , exige la connoissance des phrases précédentes , & qui par-là leur est unie , quoique les autres en soient assez indépendantes pour être complètes quant au sens & à la construction sans le secours de celle-ci ; cette phrase ajoutée n'est ordinairement séparée des autres que par deux points. *Le siècle d'Auguste a tellement été celui des bons Poètes , qu'ils ont servi de modeles à tous les autres : cependant il n'a point eu de Poètes tragiques.*

Il semble donc que la virgule doive distinguer des portions d'une même phrase , qui , par leur longueur ou leur arrangement , exigent quelques repos ent'elles ; que

La virgule ponctuée soit destinée à marquer la séparation de deux phrases qui, renfermant chacune une pensée, sont néanmoins tellement liées ensemble par leur structure grammaticale, que l'esprit, après la première, attend encore la seconde, & que celle-ci ne pourroit le satisfaire sans celle là : la virgule ponctuée est donc pour les phrases dépendantes l'une de l'autre par un lien réciproque; au lieu que la place des deux points se trouve entre deux phrases tellement unies, que la seconde suppose la première, dont elle paroît n'être qu'une suite, tandis que la première n'exige nullement la seconde pour procurer à l'esprit un repos parfait. Voilà la règle générale : nous avons déjà vu qu'elle admettoit des exceptions pour des cas particuliers : en voici encore quelques-unes.

Souvent dans une période, il y a après ce que l'on appelle *incises*, de petites pauses qui prennent la virgule; ensuite les repos qui se trouvent entre les membres, doivent encore avoir entr'eux quelque différence, parcequ'il y en a plusieurs qui se suivent, comme pour faire énumération, & qui étant indépendans entr'eux, sont tous dépendans d'un dernier membre, ou d'une dernière phrase partielle, qui fait la clôture de la période. Alors les premières phrases partielles sont distinguées entr'elles par les deux points; & la dernière ne l'est des autres, que par la virgule ponctuée. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible. *Si l'on faisoit attention aux caprices fatiguans de l'amour, à la frivolité des vœux qu'il nous inspire, & à l'amertume qui le suit trop souvent : si l'on observoit que les femmes sont, les unes inconstantes & légères, les autres impérieuses & fantasques, presque toutes prudes ou coquettes : si l'on songeoit enfin, combien l'attachement que l'on a pour elles entraîne d'inconvéniens après lui, & qu'il anéantit & absorbe toutes les facultés de l'ame; sans doute que les hommes apprendroient à combattre cette passion dangereuse, & sauroient, en la réglant selon les vues de la nature, s'y prêter sagement, & ne s'y livrer jamais.* Il faut avertir cependant que cet usage n'est pas universellement suivi : il est même des Auteurs qui placent la virgule ponctuée où nous avons mis les deux points, & les deux points où nous mettons la virgule & le point.

Il est encore une autre occasion où l'usage des deux points est très fréquent. Pour l'entendre, on peut se souvenir de ce que nous avons dit, en parlant de la virgule, de certains récits, de certaines descriptions, ou d'autres sortes de discours qui sont caractérisés par une grande rapidité dans le développement des détails, & dont toutes les phrases sont fort courtes : alors, avons nous dit, quoique les phrases soient entièrement séparées les unes des autres quant à la partie grammaticale, cependant on ne les distingue souvent que par une virgule. Cela est vrai : mais si chacune de ces phrases détachées est un peu longue, ou qu'il y en ait dans lesquelles de moindres repos exigent la virgule ; alors on distinguera les phrases les unes des autres par les deux points.

Pour ne pas se tromper sur cet usage, il ne faut que consulter le sens du discours, voir ce qui semble ne conduire qu'à un but commun, & examiner la structure des phrases : *Hier, j'attendis, depuis midi jusqu'à cinq heures, la personne que vous deviez m'envoyer : je commençois à m'impatienter, lorsqu'enfin je la vis entrer : je lui fis toutes les questions que nous avions réglées ensemble : mais je n'en retirerai pas, à beaucoup près, tous les éclaircissements que j'avois espérés. L'amour est une passion de pur caprice : il attribue du mérite à l'objet dont on est touché : il ne fait pourtant pas aimer le mérite : jamais il ne se conduit par reconnaissance : tout est chez lui gout ou sensation : rien n'y est lumière ni vertu.* Ce dernier exemple, que nous avons déjà rapporté sous un autre tour & avec une autre ponctuation, prouve que souvent ces phrases, entre lesquelles on place deux points, ne forment ensemble, quant au sens, qu'une vraie période, mais dont les phrases partielles sont détachées les unes des autres, quant à l'ordre de construction.

Du Point.

Le point se place après le mot, vers la partie inférieure de la ligne (.). Il est destiné à distinguer les phrases ou parties du discours qui forment un sens intégral & complet sans le secours de ce qui peut venir après. Ce n'est pas que ce qui précède le point, ne fasse un seul tour avec ce qui suit ; mais on n'y voit de liaison, que par

la convenance de la matiere que l'on traite en général, & par l'analogie des pensées avec le but que l'on se propose dans les discours.

Le point marque donc un repos plus grand que ceux qui sont indiqués par les signes de ponctuation que nous avons considérés : il marque aussi un sens plus achevé, plus arrondi, & une clôture plus complete de la pensée. On s'en sert souvent après les phrases simples, hors les cas que nous avons exceptés ; & toujours après les périodes. Nous n'en donnerons point d'exemples : tous ceux que nous avons rapportés jusqu'ici, pouvant en servir pour cet article, puisque tous finissent par un point.

De l'Alinea.

L'Alinea consiste à laisser en blanc ce qui reste de la ligne, après la phrase où il convient de le placer. La premiere lettre de la ligne suivante doit être une lettre majuscule.

On se sert de l'*alinea*, quand on a fini ce que l'on avoit à dire sur un objet particulier, sur une partie de son discours, & que l'on veut entrer dans un autre raisonnement, dans un autre fait ; quand on veut faire de nouvelles observations détachées des précédentes, quoique destinées à conduire au même but ; quand on veut rapporter ou répondre à quelques objections, ou que l'on va considérer les mêmes choses sous un autre point de vue.

L'usage de l'*alinea* est très arbitraire : il ne faut point qu'il soit trop fréquent ; cela donneroit au discours l'air d'un ouvrage trop découfu : il ne faut point non plus qu'il soit trop rare ; cela fatigueroit l'esprit, en ne lui donnant pas assez de repos d'une certaine étendue. C'est au bon goût, & à la connoissance des forces de l'esprit humain, à diriger l'Auteur en ceci, comme en tout le reste. Nous allons donner un exemple dans lequel on pourra, d'un coup d'œil, voir toutes les distinctions dont nous avons parlé jusqu'ici, & en bien observer les différences.

Le Maréchal arriva hier matin au camp, las & fatigué, mais fort à propos : sur-le-champ, il donna ses ordres pour

engager l'action, quoiqu'il n'eut pas encore toutes ses troupes. On se battit avec opiniâtreté de part & d'autre jusqu'à l'entrée de la nuit. Nos Soldats ont fait des prodiges de valeur : les Gardes Françaises se sont distingués à l'aile droite : Picardie a essuyé, avec une constance admirable, le feu du canon ; & les Carabiniers se sont fait jour jusqu'au centre des ennemis. La Maison du Roi a beaucoup perdu, parcequ'elle s'est trouvée où le combat étoit le plus chaud. Le succès de cette journée fait également honneur à la bravoure du subalterne, & à la conduite du Général. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, sinon que la victoire a été complète. Le Courier prochain vous instruira du détail de nos morts, de nos blessés, & de toute notre perte, ainsi que de celle de nos ennemis.

Je vous prie d'envoyer la copie de cette nouvelle, à notre ami commun, & d'y joindre mille complimens de ma part.

Du Point interrogant, & du Point d'exclamation.

Reste à parler de deux autres caractères de la ponctuation, le point interrogant & celui d'exclamation. On sent bien qu'ils doivent se placer, l'un après les phrases interrogantes, & l'autre après celles où il y a exclamation : mais quelquefois il arrive qu'une période a l'une ou l'autre de ces deux tournures, dans une première phrase partielle, sans que les suivantes qui lui sont liées, lui ressemblent : quelquefois aussi, toutes ces phrases partielles ont la même forme d'exclamation ou d'interrogation.

On demande si dans le premier cas, le signe de ponctuation doit être renvoyé à la fin de toute la période, ou placé à la fin de la phrase partielle à laquelle il convient. On demande de même dans le second cas, si ce signe doit être répété après chaque partielle, ou s'il doit être renvoyé après la dernière.

Faut-il ponctuer ainsi ? . . . *Pouvois-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part ; vû toutes les assurances que vous aviez eu soin de me donner de votre droiture ? ou bien : Pouvois-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part ? vû toutes les assurances que vous aviez pris soin de me donner de votre droiture.*

Que l'homme est aveugle , puisque l'expérience même la plus souvent répétée , parvient si rarement à l'éclairer ! ou bien : Que l'homme est aveugle ! puisque l'expérience même la plus souvent répétée , parvient si rarement à l'éclairer. Quoique l'on voie quelques Auteurs suivre la dernière méthode , il nous paroît cependant qu'en général la première est préférable.

Mais il n'en est pas de même , lorsque chaque phrase partielle est soumise à la même forme : alors on peut marquer le point d'interrogation ou d'exclamation après chaque phrase , ou seulement à la fin de la période ; parceque l'usage est partagé là-dessus. On écrira donc également . . . *Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni ? & que la vertu soit toujours récompensée ? Que les Sages sont en petit nombre ! & qu'il est rare d'en trouver ! ou bien : Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni , & que la vertu soit toujours récompensée ? Que les Sages sont en petit nombre , & qu'il est rare d'en trouver !*

Dans le choix , la dernière pratique nous paroîtroit encore la meilleure ; mais il ne faudroit qu'un bien léger changement , que la conjonction & retranchée , par exemple , pour rendre la première pratique nécessaire & seule bonne. Quant à la figure de ces deux derniers signés , il est aisé de la distinguer : le premier est une espece de crochet sous lequel on met un point (?) : le second est un *z* renversé (!).

Du signe &c.

Nous dirons ici un mot d'un caractère qui n'appartient ni à la ponctuation , ni à l'alphabet , ni à la prononciation , & qui néanmoins est d'un fort grand usage ; c'est &c. , figure composée de deux lettres unies , faisant abbréviation ; l'une & représentant la conjonction *et* , & l'autre *c* indiquant le mot latin *cætera*. Ce signe composé , signifie qu'on laisse au Lecteur le soin de suppléer tout ce qui manque au discours ; soit que l'Auteur le supprime à dessein , ou qu'il craigne que quelque chose n'ait échappé à ses recherches.

POUR , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

POUR, est une des conjonctions transitives : voyez CONJONCTIONS.

POURQUOI, est un adverbe de motif, de cause : voyez ADVERBE.

POURSUIVRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *suivre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *pour*, qui indique ordinairement un motif de projet. Ainsi poursuivre quelqu'un ou quelque chose, c'est suivre quelqu'un ou quelque chose pour l'atteindre & s'en rendre le maître. *Il poursuivit son ennemi avec tant de vitesse, qu'il l'eût bientôt atteint. Je vous prie de dire à M. un tel que, s'il ne me paie pas dans un mois, je le poursuivrai en justice. Ce brave Officier a enfin obtenu la pension qu'il poursuit depuis plus de quatre ans.*

POURTANT, est une des conjonctions adverbatives : voyez CONJONCTIONS.

POURVOIR. Verbe neutre, actif, irrégulier, de la troisième conjugaison, composé de *voir* & de la préposition terminale *pour*, ainsi nommée parcequ'elle indique le terme avec une idée accessoire de motif ou de projet. Ainsi *pourvoir* signifie voir à quelque chose ; avoir quelque chose en vue. *L'intérêt doit pourvoir à nos besoins, & l'amour à nos plaisirs. Son argent l'a pourvu de la première charge du Royaume. Le Roi vous a pourvu d'un emploi que vous méritez bien, c'est-à-dire, vous a conféré une charge qu'il avoit en vue pour vous à cause de votre mérite.*

Les graces dont le beau sexe est pourvu doivent adoucir les mœurs des hommes, & non pas les corrompre.

Un pere doit songer autant à bien instruire ses enfans qu'à les bien pourvoir. Elle est bien pourvue quant à la fortune, mais très mal quant aux agréments.

On doit se pourvoir de bonheur contre les ennuis & contre les infirmités de la vieillesse.

Si vous ne faites honneur à vos engagements, je m'en pourvoirai devant le Juge.

Il s'est pourvu en Cour de Rome, c'est-à-dire, il a eu recours au Pape pour obtenir tel bénéfice.

Ce verbe se conjugue comme son simple excepté dans les tems suivans.

INDICATIF. *Prétérit*. Je pourvus, tu pourvus, il pourvut ; nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent. *Futur*. Je pourvoirai, tu pourvoiras, &c. *Conditionnel présent*. Je pourvoirois. SUBJONCTIF. *Imparfait*. Que je pourvusse, &c. voyez VOIR.

POURVU QUÉ, est une des conjonctions conditionnelles : voyez CONJONCTIONS.

POUVOIR. Verbe neutre, actif & irrégulier, de la troisième conjugaison ; il signifie avoir la force, la puissance, la faculté, la possibilité. *Il est robuste, il pourra soutenir les fatigues de la guerre. Cet homme est à ménager ; il peut beaucoup. Je pourrais vous perdre, c'est-à-dire, j'ai la faculté, la puissance de vous perdre. Il signifie aussi quelquefois non-seulement la faculté de faire une chose, mais encore la possession de tout ce qu'il faut pour la bien faire. Je pourrais vous répondre ne veut pas dire simplement qu'on a la faculté de répondre, mais encore qu'on a de quoi le bien faire, de quoi répondre pleinement. Vous vous exposez trop, l'ennemi pourroit vous surprendre ; il marque ici la possibilité.*

Quand *pouvoir* est devant un infinitif, on le met quelquefois impersonnellement : *Il peut vous arriver quelqu'accident* : non pas qu'on ne puisse dire *quelqu'accident peut vous arriver* ; mais il est des cas où la première construction plaît davantage ; il en est même où elle paroît nécessaire. *Il peut se faire que vous tombiez malade.*

Faites lui demander cette grace par M. un tel, il peut tout sur son esprit. *Pouvoir* est actif dans cet exemple. *Il n'en peut plus*, signifie il est foible, il est abattu. *Il n'en peut mais*, signifie il n'en est pas cause.

INDICATIF. *Présent*. Je puis ou je peux, tu peux, il peut ; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. *Imparfait*. Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit ; nous pouvions, vous pouviez, ils pouvoient. *Prétérit*. Je pus, tu pus, il put ; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. *Prétérit indéfini*. J'ai pû, &c. *Prétérit antérieur*. J'eus pu, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu pu, &c. *Plusqueparfait*. J'avois pu, &c. *Futur*. Je pourrai, tu pourras, il pourra ; nous pourrons, vous pourrez, ils pourront. *Futur passé*. J'aurai pû, &c. *Conditionnel présent*.

Je pourrois , tu pourrois , il pourroit ; nous pourrions ; vous pourriez , ils pourroient. *Conditionnel passé.* J'eusse ou j'aurois pu , &c. *Impératif.* Peux , qu'il puisse ; pouvons , pouvez , qu'ils puissent. *SUBJONCTIF. Présent.* Que je puisse , que tu puisses , qu'il puisse ; que nous puissions , que vous puissiez , qu'ils puissent. *Imparfait.* Que je pusse , que tu pusses , qu'il pût ; que nous pussions , que vous pussiez , qu'ils pussent. *Prétérit.* Que j'aie pu , &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse pu , &c. *Infinif présent.* Pouvoir. *Prétérit.* Avoir pû. *Participe présent.* Pouvant. *Participe passé.* Ayant pu. Il n'a point de particpe passif. *GÉRONDIF.* En pouvant ou pouvant. Les tems composés se conjuguent comme dans la troisieme conjugaison.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR. Le prétérit ou passé antérieur s'emploie pour assurer qu'une chose est non-seulement passée quant à présent , mais qu'elle l'étoit déjà avant un autre tems indiqué & passé : voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTÉRIT ou PASSÉ DÉFINI autrement dit AORISTE. C'est un des tems des verbes. On s'en sert pour affirmer qu'une chose s'est faite dans un tems entierement passé , dont il ne reste plus de partie & dans lequel on n'est plus renfermé : voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTÉRIT ou PASSÉ INDÉFINI. C'est un des tems des verbes. Il désigne que la chose est comme passée absolument & sans aucune attention au tems , sans aucune comparaison à d'autre chose : voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTERMISSION. C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle consiste dans une feinte que l'on fait de passer légèrement sur une chose que l'on veut inculquer avec plus de force.

M. Flechier fait un bel usage de cette figure dans l'Oraison Funebre de M. de Turenne.

» N'attendez pas , Messieurs , que j'ouvre ici une
 » Scene tragique ; que je représente ce grand homme
 » étendu sur ses propres trophées ; que je découvre ce
 » corps pâle & sanglant auprès duquel fume encore le
 » foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang

comme celui d'Abel , & que j'expose à vos yeux les
tristes images de la Religion & de la Patrie éplorées».

PREDIRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *dire* & de la préposition *pré* , qui signifie *avant* ; ainsi *prédire* c'est dire , annoncer une chose avant qu'elle soit arrivée. On se sert de ce verbe dans toutes les choses , qui se connoissent à la faveur de certains signes , de certaines conjectures ou combinaisons ou par l'inspiration divine. On se sert dans ce même sens du verbe prophétiser , qui en grec signifie de même *dire avant* ; la science des Prophètes étoit de prédire l'avenir.†

Participes *prédissant* , *prédit* , *prédite*.

Il se conjugue comme le verbe *dire* son simple ; excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif actif , où il fait *prédisez* : voyez DIRE.

PRENDRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison. Il signifie , dans son sens propre , saisir avec la main. Il paroît venir du mot latin *prehendere*. Il s'emploie en une infinité de façons de parler sur lesquelles on peut consulter le Dictionnaire de l'Académie.

Le participe passé féminin *prise* , est quelquefois substantif & signifie proie , capture.

Ses composés sont *comprendre* , *reprendre* , *désapprendre* : voyez ces mots.

INDICATIF. *Présent.* Je prends , tu prends , il prend ; nous prenons , vous prenez , ils prennent. *Imparfait.* Je prenois , &c. *Prétérit.* Je pris , &c. *Futur.* Je prendrai , &c. *Conditionnel présent.* Je prendrois , &c. **IMPÉRATIF.** Prends , qu'il prenne ; prenons , &c. **SUBJONCTIF.** *Présent.* Que je prenne , &c. *Imparfait.* Que je prisse , &c.

Les tems composés sont tous réguliers. *Participes.* Prenant , pris , prise.

PREPOSITIONS. Dans l'usage de la parole , on cherche moins à faire connoître ses idées , qu'à marquer les rapports que nous appercevons entr'elles , la manière dont nous les combinons , les jugemens qui sont les résultats de nos combinaisons. La vérité ne consiste pas dans les idées ; tous les hommes ont les mêmes ; mais dans la convenance ou disconvenance qui est entr'elles : voilà le but des recherches philosophiques , la source du

faux & du vrai. Le nombre des combinaisons possibles entre les idées est infini ; chaque combinaison nouvelle produit un ou plusieurs rapports nouveaux : le nombre des rapports est donc infini. Toutes les regles de construction ne sont établies que pour les marquer. La place d'un mot à l'égard d'un autre mot décide en François de leur liaison & dépendance mutuelle ; mais quelle confusion, quelle insuffisance dans la langue, si elle n'avoit eu que ce moyen de faire connoître les rapports ! Les modes, les temps, les nombres & les personnes des verbes sont encore des moyens heureusement inventés pour le même objet. Que de longueurs évitées par-là ! que de précision ces inflexions nous apportent ! Les adjectifs abrègent aussi beaucoup le discours, en ce que prenant une forme correspondante à celle des noms qu'ils accompagnent, on connoît leurs rapports par cette forme seule, & sans le secours d'aucune autre espece de mots. Mais quelque féconds que soient ces moyens différens, quelque multipliés que soient leurs services, ils n'égalent pas encore le nombre des rapports que l'esprit peut appercevoir entre les idées qu'il combine ; & quand il s'agit d'exprimer ces rapports, la langue, avec tant de richesses, se trouveroit encore pauvre & insuffisante, si les prépositions ne venoient à son secours.

Mais les prépositions sont le moins parfait de tous les moyens employés pour peindre les rapports que nous voyons entre les idées ; ne fut-ce que parcequ'elles ne peuvent remplir cet objet que par de nouveaux mots, elles amènent nécessairement des longueurs. S'il est vrai qu'elles donnent aussi plus de clarté, d'ordre & de précision, ce n'est pas un avantage qui leur soit propre ; c'est que l'on n'a point tiré des situations & des inflexions des mots, tout le profit qu'elles pouvoient faire, qu'on n'en a point assez décidé & déterminé l'usage, qu'on ne les a point assez variées. Qu'on en juge par les verbes ; certaines de leurs terminaisons n'expriment-elles pas en un seul mot, outre l'action particuliere qui est l'objet de leur signification, les circonstances du temps, du nombre, des personnes, & même certaines dépendances des mots précédens ? La multiplicité de tous ces rapports

exprimés par un même mot avec l'idée principale qui en est l'objet, cause-t-elle le moindre embarras, la moindre obscurité ? Non, rien n'est plus précis, plus clair, plus satisfaisant. Les prépositions prouvent donc la disette & l'imperfection des langues. Elles ne sont destinées qu'à suppléer au défaut & à l'insuffisance des autres moyens de communiquer les rapports ; elles ne sont que comme un *pis aller*. Il s'en faut bien du moins qu'elles les expriment tous ; il en est une infinité qui ne sont point de leur district.

Port-Royal ne paroît pas assez exact dans la définition qu'il en donne ; elle pêche parcequ'elle est trop générale : *les prépositions*, dit cette Grammaire, *ont été inventées pour marquer les rapports que les choses ont les unes aux autres*. M. Girard donne dans le même défaut, quand il dit que *les prépositions indiquent les rapports déterminatifs des mots entr'eux*. La proximité des mots peut servir à restreindre & particulariser, développer & compléter leur signification ; c'est ce qu'il appelle, *déterminer, indiquer les rapports déterminatifs* ; d'où il conclut avec raison que toute préposition exige à sa suite & sous son régime d'autres mots qui soient le complément du rapport qu'elle exprime, & qui en forment le sens entier. La définition du Pere Buffier pêche par un autre endroit ; c'est, dit-il, *un modificatif qui n'a un sens complet qu'avec le secours d'un autre mot qui en est le régime* ; mais ce modificatif peut se trouver dans plusieurs adverbes, parceque le mot, *sens complet* a une étendue trop grande. Celle de M. le Batteux nous déplaît en ce qu'elle est plutôt un faux-fuyant qu'une définition ; elle définit une chose par une autre qui n'est pas plus claire, & qui peut-être l'est moins. On convient avec lui, que *les prépositions sont des caractères inventés pour ajouter aux substantifs, ou à d'autres mots pris substantivement, la manière de signifier qui convient à l'adverbe* ; mais on lui demande quelle est la manière de signifier qui convient à l'adverbe ? voilà le nœud de la difficulté, & ce qu'une bonne définition devoit faire connoître.

Faut-il citer ici celles que M. le Blanc, & M. Antonini nous ont données ? Que veut dire ce dernier

quand il prononce que *l'emploi de la préposition est de considérer une chose à l'égard d'une ou de plusieurs autres* ? Il a sans doute voulu dire, *de faire considérer* ; car la préposition ne considère point : elle est l'expression, non pas même de la considération, mais du résultat de la considération. Mais est-elle le seul signe de ce résultat ? Le verbe lui-même ne fait-il pas considérer le nom qui est son régime à l'égard de celui qui en est le subjectif ? & le verbe est-il une préposition ? M. le Blanc dit que *les prépositions sont de vrais adjectifs* : c'est, pour un Grammairien, bien peu sentir la différence des parties du discours : est-il permis de traiter de la Grammaire, quand on ne voit pas que l'adjectif diffère de la préposition, comme un mot qui présente une idée à l'esprit, diffère de celui qui n'en présente point ! Il a sans doute voulu dire qu'avec leurs complémens les prépositions équivalent quelquefois à des adjectifs ? mais cela même seroit faux, puisque l'adjectif présente une idée comme *qualité*, & que la préposition avec son complément ne la présente que comme modification ; ce qui est une différence essentielle, en supposant d'ailleurs que l'idée soit la même. Cela est si vrai que l'une ne peut figurer où l'autre convient, & qu'on ne dit point, *paroles avec douceur*, comme on dit, *paroles douces* ; ni *traiter doux*, comme on dit, *traiter avec douceur*. Nous ne parlons pas de M. Restaut : ici, comme presque par tout ailleurs, il copie sans examen & sans discernement les définitions de Port-Royal, sans s'inquiéter si elles sont exactes ou défectueuses.

De tous les Grammairiens, il n'y a que M. du Marlais qui nous paroisse avoir donné une idée juste, claire & précise des prépositions : *elles suppléent*, dit-il, *aux rapports qu'on ne sauroit marquer par la place & les inflexions des mots : elles marquent des rapports, des circonstances, que le mot suivant détermine.*

Ce que nous avons dit, que les Langues ne se servoient des prépositions qu'au défaut d'autres moyens d'exprimer les rapports, nous donne lieu de faire une remarque ; c'est que leur usage est d'autant plus fréquent dans une langue, qu'elle a moins d'autres ressources. Par cette raison les Latins employoient les pré-

positions plus rarement que nous : leurs *cas* les rendoient souvent inutiles , en fournissant pour les rapports d'idées , une expression plus courte , plus commode & plus satisfaisante. De-là il s'ensuit aussi que l'étude des prépositions doit être & plus difficile & plus importante dans notre Langue que dans la Latine. Outre tout ce que les anciens Romains exprimoient par le secours de leurs prépositions , les nôtres sont encore chargées de suppléer à leurs déclinaisons , & même à plusieurs adjectifs qu'ils avoient su se faire , & dont nous sommes privés ; sans parler ici de la simple apposition de certains mots , qui suffisoit chez eux pour marquer entre ces mots une liaison particulière que nous n'entendons dans notre Langue qu'autant qu'elle est fixée par certaine préposition : tel étoit leur *urbs Roma* , que nous rendons par trois mots , ou même quatre , *la ville de Rome*.

Quoique les prépositions soient faites pour être liées à d'autres mots , elles n'ont dû cependant être susceptibles d'aucune variation dans leur matériel , parceque l'idée générale d'un rapport entre deux objets , ne semble pas plus s'approcher de l'un que de l'autre ; & qu'en conséquence il n'y auroit pas eu plus de raison de faire accorder la préposition avec le mot qui la précède , qu'avec celui qui la suit. D'ailleurs de quelle utilité auroient pû être les genres & les nombres dans les prépositions ? L'idée abstraite de rapport en est elle susceptible ? Les prépositions ont donc dû être invariables , quant à leurs terminaisons ; & elles le sont aussi dans toutes les langues : l'usage ne fait rien d'inutile , ni d'absurde.

On distingue , quant au matériel , deux sortes de prépositions ; les simples , & les composées : mais nous ne parlerons ici que des premières ; les secondes ne sont que des expressions formées par le concours de plusieurs mots qui ont chacun leur signification , & qui forment , ainsi que tous les membres composés des phrases , un sens conforme aux loix selon lesquelles ils sont unis. La plupart ne sont qu'une préposition simple unie à un substantif ; aussi prennent-elles presque toutes la préposition *de* pour être déterminées par le nom qui les suit. Leur formation & leur régime rentrent donc dans ce que

nous dirons ; & par-là il seroit superflu d'en traiter en particulier. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes , qui sont ; *vis-à-vis* , à l'égard , à la réserve , à côté , en présence , à couvert , à l'abri , à raison , à l'insu , au-deçà , au-dessus , au-dessous , au-dedans , au-dehors , au-devant , au travers , à travers , le long , &c. Quelques autres prennent après elles la préposition à , comme , *jusqu'à* , *jusques à* , *par rapport à* , &c. Nous ne dirons rien de leur emploi : leur signification le marque assez. Mais nous avertirons que pour l'usage , il en est quelques-unes qu'il ne faut pas confondre ; & que pour remarquer & observer les petites différences qui s'y trouvent , il faut aller au grand Maître , à l'usage.

A travers , *au travers* , semblent la même chose ; mais le premier ne prend point de préposition , & le second se fait immédiatement suivre par *de* : *à travers les fenêtres* ; *au travers des fenêtres*. Il semble que l'usage permette également de dire , *vis-à-vis la porte* ; *vis-à-vis de la porte* : néanmoins l'Académie ne reconnoît que la dernière façon. Ces deux exemples suffisent pour faire sentir l'attention que demande cette partie de la construction générale.

Nous comptons trente-trois prépositions simples , qui sont , *à* , *de* , *en* , *chez* , *dans* , *sous* , *sur* , *devant* , *dérrière* , *parmi* , *vers* , *contre* , *avant* , *après* , *entre* , *depuis* , *avec* , *selon* , *suivant* , *par* , *outré* , *durant* , *pendant* , *dès* , *autour* , *sans* , *excepté* , *hors* , *hormis* , *malgré* , *nonobstant* , *envers* , *touchant* , *pour*. Il est des Auteurs qui en portent le nombre plus haut : mais il nous semble qu'ils rangent parmi les prépositions des mots qui sont tout autre chose : *moyennant* est un des plus douteux : mais ce mot n'est-il pas un participe présent du verbe *moyenner* ; & quand on dit , *vous le pouvez moyennant vos amis* , n'est-ce pas une construction particulière , usitée pour les participes que l'on place souvent dans la phrase en qualité de *circonstanciel* , sans autre lien que la place même qu'ils occupent ? N'est-ce pas comme si l'on disoit , *vous le pouvez en vous servant du secours de vos amis comme d'un moyen propre*

à vous assurer le succès ? ou vos amis vous servant de moyen ?

Ceux d'entre les Grammairiens qui par une misérable routine ont chargé la langue de déclinaisons ridicules, insuffisantes & étrangères, croient avoir tout dit touchant les prépositions, quand ils ont donné la table des cas que chacune d'elles régit dans une langue qui n'a point de cas. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra que c'est ne nous rien dire sur leur emploi, le point capital de tout ce qui les concerne. D'autres, plus libres dans leur façon de penser, & moins asservis aux préjugés de la routine, plus attentifs au sujet qu'ils traitoient, & conséquemment plus près de la vérité, ont senti qu'il falloit dans une Grammaire détailler la signification de chaque préposition, & les circonstances où l'une étoit préférable à l'autre. M. Girard a porté ce détail très loin : l'analyse qu'il a faite sur ce sujet a fait ouvrir les yeux. Mais comme la matière est très abstraite, qu'il a fallu par conséquent employer la métaphysique la plus fine & la plus déliée, on en a été effrayé ; & M. du Marçais lui-même, cet homme à qui la métaphysique a tant servi dans les chefs-d'œuvres qu'il a donnés sur la Langue, a prétendu que pour connoître les divers rapports exprimés par les prépositions, il valoit mieux abandonner le lecteur au discernement que lui donnent l'usage & la connoissance qu'il a de la Langue, que s'enfoncer & entraîner avec soi le lecteur dans le labyrinthe immense & dangereux des idées abstraites, ainsi que l'a fait M. Girard. Par exemple, la préposition à n'est point destinée, selon lui, à marquer par elle-même un rapport de *propriété productive*, ou de *service*, ou de *forme*, &c. ; quoique ces rapports se trouvent entre les mots qu'elle lie. D'ailleurs les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes : il suffit donc, ajoute-t-il, de marquer la première & principale destination d'une préposition, & d'ajouter quelques exemples de ses variations les plus usitées....

Nous conviendrons avec lui qu'il faudroit pour la clarté & la précision d'une langue, qu'une même préposi-

tion ne marquât qu'une sorte de rapports, & que le même rapport ne fût marqué que par la même préposition : nous conviendrons que notre Langue n'ayant pas cet avantage non plus que les autres, tant anciennes que modernes, elle est par-là sujette à de grandes difficultés, à bien des obscurités ; qu'en un mot c'est en elle un vice, une source d'erreurs, une preuve de son imperfection : nous ajouterons même que ce reproche est d'autant mieux fondé, que non-seulement une même préposition est employée pour des rapports différens, mais quelquefois pour des rapports opposés & contraires, comme ent'autres la préposition *de* dans ces exemples ; *le Souverain de ces Etats ; les Etats de ce Souverain : les vies de César & d'Alexandre ; les vies de Plutarque*, &c. Mais comme l'objet des Grammairiens n'est point de corriger les langues, cette observation ne doit ici que montrer encore plus évidemment combien les détails, fussent-ils métaphysiques, sont nécessaires pour rendre intelligible tout ce que l'usage autorise.

Si l'on ne s'agissoit pour moi que de comprendre un homme qui me parle, peut être que pour saisir le rapport indiqué entre deux mots qu'une préposition uniroit dans son discours, il me suffiroit de savoir la principale destination de cette préposition, & d'avoir vu quelques exemples de ses variations les plus usitées : mais je veux répondre à cet homme, & dans ma pensée je vois un rapport entre deux idées, pour lequel je sens bien qu'il me faudra recourir à quelque préposition ; seulement je ne sais laquelle choisir : pour me guider dans ce choix, ne faut-il pas des principes ? Plus la matière souffre d'exceptions, de variations ; plus mon embarras doit être grand, & plus aussi les principes me sont nécessaires pour en pouvoir sortir. Si cette discussion paroît trop abstraite, il faut la développer, l'expliquer, l'éclaircir, la rendre sensible autant qu'on peut ; mais il ne faut pas la taxer d'être *inutile & vaine*. Si malgré des raisons si puissantes, on s'obstine à rejeter la métaphysique & à s'en tenir aux exemples ; on aura de quoi se satisfaire dans notre ouvrage ; rien n'est plus facile que de ne pas s'embarra-

ser des principes , & de s'arrêter sur les phrases citées comme exemples. La métaphysique ici sera à l'égard de ceux qui ne l'aiment ou qui ne l'entendent point , comme s'il n'y en avoit pas ; mais il se trouvera toujours un grand nombre de lecteurs qui l'entendront , & qui l'aimeront peut être , à qui du moins elle sera de la plus grande utilité dès-lors qu'ils l'entendront.

Nous croyons devoir développer ici une autre pensée de M. du Marçais , quand il dit qu'une préposition n'est point destinée à marquer par elle-même un tel rapport particulier , quoiqu'il se trouve entre les mots qu'elle lie. Pour bien entendre cette vérité , il faut expliquer la phrase conformément à la définition que nous avons donnée de la préposition d'après le même Auteur : & l'on verra que c'est comme s'il eût dit , que chaque préposition ne marque qu'une espece plus ou moins générale de rapports ; que ces rapports , quoique décidés *tels* par la nature de leur préposition , ont cependant besoin du mot suivant pour être complets , déterminés , fixés , pour en faire connoître l'objet & le terme ; que l'espece générale de rapports désignés par telle préposition se soudivise en des branches plus nombreuses & plus étendues que celle des rapports de telle autre préposition ; que quoique l'une & l'autre expriment bien clairement & par elles-mêmes cette espece générale qui est de leur ressort , c'est cependant au reste du discours à faire connoître les circonstances différencielles qui les déterminent & les particularisent dans chaque phrase ; que malgré le principe vrai & nécessaire que chaque préposition marque par elle-même une *telle* espece de rapports , il y en a cependant quelques-unes que l'usage applique quelquefois à des rapports étrangers qui ne paroissent point être compris dans la signification générale qu'elles offrent à l'esprit ; que ce sont là de ces caprices de langue qui ne peuvent rien prouver contre les principes ; & que dans ces occasions extraordinaires , c'est au sens de la phrase à décider conjointement avec l'usage dans quelle acception une préposition doit être prise.

Après avoir fait toutes les observations générales qui

nous ont paru nécessaires sur ce sujet, il faut entrer dans les détails, & montrer quels sont les rapports que les prépositions expriment, & quelles sont les prépositions qui servent à exprimer chaque rapport. Pour cela nous n'entreprendrons pas une division exacte de toutes les classes de rapports qui se trouvent entre nos idées : l'énumération seroit infinie ; & nous ne devons parler que de celles qui se peuvent communiquer par le moyen des prépositions. Il ne faut pas croire non plus que tel rapport qui est marqué par une préposition, ne puisse l'être autrement : cela dépend du choix des mots & du tour de la phrase. D'autres mots, un tour différent, pourront dire les mêmes choses, & rendre la même pensée sans qu'il s'y trouve la même préposition, ou même sans qu'il s'y en trouve aucune. Exemples : *Nos sciences sont nées de nos besoins ; nos besoins ont fait naître nos sciences.* Un tour différent fait disparaître dans le dernier exemple la préposition *de*, qui est dans le premier. *Il parle avec vivacité ; il parle vivement : il a de la passion ; il est passionné.* Ici ce sont des mots d'autre espèce qui rendent la préposition inutile.

Il semble que toutes les espèces de rapports que les prépositions peuvent exprimer en françois, se réduisent à sept ; rapports de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, & de spécification : s'il y en a encore quelques autres, qui ne paroissent pas être comprises dans celles-ci, elles ont peu d'étendue, & trouveront à être placées dans le développement.

I°. On peut avoir dessein de marquer dans une phrase le lieu auquel la chose ou l'action dont on parle a rapport. Mais cette chose ou cette action peuvent avoir rapport à un lieu, de bien des façons différentes. Si l'on veut moins marquer la place, que la personne ou les personnes qui l'habitent, que l'on veuille renfermer dans ce rapport une idée d'habitation soit de particulier, soit de citoyen, alors on emploie la préposition *chez*. On l'emploie seule, quand le lieu qu'elle indique est le terme où l'on va, où l'on passe, ou bien quand la pensée ne renferme aucun mouvement relatif à ce lieu : *j'allai*

hier chez vous ; pour vous prier de passer aujourd'hui chez moi. Chez les François on fait joindre l'utile à l'agréable. Si le rapport indique une demeure d'où l'on sort, chez se fait précéder de la préposition de : je viens de chez vous ; il sort de chez le Roi.

Quand on ne veut indiquer que le lieu considéré en lui-même, & qu'il est comme lieu de repos ou comme le terme où l'on va, on prend *dans*, si l'on veut désigner une place intérieure & enfermée soit par des clôtures, soit par des bornes : *il se tient toujours renfermé dans sa maison. Il y a dans le Royaume, & sur-tout dans Paris beaucoup plus de préjugés anciens ou nouveaux qu'on ne pense. Est-il possible à l'homme de se perfectionner jusqu'à n'avoir plus d'idées fausses dans l'esprit, ni de sentimens condamnables dans le cœur? Rentrez dans votre chambre.*

Dans ce dernier cas, c'est-à-dire, lorsque le lieu est considéré comme le terme où l'on va, si le verbe ne désigne pas par lui-même une sorte de clôture, comme le font, *rentrer, entrer, &c.* alors on se sert plus souvent de la préposition *à* ; *les vapeurs lui montent à la tête ; il veut aller à la ville, à la capitale, à la maison, à l'hôtel, au jardin ; aller au royaume des morts.* Cependant pour le mot *royaume*, on ne se sert presque jamais que de la préposition *dans* : *porter la guerre dans le Royaume de Portugal.* Quand on cite les Auteurs on doit employer *dans* : *j'ai lu dans Cicéron que de son temps il se glissoit dans les discours des Orateurs une éloquence énervée, compassée & timide, qu'on appelloit faussement éloquence attique : c'est apparemment celle que nous retrouvons aujourd'hui dans presque tous nos Orateurs beaux esprits, & qu'on appelle éloquence Académique.* Pour les noms de lieux particuliers, comme Villes & Villages, on se sert de *à* : *il demeure à Lyon, à Montmorenci : il va à Rome, à Naples.* Mais si c'est un nom de pays, on prendra *dans* ou *en*, selon que ce nom sera employé individuellement ou non. *Il faut être en France pour trouver des sociétés aimables ; il faut aller en Angleterre pour voir des citoyens. L'on a moins d'agrémens en province qu'à la capitale. En Bourgogne les*

vins sont plus chauds & plus moelleux qu'en Champagne. Dans les provinces les esprits sont moins cultivés, & les mœurs moins corrompues. L'inquisition produit la superstition dans l'Espagne, & l'hypocrisie dans le Portugal.

En général, la préposition *en* n'est jamais suivie de l'article, si ce n'est peut-être dans quelques phrases qui ont besoin d'un usage bien constaté pour être admises, comme, *aller en l'autre monde; en la maniere accoutumée*. Devant les pronoms qui n'ont point l'article, on prend *en* plutôt que *dans*: *je sens en moi-même un trouble secret*. . . On ne dit jamais, *penfer dans soi même*, mais, *penfer en soi-même*. On peut sentir la différence qui se trouve dans ces trois phrases qui sont également d'usage, *il a de grands projets en tête; il a de grands projets dans la tête; il a de grands projets à la tête*: dans la dernière la *tête* est considérée précisément comme le lieu où sont les projets: dans la seconde, il y a de plus une idée de clôture; on y montre les projets comme dans un lieu fermé: & dans la première ce lieu n'y est présenté que sous un jour général, indéterminé, & non individuellement. Aussi, comme nous l'avons déjà dit, le substantif qui suit la préposition *en* n'est-il jamais accompagné d'article ni d'adjectif! il est toujours pris alors dans un sens absolu. C'est par cette raison qu'on condamne ce vers de Racine dans la Tragédie d'Esther:

. On va donner en spectacle funeste,
De son corps tout sanglant le misérable reste.

» Donner en spectacle funeste est un barbarisme, dit
» dit M. l'Abbé d'Olivet. Pourquoi adoucir les termes!
» comme si deux ou trois brins de mauvaise herbe gâ-
» toient un parterre émaillé des plus belles fleurs: voyez
» ARTICLE.

Lorsqu'on parle du lieu d'où l'on vient, d'où l'on sort, on emploie toujours la préposition *de*; *il sort de Paris, de la France, du Royaume, de la maison, de la province, &c*: si l'on se sépare de quelqu'un avec qui l'on étoit, on prend *d'avec*; *je sors d'avec lui*: si l'on étoit chez lui, on dit, *je sors de chez lui*: si l'on étoit près de lui, on prend *d'auprès*; *je viens d'auprès de lui*.

S'il

Si s'agit du lieu par lequel on passe, on se sert ordinairement de la préposition *par* : *vous passerez par la Champagne, par Nancy, par Lunéville, &c. Combien d'idées folles vous passent par l'esprit, par la tête !* Quelquefois avant les noms de pays on employe *en* : *passer en Allemagne pour aller en Turquie* ; & à devant les noms de lieu : *passer à Lyon pour aller à Rome.*

Quand on ne parle d'un lieu, relativement à quelque objet, que pour marquer la situation de cet objet par rapport à ce lieu, on se sert de la préposition *sur* ou *sous*, selon que l'objet est plus ou moins élevé que le lieu qu'on indique. *La mort va prendre ses victimes sur le trône, comme sous le chaume. L'orage se forme sur la tête des méchants sans qu'ils s'en aperçoivent.* Souvent à la place du nom de lieu, on met le nom de la chose qui l'occupe. *Le peuple croit que les Antipodes sont sous nous, c'est-à-dire, sous la partie du monde que nous habitons : mais tout le monde est sur la terre.* On donne souvent la situation d'une chose par rapport à une autre chose, plutôt que par rapport à un lieu ; comme, *sur le trône, sous le dais.* Si l'un des deux objets est antérieur ou postérieur à l'autre, on met *devant*, ou *derrière*. *Il étoit devant la maison ; je l'ai caché derrière la porte.*

Si le premier objet n'est qu'à une certaine proximité du second, on employe *vers* : *il alloit vers la rivière. Quelqu'ardeur qu'on ait pour un ouvrage, s'il est un peu long, il languit toujours vers la fin.*

Si l'on veut indiquer une foule, une multitude d'objets environnant celui dont on parle, on se sert de *parmi* : *parmi les peuples les plus sauvages on trouve plus de vertus & moins d'inhumanité, que parmi les nations policées.*

Mais si la chose dont on parle en environne d'autres, on met *autour*, qui demande après lui la préposition *de* ; *la chicane rode sans cesse autour de Thémis, l'envie autour de la prospérité, la calomnie autour de la vertu, l'erreux autour de l'esprit de l'homme, & l'injustice autour de son cœur : quels ravages ces monstres ne font-ils pas, quand une fois ils peuvent pénétrer !*

On ne confondra pas sans doute les prépositions *de- vant*, *derrière* avec les substantifs, *le devant*, *le derrière* ;

loger sur le derrière de la maison ; prendre les devants. Paroitre devant la ville ; se cacher derrière un bois : ces exemples en font sentir toute la différence. Quand on veut marquer une chose contre laquelle une autre est comme appuyée , on prend contre. Je l'ai vu contre un arbre. Il loge contre l'Eglise. On doute que l'usage conserve cette façon de parler : auprès de vaut mieux.

2°. Si le rapport que l'on veut marquer entre deux ou plusieurs objets , est un rapport d'ordre & de disposition soit à l'égard du temps , soit à l'égard de la primauté du rang , ou de l'honneur du pas ; on se sert de *avant* , pour marquer l'ordre antérieur , *après* pour le postérieur , *entre* pour l'intermédiaire , *depuis* pour indiquer l'ordre successif du temps ou de distance , *à* pour l'ordre de la marche , *dans* pour fixer le temps au bout duquel la chose se fera , *sous* en terme de Palais , pour fixer le temps pendant lequel la chose doit se faire ; comme , *il faut entendre avant que de juger. C'est un frivole avantage que de passer avant ses concitoyens. Je suis venu avant vous.* La priorité de tems qui est exprimée par ce dernier exemple , s'exprime encore plus souvent par *plutôt que ; je suis arrivé plutôt que vous. Que ferez-vous après cet ouvrage , après cet Automne ? Qui est celui qui vient après vous ? Que perdez-vous en ne marchant qu'après les autres ? Notre vie est un instant placé entre la naissance & la mort. Les hommes flottent sans cesse entre l'espérance & la crainte. Qu'il est triste pour un homme qui ne met aucune différence entre le vice & la vertu , d'être assujetti à des loix ! Depuis le temps que vous promettez de vous rendre enfin à vous-même , qu'avez-vous fait que de vous en éloigner encore davantage ? Il souffre depuis six mois. Son discours n'est qu'un tissu de paradoxes depuis un bout jusqu'à l'autre. Depuis quelque-temps on pense que ne rien approfondir , & tout fronder , c'est penser d'après soi-même & être Philosophe. On les voyoit avancer deux à deux , à fur & à mesure qu'ils sortoient. Je les suivis long temps pas à pas. Dans un mois vous serez satisfait. Dans un an vous passerez par bien des épreuves. Revenez me voir dans huit jours. Ordre de comparoitre sous huitaine. S'il ne présente sous un mois ses moyens de défense. Il s'engage d'acquitter sa promesse sous*

trois semaines. Quelques-unes de ces prépositions sont quelquefois sujettes à des amphibologies, comme lorsqu'on dit, *je vous ai vu avant lui* : veut-on dire, *avant qu'il ne vous ait vu*, ou *avant que je ne l'aie vu* ? Si la suite du discours & les circonstances ne fixent pas assez la pensée, il faut alors s'exprimer autrement.

3°. La troisième espèce des rapports qui peuvent s'exprimer par des prépositions, renferme les rapports d'union, c'est-à-dire, ceux qui marquent entre les idées une certaine proximité, ceux qui déclarent que les objets de ces idées sont unis entr'eux, & rapprochés l'un de l'autre. Si cette union se trouve faite à titre d'accompagnement, d'instrument, d'association, ou de mélange; elle s'exprime par la préposition *avec* : *marcher avec une nombreuse armée. Faire un voyage avec un ami* : *l'armée, l'ami* ne font qu'accompagner celui qui marche & celui qui fait un voyage. *Manger le fonds avec le revenu. Prendre son casque avec son épée. Séduire la mère avec la fille*, &c. Dans toutes ces phrases le sens fait assez connoître que le complément de la préposition n'a d'union avec les noms précédens que par forme d'accompagnement. *Se blesser avec ses propres armes. Le soldat défend la patrie avec son épée* ; *l'homme de lettres l'éclaire avec sa plume. Avec de grands biens on se procure tous les mérites possibles excepté le seul vrai, le mérite personnel* ; *avec celui-ci on a bien de la peine à se faire une fortune médiocre.* Dans ces exemples, on voit que les *armes, l'épée, la plume* sont les instrumens avec lesquels on se blesse, on défend la patrie, on l'éclaire, &c ; & que c'est à raison de cette idée d'instrument qu'ils sont unis par la préposition aux verbes *blesser, défendre, éclairer*, &c. Le rapport d'instrument s'exprime par à dans certaines occasions proverbiales, comme, *déchirer à belles dents*, &c. Dans les exemples suivans on ne peut méconnoître l'idée d'association entre le complément d'*avec* & le nom qui précède. *Souvent nous risquons moins de la part de nos ennemis, que des personnes avec qui nous sommes liés. Vous vous livrez trop aux personnes avec qui vous avez affaire.* Cette dernière sorte de rapport se marque souvent aussi par la préposition *à* : *les hommes à qui nous sommes unis par le sang, ne sont pas*

toujours nos meilleurs amis. Je suis attaché à votre frere plus qu'à tout autre. Tous ces complémens de rapports marquent l'objet avec lequel il y a association : mais si l'on vouloit marquer le motif, le lieu, la source de cette union, on se serviroit de la préposition par : je vous suis attaché par l'estime & l'amitié autant que par le sang & la reconnoissance. Enfin les phrases suivantes montrent dans la préposition & son complément, le rapport d'union par forme de mélange : confondre le vice avec la vertu, & prétendre au titre de Philosophe, c'est confondre la raison avec la folie. C'est un proverbe plus vrai encore dans le moral que dans le physique, qu'il faut mêler de l'eau avec son vin. Cette idée de mélange s'exprime aussi dans certaines constructions par la préposition de : nos plaisirs sont mêlés de peines réelles. Les objets entre lesquels il y a union par accompagnement, par association & par mélange, ne prennent pas toujours une préposition entr'eux : quelquefois il suffit qu'ils soient unis par la conjonction & : comme, ils sont ruinés, eux & leurs correspondants. Nous avons réconcilié le pere & le fils. Dieu semble avoir mêlé les biens & les maux, comme il a mêlé les bons & les méchants.

Si le rapport d'union renferme une idée de convenance ou de conformité, on l'exprime par *suivant*, quand la conformité paroît importante, plus décidée, & qu'elle concerne la pratique : *tout le monde convient qu'il est utile de se conduire suivant les maximes de l'Evangile : pourquoi donc chercher à les détruire ? Est-on toujours traité suivant son mérite.* S'il ne s'agit que d'une convenance d'opinion, ou de discussion, on emploie *selon* : *je parle selon mes principes : je reponds selon les objections.* Mais le plus souvent on les emploie indifféremment : *il faut se comporter suivant, ou selon les circonstances.*

Si le complément de la préposition exprime une chose par laquelle on passe, ou qui serve de moyen, ou qu'on aueste, dont on veuille s'autoriser, ou selon laquelle on fasse quelque partage, quelque répartition : il faut prendre la préposition *par* pour rendre cette sorte d'union ; comme 1^o. *Les ames vertueuses passent par des*

épreuves rudes & fréquentes. Nous voyons avec douleur que par-tout on parvient plutôt par le crime & la bassesse, que par ce qui peut rendre un homme estimable. 2°. Souvent une personne nous déplaît par la qualité même par laquelle un autre nous a plu. 3°. Jurer sans nécessité par tout ce qu'il y a de plus sacré, est le moyen le plus sûr de perdre toute croyance. Si je vous condamne, je le fais par de bonnes raisons. On met quelquefois de avant par, comme, de par le Roi. 4°. Partager par moitié, par tiers, par quarts. Dépenser plus par jour que l'on n'a à dépenser par mois.

Si le complément de la préposition est une chose ajoutée à d'autres, précédemment ou postérieurement exprimées, calculées, appréciées; que celle-ci leur soit unie en forme d'addition, ou d'exception; on doit employer la préposition *outré*: *pour réussir, il faut outré le mérite & la conduite, se trouver dans les circonstances heureuses. Il y a eu six mille hommes de tués, outré les Officiers. Outre ses maux personnels, l'homme a encore à souffrir de ceux des autres. Outre cela, vous savez qu'il est puissant, & qu'il ne vous aime pas.*

Quand le rapport d'union a pour idée accessoire le temps; qu'on veut rapprocher une action d'un certain temps; on prend *durant*, s'il s'agit d'exprimer combien cette action a duré; & *pendant* si l'on ne veut marquer que l'époque de cette action, sans prétendre lui adapter toute l'étendue du temps dont on parle. *Il a souffert durant toute sa vie. L'armée a été cantonnée durant toute la campagne. C'est pendant la jeunesse qu'il faut poser les fondemens d'une vie honorable & heureuse. Pendant le temps de votre absence on vous a desservi. Au lieu de pendant on employe souvent en, ou dans: je l'ai fini dans trois jours. Cela se passa en 1760. En six semaines de temps il acheva ce bel ouvrage. On recueille en été & en automne, pour jouir en hiver. Avec de la bonne volonté & du courage, on fait plus dans un jour, qu'un homme lâche & découragé ne peut faire dans un mois. A la même préposition pendant, on substitue aussi quelquefois la préposition de: il faut travailler de jour, & reposer de nuit. Il est parti de bon matin. On ne s'en sert qu'avant ces mots jour, nuit, matin; on dit bien, il est né de*

l'année dernière, mais ce *de* signifie depuis. L'époque s'exprime aussi par la préposition *à*, sur-tout quand elle consiste dans une heure précise : *nous l'avons quitté à midi. Revenez à cinq heures.* Quand on veut marquer l'instant qui sert d'époque au commencement d'une chose, on emploie quelquefois *dès* que nous avons oublié de compter parmi les prépositions ; *il partit dès le grand matin. Dès son début je vis bien où il vouloit en venir. Il faut s'y prendre dès l'enfance, pour former certains caractères. Il travaille dès l'aube du jour. Il tomba malade dès la première journée, &c.* Si l'on ne veut indiquer qu'à peu-près le moment qu'on exprime, on se sert de *sur* : *je viendrai vous joindre sur les deux heures. Il reçut cette nouvelle sur le point de partir.* Quelquefois quand il s'agit d'une semaine, d'un mois, d'une année, on ne met point de préposition : *je travaillerai la semaine prochaine. Je voulois le faire l'année dernière. Qu'avez-vous fait ce mois ci ?* Malgré la différence que nous avons marquée entre *durant* & *pendant*, on prend souvent l'un pour l'autre, & l'usage semble l'autoriser. Au reste toutes ces variations ne sont pas toujours arbitraires : il y a des nuances fines & délicates, mais réelles entre la signification de chacune de ces prépositions : il seroit trop long de les vouloir rendre sensibles autrement que par les exemples que nous avons donnés : d'ailleurs trop de discussions embrouilleroient peut-être la matière.

Si le rapport d'union est caractérisé par imitation, on l'exprime par la préposition *après* précédée de la préposition *de*. *La différence qu'il y a entre l'Original & le Philosophe, c'est que le premier ne pense d'après soi-même que pour ne pas penser comme les autres, tandis que le Philosophe pense souvent comme les autres sans penser d'après eux. Pour se perfectionner dans un art, il est essentiel de travailler d'après les grands Maîtres. Je parle d'après un homme bien instruit.* Quelquefois on y fait servir la préposition *sur* : *il travaille sur le dessein que vous lui avez tracé. Il raisonne sur vos principes.*

Si l'union est caractérisée par le motif, par la cause déterminante, on la rend par les prépositions, *sur*, *à*, *par*. *Sur sa réponse j'ai vu son cœur. Je ne le juge que sur ses discours. Qui ne le reconnoîtroit à sa physionomie ? A*

*son air je m'y serois trompé. Je lui pardonne à votre considération. Par égard, par considération pour vous, je veux bien tout oublier. Je vous en crois sur votre parole. Je suis venu sur les bruits qu'on faisoit courir. Les loix devroient défendre l'ingratitude sur peine de la vie. Ce dernier exemple donne une alternative qui sert également de motif pour observer les loix. On dit aussi dans le même sens, sous peine de mort, de confiscation de tous ses biens, &c. Le rapport d'union peut avoir pour objet la cause efficiente, celle qui a produit la chose dont on parle; alors il s'exprime par la préposition *par*: *ce plan a été dressé par un habile Architecte*; & quelquefois par la préposition *de*: *ce tableau est de le Brun. Voilà le chef-d'œuvre de Cicéron, le triomphe de l'éloquence.**

4°. Les rapports qui marquent la séparation, doivent être rendus par la préposition *sans*, si l'on ne veut faire entendre qu'une non-concomitance, ou une simple privation; par *excepté*, si la séparation a pour cause un défaut de conformité à ce qui est général ou ordinaire; par *hors*, si cette séparation renferme l'idée d'une exclusion formelle; & par *hormis*, si cette exclusion regarde des personnes. Ce n'est pas néanmoins que l'avant-dernière ne serve aussi pour le même objet. *Où trouver des roses sans épines? Une femme peut plaire sans beauté; mais elle n'y réussira point sans agrémens. Les grands rougiroient de se montrer sans une nombreuse suite, mais ils ne rougissent plus gueres de se montrer sans vertus. J'ai fait toutes vos commissions, excepté la moins importante. Toute l'Europe étoit en guerre, excepté les petites Puissances. Tous furent du même avis, excepté les trois dont je vous parle. Mahomet permet tout, hors le vin. Toutes ces nouvelles sont favorables, hors la dernière. Je suis prêt à vous tout sacrifier, hors mon devoir & mon honneur. Je n'ai plus d'amis hormis vous. Hormis votre pere, il n'en est point sur qui je compte. Hormis l'aimable Climene, tout m'est indifférent. Quand cette séparation s'exprime par un verbe de mouvement, ou analogue aux verbes de mouvement, on emploie la préposition *de*, soit seule, soit jointe à quelqu'autre préposition, selon les circonstances: *il faut vous détacher de lui, Il est dur, mais sou-**

vent nécessaire de se séparer d'avec ce que l'on aime. Il faut bien distinguer la raison, de l'esprit.

5°. Les rapports d'opposition s'expriment par *contre*, quand il s'agit d'une contrariété formelle soit en fait d'opinions, soit en fait de conduite; par *malgré*, quand on a en vue une résistance sans effet, mais pourtant soutenue par voie de fait ou autrement; par *nonobstant*, quand on ne parle que d'une opposition légère, & à laquelle on n'a point d'égard: *Parler contre la vérité, agir contre sa conscience, voilà le fruit de toutes les passions. Si le politique ne doit point parler contre les opinions communes, il ne doit pas non plus les accréditer, quand il les croit fausses. Est-il des loix purement pénales contre lesquelles on puisse agir sans péché? Dans la vie il faut se roidir contre les obstacles. Les méchans sont toujours prêts à faire parti contre la vertu. Malgré tous les efforts de l'art, il vient de succomber. Malgré tout le zèle de vos amis, vous êtes perdu. L'homme habile & courageux sait toujours se soutenir malgré les trames de l'envie. Je n'ai pu le rejoindre malgré toute la diligence que j'ai faite. Nous sommes encore bien loin de la vérité, malgré toutes les recherches des Philosophes. L'homme est souvent bien petit, malgré tout l'orgueil dont il se pare. On voit trop souvent l'usurpateur jouir tranquillement du fruit de ses injustices, nonobstant la réclamation & les protestations de ceux qui se voient ses victimes. Nonobstant vos difficultés, je suivrai mon projet. Je me rends, nonobstant la répugnance que j'éprouvois d'abord. Je jure qu'elle l'époussera nonobstant ses larmes & ses prières.*

6°. Les rapports de la sixième classe sont ceux qui déterminent le complément de la préposition à être le terme auquel tend ou duquel part la chose avec laquelle ce complément est lié par la préposition. Si ce complément ne présente que des personnes, & qu'il ne s'agisse que de la manière d'agir entr'elles, il faut prendre la préposition *envers*: *il faut être quelquefois sévère envers soi-même, & toujours humain envers tout le monde. Il est bas à un homme d'en user mal envers une femme, quand même elle auroit tort d'ailleurs envers lui: voyez la préposition VIS-A-VIS: quelquefois envers se remplace par*

à l'égard de : il en agit mal à l'égard de tout le monde. Il est insolent à l'égard de son pere , & ingrat à l'égard de ses maîtres. S'il ne s'agit dans le complément que d'exprimer le but d'un discours , le sujet dont on parle , sur lequel on délibère , on se sert de *touchant*. Les matieres les plus embrouillées sont ordinairement celles touchant lesquelles on a le plus écrit. Il a fait une longue dissertation touchant les avantages & les mauvaises suites du luxe : on se sert aussi de la préposition *sur* : faire un ouvrage sur les insectes & s'étendre beaucoup sur les Chrysalides. Ecrire sur les gouvernemens de l'Europe : quelquefois on prend la préposition *de* ; parler de l'agriculture. Si le complément renferme quelque idée de motif , de projet , de prix , ou d'attribution , on emploie la préposition *pour*. Tout citoyen doit être disposé à se sacrifier pour le bien public ; ce n'est qu'à ce prix-là qu'on acquiert un droit légitime aux avantages de la société. C'est être bien mauvais Philosophe que de ne pas faire pour des hommes qui le méritent les mêmes démarches que l'on fait tous les jours pour des gens qu'on méprise. Ne travailler que pour le plaisir , n'est un mal qu'autant qu'on ignore en quoi consiste le véritable. Quelquesfois ceux qui ne se mêlent de nos affaires que pour nous servir , sont ceux qui nous font le plus de tort. Le Littérateur honnête-homme ne doit chercher à plaire que pour instruire & corriger. Il ne demande à venir que pour vous voir. On donneroit cette maison pour vingt mille frons. J'ai eu ces quatre volumes pour une pistole. Rendre le bien pour le mal. Il débite toute la journée des pensées fausses ou hazardées qu'il donne pour de la philosophie. Il passe pour le plus habile homme de son siecle. Il nous donne cet ouvrage pour un livre merveilleux.

S'il s'agit de la chose ou de la personne , vers laquelle on se tourne , on avance ; on prend *vers*. Tournez-le vers moi. Il regarde vers le Nord. Il avance vers nous. Avant le complément qui exprime le terme auquel tend la chose dont on parle , on se sert le plus souvent de la préposition *à* : Réduire un homme à la dernière extrémité. Se livrer à ses passions. Se consacrer au bien public. Songer à ses intérêts. Je puis en parler à vous à moi. Ils boivent à votre santé. Se préparer à partir. Ré-

sister aux tentations. Succomber à l'envie de médire. Il y a dans la langue un nombre infini de verbes après lesquels cette préposition a lieu dans ce sens, comme la préposition *de* avant les complémens qui expriment le terme d'où l'on est parti; soit dans un sens physique, ainsi que nous en avons donné des exemples en parlant des rapports de lieu; soit dans un sens moral & analogue, comme; *il n'est qu'un pas du mal au bien. S'écarter du sentier de la vertu. Revenir des égarements de sa jeunesse.* Il est quelques verbes & sur-tout le verbe *courir*, dont le terme se fait précéder de la préposition *après*, quand il marque une chose aussi difficile à obtenir que si elle fuyoit devant nous; comme, *courir après les honneurs, les plaisirs, le repos, la santé, &c.* On dit aussi, *travailler après un grand ouvrage. Nous sommes après des recherches longues & ennuyeuses.*

7°. Les rapports que nous renfermons dans la septième Classe, ne sont pas trop bien désignés par le mot *de spécification*; vu que tout rapport particularisant une idée, en distingue l'objet d'avec les autres qui lui sont semblables, en fait comme une espèce à part & marquée au coin de ce même rapport, en un mot la spécifie, en lui donnant un attribut, un caractère particulier. Cependant nous avons choisi ce moyen de désigner les rapports que nous avons encore à parcourir, soit parce que la qualité de spécifier y est plus sensible que toute autre, soit parcequ'elle ne domine pas dans ceux que nous avons vus, comme dans ceux que nous appelons *spécifiques*; & que pour ces deux raisons, ce nom peut suffire pour distinguer les uns des autres. D'ailleurs il auroit fallu donner un grand nombre de classes particulières, si nous n'avions pas voulu nous en tenir à cette dénomination; ce qui eût été un défaut de méthode plus grand que celui qu'on pourra nous reprocher. Enfin dans les différentes manières de spécifier, on retrouvera les caractères les plus précis des rapports dont il s'agit; & l'on pourra, si l'on veut, ne les distinguer que par-là.

Si l'on veut spécifier un nom commun ou générique par le nom propre de la chose que l'on a en pensée & dont on veut parler, on unit ces deux noms par la préposition

de : par exemple , je veux parler de *Rome* : la premiere idée qui se présente , c'est que c'est une *ville* , & je dis *la ville* ; mais je m'apperçois que c'est-là un nom qui convient à beaucoup d'autres objets que celui que j'ai en vue : il faut donc le restreindre , le particulariser , & comme je fais que cette ville particuliere dont je veux parler , a pour nom individuel , *Rome* , je joins ce dernier à l'autre , en interposant la préposition : *la ville de Rome*. De même on dit , *Duché de Lorraine* , *Comté de Champagne* , *Archevêché de Tours* , *Principauté de Dombes* , *Royaume de France* , *Empire de la Chire* , *Château de Versailles* , *Ville de Lyon* , *Fort de Kel* , *Province d'Alsace* , *République de Gênes* , *Riviere de Seine* , *Fleuve du Rhône* , *moulin de Javelle* , *rue de Condé* , &c. Il y a néanmoins quelques exceptions que l'usage apprendra : par exemple , on ne dit pas *le Fort de Louis* , mais *le Fort-Louis* : entre les noms communs & les noms propres des personnes on ne met point la préposition , si le dernier n'est un nom de terre ; ainsi l'on dit , *M.^r Bernard* , *Madame André* , *le Valet Crispin* , *le Marchand Prudhomme* , *la Jardiniere Javotte* , &c. Quand le complément de la préposition marque la patrie ou l'habitation d'une personne , le pays ou le lieu où l'on trouve la chose dont on parle , on prend alors la préposition *de* : *Citoyen de Genève* , *Marchand de Venise* , *bourgeois de Paris* , *fille de Village* , *femme de Province* , *habitant de Choisi* , *paysan de Picardie* , *renard de Pologne* , *loup du Canada* , *cheval d'Afrique* , *plante des Indes* , &c. Il faut en dire autant , quand le complément marque le lieu où se fabrique , se fait , se produit la chose dont on parle : *vins de Bourgogne & de Champagne* , *chapons de Bresse* , *hydromel de Metz* , *liqueurs de Lorraine* , *confitures de Bar-le-Duc* , *velours de Gênes* , *monnoie d'Allemagne* , *étouffe de Lyon* , *pain de Gonesse* , &c. De même encore , s'il s'agit du lieu où la chose dont il est question se trouve placée ; *le bataillon de la tête* , *les Régimens de l'arriere-garde* , *l'infanterie du centre* , *l'artillerie de l'aile gauche* , *les troupes légères de l'avant-garde* , *Ville de Suisse* , *Principauté d'Allemagne* , *Bourg de Flandre* , *Province de Hollande* , *Royaume d'Asie* , *République d'Europe* , *Université de Paris* , *Parlement d'Angleterre* ,

&c. Quelquefois aussi on emploie la préposition *en*, & sur-tout après un nom propre qui convient à plusieurs Villes de différens pays, comme, *Fribourg en Suisse*, *Fribourg en Brisgaw*, *Vienne en Autriche*, *Vienne en Dauphiné*, &c.

Le nom du lieu, du pays, ou de la nation qui détermine un titre à sa juste valeur, s'unit à ce nom par la même préposition. *Empereur d'Allemagne*, *Roi de Portugal*, *Intendant d'Alsace*, *Gouverneur de Besançon*, *Comte de Lyon*, *Echevin de Paris*, *Prince de Salerne*, *Doge de Venise*, *Roi des Romains*, *Electeur de Saxe*, *Evêque de Strasbourg*, *Seigneur d'Arconville*, *Comte de Provence*, *Duc de Bourgogne*, *Dauphin de France*, &c.

Lorsque le complément exprime la situation de la chose dont le nom précède la préposition, on prend la préposition à si le complément paroît être une chose séparée de l'objet dont il exprime la situation, comme, *route à gauche*, *château à mi-côte*, *vis-à-vis*, *poste à droite*; mais si le complément est présenté comme un total dont l'objet qui précède soit une partie, alors on prend la préposition *de*; *porte de derrière*, *mur du devant*, *face de côté*, *partie d'en haut*, *voûte du milieu*, *fenêtres d'en bas*; *la carte de dessous*, &c. S'il s'agit d'exprimer dans le complément la manière d'exécuter, on emploie quelquefois la préposition à, comme, *courir à toute bride*, *aller à grands pas*, *avertir à part*, *marcher à tâton*, *attaquer à force ouverte*, *se battre à l'épée*, *se défendre à coups de poing*, *discourir à bâtons rompus*, *acheter à la douzaine*, *vendre à l'enchere*, *peigner la à turque*, &c. Quelquefois on emploie la préposition *de*, comme, *donner de bonne grace*, *écouter de mauvaise grace*, *dire de travers*, *courir de toutes ses forces*, *percer de part en part*, *accorder de bon cœur*, &c. D'autrefois on se sert de *en*; *marcher en tapinois*, *se comporter en étourdi*, *peindre en signature*, *agir en dépit du bon sens*, *méditer en Anglois*, *se tirer d'une affaire en galant homme*, *voyager en poste*, *plaider en Cicéron*, *se battre en brave*, *répondre en Romain*, *se venger en Italien*, *mourir en Socrate*, &c. On prend aussi cette dernière préposition, quand la manière est une action circonstancielle qui

s'exprime par un gérondif; *mourir en parlant, plaire en riant, parler en dormant, méditer en fermant les yeux, &c.*

Si la maniere concerne l'aprêt, elle se fait précéder ou de la préposition à ou de la préposition de : *saussé à l'oignon, soupe aux herbes, pigeon à la crapaudine, peinture à l'huile, poudre à la maréchale, truite au bleu, carpe à l'étuvée; gigot en ragoût, peinture en détrempe, œufs en omelette, &c.*

Quand on veut exprimer une chose qui est employée pour une autre, on prend la préposition à si elle sert de cause mouvante, ou d'accompagnement, ou d'instrument; comme, *arme à feu, moulins à vent, machine à ressorts, &c. Canne à lorgnette, table à tiroir, maison à trois étages, &c. Bas au métier, estampe à la main, paysage fait à l'encre de la Chine, gravure à l'eau-forte, cuire à la broche, &c.* Si la chose employée sert de cause agissante, ou d'instrument actif, ou de matiere, on prend la préposition de; *coup de poing, signe de tête, trait de plume, tache d'encre, tour de gibeciere, battement des mains, coup d'archet, frapper de l'épée, montrer du doigt, appuyer de la main; croix d'or, crosse de bois, colonne de marbre, collier de perles, habit de soie, panier d'osier, allée de tilleuls, pâté d'allouettes, chapeau de castor, &c.* La matiere employée prend aussi la préposition en; *écrire en quatre lignes, dire en deux mots, tracer en abrégé, tenture en damas, cheminée en marbre, repas en gras & en maigre, galonné en or, teindre en jaune, mettre en dorure, &c.*

L'objet de l'action, le but où l'on va, le terme, la fin qu'on se propose, souffrent encore des variations : s'il s'agit de but local, on prend la préposition de après les noms, comme, *chemin de Rome, route d'Allemagne, avenues de Versailles, sentiers de la vertu, &c.* S'il est question de but moral, de motif, d'objet de quelque action, la préposition varie selon les mots qui précèdent, & les autres circonstances : on dit, *envie de plaire, art d'aimer, soif de vengeance, dessein de nuire, désir de voyager, besoin de manger, &c.* On voit dans ces exemples une action qui est l'objet des noms qui précèdent la préposition. *Briser de rage, mourir de douleur, fuir de*

peur, éclater de rire, se pâmer de joie, se tuer de désespoir; ici ce sont les noms qui expriment le motif de l'action exprimée par le verbe précédent: *Ouvrage de morale, cours d'études, étude de physique, Histoire de France, Traité de Paix, contrat de mariage, zèle de Religion, jalousie de métier, avide de louanges, diseur de bonne aventure; Traduction de la Bible, Commentateur d'Aristote, partage de la succession, portrait du Roi, abuser de l'amitié, plaisirs de la campagne, image de la mort, portrait d'Alexandre, tableau d'une bataille, expression de la joie, modele de douceur, &c.* Dans tous ces exemples, c'est l'objet même de la chose qui la caractérise & la spécifie: on dit aussi, *mettre en couleur, traduire en François, aller en avant, battre en retraite, dépenser en chiffons, appeller en duel;* ici c'est encore l'objet. *Maître en fait d'armes, ouvrier en laine, Docteur en Droit, fort en paroles, savant en Théologie, habile en Médecine, Avocat en Parlement, &c.* On voit dans ces exemples l'objet qui fixe la qualité: on dit encore, *cuiller à café, bassin à barbe, poudre à tirer, verre à liqueur, table à jouer, pierre à aiguiser;* ici le complément exprime le service auquel la chose précédente est destinée. *Papiers à brûler, fille à marier, bois à couper, arbre à planter, maison à vendre, procès à juger, querelle à terminer, comptes à liquider, compagnie à éviter, voleur à pendre, homme à mépriser;* ces compléments marquent le sort que la chose subira, ou mérite de subir. *Matiere à procès, conseil à vous perdre, entreprise à se ruiner;* là ce sont les effets qui doivent s'ensuivre. *Bon à purger, propre à tout faire, prêt à partir, disposé à vous servir, habile à dissimuler;* la préposition sert ici à indiquer ce que la chose qualifiée produit, ou peut produire. *Dur à digérer, facile à tromper, beau à voir, dangereux à fréquenter, difficile à taire;* ici elle indique l'action dont la chose qualifiée est l'objet & non l'agent. *Crier au secours, monter à cheval, préparer à manger, offrir à boire, jouer à la fofsette;* ici c'est l'objet d'une action. *Utile à tout le monde, nuisible à soi-même, indifférent aux autres, attaché à ses intérêts, &c.* c'est ici l'objet qui sert de but au qualificatif.

Il est bon de remarquer ici que quoiqu'on dise, *utile à la santé*, on ne dit pas pour cela, *utilement à la santé*; ni, *agréablement à l'oreille*, quoiqu'on dise, *agréable à l'oreille*, &c.

Si l'on considère l'auteur, l'ouvrier, la source d'où vient la chose que l'on a nommée, c'est de la préposition de qu'il faut se servir : *effet de la haine*, *suite de l'amitié*, *fruit de son travail*, *faveur de sa maîtresse*, *tour de son ennemi*, *la grace de Dieu*, *Lettres d'un ami*, *Epîtres de Cicéron*, *Tragédies de Corneille & de Racine*, *Satyres de Juvenal & de Boileau*, *Poème Epique de Voltaire*, *Odes Sacrées de Rousseau*, *Histoires de Mezerai & de Daniel*, *Dictionnaire de l'Académie*, *tapisserie des Gobelins*, *Arrêt de la Cour*, *Edit au Roi*, *grotesques de Calot*, &c.

Le rapport de spécification peut être appuyé sur le service que la chose rend ou peut rendre, sur ce qu'elle contient ou peut contenir, sur l'effet ou la capacité : pour ce rapport on prend souvent la préposition à & souvent la préposition de : *pays à pâturages*, *terrein à safran*, *côteau à vignoble*, *canton à minéraux*, *Pierre à feu*, *pot à l'eau*, *bouteille à l'encre*, *port au blé*, *face à six croisées*, *chaise à deux*, *voiture à quatre places*, *table à douze couverts*, *remise à dix carrosses*, *caffetiere à six tasses*, &c. *Chemise de nuit*, *habit de noce*, *équipage de campagne*, *décorations de l'Opéra*, *orchestre du théâtre Italien*, *panier de fruits*, *bouteille de vin*, *pot de confitures*, *barril de harengs*, *plat de roti*, *sac d'argent*, *grenier de paille*, *magasin d'étoffes étrangères*, *cave d'eau-de-vie*; *table de trente couverts*, *voiture de quatre places*, *mesure de six boisseaux*, *pot de deux pintes*, *tonneau de cent pots*, *appartement de six pièces*, &c. Quand le complément marque la dimension, on prend ou la préposition de ou la préposition en : *deux pouces de large*, *trois pieds de longueur*, *quatre aunes de tour*, *cinq toises de profondeur*, *trois étages d'élévation*, *égal en tout sens*, *deux pouces en largeur*, *trois pieds en longueur*, *une perche en quarré*, &c.

Il en est de même, quand il s'agit d'étendue, ou de quantité : *lettre de trois pages*, *explication d'un quart-*

d'heure, Sermon d'une heure, al'ée de cent toises, saion de trente pieds, parc de mille arpens, route de cent lieues, angle de soixante degrés, jardin de petite étendue, travail d'une heure, ouvrage d'un siecle, passion d'un mois, voyage de six mois, amours de deux jours; lettre en quatre lignes, explication en deux mots, instruire en abrégé, ouvrage en un volume, Sermon en deux points, mesure en trois temps, Comédie en cinq Actes, &c.

Quand on veut marquer le prix qu'une chose a coûté, ou auquel on veut la laisser, on prend la préposition à; mais si indépendamment de ce prix, on ne vouloit exprimer que l'estimation qu'on en fait, on prendroit la préposition de: *une place à six francs, du vin à trois livres, une table à quarante sols le couvert, une étoffe à dix écus l'aune; une charge de cent mille francs, un loyer de cent écus, un diamant de cinquante louis, un cheval de trente pistoles, &c.*

Si le complément exprime la fixation de l'emploi, du titre qui précède, on prend l'une ou l'autre des deux mêmes prépositions à & de; *Conseiller à la Cour des Aydes, Greffier au Parlement, Procureur au Châtelet, Président aux Enquêtes, Commis à la Recette Générale, Chanoine à la Cathédrale; Secrétaire de l'Ambassade, Inspecteur de la Cavalerie, Maréchal de France, Général de la grande Armée, Huissier de l'anti-Chambre, Recteur de l'Université, Capitaine de Vaisseau, Chancelier de l'Empire, &c.* Mais ceux qui ne servent qu'à marquer le signalement, ou qu'à exprimer ce qui fait la marque distinctive soit de la dignité, soit de l'état, prennent ordinairement la préposition à, & rarement la préposition de: *Président à Mortier, Officier à Hausse-Col, Grenadier à Cheval, gens à robe longue, femme à la hotte, homme à coquarde, Marquis à talons rouges, &c.*

Si l'on veut spécifier un nom par ce qui en fait la qualité propre & caractéristique, on emploie quelquefois la préposition à, & d'autrefois la préposition de: *or à vingt-deux karats, argent à onze deniers, mot à double sens, fidélité à toute épreuve, femme à minauderies, gens à sentimens, valet à tout faire; femme de bien,*

bien, Cavalier de bonne mine, enfant de condition, Religieux de grande piété, homme de bonne compagnie, Chevalier d'industrie, &c.

On se sert encore de la préposition à, quand on veut spécifier une chose par ce qui en exprime la forme & la structure; *lit à colonnes, table à pieds de biche, jatte à ans, instrument à cordes, couteau à deux lames, maison à double appartement, &c.* par ce qui en fait connoître l'attitude; *figure à genoux, prier à mains-jointes, être à cheval, se placer à califourchon, couché à la renverse, &c.* par le point auquel la chose est ou peut être portée: *multitude à ne pouvoir compter, plaine à perte de vue, ridicule à l'excès, sévère à outrance, sot à faire pitié, beau à l'admiration, laid à faire peur, impertinent à se faire chasser, &c.* par la chose qui sert de modèle, ou qui est l'objet de la ressemblance; *bonnet à la turque, dessin à la Chinoise, coëffure à l'antique, habit à la mode, pardonner à l'Italienne, régaler à la Françoisise, faire l'exercice à la Prussienne, galons à la grecque, &c.*

La préposition en s'emploie quand on veut désigner l'état de la chose pour la spécifier; *terre en friche, vigne en fleur, maison en décret, femme en couche, dévot en exase, balance en équilibre, homme en fureur, femme en colère, affaire en compromis, mot en usage, pris en flagrant délit, du blé en herbe, &c.*; quand on veut particulariser par l'espece de l'ouvrage dont on a exprimé le genre; *bonnet en broderie, plafond en bas relief, coffre en marqueterie, décorations en sculpture, fauceils en petits points, &c.*; quand on veut le faire par la figure de la chose dont il est question; *chapeau en pointe, anse en rond, bosquet en ovale, tête en pain de sucre, mansolée en pyramide, &c.*; par l'arrangement des choses entr'elles; *armée en bataille, cheveux en cauettes, plats en symétrie, troupe en quatre colonnes, fuir en désordre, &c.*; par l'occupation des personnes dont on parle; *Pirate en course, Soldat en sentinelle, armée en marche, Moine en chaire, Marchand en emplette, Sénat en délibération, être en affaires, être en exercice, &c.* ou enfin par les vêtements; *Acteur en masque, postillon en bottes, Magistrat en robe, Laquais en livrée, Officier en uniforme, paroître en négligé, être en habit bourgeois, &c.*

Il est encore plusieurs sortes de spécifications qui appartiennent spécialement à la préposition *de* : les principales sont celles qui se font par une circonstance modificative ; *jouer de malheur , voleur de profession , menteur d'habitude , meurtrè de dessein prémédité , coup de hasard , &c.* ; par une circonstance de tems ; *promenade de nuit , cabinet de jour , vin d'ordinaire , Officier de quartier , voyage d'Été , plaisirs d'Automne , habits d'hiver , &c.* ; par la profession des gens ; *gens de Lettres , fille d'Opéra , garçon de boutique , femme de journée , Officier de Marine , Marchand de Dentelles , faiseur de Bas , femme de Chambre , &c.* ; par la chose d'où naît la qualification qu'on donne à un objet ; *foible d'esprit , plein de vin , fort de tempéramment , saisi de peur , bouffi d'orgueil , accablé de chagrin , &c.* ; par la restriction du qualificatif ; *quelqu'un de sage , quelque chose de merveilleux , rien de bon , aucun de sensé , &c.* ; par l'objet d'une expression de quantité ; *beaucoup de besoins , peu de plaisirs , moins de vertus , plus d'erreurs , trop de vivacité , &c.* ; par ce qui constitue & caractérise ; *esprit de cour , trait de prudence , air de modestie , acte de Justice , objet de politique , jour de Fête , matiere de Religion , cas de conscience , &c.* ; par la sorte de personnes ou de choses auxquelles l'objet dont on parle convient ; *épée de Financier , bas de bottes , habit de masque , maison de grand Seigneur , usage de Communauté , envie de femme grosse , conduite de libertin , discours de pédant , propos d'étourdi , Fête de village , &c.* ; par le sujet affecté , en qui se passe ou se trouve la chose dont on parle ; *marche de l'armée , sédition de la populace , cours de la riviere , paix de l'ame , passions de l'homme , agitation du sang , erreur de la bouffole , penchant de la montagne , bout du doigt , fureur de Roland , ingratitude des protégés , insolence des protecteurs , mouvement des astres , fierté des grands , &c.* ; par le propriétaire de la chose ou l'usufruitier ; *hôtel de la Princesse , ferme de l'Abbaye , appartement de l'Abbé , bien d'autrui , Bibliothèque du Roi , tombeau de S. Denis , &c.* ; par le sujet que concerne la chose dont on parle , & qui la particularise ; *devoirs de l'amitié , objet de la politique , jouet de tout le monde , la fable de la ville , le sujet de la querelle , le mo-*

titif de la plainte, &c. ; par le nom du maître que l'on sert ; *Écuyer de la Reine, Chambellan de l'Empereur, Caissier de la Compagnie, gens du Roi, Commis de Monsieur le Directeur Général, Laquais de Mademoiselle, &c.* ; par le tout auquel on attribue la partie dont on parle ; *le haut de la tour, la base de la colonne, le pied de la montagne, les fossés de la ville, le bord de l'assiette, un jour de la semaine, un quartier de la ville, &c.* ; par la société ou le corps auquel appartient la personne ou la chose dont on parle ; *Membre de l'Académie, Officier de l'armée, Dame de la Cour, garçons de la noce, Danseuse de l'Opéra, Actrice des Italiens, &c.* ; par le nom des choses ou des personnes qui composent & forment la totalité, le corps dont on parle ; *Concile Général de tous les Evêques, assemblée de l'Université, Corps de la Ville ; &c.* ; par la personne à qui une autre est unie par le sang ; *pere de Scipion, fils de Henri IV, ayeul de César, cousin de votre épouse, allié de la famille, &c.* ; par le temps qui sert d'époque ; *usage de tous les temps, occupation de la journée, plaisirs de la nuit, événement de l'année dernière, aventure de ce mois-ci, ouvrage de la matinée, &c.* ; par le nombre des parties qui composent le tout dont il s'agit ; *Armée de cent mille hommes, Compagnie de cinquante Grenadiers, cercle de cinq ou six Dames, face de quinze croisées, jeu de trente-deux cartes, famille de dix enfans, &c.* ; par la quantité qui constitue la différence entre plusieurs choses comparées ; *plus long de dix roises, plus d'à-moitié usé, moins grand d'un pouce, &c.* ; par la somme dont une autre est déduite ; *un de cent, dix de mille, de douze ôtez quatre, &c.* ; par le temps courant de l'âge ou de l'événement ; *fille de quinze ans, garçon de vingt-cinq, vin de deux feuilles, muet de naissance, ami de deux jours, grosse de six mois, vieillard de quatre-vingt-dix ans, &c.* ; enfin par la chose d'où une autre est extraite ; *le plus docte de l'Université, le plus rusé des Courtisans, le premier d'entre vous, deux de la compagnie, l'un de ceux que vous avez vus, le dernier de tous, &c.*

La lettre *a* n'est préposition que quand elle a un accent grave à ; quand elle n'a point cet accent, elle est la troisième personne du singulier du présent de l'indi-

catif du verbe auxiliaire *avoir*, *il a*, *elle a*. *En* est dans le même cas ; outre qu'il est une préposition d'un grand usage, il sert aussi de pronom, comme nous l'avons dit, au mot PRONOMS. M. l'Abbé Girard a cru voir aussi une pareille distinction à faire par rapport à *de* ; il prétend que dans ces exemples, *donner du pain*, *débiter de fausses nouvelles*, *parvenir par de mauvaises voies*, & dans ceux qui leur sont semblables, *de* est une simple particule qui sert à donner au sens de la phrase un tour d'extrait, en restreignant l'acception du substantif qui vient après elle. Il est visible, dit-il, que si c'étoit une préposition, *de* indiqueroit un rapport particulier entre le mot précédent & celui qui le suit, ce qui ne se peut dire des phrases citées, ni de celles qui leur ressemblent : dans celle-ci, *offrir de l'argent de bonne grace*, ces deux noms, *bonne grace*, ne sont pas sous le régime immédiat du verbe *offrir*, mais sous celui du mot *de*, qui sert à marquer un rapport de manière entr'eux & l'action d'*offrir*, par conséquent ce *de* est préposition : mais ces trois autres mots, *de l'argent*, sont tous ensemble sous le régime immédiat du verbe, puisqu'ils en composent l'objectif ; & le rapport qui se trouve entre *offrir* & *argent* est indépendant du mot *de*, puisqu'il s'y trouveroit encore, quand on diroit simplement, *offrir l'argent que l'on a*, &c. Pour réfuter tout ce raisonnement de M. Girard, il ne faut que rappeler ce que nous avons dit de *l'église*, & remettre dans les phrases données en exemple les mots qui y sont sous-entendus : *offrir de l'argent* signifie *offrir une partie de l'argent que l'on a*, ou *que l'on pourroit avoir*, ou bien, *offrir une quantité d'argent indéterminée*. *Donner du pain*, c'est, *donner une portion de pain*, une partie de ce qu'on appelle *pain*. *Débiter de fausses nouvelles*, c'est, *débiter certaines nouvelles qui sont du nombre des fausses nouvelles* ; comme, *parvenir par de mauvaises voies*, c'est, *parvenir par telles voies qu'on doit mettre au nombre des mauvaises*, &c. On voit donc que si dans ces exemples, *de* n'indique pas de rapport entre *offrir* & *argent*, *donner* & *le pain*, *débiter* & *les nouvelles fausses*, *par* & *mauvaises voies*, il ne s'ensuit pas qu'il n'indique aucun rapport, puisqu'il en marque de très réels entre *quantité* & *argent*, *portion* & *pain*, *nombre* &

voies ou *nouvelles*. Que si l'on a cru devoir supprimer dans ces phrases les mots *quantité*, *portion*, *nombre*, &c. parceque par-là on abrégéoit le discours sans l'obscurcir ; cela n'a rien changé à la nature du mot *de*, qui ayant été là comme ailleurs une préposition simplement dite, n'a pû cesser de l'être depuis qu'on a jugé à propos de sous-entendre un mot qui se trouvoit avant elle.

Nous remarquerons ici en premier lieu, que si une préposition est suivie de plusieurs complémens, elle doit se répéter à chacun d'eux ; on ne dit pas, *j'ai travaillé pour vous & moi, contre elle & lui ; je dépends des loix & le Roi ; je vais à Lyon & Avignon*, &c. Mais, *j'ai travaillé pour vous & pour moi ; contre elle & contre lui ; je dépends des Loix & du Roi ; je vais à Lyon & à Avignon*. Cette règle est de M. Girard, *Vrais principes de la Langue Françoisé*, Tome II. page 221. Mais quoiqu'il semble l'annoncer comme règle générale, il nous paroît pourtant qu'il ne vouloit parler alors que de la préposition *de* : en effet, nous ne trouvons que celle-là avec deux autres qui sont *à* & *en*, qui selon le génie de la langue & les loix de l'usage, doivent se trouver à la tête de chacun de leurs complémens, lorsqu'il arrive qu'elles en ont plusieurs de suite. Seulement il faut observer que si une préposition est immédiatement suivie d'un adjectif au pluriel qui se rapporte à plusieurs noms qui viennent après, ces noms & ces adjectifs ne font qu'un seul complément ; c'est ainsi qu'on dit, *il est fort attaché à ses pere & mere ; nous l'avons appris des anciens Grecs & Romains* ; quoiqu'on doive dire en redoublant les mêmes prépositions, si cet adjectif n'y est point, ou s'il ne se rapporte qu'au premier nom, ou s'il est répété à chacun d'eux ; *il est fort attaché à son pere & à sa mere ; nous l'avons appris des Grecs & des Romains*, &c. Pour ce qui est des autres prépositions, elles sont à cet égard sujettes à des variations qu'il seroit difficile de ramener à des principes certains, & dont on ne peut s'assurer que par l'usage. Nous en donnerons pour chacune un petit nombre d'exemples, en ne répétant la préposition que dans ceux où l'usage exige qu'on la répète ; pour ceux où elle ne sera exprimée qu'une fois devant plusieurs complémens, il en est très peu où elle

ne puisse également se redoubler. *Chez les grands & les petits. Chez les Egyptiens & les Perses : chez vous & chez moi. Chez Cicéron & chez César , &c. Dans la ville & les fauxbourgs. Dans la capitale & les provinces. Nous ne voyons point d'exemple où cette préposition doive absolument se répéter , dans les cas où nous n'en donnerons point ; seulement il faut se souvenir qu'elle doit se répéter quand les complémens n'ont point d'article. Sous l'autorité des Loix & la protection du Roi. Sur votre parole & son amitié. Sur mer & sur terre. Sur Pierre & sur Paul. Sous l'agrément & le bon plaisir de son maître. Sous votre siège & le sien.*

Devant le Général & les principaux Officiers. Devant lui & elle. Derrière le village & les jardins. Derrière le bois & la montagne. Parmi les hommes & les animaux. Parmi les citoyens & les étrangers. Vers l'Orient & le Midi. Vers le pere & la mere.

Avant Vêpres & Complies. Avant la dispute & les injures. Après le jeu , la promenade , les spectacles. Après le vin & les liqueurs. Après vous & moi. Depuis votre départ & son arrivée. Depuis son malheur & sa ruine. Selon la coutume & les usages. Selon ses réponses & ses objections. Suivant l'Evangile & les Conciles. Suivant les Loix & les Ordonnances. Durant l'Automne & le Printems. Durant le diner & le souper. Pendant l'Hiver & l'Été. Pendant son enfance & sa jeunesse. Excepté le début & la conclusion. Excepté son humeur & ses caprices. Hors les meubles & les habits. Hors le style & les épigrammes. Hormis vous & votre frere. Hormis l'amour & Bacchus. Nonobstant les cris & les plaintes. Nonobstant vos discours & ses prétentions.

Envers le Roi & la Nation. Envers Dieu & les hommes. Touchant vos droits & les siens. Touchant son pere & son ayeul. Entre vous & moi. Entre le devoir & les passions. Avec la mere & la fille. Avec ses armes & son Bouclier. Par la Champagne & la Lorraine. Par le crime & la vertu. Outre le fond & les reutes. Outre cette raison & beaucoup d'autres. Sans considération , ni crédit , ni ressources. Sans talent ni travail. Sans vous & moi.

Contre la justice & l'humanité. Contre la France & l'Espagne. Malgré la Russie & la Prusse. Malgré ses dé-

tours & son adresse. Pour l'Angleterre & la Hollande. Pour le bien public & le particulier. Pour vous & pour moi , &c.

On voit évidemment qu'on n'a pû donner pour principe général que le génie de la langue vouloit que la préposition fût toujours répétée avant chacun de ses complémens. Mais si ces complémens sont des noms substantifs communs , & que l'un ait un article , tandis que l'autre n'en a point ; alors la préposition se répète. Il faut aussi prendre garde que si ces complémens sont unis par quelque autre conjonction que & , la préposition se doit redoubler. Il n'y a que *sans* qui puisse ne se trouver qu'une fois pour plusieurs complémens liés par la conjonction *ni* : les autres prépositions devroient se dire autant de fois qu'il y auroit de complémens & de conjonctions. Il n'y a donc que les prépositions *à* , *de* , & *en* , qui , comme nous l'avons déjà dit , doivent toujours & sans exception se trouver à la tête de chacun de leurs régimes : M. Girard en donne entr'autres ces deux exemples ; *c'est la coutume des peuples les plus barbares & des plus civilisés , d'avoir un cérémonial pour les actions publiques. L'amour attaque le cœur de l'homme sage & de l'étourdi* : d'où il tire cette remarque , que si l'on place après le complément un adjectif qui ajoute un second rapport au premier , alors cet adjectif devenant lui-même nouveau complément , demande la répétition de la proposition : dans ces phrases , *c'est une des femmes des plus belles de Paris. C'est un des Juges des moins habiles du Châtelet* , les adjectifs *plus belles & moins habiles* ne sont pas uniquement placés , dit ce Grammairien , pour qualifier les substantifs *femmes & Juges* ; car alors il auroit fallu dire , *c'est une des plus belles femmes de Paris. C'est un des moins habiles Juges du Châtelet* ; ils y sont employés pour énoncer un second rapport extractif. De façon qu'après avoir fait un premier extrait de la totalité des femmes & des Juges par le moyen de la première préposition *de* , en disant , *c'est une des femmes , c'est un des Juges* ; on sent que même en y ajoutant *de Paris , du Châtelet* , on ne dit pas encore tout ce qu'on vouloit faire entendre ; & que pour rendre la pensée complète

telle qu'on l'a dans l'esprit, il faut encore faire un autre extrait plus restreint dans ce nombre de femmes & de Juges que le plus de beauté & le moins d'habileté distinguent du reste de leur totalité ; ce qui ne peut s'exécuter que par la répétition de la préposition devant ces adjectifs : *C'est une des femmes des plus belles. C'est un des Juges des moins habiles.* C'est donc la multiplicité des rapports qui décide pour la répétition de cette préposition : on la répéteroit même trois & quatre fois, si le cas le demandoit, comme dans cet exemple ; *c'est un des hommes des plus décidants, des moins instruits, des plus sujets à prévention, & des micux pourvus d'amour propre.* Si l'on s'avisoit de dire, *c'est un des hommes les plus décidants, les moins instruits, les plus sujets à la prévention, & les micux pourvus d'amour propre*, ce langage paroîtroit à tout le monde ce qu'il est, obscur & barbare. . . Ne pourroit-on pas faire observer à M. Girard que cette phrase, *c'est une des femmes des plus belles*, comme toutes les autres semblables, se peut également changer en celles-ci, *c'est une des femmes qui sont du nombre des plus belles, c'est une des femmes qui sont les plus belles de Paris* ; & qu'en retranchant par ellipse ces mots, *qui sont du nombre, qui sont*, il reste également, *c'est une des femmes des plus belles*, ou *c'est une des femmes les plus belles* ; que la raison justifieroit aussi aisément l'une que l'autre de ces deux façons de parler, & que c'est dès-lors à l'usage seul à décider la question ; mais que l'usage paroissant adopter l'un & l'autre de ces deux tours de phrases, on ne doit point les condamner ; & qu'enfin il n'a pas raison de dire que si l'on ne devoit point répéter la préposition il faudroit mettre l'adjectif avant le substantif, en disant : *c'est une des plus belles femmes*, puisque cet adjectif, étant au superlatif & suivi de quelques autres mots qui puissent s'y rapporter, se place également avant ou après le nom qu'il qualifie, & qu'on dit aussi bien ; *c'est la fille la plus belle de Paris, & c'est la plus belle fille de Paris* ?

De tout ce qui concerne les prépositions, il ne nous reste plus que quatre points de construction à décider : leur place ; la propriété qu'elles ont d'admettre, d'exiger, ou de rejeter l'article avant leur complément ; le

droit que quelques-unes d'entr'elles ont d'en régir d'autres en certaines occasions ; & comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

1°. La préposition doit toujours être à la tête de son complément ; cette règle est sans exception : c'est même de-là que vient le mot , *préposition* (*qui est placé devant*). Mais si le complément est composé de plusieurs mots , quel est celui qui doit marcher immédiatement après la préposition ? Il est sûr qu'il n'y en a qu'un dans ce cas qui soit , à la rigueur , sous le régime de la préposition employée ; les autres mots qui s'y trouvent sont régis par ce mot principal au service duquel ils sont : il paroît donc que la préposition devrait avoir ce mot principal immédiatement après elle. Mais il est des règles de construction qui empêchent souvent que cela ne soit ; si le mot principal du complément est un substantif , il peut y avoir un ou deux adjectifs qu'il soit d'usage de faire précéder ; ces adjectifs peuvent s'associer encore d'autres mots , ou parcequ'ils les régissent eux-mêmes , ou parcequ'ils seront au comparatif ou au superlatif : il en est de même si le régime principal de la préposition est un verbe ; celui-ci peut être accompagné de plusieurs particules négatives ou autres , & de pronoms que l'usage fera marcher avant lui. Ainsi la préposition se trouvera quelquefois écartée du mot qui est son régime proprement dit ; mais elle sera toujours à la tête de tout ce qui compose son complément. Tout ce qu'il y a , c'est que si les mots qui se trouvent devant le principal , peuvent aussi bien se mettre après , ils devront le faire à cause de la préposition , parceque celle-ci se place toujours le plus près qu'il est possible de son régime , & qu'elle ne doit s'en éloigner que dans les cas de nécessité. On dit donc , *j'étois avec la plus aimable femme du quartier. Il a trop de confiance en vous , pour ne vous en point parler* , &c. où les mots *femme* , *parler* , qui sont proprement régis par *avec* , & *pour* , en sont néanmoins séparés.

2°. L'article n'accompagne avec la préposition que les noms qu'il accompagneroit sans elle , c'est-à-dire les substantifs communs ou génériques , & ceux qu'on y emploie à un service pareil au leur ; voyez ARTICLE.

Mais toutes les prépositions ne le souffrent pas également, même avant ces substantifs. Il y en a vingt & une qui l'exigent toujours, s'il n'est remplacé par quelque préposition équivalente: ce sont, *chez, dans, sous, devant, derrière, parmi, vers, avant, après, depuis, selon, suivant, durant, pendant, dès, excepté, hors, hormis, non-obstant, envers, touchant. Chez le Roi, dans les jardins, sous le dais, devant tout le monde, &c. & non pas, chez Roi, dans jardins, &c.* Si l'on dit, *chez-vous, dans Paris, &c.* c'est que *vous, Paris, &c.* sont de nature à ne jamais souffrir d'article; ainsi ce n'est point la préposition qui les en prive. On dit encore, *sous-cape*: mais ces deux mots sont unis de manière à ne faire plus que comme un seul mot adverbial.

Nous avons déjà déclaré que la préposition *en* n'admet jamais l'article après elle. Les autres qui sont *sur, entre, avec, par, outre, sans, contre, malgré, pour, de & à*, permettent à l'article de se placer après elles avant les noms génériques, ou le lui défendent, selon la différente manière dont elles annoncent le complément; ou plutôt c'est à la manière dont l'esprit considère le nom qui suit, à décider si l'article doit y être ou non. Quand ce nom qui sert de complément à la préposition, est pris individuellement, l'article doit l'annoncer; quand ce nom est pris dans un sens qualificatif ou vague, général, & indéterminé, l'article ne peut s'y trouver. Cette règle est infaillible dans la pratique; une explication plus ample en seroit métaphysique. Au reste, voyez là-dessus le mot ARTICLE. Ici nous allons donner quelques exemples qui pourront la faire sentir à ceux qui ont le tact assez délicat: les autres n'ont qu'à prendre garde à ce qu'ils lisent & à ce qu'ils entendent. *Sur le rivage de la mer. Etre sur pied. Aller de pair. On voit souvent la même méfintelligence entre les frere & sœur, qu'entre les pere & mere. La paix est rarement de durée entre mari & femme. Entre chien & loup. Quand une passion nous attaque avec tous les agrémens de la nouveauté, & tous les charmes de l'illusion, elle est presque toujours victorieuse, quoique la raison la combatte avec force. Sans la médisance & le jeu, on verroit la société languir. Si*

Don étoit sans erreur & sans espérance , on seroit sans plaisirs. S'embarquer malgré vents & marée. Il y est allé malgré les conseils de ses amis. Une femme à caprices est quelquefois plus agréable aux hommes , qu'une femme bien raisonnable. L'homme est souvent comme une machine à ressorts ; c'est à l'intérêt sur-tout qu'il appartient de le mouvoir , &c.

3°. Il s'agit ici du droit que quelques prépositions ont d'en régir d'autres en certaines occasions : ce n'est pas que les deux qui se trouvent réunies , soient nécessaires pour exprimer un même rapport ; au contraire , cela ne se trouve que quand un même mot , un même complément se trouve assujetti à deux rapports différens dont chacun exige une préposition particulière : dans les cas semblables le rapport exprimé par la première préposition est toujours plus général que le second ; il comprend même celui-ci dans son étendue ; c'est la seconde préposition qui régir le complément , & la première régir la seconde conjointement avec son complément. C'est ainsi , qu'on dit , *parler d'après autrui. Je pensois à tout , excepté à cela. On le voit avec toutes les femmes , hors ou hormis avec la sienne , &c.* Ce droit de régir d'autres prépositions ne paroît accordé qu'à ces quatre ou cinq ; *de , pour , excepté , hors ou hormis* ; encore n'en régissent-elles chacune qu'un certain nombre d'autres. *De* régir , *entre , après , chez , avec , en & par , comme* ; *plusieurs d'entre vous s'y sont trouvés. Il travaille d'après un maître habile. Je venois de chez votre ami. Il vous faut sortir d'avec lui. Les ornemens d'en haut égalent la solidité d'en bas. De par le Roi. Pour* peut avoir droit sur cinq , qui sont , *après , dans , devant , à , & derrière. Ce sera pour après souper , pour dans huit jours , pour devant la maison , pour à côté , pour derrière le mur. Excepté , hors ou hormis* en admettent vingt sous leur régime , *savoir , chez , dans , sur , sous , devant , derrière , parmi , vers , envers , avant , après , entre , depuis , avec , par , durant , pendant , de , à , & en.*

Nous ne donnerons que peu d'exemples : *on le trouve par-tout , excepté chez lui. Il est assez véridique , excepté dans ce qu'il dit de son rival. J'ai cherché par-tout , ex-*

cepté sous la commode. Il s'est déchaîné sur tous, hormis sur vous, &c.

4°. Quelques prépositions peuvent avoir après elles un *que* conjonctif, suivi d'un verbe & de plusieurs autres mots qui feront en régime avec ce verbe : c'est ainsi qu'on dit, *je l'ai su avant que vous m'en eussiez parlé.* M. Girard regarde ce *que* & tous les mots qui le suivent, comme un simple complément de la préposition ; peu importe, dit-il, que ce complément soit énoncé par un verbe ou par un nom : & de-là il conclut que, *avant que* n'est point & ne peut être une conjonction ; il blâme même avec une sorte d'indignation les Grammaticiens qui comptent cette expression & ses semblables parmi les conjonctions. Nous avouons sans peine qu'elles ne sont point des conjonctions dans la force du terme, puisqu'elles ne sont pas des expressions simples ; mais il est forcé lui-même de convenir qu'elles s'emploient absolument au même service ; d'où nous concluons qu'on peut les appeler des *conjonctions composées*. La seule différence qu'il y ait entre celle-ci & plusieurs autres que lui-même met au rang des simples, c'est que les unes sont formées de plusieurs mots que l'usage a réunis en un seul, au lieu que dans les autres, les mots qui les composent s'écrivent séparément. Quoi qu'il en soit, nous trouvons quatorze de nos prépositions, qui peuvent avoir après elles ce *que* conjonctif, & former avec lui une conjonction composée ; ce sont, *avant, après, dès, depuis, selon, suivant, outre, pendant, sans, excepté, hors, ou hormis, malgré, nonobstant, pour.* *Avant que vous fussiez arrivé, je lui avais déjà dit les mêmes choses.*

Mais avant que partir je me ferai justice.

Racine dans Mithridate.

Suivant M. l'Abbé d'Olivet on doit toujours dire en prose, *avant que de* : il convient cependant que les meilleurs Ecrivains mêmes se permettent de dire en prose *avant de.*

Il faut toujours *avant que* devant un subjonctif ; *avant*

que vous partiez. Cet *avant* que est alors l'*antequam* des Latins.

La raison pour laquelle nous serions aussi de l'avis de M. l'Abbé d'Olivet, c'est que *avant* marque l'ordre antérieur, annonce une comparaison; ainsi il devrait être toujours suivi d'un *que*. Quant à la préposition *de* elle est indispensable, parcequ'elle sert à marquer l'objet de *avant*: voyez ci-devant les différens cas où elle s'emploie.

Ah! devant qu'il expire.

Racine dans Andromaque.

M. l'Abbé d'Olivet fait observer qu'il y a deux fautes dans cet hémistiche. *Devant*, comme on l'a vu ci-dessus, est relatif au lieu & non au tems. D'ailleurs il ne peut être suivi d'un *que*: il faudroit dire, *avant qu'il expire*.

Après que vous aurez fait cela, nous verrons ce qu'il faut vous accorder. Dès que l'amour s'empare d'un cœur, adieu la raison. Depuis que la Philosophie s'est emparée de la Littérature, celle-ci a beaucoup perdu de son brillant & de ses graces.

Ah! depuis qu'une femme a le don de se taire.

Cornille dans le Menteur.

Depuis, dit M. de Voltaire, ne peut être employé pour *quand*, pour *dès-là que*, *lorsque*. Ce mot *depuis* dénote toujours un tems passé. Il n'y a point d'exception à cette regle. C'est principalement aux étrangers que j'adresse cette remarque. *Cornille* corrigea depuis:

Monsieur; quand une femme a le don de se taire.

Est-on récompensé ou puni selon qu'on le mérite? Bien des hommes n'ont de sensibilité que suivant qu'ils sont malheureux. Outre qu'ils sont méprisables, ils sont encore injustes. Pendant qu'il en est temps encore, consultez-vous. Les hommes sont assez criminels sans qu'on leur donne de nouveaux motifs de le devenir. Il a reçu de vous tous les mauvais traitements possibles, excepté que vous ne l'avez

pas battu. Je ne le ferai jamais hors qu'on ne l'ordonne. L'homme est toujours la dupe des caprices & des minauderies de la femme, malgré qu'il les condamne & paroisse les mépriser. Il faut le faire, nonobstant que Madame s'y oppose. Pour que l'on vous écoute, écoutez vous même, &c.

Tout ce que nous avons dit de l'usage des prépositions, suffira aux personnes attentives pour voir en général quelle est celle d'entr'elles qui doit se placer entre tel verbe & tel régime : mais comme il y a là-dessus une variation singulière, & qui souvent ne paroît être l'ouvrage que du caprice, il est certain qu'il restera encore bien des cas particuliers qui pourront embarrasser. M. Girard en examine deux qui paroissent être des plus difficiles à décider : il demande s'il faut se servir de la préposition *à* ou de la préposition *de* après les verbes *obliger*, & *commencer*, lorsque le complément de ces verbes est un autre verbe à l'infinitif ? Il remarque d'abord que *obliger* a deux significations ; & il décide qu'il prend la préposition *à*, lorsqu'il signifie, *contraindre* ou *engager* ; comme, *vous m'obligerez à vous abandonner. Les voleurs nous obligerent à changer de route.* Mais ce verbe doit avoir la préposition *de*, quand il signifie, *faire plaisir*, ou *rendre service* ; comme, *vous m'obligerez beaucoup de vouloir bien lui parler de moi.* De sorte qu'une même phrase peut avoir deux sens bien différens, par la seule diversité de ces deux prépositions. Le ton de menace fera dire, *ils m'obligeront à prendre d'autres mesures* ; & le ton de prière dira, *ils m'obligeront de prendre d'autres mesures.* Cette règle change quand le verbe *obliger* est au passif, en ce qu'alors *de* y figure également bien dans l'un & dans l'autre sens. *Je vous suis obligé de m'avertir que cette conduite refroidit mes amis. Je fus hier obligé d'aller à la campagne.* De ces décisions, nous ne trouvons que la première qui puisse souffrir des contradicteurs. Il semble en effet que l'usage permette autant de dire, *les voleurs nous obligerent de changer de route*, que de dire, *ils nous obligerent à changer de route.* Il n'y a pas plus d'amphibologie en cela, que dans le passif où l'on se sert de la préposition *de* pour les deux sens ; & de ce que la

préposition à ne peut servir pour le second, il ne s'ensuit pas que l'autre ne puisse servir pour le premier. Le reste du discours, les circonstances, & le ton de celui qui parle, suffiroient ici pour empêcher de se méprendre au vrai sens de la phrase : enfin ce n'est qu'une affaire d'usage, & M. Girard paroît n'avoir pas assez considéré combien de personnes cultivées disent tous les jours, *vous m'obligerez de vous abandonner*, aussi bien que, *vous m'obligerez à vous abandonner*, en prenant *obliger* dans le sens de *contraindre*.

Nous serons davantage de son avis touchant ce qu'il dit du verbe *commencer*, par rapport aux mêmes prépositions : quand l'infinitif qui sert de complément à ce verbe, n'est suivi d'aucun régime, on peut employer la préposition *de* ; *il commence de marcher. Il commence de guérir & de se mieux porter*, &c. Mais si cet infinitif avoit à sa suite quelque régime qui lui fût propre, objectif ou terminatif, il faudroit le faire précéder de la préposition *à*. *Ce Médecin commence à guérir les malades. Ce jeune homme commence à se livrer à des passions qui le perdront*. L'usage paroît favoriser cette règle.

Voici encore un exemple de la préposition *de* après un verbe.

Et je puis dire enfin que jamais Potentat
N'eut à délibérer d'un si grand coup d'Etat.

Corneille dans Pompée.

» L'usage veut aujourd'hui que délibérer soit suivi de
» la préposition *sur* ; mais le *de* est aussi permis. *On dé-*
» *libère du sort de Jacques II dans le Conseil du Prince*
» *d'Orange*. Mais je crois que la règle est de pouvoir
» employer le *de*, quand on spécifie les intérêts dont
» on parle. *On délibère aujourd'hui de la nécessité ou sur*
» *la nécessité d'envoyer des secours en Allemagne*. *On*
» *délibère sur de grands intérêts, sur des points impor-*
» *tants*.

M. de Voltaire.

Afin de la convaincre & détromper le Roi.

Corneille dans Nicomède.

» Il faut pour l'exactitude & de détromper, mais cette

» licence est souvent très excusable en vers. Il n'est pas
 » permis de la prendre en prose. *M. de Voltaire.*

M. l'Abbé d'Olivet observe que l'emploi de la préposition *de*, dans le sens d'*avec* ou *de par*, étoit familier à Racine & à Despréaux.

. D'où vient que d'un soin si cruel,
 L'injuste Agamemnon m'attache de l'Autel.

Au lieu de *avec un soin.*

(*Racine dans Iphigénie.*)

Vaincu du pouvoir de vos charmes.

Au lieu de *par le pouvoir.*

(*Racine dans Alexandre.*)

Cependant, ajoute M. l'Abbé d'Olivet, il y a des endroits où cela paroît, du moins aujourd'hui, avoir quelque chose de sauvage.

A l'occasion de ces deux vers de la Tragédie d'Iphigénie.

Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux,
 Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.

Le même Auteur fait observer qu'on diroit en prose *que d'y joindre*, & qu'en effet il n'est pas indifférent d'employer ou de supprimer la préposition *de*, devant les infinitifs qui suivent la conjonction *que*. Il en rapporte pour preuve ces deux phrases, *il ne fait que sortir*, & *il ne fait que de sortir*, qui présentent des sens tout différents. » Plus on étudiera notre langue, dit il, plus
 » on admirera l'usage qu'elle fait faire de ses préposi-
 » tions. Entre lesquelles distinguons-en deux, à & de
 » qui soutiennent presque tout l'édiifice.

PRES, est un adverbe de distance : voyez ADVERBE.

PRESCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *præ*, qui signifie avant, d'avance. Ainsi prescrire veut dire marquer, ordonner ce qu'on veut qui soit fait. *Je n'ai point passé les bornes que vous m'avez prescrites.*

Ce Verbe , en termes de Jurisprudence , signifie l'acquisition ou l'exclusion d'un droit sur une chose que l'on a possédée sans trouble pendant le laps d'un tems fixé par la Loi. *On ne prescrit point contre les mineurs : voyez ECRIRE.*

PRESENT. C'est un tems des verbes qui désigne que la chose est ou se fait au tems où l'on parle : *voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.*

PRESENT CONDITIONNEL. C'est un des tems des verbes. Il désigne qu'une chose arriveroit dans le tems où l'on parle , si une autre chose se faisoit ou étoit faite ; si , &c. *Voyez TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.*

PRESQUE , est un adverbe de quantité : *voyez ADVERBE.*

PREUVES. On appelle preuve en Rhétorique une raison probable qu'on propose pour se faire croire ; c'est ainsi que Cicéron la définit. Les Logiciens la définissent , un milieu , qui , par sa connexion avec deux extrêmes , prouve la liaison que ces deux extrêmes ont entr'eux.

La définition de Cicéron a pour objet l'enthymème , raisonnement consacré à la Rhétorique. Il est composé de deux propositions , dont l'une vraie & certaine établit l'autre qui paroïssoit douteuse. Cette première proposition vraie & certaine s'appelle aussi *principe*. Par exemple, *la tempérance est une vertu ; donc il faut aimer la tempérance : voyez ENTHYMÈME.*

La définition des Logiciens embrasse le syllogisme , raisonnement affecté à la Logique. Il est composé de trois propositions dont deux s'appellent *extrêmes* , & la troisième *milieu* , ou dont les deux premières s'appellent *la majeure & la mineure* , & la troisième la *conséquence* ou la *conclusion*. La seconde sert de règle pour prouver que les deux autres conviennent entr'elles ; on l'applique à ces deux propositions , & si elles lui ressemblient toutes deux , elles se ressemblient nécessairement entre elles ; car deux choses , qui ressemblient à une troisième , se ressemblient entr'elles : *voyez SYLLOGISME*

Les preuves sont fondées sur la raison ou sur l'autorité.

PRÉVALOIR. Verbe neutre , réciproque & irrégulier , de la troisième conjugaison , composé de *valoir* , sur

lequel il se conjugue, & de la préposition *pré*, qui signifie *devant*. Prévaloir, c'est donc avoir certain prix, certain avantage devant un autre; c'est-à-dire avoir la préférence sur quelqu'un.

Il est quelquefois réciproque. *Il est plus juste de se prévaloir de son esprit, que de ses richesses.*

Le présent du subjonctif du verbe *prévaloir* est différent de celui de son simple *valoir*, que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale; que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

Participes: Prévalant, prévalu, prévalue: voyez VALOIR.

PRÉVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisième conjugaison, composé de *voir*, & de la préposition *pré*, qui signifie *devant*; comme qui diroit *voir devant*; *voir la chose avant qu'elle arrive.*

J'ai prévu les malheurs où j'allois me plonger;
Je les ai tous bravés, traître! pour te venger.

Participe présent. Prévoyant, dont on fait souvent un adjectif: *cet homme est prévoyant; cette femme est prévoyante. Participe passé*. Prévu, prévue.

Prévoir se conjugue sur *voir*: voyez ce mot.

PROMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *pro*, qui désigne une chose *mise en avant*. Ainsi promettre signifie mettre en avant, donner parole, s'engager de faire ou dire quelque chose: exemples. *En vous promettant de m'y employer, je ne vous promis point de réussir. Il promet de vous satisfaire dans peu.*

On dit proverbialement: *Promettre & tenir sont deux. Il se ruine à promettre, & s'enrichit à ne rien tenir.*

On dit au figuré: *Ce jeune homme promet beaucoup, c'est-à-dire, donne de lui de grandes espérances. Voilà un tems qui promet du chaud, de la pluie.*

PROMOUVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisième conjugaison, composé de *mouvoir* sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *pro*, qui signifie *devant*, *en avant*. Ainsi *promouvoir* veut dire *mouvoir en*

avant, avancer, élever. Ce terme est consacré pour marquer l'élevation, la promotion aux dignités. *Il seroit bien intéressant pour la Religion qu'on ne promût aux dignités Ecclésiastiques que des personnes pleines de la charité Evangelique.*

Ce verbe n'est guere d'usage qu'à l'infinifif & aux verbes composés.

PRONOMS. C'est une partie d'oraison, ou un nom, qui par lui-même ne représente aucune idée précise, mais qui rappelle à l'esprit une idée quelconque antérieurement peinte par un nom propre, ou suffisamment connue & désignée par les circonstances & le tour du langage. Voilà ce que les Grammairiens nomment *pronome*; comme si l'on disoit, *un mot qui est mis à la place du nom*, qui sans être originairement un véritable nom, en tient néanmoins la place, & en fait les fonctions.

La principale raison qu'on a eue d'introduire dans les Langues ces prothées d'espece nouvelle, qui deviennent ce que l'on veut, non pas tant en changeant de figure qu'en changeant de place, ces tableaux singuliers qui ne représentent qu'en conséquence du cadre qu'on leur donne; est le désagrément qu'il y auroit à répéter trop souvent un même nom dans un discours, où une même idée se trouve comme la source ou le terme d'un grand nombre de rapports différens.

Obligés à revenir souvent à une idée, & par conséquent à y ramener ceux qui écoutoient, les hommes trouverent que la répétition des mêmes sons les ennuoyoit & qu'ils se trouvoient fatigués de revoir toujours le même objet peint des memes traits, sous la même forme & dans le même jour. Ils sentirent qu'après avoir une fois présenté une chose avec clarté & précision par le nom qui en rend la nature, l'esprit qui rejette le superflu ne vouloit plus l'appercevoir que dans un lointain, & à travers une sorte de voile transparent; que si l'on pouvoit avoir une expression générale qui ne fût que comme un avertissement donné à l'esprit pour le rappeler & suppléer de lui-même cette idée dont on étoit obligé de se rapprocher, alors l'ame exerçant sa

mémoire & son intelligence sentiroit moins une répétition qui d'ailleurs seroit déguisée & moins complete.

On inventa donc les pronoms qui satisfont pleinement à tout ce que l'on souhaitoit : on eut même l'attention de ne les faire presque tous que d'une ou deux syllabes , pour éviter les longueurs , & aussi afin que passant plus rapidement , l'esprit occupé d'ailleurs à en chercher les antécédents , n'eût pas le loisir de s'appesantir sur eux pour y retomber dans le dégoût & l'ennui.

Si toutes les vues que nous prêtons ici aux Instituteurs des Langues , sont de ces suppositions dont on ne peut prouver la réalité , il nous suffit d'y trouver les effets conformes. Que les pronoms se soient introduits sans dessein , par un usage purement arbitraire , ou par un instinct aveugle , mais dirigé par le besoin ; il est toujours vrai que nous les avons à peu près tels qu'ils seroient s'ils eussent été le fruit des raisonnemens que nous venons de présenter.

Pour rendre plus sensible la définition du pronom , & fixer encore davantage l'idée qu'on doit s'en faire , examinons-le dans un exemple. *Votre pere vous ordonne d'étudier , & vous lui devez obéir.* Ces deux mots , *vous* , *lui* , considérés hors du discours , n'expriment aucun objet particulier ou général , ni aucune qualité soit nécessaire , soit contingente ; ils ne font naître dans l'esprit aucune autre notion que celle d'une idée qu'on nous a désignée , ou qu'on nous doit désigner de quelque façon que ce soit : sans cette indication ou désignation nécessaire , ils ne sont que des signes généraux qui ne disent encore rien , mais à qui l'on peut faire dire tout ce que l'on voudra ; voilà en quoi ils different le plus des autres noms qui sont dévoués à une idée qu'ils représentent par-tout où ils sont , comme *terre* , *fertile* , qui expriment toujours , le premier , la matiere qui compose ce globe où nous sommes , & le second , un être qui produit beaucoup de fruits.

Mais comment peut-on particulariser ces signes généraux ; déterminer ces pronoms à des idées précises & choisies ? C'est en suivant les loix que l'usage a portées sur

l'emploi de cette partie d'oraison, sur le genre, le nombre des pronoms & sur les autres mots qui les accompagnent. Ainsi dans la phrase citée, *vous*, par la nature de l'emploi qui lui a été adjugé, désigne, indique & fait naître l'idée de celui à qui l'on parle, à qui il est ordonné, & qui doit obéir; & pour faire cet emploi, *vous* n'a pas besoin que la personne qu'il représente, ait été nommée; il suffit que les circonstances dans lesquelles on parle la déterminent. *Lui*, tient lieu des mots, *votre pere*; il en est comme le vice-gérant, & le substitut; il les représente & en rappelle l'idée; mais pour cela, il a fallu que cette idée ait été auparavant annoncée à l'esprit par son nom propre, ou par un autre moyen.

De tout ce préliminaire, il résulte que quand nous avons dit que les pronoms n'étoient que des signes propres à indiquer tout ce que l'on voudroit, nous parlions des pronoms pris collectivement, & non pas de chacun en particulier, les uns, par exemple, ne pouvant remplacer que des sujets de propositions, les autres que des régimes, &c. Que lorsque nous ajoutions que par eux-mêmes, ils ne représentent aucune idée précise, nous entendions qu'ils ne représentent en effet l'idée d'aucun objet déterminé, & non pas qu'ils ne nous indiquent en général l'idée d'un sujet de proposition quel qu'il soit, ou d'un régime &c.

Ils tiennent de la nature du substantif, en ce que souvent ils le remplacent & en rendent l'idée, comme dans l'exemple ci-dessus; & ils tiennent de l'adjectif, non-seulement parcequ'ils en rappellent l'idée comme dans cette phrase; *votre aveu n'est pas sincere; il le seroit, si . . .*, où *le* fait fonction de *sincere*, *il seroit sincere, si . . .*; mais principalement parcequ'étant destinés à remplacer des noms de tout genre & de tout nombre, ils doivent pouvoir s'y conformer, & en prendre en quelque sorte la livrée, ainsi que font les adjectifs qui qualifient les êtres, comme on le verra dans la suite: lorsque le pronom sert à rappeler l'idée d'un adjectif, alors il n'est plus de tout genre ni de tout nombre, il devient neutre & indéclinable.

Enfin ils ne sont que de vrais vice-gérants & substi-

tuts des autres noms; & vouloir, comme quelques Grammairiens, qu'ils aient une signification plus forte que les noms qu'ils représentent, parcequ'il est des circonstances où ils plaisent davantage & font un meilleur effet, c'est confondre mal-à-propos avec leur nature primitive, la force, la vivacité, & l'énergie que leur donnent leur place souvent plus avantageuse que ne seroit celle du nom, le tour de la phrase que le nom même rendroit plus gênée, leur peu de syllabes qui les rendent presque toujours bien plus courts que les noms qu'ils remplacent, & l'habitude où l'on est de les voir en telles circonstances où le nom lui même offenserait. Avantages qui, tous, ne sont qu'accidentels au pronom, & ne composent point sa nature.

On peut diviser les pronoms en différentes classes, en considérant leurs diverses manieres de représenter, ou le rapport sous lequel ils représentent. On pourroit encore les partager selon qu'ils varient ou ne varient point dans ce qui en fait le matériel; selon qu'ils peuvent servir à plusieurs fonctions, ou sont limités à une seule; selon la différence qui se trouve entre la syntaxe des uns & celle des autres, &c. Mais tout ce que ces différents points de vue peuvent offrir de remarques utiles, trouvera aisément sa place dans les détails où nous allons entrer, en nous bornant à la premiere division indiquée.

De tous les pronoms, les uns désignent les personnes; ils indiquent celui ou ceux qui parlent, à qui l'on parle, ou de qui l'on parle; tels sont dans cette phrase, *un rival est toujours à craindre; je vous conseille de le ménager. Je* qui vous rappelle à l'esprit une idée de moi, votre ami qui vous parle, & qui vous conseille; *vous* qui désigne la seconde personne, celui à qui je parle, à qui je conseille; & *le* qui marque la troisieme personne, celui dont nous parlons, cet homme qui est votre rival, qui est à craindre, & que vous devez ménager: ces premiers pronoms se nomment *pronoms personnels*.

D'autres rappellent également les idées des personnes ou des choses dont on a parlé; mais c'est pour les expliquer, ou en restreindre & déterminer l'étendue; les noms ou pronoms auxquels ils se rapportent, les préce-

dent presque toujours ; & si ces noms qu'on nomme *an-récédents*, sont *sous-entendus*, l'esprit en les suppléant, les suppose toujours placés auprès de ces pronoms dont nous parlons, qui font la seconde classe, & qu'on appelle *pronoms relatifs*. Un trait par lequel ils diffèrent encore beaucoup des premiers, c'est qu'ils servent souvent de liens pour unir les membres des phrases ; qu'ils n'en font qu'une, où sans eux il y en auroit eu plusieurs, comme on peut le voir dans cet exemple : *les serments que l'amour inspire, sont rarement réfléchis*. Que est le pronom dont nous parlons ; il se rapporte au nom *serments*, dont il sert à restreindre & déterminer la signification, non pas, à la vérité, par lui-même, mais par le membre de phrase à la tête duquel il se trouve ; car sans ces mots, *que l'amour inspire*, la phrase seroit bien plus générale, & moins déterminée ; elle seroit même fautive : *les serments sont rarement réfléchis* ; cette pensée n'est pas juste, prise en général, & dans les mœurs d'un grand nombre de personnes ; mais elle le devient, en y ajoutant ce que nous en avons retranché : *les serments (que l'amour inspire) sont rarement réfléchis*. Tout ce que cette phrase énonce, ne pourroit se rendre qu'en deux phrases décousues, si vous en ôtez le *que* en y laissant le reste : *l'amour inspire des serments ; ces serments sont rarement réfléchis* : c'est le pronom en question qui en est le lien & qui en fait l'union.

Il en est d'autres qui désignent d'une façon particulière, en ce qu'ils spécifient la chose à laquelle ils se rapportent, qu'ils la montrent, pour ainsi dire, au doigt, & la mettent sous les yeux ; ce sont ceux qu'on nomme pour cette raison, *démonstratifs*. *Tous les amants sont sujets à un peu de folie ; mais celui-ci est archifou* ; dans cette phrase, *celui-ci* est un pronom démonstratif ; aussi voit-on qu'il particularise l'idée d'*amants* par l'application qu'il en fait à un seul homme ; bien plus, il montre cet homme, il le désigne d'une manière plus précise que les autres pronoms ; cela est si vrai, que les yeux & le geste se portent presque toujours, quand on le prononce, vers celui qui en est l'objet.

Enfin , il en est d'autres qui par un caractère entièrement opposé à celui des démonstratifs , ne désignent rien de bien déterminé ; ils indiquent des gens ou des choses en général , sans les particulariser : il en est même un qui ne pourroit avoir aucune désignation , s'il n'étoit suivi de quelque éclaircissement ; & cet éclaircissement est ordinairement amené par un pronom relatif : ainsi dans cet exemple *ceux qui vous plaisent , sont bien heureux !* *Ceux* est un de ces pronoms dont nous parlons ; il indique des hommes ou des êtres en général , on ne fait lesquels : les mots *sont bien heureux* me font connoître que ces êtres sont des êtres sensibles. Si cette phrase est adressée à une femme , je concevrai que ces êtres sensibles sont des hommes. Malgré tous ces secours que la phrase & les circonstances me donnent pour savoir quelle idée le pronom *ceux* doit réveiller en mon esprit , je ne puis encore ni l'entendre , ni l'employer , s'il n'est suivi d'un membre de phrase appartenant à lui seul , & servant à l'éclaircir davantage ; tel est ici ce membre , *qui vous plaisent ; ceux qui vous plaisent , sont bien heureux* : alors le pronom *ceux* m'occasionne à la vérité une idée juste , mais générale , ou qui du moins par la nature du pronom , ne peut être une idée particularisée , je veux dire , indiquant un objet déterminé *tel* , un objet pris individuellement. Les pronoms de cette dernière classe se nomment *pronoms indéfinis* , & cela à cause du défaut de précision qui se trouve toujours dans leur manière de désigner.

Voilà donc quatre sortes de pronoms , que nous allons reprendre successivement , en fixant pour chacune les règles qui leur conviennent pour les genres , les nombres , les fonctions & la syntaxe. Nous aurions pu y en ajouter une cinquième composée d'adjectifs que la plupart nomment *pronoms possessifs* : mais nous n'avons pas cru devoir suivre la foule des Grammairiens dans un point aussi contraire à la justesse des idées. Les mots qu'ils mettent dans cette classe ne sont point des mots inventés simplement pour être substitués à des noms déjà énoncés ou connus : ce sont de vrais noms qui ont par eux-mêmes , & indépendamment des autres noms auxquels ils se rapportent , un objet de signification

fixe & précis. On peut en juger par la seule inspection : *mon , ma , mes , ton , ta , tes , son , sa , ses , notre , nos , votre , vos , leur , leurs , mien , tien , sien , quelque , quel , quelle , chaque.*

Tous ces mots peuvent appartenir aux pronoms en ce qu'ils en sont dérivés , ou même en ce que quelques-uns sont la même chose que certains pronoms pour les sons & les lettres qui les composent : mais est-ce une raison suffisante pour être appellés pronoms ? L'adjectif *amoureux* est dérivé du substantif *amour* ; *son* substantif signifiant le bruit d'une cloche ou d'un instrument , est homonyme avec le prétendu pronom *son* : amoureux sera-t-il substantif ? Le substantif *son* sera-t-il aussi pronom ? Ce n'est point sur une ressemblance de sons , où si l'on veut , sur une proximité , une filiation , une génération qui ne font rien à la valeur ni à l'emploi des mots , qu'il faut établir la nature & l'espece des différentes parties d'oraison ; ce n'est que sur leur maniere de signifier ; & la maniere de signifier des prétendus *pronoms possessifs* n'a rien de commun avec la maniere dont les véritables pronoms signifient.

La grande raison pour laquelle on veut mettre ces adjectifs possessifs au rang des pronoms , c'est que , dit-on , ils en tiennent la place , & qu'on peut remplacer l'un par l'autre ; *les François aiment leur Roi* , c'est-à-dire , *le Roi d'eux* ; *mon plaisir est dans mon devoir* ; c'est-à-dire , *plaisir de moi , devoir de moi , &c. . . .* Mais ils seroient alors moins que pronoms ; ils ne seroient que pronoms de pronoms , puisque ceux-ci doivent remplacer un substantif ou adjectif signifiant un objet déterminé , & que ceux-là ne seroient que substitués d'un second ordre , ne remplaceroient que des mots qui par eux-mêmes ne peuvent rendre aucune idée.

D'ailleurs , pour avoir la qualité de pronoms , suffit-il d'être mis à la place d'un mot , de lui être substitué ? Le mot *j'aime* , le mot *lion* feront-ils des pronoms , parcequ'ils sont à la place de ces autres mots , *je suis aimant , homme courageux* ? Non , puisque , *j'aime* , & *lion* peignent par eux-mêmes un objet fixe , une idée précise , aussi bien & mieux que *je suis aimant* , & *homme*

courageux , & qu'un pronom ne peut peindre , ni dénommer ; il ne doit qu'indiquer un objet au nom duquel il est substitué. De même l'adjectif *mon* ne sert pas seulement à rappeler le mot *de moi* ; il en exprime le sens par lui-même ; il a outre cela une signification immuable & propre , dont l'objet est aussi déterminé par la nature du mot , que celui de tout autre nom ; cet objet est un rapport d'appartenance , de liaison , de jouissance , de possession réelle ou de droit ; rapport invariablement exprimé par l'adjectif en question ; rapport qui est une véritable qualité métaphysique que l'esprit imagine , qu'il identifie avec l'objet auquel l'adjectif se rapporte , qui caractérise cet objet ; ce que ne peut faire aucun pronom.

Si l'on veut dire que *de moi* exprime tout cela , comme *mon* ; nous répondrons que ce n'est point le pronom moi qui l'exprime , mais la préposition *de* ; nous ajouterons qu'il est faux d'ailleurs que ces deux mots puissent toujours être remplacés l'un par l'autre ; & nous en donnerons pour exemple ces mots , *mon habit* , qui signifient *habit qui m'appartient* , & qu'on ne peut rendre par , *habit de moi* , qui signifieroit aussi bien *habit que j'ai fait* , ou *que j'ai donné* ; ou plutôt qui ne signifieroit rien , parce que c'est une expression confuse & barbare.

Nous le répétons , parceque c'est un point essentiel ; ce n'est point par l'étymologie , ni par les périphrases qui peuvent remplacer un mot , qu'il faut le considérer , pour voir dans quelle classe il faut le ranger , ce n'est point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir ; mais seulement par la manière dont il exprime cet objet , par les rapports qu'il nous y découvre , par le jour sous lequel il le présente , par les qualités dont il l'enrichit , & les couleurs , les traits qu'il lui prête , si j'ose m'exprimer ainsi.

Or la manière dont le pronom exprime , c'est d'indiquer sans dénommer , de rappeler à l'esprit une idée connue d'ailleurs ; le rapport qu'il nous découvre , est un rapport au nom propre qu'il remplace pour le rapprocher d'autres idées subséquentes ; le jour sous lequel il présente , est un jour foible , son expression ne pei-

gnant , ne dénommant jamais l'idée qu'elle rappelle ; le pronom ne montre jamais aucune qualité dans l'objet , il ne fait que renvoyer à celles qui sont énoncées par d'autres mots. Il faut en dire autant des couleurs & des traits ; il les affoiblit plutôt qu'il ne les donne , & s'il plaît , s'il frappe souvent plus que le nom propre , ce n'est que parcequ'il nous sauve de l'ennui des répétitions , & par les autres raisons que nous en avons assignées au commencement de cet article.

Des Pronoms personnels.

Les pronoms personnels , avons-nous dit , sont ceux qui indiquent les personnes. Or on fait que pour chaque nombre , il y a trois personnes ; ce qui fait de cette sorte six especes de pronoms personnels : *je , me , moi* , pour la première personne du singulier ; *tu , te , toi* , pour la seconde ; *il , elle , le , la , lui , se , soi , en , y , on , personne , & rien* , pour la troisième ; *nous* pour la première du pluriel ; *vous* pour la seconde ; *ils , elles , eux , les , leur* , pour la troisième ; ce qui fait en tout vingt-cinq pronoms personnels.

Remarquons que ceux de la première personne de chaque nombre sont invariables , quant au rapport sous lequel ils rappellent une idée , puisque c'est toujours sous le rapport de première personne du singulier pour les premiers , & sous le rapport de première personne du pluriel pour les seconds. *Je parle , nous lisons* : *je* ne peut jamais indiquer que moi , & moi seul , ou si l'on veut , que celui qui parle , & lui seul ; *nous* ne peut de même désigner que ceux qui parlent , ou au nom de qui un seul parle ; mais il les désigne tous. Ces pronoms sont encore invariables , quant au genre ; c'est-à-dire , qu'ils ne sont proprement ni masculins , ni féminins , ou qu'ils sont l'un & l'autre sans aucune altération dans leur terminaison qui puisse indiquer auquel ils sont affectés dans une phrase particulière. Une femme dit *je , je l's* , de même qu'un homme ; plusieurs diront *nous lisons* , comme plusieurs hommes le diront ; il n'y a aucune différence.

Mais s'il se trouve un adjectif qui se rapporte à ce

pronom, l'adjectif suit la regle générale; il prend sa terminaison masculine, si le pronom qu'il qualifie se rapporte à un substantif masculin; & si ce pronom se rapporte à un substantif féminin, l'adjectif prend sa terminaison féminine. Une femme dit, *je suis malheureuse*; & un homme dira, *je suis malheureux*, &c.

Je, me, moi, & nous, ont encore une qualité qui leur est propre; c'est de ne pouvoir communément servir qu'à désigner des personnes véritables, c'est-à-dire, des êtres intelligens, qui puissent parler: nous avons dit, *communément*, parceque quelquefois par figure de Rhétorique ou par licence poétique, on fait parler des animaux, ou même des choses inanimées, comme si effectivement elles exprimoient elles-mêmes ce qu'on leur fait dire.

Tout ce que nous venons de remarquer sur les pronoms des premières personnes, doit s'entendre aussi de ceux des secondes: on apostrophe quelquefois les animaux & les choses inanimées; on leur parle, de même qu'on les fait parler; mais dans les discours ordinaires, on ne peut adresser la parole qu'aux êtres intelligens & capables d'entendre.

Quant au genre, les pronoms de seconde personne ressemblent en tout aux pronoms de première personne; les loix sont les mêmes. Seulement il y a pour leur destination une différence à faire: c'est le pronom *vous* qui l'exige: il sert également à désigner la seconde personne soit du singulier, soit du pluriel: *vous lisez, je vous parle*, se dit d'une seule personne, comme de plusieurs: bien plus, quand *vous* est le sujetif du verbe, il veut toujours son verbe au pluriel, on ne peut pas dire au singulier, *vous lis*, mais, *vous lisez*.

Par une autre irrégularité apparente, les adjectifs ou participes qui l'accompagnent, suivent le nombre de l'objet auquel *vous* se rapporte: on dit, *vous êtes aimable, mais indiscret*, ou *indiscrete*, en ne parlant qu'à une seule personne; & si le discours s'adresse à plusieurs, on dira, *vous êtes aimables, mais indiscrets*, ou *indiscrettes*. Si donc il y a un adjectif ou participe dans la phrase, il indiquera de quelle nombre est le pronom *vous*; & s'il n'y en a point, c'est aux circonstan-

tes seules ou au reste du discours qu'il faudra recourir pour s'en instruire.

Cette façon d'employer *vous* pour le singulier, comme pour le pluriel, est, dit-on, une suite de la politesse Française. Ce qu'il y a de sur, c'est que c'est un usage si général dans notre Langue, que *tu*, *te*, *toi*, ne sont admis que dans trois cas; celui de la colere ou du mépris; celui d'une extrême familiarité, & celui du haut style, sur-tout en poésie: c'est ainsi, par exemple, qu'un maître dit à un domestique dont il est mécontent; *sors d'ici*; *tu es un frippon*, &c; qu'un époux dit à une épouse; *ma chere amie, veux-tu m'en croire*, &c; Qu'un Poète ou un Orateur, dans un style élevé, voulant donner plus de force à sa pensée, dit dans une apostrophe hardie ou véhémence. ...

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice, &c.

Quand on se sert de *vous* au lieu de *tu*, *te*, *toi*, & qu'il se trouve dans la même phrase un adjectif possessif; si la qualité exprimée par cet adjectif se rapporte à *vous*, non pas comme objet qualifié, mais comme terme de la possession, alors il faut prendre l'adjectif qu'on emploie pour plusieurs: un exemple va éclaircir cette regle: *vous êtes trop appliqué dans votre travail, & trop dissipé dans vos délassemens*: on ne parle qu'à une seule personne; ainsi quoiqu'on se serve de *vous* pour *tu*, & qu'en conséquence le verbe *êtes* soit au pluriel, les participes *appliqué*, *dissipé* sont au singulier: *votre* qualifie le substantif singulier *travail*; *vos* qualifie un substantif pluriel, *délassemens*; ainsi *votre* est au singulier, & *vos* est au pluriel: mais on se sert de *votre*, & non pas de *ton*; de *vos*, & non pas de *tes*; parcequ'on s'est servi de *vous*, & non pas de *tu*: *votre travail*, *vos amusemens*, désignent originaiement les amusemens & le travail de ceux à qui l'on parle; je dis de *ceux*, parce que *votre*, *vos*, supposent que l'on parle à plusieurs, de même que *vous*. Mais l'usage aiant appliqué ce dernier à un seul objet, comme à plusieurs; les deux autres l'ont suivi dans cette nouvelle

destination : d'où il suit qu'on ne se sert de *ton*, *ta*, *tes*, que dans les cas où *tu*, *toi*, *te*, se trouvent employés.

Oui, cher Prince, ta mort de tant de pleurs suivie
Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu ;
Et sauve des écueils d'une plus longue vie
Ta gloire & ta vertu.

(*Rouffeau*).

Dans ce premier coup d'œil donné sur les pronoms personnels, il nous reste à parcourir ceux des troisièmes personnes. Le pronom *il* n'est que pour le masculin à la troisième personne du singulier : *l'amour est un tyran séducteur ; il nous flatte, mais il nous perd*. Il en est de même du pronom *le* quand il remplace un substantif ; car s'il remplaçoit & désignoit un adjectif, il seroit de tout genre & de tout nombre, comme nous le dirons tout-à-l'heure. *L'homme est fier, mais il est foible ; il faut le ménager, mais il ne faut pas le craindre*.

Lui est aussi toujours masculin & singulier, quand il n'est pas terminatif sans préposition : *quand on aime quelqu'un, tout ce que l'on a, est à lui*.

Elle ne peut jamais indiquer qu'une personne ou une chose de genre féminin, & du singulier ; il en est de même de *la* : *une femme aimable & vertueuse est une personne qui loge deux hôtes difficiles à concilier ; mais si elle peut établir l'accord entr'eux, ils concourent tous les deux à la dédommager des peines qu'ils peuvent lui avoir causées, & des sacrifices qu'elle fait à l'un sans manquer à l'autre*.

Se, sert également pour les deux genres & les deux nombres, aussi bien que les pronoms *en* & *y* ; *les courtisans se flattent & cherchent à se perdre, parcequ'ils se craignent. C'est parce que la fortune est aveugle, que tant de méchans en sont les favoris. Les événements trompent souvent nos conjectures, & nos mesures ; mais si nous ne pouvons en être les maîtres, du moins pouvons nous ne pas nous y fier. Le faux dévôt est un animal ombrageux ; ne vous y fiez pas*.

Soi est aussi peu décidé pour le genre, & ne s'emploie

que lorsque le subjectif est un nom indéfini, comme *on*, *chacun*, *quiconque*, ou *ce*, *qui*, *il*, pourvu que ces pronoms ne soient fixés par aucun nom précis, & qu'ils ne désignent qu'un sujet quelconque; ou enfin quand ce *subjectif* est énoncé par un infinitif, ou un substantif dont l'idée vague & générale n'est fixée que par le rapport qu'une préposition met entre le mot *soi* & ce substantif ou cet infinitif. *On doit d'abord penser à soi. Chacun n'a qu'à travailler pour soi. Quiconque ne veut de bien qu'à soi, n'en recevra guere des autres. Est-ce à soi-même à se faire justice? Qui voudroit être soi-même son propre ennemi? La défiance de soi-même est souvent fort utile; mais toujours se défier de soi devient à la fin nuisible.* Par-tout ailleurs il faut employer *lui*, *eux* pour le masculin, *elle*, *elles* pour le féminin, ou *seuls*, *ou* avec *même*. *L'homme doit penser à lui-même*, &c. Aussi M. de Voltaire blâme-t-il ce vers de Corneille dans *Polyeucte*.

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui.

» *Soi*, dit cet Ecrivain célèbre, ne se dit qu'à l'indéfini. Il faut faire quelque chose pour *soi*. Il travaille pour lui ».

Voilà pour ce qui regarde les personnes. M. l'Abbé d'Olivet observe que quand *soi* se rapporte aux choses, il peut se mettre non-seulement avec l'indéfini, mais avec le défini; & qu'il convient à tous les genres: *La vertu est aimable de soi; la vertu porte sa récompense avec soi; ce remede est bon de soi, quoiqu'il vous ait incommodé.* Mais il demande si *soi* peut se rapporter à un pluriel. » Tout le monde, dit-il, convient que non, » s'il s'agit des personnes. On ne peut dire qu'*eux* ou » *elles*. Mais à l'égard des choses, les avis sont partagés. Vaugelas propose trois manieres de l'employer. » *Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes.* » Il ne condamne que la premiere de ces trois phrases, » n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases,

» & rejette également les deux autres. Pour moi , ajout
 » te t-il , si je n'étois retenu par le respect que je dois à
 » l'Académie , je n'en recevrais aucune des trois ; étant
 » bien persuadé que *soi* , qui est un singulier , ne peut
 » régulièrement se construire avec un pluriel ».

Quant à nous , s'il nous est permis de dire notre avis , nous pensons que *soi* n'est pas plus un singulier que *se* ; on dit également *il se repent* ou *ils se repentent*. Dans la phrase adoptée par l'Académie , *de soi* est le *per se* des Latins , qui s'employoit avec le pluriel comme avec le singulier. *Quod honestum est per se , nobis placet* (Cic. de Amic.). *Per se ipsi animi moventur* (Idem de Div.). *Si concederetur ista sua sponte & per se esse jucunda , per se esset virtus & cognitio rerum expetenda* (Idem pro Planc.).

On , *personne* , & *rien* , sont toujours au singulier , & veulent leurs adjectifs au masculin ; *on est assez beau* , *quand on est assez sage*. *Personne n'est aussi sévère , aussi vertueux en public , que certaines femmes qui sont les moins retenues dans le particulier*. *Rien n'est si commun que des fots qui se croient de l'esprit , & des fats qui se croient modestes*.

Ils n'est que le pluriel de *il* , comme *elles* n'est que celui de *elle* : ainsi le nombre excepté , il n'y a point de différence. *Les hommes sont insatiables ; ils n'ont jamais assez*. *Si les femmes ont le droit de plaire , elles le paient bien*. *Eux* est aussi le pluriel du pronom masculin *lui* , dont nous avons parlé ; *les riches absorbent tout ; c'est pour eux que les pauvres travaillent*.

Ils est pour le pluriel ce que *le* & *la* sont au singulier : ainsi *les* est masculin & féminin. *Les jours de l'homme sont comptés ; il doit donc moins songer à les allonger qu'à les remplir*. *Toutes les occupations fatiguent à la fin , mais pour y trouver toujours du plaisir , il ne faut souvent que savoir les varier*.

Leur est le pluriel de *lui* , pronom terminatif sans préposition : ce *lui* étant également masculin & féminin , comme , *votre père le veut , il faut lui obéir* ; *votre mère le demande ; le lui refuserez-vous ?* il s'ensuit que *leur* s'emploie aussi pour des noms de l'un & de
 l'autre

L'autre genre : Les hommes acquierent par de longs travaux des lumieres qui leur deviennent souvent funestes. Les folies de la jeunesse engendrent des regrets qui leur succedent plutôt qu'on ne pense.

Nous pensons qu'il suffira d'avertir que quelques-uns de ces pronoms ressemblient entierement pour le matériel à des noms d'autre espece , desquels ils sont bien différens pour la signification ; & après ce que nous en avons déjà dit , on ne sera point en danger de les confondre : il suffit d'un coup d'œil pour voir que dans cet exemple , *le malheur cherche souvent ceux qui le fuient , & fuit quelquefois ceux qui semblent le chercher.* Le premier *le* est un article , qui ne sert qu'à annoncer le nom qui le suit , & les deux autres *le* sont des pronoms qui n'annoncent pas le substantif *malheur* , puisqu'ils le précèdent , mais qui le remplacent. Il en est de même pour *la* & *les* dans ces deux exemples : *la chose que nous avons le plus désirée perd bien de son prix , quand nous la possédons , & que nous ne craignons plus de la perdre. Les vertus semblent tristes à ceux qui ne les pratiquent pas , mais qu'elles ont de charmes aux yeux de ceux qui les suivent avec courage !*

Qui pourroit confondre *leur*, pronom personnel, qui signifie , à eux , à elles , avec *leur* adjectif possessif qui exprime ce rapport de possession , cette qualité métaphysique dont nous avons parlé ? *Il est grand de ne nuire à ses ennemis ni dans leur réputation , ni dans leurs intérêts ; il est plus grand encore de leur faire du bien.* Ce dernier *leur* est évidemment pronom ; les deux autres ne font que le service d'adjectifs.

Outre la différence essentielle provenant de l'emploi modificatif du mot *leur* , il s'en trouve encore d'autres très considérables & très sensibles. Celui qui est pronom , désigne toujours un nom pluriel qu'il remplace sans jamais prendre de *s* final ; au lieu que celui qui est adjectif , peut se trouver uni à un nom singulier , & qu'il prend le *s* final pour marquer son pluriel.

En, préposition, diffère encore plus de *en* pronom ; *ce Roi , pere de son peuple , avoit beaucoup promis ; en peu de tems il en fit encore plus qu'il n'en avoit fait espé-*

rer. Le premier *en* est une préposition qui signifie , dans l'espace de peu de tems ; & les deux autres sont des pronoms qui sont à la place des mots , des choses , de grandes choses ; il avoit beaucoup promis de grandes choses ; il fit encore plus de grandes choses , qu'il n'avoit fait espérer de grandes choses. On sent ici l'ennui des répétitions , mais on voit que le sens est le même.

Personne est un pronom qui désigne des hommes , des femmes en général ; *rien* en est un autre qui désigne des choses comme le premier désigne des hommes : ils ne s'emploient jamais qu'accompagnés de négations , si ce n'est dans les interrogations , & après quelques conjonctions , mais ce dernier cas est plus rare. Or qui pourroit ne pas les distinguer des substantifs *personne* & *rien* , qui signifient par eux-mêmes , l'un un homme ou une femme prise en particulier , ou des hommes , des femmes prises en général , mais déterminées ; l'autre , le néant , ce qui n'est pas & ne peut être. qui tous les deux ont un pluriel , & prennent l'article avant eux , ce que ne font pas les mêmes mots employés comme pronoms ; outre que *personne* substantif est toujours féminin , au lieu qu'ici il est toujours masculin : *Personne ne fait s'il est digne d'amour ou de haine*. *Personne n'est assez éclairé pour n'avoir jamais besoin de conseils*. *Rien n'est si beau que de faire des ingrats ; mais est-il rien qui demande autant de vertu ! Vous me pressez comme s'il étoit rien qui pût me faire changer*. *La personne à qui j'ai parlé , s'est fâchée pour des riens*. On sent que les deux mots en question sont substantifs dans le dernier exemple , où ils sont précédés de l'article qu'ils n'admettent point dans les autres où ils sont pronoms.

Il faut remarquer ici que ces deux pronoms peuvent prendre aussi la négation dans les phrases où l'on interroge : il est même des cas où elle est nécessaire puisque le sens varie selon qu'elle s'y trouve , ou ne s'y trouve pas : *Est-il personne qui sache ce que j'ai résolu ? N'est-il personne qui sache ce que j'ai résolu ?* La première phrase fait entendre que je suis sûr que personne ne fait mon secret : la seconde insinue que je crains que quelqu'un ne le sache.

De tous ces pronoms personnels, les uns ne peuvent servir que de *subjectifs* ou *nominatifs* du verbe, ou sujets agissants; nous leur donnons le nom de *pronoms personnels agissants*; ce sont *je, tu, il, ils, on*: d'autres que nous nommons *personnels régis*, sont toujours en régime assujetti soit d'un verbe, soit d'un autre mot; ce sont les neuf suivants; *me, te, se, le, la, en, y, les, leur*. Les autres qui sont *nous, vous, moi, toi, soi, lui, elle, eux, elles, personne, & rien*, sont quelquefois régissants ou agissants, & quelquefois régis, selon les phrases où on les emploie. Nous leur laissons la dénomination générale de *pronoms personnels*, qu'ils semblent mériter par l'universalité de leurs services: mais quand nous parlerons des *agissants*, ils y seront compris pour les cas où ils en ont l'emploi; comme aussi, lorsqu'ils sont *régis*, ils doivent suivre les règles établies pour ceux de la seconde classe.

Tout verbe qui n'est pas à la seconde personne de l'impératif, ni à l'infinitif, veut avec soi un *subjectif* ou *nominatif* réellement exprimé; & ce *subjectif* est toujours un pronom agissant pour les deux premières personnes; quant à la troisième soit du singulier, soit du pluriel, il y faudra encore un de ces pronoms, si la personne n'est pas exprimée par son nom propre. Ainsi, moi qui m'appelle Pierre, je ne puis pas dire, *Pierre viens*, ni simplement *viens*; il faut que je dise, *je viens*. Si je parle au nom de plusieurs, je devrai dire, *nous venons*. Il faut appliquer la même règle à la seconde personne: *tu viens, vous venez*. Mais pour la troisième, les verbes n'y prennent de pronoms que quand les noms propres ne peuvent s'y montrer eux-mêmes par les raisons qui ont fait substituer les pronoms aux noms. Ainsi l'on dit, *mon pere vient*, & non pas, *mon pere il vient*. Mais si *mon pere* a déjà paru dans le discours & qu'il n'y ait point d'amphibologie à l'omettre, qu'il y ait même quelque désagrément à le dénommer une seconde fois; on dit seulement, *il vient*; *elle vient* s'il s'agit d'une femme; *ils viennent, elles viennent*, si le *subjectif* est composé de plusieurs, vus chacun en particulier.

Nous avons excepté de cette loi l'infinitif qui ne

prend jamais de subjectif ou nominatif, non plus que les secondes personnes de l'impératif, ni la première du pluriel de l'impératif; le singulier n'a point de première personne dans ce mode: ainsi l'on dit, *aime, aimons, aimez*, & non pas, *tu aimes, nous aimons, vous aimez*, qui ne seroient plus de l'impératif, mais de l'indicatif. Pour les troisièmes personnes de ce mode, elles sont soumises aux règles générales: on dit donc, *que Pierre aime, ou qu'il aime*, si l'on a déjà parlé de lui; *qu'ils aiment*, s'il s'agit de plusieurs & qu'ils soient du genre masculin.

Une autre exception à faire à cette première règle, c'est que quelquefois on omet devant un second verbe le pronom subjectif, quand il a été employé devant un autre verbe qui précède & qui est uni au second par la conjonction &. *Il examina bien toutes vos raisons, & décida que vous aviez tort. Je vous ai beaucoup écouté, & ne vous ai pas compris.* On peut cependant répéter le pronom, & même le plus souvent on le fait. On doit le faire en particulier, 1°. quand ce subjectif est *on*, *on demande & l'on veut*, & non pas, *on demande & veut*, &c. 2°. Quand les verbes sont en des tems différens, *je veux & je voudrai*, & non pas, *je veux & voudrai*. Les pronoms de la troisième personne sont ici exceptés; on dit très bien, *ils disent & diront*, &c.

Lorsqu'on veut ou qu'on doit mettre un pronom agissant pour subjectif ou nominatif dans une phrase; qu'on fait à quel nom il doit se rapporter, de quel genre & de quel nombre il doit être, aussi bien que la personne qu'il doit exprimer; il reste encore des embarras qu'il faut lever. Pour la première personne du singulier, on se sert de *je*; pour la seconde on prend *tu*, pour la troisième on met *il* pour le masculin, *elle* pour le féminin au pluriel, *nous* sert pour la première, *vous* pour la seconde, & pour la troisième *ils* au masculin, *elles* au féminin.

Voilà la règle générale qui ne souffre pas de difficultés pour *nous* & *vous*: *je* & *tu* n'en souffrent guère plus; s'il est quelques circonstances rares, où *moi*, *toi* semblent en tenir la place, on verra qu'il n'en est rien pourvu qu'on y regarde de près, *Nous primes, moi-son*

fusil, & *toi son épée*. C'est *nous* qui sert de subjectif ou nominatif dans cet exemple ; *moi*, *toi*, n'y font point cet emploi, ils ne servent qu'à montrer ce que chacun fit, en rapprochant chaque partie du fait commun, de l'idée de celui à qui elle appartient. *Ils partirent*, *moi*, *je restai*. *Moi* n'est ici qu'une désignation de plus, pour marquer l'énumération, & appuyer davantage, par ce redoublement de pronoms qui indiquent la chose, sur ce que je fis malgré le départ des autres : c'est *je* qui sert ici seul de subjectif ; cela est si vrai que *moi* doit être séparé du verbe & de son subjectif par une virgule. *C'est moi qui l'ai dit*, & *c'est toi que j'avois en vue*. *Moi*, *toi* sont objectifs du verbe *être* ; ou si l'on veut, ils sont l'objet sur lequel le verbe *être* étend sa signification, l'objet qui sert de terme à son expression ; & le pronom indéfini *ce* est ici le seul subjectif : on peut de même résoudre toutes les autres phrases qu'on pourroit opposer.

Lui & *eux* peuvent se mettre à la place de *il*, *ils*, en certains cas : c'est lorsque l'on marque par énumération ce qui dans un fait commun doit être attribué à chaque personne ; ou ce que chacun fit dans une circonstance particulière où plusieurs se trouvoient dans la même position ; *les deux freres & le cousin vous ont également fait tort* ; *lui a écrit contre vous* ; *eux ont répandu le libelle*. . . *Je demeurai*, & *lui s'en alla*. . . *Eux & mon pere sont partis ce matin*. On pourroit aussi après *lui* & *eux* répéter *il*, & *ils* ; ce qui donne lieu de croire qu'originellement ils devoient être exprimés, & que la négligence ou l'envie d'abrégé sont les seules causes qui les ont fait retrancher.

Lui, *eux*, se trouvent encore subjectifs à la place de *il*, *ils*, lorsque le verbe en ayant plusieurs, ne s'accorde qu'avec un subjectif différent de ceux-ci, & renvoie les autres à sa suite par forme d'addition ; où lorsqu'ils se trouvent en réponse après une interrogation dont le subjectif est douteux : les exemples vont éclaircir ces deux circonstances. *Je souffre beaucoup*, & *lui aussi*. *Nous avons notre part*, & *eux la leur*. *Qui vous a dit cela ? lui & eux*. Dans ces deux occasions, *lui* & *eux* sont pour

la troisième personne masculine , comme *moi* & *te* pour les deux premières du singulier.

Elle , *elles* n'admettent aucun autre pronom à leur place en quelque circonstance que ce soit. On ne peut pas dire que *soi* puisse les remplacer en qualité de sujetif , le seul point de vue sous lequel nous les considérons ici. Les raisons que nous avons apportées contre *moi* & *soi* reviendroient , & peut-être même que l'usage les rendroit encore plus palpables , si elles étoient appliquées à *soi* , pronom que l'on place plus rarement que les deux autres de façon à le confondre avec les vrais sujetifs ou agissans.

Quelquefois on veut donner à un verbe un sujetif qui ne désigne rien que de très général : pour cela on se sert de *il* avec les verbes qu'on appelle *impersonnels* *il faut* , *il convient* , *il sied mal* , &c. Quand il y a négation dans la phrase impersonnelle , on met quelquefois *il* avec *rien* ou *personne* : *il n'est rien* , *il n'est personne qui* , &c. Mais *rien* & *personne* ne sont ici que des objectifs & point en sujetifs. Ailleurs on emploie le mot *on* que les Grammairiens appellent mal-à-propos particule , & qui n'est qu'un pronom personnel agissant : *on devrait porter des loix contre les ingrats*. Si ce sujetif général & indéterminé , ne s'entend que de personnes , & qu'il soit accompagné d'une négation alors on peut se servir du pronom *personne* au lieu de *on*. *Personne n'a le courage de donner au Public le premier exemple d'une vertu nouvelle*. On pourroit également dire , *on n'a pas le courage* , &c. mais cette dernière phrase seroit plus foible , parceque le sujetif en est si général , qu'il n'offre presque aucune idée. Il faut seulement observer que dans ce cas & les semblables , *on* n'exprime la négation que par *ne* avec *personne* , parce que destiné principalement à servir dans les phrases négatives , il semble y suppléer de lui-même.

Il faut dire du pronom *rien* , quand le sujetif n's'entend que des choses en général , & non pas des personnes , & qu'il doit avoir une négation avec *soi* , tout ce que nous venons de dire de *personne* : *rien ne fait impression sur son esprit*.

Après avoir assez détaillé les circonstances où l'on se sert de chacun des pronoms agissans, pour qu'on ne puisse plus être embarrassé du choix ; il ne reste plus qu'à marquer leur place. La regle générale à cet égard, c'est qu'ils doivent être devant le verbe. *Vous souhaitez : je commande ; ils obéissent.* Il y a cependant quelques exceptions.

Les pronoms se mettent après le verbe, lorsqu'il y a interrogation : *Deviez-vous pousser la complaisance jusqu'à la foiblesse ? Irai-je mendier la protection d'un sot ? Est-il une femme assez accomplie pour unir les agrémens aux qualités solides ? ne seroit-elle pas peut-être malheureuse , faute de trouver quelqu'un qui méritât son attachement ?* Dans ce cas on met encore après le verbe le pronom qui convient au subjectif, quand celui-ci est exprimé dans la phrase ; mais alors le nom propre de ce subjectif se place avant le verbe. *Les malheureux ont-ils à leur portée d'autres vertus que la patience ? Les femmes sont-elles plus capricieuses que bien des hommes ?*

Il faut en dire autant des pronoms démonstratifs *ceci , cela , celui-ci , celui-là , ce ,* quand ils tiennent la place du subjectif : *celui-ci vous convient-il ? des⁷ indéfinis quelqu'un , chacun , nul , tel , aucun , tout ; aucun n'a-t-il entendu ? Chacun vient-il à son rang ?* Les autres pronoms qui ne sont pas personnels, ne sont point subjectifs dans les interrogations, comme *quiconque*, ou ne prennent point le personnel *il* après leur verbe, comme, *qui vient d'arriver ?* ou ils sont de peu d'usage ; ou enfin ce point de leur syntaxe sera expliqué à leur article : il y a d'ailleurs là-dessus tant de variétés, selon les différentes constructions, qu'on ne peut s'en bien instruire que par l'usage.

Lorsque dans ce cas d'interrogation, le verbe est à la troisième personne du singulier, & qu'il finit par un *e* muet, on met entré lui & son subjectif *il* ou *elle*, un *t* qui est lié aux deux mots par un tiret de chaque côté ; comme *-t- : votre pere approuvera-t-il vos négligences ?* Quelquefois au lieu de mettre un tiret après le *t*, on y met une apostrophe, quand il y a élision : *va-t'en.* Après toutes les autres consonnes qui finissent un verbe & qui précèdent immédiatement leurs pronoms subjectifs qui

commencent par une voyelle, on se fert du tiret - : *Les femmes savent-elles profiter de tous leurs avantages ?*

Si dans ce cas le verbe finit par un *d*, le *d* devant *il* se prononce comme un *t*. *Entend-il ?*

Le verbe impersonnel *il vient*, employé pour *il arrive*, précédé de l'adverbe *d'où*, & placé en interrogation, ne prend point de subjcctif s'il est suivi de la conjonction *que* : *d'où vient que les hommes ne deviennent pas toujours meilleurs, en devenant plus instruits. D'où vient que l'on souhaite toujours ce qu'on nous interdit ?* Nous supposons ce verbe impersonnel : car sans cela il rentre dans l'ordre commun : *d'où vient votre refroidissement, &c.* On dit aussi avec ce même verbe impersonnel, *de-là vient que je n'ai pû le voir, &c.* En quoi l'on voit qu'on peut s'exprimer ainsi sans interrogation, & en quelque tems que ce soit de l'indicatif de ce verbe, excepté au futur & au conditionnel passés. En se servant du mot *d'où* on peut retrancher aux mêmes tems le subjcctif *il* hors de l'interrogation : mais on emploie plus ordinairement *de-là*.

Le pronom agissant se met aussi après le verbe, quand ce verbe est précédé de certaines particules, qui sont *ainsi*, *aussi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *encore*. *Ainsi devriez-vous en agir avec un ami. Aussi cette action vous a-t-elle fait honneur. Peut-être aurons-nous un sort plus heureux. Du moins prendrons-nous patience. Au moins doit-on avertir un ami en pareil cas. Envain cherchez-vous à vous en défendre. Encore faut-il faire quelque effort avant de céder.* Dans ces occasions, on peut également mettre le pronom avant le verbe ; ou n'en point mettre si le subjcctif y est exprimé par son nom propre. *Aussi cette action vous a fait beaucoup d'honneur. Du moins nous prendrons patience.* Cependant en suivant la regle générale, *ainsi* doit se transporter après le verbe, *vous devriez en agir ainsi avec un ami ; peut-être* peut aussi s'y transporter, ou prendre un *que* après soi. *Nous aurons peut-être... ou peut-être que nous aurons un meilleur sort : ou rester à la tête de la phrase ; peut-être, nous aurons, &c.*

Il n'y a que la particule *encore* qui ne veuille se prêter à aucun autre arrangement, du moins quand elle est

prise dans le même sens que lui donne l'exemple cité. *Encore faut il faire*, ou *il faut faire encore quelques efforts avant de céder*, ne présente pas le même sens pour le mot *encore*. Dans ce dernier exemple il signifie qu'on a déjà fait des efforts; dans le premier il n'est en quelque sorte qu'un encouragement contre le désespoir, une exhortation pour ranimer ses forces.

Les verbes veulent aussi leurs pronoms agissants après eux, quand ils sont mis au subjonctif sans y être assujettis par quelque verbe ou conjonction précédente, mais seulement pour marquer le défi, ou le souhait, ou l'assurance où l'on est d'une chose. Alors il faut que ces verbes soient à des tems conditionnels; & il n'y a que le verbe *pouvoir* qui souffre cet ordre de construction, étant au présent du subjonctif: *Eussiez-vous recours à toute la terre. je me moque de vous. Puissiez-vous réussir. Vinssiez-vous à bout de vos desseins, vous resteriez encore dans de grands embarras*. Quelquefois pour marquer le souhait, on met un *que* particule devant le verbe, & celui-ci prend alors le tems de l'indicatif que demande le sens de la phrase: *Que ne vient-il donc. Que n'arrivoit-il à tems. Que ne m'a-t il écouté*, &c. Dans ces occasions il y a toujours une négation exprimée, comme on le voit. Ces façons de parler n'admettent point le futur.

Enfin, le pronom agissant se met après les verbes *dire*, *répondre*, *ajouter*, *répliquer*, *repandre*, & autres semblables, qui dans le cours d'une narration se trouvent entre deux virgules, comme dans une parenthèse, pour marquer que les choses que l'on rapporte ont été dites, répondues, ajoutées, ou devoient être dites, ajoutées, &c. ou enfin le seront par un tel. *C'est, disoit-il, le plus grand malheur qui vous puisse arriver. J'y suis préparé, lui répondis-je. Voilà, ajoutoit-il, où aboutit un courage mal-entendu. Allez, vous dira-t-il, chercher votre récompense auprès des maîtres que vous avez servis*. Toutes les fois que le subjectif doit être renvoyé après son verbe comme nous venons de le développer, si ce verbe est dans un tems composé, le subjectif ne laisse passer devant soi que l'auxiliaire; il précède le participe du verbe. *Auriez-vous deviné qu'il fût capable d'une*

action si basse ? Encore auriez-vous dû lui parler. Eût-il remué le ciel & la terre , il ne pouvoit réussir. Qu'eussiez-vous fait alors , &c.

Il ne reste plus qu'un mot à dire des pronoms personnels agissans ; & ce mot concerne les qualificatifs qu'on pourroit vouloir leur donner. La remarque générale à cet égard , est qu'ils en admettent très rarement ; & que lorsqu'on leur en veut donner , il y faut bien des attentions pour les placer à propos , & sans choquer l'oreille.

Je ne prend jamais de qualificatifs après lui , si ce n'est lorsque dans des actes & billets d'affaires on dit , je soussigné , demeurant à , &c. certifié , déclare , &c.

Hors de là quand on veut le qualifier , les adjectifs doivent être placés avant lui : *constant aussi bien que sincère , je tiens tout ce que je promets.* On peut aussi faire précéder ces qualificatifs par *moi* ou par *pour moi* ; *moi , soigneux d'éclairer tous ses pas , je le faisois suivre partout. Pour moi , ayant vu sa mauvaise foi , je l'abandonnai.*

Les pronoms *tu* , *il* , *ils* , sont encore à ce sujet plus difficiles que *je* ; puisqu'ils n'en admettent jamais entr'eux & leurs verbes ; les faisant toujours passer avant eux , quelquefois seuls , & quelquefois précédés de *toi* , *lui* , *eux* : *toi , aussi peu capable de repentir à la vue d'un crime commis , que de timidité à la vue d'un crime à commettre , tu joignis l'effronterie à la fureur. Toujours jaloux & soupçonneux , il ne lui laisse pas l'ombre de liberté. Lui & eux ne pouvant s'accorder , ils se séparèrent , ou se séparèrent , sans ils.* *Nous* , *vous* , *elle* , *elles* , suivent aussi leurs qualificatifs soit en se répétant avant & après , soit qu'ils ne soient placés qu'après : *Nous , libres au milieu de la tyrannie , nous répondimes , &c. Pour nous , peu contents de ses réponses , nous primes d'autres mesures. Piqués enfin de ses détours , nous cessâmes de le ménager. Toujours gaie , toujours belle , elle se fait autant d'ennemies que d'amis.*

Lui & eux placés avant les qualificatifs , peuvent suppléer aux pronoms *il* , *ils* : *lui , interdit & confus : se retira. Eux , ayant vu cela , s'en allerent.* On peut en user de même avec , *elle* , *elles* : *elle , contente de ses succès , se hâta de m'en donner nouvelle.*

Les deux adjectifs *seul* & *tout seul* peuvent être après *moi*, *toi*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, *nous*, *vous* : *moi tout seul*, *j'irai* ; *toi seul tu viendras* ; on voit qu'il faut toujours y ajouter *je*, *tu* : *lui seul viendra* ; *eux tous resteront* : *nous seuls l'avons entendu* ; *elle seule le sait* : ici le pronom ne doit point se redoubler. On met plus fréquemment ces pronoms avec ces deux mots, après le verbe ; *j'irai moi tout seul* ; *ils resteront eux tous* ; plus souvent encore on ne met que *tout seul*, après le verbe ; *j'irai tout seul* ; *nous l'avons seuls entendu* ; *ils resteront tout seuls*. Même se joint aux pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles* ; cet adjectif est toujours immédiatement après eux : *moi-même*, *je l'ai vu* ; *je l'ai vu moi-même* ; *nous-mêmes devons y aller*, *nous devons y aller nous-mêmes* ; *lui-même me l'a dit*, *il me l'a dit lui-même* ; *elle-même le sait*, *elle le sait elle-même*.

Il est aisé sur ces exemples de voir comment les pronoms doivent se placer dans cet accompagnement. De tous les pronoms agissants, il ne reste plus que *on*, *personne*, & *rien* ; le premier ne marquant qu'une généralité indéterminée, ne peut jamais admettre aucun adjectif, ni qualificatif : il marche toujours seul. *On voit*, *on fait*, &c.

Ce pronom prend l'article avant lui quand il se trouve placé après d'autres mots qui feroient avec *on* une prononciation rude & difficile : *si l'on vient*, dites *que je vais revenir*. D'où vient cet article devant *on* ? c'est que ce pronom vient du mot *homme*, dit M. du Marçais ; ainsi on aura aussi bien *l'on* de *l'homme*, que *on* de *homme*. Cet article ne change donc rien à la généralité vague du pronom ; puisqu'il n'est qu'un reste étymologique, qui ne s'est conservé que pour l'oreille.

Personne peut se faire suivre de *seul*, ou de *tout seul* ; *personne ne peut seul conduire un si grand projet* ; mais on les sépare par le verbe : *rien* n'admet jamais cet adjectif à sa compagnie ; ni l'un ni l'autre ne peuvent non plus y souffrir *tout*, ou *même* ; *toute personne* est un substantif, & non un pronom. Ils rejettent aussi les autres qualificatifs, à moins qu'ils ne les fassent pré-

céder par la préposition *de* , & qu'eux-mêmes ne cedent la place de subjectifs : *on ne vit jamais rien de si beau : il n'est personne d'assez saint , pour avoir droit de me juger avec rigueur.*

Nous finirons l'article des personnels agissants ou subjectifs , par deux petites observations ; la première , que quand ils se trouvent en concurrence avec des pronoms régis , les subjectifs se placent toujours à la tête des autres ; ainsi on dit , *je vous le donnerai* ; où je laisse le voisinage du verbe aux pronoms régis *vous , le , &c.*

Remarquez pour les négations *ne , pas , point* , que dans les phrases où le pronom agissant est devant le verbe , il laisse *ne* se placer entre lui & le verbe avant les autres pronoms ; *je ne vous le donnerai pas.* Mais dans les occasions où le pronom agissant ne se met qu'à la suite de son verbe , il n'en cède jamais le voisinage aux mots , *pas , point ; ne viendra-t-il pas ? Ne le verrai-je point ?*

Mais ils ne céderont jamais leur place à quelqu'autre mot que ce soit , fut-ce même aux adverbes , qui sont intimement liés au même verbe ; ainsi l'on dira , *je vous aime tendrement* , & jamais , *je tendrement vous aime* , &c. La seconde observation , c'est que dans les trois autres classes de pronoms que nous avons appellés *relatifs , démonstratifs , & indéfinis* , il en est un grand nombre qui peuvent être , & sont souvent *personnels agissants* : mais nous en avons fait la division d'après les qualités qui paroissent les caractériser davantage ; & dans le cours de ce que nous en dirons , nous aurons soin de marquer ce qu'ils ont de commun avec ceux que nous aurons déjà examinés.

Nous avons dit que *me , te , se , le , la , en , y , les , leur* , étoient toujours des personnels régis , & que *nous , vous , moi , toi , soi , lui , elle , eux , elles , personne & rien* l'étoient quelquefois.

La première règle est que tout pronom personnel régi , qui n'a point de préposition avant lui , se place devant le verbe dont il est le régime. Cette règle a lieu même dans les interrogations , & autres circonstances où le pronom agissant se déplace : *me le donnerez-vous ? Il*

faut leur en pardonner bien d'autres. Dans cette dernière phrase on peut aussi dire : *il leur en faut pardonner bien d'autres.* Ainsi quand deux verbes se suivent , que le second est à l'infinitif sans préposition , & qu'il est l'objectif du premier ; les pronoms sans prépositions qui sont régis par ce second verbe , peuvent se mettre avant le premier ou entre les deux : *je vous le vais montrer , ou je vais vous le montrer. Je veux vous le faire voir , ou je vous le veux faire voir.* Quand *faire* est le premier des deux verbes , les pronoms régis se placent toujours avant lui ; *je vous le ferai voir. Il me le fit entendre.*

Nous pouvons ajouter ici une autre remarque sur *voici , voilà* , qui prennent avant eux , *me , te , nous , vous , le , la , les* ; *me voici , les voilà* , quoique les noms substantifs régis par ces deux prépositions , soient placés après elles : *voici mon frere ; voilà ton ami* : on dit aussi , *l'homme que voici , la somme que voilà.* Ainsi ces deux prépositions seront exceptées , quand nous dirons que *me , te , le , la , les , que* , ne prennent point de prépositions.

La première règle générale dont nous venons de parler souffre exception.

1°. Pour la seconde personne du singulier , & les deux premières du pluriel des impératifs ; *donne-le moi. Pardonnons-lui. Fiez-vous y.* Cependant si le verbe est accompagné d'une négation , les pronoms suivent la règle générale : *ne vous y fiez pas : ne lui pardonnons point : ne me le donne pas.*

2. Pour le verbe *être* ayant *ce* avec lui en qualité de subjectif : *est-ce vous ? C'est lui ; c'est moi ; ce pouvoit être elle , ce devoit être toi , &c.* Alors cependant *le* se met devant le verbe ; *ce l'est ; ce ne l'est point ; ce le doit être.* Il en est de même pour *la , en , les* : *ce ne les sont pas , cela peut être ; c'en est une partie ; ce n'en est point.*

3°. Pour *personne* & *rien* , qui en qualité de régis , se placent toujours après le verbe ; *on n'y trouve personne. Ne savez-vous rien ? N'est-ce rien ? N'en croyez rien.* S'il y a deux verbes dont l'un soit à l'infinitif , ou si le verbe est dans un tems composé , & que *rien* soit objectif , il se met entre deux : *ne vous a-t-il rien dit ? Je ne saurois vous rien donner.*

4°. Pour *moi*, *toi*, *soi*, *eux*, *elle*, *elles*, qui étant régis par un verbe, ne peuvent être qu'après lui. *C'est elle qui a fait triompher la raison, de l'autorité, &c.*

La seconde regle générale, c'est que tout pronom régi par un verbe, se place après ce verbe, s'il est accompagné d'une préposition pour marquer sa dépendance : *Il parle peu des autres, parcequ'il ne pense qu'à lui-même.*

Mais tous ces pronoms régis n'admettent point cette société de prépositions : *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *en*, *y*, n'en prennent jamais : si l'on dit, *il cherche à me surprendre, il projette d'en enlever une partie, &c.* : *à*, *de*, ne sont point au service de *me*, *en* ; ils sont attachés aux verbes *surprendre*, *enlever* ; ils n'influent que sur eux. Ainsi, quand l'ordre grammatical exige qu'on mette une préposition avec un pronom personnel régi, on se sert, de *moi*, *toi*, *nous*, *vous* pour les deux premières personnes tant du singulier que du pluriel ; de *lui* & *eux* pour les troisièmes au masculin, de *elle*, *elles* pour les troisièmes qui sont du genre féminin. *Soi* en prend, & s'emploie quand le sens est réciproque, & indéterminé. *Personne* & *rien* en prennent dans les phrases où ils conviennent.

Nous n'indiquerons point en détail, dans quelles circonstances ces pronoms prennent l'une des prépositions plutôt que les autres ; ce point ne regarde que le service des prépositions ; & c'est à leur article, qu'on en développe les regles & les variations. Nous dirons seulement ici que lorsque le pronom régi par un verbe, en est le terminatif, c'est alors qu'il prend le plus souvent une préposition ; que si cette préposition est celle qu'on nomme *à*, elle peut s'omettre en plaçant le pronom devant le verbe : *il vous le promet, pour il le promet à vous.*

Il faut excepter de cette regle les cas qui l'ont été de la première regle générale des pronoms régis, & où les terminatifs sont après le verbe même sans préposition. Il faut encore observer que le verbe *être* quand il a un terminatif qui lui appartient, le veut toujours après lui, & accompagné de la préposition : *je suis à vous.* Nous avons dit, *qui lui appartient* ; car si ce terminatif est

dépendant d'un adjectif ou participe qui serve d'objectif au verbe *être*, & qui le suive, alors le pronom se place avant le verbe *être* sans préposition : *je vous suis attaché pour toujours*. Il faut se souvenir qu'ici nous supposons toujours que la préposition à retrancher, soit à.

La règle la plus générale pour décider s'il faut donner la préposition à au terminatif à qui elle convient, ou s'il faut la retrancher ; c'est d'examiner s'il y auroit de l'amphibologie à l'omettre ; ce qui arriveroit sur-tout lorsque l'objectif & le terminatif se trouveroient exprimés par des pronoms différens, qui chacun pourroient également servir aux deux emplois. Telle seroit cette phrase, *il nous vous promet*, dans laquelle, *nous*, *vous*, peuvent l'un & l'autre également exprimer l'objet promis, ou celui à qui l'on promet. Seroit-ce aussi par cette raison d'amphibologie, qu'on dit : *je pense à vous*, & non pas, *je vous pense* ? Néanmoins on dit, *je vous cède*, & non pas, *je cède à vous*. C'est encore l'usage qui doit ici suppléer à la Grammaire. Pourquoi doit-on dire, *c'est lui qui m'a renvoyé à vous* ? Pourquoi dit-on, *je vous le donne*, ou *je le donne à vous*, & qu'on ne dit point, *je vous leur donne*, en supposant qu'on parle à un esclave qu'on cède à d'autres maîtres ? Pourquoi faut-il dire alors, *je vous donne à eux* ; & que même cette dernière façon nous déplaît ?

Il ne nous reste que deux points à discuter sur les pronoms régis : le premier est de décider desquels on doit se servir dans les différens cas pour chaque personne ; le second est de régler leurs rangs entr'eux. Pour la première personne du singulier *me*, & *te* pour la seconde, ne peuvent être qu'avant le verbe ; ils y servent également de terminatifs & d'objectifs : si ces deux régimes du verbe se rapportoient à ces deux personnes, *me*, *te* ne serviroient que d'objectif, & pour le terminatif on emploieroit *moi* ou *toi* avec une préposition. *Je me donne à toi. Tu te livres à moi*.

Il faut dire de *se* pour la troisième personne des deux nombres, ce que nous venons de dire de *me*, *te*, & appliquer à *soi* ce que nous allons dire de *moi*, *toi*, en observant seulement que *se*, *soi*, ne sont que réciproques. Toutes les fois que la première & la seconde per-

sonnes du singulier sont régies, on se sert de *moi*, *toi* pour leurs pronoms, s'ils sont accompagnés de prépositions, ou s'ils doivent être après le verbe: *il pense à toi*, *menes-moi*.

Pour la troisième personne, quand il n'y a pas réciprocity, on se sert de *lui* au singulier & *leur* au pluriel, pour exprimer un terminatif sans préposition, pourvu que d'ailleurs il se rapporte à des choses animées: car pour les choses inanimées, on se sert d'*y*. *C'est une femme capricieuse, j'en conviens; mais je lui suis attaché par des liens plus forts que ma raison. Je sais que la chasse me fait perdre mon tems; mais j'y tiens par une vieille habitude.*

Le terminatif s'exprime cependant aussi quelquefois par *y*, quand même il se rapporte à une chose animée; *tous ces amis qui flattent, sont des ames trop basses pour connoître la vertu; je ne m'y fie pas.* On dit de même, *les morts & les absents s'oublient aisément, bien-tôt on n'y pense plus. Pensez-vous à votre pere? oui, j'y pense, &c.*

Si le pronom se rapporte à un masculin, on emploie *lui*, *eux* pour terminatif avec une préposition, quand d'ailleurs il s'agit de choses animées; pour le féminin on emploie *elle*, *elles*. Si la chose est inanimée, on répète le nom au lieu du pronom, ou on se sert d'*y*, ou bien on tourne la phrase autrement. Dans cet exemple *on imite le marbre par des compositions, mais qui ne sont jamais aussi brillantes que lui*; il faut répéter *que le marbre naturel*; parceque, suivant la regle posée ci-dessus le marbre est une chose inanimée.

Quand un nom de la troisième personne se trouve en régime objectif, le pronom qui le remplace, est *le* pour le masculin, *la* pour le féminin singuliers, *les* pour le pluriel des deux genres, soit qu'il s'agisse de choses animées ou non. Ce n'est qu'après le verbe substantif que *lui* est objectif pour le singulier; *eux* pour le pluriel masculin; *elle*, *elles*, pour les deux féminins.

Quand le pronom doit avoir la préposition *de*, s'il rapporte à une troisième personne inanimée, du singulier ou du pluriel, & que la clarté & l'aisance du discours le permettent, on y supplée par la préposition *en*. *vous me demandez ce qui le concerne? vous n'en sauriez rien*

en : vous ne saurez rien de cela ; quelquefois on l'emploie même pour des choses animées : *il vous attaque ; résistez-vous-en ; méfiez-vous de lui. Elle vous agace ; défendez-vous-en ; défendez-vous-d'elle.* Si on ne veut pas employer *en* , on prend *de lui* pour les choses animées du singulier masculin ; *d'eux* pour celles du pluriel & du même genre ; *d'elle* , *d'elles* pour celles du féminin.

Pour celles qui sont inanimées , il faudra s'exprimer autrement. Nous ne croyons pas qu'on oublie que tout ce que l'on suppose animé par fiction , se met ici au nombre des choses réellement animées. Ainsi on peut dire , *le vent m'emportoit ; je ne pouvois lui résister ; la jalousie est cruelle ; vous avez tout à craindre d'elle.*

Me , *te* , *se* , *nous* , *vous* , servent pour les pronoms réciproques , & se placent toujours immédiatement après le subjectif , lorsque celui-ci est avant le verbe : *je me promène.* Si le subjectif est après le verbe , le réciproque reste encore à sa première place : *me promenerai-je ?* mais à l'impératif , à la seconde personne tant du singulier que du pluriel , & à la première du pluriel , on se sert de *toi* , *nous* , *vous* , pour réciproques , & on les place après le verbe : *promène-toi* , & non pas , *promène-te.*

Nous observerons qu'on dit , *il m'y conduit* , pour dire , *il me conduit-là* , à cet endroit-là ; qu'ainsi l'e muet de *me* s'élide devant *y* : mais qu'on ne peut pas dire , *conduisez-m'y* , parceque la diphongue *oi* de *moi* ne peut s'élider , & que c'est *moi* & non pas *me* dont il faut se servir après l'impératif : on ne dira pas plus *conduisez-y moi* , parceque l'objectif doit être plus près du verbe que le terminatif , & qu'en conséquence *moi* doit être avant *y*. Il faut donc dire , *conduisez-moi là* , &c. Mais un usage établi vient ici démentir la règle ; on dit , *donnez-moi de cela* ; & si l'on veut exprimer *de cela* par *en* , on dira , *donnez-m'en.* *Moi* s'élide donc devant le pronom *en* ? . . . mais il ne le fait pas devant *y*.

Quand les verbes *être* , *paraître* , *sembler* , *devenir* , & autres semblables , ont pour objectifs un ou plusieurs noms adjectifs ; si ces adjectifs doivent être remplacés par un pronom , on se sert de *le* pour tous les nombres

& tous les genres : *je vous étois indifférente , & je vois bien que je vous le suis encore. Vous m'avez cru belle , mais je ne le suis pas. Nous étions fort embarrassés , & nous le sommes encore. Nous fûmes très piquées , mais nous ne le sommes plus.*

Mais si ces pronoms , objectifs de ces mêmes verbes être , paroître , &c. remplacent des substantifs , alors le ne sert plus que pour le masculin singulier ; pour le féminin ; on met *la* , & *les* pour le pluriel. *Etes-vous Madame une telle ? oui , je la suis. Etes-vous le fils de César ? je ne le suis plus. N'êtes-vous pas Mesdames Clarice & Floride ? nous les sommes.*

Une raison simple & légitime de ces variations , c'est que les adjectifs n'ont par eux-mêmes ni genres ni nombres ; ils n'en prennent que pour se conformer au caractère des substantifs auxquels ils sont appropriés : ainsi ils suivent à cet égard une loi étrangère ; mais ils n'en prescrivent point ; le pronom qui les remplace ne doit donc subir aucun changement. Mais si ce pronom au lieu de se rapporter à un adjectif , se rapporte à un substantif , alors il est lui-même dans le cas des adjectifs , & doit se prêter comme eux à ce que le substantif exige. L'usage est pourtant partagé pour le premier cas : beaucoup de personnes disent , *j'étois malade , & je la suis encore.* Mais la règle que nous avons établie est sans contredit la plus suivie.

Quant aux qualificatifs *mè , te , se , le , la , les , en , y* , ils n'en prennent jamais. Nous avons parlé de *moi , toi , soi* , en traitant des pronoms agissants : nous avons de même fait remarquer que *lui , eux , elle , elles , nous , vous* , en prennent quelquefois quand ils sont subjectifs : il en est à peu près de même quand ils sont régis ; seulement s'ils sont devant le verbe , ils n'en ont jamais ; & quand on veut leur en donner , il faut les répéter après le verbe , *je lui parlerai à lui-même , ou j'y parlerai à lui-même.*

Cette dernière méthode s'emploie pour tous les pronoms régis , ceux qui ne peuvent souffrir de qualificatifs se faisant remplacer après le verbe par leurs équivalents : *il me blesse moi-même* , ou renvoyant les qualificatifs après le verbe ; *je les attaque tous.* Si tous ain

placé se rapporte à un terminatif, il prend la préposition ; *je leur parlerai à tous*, &c. Ceux qui doivent se faire remplacer par leurs équivalents sont *me*, *te*, *se*. Les autres peuvent suivre les deux moyens proposés : excepté le qualificatif *même* qui demande toujours d'être étroitement uni au pronom, & par conséquent le fait redoubler ou remplacer. *Je les confondrai tous ; je les confondrai eux tous. Je vous parle à vous-même, je les entendois eux-mêmes.*

Le second point qui embarrasse encore dans l'usage des pronoms régis, c'est leur arrangement entr'eux. Nous ne parlerons que de ceux qui sont sans préposition ; car les autres leur cèdent toujours le voisinage du verbe.

Me, *te*, *se*, qui sont toujours avant le verbe, ont aussi toujours le pas sur les autres pronoms régis : *j'ai voulu vous rendre un service ; pourquoi me le reprochez-vous comme un crime ?* *Moi*, *toi*, *soi*, sont toujours après le verbe, le plus près qu'il se peut ; on dit cependant, *donnes le moi* ; ainsi ils cèdent le pas à *le*, *la*, *les* ; ils le gardent sur les autres : *donnez-m'en*. Il en est de même de *lui* & *leur* ; *il lui en faut rendre : rendez leur en la moitié.*

Elle, *nous*, *vous*, se conforment à *me*, *te*, *se*, quant à l'ordre de la marche, lorsqu'ils sont seuls & sans préposition ; & lorsqu'ils s'en font accompagner, ils se placent comme *moi* & *toi*.

Le, *la*, *les*, devant le verbe marchent avant *lui*, *leur*, *en*, *y*, & après les autres. *Voilà bien des fautes ; les leur pardonneriez-vous ? Je suis prêt à les y ramener. Tâchez de l'en détourner.* Après le verbe, ces pronoms gardent encore à-peu-près le même ordre ; mais ils peuvent suivre ou précéder, *moi*, *nous*, *vous* ; *donnez-moi le* ; ou bien *donnez-le moi*.

Pronoms relatifs.

Les pronoms qui servent à déterminer, expliquer ou restreindre le sens du nom ou pronom, exprimé ou sous-entendu, auquel ils se rapportent & qu'on nomme leur *antécédent*, sont ceux que nous avons appelés *pro-*

noms relatifs. Dans ces deux phrases, *les hommes qui ont tant de raisons de s'aimer, & de s'aider les uns les autres, sont presque toujours ennemis entr'eux; ils ignorent ce qui pourroit les rendre heureux*; les deux qui sont relatifs; le premier au substantif *les hommes*; le second au pronom *ce* qui signifie ici *la chose*: *les hommes & ce* sont donc les antécédents de ces deux pronoms relatifs, dont le premier ne sert qu'à expliquer le nom auquel il se rapporte, puisque ces mots, *qui ont tant de raisons de s'aimer & de s'aider les uns les autres*, rendent un sens qui convient à tous les hommes; & dont le second sert à restreindre la signification de son antécédent, puisque ces mots, *qui pourroit les rendre heureux*, limitent l'idée du pronom *ce*, ou, *ce* qui est ici le même, du nom *la chose*, en la restreignant à la seule chose qui peut rendre les hommes heureux.

Nous comptons ici six *pronoms relatifs*, qui sont *qui, que, quoi, dont, où, lequel*. Quelques Auteurs y joignent *le, y, en*, que nous avons mis au rang des *personnels régis*: mais il nous semble que ces trois mots ne sont relatifs que comme tous les autres pronoms, qui par leur nature ne faisant fonction que de vice-gérents, doivent nécessairement comprendre une relation aux noms dont ils sont les substitués: ceux que nous appelons ici *relatifs*, joignent à cette relation générale & commune un caractère particulier qui leur est propre, & que n'ont point *le, y, en*, qui ne sont point destinés à limiter, restreindre, ou déterminer & expliquer les mots auxquels ils se rapportent. D'ailleurs les vrais relatifs servent encore fort souvent à lier plusieurs petites phrases, & font ainsi fonction de conjonctions, ce que les trois pronoms en question ne peuvent jamais faire.

Nous avons dit que *l'antécédent* des pronoms relatifs étoit exprimé ou sous-entendu: dans ce dernier cas, ce sont ordinairement les pronoms indéfinis *ce, celui, celle, ceux, celles*, qui sont supprimés; & l'on peut aisément sentir lequel on auroit pu y mettre: il n'y a que le relatif *que* avant lequel on ne puisse omettre ces antécédents quand ils y doivent être; & cela parcequ'il seroit alors trop difficile de le distinguer soit du *que* ex-

clamation , soit du *que* conjonction. *Qui ne peut garder son secret , n'a pas droit d'exiger que ceux à qui il le confie , soient plus discrets que lui ; c'est-à-dire , celui qui ne peut garder son secret. Vous demandez beaucoup à qui n'a rien ; c'est-à-dire , à celui qui n'a rien. Dites-moi auquel vous voulez parler ; dites-moi celui auquel. Voilà de quoi il s'agit ; voilà ce de quoi....* On ne peut dire , par exemple , *je demande que vous m'avez promis , pour , ce que vous m'avez promis.*

Quoi a rarement son antécédent exprimé : *de quoi peut être coupable une personne dont le malheur est d'être née foible , simple & crédule ?*

Le relatif *dont* veut aussi que son antécédent soit toujours exprimé ; *donnez-moi ce dont nous avons parlé ; & non pas , donnez-moi dont nous avons parlé , &c.*

En général il faut avoir beaucoup de délicatesse & de goût , pour sentir dans quel cas on peut sous-entendre les pronoms , *ce , celui , celle , ceux , celles* , lorsqu'ils sont antécédents du *qui* relatif.

Et que seroit heureux qui pourroit aujourd'hui !

Cornille dans Nicomède.

» *Que seroit heureux qui* , n'est pas françois ; *que sont*
 » *heureux ceux qui peuvent aimer !* est un fort joli vers.
 » *Que sont heureux qui peuvent aimer* est un barbarisme.
 » Remarquez qu'un seul mot de plus ou de moins suffit
 » pour gâter absolument les plus nobles pensées & les
 » plus belles expressions ». (*M. de Voltaire*).

Il faut ici prévenir le lecteur sur deux points essentiels ; le premier , que les pronoms relatifs , & même le relatif *que* sont toujours sans antécédents exprimés dans certaines occasions , & sur-tout dans les interrogations : *que voulez-vous ?* il n'y a que *dont* qui soit excepté ici : les pronoms relatifs ainsi employés ont été nommés par quelques Auteurs *pronoms absolus* , ou *pronoms interrogatifs* ; nous aurions pu comme eux en faire une classe particulière ; mais comme ce sont les mêmes mots que les relatifs , du moins quant au matériel ; nous nous contenterons de développer ce qui les concerne après les avoir considérés sous leur premier

point de vue : nous n'en parlons ici ; que pour empêcher qu'on ne les confonde.

Le second, c'est qu'outre cette différence, il faut en admettre d'autres encore entre quelques-uns des relatifs & d'autres mots qui sont les mêmes quant au matériel. Nous avons déjà indiqué qu'outre le *que* relatif, il y en a deux autres qui ont des emplois bien différens : un exemple va le montrer ; *que l'homme est à plaindre, quand il oublie que c'est la raison que son cœur doit consulter !* Le premier *que* ne sert ici qu'à marquer l'exclamation ; le second est une conjonction qui lie *c'est la raison* avec *il oublie* : le troisième est seul relatif. Pour le sentir, il n'y a qu'à voir si l'on ne peut pas le tourner par cet autre, *lequel, laquelle* ; quand on le peut en conservant le même sens à la phrase, alors on est sûr qu'il est relatif ; sans cela il ne le seroit pas : or ici on peut dire également quant au sens, ... *c'est la raison laquelle son cœur doit consulter*. Dans cet autre exemple, *quoi vous ignorez de quoi l'on vous accuse !* Le premier *quoi* est aussi un simple signe d'exclamation, d'étonnement ; & le second est un relatif, dont l'antécédent *ce* est sous-entendu ; *vous ignorez ce de quoi l'on vous accuse !* En remplaçant l'antécédent pronom par le substantif qu'il remplace, par exemple, *ce* par, *la chose*, alors *quel* relatif pourra se changer en cet autre *lequel, laquelle*, &c. *Vous ignorez la chose de laquelle on vous accuse !*

Le relatif *où* se distingue de même de l'*ou* conjonction ; le premier pouvant être remplacé par *lequel* &c. soit avec l'aide d'une préposition, soit autrement : *vous êtes un mauvais cœur, ou vous me tirerez de l'embarras où je suis ; c'est-à-dire, de l'embarras dans lequel je suis* : remarquez en outre que l'*où* relatif, qu'on appelle aussi adverbe de lieu, prend toujours un accent grave sur l'*ù*, ce que ne fait point l'*ou* conjonction.

De tous les relatifs, il n'y a que *lequel*, qui prend l'article ; encore cet article lui est-il si intimement attaché, qu'il ne s'en sépare jamais, & semble ne faire avec lui qu'un même mot : ils prennent tous des prépositions selon l'exigence des phrases, excepté *que* &

dont qui n'en prennent jamais ; aucun d'eux ne souffre de qualification : *qui*, *que*, *lequel* étant sans préposition peuvent avoir à leur suite des adjectifs ; mais ils s'en séparent par l'interposition du verbe dont ils sont alors ou subjectifs ou objectifs ; & ces adjectifs suivent le nombre & le genre des antécédents des relatifs : *cette femme que nous avons vue si fiere quand elle étoit belle , se trouvant enfin dépourvue des agrémens qui lui étoient si chers , n'est plus aujourd'hui qu'une femme ordinaire & retirée , laquelle pour se consoler devient prude & médisante.*

Que, *quoi*, placés avant le verbe comme objectifs, & marquant l'interrogation, prennent après le verbe des adjectifs toujours précédés de la préposition *de*, & fixés à la terminaison du singulier masculin. *Que craignez-vous de plus fâcheux que votre état actuel ? A quoi pouvez-vous vous résoudre de plus avantageux que le parti qu'on vous propose ?* Il en est de même quand il n'y a pas d'interrogation, & que ces pronoms *que*, *quoi* sont précédés d'un verbe de doute ou de certitude & d'un antécédent pronom : *je ne sais ce que vous espérez de meilleur.* On peut aussi changer ce *de* en *qui* soit, *qui* puisse être, *qui* fut, &c. *Que craignez-vous qui soit plus fâcheux que votre état actuel ? Je ne sais ce que vous espérez qui puisse être meilleur.* Dans ces deux cas *qui* au commencement de la phrase ne se dit que des personnes, & n'admet jamais la préposition *de* après le verbe : *Qui trouvera-t-on qui soit plus aimable que Lucile ? A qui vous adresserez-vous qui soit plus ingénu ? Je ne sais qui vous trouverez qui soit plus raisonnable.* On ne doit pas dire selon ces principes, en parlant d'une personne : *qui trouverez-vous de plus aimable, &c ?*

Les relatifs sont indifférens pour le nombre & le genre, ne désignant jamais par eux-mêmes ni le singulier ni le pluriel, ni le masculin, ni le féminin ; mais figurant toujours comme s'ils pouvoient se prêter aux différentes loix des uns & des autres, remplaçant par conséquent aussi bien des noms d'un genre & d'un nombre que de l'autre, forçant les verbes, s'ils en sont le subjectif, à se conformer aux substantifs qu'ils dési-

gnent : le seul relatif *lequel* ne jouit point de cette liberté ; il a pour le singulier, *lequel* au masculin, *laquelle* au féminin, qui font au pluriel *lesquels*, *lesquelles*.

Quant à la place que les relatifs affectent dans le membre de phrase où ils figurent, la règle générale est qu'ils veulent être à la tête : nous disons dans le *membre de phrase*, & non pas dans la période, parcequ'en effet ; ils ne sont à la tête de toute une phrase complète que quand on sous-entend leur antécédent, qui s'il étoit exprimé, se placeroit avant, pour y tenir lieu d'un membre différent, & marquer que le membre où se trouve le relatif, n'est qu'en second, en sous-ordre, en dépendance ; ce qui n'empêche pas que l'antécédent ainsi placé ne renvoie les autres mots qui lui appartiennent, après ceux qui sont de la suite du relatif, comme dans cette phrase, *ce que nous souhaitons le plus, n'est pas toujours le plus avantageux* ; à la tête de laquelle on voit *ce* qui est le subjectif du verbe *n'est pas*, *ce n'est pas toujours le plus avantageux* ; ce membre est le principal ; l'autre, *que nous souhaitons le plus*, n'est employé que pour le compléter. *Que voulez-vous ? que* est à la tête de la phrase ; il n'y a pas même d'autre membre exprimé.

Mais si vous voulez suppléer ce qui est sous-entendu, vous en trouverez un qui marchera avant le *que* ; comme, *quelle est la chose que vous voulez ?* L'on voit donc que les relatifs sont toujours après leurs antécédents, si ceux-ci sont exprimés ; mais souvent la partie du discours qui tient à l'antécédent, est renvoyée après le membre que le relatif y insère : quant à ce dernier membre comme le relatif en est pour ainsi dire l'introduit, il marche aussi toujours à la tête, précédant son verbe, les autres pronoms qui peuvent s'y trouver, & les régimes ou les modificatifs.

Il n'y a qu'une exception pour un cas particulier ; si le relatif a devant lui la préposition *de*, qu'elle lui soit nécessaire pour exprimer le rapport qui se trouve entre ce relatif & un nom substantif de la même phrase ; si ce substantif est lui-même précédé de quelque préposition que ce soit ; alors il se met immédiatement devant le relatif, & celui-ci ne marche plus qu'au second rang ;

Alexandre, des hautes actions duquel on a tant parlé, n'étoit cependant qu'un illustre Brigand. *César*, à la clémence de qui l'on donne de si grands éloges, ne pardonnoit après tout qu'à des Concitoyens que lui-même avoit offensés. On voit que *du quel* & *de qui* n'ont la préposition que pour marquer le rapport qui se trouve entr'eux & les substantifs *actions*, *clémence*; que ceux-ci ont eux-mêmes des prépositions, *des actions*, à la *clémence*; & que, par cette raison, ils sont toujours placés eux & leurs adjectifs avant les relatifs.

Nous venons d'examiner les relatifs en commun, & de poser les regles générales qui les concernent: voyons en détail quel est l'usage de chacun d'eux pris en particulier.

Que ne peut être qu'objectif soit dans les interrogations, soit ailleurs; il se dit également des choses & des personnes: *la coquette que vous courtisez*, en a dupé bien d'autres. *Que gagnerez-vous à en être l'esclave? Qu'est-ce au fond que tout son agrément, sinon l'art ridicule & honteux des caprices?* Dans, *qu'est-ce*, ou *que est-ce*, on sent aisément que le subjectif est *ce* & l'objectif *que*: ainsi dans les interrogations, *que*, *qui*, *lequel* sont toujours objectifs, lorsque le verbe est le verbe *être* suivi d'un pronom personnel, ou autre pris & employé comme personnel: *qui êtes-vous? Lequel est-ce?*

Dont sert de terminatif ou de circonstanciel: il équivaut au pronom *lequel* joint à la préposition; voilà pourquoi il ne peut prendre de préposition, puisqu'essentiellement il en contient une. Il ne peut jamais servir à interroger; alors on emploie *de qui*, *du quel*, ou *de quoi*; il se dit des personnes, & plus encore des choses: *voilà le livre dont je vous ai parlé: les effets dont vous étiez si curieux, sont vendus*. On peut s'en servir aux endroits où *de qui*, *du quel*, *de quoi* conviennent; mais son principal emploi est de les remplacer dans les phrases où ils ne conviennent pas, selon ce que nous observerons en parlant d'eux.

Quoi, suit rarement un antécédent exprimé: on dit cependant, *voilà les motifs sur quoi il se fonde*; mais il vaut mieux dire; *voilà sur quoi il se fonde*, ou *voilà les*

motifs sur lesquels il se fonde. Il est souvent employé après ce : voilà ce à quoi vous dev'ez songer. Il sert d'objectif soit seul, soit avec une préposition ; de terminatif & de circonstanciel toujours avec une préposition : avec quoi osez-vous l'entreprendre ? A quoi voulez-vous que je me détermine ?

*Quoi ne peut servir de subjectif que dans une interrogation ; encore faut-il alors que son verbe soit sous-entendu ou exprimé dans une phrase précédente ; quoi de plus naturel aux malheureux que de chercher à être mieux ? c'est-à-dire, qu'y a-t-il de plus naturel, &c. Il vous arrivera quelqu'accident : quoi ? c'est-à-dire, quel accident m'arrivera ? On voit qu'il s'emploie souvent seul dans les interrogations : je voulois vous apprendre une nouvelle : quoi ? Quand il est objectif sans préposition, si la phrase n'est pas interrogative, il se met après son verbe, contre la règle générale qui veut que les relatifs soient à la tête : il a dit bien des choses : mais si vous me demandez quoi : je vous répondrai, &c. *Quoi ne peut se dire que des choses inanimées ; on ne dira pas, voilà l'homme à quoi j'ai répondu, &c. On peut le remplacer par lequel, lorsqu'il a avant lui un antécédent exprimé, autre que ce, & qu'il n'est point en interrogation. Voilà l'obstacle à quoi il faut parer, auquel il faut parer.**

Qui, s'emploie en subjectif pour les personnes & pour les choses. Toute personne qui cherche à feindre, a quelque chose à se reprocher. Un crime qui est heureux & ignoré, me semble mériter un double châtement. Mais il n'est objectif, terminatif & circonstanciel que pour les personnes : qui demandez-vous ? A qui en voulez-vous ? Avec qui ferez-vous ce voyage ? Qui n'est objectif sans préposition que dans les interrogations : qui demandez-vous ? ou bien lorsqu'il est régi par deux verbes à la fois, entre lesquels il se place ; ce sera qui vous voudrez. Ailleurs pour les personnes on se sert de que aussi bien que pour les choses ; la personne que vous attaquez mérite de vous plus d'égards. Qui ne sert jamais d'adjectif.

Lequel sert aussi de subjectif, d'objectif, de termina-

tif & de circonstanciel ; jamais d'adjectif : il se dit par-tout des choses & des personnes ; mais on ne l'emploie guere que précédé de la préposition à & en parlant des choses : *les sciences auxquelles je m'applique , me dédommagent de mes chagrins*. Alors il est presque indispensable , puisque à qui n'y peut figurer , & que à quoi y figure ordinairement mal ; ailleurs lequel ne s'emploie presque jamais que pour éviter les répétitions trop fréquentes de qui , que , ou pour éviter l'amphibologie , ou enfin pour la douceur du langage. Ainsi l'on dit , *ceux qui se rendent esclaves des grands qui sont moins hommes que Caméléons , se vengent de leur servitude par la hauteur qu'ils affectent ailleurs* ; parceque le second qui étant plus près des grands à qui il se rapporte , ne doit point causer d'embarras ; mais il faudroit lequel au lieu de qui dans cette phrase , *la fille de Cicéron laquelle avoit de grandes qualités*. Dans celle-ci , *le fils de Cicéron se perdit par l'intempérance* , si l'on veut mettre un relatif devant le verbe , il semble que lequel soit préférable à qui , parceque qui se rapporte plus naturellement au nom le plus près , & lequel au nom le plus éloigné ; *le fils de Cicéron , lequel se perdit par l'intempérance , avoit d'abord donné de belles espérances*. On dit , *c'est un ami avec lequel il est venu* , pour éviter l'hiatus qui se trouveroit dans ces mots , *avec qui il est venu*.

Il est encore une occasion particuliere où il faut mettre lequel : c'est lorsqu'il est placé après un nom substantif dont il est régi avec la préposition de , & qu'il se rapporte à des choses inanimées : ainsi , quoiqu'on dise , *François I à la bravoure de qui les Historiens donnent de grandes louanges* , parceque François I , auquel de qui se rapporte , est un être animé ; néanmoins on doit dire , *cette maison sur le frontispice de laquelle on voit ces deux vers* , parceque maison à quoi se rapporte de laquelle , est une chose inanimée. Dans le premier exemple , il est indifférent de mettre de qui ou duquel. Les qui & que relatifs doivent être placés tout près de leurs substantifs , l'oreille y est accoutumée , & la clarté le demande. Racine a pourtant dit dans Iphigénie :

La Reine permettra que j'ose demander ,
Un gage à votre amour , qu'il me doit accorder.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* fait remarquer que cette inversion est rude. La phrase en effet seroit bien plus claire en prose, où l'on diroit sans inversion. *La Reine permettra que j'ose demander à votre amour un gage qu'il me doit accorder.*

Le même Auteur pose pour regle que quand le pronom relatif *qui*, est un nominatif (ou, comme nous disons, un subjectif) il ne sauroit être séparé du substantif auquel il se rapporte. Comme dans ces vers de l'*Andromaque* de Racine.

Phœnix même en répond , qui la conduit exprès
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

Nous croyons cependant que dans ce cas le pronom relatif peut-être séparé de son substantif, pourvu qu'il soit rappelé ensuite par un autre pronom; par exemple on ne pourroit dire, *Pyrrhus a obéi, qui avoit tant de sujets de mécontentement*; mais on diroit très bien, *Pyrrhus a obéi, lui qui avoit tant de sujets de mécontentement.*

Où ne peut servir que de terminatif & de circonstanciel, soit qu'il prenne une préposition, soit qu'il n'en ait point: voyez *le précipice affreux où vous conduit une passion trop écoutée!* c'est-à-dire, *auquel, &c. Rien n'est plus spécieux que ce faux principe d'où les Philosophes ont tiré tant de fausses conséquences; c'est-à-dire, duquel, &c. Que l'on mépriseroit les Courtisans, si l'on savoit quels sont les moyens par où ils s'insinuent dans l'esprit des Princes!* c'est à-dire, *par lesquels, &c. Il n'est qu'un moyen par où l'on puisse être sûr de parvenir à plaire aux femmes; c'est-à-dire, par lequel, &c.*

Dans les deux premiers exemples où est terminatif; dans les deux autres il est circonstanciel. Il ne se dit que des lieux, ou d'autres choses par une application figurée, & jamais des personnes. On se souvient que nous avons dit qu'on devoit rarement se servir du mot *le-*

quel ; c'est pour cela qu'on le remplace par le relatif où, quand il se dit des choses inanimées , & qu'il est joint aux prépositions à , dans , en , de , & par. Mais il faut remarquer , pour qu'il soit placé avec grace , qu'il faut que le verbe auquel il est joint , ou le substantif auquel il se rapporte , marque une sorte de mouvement ou de repos , du moins par métaphore , comme on le voit dans les exemples cités : car sans cela , on se serviroit de dont , quoi ou lequel , ces deux derniers avec la préposition convenable ; ainsi l'on ne peut dire , cet habit où il faudroit raccourcir les manches ; mais on doit lire , cet habit dont il faudroit , ou duquel il faudroit raccourcir les manches. On ne dit pas , où voulez-vous que je m'applique ; mais , à quoi voulez-vous que je n'applique.

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser.

(Racine dans Bérénice).

» Il me semble , dit M. l'Abbé d'Olivet , qu'un bonheur où je pense ne se dit point. Pourquoi ne se dit-il point ? ajoute-t-il , vous le demanderez à l'usage ».

La raison est sans doute celle que nous venons de dire ci-dessus , qu'il faut que le verbe auquel où est joint , ou le substantif auquel il se rapporte , marque une sorte de mouvement ou de repos , & c'est apparemment d'où lui vient cette dénomination particulière d'adverbe de lieu.

On s'en sert encore très bien quand il est question de tems.

Dans ce moment où la main bienfaisante
Du doux sommeil laisse nos yeux ouverts.

(M. de Voltaire).

On peut conclure de ces remarques & de beaucoup d'autres , qu'il n'est presque jamais indifférent d'employer l'un ou l'autre des relatifs qui semblent le plus se ressembler du côté de leur destination ; & qu'en cela , comme sous d'autres rapports , il est vrai que nous

avons bien peu de synonymes , si toutefois nous en avons.

Il est aussi une particularité propre aux trois relatifs *que* , *qui* , *quoi* , laquelle doit ici trouver sa place ; c'est qu'étant placés entre deux verbes , ils peuvent être régis par les deux à la fois ; sans que pour cela il soit nécessaire que les deux verbes régissent de la même façon : *je ne fais que dire de sa conduite : je le dirai à qui me le demandera.*

Seulement , si l'un des deux verbes veut une préposition avant le relatif , celui-ci la prend , quand même l'autre verbe ne la demanderait pas , comme dans le dernier exemple , où le verbe *dire* veut la préposition à devant *qui* , lequel lui sert de terminatif ; préposition que le verbe *demande* n'exige point , & même semble rejeter avant son subjectif qui est ici le même relatif. Mais si les deux verbes veulent une préposition avant *que* , *qui* , *quoi* , il faut que ce soit la même ; autrement ces relatifs ne pourroient être en même-tems les régimes des deux verbes.

Ainsi l'on peut bien dire , *vous voulez que je m'attache à qui je n'ai jamais pu plaire* ; mais on ne peut dire , *vous voulez que je m'éloigne de qui j'ai toujours su plaire* ; ni *que je m'éloigne à qui j'ai toujours su plaire* : parceque dans le premier exemple *qui* est terminatif de deux verbes , qui tous deux donnent à ce régime la préposition à ; & que dans la seconde phrase le même *qui* est terminatif de deux autres verbes , dont le premier veut *de* , & le second à devant ce régime ; ce que ne peut prendre le relatif en question , un nom n'admettant jamais qu'une préposition à la fois.

Il y a quelquefois bien des difficultés à reconnoître le véritable antécédent des relatifs ; je ne dis pas quand cet antécédent est sous-entendu , car on y peut alors aisément suppléer par les mots , *chose* , *personne* , ou *ce* , *celui* , &c. selon le sens de la phrase ; mais sur-tout quand il est exprimé avec plusieurs autres mots : par exemple je veux dire , *que la probité est sûrement plus précieuse que toutes les autres qualités de l'homme* ; & je commence ma phrase par ce tour usité : *la probité est sûrement une des qualités de l'homme , qui...* Ici le doute me

vient ; je ne fais si je dois dire , *qui sont les plus précieuses* , ou *qui est la plus précieuse* ; je ne fais si je dois prendre *une* pour antécédent du *qui* , ou s'il est mieux de prendre *des qualités* : je remarque enfin que de cette dernière façon je n'exprimerois pas toute ma pensée , puisque je confondrois *la probité* avec d'autres *qualités* qui seroient à la vérité *les plus précieuses* avec elle , mais qui le seroient autant qu'elle , & que mon intention étoit de mettre la probité au-dessus de toutes : je me détermine donc à dire , *la probité est une des qualités de l'homme qui est la plus précieuse* ; & il se trouve que j'ai bien dit.

Si je voulois en effet mettre *la probité* au premier rang , mais avec d'autres qualités qui me paroïtroient devoir aller de pair avec elle , & que je commençasse ma phrase de la même façon ; alors il faudroit prendre *des qualités* pour antécédent , & mettre le relatif avec les mots qui doivent se mouler sur lui au pluriel , en disant , *la probité est une des qualités de l'homme qui sont les plus précieuses*. C'est ainsi qu'on peut justifier ces phrases ; *Socrate est un des anciens Philosophes le plus éclairé & le plus sage. La superstition est un des points sur lequel les Philosophes disputent avec le plus de zèle* , &c.

Si je veux dire que j'ai expédié presque toutes les affaires dont j'étois chargé , & que je commence par ces mots , *j'ai expédié la plupart des affaires* , & que je veuille ensuite me servir du relatif *lequel* ; je ne fais si je dois mettre , *de laquelle* , en lui donnant la *plupart* pour antécédent , ou *desquelles* , en le faisant rapporter à *affaires* : mais je remarque que le véritable antécédent n'est ni *la plupart* , ni *des affaires* , mais *la plupart des affaires* ; que ces quatre mots ne me présentent ici qu'une idée , ou que s'ils en offrent plusieurs , mon intention étoit de parler de toutes , ce qui revient au même ; que le nom collectif *la plupart* reçoit un caractère marqué de pluralité quand il est joint à un nom pluriel qui le détermine ; qu'alors il semble offrir plusieurs objets distingués , quoiqu'il ne présente , pour ainsi dire , qu'un singulier , ou qu'une unité en masse quand il est joint à un nom singulier ; & qu'ainsi , quoiqu'on doive dire ,

par exemple , *la plupart du monde qui nous flatte nous trompe* , on doit dire ici , *j'ai expédié la plupart des affaires desquelles vous savez que j'étois chargé.*

Quand le relatif a plusieurs antécédents , il suit le genre le plus noble , si les antécédents n'ont pas le même , & se met au pluriel : *mon frere & ma sœur qui vous ont toujours été chers.* Mais si ces antécédents ont une même signification , ou une signification fort approchante , le relatif peut ne s'accorder qu'avec celui dont il est le plus proche : *voyez le courage & la hardiesse avec laquelle ils vont au-devant de l'ennemi.*

Nous avons déjà dit que les relatifs se trouvoient souvent employés sans jamais avoir d'antécédent exprimé , ni facile à placer avant eux ; que dans ce cas on les appelloit *absolus* , ou *interrogatifs* ; qu'en un mot ils paroissent alors perdre beaucoup des marques distinctives du vrai relatif : c'est ici le lieu d'en dire ce qui nous paroît nécessaire à connoître.

Nous observerons d'abord que ce sont les mêmes que ceux que nous venons d'examiner , excepté *dont* , qui ne peut avoir lieu ici , parcequ'il faut qu'il ait toujours un antécédent exprimé ; mais *dont* est remplacé par un autre qui vient se montrer sur les rangs ; c'est *lequel* dépouillé de l'article *le* que nous avons dit en être inséparable quand il est proprement relatif.

Nous observerons encore qu'il est inutile de répéter ce que nous avons dit de tous ces mots relativement aux choses ou aux personnes qu'ils peuvent remplacer , & à l'office qu'ils peuvent faire dans le système général d'une phrase ; parceque tout est ici de même , excepté dans les cas que nous aurons occasion d'excepter , quand il s'en trouvera , nous tâcherons de le faire de manière à ne laisser aucun doute.

Il en est de même de ceux qui prennent ou qui rejettent les prépositions ; *que* n'en prend jamais ; les autres peuvent en prendre ou s'en passer selon leur office. *quoi* ne peut s'en passer , que quand il est seul pour rendre une phrase interrogative.

Ces pronoms relatifs absolus ont lieu dans les interrogations ; dans les phrases qui marquent le doute , l'incertitude , l'ignorance , ou une connoissance , une certi-

ude bien assurée & distinctement affirmée. *Que me demandez-vous ? Je ne sais à quoi me résoudre. Vous ignorez quel est son courage indomptable. Je sais qui vous a dit cela.* L'objet des relatifs dans ces rencontres est toujours vague, général, ou confus & indéterminé ; soit qu'il ne porte que sur la nature des choses, ou qu'il en désigne les qualités, ou qu'il ne fasse que suppléer à la dénomination.

Qui employé dans les phrases semblables à celles que nous venons de citer, ne se dit jamais que des personnes ; qui, ou quelle personne vous a dit tant de choses fausses sur mon compte ? Il ne s'emploie ordinairement qu'au singulier & au masculin ; & l'on doit dire, *qui seroit assez hardi pour me démentir ?* Cependant si l'on parloit de femmes, on devroit dire, *qui choisissiez-vous pour compagnes ?* comme on diroit dans une occasion contraire, *qui prenez-vous pour compagnons ?* on doit lire encore, *qui d'eux ou de nous auront raison ;* comme on dit, *qui de vous ou de moi aura raison ? d'eux ou de nous, de vous ou de moi* étant joints à *qui* en déterminent le nombre & le genre ; car dans la première phrase, il est nécessaire que plusieurs aient raison puisqu'il y a pluralité de gens de part & d'autre ; & il ne peut y en avoir qu'un seul dans la seconde, où chaque membre alternatif indique unité : les circonstances marquent aussi le genre ; on le connoît, puisqu'on fait le *qui* l'on parle. *Ce qui* relatif absolu se change souvent en *qui est-ce qui*. *Qui est-ce qui vous l'a dit ? Je vois bien qui est-ce qui m'a joué ce tour-là.*

Que pris en relatif absolu ne se dit point des personnes, comme lorsqu'il est relatif simple : ici on ne peut appliquer qu'aux choses : *je ne sais que répondre aux personnes qui disent des injures ; c'est une langue que je n'ai jamais apprise. Que me voulez-vous ? Que dit-on de nouveau ?* On dit aussi, *qu'est-ce que l'on dit de nouveau ? Qu'est-ce que vous me voulez ?* Dans ces exemples, où il y a plusieurs *que*, le premier est le seul relatif absolu ; les autres sont de vrais relatifs.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur *quoi*, ni sur *où* ; sinon que l'on dit également, *que sert à l'homme de connoître ses devoirs, s'il ne les remplit ?* ou bien, *à quoi*

sert, ou de quoi *sert*, &c. *De quoi vous occupez-vous ? Je ne fais à quoi je m'amuse. Par où voulez-vous commencer ? Voilà où vous manquez tous les jours.*

Quel pour le masculin, faisant *quelle* au féminin, & *quels*, *quelles* au pluriel, accompagne plus souvent qu'il ne suppose son antécédent substantif ; & lorsque celui-ci n'est point exprimé, il est néanmoins remplacé par un pronom personnel agissant. *Personne ne fait quel sort l'attend. A quelle extrémité me réduisez-vous ? Vous m'annoncez d'heureuses nouvelles ; & quelles sont elles ?* Il se dit des personnes & des choses ; & figure dans les différents membres du discours qui conviennent aux noms, soit seul, soit avec quelque préposition.

Quel, variant selon les genres & les nombres s'assujettit à cet égard aux différents substantifs ou antécédents qu'il accompagne ; sa destination est de désigner d'une manière confuse les qualités du substantif auquel il est joint, ou plutôt d'y appliquer l'esprit en général & sous ce jour vague & indéterminé, sous lequel, *qui*, *quoi*, *où*, *que*, *lequel*, nous font penser à l'idée générale ou à la nature de ce même antécédent auquel ils se rapportent : ainsi, *qui êtes-vous ?* marque que je cherche l'idée d'une personne, son nom : *quel homme êtes-vous ?* marque que j'en cherche les qualités particulières. Ce mot *quel* accompagnant le plus souvent un substantif, devrait peut-être se trouver confondu dans la foule des adjectifs ; mais comme il désigne les qualités d'un objet de la même manière que les autres marquent l'objet lui-même, que d'ailleurs il semble être la racine du relatif *lequel*, & qu'enfin il fait un emploi très analogue à celui des relatifs absolus, nous avons cru devoir en parler ici.

Lequel, se dit partout également des personnes & des choses : on s'en sert souvent dans les phrases alternatives où l'on demande, ou bien où l'on donne un choix entre deux ou plusieurs choses : *lequel des deux est le plus funeste, d'un esprit faux, ou d'un mauvais cœur ? Voilà bien des systèmes sur une même question ; choisissez lequel vous voudrez.* On peut à ce propos dire un mot des adjectifs *l'un*, *l'autre*, qui viennent souvent en réponse aux questions semblables.

Ils peuvent aussi passer pour des pronoms , & même ils en font de véritables ; mais ils auront leur place ailleurs ; nous dirons ici seulement qu'ils se conforment totalement au pronom *lequel* qui les précède ; que non-seulement ils en prennent le nombre & le genre , mais encore la préposition s'il y en a , à moins qu'ils n'aient un verbe qui en ordonne autrement. *Par lequel des deux chemins voulez-vous passer ? ni par l'un ni par l'autre ; ou , je ne prendrai ni l'un ni l'autre , &c. Lesquelles méprisez-vous le plus , des femmes légères par foiblesse , ou de celles qui se parent trop de leur prétendue constance ? Je plains les unes , & je hais les autres.*

Nous finirons l'article des pronoms relatifs , en faisant remarquer un tour de phrase dans lequel on change le relatif en *que* conjonction , qu'on nomme communément *que* adverbe , & on transporte devant son antécédent la préposition , s'il en a une. Ainsi dans cette phrase, *c'est vous à qui je veux parler* , je puis mettre l'*à* avant *vous* , changer le *qui* en *que* , & dire, *c'est à vous que je veux parler*. Un Auteur a voulu faire de ce *que* un vrai relatif , & expliquer les exemples en disant, *c'est à vous à qui je veux parler* : mais c'est confondre l'objectif du verbe *c'est* avec le terminatif de *parler* : le vrai sens est, *celui à qui je veux parler , c'est vous*. Le pronom indéfini *celui* me paroît assez peu nécessaire ; je veux abrégier ma phrase , & je le fais selon le génie de la langue , en commençant par *c'est vous . . . , à qui je veux parler* , suit naturellement. Par un autre trait de vivacité & d'impatience , mon esprit qui se hâte d'énoncer ce qu'il veut dire de *vous* , transporte devant ce pronom personnel la préposition qui sert de caractéristique pour marquer le rapport qui se trouve entre *vous* & ce que je vous veux ; alors le *qui* devient inutile , & plus encore l'*à* qui étoit devant ; il ne me faut plus qu'une conjonction pour lier *c'est à vous* avec *je veux parler* , & la conjonction *que* sert à cela. D'ailleurs si ce *que* étoit véritablement un relatif , il seroit le terminatif de *parler* , & ce verbe veut pour terminatif personnel , un nom précédé de la préposition *à* ; si c'est un relatif , ce doit être *qui* , & non *que* qui ne peut être qu'objectif.

Il y a encore quelques façons de parler qui sont fort usitées, & qui ne semblent pas suivre les règles ; comme, *ils travaillent à qui mieux mieux* ; c'est-à-dire, à l'envi l'un de l'autre. *C'est à qui sera le plus généreux.* On dit encore, selon M. Restaut ; *la pluralité des Dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon sens.* Mais nous ne voudrions pas autoriser cette façon de parler ; elle est peu usitée ; elle semble d'ailleurs tout-à-fait irrégulière ; enfin elle a un air de gêne qui choque l'oreille ; il vaudroit mieux dire, *qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par*, &c.

En la rendant suspecte, avertissons néanmoins que cette construction est employée par bien des Auteurs : *C'est une douce erreur que je prétends qui cesse. D'où vient donc cet ennui qu'on voit qui vous dévore ?* (M. Piron).

Pronoms démonstratifs.

Ne point dénommer un objet, mais l'indiquer, pour ainsi dire, en le montrant ; le spécifier non pas par ses qualités, mais en désignant sa place, en dirigeant les regards sur lui ; tel est l'office des *pronoms démonstratifs*.

Nous n'en compterons que cinq, qui sont, *ce, ceci, cela, celui-ci, celui-là.*

Le premier a dans notre langue deux fonctions à remplir qui sont bien différentes l'une de l'autre. Quelquefois il prend après lui le substantif auquel il se rapporte, comme, *ce penchant qui vous entraîne fera votre malheur.* Alors il est vrai démonstratif, puisqu'il ne sert qu'à tirer de la foule des penchants, celui dont on veut parler, & qu'à fixer l'esprit sur celui-là seul. On peut comparer cette fonction de *ce* à celle de l'article qui ne marche avant les noms qu'à fin de les annoncer ; avec cette différence que le pronom *ce* ne se contente pas de faire l'annonce, mais qu'il y joint une indication qui arrête la vue de l'esprit précisément sur l'objet qu'il accompagne ; & cela tant par sa propre nature que par le secours de ce qui le suit ou le précède.

Quelques Grammairiens prétendent qu'alors il n'est pas vrai pronom, puisqu'il ne remplace pas son substantif, mais qu'il l'accompagne; & peut-être ont-ils raison: il semble qu'on auroit dû le nommer *article démonstratif* plutôt que *pronom démonstratif*. Mais en sentant combien cette place pourroit lui convenir, nous le plaçons néanmoins ici, tant parcequ'il a le caractère particulier des pronoms démonstratifs qui est de montrer l'objet, que parcequ'il est comme la racine d'où sont tirés tous les autres pronoms de cet article, qui ne paroissent être que ses composés.

D'autrefois *ce* ne marche point avec son substantif; au contraire il en empêche par sa présence la dénomination, ou la répétition; comme, *ce qui m'afflige le plus, n'est pas d'avoir été joué par une ame fausse; mais c'est de m'être avili en lui faisant des politesses dont je n'ai jamais prétendu honorer un fourbe*: cet exemple montre que de cette dernière façon *ce* peut s'employer ou avec un relatif, ou avec le verbe substantif; il ne peut même le faire qu'avec l'un ou l'autre de ces voisins: alors *ce* est un véritable pronom; mais est-il démonstratif? on pourroit bien montrer qu'il en conserve toujours la nature & les propriétés; mais est-ce une raison suffisante de le placer ici, s'il est vrai qu'il participe encore plus de la nature des *indéfinis*? Ne faudroit-il pas le renvoyer à cette dernière classe comme l'ont fait plusieurs Grammairiens? N'est-il pas vrai que dans ce dernier usage *ce* ne nous montre rien que de vague, de général? A cela nous répondons que pour ne pas faire deux articles du même mot, après en avoir suivi les loix dans une de ses fonctions, il nous a paru naturel de l'examiner dans l'autre; sans pour cela condamner ceux qui font autrement.

Quelques Auteurs mettent encore au rang des démonstratifs, *celui, celle, ceux & celles*: mais ces mots ne nous paroissent participer en rien à la nature, aux propriétés des pronoms qui montrent l'objet; ils nous semblent ne pouvoir appartenir qu'aux *indéfinis* où nous les renvoyons. Il ne nous reste qu'à reprendre les démonstratifs les uns après les autres, pour en développer les propriétés & l'usage.

Ce, dans le premier cas où nous l'avons déjà examiné, c'est-à-dire accompagnant un ou plusieurs noms, est adjectif, en ce qu'il varie ses terminaisons selon les genres & les nombres : on dit *ce* devant un nom singulier masculin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré : *ce bonheur est-il fait pour des cœurs pervers ? Il manquoit encore à la gloire de ce Héros d'essuyer de grands revers.*

Les noms singuliers & masculins sont précédés de *cet* quand ils commencent par une voyelle, ou par une *h* non aspiré : *l'amour est un enfant ; mais cet enfant triomphe de la force, épuise le courage, égare la raison, séduit la vertu, aveugle la sagesse. Vous m'opposez l'honneur ? mais cet honneur, enfin, qu'est il, que l'accomplissement de ses devoirs, & dépend-il du vulgaire insensé de me deshonoré, si je ne fais que ce que je dois ?*

Avant les noms singuliers & féminins on se sert de *cette*, quelle que soit leur lettre initiale : *qu'est devenue cette ame fiere & courageuse qui devoit se roidir contre le sort & ses plus rudes assauts ? Elle disparoit devant cette beauté frivole que vous avouez vous-même ne renfermer qu'un cœur méprisable !* Aux noms pluriels on donne *ces* pour tous les genres : *ces ruses, ces indignes caprices doivent bien vous en détacher !* Ce pronom se place alors avec toutes sortes de substantifs, soit de choses animées, soit de choses insensibles : il les accompagne soit qu'ils servent de subjectifs, d'objectifs, de terminatifs, ou de circonstanciels, soit qu'ils soient seuls, soit qu'ils reçoivent le secours de quelque préposition ; mais en ce dernier cas, *ce* marche après la préposition.

Lorsque *ce* est immédiatement suivi d'un relatif, alors il ne se dit que des choses, & point des personnes ; on peut même ajouter qu'on ne peut guere le tourner que par *la chose* : *ce qui fait le malheur des Rois, est de n'avoir point d'amis assez hardis pour leur dire la vérité : ce que vous craignez le plus, n'est pas ce qu'il y a de plus à craindre.* Il prend à sa suite pour compléter le sens, tous les pronoms relatifs, excepté *où* & *lequel*. On ne dit point, *ce d'où vous sortez, est un abîme où vous pouvez retomber* ; mais il faut donner un autre tour à la phrase, en disant, par exemple, *vous sortez d'un abîme*

où vous pouvez retomber. On ne peut dire non plus, *ce par lequel vous réussirez*, n'est pas ce qui vous donne le plus d'espérance; mais par exemple, *ce par quoi vous réussirez*, &c.

La raison de cette exception est que *ce* n'a ici qu'un sens très général; il peut donc admettre, & veut même des pronoms relatifs qui le particularisent, & c'est ce que ne font point où, *lequel*, qui désignent & ne particularisent pas. *Ce*, suivi d'un relatif, est toujours singulier & masculin; & cela doit être, puisqu'il ne marque qu'en général un objet vague, qui par conséquent n'est point assez spécifié pour qu'on en connoisse le nombre & le genre particulier: *ce qui flatte est plus dangereux, que ce qui offense*.

Souvent aussi on le fait précéder de *tout*; *tout ce qui paroît beau, n'est pas toujours bon*. Dès que *ce* prend ainsi un relatif, la phrase a nécessairement deux membres au moins; si toutefois *ce* est à la tête; car sans cela elle pourroit n'en avoir qu'un, comme, *vous savez ce qui me fait peine*: mais si le second membre a le verbe substantif pour attributif, & que ce verbe soit suivi par *que* conjonction, ou par *de* préposition; le *ce* doit être répété avant lui; *ce qui me fait peine, c'est que vous m'ayez pu soupçonner. Ce qui la flatte le plus, c'est de voir ses rivales dans la douleur*.

Si ce verbe *être* est suivi d'un adjectif, il ne fait point répéter *ce*: *ce qu'on estime, est souvent bien méprisable. Ce qui réussit, est rarement condamné*: nous mettons ici les participes au rang des adjectifs. Il faut encore y comprendre les pronoms personnels: *ce qui le retient, c'est vous*. Enfin si c'est un substantif qui suive, il semble alors indifférent de répéter *ce* ou de l'omettre: *ce qui soutient l'homme & l'âme, c'est l'espérance bien plus que la jouissance, ou est l'espérance bien plus que la jouissance*.

Lorsque *ce* n'est point immédiatement suivi d'un relatif, il l'est du verbe *être*: alors il est de tout genre & de tout nombre sans changer de terminaison: mais il n'est que de la troisième personne. De-là vient que si l'objectif du verbe *être*, est un nom pluriel, *ce* qui s'y

rapporte est aussi du même nombre, & qu'il y assujettit même le verbe dont il est subjectif : *c'étoient les femmes à Lacédémone qui formoient & animoient la vertu des hommes. Ce sont quelquefois les plus grands crimes qui sont les moins punis.*

On voit que dans cette espèce de fonctions, ce est également employé pour les personnes comme pour les choses. Mais s'il se rapporte à des pronoms de la première ou de la seconde personne soit du singulier, soit du pluriel, alors il prend la troisième personne du singulier : *c'est nous qui l'avons découvert ; c'est vous qui l'avez arrêté ; c'est moi qui l'ai voulu.* Il n'y a pas en cela d'irrégularité : ce pronom est indifférent pour le nombre & le genre ; il peut donc également figurer avec l'un & l'autre : mais il n'en est pas de même des personnes ; il ne peut se montrer qu'à la troisième, & cela à raison même du défaut de précision qui se trouve dans sa signification : ne pouvant donc se conformer aux pronoms, *nous, vous, moi, toi*, auxquels il se rapporte, alors il n'a de loi à prendre que de lui-même, & il reste dans son état primitif qui est le singulier de la troisième personne.

Dans les interrogations, il se porte immédiatement après le verbe : *qu'est-ce ? Est-ce vous ? Est-ce lui ?* Mais au pluriel on l'emploie peu, parcequ'ordinairement il est dur, *sont-ce les hommes que nous attendons ?* Pour l'adoucir on dit, par exemple, *sont-ce là les hommes que nous attendons ?* parcequ'après là on fait une pause qui facilite la prononciation, & qu'on ne pourroit y faire si ce étoit immédiatement joint au nom auquel il se rapporte.

Il est encore quelques façons de parler très communes où ce est répété : comme, *dites-nous ce que c'est : qu'est-ce que c'est ?* si l'on veut y ajouter quelque autre chose, on y met un *que* ; *qu'est-ce que c'est qu'il demande ?* Mais alors on fait mieux d'abrégier en disant, *qu'est-ce qu'il demande ?* Si je veux dire par exemple, *que les desirs sont toujours des tourmens*, & que je commence ma phrase par, *ce sont toujours des tourmens...* Alors pour la finir en y joignant *les desirs*, je dois y

mettre un *que* pour former la raison : *ce sont toujours les tourmens que les desirs. C'est toujours un plaisir qu'un devoir rempli.* Mais si après *ce que* je veux me servir d'un verbe à l'infinitif, au lieu d'un substantif, il faudra mettre *de* après le *que* : *c'est toujours un tourment que de désirer. C'est toujours un malheur, si ce n'est pas un mal que d'avoir des envieux.*

Le pronom *ce* est aussi quelquefois subjectif des verbes, *pouvoir, devoir*, quand ils sont suivis de l'infinitif être. *Ce doit être un tourment affreux que le souvenir d'un crime qu'on a commis. Ce pourroit être l'homme que vous méprisez le plus, dont vous aurez le plus grand besoin.* Mais si *ce* appartient à un nom pluriel, *pouvoir & devoir* seront ils mis au pluriel, ou resteront-ils au singulier ? Après avoir dit, par exemple, *mes amis m'abandonnent ; qui me prêtera secours ?* Puis-je dire, *hélas, ce devroient être eux !* ou faut-il, *hélas, ce devroit être eux !* mais ces façons de parler sont rares ; on doit éviter cet embarras sur lequel l'usage ne dit pas assez pour faire une décision, & prendre un autre tour, comme on le feroit en pareil cas, en disant par exemple, *hélas, ce devroit être à eux, ou c'est, ou ce seroit à eux à le faire !* en ne prenant le verbe que comme impersonnel.

Comme *ce* est souvent employé pour l'impersonnel *il*, on peut souvent mettre l'un où l'autre est nécessaire ; voici la règle : devant le verbe *être* suivi d'un adjectif pris substantivement, c'est-à-dire sans autre substantif & sans article, il faut mettre *il*, & non pas *ce* ; *il est grand de pardonner ; il est encore quelquefois plus beau de mériter un pardon.* On met encore *il* quand le verbe est suivi d'un nom de tems, à moins qu'il ne soit en réponse d'une question où *ce* auroit été employé : *il est quatre heures, il est temps : quel jour est-ce ? c'est jeudi.* Quand même la question seroit supprimée, on dira toujours, *c'est jeudi*, & non pas *il est jeudi*, comme le prétend le Pere Buttier : ici *ce* est à la place de *jour*, qui est sous-entendu ; *ce jour est jeudi*, au lieu qu'il n'y a point de sous-entendu dans *il est quatre heures.* *Ce* n'y auroit rien à remplacer.

Les quatre autres pronoms démonstratifs se forment

en ajoutant à *ce*, *ci* ou *lui-ci*, *la* ou *lui-là* : ce qui donne, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*. Ils sont tous les quatre de la troisième personne aussi bien que *ce* : *ceci*, *celui-ci*, ne se disent que de ce qui est plus près de nous ; & *cela*, *celui-là*, de ce qui en est moins près. *Ceci*, *cela*, sont toujours masculins, & n'ont jamais de pluriel ; ils ne se disent que des choses inanimées, plus souvent encore du sens exprimé par une phrase qui précède ou qui suit, & ne prennent jamais de qualificatifs qu'ils n'en soient séparés par un verbe. *Ceci vous convient* : *cela me déplaît*. *Ceci est singulier* ; *cela paroît vieux*. *On vous loue pour vous perdre* ; *cela est odieux ! mais ceci l'est bien plus ! on cherche à vous perdre, sans en avoir d'autre motif que la satisfaction honteuse de voir périr un honnête homme !*

Celui-ci, *celui-là*, se disent également des personnes & des choses : ils prennent quelquefois des adjectifs ; & sont au singulier, *celui-ci*, *celui-là*, pour le masculin ; *celle-ci*, *celle-là*, pour le féminin, & pour le masculin pluriel, *ceux-ci*, *ceux-là* ; enfin, *celles-ci*, *celles-là* pour le féminin du même nombre : *de ces trois femmes, celle-ci est plus belle ; mais celles-là toujours égales, enjouées, & polies, plaisent davantage*. Ces quatre pronoms figurent par-tout où peuvent figurer les substantifs ; mais ils ne sont jamais terminatifs ni circonstanciels sans le secours de quelque préposition. *Vous donnez tout à celui-là, au mépris de ceux-ci*.

Pronoms indéfinis.

La dernière Classe des pronoms est celle des indéfinis, dont le propre, avons-nous dit, est de ne rien désigner que de général, & de n'avoir rapport qu'à un objet vague & confus qui ne présente aucune idée précise.

Les uns sont véritablement pronoms, en ce qu'ils n'accompagnent jamais les substantifs auxquels ils se rapportent, & qu'au contraire ils les remplacent ; ce sont *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien l'un l'autre*, *celui* & *on* : nous avons parlé ailleurs de *on*, *rien* & *personne*.

D'autres semblent perdre le vrai caractère du pro-

om, & rentrer dans la foule des noms adjectifs, en ce qu'ils accompagnent toujours & ne remplacent jamais des substantifs; nous en parlons ici à cause de la propriété d'indéfinis qu'ils conservent: ce sont *quelque*, *chaque*; *certain*, *quelconque*.

D'autres enfin accompagnent quelquefois, & quelquefois remplacent les noms auxquels ils appartiennent; ce sont, *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un* & *l'autre*, *même*, *tel*, *plusieurs* & *tout*. Après avoir détaillé ce qui regarde tous ces indéfinis, nous finirons par dire un mot de quelques autres mots composés que l'usage emploie en quelque sorte comme pronoms indéfinis.

Quiconque ne se dit jamais que des personnes; il signifie, *toute personne qui*; il n'est que du masculin, & n'a point de pluriel; il ne paroît guere dans l'adjectif, & moins encore dans le circonstanciel. *Quiconque est sans vertu, estime rarement les hommes*; & *quiconque est trop honnête, les estime trop*. *Quelqu'un*, faisant au féminin *quelqu'une*, & *quelques-uns*, *quelques unes* au pluriel, se dit des choses & des personnes: il peut figurer dans les cinq membres de phrase où le substantif a lieu; mais il n'est adjectif qu'avec un impératif ou dans l'interrogation: *venez quelqu'un me secourir*: *viendrez-vous quelqu'un me secourir?*

Ce pronom peut avoir deux significations différentes: 1°. il signifie, *quelque personne*, & ne se dit point alors des choses. Il n'a de féminin ni de pluriel que quand il est subjectif: *quelqu'une qui vous a vu, me l'a dit*. *Quelques-uns me l'ont dit*. Ailleurs on ne peut dire, *je connois quelqu'une fort aimable*; *je fais quelques-uns qui vous aiment*, &c.; il faut dire, *je connois quelques personnes*, &c.

2°. Il se prend pour une partie indéterminée d'un nombre soit de personnes, soit de choses; & veut être accompagné d'un nom ou d'un pronom, qui exprime avec la préposition l'espece de choses ou de personnes dont il désigne une partie, ou du moins du pronom *en* qui y supplée. *Je connois quelqu'une de vos amies qui prend vos intérêts avec beaucoup de vivacité*. *Ces fleurs sont belles*; *c'est dommage qu'il en est quelques-unes qui ont des épines*. *C'est bien perdre son tems que de l'employer à*

lire quelques-uns des livres qu'on vante le plus dans certaines sociétés.

On dit assez souvent dans le premier sens que nous avons remarqué au mot *quelqu'un*, *un quelqu'un*, *un quelque chose* : *je l'ai su par un quelqu'un que vous ne soupçonnez pas. Je ne sais ce qui me plaît en lui ; son visage est affreux, & cependant j'y trouve un quelque chose qui m'intéresse.* M. Restaut prétend que ces phrases sont des plus vicieuses : il auroit pu se contenter de dire qu'elles sont des plus familières ; & dès qu'il avoit lui-même qu'elles sont ordinaires dans la conversation, il devoit sentir qu'elles n'y peuvent être vicieuses : elles le deviendroient, si on s'en servoit ailleurs.

Chacun signifie tous les individus qui composent un nombre, une classe d'êtres particuliers, & ces individus pris les uns après les autres. Il se dit des gens & de choses : il fait *chacune* au féminin, & il n'a point de pluriel : il sert aux mêmes offices dans une phrase, qu'*quelqu'un*, excepté qu'il peut être adjectif quelle que soit la forme de la phrase : *allez-vous en chacun chez vous : je les ferai paroître chacun à leur tour.* S'il est suivi d'un substantif ou pronom auquel il appartienne, il veut la préposition *de* avant l'un & l'autre : *éprouvez séparément chacun de vos amis, & voyez combien il en est de sincères ! peut-être trouverez-vous un ennemi dans chacun d'eux.*

L'usage ne souffre plus qu'on dise *un chacun*, comme l'assurent plusieurs Grammaires : peut-être cependant pourroit-on excepter de cet interdit certaines phrases usitées dans la conversation familière : *un chacun vous le dira, Tout en iroit mieux, si un chacun se mêloit de ses affaires.*

On propose ici une difficulté de Grammaire d'autant moins aisée à résoudre, que pour le faire il faut recourir à une métaphysique très déliée & par conséquent peu intelligible. Lorsque *chacun* est suivi d'un nom qui a un rapport de possession avec celui auquel *chacun* appartient : ce rapport doit-il s'exprimer par *son*, *sa*, *ses*, ou par *leur*, *leurs* ? Par exemple doit-on dire, *les hommes ont beau demander conseil ; ils en agissent toujours chacun selon leur fantaisie*, ou *chacun selon sa fantaisie* ?

Il est d'abord certain que dans les phrases où le nom personnel dont le mot *chacun* est le distributif, n'est exprimé ni par lui-même, ni par un pronom personnel & au pluriel, *leur* ne peut avoir lieu en aucune façon : *que chacun songe à ses affaires. Je donnerai à chacun sa récompense. Nous récompenserons chacun selon son mérite.* Quand dans la même phrase *chacun* fait contact avec un nom pluriel auquel il appartient ; alors il faut bien examiner à qui des deux ou du pluriel ou du distributif singulier répond plus directement le rapport de possession qu'on veut exprimer par l'adjectif *son* ou *leur* : s'il répond au distributif, employez *son*, *sa*, *ses* ; s'il répond au nom pluriel, *leur*, *leurs* doivent énoncer le rapport en question.

Or, 1°. ce rapport personnel répond plus directement au distributif *chacun*, lorsque les termes de la phrase sont arrangés de manière que l'action ou l'attribution s'y trouve énoncée dans un sens complet, tant que le pronom *chacun* y paroisse ; c'est-à-dire, quand ce qui est directement soumis au régime du verbe attributif, comme objectif, terminatif ou circonstanciel, y précède ce pronom : *Exemple ; les Juges ont tous opiné, chacun selon ses lumières. Ils ont tous profité de vos largesses, chacun au-delà de ses besoins. Les hommes devraient tous s'aimer mutuellement, chacun pour son propre intérêt.* Dans cette première tournure, le pronom *chacun* se présente comme partie initiale d'une nouvelle circonstance ajoutée au sens total ; il semble détacher ce qui le suit d'avec ce qui le précède, pour se l'unir à lui-même, & former ensemble un circonstanciel à part ; en sorte qu'on le pourroit même distinguer du reste de la phrase par une virgule : c'est comme s'il y avoit deux phrases ; *tous les hommes devraient s'aimer mutuellement : chacun devrait le faire pour son intérêt.* Aussi dans les phrases équivoques faut-il bien de mettre non-seulement la virgule dont nous avons parlé, mais aussi de mettre un & devant *chacun* : *tous les Juges ont opiné, & chacun selon ses lumières.*

2°. Le rapport de possession répond plus directement au pluriel collectif qu'au distributif *chacun*, lorsque la

phrase est construite de façon que l'action ou l'attribution n'y présente pas un sens fini avant l'idée distributive, en sorte que ce qui suit cette idée, est encore essentiellement lié à ce qui la précède ; c'est à-dire, quand ce qui est directement soumis au régime du verbe ou de l'attributif, n'y paroît qu'après le pronom *chacun*, comme, *les Juges ont donné chacun leur avis selon leurs vues différentes. Tous ont profité, chacun au-delà de leurs besoins, de vos largesses généreuses. Tous les hommes devroient avoir, chacun pour leur propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres.* Dans cette seconde tournure, le pronom *chacun* ne détache point ce qui le suit de ce qui le précède ; il s'y place entre deux, comme en parenthèse, pour y figurer seul et adjectif servant à présenter distributivement le collectif pluriel, sans lui ôter la correspondance immédiate des autres parties de la phrase, ni son droit sur elles.

Il faut cependant convenir qu'il y a des constructions si équivoques, qu'il est difficile de voir s'il y faut se servir de *son* ou *leur* : la tournure y est comme mitoyenne entre les deux que nous avons marquées ; on peut, et semble, lui trouver l'un & l'autre sens : mais alors celui qui parle se sert de l'un de ces adjectifs préféralement à l'autre, je connois par-là quelle est son intention.

Dans cette phrase, *tous les Juges ont opiné chacun selon ses lumieres, ou leurs lumieres* ; on peut avoir deux intentions différentes ; la première de m'apprendre à la vérité que chacun des Juges a opiné selon ses lumieres, mais surtout que tous ont opiné de la sorte ; de manière que cette dernière circonstance soit l'objet principal de celui qui parle, ce que son esprit considère, & ce qu'il a envie de me faire connoître : ou bien encore que les Juges ont suivi leurs lumieres en opinant, en sorte que *tous* & *chacun* ne soient dans cette phrase qu'en sous-ordre relativement aux vues de l'esprit, & j'en conclus qu'on a eu cette intention-là, quand on se sert de *leurs* : *tous les Juges ont opiné chacun selon leurs lumieres.* La seconde est moins de me dire que tous ont opiné, que de m'apprendre & de me faire remarquer que chacun en opinant n'a suivi que ses propres lumie-

es ; en sorte que ce dernier objet soit presque le seul que considère celui qui parle , & qu'il veuille faire considérer : & je penserai que telles seront les vues de qui-conque se servira de *son* , *sa* , *ses* , dans ces phrases douteuses. *Tous les Juges ont opiné , chacun selon ses lumières.*

Autruï , ne se dit que des personnes , & signifie les autres en général ; il n'a point de pluriel ni de genre , puisqu'il ne prend jamais d'adjectif : il ne paroît jamais sans l'escorte de quelque préposition : *les maux d'autruï ne nous paroissent qu'un songe en comparaison des nôtres. Ne point faire à autruï ce que nous ne voudrions point qu'on nous fit , est un précepte de morale qui s'étend plus loin qu'on ne pense. Il est inutile d'aller chez autruï chercher un bonheur qu'on ne trouve plus chez soi.* On voit qu'il ne peut être que terminatif ou circonstanciel.

L'un l'autre , fait au féminin , *l'une l'autre* , & au pluriel , *les uns les autres* , *les unes les autres*. On voit qu'il prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Il se dit des gens & des choses , & s'emploie ordinairement en forme d'adjectif ou de circonstanciel , pour marquer un rapport réciproque qu'ont entr'eux les noms auxquels il se rapporte : quoique réunis , ces deux mots ne figurent pas de même ; le premier y est à-peu-près comme subjectif , & le second comme régi en qualité d'objet ou de terme , &c. De là vient que les prépositions , quand il y en a , ne se mettent jamais qu'avant *l'autre*. *Deux amants qui paroissent bien sincères , ne cherchent souvent qu'à se tromper l'un l'autre. Deux amis qui se sacrifient tout l'un à l'autre , sont démontrés impossibles aujourd'hui. Nous n'avons rien de secret l'un pour l'autre. Les femmes méditent volontiers les unes des autres.*

L'un , *l'autre* , sont quelquefois employés séparément ; c'est pour mettre en opposition plusieurs objets que l'on compare ensemble ; & pour marquer en détail ce qui convient à chacun : mais alors le premier peut avoir une préposition , comme le second : *de tous ceux qui disputent contre la Religion , les uns le font parce qu'elle les embarrasse ; les autres parce qu'ils veulent avoir la gloire d'en embarrasser les défenseurs. Les passions*

s'entendent les unes avec les autres : si l'on se laisse aller aux unes , on attire les autres : alors ce sont deux pronoms particuliers qui peuvent figurer dans une phrase aux mêmes titres que les substantifs.

Celui , faisant celle , au féminin , & ceux , celles , au pluriel , est également subjectif , objectif , terminatif adjectif & circonstanciel. Il a deux usages : dans le premier , il est suivi d'un nom avec la préposition de alors il se dit des choses & des personnes : voilà un figure singulière ; celles de Calot n'ont pas l'air plus ridicule : dans le second il est suivi d'un qui ou que relatif il se dit plus ordinairement des personnes ; celui qui ne pense qu'à lui-même , dispense les autres d'y penser jamais. Souvent alors on sous-entend celui : qui veut trop se faire craindre , révolte à la fin , & n'est pas même respecté.

Quelque est le premier des indéfinis de la seconde Classe ; il n'est à bien dire qu'un adjectif , qui au singulier marque un objet , & au pluriel un nombre qui n'est point déterminé : quelquefois aussi il annonce la qualité ou quantité indéterminée d'une chose ; il se dit également de toutes sortes d'objets : quelque femme que l'on prenne , il faut toujours s'attendre à des peines. Quelques années de plus en feront un grand homme. Quelque mérite qu'on ait , il faut des protecteurs pour parvenir.

Quelque , signifiant la qualité ou quantité indéterminée des choses , n'a point de pluriel devant les adjectifs , quoiqu'il en ait toujours un devant les substantifs quelque grands que soient les inconvénients de la société , égalent-ils les avantages ? Dans le même sens quelque suivi immédiatement d'un adjectif ou substantif , demande la conjonction que avant le verbe suivant , comme on le voit par le dernier exemple : mais s'il se trouve immédiatement suivi d'un verbe ou d'un pronom personnel subjectif ; alors il se divise en deux mots , que que , dont le premier prend un féminin quelle , & un pluriel quels , quelles , & le second ne reçoit aucun changement & ne se répète pas avant le verbe suivant quelles que soient vos entreprises , songez que souvent on échoue pour une bagatelle. On dit que dans ce dernie

as quelque, n'est plus le même pronom ; mais la discussion ici seroit longue & peu utile. Il peut être subjectif, objectif, terminatif & circonstanciel.

Chaque, se dit aussi de tout, & peut figurer aux mêmes places que *quelque*. Il n'a point de pluriel, ne signifiant jamais qu'un objet pris en particulier. *On prenoit à Rome le suffrage de chaque Citoyen pour l'élection des Magistrats.*

Certain, fait au féminin *certaine*, & au pluriel *certaines*, *certaines* ; il signifie une personne ou une chose indéterminée ; il n'est jamais adjectif ; & dans les autres places il prend souvent *un*, *une* au singulier, & *de* au pluriel : *On voit de certains Philosophes dont l'unique but est de détruire les principes des mœurs & des loix ; semblables en cela à un certain fou de l'antiquité, qui pour immortaliser ne fut rien de mieux que de brûler le Temple d'Ephefe.* Il est aisé de distinguer ce pronom d'avec l'adjectif *certain*, qui signifie *assuré*, comme, *un état certain, des nouvelles certaines.*

Quelconque, est un pronom qui signifie, *quelque ce soit* ; il se dit de toutes sortes d'objets, & prend un *s* pour le pluriel ; on n'en fait guere usage, si ce n'est dans certaines formules en style d'affaires & de pratique : *nonobstant appellation quelconque*, &c.

Entre les indéfinis que nous avons placés au troisième rang, *nul*, *aucun*, *pas un*, sont les premiers : ils sont au féminin, *nulle*, *aucune*, *pas une*. Le premier peut seul être employé au pluriel ; encore n'est-ce que pour signifier *de nulle valeur*, par exemple ; *tous vos raisonnemens sont nuls*. Le second ne s'y met jamais que dans le style du Palais, pour signifier *quelques-uns* ; Racine a pourtant dit dans Phedre :

Aucuns monstres par moi domtés jusqu'aujourd'huy.

mais ce sont de ces licences qui ne doivent être imitées que par ceux qui auroient autant de talens que Racine. Ils different peu dans leur signification, qui consiste à présenter une idée générale accompagnée de négation : aussi prennent ils toujours avec eux *ne*, pour compléter cette négation que le pronom exprime déjà par lui-

même ; excepté *aucun* , qui se met quelquefois sans négation dans l'interrogation , ou dans les phrases de doute , & qui n'offre alors d'autre idée que celle de *quelqu'un* ; comme , *entre tous les amis que j'ai tâché de me faire , en est-il aucun sur qui je doive compter ?*

Nul peut quelquefois se prendre d'une manière générale & sans aucun rapport aux personnes qui suivent ou qui ont précédé : alors il a la même signification que *personne* , & ne sert que comme sujet : *nul n'est assez heureux pour n'avoir pas souvent à se lasser de la vie*. *Aucun* a ordinairement rapport aux personnes ou aux choses dont on a déjà parlé : *Vous me parlez de Court sans , de gens en crédit ; je vous assure que je n'en connois aucun ; aucun ne m'a fait d'offres ; & je n'ai jamais rien demandé à aucun.*

On peut encore limiter la signification d'*aucun* par un pluriel qui lui soit uni par la préposition *de* : *aucun de vous n'a droit de m'accuser , qu'après que vous vous serez justifiés vous-mêmes.* On dit de même , *nul de vous n'a droit de se plaindre autant que moi , &c.* *Pas un* est à peu de chose près semblable à *aucun* : *pas un de vous n'a droit de se plaindre autant que moi.* Au reste , l'usage seul peut apprendre les circonstances où l'on se sert de l'un plutôt que de l'autre.

Seulement il ne faut point confondre en eux le pronom avec l'adjectif : *je n'ai trouvé en tout ce qu'il a dit nulle suite , nulle solidité. C'est une foiblesse souvent que de ne vouloir aucun secours. Il n'y a pas une femme au monde qui puisse assurer qu'elle n'a jamais voulu tromper.* On voit par tous ces exemples que les mots en question sont adjectifs , & nullement pronoms. Les pronoms *nul* , *aucun* , *pas un* , peuvent être employés dans les différents membres de phrase qui sont destinés au substantif , si ce n'est qu'ils ne sont jamais adjonctifs ; ils se disent de toutes sortes d'objets.

Autre , des deux genres , & pouvant avoir un pluriel sert à distinguer les personnes & les choses : il peut prendre l'article ou s'en passer dans certains cas.

De l'abord de Pompée elle espere *autre* issue.

Cornéille dans Pompée,

Autre issue ne se dit que dans le style comique, il faut dans le style noble *une autre issue* ; on ne supprime les articles & les pronoms que dans ce familier qui approche du style marotique : *sentir joie, faire mauvaise fin.* (M. de Voltaire).

Il s'emploie dans toutes les especes de régimes qui ont du ressort des noms ; il est pronom, quand il n'est joint à aucun substantif, & qu'il n'a point le pronom avec lui ; *les autres vous auroient-ils mieux servi ?* ailleurs il est adjectif : *La croyance d'une autre vie me paroît d'autant plus conforme à la vérité, qu'elle est plus nécessaire à la vertu.*

L'un & l'autre, employés comme un seul mot peuvent passer pour un pronom, en ce qu'ils expriment l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Ils ont les deux genres & les deux nombres, & prennent l'article. *Quelque divisées que fussent les différentes églises, on les a toujours vu se réunir les unes & les autres contre l'Eglise.* Quelquefois ces mots sont joints à un substantif singulier ; *je veux m'assurer de l'un & de l'autre verti.* Il peut figurer comme nous l'avons dit pour l'autre.

Même, pronom des deux genres, ou si l'on veut adjectif, marque identité ; c'est-à-dire que la personne ou la chose à laquelle il se rapporte, n'est autre que celle dont il a déjà été question. Alors il prend l'article & figure comme les précédents : *Je vois de quel homme vous voulez parler : Eh bien, le même est venu aussi pour chercher de me surprendre.* Quelquefois on le place à côté de son substantif, ou d'un pronom personnel qui le remplace : *vous demandez si c'est le même ami ? ... C'est lui-même.* Auprès d'un substantif il n'est pas indifférent de mettre même avant ou après.

La même vertu n'a pu le soutenir ; ou la vertu même n'a pu le soutenir ; sont deux phrases fort différentes. Dans la première, on indique une vertu dont on a déjà parlé ; dans la seconde, on dit que non-seulement tout autre secours lui a été inutile, mais que la vertu n'a pu lui prêter un secours assez puissant. Par-là on peut sentir de quelle conséquence il est de placer les mots au

rang qui leur convient : d'ailleurs dans le premier exemple, *même* est le pronom dont nous parlons ; & dans le second, il n'est qu'une conjonction, qui lie cette phrase avec celles qui ont précédé, & qui en fait comme le complément d'un tout.

Que ces Prisonniers même avec lui conjurés.

Cornille dans *Héraclius*.

» Remarquez que dans la règle il faut *ces prisonniers*
 » *mêmes* ; Cornille retranche presque toujours ce *s* &
 » fait un adverbe de *même* au lieu de le décliner. (M. a
 » *Voltaire* »).

Nous croyons qu'en général on peut faire *même* ad-
 verbe, & par conséquent indéclinable toutes les fois
 qu'on peut le traduire par *etiam* des Latins.

Tel, au féminin *telle*, est pur adjectif quand il an-
 nonce une ressemblance entre le nom auquel il se rap-
 porte & celui qui le suit, sans dire en quoi consiste cette
 ressemblance, comme, *un Héros tel qu'Alexandre*, &
plus à craindre qu'à désirer ; il l'est encore quand il équiva-
 vaut à *si grand* ; comme, *ses vertus sont telles, que sa*
haine & la jalousie se taisent devant lui. Mais lorsque *tel*
 tient la place d'un substantif que l'on ne nomme point
 alors il paroît vrai pronom ; *tel rit souvent d'un tableau*
ridicule, qui en est exactement l'original. C'est un tel qui
me l'a dit : il le savoit d'une telle. Dans ce dernier usage,
 il ne peut s'appliquer qu'aux personnes.

Plusieurs, est un nom pluriel, masculin & féminin
 sans changer de terminaison, qui étant joint à un sub-
 stantif est exactement un adjectif : *plusieurs femmes ont*
mérité d'être mises au rang des grands hommes. Mais
 lorsqu'il est seul, il signifie un nombre indéterminé de
 personnes ou de choses. *C'est souvent faire injure*
à plusieurs, que de faire grâce à un seul. Il figure comme
 les précédents.

Tout, *toute* au féminin, *tous*, *toutes* au pluriel
 marque la plus grande généralité de l'idée dont il accom-
 pagne l'expression : quelquefois il équivaux à l'adjectif
entier : *tout le monde le sait* ; *tout Paris l'a vu*. Quelqu-

ois il a le sens de *chaque* : *Tous les jours*, à toute heure, *il me poursuit*. Quelquefois il est seul, & masculin singulier ; & c'est alors qu'il est pronom, n'étant ailleurs qu'un adjectif : *il faut être bien habile & lus heureux encore, pour réussir à tout* : il signifie toutes choses.

S'il est devant un nom suivi d'un *que*, il signifie, *rien que, quoique* ; *tout Philosophe qu'il croit être, je le vois souvent raisonner de travers* : alors il ne fait fonction que de subjectif. S'il précède un nom pluriel masculin ou féminin qui commence par une voyelle, on doit toujours l'écrire *tout* ; *tout étourdies qu'elles paroissent être, elles ont pourtant l'esprit bien solide, & bien réfléchi* : mais il varie ses terminaisons selon le genre & le nombre, si le nom suivant commence autrement : *toutes dévotes qu'elles se prétendent, elles ne laissent pas que de goûter un plaisir fort vif à médire, calomnier, & desservir. Tout zélé Prédicateur qu'il est, je fais telle action de la vie qui n'est ni chrétienne ni équitable*.

Enfin *tout* employé devant un nom, & tenant lieu d'adverbe pour signifier *entièrement*, suit aussi les règles précédentes : *J'ai vu un saint homme tout fier d'avoir rendu un mauvais service ; son ame étoit toute contente d'elle-même ; j'avoue que mes sens en furent tout interdits ; je vis plusieurs personnes qui en étoient toutes saisies d'indignation : & ce saint homme étoit un Prédicateur dont les discours étoient pleins de la charité Chrétienne : au reste c'est une anecdote toute fraîche*.

Nous ne parlons pas du rang que tous les pronoms que nous venons de parcourir doivent occuper dans l'ordre de la construction ; parcequ'ils n'ont rien de particulier à cet égard, & qu'ils suivent les règles générales des fonctions qu'ils ont à remplir. Ce n'est pas qu'il n'y ait bien de petites remarques, des observations particulières, des variations difficiles à deviner, & cependant nécessaires pour favoir la langue à fonds, en connoître la richesse soit dans le tour, soit dans le sens des mots, & sentir mieux quel est le génie, quelles sont les délicatesses de cette langue : mais les détails seroient également épineux & immenses ; les raisonnemens mé-

taphyſiques, & le ſuccès douteux. Une Grammaire doit fournir les règles générales, les principes fondamentaux; elle doit mettre ſur les voies, entamer même la matiere des détails; mais elle ne doit aller que juſqu'à un certain point; c'eſt à l'uſage à faire le reſte: nous ouvrons le labyrinthe; nous en traçons le plan général: nous faiſons même remarquer de quelle nature ſont ceux de ſes détours qui peuvent le plus induire en erreur; enfin nous donnons le fil qui doit diriger nos pas: il faut étudier, examiner, obſerver, & ſur-tout conſulter l'uſage.

Nous avons eu quelque regret à placer dans la dernière Clafſe que nous venons de parcourir, pluſieurs expreſſions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms, quoique pluſieurs Grammairiens les regardent comme tels: nous l'avons fait néanmoins parcequ'elles demandoient quelques remarques particulières, & que le lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires, les cherchera peut-être plutôt ici qu'ailleurs. Si nous manquons en cela à cette exacte précision qui eſt une loi fondamentale dans les ouvrages de la nature de celui-ci, nous croyons réparer en quelque forte la faute par l'aveu que nous en faiſons, & par l'expoſé des raiſons qui nous ont déterminés. C'eſt dans les mêmes vues & pour les mêmes motifs, que nous allons parler encore de pluſieurs mots compoſés, que l'uſage ne regarde preſque plus que comme des expreſſions d'un ſeul mot, & que nos devanciers, & M. Reſtaut ſur-tout, ont comptés parmi les pronoms indéfinis.

Je ne ſais qui ne ſe dit que des perſonnes & marche ſeul, ou prend devant lui tantôt *un*, tantôt *ce*, & tantôt l'article: il a un pluriel & ſe dit des noms féminins comme des maſculins. *Je l'ai découvert par je ne ſais qui. Il eſt ſervi par un je ne ſais qui, auquel je ne voudrois pas trop me fier. Ce ſont ces je ne ſais qui, qui nous ont trahis. Vous parlez le plus imprudemment du monde, devant une je ne ſais qui que vous ne connoiſſez point.* On dit auſſi, *je ne ſais quel*; mais il ne prend point l'article: *Je ne ſais quel goût regne aujourd'hui.*

*Tous êtes conduit par je ne sais quel homme qui me déplaît
 ort. On dit encore, je ne sais quoi de la même façon
 ue je ne sais qui : je lui trouve un je ne sais quoi qui
 t'enchanter. Il vient de sortir, tout ému de je ne sais quoi.
 e ne sais quoi ne se dit que des choses & point des per-
 onnes. Qui que ce soit se fait souvent suivre de il ou de
 ui, & quelquefois des deux : il ne se dit que des per-
 onnes ; mais il est des deux genres, & n'a point de
 pluriel : Qui que ce soit, je lui en fais bon gré. Qui que ce
 soit qui me l'ait dit, il a bien fait : suivi d'une négation,
 il signifie, nul : qui que ce soit ne peut le dire.
 Quoi que ce soit ne se dit que des choses, & n'est que
 singulier masculin, & signifie rien, s'il y a une négation ;
 quoi que ce soit ne peut m'en détourner. Quoi que
 ne se dit que des choses, n'a ni féminin ni pluriel, &
 signifie Quelque chose que. Quoi qu'il m'en puisse coûter,
 je ne reculerai point. A quoi que l'on veuille le faire servir,
 on le trouvera toujours intelligent & docile. Il ne faut pas
 confondre le que avec le quoi, afin de le distinguer de la con-
 jonction quoique, qui en diffère beaucoup.*

PRONONCIATION. » La prononciation, dit le Pere
 Buffier, est la maniere d'articuler de vive voix les
 mots d'une Langue, qui sont représentés aux yeux par
 le moyen de l'écriture & de l'orthographe. Il semble
 par-là que la prononciation & l'orthographe soient
 mutuellement l'image l'une de l'autre : mais comme
 on a prononcé une langue avant de l'écrire, & qu'on
 ne l'a écrite que pour exprimer ce que l'on prononçoit
 déjà auparavant, il est plus raisonnable de dire que
 la prononciation est la règle & le modèle de l'ortho-
 graphe. On demande si l'ordre naturel d'une Gram-
 maire n'exige pas qu'on parle de la prononciation
 avant que de traiter de l'orthographe. Il n'y a pas de
 doute qu'il faudroit en user ainsi, si l'on enseignoit
 une langue de vive voix. Il faudroit alors faire en-
 tendre les sons qu'elle emploie, avant que de mar-
 quer les traits avec lesquels on les représente aux
 yeux. Mais quand on expose une Grammaire par
 écrit, ce n'est qu'aux yeux qu'on peut parler ; & ce
 qui s'offre à dire de la prononciation ne pouvant
 alors s'exprimer que par des figures de lettres, on est

» obligé de commencer par l'orthographe qui les re-
 » gle ».

On auroit peut-être moins critiqué l'ordre que ce Grammairien a suivi sur cet objet, si l'on avoit voulu se souvenir de la raison qu'il en apporte ici. Il faut convenir aussi qu'il est bien singulier de vouloir régler l'orthographe d'une Langue qu'on est supposé ne savoir pas encore parler, puisque le Traité de la prononciation qui le doit apprendre, ne vient qu'après.

C'est peut-être la difficulté de régler le pas entre l'orthographe & la prononciation dans une Grammaire écrite, qui est cause que la plupart de nos Auteurs traitent de l'une & de l'autre en même temps. Les uns annoncent en titre un Traité d'Orthographe, & au lieu d'y trouver comment & par quels caractères il faut peindre & exprimer par écrit les sons divers qui composent les mots d'une Langue, ils vous détaillent la manière dont il faut lire & prononcer les caractères écrits. Les autres se proposent de traiter de la prononciation ou de la lecture, ce qui suppose les sons écrits, & vous disent que tel mot doit s'écrire en telle manière. Tous (quelque soit celui des deux titres qu'ils ont préféré) confondent les règles de ces deux Traités, & ne donnent ni l'un ni l'autre.

Il faut avouer en effet que la chose est très difficile. Si l'on avoit à traiter de vive voix soit de la prononciation, soit de l'orthographe, il seroit aisé de montrer des caractères alphabétiques, de les réunir, de les combiner, & de vous faire connoître les sons qui y sont attachés par l'usage, en vous les prononçant; ce seroit-là traiter de la prononciation. Il seroit aisé de vous prononcer quelque mot que ce soit, & de vous montrer ensuite les caractères établis pour les tracer aux yeux; ce seroit-là traiter de l'orthographe: dans l'un & l'autre cas, on vous seroit voir & sentir les principes, les règles & les exceptions.

Mais si au lieu d'un Maître qui vous parle, vous n'avez qu'un livre à lire; comment peut-il vous apprendre quelle espèce de sons on a voulu & dû tracer dans ces caractères qu'il vous offre? Comment peut-il vous faire entendre quels caractères il faut choisir pour des sons

qu'il ne peut vous indiquer que par des caractères ? En parlant de prononciation , il faut qu'il suppose déjà que vous savez parler ; en traitant d'orthographe , il doit supposer que vous savez déjà quel son est attaché à tel caractère. Ainsi on ne peut absolument dans un livre traiter de l'un ni de l'autre de ces deux objets , sans pré-supposer que le lecteur est déjà instruit en grande partie de tout ce qu'on veut lui enseigner. La Grammaire , en ce point sur-tout , n'est donc pas faite pour ceux qui ne savent encore rien : elle n'est propre qu'à donner des principes , & des vues à ceux qui ne savent que par routine ; à discuter & lever des doutes particuliers ; à ranger les détails sous les loix qu'il faut admettre ; enfin à diriger les Maîtres qui enseignent de vive voix.

Nous supposons donc en parlant de la prononciation , que le lecteur connoît les principaux sons de la Langue , & l'usage ordinaire de nos caractères alphabétiques ; comme en traitant de l'orthographe , nous avons supposé les mêmes choses.

Il faut encore avertir que nous avons balancé , si nous traiterions de tout ce qui regarde les détails de la prononciation & de l'orthographe aux mots , *voyelle* , *diphthongues* & *consonnes* , ou aux mots *orthographe* & *prononciation*. Dans le premier cas , les détails de l'une & de l'autre espèce auroient été mêlés & confondus comme dans la plupart des Grammaires , ce qui nous a paru un défaut. Dans le second , les mots *voyelles* , *diphthongues* & *consonnes* , auroient offert des articles vuides ; ce qui auroit surpris avec d'autant plus de raison que ce n'est qu'en les prenant de suite l'une après l'autre , que l'on peut développer ce que nous avons décidé sur ces matières. En supposant donc que l'on sût au moins un peu parler la Langue , & que l'on connût la principale fonction de chaque lettre , nous avons renvoyé aux trois mots en question ce qui regarde les détails de l'orthographe ; & nous allons ici donner ceux de la prononciation.

Quelque opposés que soient les Traités de la Prononciation & de l'Orthographe , ils rentrent néanmoins l'un dans l'autre , de manière qu'il est impossible de donner l'un sans dire bien des choses qui se retrouvent néces-

fairement dans l'autre. Vous voulez prescrire la méthode reçue d'écrire le mot *marais*, par exemple ? Vous devez faire remarquer que ce son è qui est celui de l'e ouvert, s'écrit par les deux voyelles *ai* : vous devez ajouter que l'orthographe de ce mot exige un *s* à la fin, quoique la prononciation n'y en indique point. Voulez-vous m'enseigner comment il faut lire ce même mot, *marais* ? vous me direz qu'il faut prononcer *rais*, comme s'il y avoit *ré* ; de manière que les deux voyelles *ai* n'aient d'autre son que celui d'un *e* ouvert, & que *s* final soit entièrement muet.

Ces sortes de répétitions sont infinies ; on nous pardonnera donc de ne pas donner celles que chaque lecteur pourra plus aisément suppléer quand il aura lu ce qui regarde l'orthographe. Cependant, comme la même observation qui fait règle générale dans l'un des deux Traités, n'est souvent qu'une exception dans l'autre ; on ne sera point surpris qu'il nous arrive souvent de paroître nous répéter quand nous dirons des choses réellement différentes : & pour ne pas prendre d'autre exemple que celui que nous venons de citer ; dans l'orthographe, on vous dira, que le son è ouvert s'écrit quelquefois par *ais*, comme, *marais*, *jamais*, &c. Ce n'est pas là une règle générale ; ce n'est qu'un cas particulier : bien plus, cette remarque n'en seroit pas moins vraie, s'il étoit d'usage d'employer encore les mêmes caractères à d'autres sons, comme *ent*, qui tantôt représentent, *ant*, *moment* ; tantôt peignent, *ent* ; *l* *maintient* ; & d'autrefois *e* muet, *ils aiment*, &c.

Cependant, dans le cas où ces lettres *ais* figurent pour des sons différens, on tomberoit dans l'erreur, d'après la remarque d'orthographe qu'on seroit tenté de prendre pour générale, si l'on n'étoit averti du contraire ; & l'on prononceroit è par-tout où l'on verroit *ais*. Pour éviter toutes les erreurs de cette sorte, & les doutes fréquens que l'on auroit, il faut donc au sujet de l'orthographe, marquer autant qu'on le peut, les mots où tel son doit s'écrire par tels caractères ; & en parlant de la prononciation marquer les occasions où tels caractères doivent produire tel son. C'est ce que nous nous sommes proposés ici.

Nous commencerons par une table des sons que nous appellons *propres* à nos caractères alphabétiques. Nous les suivrons selon l'ordre des lettres auxquelles ils sont plus particulièrement affectés. Nous ne pouvons les indiquer qu'en joignant à chacun de ces caractères un mot connu où le son dont il s'agit se trouve tel que nous l'entendons. Pour les consonnes, nous les joignons à un *e* muet, comme à la voyelle la plus foible, celle par conséquent qui laisse à l'oreille plus d'attention pour la consonne, puisque c'est celle qui en demande moins pour elle-même.

Table des sons simples que forment les voyelles, & des articulations simples des consonnes.

- A*, soit grave, *pâte*, soit aigu, *patte*.
E, muet . . . *il menoit*, *je ferai*.
E, fermé . . . *bonté*, *assez*.
E, ouvert grave, *procès*, aigu, *muette*.
I, . . . *fini*, *mari*.
O, grave, *côte*, aigu, *cotte*.
U, . . . *vertu*, *utile*.
Y, mouillé, *Royaume*, *pays*.
Au, . . . *chevaux*, *beau*.
Eu, grave, *jeûne*, aigu, *jeune*.
Ou, . . . *mou*, *hibou*.
AN, . . . *gland*, *aimant*.
EN, . . . *bien*, *Chrétien*.
ON, . . . *son*, *mouton*.
UN, . . . *quelqu'un*, *commun*.
B, . . . *tombe*, *belette*.
P, . . . *Pape*, *peler*.
V, . . . *naïve*, *velouter*.
F, . . . *coëffe*, *fenêtre*.
D, . . . *grande*, *demeurer*.
T, . . . *route*, *tenir*.
G, dur, *harangue*, *guenon*.
Q, . . . *publique*, *quenouille*.
Z, . . . *seize*, *zeste*.
S, . . . *tendresse*, *semaine*.
J, . . . *dirai-je*, *jetter*.

Ch, . . . *cherche*, *cheval*.
M, . . . *aime*, *mener*.
N, . . . *paysanne*, *Nemours*.
R, . . . *terre*, *revenu*.
L, . . . *belle*, *levant*.
L, . . . *mouillé*, *travaille*, *veille*.
GN, *mouillé*, *cigogne*, *regne*.
H, . . . *Héros*, *hennir*.

Nous croyons qu'il est inutile de donner une liste des différentes combinaisons des consonnes avec les voyelles ou diphthongues ; le syllabaire qui en résulteroit seroit fort long, & ne paroît point nécessaire à notre dessein. Nous n'avons marqué qu'un *g* dur, & qu'un *q* : cependant M. l'Abbé de Dangeau en distingue deux, l'un plus & l'autre moins dur ; le premier dans, *guenon*, *quarré* ; & le second dans, *gueule*, *queue*, &c. Nous ne nions pas la différence que l'on trouve entre la prononciation de chacune de ces deux consonnes dans les exemples cités : mais elle est peu sensible ; & nous pensons par-là même que c'est assez d'en avoir averti en passant.

Table des sons composés que forment les diphthongues.

AI, . . . *la Biscaille*, *ai* !
IA, . . . *Fiacre*, *diamant*.
IAU, . . . *miauler*, *miaulement*.
IÊ, . . . *pié*, *moitié*, *estaffier*.
IÈ, . . . *pannetiere*, *lievre*.
IEU, . . . *harmonieux*, *milieu*.
IO, . . . *fole*, *pioche*.
IOU, . . . *chiourme*.
IAN, . . . *viande*.
IEN, . . . *Chrétien*, *bien*.
ION, . . . *distraktion*, *commission*.
OUA, . . . *ouate*.
OJAN, . . . *basouant*.
OUE, . . . *fouet*, *rouet*.
OUI, . . . *bouis*, *enfoui*.
OUIIN, . . . *marfouin*.
UI, . . . *lui*, *fruit*, *ennui*.
UIX, . . . *Juin*.

Voilà à-peu-près tous les sons qu'il est nécessaire de bien connoître, & de bien distinguer avant que d'étudier ce qui regarde la prononciation. Ce sont ceux-là que nous regardons comme les sons propres des caractères par lesquels nous les représentons; en sorte que quand nous disons le son propre de *a*, de *be*, de *ouè*, &c. nous entendons celui qui est indiqué à ces mêmes lettres dans les tables précédentes, & qui se trouve dans les mots qui sont donnés pour exemple. C'est-là que nous renverrons le lecteur à chaque pas que nous ferons dans les détails de la prononciation.

Nous y suivrons l'ordre des caractères alphabétiques, & non pas l'ordre des deux tables de sons que nous venons de donner; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre représente en telle occasion tel son, & tel autre ailleurs, que de se rappeler en ordre & à propos, que tel son s'exprime ici par tel caractère, & là par tel autre. D'ailleurs, ce dernier plan seroit bon pour l'orthographe qui suppose les sons, & cherche les signes pour les représenter; aussi l'avons-nous suivi au mot *voyelles*: mais ici on nous donne les signes, & c'est sur eux qu'il faut trouver les sons: l'ordre exige donc que l'on suive ces signes ou lettres, pour voir de suite les sons qui leur conviennent.

A.

A conserve toujours le son qui lui est attribué dans la table, excepté lorsqu'il ne forme qu'un son avec l'*i*, ou le *n*, ou le *m*, ou l'*u* qui le suit, comme dans les diphthongues impropres, telles que *j'aimai*, *voyant*, *amplitude*, *gluau*, &c. Il est encore deux mots où il ne sert en rien à la prononciation; ce sont *Taon*, nom d'un insecte; *Saone*, nom d'une rivière de France: on les prononce comme si cet *a* ne s'y trouvoit pas; seulement l'*o* qui suit, en est plus long.

Quand *a* garde sa prononciation propre, il est quelquefois grave, & quelquefois aigu. Il est toujours grave quand il a un accent circonflexe; & toujours aigu quand il est suivi d'une consonne redoublée. *Pature*, *pâtre*, à la *hâte*, *appeller*, *attrouper*, *accouher*, *assom-*

mer. Comme il n'est jamais grave qu'il ne soit long ; voyez sur ce point le mot QUANTITÉ.

Le son de l'*a* ne s'exprime guere que par ce caractere , si ce n'est par *e* devant *m* & *n* redoublés ; comme dans *femme* , *ennoblir* , *hennir* , &c. que l'on prononce *fame* , *anoblir* , *hanir* , &c. Il ne faut pas croire cependant que deux *m* ou deux *n* après un *e* donnent toujours le son pur de l'*a* : il est nazal dans *emmener* , *ennui* ; dans *ennemi* , c'est le son de l'*e* ouvert & bref.

E.

Cette lettre représente trois sons principaux , qui varient encore chacun dans leur classe. Aussi est-ce l'article de la prononciation le plus difficile à traiter. Nous allons à son égard établir une observation générale sur la mécanique de la prononciation ; d'où nous descendrons naturellement aux regles principales qui regardent les différentes sortes d'*e*.

Il paroît qu'en général le génie de la Langue ne connoît que deux sortes d'*e* , le muet & le fermé ; & que ce n'est qu'à l'occasion de quelque consonne suivante qu'il devient ouvert. En effet , dans l'*e* fermé la bouche est presque entièrement fermée ; mais s'il suit une consonne qui soit étroitement liée à cet *e* , elle exige que la bouche s'ouvre pour son articulation , ce qui détruit la disposition où les organes devoient être pour prononcer l'*e*. De toutes les consonnes , les unes causent un plus grand dérangement , une ouverture plus grande ; les autres la demandent moindre : ce qui fait que nous avons tant d'especes d'*e* fermés ou ouverts , que quelques Grammairiens en ont comptés jusqu'à quatre ou cinq , *e* fermé , *e* moyen , *e* ouvert , *e* plus ouvert , *e* long ; comme , *café* , *différent* , *differe* , *fer* , *des fers*.

De-là , nous pouvons tirer un principe général ; c'est que nous n'avons point d'*e* ouvert , qu'il ne soit , ou n'ait été suivi , au moins dans l'écriture , de quelque consonne qui se prononce , ou qui s'est autrefois prononcée. Il paroît par la même raison que tout *e* suivi d'une consonne , sur-tout prononcée , & même écrite sans se faire entendre , doit être plus ou moins ouvert selon la

ature de la consonne : mais il y a pour ce dernier point bien des exceptions que nous verrons ensuite.

Que tous les *e* suivis dans la même syllabe d'une consonne qui se prononce, deviennent ouverts ; il n'y a point d'exemples qui n'en convainquent ; comme , *bec* , *rec* , *sep* , *sel* , *enfer* , &c.

Plus les consonnes dont les *e* sont suivis dans une même syllabe obligent à ouvrir la bouche , plus les *e* sont ouverts ; on ne trouvera non plus aucune exception à cette règle. Et comme *l* & *r* , sont les consonnes qui ont le plus ouvrir la bouche ; ce sont celles aussi devant lesquelles l'*e* est le plus ouvert , comme dans *amer* , *erni* , *elève* , *casuel* , &c. Le *p* faisant moins ouvrir la bouche que *l* & *r* ; il rend aussi moins ouvert l'*e* qui le précède ; comme dans *imperceptible* , où le premier *e* est plus ouvert que le second.

Il ne faut pas croire cependant que la nature de la consonne fasse tout : cette cause se trouve souvent compliquée avec d'autres qui en augmentent , on en diminue la force. Le premier *e* dans *tête* , par exemple , est plus ouvert que ne l'exige le *t* ; mais c'est que ce même *e* est long ; ce qui force à le prononcer plus ouvert qu'il ne l'est dans *musette* , *tette* , &c.

De l'observation que nous avons faite , il suit encore que l'*e* est ou muet ou fermé , quand il n'est suivi d'aucune consonne même dans l'écriture ; aussi trouve-t-on cette conséquence juste dans l'application : *bonté* , *aimé* , *réambule* , *agréable* , *géant* , *créer* , *fée* , *désira* , *météore* , &c.

Quand l'*e* est suivi d'une consonne dans la même syllabe , il paroît , avons-nous dit , qu'il doit être toujours ouvert ; mais il y a des exceptions : les voici : cet *e* reste fermé dans les infinitifs , quoiqu'il y ait un *r* ; comme , *aimer* , *donner* , *employer* , &c. cela s'est établi insi sans doute à cause de leurs participes passés , *aimé* , *donné* , *employé* , &c. Quoi qu'il en soit , cet *e* devient un peu ouvert lorsque le mot qui suit commençant par une voyelle , il fait prononcer *r* final ; comme , *aimer un homme* . Tout ce que nous venons de dire des infinitifs en *er* , doit s'appliquer aux noms qui sont terminés de même , comme , *berger* , *métier* , &c. Il n'y a que les

monosyllabes en *er*, comme, *mer*, *fer*, *cher*, &c. & quelques autres noms, comme, *amer*, *fier*, *Jupiter*, *Lucifer*, *enfer*, où le *r* se prononce toujours, & rend par conséquent ouvert l'*e* qui précède.

Tous les pluriels des noms terminés au singulier par un *e* fermé, conservent encore ce même son fermé, quoique l'*e* y soit suivi d'un *s* ou d'un *z*; la raison en est simple; c'est que ce *s* ou *z* n'est placé-là que pour distinguer les nombres, & qu'il ne s'y prononce point. Cette seconde exception s'étend aussi aux secondes personnes plurielles des verbes; comme, *bontés*, *vous donnez*, *vous iriez*, *venez*, *récompensés*, *aimés*, *nez*; *assez*, &c.

Les monosyllabes, *mes*, *tes*, *ses*, *les*, *des*, ont aussi leur *e* fermé, quoiqu'il soit muet à leur singulier, *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, &c. mais il devient un peu ouvert quand ils sont après le verbe, ou que le mot suivant commence par une voyelle; sur-tout si c'est dans un langage plus élevé que celui de la conversation: comme dans *rendez-nous les* . . . *Souverain arbitre des hommes*, *Dieu des dieux*, *Créateur de tous les êtres*, *tes impénétrable*. *décrets sont remplis de sagesse & d'équité*.

Il est quelques noms étrangers, & sur-tout Espagnol ou Portugais, comme, *Alvarez*, *Suarez*, *Rhodez*, &c. dans lesquels le *z* final se prononce comme un double *s* & rend ouvert l'*e* précédent. Mais l'*e* est fermé dans *clef*, *bled*, *pied*, que quelques Auteurs écrivent, *clé*, *blé*, *pié*. Dans ces mots écrits de la première façon le *j* & le *d* final ne se prononcent point: s'ils se prononçoient l'*e* deviendrait ouvert.

Quand nous avons parlé d'une consonne après l'*e* nous avons supposé que cette consonne appartenait à la même syllabe que l'*e* qu'elle suit. Si elle étoit de la syllabe suivante, alors l'*e* varierait, & seroit quelquefois ouvert, comme *diffère*, quelquefois fermé, comme *pénétré*, & d'autrefois muet, comme *nous ferons*. On doit aussi se souvenir qu'il n'est pas nécessaire que cette consonne se trouve dans l'orthographe actuelle mais qu'il suffit qu'elle se voie dans l'ancienne; ainsi le premier est ouvert dans *tête*, *même*, &c. quoique le *t* & le *m* qui le suivent, soient de la syllabe suivante

cela parcequ'autrefois on écrivoit un *s* qui étoit de la première syllabe, & rendoit l'*e* très ouvert, *teste*, *messe*, &c. Enfin les consonnes qui rendent plus sensiblement & plus généralement ouvert l'*e* qu'elles suivent auquel elles appartiennent, sont *c*, *f*, *l*, *r*, *s*, *t*; comme, *avec*, *bec*, *fief*, *relief*, *nef*, *chef*, *sel*, *fiel*, *nouvelle*, *fer*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *procès*, *très*, *accès*, *progrès*, *accès*, *excès*, *gourmet*, *secret*, *discret*, &c.

Les consonnes *m* & *n* rendent l'*e* nasal, quand elles suivent, qu'elles sont de la syllabe, & qu'elles se prononcent. Les autres qui sont *b*, *d*, *g*, *h*, *p*, *q*, *x*, *j*, *v*, ne finissent jamais de syllabe, ou n'en finissent que rarement, & même alors ce n'est presque jamais l'*e* qui les précède immédiatement, ou bien elles ne se prononcent presque jamais : enfin elles ne méritent rien à cet égard d'observations plus particulières.

Il y a encore une autre occasion où l'*e* est presque toujours ouvert, quoiqu'il n'ait pas après lui une consonne appartenante à la même syllabe; c'est lorsque dans le même mot la syllabe suivante est formée par un *e* muet. On peut donc regarder comme une maxime générale dans notre Langue, que lorsqu'il se trouve dans un mot deux syllabes de suite, formées chacune par un *e* sans accent; la première a toujours le son ouvert, & la seconde le son muet. On suppose ici que les deux *e* sont séparés par une ou plusieurs consonnes qui appartiennent au second, comme; *piece*, *college*, *collegue*, *système*, *bibliothèque*, *freres*, *pere*, *mere*, *printaniere*, *dernieres*, ils *attellent* ou *atellent*, *fidele*, *modele*, &c. Si les deux *e* se suivoient sans consonne intermédiaire, & que le second fût muet, le premier seroit pour l'ordinaire fermé, & prendroit un accent aigu, comme, *vie*, *prothée*, *aimées*, &c. Hors ce dernier cas, il y a d'exception au principe que nous avons posé, que pour le mot *chevelure*, son composé *échevelé*; & quelquefois pour les syllabes *de*, *re*, lorsqu'elles sont initiales, le premier *e* s'y conservant muet aussi bien que le second; comme, *redemandé*, *redevance*, &c.

On peut encore donner pour règle, que l'*e* doit se prononcer ouvert toutes les fois qu'il a l'accent circon-

flexe, comme, *requête*, &c. Autrefois on varioit davantage sur les accents aigu & grave; on les plaçoit indifféremment l'un & l'autre sur des *e* fermés & ouverts. ainsi ils ne sont presque d'aucune utilité pour la lecture des livres imprimés les siècles passés. Mais enfin on a su tirer un avantage réel de ces deux accents qui ne faisoient qu'embarrasser les compositeurs; aujourd'hui on est fort exact à ne marquer l'accent aigu que sur des fermés, & l'accent grave que sur des *e* ouverts; ainsi on écrit, *progrès*, que l'on voit souvent écrit, *progrés* dans les livres anciens, &c. Nous donnerons donc pour règle sûre dans la lecture des ouvrages de ce siècle, de prononcer fermés tous les *e* qui ont l'accent aigu, & ouverts tous ceux qui ont l'accent grave.

L'*e* est muet toutes les fois qu'il termine le mot, & qu'il n'a point d'accent; comme, *fiiponne*, *dure*, *j'aime*, *j'adore*, &c. il l'est aussi dans les troisièmes personnes plurielles des verbes, quoique suivi des consonnes qui sont alors oisives, ne servant qu'à marquer la personne; comme, *ils donnent*, *ils alloient*, *ils voulurent*, *ils allassent*, &c.

Il l'est encore, 1°. dans les mots qu'il termine sans accent, quoiqu'il ait un *s* après lui; il n'en faut excepter que les monosyllables: *armes*, *fournures*, *belles*, *armes*, *faites*, &c. 2°. lorsqu'il se trouve aussi sans accent avant la diphtongue impropre *au*; comme, *beau*, *berceau*, *jumeau*, *niveau*, *nouveaux*, *cerceaux*, &c. 3°. lorsqu'il finit une syllabe précédée d'une autre qui est formée par un *e* ouvert: *fermement*, *netteté*, *celle-ci*, *quatrièmement*, &c. 4°. lorsqu'il termine une syllabe qui dans le même mot est suivie d'une autre syllabe dans laquelle il n'y a point d'*e* muet: *chemin*, *cheval*, *acheter*, *amener*, *demain*, *rebours*, *écrevisse*, *détenu*, &c; bien entendu qu'il n'y ait point d'accent qui faisoit une loi contraire.

Enfin l'*e* est muet dans les syllabes réduplicatives de *re*, quoique suivies d'un *e* muet, & quand même il trouveroit après ces syllabes un double *ss*; comme, *revenir*, *retenir*, *redemander*, *ressort*, *ressasser*, *ressourc*, &c. Il faut toujours excepter les mots où ces syllabes sont marquées d'un accent, comme, *récipient*, *réceptif*, *réfugier*, *rélegation*, *rémission*, *rétenion*, &c.

Pour distinguer les différens *e*, il est encore utile de remarquer que jamais le muet n'est la première lettre d'un mot; & qu'excepté les mots qui sont composés de *re*, *entre*, *de*, & d'un simple dont la première syllabe étoit un muet, tels que, *revenir*, *entretenir*, *devenir*, *redevenir*, jamais il n'y a plusieurs *e* muets de suite dans un même mot: aussi les verbes dont la pénultième est muette à l'infinitif, dans les temps qui finissent par un muet, changent leur pénultième en un autre *e*, ou en a diphthongue impropre *oi*, comme *appeller*, *peser*, *levoir*, *concevoir*, &c. qui dans d'autres temps changent leur pénultième muette, comme on le voit dans, *j'appelle*, *je pese*, *ils doivent*, *ils conçoivent*: de même, *j'aime*, *aimé-je*, &c.

La prononciation de l'*e* muet varie aussi bien que celle de l'*e* ouvert: ainsi ce n'est pas assez de savoir que l'*e* est muet pour savoir bien le prononcer. Il ne se prononce point du tout, 1°. à la fin des mots suivis immédiatement d'un autre mot commençant par une voyelle: ainsi, *une Histoire amusante*, se prononce comme s'il y avoit *unehistoi-ramusante*. 2°. Dans les futurs & les temps conditionnels des verbes en *ier*; comme, *il étudiera*, *il plieroit*, *ils emploieront*, &c. que l'on prononce à peu près comme s'il y avoit, *il étudira*, *il pliroit*, *ils emploiront*, &c. seulement on fait longue la syllabe qui précède cet *e* muet, *il pli-roit*, &c. 3°. Avant la syllabe *u*; comme, *beau*, &c. que l'on prononce, *bau*, &c. 4°. Dans les syllabes, où précédé d'un *c* ou d'un *g*, il est suivi d'un *a* ou d'un *o*; car alors il ne sert qu'à donner au *c* le son de *s*, & au *g* celui de *j*; comme *il commencea*, *nous mangeons*, *géolier*, &c. il en est de même des mots, *Jean*, *asseoir*, &c.

L'*e* muet se prononce très foiblement, quand étant la dernière voyelle d'un mot, il est immédiatement précédé d'une autre voyelle; mais cette autre voyelle devient longue; comme *journée*, *ils rient*, &c. que l'on prononce presque comme s'il y avoit, *journé*, *ils ri*, &c.

L'*e* muet est très bref dans quantité d'occasions; comme, *soutenir*, *lâcheté*, *atteler*, *nous monterons*; *il fondera*, *acheter*, *appeller*, &c. que l'on prononce *soutrir*,

lâchté, *attler*, *nous montrons*, *il fendra*, *achter*, *apler*; &c. On ne peut pas donner là-dessus de règles précises; seulement, il faut observer que si, étant articulé par une ou plusieurs consonnes, il finit le mot, il faut le faire sentir davantage, comme on peut le voir dans presque tous les termes dont nous nous servons ici. Il en est de même lorsqu'étant au milieu d'un mot, il est articulé par plusieurs consonnes en même tems, & sur-tout par des consonnes plus difficiles à réunir, comme, *il montrera*; ou lorsque ces mêmes consonnes se trouvent après l'*e* pour articuler la voyelle suivante, comme, *retraite*, &c.

Le son de l'*e* ouvert se donne souvent aux diphthongues impropres *ai* & *oi*: mais nous en parlerons ci-après, en traitant de la prononciation des diphthongues. Seulement nous devons dire ici une chose qui ne retrouvera pas sa place ailleurs; c'est que lorsque l'on voit de suite les deux lettres *e*, *i*, dans un même mot, s'il n'y a ni accent sur l'*e*, ni tréma sur l'*i*, alors ces lettres ne font qu'une diphthongue impropre, qui a toujours le son de l'*e* ouvert; comme, *peine*, *pleine*, &c. s'il suit un *l*, le son en est mouillé, comme, *vermeil*, *merveille*, *treille*; &c. ces lettres *œil*, se prononcent comme *euil*.

I ou Y.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur la prononciation de ces deux voyelles. Quand elles ne sont jointes à aucune autre, elles ne varient jamais, si ce n'est lorsque la dernière devient mouillée. Encore y a-t-il pour cela une règle aussi aisée que sûre; c'est que l'*y* ou *i* est mouillé, quand il est entre deux voyelles qui se prononcent, soit que la première fasse ou non avec l'*y* mitoyen une diphthongue propre ou impropre; comme, *il voyoit*, *nous employons*, *que nous ayons*, *il esjaya*, *faïance*, *une baye*, *payé*, *païen*, *ils payerent*, *citoyen*, *moyen*, *haïe* féminin de *haï*, &c.

O & U.

Ces deux voyelles souffrent encore moins de difficul-

tés pour leur prononciation. Seulement l'o est grave dans les mots où il est suivi d'un s, & dans ceux où il a un accent circonflexe, comme, *côte, côté, hôte, repos, propos, héros, &c.* & l'u est souvent entierement muet après le g & le q, comme on le verra en parlant de ces consonnes.

A U.

Cette diphthongue impropre est aussi sans embarras, parcequ'elle est sans variation. Quand ces deux voyelles doivent former deux syllabes différentes, on met deux points sur la seconde. Ainsi quand ces deux points qu'on nomme *trema* ne s'y trouvent pas, elles ne forment qu'un son simple; comme, *maux, &c.* Quelques Grammairiens prétendent que ce son est entierement le même que celui de l'o grave. Nous nous contentons de leur demander à eux-mêmes, & à tous ceux qui connoissent le bon usage, si l'on prononce o dans *hôte* ou il est grave, comme au dans *haute*. Nous avons déjà marqué ailleurs que nous y trouvions une différence assez sensible pour être marquée: chacun peut en juger selon son oreille & la connoissance que l'on a de la bonne prononciation.

EU.

Ces deux lettres forment toujours une diphthongue impropre, qui donne le son que l'on entend dans *feu, peu, jeune, &c.* Ce son devient grave quand il y a un accent circonflexe. Voilà la règle, qui souffre peu d'exceptions.

1°. *Eu* dans les temps du verbe *avoir* où il se trouve, se prononce comme *u* simple; *j'eus, nous eumes, ils eurent, j'ai eu, vous avez eu, &c.* lisez *j'us, nous umes, ils urent, j'ai u, vous avez u, &c.*

2°. Il en est de même de quelques autres syllabes que l'on écrivoit autrefois par *eu*, & desquelles on retranche aujourd'hui l'e, en le remplaçant par un accent circonflexe, comme *seur, meur, &c.* écrivez & prononcez

sûr, mûr, &c. Cependant on écrit encore *Eustache, Europe, &c.* quoiqu'on prononce *Ustace, Urope.*

3°. Par-tout où l'on trouve ces deux voyelles de suite *eu* ; il faut les séparer & les prononcer chacune en une syllabe, s'il y a un accent aigu sur l'*e*, comme *réussir*, que l'on prononce *ré-ussir*, & non pas *reussir*, &c. C'est là ce qui distingue la diphthongue impropre des deux sons simples ; comme cet *e* avant *u* est alors fermé, son accent rend le *trema* inutile.

O U.

Ou ne forme jamais qu'un son, & forme toujours le même. Il n'y a ici ni difficulté ni exception. Quand on veut prononcer *mou, doux, douceur, &c.* c'est toujours le même son simple.

AN, EN, ON, UN.

Ces quatre combinaisons de voyelles avec la consonne *n*, forment ce qu'on appelle *des voix nazales*. Mais elles ne les forment qu'autant qu'elles sont suivies de quelqu'autre consonne, ou qu'elles terminent le mot ; encore faut-il dans le premier cas, que la consonne qui les suit, soit autre que *m* ou *n* : car deux *m* ou deux *n* de suite rendent ordinairement breve la voyelle qui les précède, mais n'en changent point le son. Ainsi, *ambassade, chrétienté, montrer, sang, paysan, Chaldéen, il vient, triompher, écuffon, rond, quelqu'un, &c.* prennent le son nasal : mais *paysanne, profane, amene, Chrétienne, monades, année, damné, bonne, homme, une, &c.* ne doivent avoir que le son de leurs voyelles ; & *m* & *n* n'y servent qu'à articuler celle qui les suit.

Il y a quelques exceptions à ces regles :

1°. Les mots étrangers, comme, *amen, jérusalem, hymen, &c.* ne prennent point le son nasal quoique *en* ou *em* y termine le mot, & cela, parceque les Langues étrangères n'admettent point ces sons : il faut donc prononcer comme s'il y avoit *amene, jérusaleme, hymene, &c.*

2°. *En* dans *ennui*, & *em* dans *emmener*, gardent le

son nazal, quoique la consonne y soit redoublée. Ces trois lettres *ent* à la fin de la troisième personne du pluriel des verbes, ne forment jamais un son nazal; mais seulement un *e* muet; & même si elles sont précédées d'un *i*, elles ne donnent aucun son; elles ne font que rendre un peu plus ouvert & plus long le son qui les précède: ainsi, *ils aiment, ils aimèrent, ils aimassent, &c.* se prononcent comme, *ils aime, ils aimere, ils aimasse*: & *ils aimoient, ils aimeroient, &c.* se prononcent comme, *ils aimoit, ils aimeroit*.

Quand un son nazal termine un mot, & que le suivant commence par une voyelle, le *m* ou *n* final ne se fait point sentir sur cette voyelle initiale du second mot; si ce n'est quand les deux mots sont tellement unis entr'eux, qu'il n'est pas possible d'y faire une pause quelque légère qu'elle soit: on ne dit donc point *passion-nextrême, dessein-neffroyable, &c.* mais, *passion extrême, dessein-effroyable*; au lieu que l'on dit, *mon nami, bon nenfant, en nexemple, bien-nentendu, &c.* lorsqu'il y a, *mon ami, bon enfant, en exemple, bien entendu, &c.*

Par ces derniers exemples on voit que le *m* ou *n* final peut articuler la voyelle initiale du mot suivant, lorsque cette rencontre de lettres se trouve entre un adjectif & un substantif, un adjectif possessif & le nom qu'il qualifie, un adverbe & un verbe, une préposition & son complément. Mais les exemples précédents prouvent qu'il n'en est plus de même lorsque l'adjectif se trouve après son substantif au lieu d'être devant. Remarquez encore que le pronom *on* articule la voyelle suivante quand c'est son verbe qui suit; prononcez donc, *on nappelle*, pour *on appelle*, &c; mais si c'est un autre mot que le verbe qui commence par une voyelle après *on*, celui-ci ne donne que le son nazal, & la voyelle suivante n'est point articulée: ainsi, *qu'en dit-on à la Cour*, ne se prononce point, *qu'en dit-on nà la Cour*, mais, *qu'en dit-on à la Cour*.

Toutes les fois qu'il y a un son nazal, c'est-à-dire, que le *m* ou *n* précédé d'une voyelle n'est pas immédiatement & dans le même mot suivi d'une autre, ou qu'il n'est pas redoublé; alors on peut aisément savoir lequel des quatre sons nazals il faut prononcer selon

les remarques suivantes : si la voyelle qui sert à former le son nazal est un *a*, on doit prononcer le son de *an*, quand même ce ne seroit pas un *n* mais un *m* qui suivroit cet *a* : en général, le *m* se prononce tout comme le *n* dans les voix nazales.

Il faut remarquer ici que dans *Laon*, nom de ville, *paon*, *faon*, *paonneau*, *se paonner*, l'*o* ne se prononce nullement ; que c'est l'*a* qui forme la syllabe, & que l'on prononce entièrement comme s'il y avoit *pan*, *panneau*, *fan*, *se panner*, *lan*, &c. au lieu que dans les mots, *Aoriste*, *la Saone*, *S. Laon*, l'*a* est muet & oisif ; c'est l'*o* qui se fait seul entendre, & on doit lire, *Oriste*, *la Sône*, *S. Lon*.

Si la voyelle est un *i*, on prononce l'*e* nazal ; comme, *clinquant*, *destin*, &c. mais *im* & *in* finals dans quelques mots étrangers se prononcent comme, *ime* & *ine* ; dans *Ibrahim*, par exemple, *Sélim*, *ain*, le desert de *Sin*, &c. prononcez, *Ibrahime*, *Sine*, &c.

Si c'est un *o* ou un *u*, on prend également le son nazal de chacune de ces deux voyelles : mais si c'est un *e*, le plus souvent on lui donne le son de l'*a*. Il y a sur cela une regle simple à suivre : *em* nazal se prononce toujours comme *an* : *en* représente aussi toujours le même son quand il n'est point précédé d'un *i* avec lequel il ne fasse qu'une syllabe, ou qu'il ne termine pas le mot sans être suivi d'aucune autre lettre. Ainsi, *tems*, *empêcher*, *embarras*, *entendre*, *cent*, &c. se prononcent comme s'il y avoit, *tan*, *anpêcher*, *anbarras*, *antandre*, *sunt*, &c. Il en est de même de *science*, *patience*, *expérience*, *conscience*, *patienter*, *expédient*, *inconvenient*, *patient*, *ingrédient*, &c. où l'*i* forme une syllabe différente de la nazale ; au lieu que *bien*, *le mien*, *le sien*, *le Chrétien*, *un rien*, *un Païen*, *tu viens*, *il soutient*, &c. dans lesquels *Vi* fait diptongue avec l'*e*, n'ont que le son de l'*e* nazal, & jamais de l'*a*.

On prononce de la même maniere les mots qui finissent par *en*, sans consonne ultérieure, à moins que ce ne soit un *s* qui ne sert qu'à marquer le pluriel ; comme, *examen*, *les examens*, & sur-tout les noms étrangers, comme, *Agen*, *Chaldéen*, *Iduméen*, &c. cependant *Européen*, se prononce comme s'il y avoit *Européan*. *Imbu*,

impie, *ingrat*, *incivil*, *indévo*t, *indocile*, &c. se prononcent comme *en* dans *Chaldéen*. Il faut en dire autant de tous les sons nazals qui ont *ai*, ou *ei* avant la consonne *m* ou *n*; tels que *faim*, *pain*, *craindre*, *feindre*, *éteindre*, *ceinturon*, &c. Il y a quelques noms latins où *um* final se prononce comme *on*; tels que, *un factum*, *un factotum*; quelques noms propres, *Dunkerque* & *Humbert* se prononcent comme *on*, *Donkerque*, *Hombert*, &c. *Te Deum*, *opium*, & quelques autres se lisent comme, *Te Déomme*, *opiome*. Tous les autres noms en *un* ou *um* se prononcent comme *commun*, *importun*, *parfums*, &c. ce son n'est pas proprement celui de l'*u* nazal, mais de l'*eu*, comme à *jeun*, &c. Pour les autres sons nazals, tels que ceux en *oin*, *besoin*, il en sera parlé en traitant de la prononciation de la diphthongue propre.

Après avoir parlé des caractères qui représentent toujours les sons simples, nous allons suivre ceux qui servent aux diphthongues; après quoi nous parlerons des consonnes.

A I.

Ces deux lettres ne se prononcent presque jamais en diphthongue propre, si ce n'est dans l'exclamation *ai!* dans *Biscaye*, & quelques autres. Dans les prétérits & futurs des verbes, au présent des deux verbes *savoir* & *avoir*, ces deux lettres prennent le son de l'*e* fermé; *je donnai*, *je donnerai*, *j'ai*, *je fais*, *tu fais*, *il fait*, &c. se prononcent, *je donné*, *je donneré*, *j'é*, *je sé*, *tu sé*, *il sé*, &c. devant deux *l*, ou un *l* final, ces deux voyelles se prononcent encore différemment; alors on fait sentir le son pur de l'*a* suivi du son de *l* mouillé; *paille*, *maille*, *travailler*, *émail*, *corail*, *travail*, &c. par tout ailleurs, *ai* prend le son de l'*e* ouvert, comme dans *paix*, *trait*, *jamais*, *aimer*, *affaire*, &c. qui se prononcent comme s'il y avoit, *pè*, *trè*, *jamè*, *èmer*, *affè-re*, &c. Si après l'*a* il y a un *y* au lieu d'un *i*, & qu'il suive une voyelle, alors l'*a* prend encore le son de l'*e* ouvert, mais la voyelle suivante est mouillée; comme: *payer*, *rayer*. *Pays* forme aussi deux syllabes dont la première a le son de l'*e* ouvert, & la seconde celui d'un

i mouillé : s'il y a un tréma ou deux points sur l'*i* ou l'*y*, alors l'*a* n'a que le son qui lui est propre, & la syllabe voisine est mouillée, comme dans *Païen*, *hair*, &c.

IA.

Ia diphthongue ne diffère de *ia* formant deux syllabes, qu'en ce que le premier se prononce en une seule émission de voix : du reste dans l'un & dans l'autre cas, on donne toujours dans le même ordre successif le son de l'*i* & celui de l'*a* ; mais là ils se suivent plus rapidement, & sont plus intimement liés ; ici ils sont plus désunis, & l'on appuie davantage sur l'*i* & moins sur l'*a* : ces différences sont sensibles dans la bonne prononciation de *liard*, *fiacre*, *familiariser*, & de *il oubli*, *il pria*, &c. pour savoir quand ces deux lettres *i*, *a*, forment ou ne forment pas diphthongue : voyez SYLLABE. Au reste dans la lecture de la prose, on les prononce presque toujours en diphthongue, si ce n'est lorsqu'il y a un *l* ou *r* avant l'*i*.

Pour toutes les autres diphthongues, leur prononciation ne nous offre aucune difficulté. Si vous en exceptez, *oua*, *ouet*, & *ouin* : les autres se prononcent toujours comme dans les exemples cités à la table ; & pour savoir quand les lettres qui les représentent font ou ne font pas diphthongue, voyez DIPHTHONGUE & SYLLABE.

On fait aussi que lorsqu'il y a un tréma sur la seconde voyelle, sa prononciation se fait comme à part, c'est-à-dire, séparée de la précédente. Cette règle est générale ; & nous croyons n'en devoir plus parler. Mais le son des trois que nous avons exceptées, se retrouve encore dans des occasions où les lettres ne sont plus les mêmes : c'est la différence qui se trouve entre la nature de leurs variations, & celle des variations de la première diphthongue *ai* : celle-ci ne s'exprime que par ces deux lettres *a*, *i* : mais ces mêmes lettres ne représentent pas toujours une diphthongue, ainsi que nous l'avons vu : les trois autres combinaisons *oua*, *ouet*, & *ouin*, représentent toujours une diphthongue, s'il n'y a point de tréma ; mais leurs sens se peignent souvent

par des caractères différens de ceux-ci. *Oa* se prononce comme *oua* dans *Bézoard* ; où se prononce comme *ouet* dans *boête*, *coëffe*, *Poète*, &c.

Il y a cependant ici quelque différence, legere à la vérité, mais réelle quoi qu'en disent bon nombre de Grammairiens : *Poète* & les semblables ne font pas tant sentir le son de *ou* que les mots *jouet*, *rouet*, &c. il semble que le son de *o* y soit un peu plus pur. *Ouin* a un son qui se donne toujours aux lettres *oin*, quoiqu'elles ne soient point précédées de *l'u* : ainsi, *moins*, *besoin*, *soin*, &c. se prononcent comme s'il y avoit *mouins*, *besouin*, *souin*, &c.

Le son des deux premières se donne aussi très fréquemment aux deux lettres *oi* : ainsi, *foi*, *Roi*, *loi*, *moi*, *toi*, *soi*, se prononcent comme s'il y avoit, *fouet*, *rouet*, *louet*, *mouet*, *touet*, *souet*. Il en est de même de quantité d'autres mots où les deux mêmes lettres se trouvent de suite & dans la même syllabe, comme, *poids*, *poix*, *fois*, *voix*, *toit*, *je sois*, *tu sois*, *il soit*, *nous*, *soyons*, &c. *De la soie*, *soyer*, *soyeux*, *employer*, *noyer*, *broyer*, *Bavarois*, *Crétois*, *oiseaux*, *oisif*, *je bois*, &c. *Je reçois*, &c. *Du bois*, *sournois*, *pantois*, *courtois*, *apparoir*, *voir*, *savoir*, *auditoire*, *S. François*, *Suèdois*, *croire*, *croitre*, *cloître*, *droit*, *froid*, *détroit*, *ardoise*, *matoise*, *turquoise*, *Siamois*, *Hongrois*, *Danois*, &c. Quelques-uns même approchent plus du son de *oua*, sur-tout dans la prononciation soutenue, & dans la déclamation : cela arrive en particulier aux noms terminés par *oi* suivi d'un *s*, comme *trois*, *mois* : prononcez presque *trouas*, *mouas*, &c. Tous les mots où ces deux lettres *o*, *i*, font diphthongue, se prononçoient autrefois comme ceux que nous venons de citer : mais l'usage de la conversation amollit insensiblement la Langue ; & par-là même en corrompt, en change les sons. De-là un nombre infini de mots en *oi*, & entr'autres les imparfaits, & les conditionnels des verbes se prononcent comme si au lieu de *oi* il y avoit un *e* ouvert ; ainsi au lieu d'une diphthongue ils ne donnent plus qu'un son simple : *j'avois*, *j'auois*, *j'aimois*, *j'aimerois*, &c. se prononcent comme si l'on écrivoit, *j'avès*, *j'aurès*, *j'aimès*, *j'aimerès*, &c.

Il en est de même des noms de peuples qui se retrouvent le plus souvent dans la conversation ; comme , les *François* , les *Anglois* , les *Hollandois* , les *Polonois* ; & de quantité d'autres mots , tels que , *connoître* , *paroître* , *comparoître* , *monnoie* , *foible* , &c. Il n'y a que l'usage qui puisse décider le doute à l'occasion de ces prononciations différentes des mêmes lettres : on ne peut donner là-dessus aucune autre regle que celle que nous avons indiquée pour les terminaisons des imparfaits & des conditionnels. Du reste les mots *moïse* , & *simois* ne peuvent causer de difficulté ; le tréma que l'on voit sur *ï* indique assez que ces mots sont de trois syllabes , & *oi* n'y fait ni une diphthongue propre , ni une impropre ; mais deux sons & deux syllabes selon le propre de chacune de ces lettres.

Plusieurs Auteurs célèbres , à la tête desquels se trouve M. de Voltaire , ont changé l'orthographe des noms en *oi* , qui se prononcent en *e* ouvert ; au lieu de l'*o* ils employent un *a* , & écrivent , *Français* , *connaître* , &c. D'autres à l'exemple de M. Duclos , ne prennent qu'un *e* avec l'accent grave , & écrivent , *Francès* , *connètre* , &c. Il paroît que les premiers ont plus d'imitateurs ; les seconds approchent peut-être plus de la simplicité de la parfaite orthographe : mais les uns & les autres ne sont pas encore assez suivis pour faire loi. Au reste leurs ouvrages deviennent par ce changement plus faciles à prononcer , au moins pour les étrangers.

M. l'Abbé d'Olivet fait observer que ce n'est que depuis l'arrivée de Catherine de Médicis en France , que nous donnons à cette diphthongue *oi* , le son de l'*e* ouvert. Cet usage passa de la Cour à la Ville , & Henri Etienne , Auteur contemporain , nous apprend qu'insensiblement tout le monde fut obligé de s'y conformer , *sur peine d'être appelé pédant*. Voici ce qu'en dit *Théodore de Beze* , dans son *Traité Latin* , sur la bonne prononciation de la Langue Française. « Plusieurs évitant le son plein & étendu de cette diphthongue , suppriment l'*o* & n'ont retenu que la seule diphthongue *ai* , c'est-à-dire , le son de l'*e* ouvert , comme les Normands , qui au lieu de *foi* (*fides*) écrivent & prononcent *fai* ; & le petit peuple de Paris : *parlet* , *allet* , *venet* , &c.

» lieu de , *parloit* , *alloit* , *venoit* , De même les Italiens
 » francisés prononcent , *Anglès* , *Francès* par un *e* ou-
 » vert , des noms Italiens , *Inglese* , *Francese* ; car le gé-
 » nie de leur langue est tellement éloigné de cette diph-
 » thongue , que dans les mots *toi* , *moi* , & autres sem-
 » blables , ils allongent l'*o* pour en faire deux syllabes ,
 » & prononcent *to-i* , *mo-i* ».

Nous croyons devoir faire remarquer que le son de la diphthongue *oi* n'est pas encore absolument proscrit dans le nom des *François* , puisque nous lisons dans l'Art Poétique de Boileau , qu'un jour Apollon :

Voulant pousser à bout tous les Rimeurs François ,
 Inventa du Sonnet les rigoureuses loix.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* observe qu'on hésite ici au mot *François* ; on ne sait comment le prononcer n'ayant pas encore vu la rime qui suivra , au lieu que quand on lit dans le prologue de l'Opéra d'*Isis* :

C'est lui dont les Dieux ont fait choix ,
 Pour combler le bonheur de l'Empire François.

On n'hésite plus ; la rime qui s'est présentée au premier vers avertit que *François* sera prononcé à pleine bouche , comme dit *Vaugelas*.

Le même Auteur (M. l'Abbé d'*Olivet*) après avoir dit qu'on permet aux Poètes d'écrire *je reconnais* , au lieu de *jereconnois* , quand il s'agit de le mettre en rime avec un mot qui se termine en *ais* , fondé sur ce que l'agrément de la rime est double , lorsqu'elle frappe en même tems & l'œil & l'oreille , demande si hors de la rime , & même en prose il faut écrire *ils chantaient* , *j'aimais* , & ainsi des autres mots semblables. Il décide qu'il ne faut point toucher à notre orthographe ; mais il ajoute : » plusieurs de nos jeunes Auteurs se plaisent dé-
 » puis un certain tems à écrire , *ils chantaient* , *je chan-*
 » *tais* , & il n'est pas difficile d'en deviner la raison.
 » Ainsi les Courtisans d'Alexandre se croyoient parve-
 » nus à être des Héros , lorsqu'à l'exemple de leur Maî-
 » tre , ils penchoient la tête d'un côté ».

Il ne nous reste plus qu'à parcourir les consonnes ; pour en marquer les différens usages ; à traiter des lettres doubles , & à marquer quand & combien les consonnes finales d'un mot doivent articuler les voyelles initiales du mot suivant.

B.

Le *b* final ne se prononce point dans *plomb* , à *plomb* ; *surplomb* , & *rumb* de vent , que l'on prononce *rom* : partout ailleurs il garde l'articulation qui lui est propre , & la fait sentir , comme dans *Joub* , *radoub* , *Job* , *Jacob* , &c. *B* redoublé ne se prononce qu'une fois ; comme , *Abbé* , lisez *Abé* ; seulement alors la syllabe qui précède cette consonne redoublée , est breve.

P.

P ne se prononce point à la fin des mots , *drap* , *ju-lep* , *sept* , *trop* , *galop* , *loup* , *syrop* , *camp* , *champ* , *prompt* , *corps* , *temps* ; ni dans *Sculpteur* , *sculpture* , *compter* , *compte* , *baptême* , *baptiser* , *Jean-Baptiste* , &c. Quelques bons parleurs prétendent qu'on ne doit point non plus le faire sentir dans *psaume* , *psautier* , *psalmiste* , *psaltérion* , *psalmodier* : mais il en est beaucoup d'autres qui veulent que le *p* y fasse entendre son articulation , si ce n'est dans quelques phrases particulières , comme *les sept psaumes* , que l'on prononce , *les set saumes*. Dans les autres mots , comme , *ineptie* , *inepte* , *adoption* , *captieux* , *aptitude* , *reptile* , &c. on prononce le *p*.

De deux *p* de suite , on n'en prononce qu'un , & la syllabe précédente est breve ; comme dans , *appaîser* , *oppoîser* , &c. On prononce le *p* à la fin du mot *cap* , sur-tout dans certaines phrases , comme , *parler cap à cap* , &c.

V.

Cette lettre n'a aucune difficulté ; on la prononce par-tout où elle se trouve ; & jamais elle ne varie de son : elle n'est double que dans quelques noms étran-

gers ; alors la prononciation n'est point différente de ce qu'elle seroit s'il n'y avoit qu'un *v*.

F.

Cette consonne redoublée ne se fait entendre qu'une fois ; mais la syllabe précédente en devient breve, comme, *affoiblir, offrir, affaire, &c.* Elle ne se prononce point à la fin des mots, *cerf, nerf, œuf, bœuf, neuf*, suivis d'une consonne, ni dans *chef-d'œuvre* : par-tout ailleurs *f* final doit être prononcé, même devant une autre consonne, comme, *veuf de sa première femme ; et homme est né serf de l'Abbaye ; il est simple & naïf, mais actif.* Avant une voyelle, *f* final se prononce comme *v* ; c'est-à-dire, que la foible se fait entendre pour la forte : ainsi lorsqu'il y a, par exemple, *neuf ans, veuf à trente ans*, lisez *neu-vans, veu-và trente ans, &c.* Toutes les fois que l'on trouve *ph*, on doit toujours prononcer comme si c'étoit un *f* : exemple, *philosopher, phrase*, prononcez *filosofer, frase, &c.*

D.

D ne se prononce pas à la fin des mots François ; même devant une voyelle : ainsi quoiqu'on écrive, *froid, chaud, fond*, on lit cependant, *il fait un froi extrême ; il fait chau aujourd'hui ; un fon inépuisable, &c.*

Si le mot qui finit par *d*, est un adjectif suivi de son substantif, & que celui-ci commence par une voyelle ; ou si c'est un verbe suivi de l'un de ces pronoms *il, elle, on* ; alors le *d* sonne comme le *t* : ainsi, *grand homme, profond atême, entend-il, coud-elle bien, répond-on ainsi*, se lisent, *gran thomme, profon tabime, enten-til, cou-telle bien, répon-ton ainsi, &c.* S'il est quelques autres occasions où le *d* final se prononce comme le *t*, l'oreille faite à l'usage l'apprendra aïsez.

Le *d* se prononce toujours en *d* à la fin des mots étrangers, comme, *David, Lamed, &c.* lisez *Davide, Lamede, &c.*

Le *d* redoublé se prononce deux fois dans *addition,*

additionner, *reddition* : ailleurs il ne se prononce qu'une fois, mais la syllabe précédente est breve dans l'un & l'autre cas.

T.

Le *t* a deux sons ; le premier est celui qu'on entend dans *Tacite*. Il le prend dans toutes les occasions, si ce n'est quelquefois devant un *i* suivi d'une voyelle, ainsi que nous l'expliquerons bientôt. Le *t* ne se prononce point à la fin de la plupart des mots, lorsque le suivant commence par une consonne : cependant on le fait toujours sentir dans *une dot*, *un fat*, *brut*, *zénith*, *chut* ; *luth*, *échec* & *mat* : dans ces mots, *Apt*, nom de ville, *indult*, *un zest*, *vent d'est*, *exact*, *taët*, *correct*, *direct* ; *suspect*, *circonspect*, les deux dernières consonnes se font entendre. Il en est de même du mot *Christ*, quand on le prononce seul, comme quand on dit, *le Christ*, *un Christ*. Mais si l'on dit, *Jesus-Christ*, alors on ne fait sentir ni le *s* ni le *t*. Dans les noms de nombre, *sept*, *huit* & *vingt*, le *p* & le *g* ne se prononcent jamais ; mais le *t* le fait, quand il est suivi d'une voyelle, ou quand ces noms finissent la phrase ; comme, *il est sept heures*, *ils sont huit hommes*, *ils sont vingt* : lisez, *il est sept heures*, *ils sont huit hommes*, *ils sont vingt*. Dans *quatre-vingt* le *t* ne sonne jamais, & même s'il suit une voyelle il doit y avoir un *s* ainsi on doit dire, par exemple, *quatre-vingts ans*. Les deux mots *sot* & *mot* se prononcent assez ordinairement comme *vingt* : mais il est bien des personnes qui n'y font point sentir le *t*, quand ils finissent la phrase.

Ailleurs le *t* final ne se prononce point ; comme dans la conjonction *&*, dans *contrat*, *il vit*, *Châtelet*, *parquet*, *caquet*, *mousquet*, *brutt*, *fruit*, *trot*, *acabit*, &c. Pour savoir quels sont les mots dans lesquels le *t* final se joint à la voyelle initiale du mot suivant, il faut consulter l'usage. Il y a à cet égard à peu près autant d'exceptions que de mots qui suivent la règle. Cela dépend aussi de l'espece de prononciation : si l'on ne prend que le ton de la conversation, il y en a bien peu qui se fassent sentir, excepté ceux que nous avons désignés. Si l'on

On déclame, presque tous se prononcent avec la voyelle suivante.

Dans la syllabe *ti* suivie d'une voyelle, le *t* a quelquefois le son de *c* ou *s*; & quelquefois il garde le son dur qui lui est propre: le premier se prononce dans les rencontres suivantes. . . .

1°. Dans le mot *patient* & ses dérivés, & dans les adjectifs en *tial*, *tiel*, *tieux*, & les mots qui en dérivent; comme, *initial*, *nuptial*, *martial*, *essentiel*, *pestilentiel*, *substantiel*, *captieux*, *factieux*, *ambitieux*, *impatiemter*, *partialité*, &c.

2°. Dans les noms terminés en *ien*, quand ce sont des noms propres, ou de pays, comme, *Domitien*, *Gratien*, *Vénitien*, &c. & dans *quotien*, qui se prononce, *quotian*, &c.

3°. Dans les mots terminés en *cratie* & *mantie*, comme, *démocratie*, *aristocratie*, *nécromantie*, &c.

4°. Dans les noms de pays terminés en *tie*, comme, *Galatie*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Sarmatie*, *Béotie*, &c.

5°. Dans les mots, *argutie*, *facétie*, *impéritie*, *inertie*, *ineptie*, *minutie*, *primatie*, *prophétie*, *suprématie*, & peut-être quelques autres dont l'usage est rare, comme, *calvitie*, &c.

6°. Dans *satiété* & ses dérivés, *insatiable*, &c. Et dans les verbes, *initier*, *balbutier*, *j'initiois*, *je balbutie*, &c.

7°. Avant la syllabe *on* à la fin des substantifs, & dans les mots qui en sont dérivés; comme, *action*, *description*, *souscription*, *dévotion*, *perfection*, *diction*, *actionner*, *perfectionner*, *nation*, *national*, &c.

Mais dans la même syllabe *ti* le *t* se prononce *th*; 1°. lorsqu'il ne suit point une voyelle; comme dans *bâtiment*. 2°. Dans tous les mots où *ti* est précédé d'un *s*, comme, *bestial*, *bastion*, *hostie*, *Sébastien*, *question*, *questionner*, *mision*, *gestion*, *combustion*, &c. un *x* fait le même effet, *mixtion*, &c. 3°. Dans tous les noms en *tié* ou *tier*; comme, *amitié*, *pitié*, *altier*, *chantier*, &c. 4°. Dans ceux terminés en *tie* qui ne sont pas compris dans les règles supérieures; comme, *partie*, *repentie*, *ortie*, *la garantie*, *la sortie*, &c. & dans le mot *galimatias*. 5°. Dans les mots, *Chrétien*, *sou-*

tien, *maintien*, *entretien*, *Antienne*, *Etienne*, & autres semblables, comme aussi dans le verbe, *je tiens*, *tu tiens*, & dans ses composés, *je contiens*, *je maintiens*, *je soutiens*, &c. 6°. Dans tous les temps du verbe *châtier*, & dans les temps des autres verbes en *tions*, & en *tiez*, comme *nous battions*, *nous portions*, *nous mettions*, *vous battiez*, *vous portiez*, *vous mettiez*, &c.

G.

Cette lettre a le son *gue*. 1°. à la fin des mots, quand elle s'y prononce, comme dans *agag*, *gog*. 2°. Quand elle précède une autre consonne, *graver*, *glacer*: 3°. Lorsqu'elle est suivie d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*, *gai*, *gabion*, *gober*, *gouffre*, *guttural*, *Auguste*.

Quand elle précède un *e* ou un *i*, elle a le son de *j*: comme, *gêne*, *gentil*, *gigot*, *gingembre*. Comme dans les verbes terminés en *ger*, le *g* de l'infinitif a le son doux dans toute la conjugaison, dans les temps dont la terminaison exige un *a* ou un *o*, on place entre le *g* & cet *a* ou cet *o* un *e* muet, qui dans la prononciation ne se fait nullement sentir, & ne produit d'autre effet que d'assurer au *g* le son doux que l'*a* ou l'*o* lui ôteroit. Ainsi, *je mangeois*, *il mangea*, se prononcent comme s'il y avoit, *je manjois*, *il manja*. Cette remarque a aussi lieu pour les noms dérivés de ces verbes, ou de quelques noms en *ge* ou *gi*, comme, *mangeable*, *rougeâtre*, qui viennent de *manger* & *rouge*. Il en est de même encore de beaucoup d'autres mots, tels que, *pigeon*, *pigeonneau*, &c.

Le *g* final est toujours muet dans *étang*, *rang*, *doigt*, *legs*, *poing*, *vingt*, & *sang-sue*. Dans les mots étrangers, il sonne comme *gue*: *doëg*, *agag*; lisez, *doëgue*, *agague*. Dans le mot *joug*, il se prononce selon plusieurs Auteurs, comme *gue*, *jougue*; d'autres prétendent qu'il y doit être muet: l'usage varie & se partage là-dessus. Dans les autres mots François, le *g* final est presque toujours muet; si cependant il précède une voyelle, il sonne comme *que*, *le sang humain*, *suer sang & eau*; *un long accès*: lisez, *sanque humain*, *suer sanque & eau*; *un longue accès*, &c. De deux *g* de suite dans un

même mot ; on n'en prononce qu'un , excepté dans *suggérer* , *suggestion* , qu'on lit , *suguejérer* , *suguejestion*.

Gh se prononce *gue* : il ne se trouve que dans quelques noms propres & étrangers , comme , *Berghen*.

Gn forme ordinairement le second son mouillé , comme dans *regne* , *gagner*. Il n'y a que dans les mots , *gnome* , *gnomonique* , *gnostique* , & les composés , comme , *prognostique* , *agnostique* , & dans les mots Latins , que ces deux lettres fassent deux articulations , *gue ne* : *gue-nome* , &c. la première très-breve. Lorsqu'il y a un *u* entre le *g* & un *e* ou un *i* , cet *u* ne sert ordinairement qu'à donner le son dur au *g* : ainsi , *vague* , *guérir* , *guide* , *anguille* , à *ma guise* , &c. se prononcent comme s'il n'y avoit point d'*u* , & que le *g* eut toujours le son dur *gue* devant un *e* ou un *i* , comme il l'a devant un *a* , un *o* & un *u*. Il y a cependant quelques mots , comme le Duc de *Guise* , *éguille* , *aigu* , *aiguë* , *aiguiller* , *aiguillette* , *aiguiser* , *ciguë* , &c. dans lesquels l'*u* se prononce , soit qu'il fasse diphthongue avec la voyelle suivante , comme lorsque cette voyelle est un *i* , soit qu'il forme une syllabe différente , comme lorsqu'il suit un *e*.

GN.

Non-seulement pour les mots étrangers , & sur-tout pour les Latins on fait dures les articulations de ces deux consonnes ; mais on doit encore prononcer *gue ne* , quand elles commencent le mot , comme dans *gnide* , *gnathon* : il en est de même dans *progné* , *physiognomonie* , *physiognomonique* , & *Gnesne* , Capitale de la Grande Pologne : on ne prononce point le *g* dans *signet* ; lisez , *sinet* ; dans *encoignure* , on ne prononce pas l'*i*.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'*i* mouillé , le plus foible des trois sons de cette espèce : mais nous l'avons fait en parlant de la voyelle *i*. Tout ce que nous ajouterons , c'est que cet *i* ou *y* mouillé fait une diphthongue impropre avec la voyelle précédente , quand il n'y a point de tréma , comme dans *payer* ; lorsqu'il y a un tréma , l'*i* ou l'*y* mouillé forme avec la voyelle suivante une syllabe à part , comme dans *Païen*.

Q.

Cette lettre ne se trouve seule qu'à la fin des mots *cinq*, & *coq* : dans le dernier, elle se prononce toujours comme s'il y avoit *coque*, si ce n'est dans *coq d'inde* que l'on doit lire, *codinde*. Dans le mot *cinq*, elle se prononce également lorsque ce mot est suivi d'une voyelle ou qu'il finit la phrase. Ainsi, *cinq hommes*; *j'en a cinq*; se lisent, *cin qu'hommes*; *j'en ai cinque*: mais ce mot est suivi d'une consonne, le *q* ne se fait plus sentir: pour *cinq louis*, prononcez, *cin louis*.

Par-tout ailleurs la lettre *q* est toujours suivie d'un *u* & d'une autre voyelle, & ne fait avec ces deux voyelles qui la suivent qu'une seule syllabe; de manière que l'*u* ne se fait nullement sentir. Ainsi, *qualité*, *quinze*, *quolibet*, se prononcent comme s'il y avoit, *kinze*, *kalité*, ou *calité*, ou *qalité*, &c.

Cependant il est quelques mots où l'*u* & la voyelle suivante font une diphthongue propre; alors l'*u* se fait entendre: mais il le fait de deux façons; la première en gardant le son qui lui est propre, comme dans *équestre*, *questeur*, *questure*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *quinquennal*, *quinquennium*, le *quinquerce* où il faut lire, *écuestre*, *cuesteur*, *écuiangle*, *cuincennal*, &c: le second son de l'*u* après *q* est celui de *ou* on le trouve dans *équateur*, *aquatique*, *quadragesime*, *quadragénaire*, *quadruple*, *quadrupede*, *quinquagesime* que l'on prononce, *écouateur*, *acouatique*, *couadruple*, *couadrupede*, *cuincouagesime*, *couadragesime*, *couadragénaire*; en observant que *oua* ne formant qu'une seule syllabe, il faut passer rapidement sur *ou* pour ne s'appuyer que sur l'*a*.

On peut aussi remarquer que l'*u* après le *q* ne prend le son de *ou*, que lorsqu'il suit un *a*; & qu'il ne se fait entendre avec le son qui lui est propre que quand c'est un *e* ou un *i* qui suit. Au reste il ne se prononce pas partout où ces voyelles suivent: il s'en manque bien; il ne le fait même que dans les exemples cités. On peut voir par ce que nous avons dit plus haut, qu'il est muet dans d'autres noms où l'on retrouve la même combi-

aison de lettres, comme dans, *quarré, quinze, quér-
er, &c.*

Z.

Quand cette consonne finit un mot, elle ne produit aucune articulation, du moins devant une consonne : mais si le mot suivant commence par une voyelle, le z final se fait quelquefois entendre, selon le ton que l'on donne à la prononciation, c'est-à-dire, selon que ce son approche de la déclamation : car dans la conversation, le z final est toujours muet, même devant une voyelle, si ce n'est dans les noms propres étrangers, où il se prononce même devant une consonne, comme dans *Sanchez, Alvarez, Suarez, Rhodex, Senez*, qui doivent se lire, *Sancheze, &c.*

Cette consonne ne figure que pour une seule articulation qui est par-tout la même : *zèle, azur, hazard, ézard, topaze, zodiaque, zizanie, &c.*

S.

Cette consonne se prononce *se* au commencement des mots, & lorsqu'elle précède ou qu'elle suit une autre consonne, comme dans, *solle, sel, vaste, verset, abstenir*. Elle a le même son à la fin des mots, *as, vis, pris, lapis, raminagrobis, lys, fleur, laps, relaps, &c.* Les noms étrangers, comme, *Pallas, Cères, Bacchus, Délos, &c.* On ne la prononce cependant point à la fin des noms, *Thomas, Judas.*

Cette même consonne prend le son du z qui en est la double, lorsqu'elle se trouve entre deux voyelles, comme dans, *Eglise, maison* : il en faut excepter, *monosyllabe, parasol, Melchisédech*, où elle conserve le son de s fort ou dur. Dans *Alsace, balsamine, &c.* dans tous ces mots où la préposition *trans* est suivie d'une voyelle, cette consonne donne le son du z : *transaction, transiger, &c.* lisez, *Alzace, tranziger*. Si après *trans*, il venoit une consonne, s devoit se prononcer dur, comme dans *transmuter, transport, &c.* Dans *transi* & autres semblables le s est dur, parce que ce mot n'est point composé de la préposition *trans*, comme on pourroit d'abord le

croire : c'est un mot simple & primitif. Si le *s* précédé d'une voyelle, est suivi d'une consonne foible, il se prononce comme *z*, tels sont les mots, *asdrubal*, *esdras*, *presbytere*; quand il y a deux *s* de suite, on n'en prononce jamais qu'un; mais on lui donne l'articulation forte & dure, comme dans, *embrasser*, *baïsser*, *poïsson*, *coussin*, &c. C'est par cette articulation forte que la prononciation de ces mots differe de celle d'autre mot semblables où le *s* n'est point doublé; comme, *embrasser*, *baiser*, *poïsson*, *cousin*, &c. où le *s* n'a que l'articulation douce & foible du *z*.

Le *s* est muet dans le mot *est* du verbe *être*, & non pas dans *l'est*, vent d'Orient: pour les mots *registre*, *registrar*, *enregistrer*, *enrégistrement*, il doit s'y prononcer quoique Richelet & quelques autres Savans aient voulu même qu'on l'omît dans l'orthographe. Dans *puisque* le *s* se fait toujours entendre, *puis donc que*, lisez, *puiss donc que*. Dans *lors* il varie: on le prononce quand il a *lorsque*: mais ailleurs, comme dans *alors*, *lors même que*, &c. il est ordinairement muet: par-tout ailleurs il se prononce toujours dans le corps des mots.

Nous n'en exceptons que ceux qui n'ont le *s* que suivant l'ancienne orthographe, comme, *intérest*, *prester giste*, &c. Cette consonne est muette à la fin de presque tous les mots, n'y ayant d'exceptions que pour ceux que nous avons marqués plus haut; mais elle sert à rendre longue les syllabes finales qu'elle termine; comme *trépas*, *tamis*, *progrès*, *j'avois*, *tu iras*, *bontés*, *des faits*, *des songes*, &c.

Si ces mots sont suivis d'une voyelle, la lettre *s* prend le son de *z*, & va se joindre à cette voyelle initiale du mot suivant; comme, *vous avez de grandes avances* lisez, *vous zavez de grande z'avances*. Cependant dans la simple conversation on néglige souvent, & l'on doit même négliger de porter ainsi l'articulation du *s* final sur la voyelle initiale qui suit, quand les deux mots ne sont pas intimement liés ensemble par le sens; comme l'est un adjectif avec son substantif, un pronom personnel avec son verbe, &c. *Il commence mille affaires & n'en finit point*, lisez, *affaire*...

Sc devant un *a*, un *o*, ou un *u*, se prononcent *seque*

comme dans, *scapulaire*, *scorbut*; il en est de même devant une consonne, *scribe*, *scrupule*, &c. Mais devant un *e* ou un *i*, ces deux lettres n'ont que le son du simple *s* comme dans *science*, *sceau*, *conscience*, &c. Il en est de même de ces mêmes lettres *ſſ* cédillées devant toute autre voyelle, comme dans *ſſavoir*, que l'on doit écrire *savoir*.

Sch ont le même son que *ch* : exemples, *schisme*, *schismatique*; prononcez, *chisme*, &c. Mais dans les mots, *scholastique*, *scholiastes*, *scholie*, on les prononcent *ſque*, & même quelques-uns écrivent, *scolie*, &c.

J.

Cette consonne n'a aucune difficulté pour sa prononciation, non plus que pour son orthographe. Elle se prononce par tout où elle se trouve; & toujours elle a la même articulation. *Je jeûne*, *j'ai*, *dis-je*, *jus*, &c; c'est la foible de l'articulation françoise *ch*.

C H.

Ces deux lettres forment une articulation particulière à notre Langue : c'est celle que l'on entend dans les mots, *chiche*, *chaland*, *chainon*, *chenevis*, *chétif*, *chirurgie*, *chopine*, *chuchoter*, *acroſtiche*, &c. il n'y a d'exceptions que les suivantes. 1°. Ces deux lettres *ch* n'ont que le son du *k* avant ces trois consonnes, *l*, *r*, & *n*, comme dans, *Chloris*, *Chlamide*, *Arachné*, *le saint Chrême*, *les Chrétiens*, &c. 2°. Dans les noms propres d'hommes, de pays, de villes, & de fleuves, quand ils viennent des Langues Grecque, Latine & Italienne; comme dans, *Achéloüs*, *Archétype*, *Chersonèse*, *Echo*, *Eucharistie*, *Ichneumon*, animal d'Egypte ennemi du Crocodile, *ichnographie*, deſſein d'édifice, *orchestre*, *ſtomachal*, &c.

Remarquez que de tous les mots qui commencent par *archi*, il n'y a que le seul *archiépiscopal*, ou *ch* ſoit dur & ſec; ailleurs il eſt gras, & ſe prononce à la Françoise comme dans *Archidiacre*, &c. Aux exemples étrangers dans lesquels *ch* eſt dur, joignez-en une foule d'au-

tres ; comme , *Chirographaire* , *Chiromancie* , *Chilébassi* , Officier du Grand Seigneur , *Chiromancien* , *Chanaan* , *la Chaldée* , *Zacharie* , *Chusai* , *Michel-Ange* , *Chiéti* , &c ; cependant , *Chérubin* , *Ezéchias* , *Ezéchiél* , *Joachim* , *Michel* , *Zachée* , *Monarchie* , *Hiérarchie* , *Stomachique* , & presque tous les noms propres Hébreux qui ont *ché* & *chi* , se prononcent comme les mots françois. *Achéron* varie ; à la Comédie on le prononce à la françoise ; à l'Opéra on le prononce comme les Grecs : la première prononciation a prévalu dans la société.

M.

Nous avons peu de choses à dire sur cette consonne & la suivante , après ce que nous avons dit plus haut des sons nazals. Au commencement des mots le double *m* précédé de la voyelle *i* , sonne deux fois , comme dans , *immédiat* , *immoler* , *immortel* , *immense* ; lisez , *imemédiat* , l'*e* muet extrêmement bref. Dans les autres occasions , quand il se trouve deux *m* de suite , le premier se prononce *en* nazal : il faut en excepter *damner* & ses composés ou dérivés , avec les mots , *solemnel* , *solemnité* , *solemniser* , qui se prononcent *dâner* , *condâner* , *solanel* ; exceptez aussi , *ammoniac* , *ammonite* , où les deux *m* se prononcent.

A la fin des mots , *m* est nazal ; il en faut excepter ceux où il est précédé d'un *e* : alors il garde le son qui lui est propre : par exemple , *Jérusalem* , *item* , se prononcent , *Jérusaleme* , *iteme*. Il en est de même de *m* dans les mots suivants , *Septemvir* , *Décemvir* , *Novemvir* , & *hem* , exclamation.

N.

Cette consonne ne change jamais son articulation , & ce n'est pour devenir nazale , comme nous l'avons expliqué ci-dessus : ailleurs elle se prononce toujours de même ; comme dans , *cabane* , *narines* , *trône* , *fortune* , &c. Quand elle est redoublée , elle ne donne jamais à la voyelle précédente le son nazal , si ce n'est dans *ennui* , & ses dérivés , *ennuyeux* , *ennuyer* , &c. ; ainsi deux *n* ne

servent qu'à rendre la syllabe précédente breve : *aneau*, *ennemi*, &c. se prononcent *aneau*, *enemi*. Dans ces mots, *annaies*, *annexes*, *annexer*, *annotation*, *annuel*, *annulaire*, *annuller*, *inné*, *innover*, les deux *n* se prononcent : on lit, *anenales*, &c.

Le *n* final ne se joint point à la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est. 1°. quand il est dans un adjectif immédiatement suivi de son substantif, comme ; *mon ame*, *son ami*, *bon Auteur*, *ancien ouvrage*, *divin amour*, que l'on prononce, *mon-name*, *divi-namour*. Il n'y a que ceux en *in* qui, dans cette rencontre, perdent le son nazal : 2°. Quand ces mots, *bien*, *rien*, *on* & *en*, sont suivis d'un mot avec lequel ils ont une liaison intime, comme, *bien aisé*, *rien autre chose*, *on aime*, *en Espagne* : lisez, *bien naïsé*, *rien nautre*, *on naime*, *en nespagne*, &c. 3°. Dans *amen*, *hymen*, *le béarn*, *le tarn*, & quelques autres qui doivent se lire, *amenne*, *hymenne*, *le béarne*, *le tarne*, &c.

R.

Cette consonne est muette à la fin de tous les mots en *er*, lorsque cet *e* est fermé : tels sont tous les infinitifs en *er* : *aimer*, &c. & tous les noms en *er* qui ont plusieurs syllabes : il n'en faut excepter que les monosyllabes, comme, *cher*, *fer* ; & *amer*, *enfer*, *lucifer*, *cancer*, *léger* & autres où l'*e* est ouvert. Si *r* final est précédé de *eu*, ou de *oi*, de *ou*, de *u*, de *a*, enfin de toute autre voyelle que l'*e* & l'*i*, il se prononce toujours, comme dans, *car*, *mur*, *leur*, *grandeur*, *jour*, *pour*, *espoir*, *voir*, &c. il est ordinairement muet à la fin de *monsieur*, *messieurs*, *loisir*, *plaisir*, *le repentir*, & des infinitifs en *ir* employés comme substantifs ; car s'ils servent comme infinitifs, le *r* s'y prononce, aussi bien que dans, *zéphir*, *naïr*, *saphir*, *fakir*, *soupir*, *martyr*, *cuir*, *élixir*, *désir*, & *Visir*.

De deux *r* de suite dans un mot, on n'en prononce qu'un ; comme dans, *barré*, qu'on lit, *baré* : seulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue ; & si c'est un *e*, il est plus ouvert, comme dans, *guerre*, *tonnerre*. Il y a peu d'exceptions. Les deux *r* se pronon-

Cent dans , *errata* , *errer* , *errant* ; dans la plûpart des mots qui commencent par *ir* , comme *irrégulier* ; enfin dans les futurs & conditionnels des verbes *mourir* , *courir* & ses composés , & les composés de *quérir* ; *je mourrois* , *je courrai* , *j'accourrai* , *j'acquerois* , &c.

Rh n'ont point d'autre articulation que celle du *r* simple : *rhéteur* se lit comme s'il y avoit , *réteur* , &c.

L.

Ordinairement , lorsqu'il n'y a qu'un *l* après un *e* , & que ce *l* est suivi d'une autre voyelle dans le même mot , l'*e* qui est devant , est un *e* muet : il n'en faut excepter que , *modele* , *fidele* , *poële* , *pêle-mêle* , *frêle* , *zele* , *grêle* , *mêle* , *démêlé* , & quelques autres verbes ou noms dans lesquels cet *e* qui précède *l* est long & très ouvert , & un petit nombre d'autres mots. Si après cet *e* , il y a deux *l* , alors l'*e* devient ouvert , comme , *coupelle* , *libelle* , *nouvelle* ; il n'y a que quelques mots , tels que *appeller* , qui s'écrivent quelquefois par deux *l* , quoique l'*e* qui précède soit muet , dans toutes les occasions où ces mots n'ont pas un *e* muet après *l* , comme , *nous appellons* , *vous appelez* , *j'appellois* , &c. La plûpart des Auteurs , & même l'Académie , écrivent aujourd'hui par un seul *l* ces mots , quand l'*e* qui précède *l* est muet.

Deux *l* au commencement d'un mot , & précédés d'un *i* se prononcent tous les deux , comme dans , *illégal* , *illicite* , *illusion* , &c. On prononce aussi les deux *l* dans *allusion* , *appellatif* , *belliqueux* , *collation* d'un bénéfice , *collusion* , *constellation* , *Eglise Gallicane* , *malléable* , *mal-léabilité* , *fallace* , *malléole* , *métallique* , *métallurgique* , *nullité*.

Mais lorsque devant les deux *l* il y a un *e* ou un *o* , on ne prononce qu'un *l* , quoiqu'il soit plus fort que s'il n'y en avoit qu'un , que la prononciation en soit plus expressive , & qu'elle ait quelque chose de plus rapide , de plus dur , de plus sec , & de plus pénible à l'organe. Mais ces différentes prononciations ont tant de nuances & de degrés , qu'il n'est pas possible d'en faire connoître le véritable usage & le point fixe , que par l'usage même.

L final ne sonne point dans ces mots suivans : *baril*, *chenil*, *chartil*, *coutil*, *douzil*, *fénil*, *fournil*, *fusil*, *outil*, *un gril*, *nombril*, *perfil*, *sourcil* ; il ne sonne jamais dans le pronom personnel *ils*, ni dans *fil*. Par-tout ailleurs on le prononce. Nous ne parlons pas des mots, *col*, *fol*, *mol*, qu'on écrit aujourd'hui, *cou*, *fou*, *mou*, & qu'on ne prononce pas autrement, si ce n'est qu'on dit encore *fol* quand il suit une voyelle, *un fol amour*. Ces deux mots *sulli*, *nulli*, veulent que leurs *l* se prononcent en lettres mouillées. *H* fait le même effet dans *Milhaud*, *Pardalhac*, *Aurilhac*, *Marfilhargues*, & *Filhon*.

L mouillé.

La prononciation du *l* devient souvent grasse & mouillée, telle qu'elle est dans *travailler*, *bouteille*, &c. On doit lui donner cette prononciation toutes les fois qu'étant précédé d'un *i*, il est double & ne forme point la première syllabe du mot : ainsi, *illustre*, *illuminé*, & semblables n'ont point *l* mouillé : mais *fille*, *famille*, *paillasse*, *feuille*, *treille*, *rouille*, *bille*, *pillage*, & semblables doivent avoir le son mouillé ; il n'en faut excepter que *Gilles*, *mille* nom de nombre, & *ville*.

Il faut remarquer que cet *i* qui précède *l* mouillé, ne se prononce point, quand il est immédiatement précédé d'une autre voyelle, comme dans, *ailleurs*, *brouillon*, *œillet*. *L* final est aussi mouillé quand il est précédé d'un *i*, comme dans, *péril*, *vermeil*, *ail*, *œil* : mais ce son mouillé est un peu plus foible dans ces occasions où *l* est simple, que dans les mots où il est double. De ceux qui finissent par *il*, *mil*, nom de nombre ; &c. *Nil* & *vil* ne mouillent point. On peut donner pour règle générale que dans les mots terminés en *ail*, *eil*, *euil*, & *ueil*, *l* final est toujours mouillé.

H.

H n'a le plus souvent aucune sorte de prononciation : il est entièrement muet, si ce n'est lorsqu'il marque une forte aspiration, ce qui arrive dans environ cent vingt-quatre ou vingt-cinq mots : voyez-en la liste

au mot *ASPIRATION*. On donne pour regle à cet égard ; que les mots qui viennent du latin , & qui ont *h* par étymologie , ne l'aspirent point ; tandis que cette consonne doit être aspirée dans les autres mots : mais cette regle a bien des exceptions ; *harpie* , par exemple , *hennir* , *hennissement* , *hergne* , *héros* , viennent du latin , & sont aspirés ; *huile* , *huis* , *huitre* ne le sont pas , quoique ce ne soit point l'étymologie qui leur ait donné cette lettre. D'ailleurs il doit paroître singulier qu'il faille étudier à fond une langue morte pour savoir comment il faut prononcer un mot de la nôtre. Le plus court donc & le mieux est de donner la liste des mots qui se doivent aspirer. On verra au mot *ASPIRATION* quelles sont les variations des mots *Hollande* , *Hongrie* , &c.

Nous avons vu en parlant des lettres *p* & *t* ce que produit *h* quand il y est joint : il donne à la première l'articulation de *f* , & ne fait que rendre le son du *t* un peu plus fort. Mais quand *h* est après *c* , il en résulte une articulation particulière & propre à notre langue , dont il est parlé à la lettre *c*. Enfin *h* après *l* donne à cette dernière consonne le son mouillé dans quelques mots qu'on peut voir ci-dessus à la lettre *l*.

Nous avons quelques consonnes dont nous n'avons point encore marqué la prononciation , parcequ'elles n'en ont point qui leur soit propre : elles ne font que partager les fonctions de quelques autres lettres ; ce sont pour ainsi dire , des substituts qui servent à distinguer à l'œil des mots qui ne diffèrent point quant au son : souvent aussi elles ne sont que des signes étymologiques ; & même il est bien des occasions où elles n'ont d'autres titres de paroître que celui d'y avoir été placées par nos ancêtres , & conservées par l'usage. Ces lettres se réduisent à trois , *c* , *k* , & *x* : nous allons ici développer ce qui regarde leur prononciation.

C.

C a le son de *k* ou *qu* à la fin des mots , lorsqu'il s'y prononce , comme , *lac* , *froc* , *basilic* ; lisez , *laque* , &c. 2°. Lorsqu'il suit une autre consonne , comme dans , *clair* , *crédule* , &c. 3°. Devant *a* , *o* & *u* , lorsque ce *c*

n'a point une cédille sous lui; exemple, *calice, caisson, couleur, coffrer, cave*, &c. il faut ici excepter, *Claude, second, cicogne, éclogue*, & quelques autres, ou le *c* avant l'*a* & l'*o* prend l'articulation du *g*, & se prononce comme s'il y avoit, *Glaude, segond, segonder, cigogne, églogue*, &c.

Lorsque le *c* est devant un *e* ou un *i*, ou devant un *a*, un *o*, ou un *u* avec une cédille, alors il a le son de *s*; comme, *ceci, cécile: or ça, mâçon, il commençoit, il apperçut*, &c. S'il est redoublé devant *a*, *o*, *u*, il ne se prononce qu'une fois, & la syllabe précédente est brève, comme dans, *accuser, accabler, accorder, accomplir*, &c: cependant on fait sentir ce double *c* dans *Bacchus*. Si c'est devant un *e* ou un *i* qu'il est redoublé, le premier *c* se prononce comme *k*, & le second comme *s*; ainsi, *accès, accident*, se lisent comme *ak-cès, ak-cident*. Le *c* est muet, c'est-à-dire, ne se prononce point à la fin des mots, *cotignac, estomac, clerc, broc, porc, croc, accroc, marc d'argent, respect, suspect*, & de tous ceux où il est précédé d'une nazale, comme, *banc, flanc, jonc, tronc, il convainc*, &c. Dans ce dernier cas, on ne fait pas même sentir cette consonne sur la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est dans quelques occasions assez rares, où on lui donne le son du *k*, comme dans, *porc-épi, du blanc au noir, un franc étourdi*, qu'on prononce *por-quépi*, &c. Pour le mot *donc*, on y prononce le *c* quand il suit une voyelle, ou que ce mot commence la phrase.

K.

Cette lettre a toujours le son de *qu*: elle n'est d'usage que dans des mots étrangers, ou qui en sont dérivés; comme, *kirie, kaminiek, kyrielle*, & quantité de noms propres Bretons. Elle n'est jamais muette.

X.

Cette consonne équivaut presque toujours à deux autres consonnes: elle se prononce *gueze* dans tous les mots qui commencent par *ex* suivi d'une voyelle, comme, *examen, exercer, exil, exorde*. Dans les autres oc-

casions, *x* au commencement des mots se prononce pour l'ordinaire, *cs* ou *que se*, comme dans *Xavier*, *Xénophon*, *Ximenes* : il en est de même lorsque cette lettre est au milieu des mots, comme dans, *axiome*, *Alexandre*, *expert*, *sexe*, *fixer*, que l'on prononce *Csavier*, ou *Queçavier*, *Alecsandre*, *ficsér*, &c. Quand la syllabe *ex* est suivie de *ce* ou *ci*, *x* prend le son de *qu*, comme ; *exceller*, *exciter*, lisez, *équeceller*, ou *ec-celler*, *éc-citer*, ou *ékciter*.

Dans les mots *six* & *soixante*, *x* se prononce comme *s* dur. Il a le son de *z* dans *deuxieme*, *dix*, *dixieme*, *dixaine*, *sixain*, *sixieme*. Dans *Xaintes* & *Xaintonges*, *Bruxelles*, *Auxerre*, & *Auxonne*, on prononce *x* comme *s* dur. Dans *Luxeuil*, plusieurs Auteurs prétendent que l'on doit lire, *Lusseuil* : mais si les noms de lieux dépendent quant à leur prononciation de l'usage général des habitants du pays & des provinces voisines, on devra lire *Lucseu*. *Aix* & *Cadix*, se prononcent *Aisse* & *Cadisse*.

Quand à la prononciation du *x* final, il y a encore des variations : on prend celle du *cs* à la fin des mots terminés en *ax*, *cx*, *ix*, *ox*, *ux*, & *inx*, comme dans *borax*, *koax*, *halifax*, *index*, *préfix*, *palafox*, *Pollux*, *sphinx*, que l'on doit lire, *boracse*, *sphincse*, *halifacse*, &c. On voit partout le reste de cet article ceux qui sont exceptés de cette règle. Dans *prix*, *crucifix*, *flux* & *reflux*, *x* est muet aussi bien qu'à la fin des mots terminés en *aix*, *aux*, *eux*, *oix* & *oux*, comme, *la paix*, *les maux*, *des jeux*, *des noix*, *du houx*. Il l'est aussi après *six* & *dix* suivis d'un mot qui commence par une consonne, & auquel ils se rapportent, comme, *six tables*, *dix louis*.

X final & muet prend le son du *z* devant une voyelle dans les circonstances suivantes ; 1°. Dans l'article *aux*, *aux hommes*, lisez, *au zhommes* : 2°. Dans le mot *paix* suivi de son adjectif, *paix honorable* : 3°. Dans les substantifs qui n'ont point *x* au singulier, & qui sont suivis de leur adjectif, *cheveux (pars* : 4°. Dans les adjectifs suivis de leurs substantifs, *faux accord*, *affreux exemple*. 5°. Dans les verbes, *je veux*, *je peux*, lorsqu'on dit, *j'en veux une*, *je veux en avoir*, *je veux y aller*, *je*

ne peux en avoir, tu peux y prétendre. Hors de là, il faut consulter l'oreille & l'usage. 6°. Enfin après les mots *six* & *dix* suivis des noms ou pronoms auxquels ils ont rapport, *six amis, dix écus, six autres.*

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, regarde principalement la prononciation ordinaire & commune, telle qu'elle regne dans la conversation des personnes instruites. Il est une autre prononciation plus marquée, plus forte, plus soutenue, plus expressive, que l'on suit dans la lecture des vers, dans les discours prononcés en chaire, au barreau; en un mot dans tout ce qui exige plus de noblesse & de gravité dans le débit. Celle-ci tient à la déclamation comme à une compagne inséparable; mais elle en diffère totalement au fond. Elle consiste sur-tout à appuyer davantage sur les syllabes des mots, & à faire sentir les lettres finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ce dernier point est sur-tout essentiel dans les vers par rapport au *s* ou *z* qui se trouve à la fin des pluriels, & au *t* qui termine les troisièmes personnes muettes du pluriel dans les verbes: car si l'on ne prononçoit pas ces consonnes finales devant une voyelle, souvent le vers manqueroit d'une syllabe, & par conséquent perdroit toute sa cadence & son harmonie: dans ces deux vers, par exemple,

O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés?

Si l'on ne prononçoit pas le *s* qui est à la fin de *livres*, & le *t* qui termine *furent*, & que l'on dit comme dans la conversation *de livre ignorés, furent en ce grand jour*, les vers n'y seroient plus.

Mais si le *s* qui marque le pluriel des noms, & le *t* qui termine les verbes, doivent ainsi se porter sur la voyelle initiale du mot suivant dans la prononciation soutenue, il n'en est pas de même de toutes les autres consonnes: il y a à cet égard plusieurs observations nécessaires. Le *n* final ne se prononce pas plus dans la haute prononciation que dans la commune: on ne dit pas plus *passion naveugle* dans la lecture ou la déclamation des

vers, que dans la conversation : la raison en est simple c'est que dans *passion* & les semblables le *n* ne sert qu'à marquer une voix, une voyelle qu'on appelle nazalé ; or les voyelles, quelles qu'elles soient, ne peuvent jamais articuler : c'est donc plutôt une regle qu'une exception, que de dire que jamais un son nazal ne doit articuler une voyelle qui suit : & si l'usage veut que l'on prononce, *mon nami*, *un bon nateur*, *on nattend*, & autres semblables selon ce que nous en avons dit à la lettre *n*, cette prononciation qui est aujourd'hui de regle, par l'usage, n'a pu être dans son origine qu'une licence, ou même qu'une prononciation vicieuse ; à moins que l'on ne dise que dans ces occasions le sens lie si étroitement les mots, que des deux, il n'en fait, pour ainsi dire, plus qu'un seul.

Dans la prononciation dont nous parlons, on ne prononce encore jamais le *p* final ; si ce n'est dans *beaucoup* & *trop*, quand ils sont devant une voyelle ; comme, *il a beaucoup à faire*, *il a trop à dire*. Le *t* final dans les troisiemes personnes des verbes, lorsque leur dernière syllabe n'est point un *e* muet, se prononce ordinairement devant une voyelle dans l'une & l'autre sorte de prononciation : ainsi l'on dit, *ils sont ten route*, & non pas, *ils son en route*. Si c'est un *e* muet qui forme la dernière syllabe des verbes, le *t* qui suit est muet même devant une voyelle ; ainsi l'on prononce, *ils espere en vous*, & non pas, *ils esperent ten vous*, à moins que ce ne soit dans une prononciation élevée & soutenue.

On néglige aussi dans la conversation le *r* final des infinitifs en *er* ; *aimer à faire du bien*, se dit *aimé à faire du bien*. Dans les infinitifs en *ir*, le *r* n'est muet que devant une consonne ; mais cette même lettre se prononce toujours dans les infinitifs en *oir*. Dans le langage commun, on dit, *note*, *vote*, au lieu de *nôte* & *vôte*, quand ces mots sont suivis de leurs substantifs, comme, *note maison*, *vote jardin*. Il seroit mieux sans doute de toujours prononcer *voire*, *nôire*, ainsi qu'on le fait quand ils sont joints au pronom, *le*, *la*, *les*, *le nôire*, *la vôte*, &c. On dit aussi dans la conversation *ste* pour *cet*, *cette*, *st'habit*, *st'oiseau*, *ste robe*. Mais pour
peu

deu que le ton de la pronciation doive s'élever, il faut prononcer *cet*, *cette*, tels qu'ils sont écrits. On dit aussi en conversation *quéque*, *quéqu'un*, pour *quelque*, *quelqu'un* : mais il faut appliquer à cette façon de prononcer ce que nous venons de dire de *cet*, *cette*.

En général les finales des mots se doivent prononcer sur les voyelles initiales du mot suivant, quand ces finales se trouvent entre un adjectif & son substantif, un adverbe, ou un pronom personnel, & son verbe, ou une préposition & son supplément ; comme, *belles actions*, *heureusement arrivé*, *il écoute*, *en Espagne*, prononcez, *belle & actions*, &c. Hors de là ce n'est que dans la haute pronciation, que les finales se font sentir devant une voyelle, sur-tout si le sens place un repos entre les mots : dans la conversation ce seroit donc une affectation ridicule que de dire, *mes plaisirs & vos chagrins* : il faut dire, *mes plaisirs & vos chagrins*. Mais il y a là-dessus tant de détails à marquer, tant d'exceptions particulières, que le meilleur, le plus sûr & le plus expédient est de renvoyer à l'usage. Voyez aussi QUANTITÉ & DÉCLAMATION.

PROSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *pro*, qui signifie *devant*. Ce mot tire son origine des guerres civiles des Romains. Sylla après avoir vaincu Marius, fit écrire les noms de ceux qui avoient été dans le parti opposé, & en fit afficher la liste à la porte du principal Temple de la Ville. Il y avoit une récompense pour chaque tête de Proscrit qu'on lui apporteroit. De-là *proscrire* a pris la signification de condamner à mort, exiler, interdire, défendre, éprouver, rejeter. *Sylla proscrivit plus de quatre mille Citoyens Romains. Ce livre est dangereux, il faudroit le proscrire. Cet homme est faux, il doit être proscriit de nos assemblées. Ce mot est vieux, on l'a proscriit.*

Participe passé. Proscrit, proscrire ; il se prend quelquefois substantivement. *Cicéron fut du nombre des Proscrits sous le Triumvirat d'Auguste* : voyez ECRIRE.

PROSODIE. La Prosodie est la partie de la Grammaire qui enseigne la pronciation, qui marque les accents, les syllabes longues & breves. Nous en traitons

aux mots PRONONCIATION, QUANTITÉ, ACCENT!
VOYELLES, CONSONNES : voyez ces articles.

PROSOPOPÉE, figure de Rhétorique propre aux passions. C'est de toutes les figures la plus vive & la plus magnifique ; elle anime, elle personifie tout.

Nous en distinguerons de trois sortes.

La première consiste à adresser quelques discours à des personnes présentes ou absentes. Dans le Joueur (Comédie) Nérine dit à Angélique en parlant de son amant absent :

S'il venoit à l'instant ,
Avec cet air flatteur , soumis , insinuant ,
Que vous lui connoissez ; que d'un ton pathétique ,
Il vous dit , à vos pieds : » non charmante Angélique ,
» Je ne veux opposer à tout votre courroux ,
» Qu'un seul mot ; je vous aime & je n'aime que vous ,
» Votre ame en ma faveur n'est-elle point émue ?
» Vous ne me dites rien , vous détournez la vue ,
» Vous voulez donc ma mort , il faut vous contenter.

La seconde espèce consiste à donner des sentimens aux choses inanimées, ou à personnifier des êtres moraux ou métaphysiques. Exemples :

Il me semble déjà que ces murs , que ces voûtes ,
Vont prendre la parole , & prêts à m'accuser ,
Attendent mon époux pour le défabuser.

(*Phedre de Racine*).

L'Eloge funebre des Officiers morts dans la guerre de 1741, nous offre un exemple frappant de cette espèce de Prosopopée.

O peuples heureux ! donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui survivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenses que leurs cendres ou leurs blessures vous demandent. Si vous les refusez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendroient la parole pour vous dire. » C'est » ici que ce modeste & intrépide Luttaux, chargé d'années & de services, déjà blessé de deux coups, affoi-

bli & perdant son sang, s'écria : *il ne s'agit pas de
 » conserver sa vie , il faut en rendre les restes utiles , &
 » ramenant au combat des troupes dispersées , reçut le
 » coup mortel , qui le mit enfin au tombeau. C'est-là
 » que le Colonel des Gardes Françoises , en allant le
 » premier reconnoître les ennemis , fut frappé le pre-
 » mier dans cette journée meurtrière , & périt en fai-
 » sant des souhaits pour le Monarque & pour l'Etat.
 » Plus loin est mort le neveu de ce célèbre Archevêque
 » de Cambrai , l'héritier des vertus de cet homme uni-
 » que qui rendit la vertu si aimable.*

La troisième espèce de Prosopopée est celle par la-
 quelle on fait parler les morts. Exemple :

Plût à Dieu que cette illustre morte pût encore
 vous exhorter elle-même Elle vous diroit : » ne pleurez
 pas sur moi. Dieu m'a retirée par sa grace des misères
 d'une vie mortelle. Pleurez sur vous qui vivez encore
 dans un siècle où l'on voit, où l'on souffre, & où
 l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en
 moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous
 couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlan-
 des; ces fleurs ne seront bonnes qu'à secher sur votre
 tombeau, &c. ».

Le *Dialogue* où l'on fait parler deux personnes en-
 semble est encore une espèce de prosopopée. Le Poète
 satyrique en donne un exemple :

• Debout, dit l'avarice, il est tems de marcher.
 • Eh! laissez-moi... debout... un moment... tu répliques! ...
 • A peine le soleil fait ouvrir les boutiques...
 • N'importe, leve toi... pourquoi faire après tout? ...
 • Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
 • Rapporter de Goa le poivre & le gingembre...
 • Mais j'ai des biens en foule & je puis m'en passer...
 • On n'en peut trop avoir; & pour en amasser,
 • Il ne faut épargner ni crime ni parjure,
 • Il faut souffrir la faim & coucher sur la dure...
 • Et pourquoi cette épargne enfin... l'ignore-tu?
 • Afin qu'un héritier bien nourri, bieu vêtu,

Profitant d'un trésor en tes mains inutile ;
De son train quelque jour embarasse la ville.

On ne doit avoir recours à la ProsoPOPÉE que pour faire dire aux personnages empruntés des choses que l'on ne pourroit pas dire soi-même avec dignité. Outre cela elle doit être soutenue d'une grande force d'éloquence, parceque donnant dans l'extraordinaire, elle devient froide & puérile pour peu que le style en soit médiocre.

PUER. Verbe neutre & irrégulier de la première conjugaison, il signifie sentir mauvais, causer une sensation désagréable à l'odorat. *Cette viande put.* Il est quelquefois actif, & a son régime : *cet homme put l'ambre, le vin, le musc,* &c. pour montrer que ces odeurs s'exhalent de chez lui avec trop de force & de quantité, en sorte que les personnes qui sont auprès de lui, s'en trouvent incommodées. On transporte ce verbe du physique au moral ; & on applique cette impression révoltante pour l'odorat, à l'esprit & à l'ame même. On dit, par exemple, *ses louanges me puent*, c'est-à-dire, me révoltent.

INDICATIF *Présent.* Je pus, tu pus, il put ; nous puons, vous puez, ils puent. *Imparfait.* Je puois, &c. *Prétérit.* Je puai, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai pué, &c. *Plusqueparfait.* J'avois pué, &c. *Futur.* Je puerai, &c. *Conditionnel présent.* Je puerois. SUBJONCTIF. Que je pue, que tu pues, qu'il pue. Le pluriel n'est pas d'usage. *L'imparfait*, que je puasse n'est pas usité non plus. *Plusqueparfait.* J'aurois ou j'eusse pué, &c. *Futur passé.* J'aurai pué, &c. *Infinitif présent*, puer. *Parfait & plusqueparfait*, avoir pué.

Participes. Puant, pué. *Puant, puante*, sont adjectifs.

Les tems & les personnes que nous n'avons pas conjuguées ne sont pas d'usage.

PUISQUE, est une des conjonctions motivaes : voyez CONJONCTIONS.



Q ou Q U E

Q EST une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

QUAND , est une des conjonctions conditionnelles. Ce mot est aussi du nombre des conjonctions périodiques : voyez CONJONCTIONS.

QUANT , est une des conjonctions transitives : voyez CONJONCTIONS.

QUANTITÉ. La quantité d'une syllabe est la mesure du temps que l'on emploie à prononcer cette syllabe.

On peut parler une Langue avec lenteur ou avec précipitation ; le temps employé à prononcer une même syllabe dans ces deux sortes de prononciations , ne sera pas le même ; & cependant la syllabe sera également prononcée. Il faut donc se souvenir , que la quantité dont nous parlons ici , n'est pas absolue , mais relative ; c'est-à-dire , qu'on ne doit pas entendre qu'il faille une ou deux ou plus ou moins de secondes pour prononcer bien telle syllabe ; mais qu'il faut à celle-ci un temps double , de celui que prend celle-là ; ainsi de suite.

On voit par-là ce que signifient ces mots , *syllabes longues* , *syllabes breves* , *temps* , &c. Les longues ne le sont qu'en comparaison des breves ; celles-ci ne sont breves que relativement à celles-là ; & la mesure de tems n'a de rapport qu'à la vitesse ou à la lenteur avec laquelle on parle.

Si nous supposons que durant une seconde , par exemple , on prononce cinq syllabes dont deux seront breves , & les trois autres longues , on pourra dire que chaque breve occupe la huitième partie d'une seconde , & que chaque longue en prend deux huitièmes. Mais si l'on augmente ou si l'on diminue la rapidité du parler ; les cinq mêmes syllabes en conservant entr'elles les mêmes proportions , occuperont plus ou moins d'une seconde ; le tems de chacune variera quant à leur durée absolue , sans varier quant à leur durée relative , puis-

que les longues auront toujours le double du temps des breves.

Mais il ne faut pas croire que toutes nos syllabes se divisent seulement en deux classes quant à leur quantité, & que celles qui ne sont pas de la première classe, se rangent toutes dans l'autre. Il y a des longues plus longues, & des breves plus breves les unes que les autres. Cela se voit dans la bonne prononciation, même de nos syllabes masculines; c'est-à-dire, qui ne sont pas formées par un *e* muet: & outre cela la plupart des syllabes formées par l'*e* muet sont encore plus breves que la plus breve des masculines.

On peut donc à peu près ranger nos syllabes, 1°. en *très breves*; ce sont celles où l'*e* muet fournit le son, soit que cet *e* soit seul comme dans *journée*, soit qu'il soit articulé par quelque consonne, comme *faire*, soit enfin qu'il ait quelques consonnes après lui, comme dans *ils aiment*; 2°. En *plus breves*; si les premières n'ont qu'un demi tems, celles-ci auroient un tems entier; 3°. En *breves*, elles seront d'après la supposition que nous venons de faire, d'un tems & demi; 4°. En *longues*; elles prendront deux tems; 5°. En *plus longues* qui auront deux tems & demi ou même trois tems.

Ajoutez à tout cela que nous avons des *douteuses* de deux sortes, & en très grand nombre: les unes le sont parceque l'usage est partagé à leur égard; les autres sont tantôt breves & tantôt longues, selon la place qu'elles occupent soit dans les mots, soit dans les phrases, & sur-tout relativement aux repos: mais ces dernières ne sont point arbitraires; leur place même décide de leur longueur ou de leur durée.

Nous n'avons pas envie de faire le détail des syllabes de chacune de ces espèces. Nous ne parlerons que des finales & pénultièmes: nous dirons peu de chose de ce qui regarde les autres syllabes qui composent les mots; parcequ'elles dépendent sur-tout de la *cadence*, du *nombre* & de leur distance des *repos*: voyez ces articles. Ce sont là des syllabes douteuses dont la quantité est décidée par leur place; ce n'est pas qu'elles n'aient souvent d'ailleurs une longueur ou une brieveté marquée, &

qui ne disparoit jamais totalement, quoiqu'elle plie un peu selon les circonstances : mais cela dépend d'un petit nombre de principes qu'il est aisé d'appliquer.

Nous ne diviserons ici les syllabes qu'en deux classes générales, celle des longues & celle des breves : si l'on pouvoit la division plus loin, on feroit un ouvrage inutile à bien des lecteurs. Ceux que la nature a doués d'organes plus fins & plus justes que les autres, n'ont pas besoin qu'on anatomise tant les sons : il suffit de leur donner les principes, & de leur indiquer la voie. Les autres trouveront encore que nous en disons trop : ils ne voudront pas croire ce qu'ils ne sentent pas ; que nous ayons une quantité aussi sûre que quelqu'autre langue que ce soit. Mais le moyen de les convaincre qu'ils sont dans l'erreur, c'est de faire sentir la vérité de notre prodie, & cela en la développant.

Cette partie essentielle de la Langue n'a pas encore été ramenée à des principes, quoique les détails aient été discutés. Il est vrai que Théodore de Beze nous a laissé huit regles de quantité pour notre Langue ; mais elles sont insuffisantes. Ceux qui ont étudié la même matiere après lui, ont négligé de les perfectionner, de les compléter, ou d'en donner de meilleures. Ce n'étoit pas qu'ils ne sentissent la possibilité de l'entreprise ; il est sûr que toute la quantité ne dépend que de la combinaison que l'on peut faire de la nature de chaque voyelle avec les consonnes qui suivent, & de la situation des syllabes ainsi entendues relativement aux repos.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave & par conséquent plus long ; d'autres sont plus breves, parcequ'elles sont plus aiguës. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précédent ; & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, font couler plus légèrement sur les voyelles précédentes. La même différence se retrouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les langues, parcequ'ils dependent des sons primitifs, & de la nature des organes, qui sont à peu de chose près les

mêmes par-tout. Si l'usage peut en varier l'application, s'il peut pour ainsi dire, les nuancer différemment dans la pratique, il ne les détruit pas; & ces variations mêmes sont conséquentes à d'autres circonstances que l'on pourroit apprécier.

Voilà ce que des Auteurs dont nous avons parlé n'ont pas manqué de sentir: mais ils ont vu que tant de discussions excellentes dans un ouvrage philosophique iroient mal dans une Grammaire: nous suivrons donc leur exemple; & nous nous contenterons ici de parcourir par ordre alphabétique les différentes syllabes qui servent de finales ou de pénultièmes à nos mots.

Nous avons deux raisons puissantes d'étudier par préférence la quantité de ces syllabes; 1°. Ce sont celles dont la longueur ou la brièveté est plus importante à la bonne prononciation, à l'harmonie, plus sujette aux variations, & plus sensible à l'oreille: 2°. Les syllabes longues ne riment point avec les breves: si nous avons des Poètes qui fassent rimer les unes avec les autres, c'est moins une licence qu'une faute qu'on est en droit de leur reprocher. Il est donc nécessaire, pour la poésie sur-tout, de bien connoître la quantité des syllabes qui font la rime, ou qui la rendent plus parfaite & plus riche, c'est-à-dire, de la finale & de la pénultième des mots.

A.

A est long quand il est employé pour dénommer une lettre de l'alphabet: *une pansé d'ā: un petit ā, il ne fait ni ā ni b*; mais quand il marque la troisième personne du verbe *avoir*, ou qu'il sert de préposition, alors il est bref: *il ā dit, il ā de grandes qualités, il est ā table, il arrivoit ā Paris* Au commencement du mot *l'a* est toujours bref & fermé, *ātier, ārriver, āpprouver, &c.* Il n'y a d'exceptions que les mots, *ācre, āge, āgnus, āme, āne, ānus, āpre*, & leurs dérivés, où il est ouvert & long.

A la fin du mot il est fermé & bref, *il allā, il irā, il est lā, lā Reine de Sabā, déjà, ouidā, mā, tā, sā, falbalā, sofā, Opérā, Cinnā, &c.*

'Abe est bref dans *syllābe*, & long dans *astrolābe*.

Able est douteux dans tous les adjectifs, *aimable*, *haïssable*, *agréable*, & dans les deux noms *table* & *étable*. Il est long dans les autres substantifs, *fāblē*, *sāble*, *érāble*, &c. Et dans ces verbes, *il accāble*, *il hāble*, *il sāble*.

Abre est toujours long, *jābre*, *cinābre*, *il se cābre*, *tout se délābre*; cette syllabe reste toujours longue, même lorsque le nom prend une terminaison masculine; *se cābrer*, *délābrer*, &c.

Ac est toujours bref, soit que le *c* se prononce ou non; comme, *almanāch*, *tabāc*; & *lāc*, *tillāc*, *sāc*, &c.

Ace est bref, *audāce*, *préfāce*, *tenāce*, *vorāce*, &c. il n'en faut excepter que *grāce*, *espāce*, *on lāce*, *on délāce*, *on entrelāce*, où il est long.

Ache est bref, *tāche* (souillure) *moušťāche*, *vāche*, *il se cāche*, &c. Il n'est long que dans *lāche*, *tāche* (mesure d'ouvrage à faire) *gāche*, *relāche*, *il māche*, *il se fāche*. Ces derniers gardent la même quantité, même devant une terminaison masculine, *mācher*, *fācher*, *lācher*, *relācher*. Ordinairement même l'*a* y est couronné par un accent circonflexe, qui remplace le *s* muet que l'on écrivoit autrefois après, *tasche*, &c.

Acle est toujours un peu long: *orācle*, *spēctācle*, *obstācle*, & tout à fait long dans *mirācle*.

Acre est toujours bref, *Diācre*, *nācre*, *le sācre* du Roi, &c; si ce n'est dans *ācre* (piquant) & *sācre* (oiseau) où il est long.

Ade est toujours bref, *balāde*, *aubāde*, *casçāde*, *sāde*, *il persuāde*, *il s'évāde*, *promenāde*, &c.

Adre est bref dans *lādre*, & long dans *cādre*, *escādre*, *cela quādre*, &c. Cette syllabe est longue, même avant une terminaison masculine; *mādré*, *encādrer*, *il encādra*, &c.

Afe, *offre*, & *aphe*, sont toujours brefs; *carāse*, *agrāsse*, *sāfre*, *balāffre*, *épitāphe*, &c.

Afle est long, *rāfle*, *j'érafle*, &c. & même lorsque l'*e* muet qui suit, se change en une autre voyelle, *rāfler*, *j'éraflois*, &c.

Age est toujours bref, suivant M. l'Abbé d'Oliver,

excepté dans *āge* (période de la vie). Cet Auteur nous paroît ici s'être trompé : *age* est réellement bref dans les verbes, *il saccāge*, *il engagē*, &c. Mais dans les noms, il nous semble qu'il est au moins douteux. Que l'on daigne consulter la prononciation des personnes instruites, la déclamation & le chant; ce sont là les maîtres auxquels il renvoie lui-même : nous doutons que l'on entende souvent dire, *voisināge*, *plantāge*, *labourāge*, *présāge*, *aunāge*, &c. ce n'est pas qu'il n'y en ait qui se prononcent plus rapidement que ceux-là, tels que sont, *marécage*, *passage*, *étage*, *paysage*, &c. mais il falloit au moins en reconnoître la différence; & si l'on trouvoit trop de variations dans les noms qui ont cette finale, pour les soumettre à une règle fixe, on pouvoit les laisser au rang des douteux; d'autant plus que leur longueur ou leur brièveté dépend fort souvent du nombre des syllabes qui précèdent cette finale, & de la situation du mot par rapport aux autres mots qui l'accompagnent.

Agne est toujours bref, *Cocagne*, *Espagne*, *campagne*, &c; excepté le seul verbe, *gagner*, *je gāgne*.

Ague est toujours bref, *bāgue*, *dāgue*, *vāgue*, *il extravāgue*, &c.

Ai diphthongue impropre, est douteuse quand elle a le son d'un *e* ouvert, *vrai*, *essai*, &c. mais elle est breve, quand elle approche de l'*e* fermé; *quai*, *geai*, *je chantai*, *j'irai*, &c.

Aie est toujours long : *haie*, *plaie*, &c. mais si la syllabe finale est une syllabe mouillée, *ai* qui la précède est bref, *je paie*, *il bégaye*, *nous payons*, &c.

Aigne est toujours bref, *chataigne*, *je daigne*, *il se baigne*, *il saigne*.

Aigre est bref dans *aigre*, & *vinaigre*, mais long dans *maigre*.

Ail est toujours bref; *bercaïl*, *détaïl*, *travaïl*, &c.

Aille est bref dans *médaille*, *je détaïlle*, *j'émaïlle*, *je travaïlle*, à l'indicatif; mais il est long dans les subjonctifs, *qu'il vaïlle*, *qu'il bataïlle*, &c. Et dans les autres mots ainsi terminés; *bataïlle*, *funéraïlles*, *il raïlle*, *il rimaille*, *Versaïlles*, *ripaille*, &c.

Aillé & *qiller* suivent la quantité des mots précédens

d'où ils sont dérivés ; *émaïller*, *travaïller*, &c. & *raïller*, *débraïllé*, *rimaïller*, &c.

Ailleur est long dans *bâïlleur*, & bref dans *aïlleurs*, *raïlleur*, *rimaïlleur*, &c.

Aillet & *aïllir* sont brefs ; *maïllet*, *païllet*, *jaïllir*, *saïllir*, *assaïllir*, *tressaïllir*, &c.

Aïllon est bref dans *médaïllon*, *bataïllon*, nous *émaïllons*, nous *détaïllons*, *travaïllons*. Hors de là il est long ; *haïllon*, *baïllon*, *penaïllon*, nous *taïllons*, &c.

Aim & *ain* sont douteux : *faïm*, *païn*, *hautain* : mais s'ils sont suivis d'une consonne, ils deviennent longs ; *je craïns*, *Saïnt*, *Saïnte*.

Aïne est long dans *haïne*, *chaïne*, *gaïne*, *je traïne*, & leurs dérivés, comme *traïner*, &c. mais ailleurs il est douteux ; *fontaïne*, *plaine*, *capitaïne*, *souveraïne*, *hautaine*, &c.

Air est douteux, *l'air*, *chair*, &c.

Aire est long, *une aïre*, *une païre*, *chaïre*, *on m'éclairaïre*, &c.

Ais, *aix*, *aïse*, *aïsse*, sont tous longs, *palais*, *faïx*, *fournaisaïse*, *caïsse*, *qu'il se repaïsse*, &c.

Ait, *aite*, sont brefs, *laït*, *attraït*, *il faït*, *parfaïte*, *retraïte*, &c. il faut en excepter *il plaït*, *il naït*, *il paït*, & *faïte* (sommet) avec leurs composés.

Al, *ale*, *alle*, toujours brefs, *bâl*, *royâl*, *morâle*, *cigâle*, *une mâlle*, *stâlle*, &c. exceptez *hâle*, *pâle*, *un mâle*, *un râle*, *il râle* ; qui s'écrivoient autrefois avec un *s*, *paste*, &c. & qui conservent leur longueur, même lorsque la finale devient masculine, *hâler*, *pâleur*, *râler*, &c.

Am est toujours long, quand *m* est suivi d'une autre consonne, *châmp*, *châmbre*, *jâmba*, *pâmpre*, &c.

Am devient bref si *m* est redoublé, comme dans *enflâmmar* : il n'y a d'exception que pour *flâmmar*, qui est long.

Ame est bref, *dâme*, *estâme*, *râme*, *on nous diffâme*, &c. *âme*, *infâme*, *blâme*, *flâme*, sont exceptez & toujours longs, aussi bien que tous les prétérits en *âmes*, nous *aimâmes*, nous *donnâmes*, &c.

An est bref dans les finales, *rubân*, *turbân*, *bouracân*, *pêlicân*, *trépân*, *safrân*, *parmésân*, &c. il l'est un peu

moins dans *ân* année, *océân*, *român*, *vétérân*, *tyrân*, *vân*, *faisân*, *artisân*, *courtisân*, *partisân*, *paysân*, *alezân*, *bilân*, *plân*, *charlatân* : si *an* est suivi de quelqu'autre syllabe, il devient long, comme, *dânse*, *châte*, *blâche*, &c.

Ane, *anne* & *amne* sont toujours brefs, *cabâne*, *pârne*, &c. exceptés, *crâne*, *âne*, *mânes*, *mânne*, *je dâmne*, & *condâmne*, qui sont longs eux & leurs dérivés.

Ant est toujours long, *cependânt*, *élégânt*, *le levânt*, *en allânt*, &c. *Comptânt* est long quand il est participe, *il s'est trompé en comptânt*. Mais pris substantivement, il est un peu plus bref, *il a du comptânt*, *il paye comptânt*.

Ap est toujours bref, soit que le *p* se prononce ou non, *câp*, *drâp*, &c.

Ape, *appe*, est toujours brefs, *Pâpe*, *sâppe*, *frâppe*, &c. exceptés, *râpe*, *râpé*, *râper*, ou l'*a* est long.

Apré est long, *âpre* & *câpre*.

Aque, *acqué* sont toujours brefs, *Andromaque*, &c. exceptés *Pâque*, & *Jâques*, qui sont longs.

Ar est bref, *neêtâr*, *câr*, *pâr*, *Césâr*, *ârc*, *pârc* où il est suivi d'un *c* ; mais s'il étoit suivi d'un *d* ou d'un *t*, il seroit moins bref, comme dans, *part*, *dard*, &c. Au commencement & au milieu du mot *ar* est toujours bref, quelque syllabe qui suive ; *âcher*, *mâcher*, *dârder*, *fârder*, *mârtial*, *épârgne*, *ârtiste*, &c.

Are est long dans *avâre*, *barbâre*, douteux dans *je m'égâre*, *thiâre*, *bizârre*, &c. Mais *ar* est toujours bref, lorsqu'il n'est plus final, ni suivi immédiatement par une finale muette, comme, *avârice*, *barbârie*, *je m'égârois*, au lieu que *arr* est long par-tout, *bârreau*, *cârrosse*, *lârron*, *cârriere*, &c.

Ari, *arie* sont toujours brefs, *mâri*, *pâri*, *mârie*, exceptés, *hourvâri*, & *mârri*, *mârrie* (fâché).

As est ordinairement long ; *Pallâs*, *un âs*, *un tâs*, *grâs*, *tu âs*, *tu jouerâs*, &c. Quelquefois (dans la conversation sur-tout) *as* dans certains mots devient un peu aigu & bref, *du tassetâs*, *un cannevâs*, *le brâs* ; mais au pluriel ces mêmes mots deviennent longs.

Ase est toujours long, *râse*, *hâse*, *pégâse*, *emphâse*, *extâse*, & les dérivés, *râser*, &c.

Asque est toujours bref, *màsque*, *càsque*, *fantàsque*, *iourràsque*, &c.

Asse est toujours bref, *chàsse*, *chàsser*, &c. exceptés, 1^o. les substantifs, *bàsse*, *càsse*, *clàsse*, *échàsse*, *pàsse*, *ràsse*, *tàsse*, *chàsse* (de Saint) *servantàsse* ; 2^o. les adjectifs *bàsse*, *gràsse*, *làsse* ; 3^o. les verbes, *il amàsse*, *il enchàsse*, *càsse*, *pàsse*, *compàsse*, *fàsse*, avec leurs composés & dérivés ; 4^o. la première & la seconde personnes du singulier, avec la troisième du pluriel terminées en *àsse*, *àsses*, & *assent*, *que j'aimàsse*, *que tu aimàsses*, *qu'ils aimàssent* ; mais les autres personnes en *ussions* & *assiez* sont breves, *que nous aimàssions*, *que vous aimàssiez*.

Aste & *astie*, sont toujours brefs, *fàsste*, *chàsste*, *àsstre*, &c.

At est long dans ces noms, *māt*, *appāt*, *dégāt*, *bāt* (de mulet) que l'on écrivoit autrefois avec un *s*, *naſt*, &c. il est douteux dans les troisièmes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il aimat*, *qu'il donnat* : mais par-tout ailleurs il est bref ; *Avocat*, *éclāt*, *plāt*, *chocolāt*, *on le bāt*, &c.

Ate, *ates*, sont toujours brefs, exceptés dans les mots, *hâte*, *pâte*, *il empâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte*, & leurs dérivés *gäter*, &c. & dans les secondes personnes du pluriel terminées en *âtes*, *vous aimâtes*, *vous donnâtes*, &c.

Atre & *attre* sont brefs dans *quâtre*, *bâttré*, & les dérivés & composés de celui-ci : hors de-là ils sont longs, *idolâtre*, *théâtre*, *opiniâtre*, &c.

Au, diphthongue impropre, est longue quand elle est devant une terminaison muette, *aûge*, *aûtre*, *aûne*, *aûbe*, *taûpe*, &c. Elle l'est aussi lorsqu'elle termine le mot, & qu'elle est suivie d'une consonne : *haût*, *chaûd*, *faûx* : mais ailleurs elle est douteuse ; *aubade*, *coteau*, &c.

Ave est long dans *Conclāve*, douteux dans *entrave*, *grave*, *je pave* ; lorsque au lieu de l'e muet, il suit une finale masculine, *a* devient bref, *grāvier*, *fāveur*, *conclāviste*, *pāveur*, *aggrāver*, &c.

Ax, *axe*, sont toujours brefs, *ajāx*, *thorāx*, *tāxe* ; *ſyntāxe*, *parallāxe*, &c.

E.

Puisque l'*e* muet est toujours bref, comme nous l'avons remarqué, les détails où nous allons entrer, ne regarderont que les *e* fermés & ouverts. Nous avertirons seulement que lorsqu'il y a plusieurs *e* muets de suite, soit dans le même mot, soit dans des mots qui se suivent, le pénultième doit être plus senti que les autres; ainsi dans *revenir*, *entretenir*, *redevenir*, *il faut me le donner*, *ne me le donnez pas*, ce sont les syllabes *re*, *tre*, *de*, & *me* qui deviennent plus distinctes, plus sensibles, & par conséquent plus longues, ou plutôt moins breves que leurs voisines; car elles sont toujours breves.

Remarquons aussi que jamais un mot ne commence par un *e* ouvert, si ce n'est le verbe *être*; qu'il n'en est point non plus qui finisse par ce son, si la voyelle n'y est suivie de quelque consonne articulante ou muette.

Eble, *ebre*, *ec*, *ece*, sont toujours brefs: *hiëble*, *funèbre*, *béc*, *nièce*.

Eche est long dans *bêche*, *pêche* (action de pêcher) *pêche* (fruit) *revêche*, *il empêche*, *il dépêche*, *il prêche*, & dans leurs dérivés, *prêcher*, *empêcher*, &c. douteux dans *leche*, *grièche*, &c; mais bref dans *calèche*, *flèche*, *flammèche*, *il lèche*, *brèche*, *crèche*, *sèche*, *on pêche*, (pour on fait un péché).

Ecle, *eët*, *eête*, *ede*, *eder*, sont tous brefs, *siècle*, *respèct*, *insècte*, *tiède*, *remède*, *céder*, *posséder*, &c.

Ef, est bref, *chêf*, *brêf*; *esse* est long, *grêffe*.

Esfle est long dans *nêffle*, & bref dans *trêffle*.

Ege, *egle*; le premier long, *sêge*, *collège*, *manège*, &c. le second bref, *rêgle*, *sêigle*, *espiêgle*, &c.

Egne, *eigne*; le premier est un peu long: *rêgne*, *douêgne*, & même dans les dérivés, *rêgner*, &c: le second est bref, *peigne*, *enseigne*, *qu'il seigne*, &c.

Egre, *egue* sont brefs, *nêgre*, *intêgre*, *bêgue*, *collêgue*, *il allêgue*, &c.

Eil, *eille* sont brefs, *solcêil*, *sommeil*, *abeille*, *merveille*; il n'y a d'exceptions pour ces terminaisons & pour les dérivés que dans *viêille*, *viêillard*, *viêillesse*.

Ein, *eint* sont longs au pluriel, douteux au singulier; *deffein*, *ferein*, *atteint*, *dépeint*, &c.

Eine est douteux, *veine*, *peine*, *inhumaine*, &c.

Einte est toujours long, *atteinte*, *dépeinte*, *seinte*, &c.

Eitre est long, *reître*; il est le seul mot qui s'écrive ainsi.

El est toujours bref, *sël*, *autël*, *cruël*, &c.

Ele, *elle*: le premier est long dans *zèle*, *poële*, *fiële*; *pèle-mèle*, *grêle*, *il mêle*, *il se fêle*; ailleurs il est bref aussi bien que le second; *modèle*, *fidèle*, *il appelle*, *rébelle*, *cruëlle*.

Em, *en*, allongent la syllabe quand ils sont au milieu d'un mot, & qu'ils sont suivis d'une autre consonne que la leur; comme, *têmples*, *exêmples*, *prêndre*, *gêndre*, *évidênce*, *tênter*, &c. mais si leur consonne est redoublée, ils sont brefs: ils le sont aussi à la fin du mot, *itêm*, *Bethléêm*, *amên*, *examên*, &c.

Eme, douteux dans *creme*, bref dans *il sême*, & long par-tout ailleurs, *même*, *baptême*, *apozême*, *le Saint Chrême*, *problême*, *système*, *diadême*, &c.

Ene, *enne*; le premier long dans *chêne*, *cêne*, *scêne*, *gêne*, *alêne*, *rêne*, *frêne*, *arêne*, *xêne*; bref dans *phénomène*, *ébène*; & douteux dans les noms propres, *Athènes*, *Mecene*, *Diogene*, &c: le second bref, *étrênne*, *qu'il prênne*, *apprênne*, &c.

Ent est bref dans *accidênt*, *dênt*, *argênt*, *arpênt*, *parênt*, *serpênt*, *torrênt*, *contênt*, *préjênt*, *vênt*, *momênt*, *jolimênt*, &c; mais il est douteux quand il tient plus du son de l'*a* ouvert, comme dans *violênt*, *ardênt*, *opulent*, *Président*, &c.

Ep, *épre* sont longs, *guêpe*, *crêpe*, *vêpres*, *excepté lèpre*.

Epte, *éptre* sont brefs, *précêpte*, *il accêpte*, *scêptre*; *spêctre*, &c.

Eque, *ecque*, sont longs dans *Evêque*, *Archevêque*, & brefs ailleurs, *grêcque*, *bibliothèque*, *obseques*, *hypothèque*, &c.

Er est bref dans *Jupitêr*, *Lucifêr*, *Ethêr*, *chêr*, *clêrc*; *cancêr*, *patêr*, *Magistêr*, *Fratêr*, & quelques autres noms propres ou étrangers; il est long dans *fêr*, *enfêr*,

legër, *mër*, *amër*, *vër*, *hivër* : il est douteux dans les infinitifs ; c'est-à-dire, qu'il devient bref, si le *r* est muet, comme dans *aimer Dieu* ; & long si *r* se fait entendre, comme dans ce vers

Mais je fais peu louer, & ma muse tremblante ; &c.

Il est encore bref dans les mots où *r* est muet ; comme, *dangër*, *bergër*, &c.

Èrbe, *ercc*, *erfe*, *erche*, *ercle*, *erde*, *erdre* sont tous brefs ; *hërbe*, *commërce*, *travërse*, *chërche*, *cërcle*, qu'il pèrde, pèdre, &c.

Erd, *ert*, sont douteux, *vert*, *concert*, *ouvert*, *dèsert*, &c.

Ere est long, *chimère*, *père*, *sincère*, *il espère*, &c. Si l'e muet & final se change en une autre voyelle, l'e précédent devient bref, *chimérique*, *espérer*, &c.

Erge, *ergue*, *erle*, *erme*, *erne*, *erpe*, sont tous brefs ; *asfërge*, *exèrgue*, *pèrle*, *fèrme*, *cavèrne*, *eutërpe*, *sèrpe*, &c.

Err est bref dans, *èrreur*, *tèrreur*, *èrrant*, *èrroné*, *èrrata* ; long dans *tèrre*, *guèrre*, *tonnèrre*, *il èrre*, *pèrruque*, *fèrrer*, *tèrrein*, *nous vèrrons* ; il est douteux dans les dérivés, *guerrier*, *terroir*, *terrible*, *derrière*, *ferrière*, &c.

Ers est long, *univèrs*, *pèrvèrs*, *dangèrs*, *passagèrs*, &c.

Ertè, *ertre*, *erve*, sont brefs ; *pèrte*, *alèrte*, *tèrtre*, *vèrve*, &c.

Ès est long, *tu ès*, *procès*, *progrès*, &c.

Des préposition, *lès*, *dès*, *mès*, *tès*, *sès*, *cès*, pronoms, articles, & adjectifs possessifs, *beautés*, *vous chantèz*, &c. sont longs.

Ese est long, *Diocèse*, *Thèse*, *Genèse*, *il pèse*, &c ; mais ce dernier devient bref, lorsqu'il est suivi de son pronom, comme, *pèse-t-il*.

Esque est bref, *romanèsqe*, *burlèsqe*, *prèsque*, *grotesque*, &c.

Esse est long dans *Abbèsse*, *Profèsse*, *confèsse*, *prèsse*, *comprèsse*, *exprèsse*, *cèsse*, *lèsse*, *s'embrèsse* ; & bref dans leurs dérivés & tous les autres mots en *esse* ; *confèsser*, *cèsser*, *tendrèsse*, *carèsse*, *parèsse*, &c.

Este,

Este, estre sont brefs, *modeste, leste, funeste, terrestre, trimestre, &c.*

Et est long dans *arrêt, benêt, forêt, genêt, prêt, aprêt, acquêt, intérêt, têt, protêt*, qui tous avoient autrefois un *s* après l'*e*, & prennent à présent un accent circonflexe; ailleurs cette syllabe est breve, *cadêt, vidêt, et* conjonction, *sujêt, hochêt, &c.*

Ete est long dans *bête, fête, honnête, boête, tempête, quête, conquête, enquête, requête, crête, arrête, tête*, qui prennent aussi l'accent circonflexe à la place de *s* qu'ils ont quitté; il est bref par-tout ailleurs, *Prophète, Poète, Comète; &c.* Souvent le *t* se redouble dans ces noms brefs, comme dans *tablette, houlëtte, tête, &c.* *Vous êtes* paroît devoir être bref plutôt que long.

Être est long dans *être, salpêtre, ancêtre, fenêtre, prêtre, champêtre, hêtre, chevêtre, guêtre, je me dépêtré*: il est bref par-tout ailleurs, & le *t* s'y redouble le plus souvent, *diamètre, il pénètre, lettre, mettre, &c.*

Eu, diphthongue impropre, est bref; *señ, bleñ, jeñ, cñ, &c.*; mais *eux* est long, *creñx, je veñx, fâcheñx, &c.*

Eve est long dans *trêve, grêve, il rêve*; ce dernier est long dans tous ses dérivés, *rêver, rêveur, &c.* *Eve* est douteux dans *fève, breve, il acheve, il creve, il se leve*; la pénultième de ces verbes suivie d'une syllabe masculine, devient muette, *se lever, achever, crever, il leva, &c.*

Euf, euil, eul, sont tous brefs: *neñf, fauteñil, til-ñil, &c.*

Eule est long dans *veñle*; ailleurs il est bref, *señle, veñle, &c.*

Eune est long dans *jeñne*, abstinence, & bref dans *eune*, adjectif.

Eur, eure; le premier est bref, *odëur, pëur, majëur*; le second est douteux; car s'il précède un autre mot, il devient bref, *une heñre entiere, la majëure part, &c.*; & si il est le dernier mot, *eure* est long, *voilà sa demeñre: attends depuis une heñre; cette fille est majëure, &c.*

Evre est long, *Orfëvre, lëvre, chèvre, liëvre, &c.*

Euse est long, *précieuse*, *quêteuse*, *creuse*, *creuser* ;
&c.

Ex est toujours bref, *exemple*, *sexe*, *extirper*, *perplex*, &c.

I.

M. l'Abbé d'Olivet, que nous avons cru devoir suivre ici, fait une observation qui abrège beaucoup les détails, & que nous rappellons par le même motif ; c'est que le nombre des breves l'emportant de beaucoup sur celui des longues, & étant assez inutile de citer les syllabes qui ne varient jamais, pourvu qu'on avertisse d'ailleurs qu'elle est la nature de celles qu'on omet, j'en examine plus que celles qui sont ou longues, ou douteuses, ou variantes, en avertissant le lecteur que toutes celles dont il n'est point fait mention, sont toujours breves.

Idre est long : *hidre*, *cïdre*, &c.

Ie, diphthongue, est douteux ; *miel*, *fiel*, *fier*, *métier*, *amitié*, *moulié*, *carrière*, *tien*, *mieu*, *Dieu*, &c.

Ie dissyllabe, est long, *vie*, *saisie*, *il prie*, *il crie* &c. mais bref, quand l'*e* muet se change, *prier*, *crioit*. . .

Ige est long, *tige*, *prodige*, *litige*, *vestige*, *je m'oblige*, *il s'afflige*, &c. mais les verbes deviennent brefs quand l'*e* muet disparoit, *s'affliger*, *obliger*, &c.

Ile est long dans *île* & *presqu'île* ; bref par-tout ailleurs, *inutile*, *imbécile*, *argile*, &c.

Im, *in*, longs devant une autre consonne, *timbre simple*, *pinte* : brefs, quand la leur est redoublée, *imense*, *inné*, &c.

Ire est long, *Empire*, *Sire*, *écriture*, *il soupire*, *ils furent*, *ils punirent*, &c. mais bref devant une terminaison masculine, *soupirer*, *il désira*, &c.

Ise est long, *remise*, *surprise*, *j'épuise*, *ils lisent* &c.

Iffe toujours bref, si ce n'est dans les premières personnes du singulier & les troisièmes du pluriel de l'imparfait du subjonctif, *que je fissé*, *que j'écrivissé*, *qu'ils fissent*, *qu'ils écrivissent*, &c. *que tu fisses*, *que nous fissions*, *que vous fissiez*, &c.

It n'est long qu'à l'imparfait du subjonctif, qu'il dît, qu'il fit, &c. on y met un accent circonflexe.

Ite long dans *benîte*, *gîte*, *vîte*, & dans les secondes personnes du pluriel du prétérit de l'indicatif, *vous fîtes*, *vous entreprîtes*, &c.

Itre est douteux, *mitre*, *arbitre*, *titre*, *régitre*, &c. si ces mots terminent la phrase ils deviennent longs: mais leurs dérivés sont toujours brefs, *mitré*, *titré*, *arbitrage*, &c.

Ive est long dans les adjectifs féminins dont le masculin est terminé en *if*; *tardive*, *captive*, *juive*: ailleurs il est douteux; *il étoit sur la rive... Sur la rive opposée: qu'il vive... Qu'il vive heureux... Qu'il vive long-tems*, &c.

Ivre est long dans *vivre* substantif; ailleurs il est douteux.

O.

Quand cette voyelle commence le mot, elle est fermée & breve, excepté dans *ôs*, *ôser*, *ôsier* & *ôter*, où elle est ouverte & longue, aussi bien que dans *hôte*, quoique l'on dise *hôtel*, *hôtellerie*.

Obe est long dans *glôbe* & *lôbe*; il est bref ailleurs, *ôbe*, *dérôbe*, &c.

Ode long dans *je rôde*, & bref ailleurs, *môde*, *anti-ode*, &c.

Oge est un peu long dans *Dôge*; & bref hors de-là; *lôge*, *horlôge*, *on dérôge*, &c.

Ogne long dans *je rôgne*, bref ailleurs, *Bourgogne*, *Fergogne*, &c.

Oi, diphthongue propre, est douteux à la fin du mot, *Roi*, *moi*, *emploi*, &c.

Oie est long; *joie*, *qu'il voie*, &c.

Oient terminaison des troisièmes personnes du pluriel dans l'imparfait des verbes, est long; *ils avoient*, *ils vouloient*, *ils aimoient*, &c. Oit au singulier des mêmes temps est bref, *il avoit*, *il vouloit*, *il aimoit*, &c.

Oin est douteux quand il est final, *loïn*, *besoïn*, & long quand il est suivi d'une consonne: *oïnt*, *moïns*, *beoïns*, *joïndre*, *poïnte*, &c.

Oir, oire, le premier douteux, *espoir*, *terroir*, &c. & autre long, *boïre*, *moïre*, *mémoïre*, &c.

Ois est toujours long, soit qu'il soit diphthongue propre ou impropre; *fois*, *bourgeois*, *Rois*, *Danois*, *Anglois*, *j'étois*, *j'allois*, &c.

Oise, *oisse*, *oitre*, *oivre*, longs: *framboïse*, *paroïsse*, *eloïtre*, *poivre*, &c.

Oit long dans *il paroît*, *il connoît*, & *il croît* venant de *croître*: ailleurs il est bref, *il aimoit*, *il voit*, &c.

Ole bref, excepté dans *drôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*, & leurs dérivés, *enrôler*, &c. pour marquer la différence de *vole* en l'air, & *vole* de robe, plusieurs font le dernier long, *il vôle*, &c.

Om, *on* s'allongent au milieu du mot devant une autre consonne; *sombre*, *bombe*, *pompe*, *Comte*, *compte*, *côte*, *monde*, *songe*, *ils s'envoient*, *ils diront*, &c. mais si leur consonne est redoublée, ils deviennent brefs, *aj*, *somme*, *un homme*, *personne*, *assommer*, *hommasse*, *personnifier*, &c.

Ome, *one* sont longs, *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *matrône*, *amazône*, *aumône*, &c.

Ons est toujours long, *nous aimons*, *fonds*, *ponts*, *actions*, *féconds*, &c.

Or est ordinairement très bref, *castor*, *butor*, *encor* &c. un peu moins dans *or*, *essor*, *trésor*, *sonner du cor*, *bord*, *effort*; mais si c'est un *s* qui termine cette syllabe elle devient longue, *hors*, *alors*, *trésors*, *le corps*, &c.

Ore, *orre* sont longs, *encore*, *pecore*, *aurore*, *éclorre* &c. mais ceux qui n'ont qu'un *r* deviennent brefs, quand l'*e* muet change, comme, *évaporé*, *décorer*, *dévora* &c. au lieu que les autres sont longs partout; *j'éclairai*, &c.

Os, *ose* sont longs *ôs*, *propôs*, *repôs*, *grôs*, *Héros*, *dôse*, *chôse*, *il ôse*, &c.

Osse est long dans *grosse*, *fosse*, *endosse*, *il désosse*, *engrosse*, & leurs dérivés, *fossé*, *endossé*, *grosseur*, & partout ailleurs il est bref.

Ot est long dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *suppôt*, *rôt*, *Prevôt*, *tantôt*, qui autrefois s'écrivoient par un *t*. Dans leurs dérivés, *Prévôté* est long, *rôti* est bref: les autres changent leur *t* final en *s*, & par conséquent ne tiennent plus à cette dernière terminaison.

Ote long dans *hôte*, *côte*, *maltôte*, *j'ôte*; & ces tro

terniers conservent leur quantité devant une autre finale que l'e muet, *côté, maltôtier, ôter, &c.*

Otre est long, *Apôtre* ; *nôtre* & *vôtre* sont brefs quand ils sont suivis de leur substantif, & longs quand ils suivent l'article. *Je suis votre serviteur ; & moi le vôtre.*

Oudre, oue sont longs : *pôudre, mōudre, cōudre, ré-soudre, bōue, jōue, il lōue* ; mais devant une terminaison masculine, ils deviennent brefs, *pōudré, mōulu, rōué, lōuer, &c.*

Ouille est long dans *rōuille, il dérōuille, il s'enrōuille, j'embrōuille, il débrouille* ; mais bref, quand la terminaison est masculine, *rōuiller, débrouiller, brōuillon, &c.*

Oule est long dans *mōule, elle est saōule, il se sōule, il fōule, la fōule, il rōule, il écrōule.*

Oure, ourre : le premier est douteux : *bravoure, ils courent, &c.* Le second est long, *de la bōurre, il bōurre, il fourre, qu'il cōurre* ; mais la finale devenant masculine, la précédente devient breve, *cōurrier, bōurrade, rembōurré, &c.*

Ousse long dans *je pōusse, & bref* dans les autres & leurs dérivés ; *tōusse, tōusser, cōussin, &c.*

Oute long dans *absōute, jōute, crōute, vōute, il cōute, je gōute, j'ajōute* ; mais bref avant les terminaisons masculines, *ajōuter, cōuter, gōutons, &c.*

Outre long dans *pōutre & cōutre*, bref partout ailleurs.

U.

Uche est long dans *būche, embūche, on débūche* : mais il devient bref dans *būcher, débūcher, &c.*

Ue, diphthongue qui ne se trouve que dans *écuelle* ; y est bref.

Ue dissyllabe, toujours long ; *vūe, tortūe, cohūe, je distribūe, &c.*

Uge est douteux, *déluge, réfuge, Juge, ils jugent, &c.* mais il est absolument bref, quand la finale devient masculine, *jūger, réfūgier, &c.*

Ui, diphthongue, est douteux, *cuir, cuisins, fuir, luire, &c.*

Uie long, *pluie*, *il s'ennuie*, &c.

Ule est long dans *je brûle*, *brûler*, *on brûlera*, &c.

Um, un longs au milieu du mot, *humble*, *j'emprunte*; mais à la fin ils sont brefs: *parfum*, *brûn*, *com mûn*, &c.

Ume est toujours long dans les premières personnes du prétérit au pluriel, *nous reçûmes*, *nous voulûmes*, *nou ne pûmes*, &c.

Ure est douteux, *augure*, *verdure*, *parjure*, *on assure*, &c; mais si l'*e* muet change, l'*u* devient bref, *augurer*, *jûrer*, &c.

Use est toujours long, *mûse*, *excûse*, *inclûse*, *rûse*, *je récûse*, &c: mais il devient bref devant une finale masculine, *rûser*, *refûser*, *je récûserai*, &c.

Uffe; cette terminaison n'a lieu que dans les verbes où elle est toujours longue, *que je pûsse*, *qu'ils accourûssent*, &c. Il en faut excepter quelques noms propres comme *la Prusse*, dans lesquels elle est breve: pour tous les autres noms terminés par le même son, ils s'écrivent *uce* & sont toujours brefs, comme, *astûce*, *au mûce*, *pûce*, &c.

Ut, bref dans tous les substantifs, *précipût*, *tribût salut*, *statût*, &c. excepté *fût*, tonneau; bref encore dans les prétérits des verbes, *il fût*, *il vécut*, *il mourût* &c; mais long à l'imparfait du subjonctif, *qu'il fût*, *qu'il mourût*, &c.

Ute, *utes* sont brefs dans les substantifs, excepté dans *flûte*; mais longs dans les verbes, *vous lûtes*, *vous fûtes*, &c.

D'APRÈS les détails que nous venons de donner, on s'appercvra aisément qu'il seroit possible de donner des règles générales qui ne seroient pas sujettes à un grand nombre d'exceptions: par exemple, les consonnes redoublées rendent la voyelle qui les précède breve: cette règle est vraie sur-tout; si la consonne n'est ni un *r* ni un *s*: car il n'y a gueres d'exceptions que pour ces deux-là: *abbé*, *accent*, *addition*, *affaire*, *suggérer*, *belle*, *immense*, *innocent*, *apposer*, *une hôte*, &c. 2°. Toute pénultième formée par une voyelle qui est immédiatement suivie d'un *e* muet devient lon-

que ; que j'aïe , aimée , joie , jolïe , connüe , une roïe , me couleur bleüe , &c ; mais si dans le même mot l'e nuet & final se change en une autre voyelle , la pénultieme devient toujours breve ; ayant , joyeux , rouër , leuatre , &c.

3°. Tous les noms terminés au singulier par une syllabe masculine breve , la doivent avoir longue au pluriel , à cause du s qui y est ajouté ; comme , sac , des sacs , almanäch , des almanächs , essai , des essais , détail , des détails , l'air , les airs , attrait , des attraits , rubän , des rubäns , art , des arts , le bras , les bras , un Avocat , des Avocats , un joyäu , des joyäux , un Grec , des Grecs , un Chëf , des Chëfs , dessëin , des dessëins , un accident , des accidëns , desërt , desërts , sujët , des sujëts , odëur , des odëurs , un dëlït , des dëlïts , tardïf , tardïfs , emploï , des emploïs , besoïn , des besoïns , complöt , des complöts , bijöu , des bijöus , un Düc , des Dücs , Consul , des Consuls , statüt , des statüts , &c.

Il est d'ailleurs bien des syllabes longues qui dans certaines circonstances doivent ou peuvent être prononcées breves : il en est aussi qui de breves deviennent quelquefois longues ; ainsi quoique éternëlle , ait la pénultieme breve , & qu'on dise , d'éternelles amours , cependant il arrive souvent dans la déclamation soutenue , & dans le chant , que l'on prononce , des amours éternëlles. On en voit aussi souvent des exemples pour ceux des noms en esse qui sont brefs , comme des carësses perfides , de perfides carësses ; pour les noms en ile bref , de stëriles attentats , des attentats stëriles , &c.

Un principe qui est d'une grande étendue dans la Prosodie Françoisë , c'est qu'une syllabe douteuse ou même breve dans le cours du discours , s'allonge fort souvent , quand elle finit la phrase , ou le membre de phrase qui donne un repos dans la prononciation : ainsi l'on dit ; un homme honnëte , un homme bräve , quoique l'on doive dire , un bräve homme , un honnëte homme , &c. La raison en est simple ; c'est que devant un repos quelque léger qu'il soit , la voix a besoin de soutien , & que ce soutien se prend ordinairement sur la pénultieme , dans la prononciation de laquelle , la voix se préparant à tomber totalement , traîne plus ou

moins sensiblement selon la qualité du repos & le ton de la prononciation : voyez sur tout cela l'article NOMBRE, &c.

Il est bon de remarquer encore sur ce que nous avons dit en général qu'une syllabe longue ne rime point avec une breve ; que ce principe est évident pour celles dont la longueur & la briéveté sont plus marquées : plus connues, plus fixes, & par conséquent plus opposées, plus frappantes, & moins variables. L'usage permet de faire rimer les autres, sur-tout quand la langue ne fournit qu'un petit nombre de terminaisons pareilles à celle à laquelle on cherche une rime : car il est juste que la loi se relâche un peu pour les points difficiles, & se resserre quand une plus grande abondance de mots donne plus de facilité d'être exact.

Quoique le mauvais effet produit par la rime d'une longue & d'une breve toutes deux masculines, soit quelquefois fort sensible, comme dans *Soldât* avec *dégât*, *dévôt* avec *Prévôt*, *intérêt* avec *pacquet*, &c ; cependant on les pardonne encore plus aisément que les rimes féminines dont l'une est longue & l'autre breve, comme, *grâce* avec *place*, *endosse* avec *colosse*, *fâche* avec *moustache*, *prêche* avec *brèche*, *hâle* avec *martiale*, *fièle* avec *modèle*, *île* avec *inutile*, *role* avec *école*, *brûle* avec *mûle*, *flamme* avec *épigramme*, &c.

Ces exemples de rimes prosrites, quoiqu'employées quelquefois par négligence, suffisent pour montrer combien un Poète doit respecter la prononciation établie. En effet la rime résulte autant du temps employé à prononcer un son que de la nature même de ce son : de quelque maniere que deux syllabes different, soit par leur longueur, soit par leur son, l'oreille qui sent ces différences, prononce toujours que ces syllabes ne peuvent rimer ; or l'oreille est le seul juge compétent de la rime.

QUASI, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

QUATRAIN : voyez STANCES.

QUE, est un des pronoms relatifs : voyez PRONOMS.

Il est aussi particule exclamative & précurfive : voyez PARTICULES.

Il est encore conjonction conductive : voyez CONJONCTIONS.

La nature de ces différences essentielles est marquée dans chacun de ces articles.

QUEL , est un des pronoms relatifs : voyez cet article au mot PRONOMS.

QUELCONQUE , est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

QUELQUE , est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

QUELQUE , est un des pronoms indéfinis : voyez son article au mot PRONOMS.

Il est aussi du nombre des adjectifs pronominaux : voyez ADJECTIF.

QUELQUEFOIS , est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

QUELQU'UN , est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

QUERIR , verbe actif irrégulier & défectif , de la seconde conjugaison ; il vient du verbe latin *quærerè* , qui signifie chercher , demander. Ce verbe *querir* ne se construit jamais seul ; il est toujours précédé des verbes *aller* , *venir* , *envoyer*. Envoyez *querir M. un tel*. Allez *querir ce livre chez M. un tel*. Remarquez que l'on ne se sert de *querir* , que lorsqu'on fait où est la personne ou la chose qu'on envoie querir. Ce verbe n'est usité qu'au présent de l'infinitif. Ses composés sont *acquérir* , *conquérir* , *s'enquérir* : voyez ces verbes à leur article.

QUI , est un des pronoms relatifs : voyez PRONOMS.

QUICONQUE , est un des pronoms indéfinis : voyez son article au mot PRONOMS.

QUI QUE CE SOIT. L'usage a placé cette expression parmi les pronoms indéfinis : voyez son article à la fin du mot PRONOMS.

QUOI , est un des pronoms relatifs : voyez son article au mot PRONOMS.

QUOI , est aussi une particule exclamative : voyez PARTICULES.

Cette différence essentielle est marquée dans chacun de ces articles en particulier , & même dans tous les deux.

QUOI QUE. L'usage a placé cette expression parmi les pronoms indéfinis : voyez son article à la fin du mot PRONOMS.

QUOIQUE, ne faisant qu'un mot est une des conjonctions concessives. Il est encore une des conjonctions adverbatives : voyez CONJONCTIONS.



R ou R E

R EST une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

RABATTRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *battre* , sur lequel il se conjugue , de la particule *re* , qui marque réitération , & de la préposition latine *ab* , qui désigne abduction , éloignement d'un lieu ; ainsi rabattre signifie terrasser , renverser , faire tomber de nouveau quelqu'un ou quelque chose de l'endroit où ils se trouvoient ; les faire descendre , les rabaisser , diminuer , &c. *Il a rabattu tous les coups qu'on lui a portés ; vous me faites cette marchandise trop chere , il faut en rabattre la moitié. Tout le monde fut charmé de voir rabattre un peu son orgueil. Je lui ai bien rabattu le caquet. Au sortir de la ville vous prendrez à gauche , & au bout d'une lieue , vous rabattrez à droite. Après avoir parlé de différentes choses , il se rabattit sur la politique.* Ce verbe comme on voit marque l'abduction , l'éloignement d'un lieu vers un autre , soit au simple , soit au figuré.

RAISONNEMENT : voyez FORMES DES PREUVES.

RASSEOIR. Verbe actif , réciproque & irrégulier , de la troisième conjugaison , composé de *seoir* & de la particule *re* , qui marque que la chose est faite de nouveau. Ainsi *rasseoir* signifie assseoir de nouveau , remettre assis quelqu'un qui l'a été & qui ne l'est plus. Il est aussi réciproque , on dit *se rasseoir*. Dans le sens figuré on s'en sert pour exprimer la position d'une chose sur un appui sur lequel elle a déjà été : *rasseoir une pierre sur sa plus grande surface* : il exprime encore plus communément l'action par laquelle l'ame passe d'un état violent , agité , à un état tranquille qu'elle n'avoit perdu que depuis peu : de l'ame on porte cette expression aux organes par lesquels l'ame montre son état : on dit *un air rassis , un sang rassis , des sens rassis : un esprit rassis.*

Ce verbe se conjugue différemment selon qu'il est pris en actif , ou en verbe réciproque. Nous allons le

conjuguer sous ce dernier point de vue ; mais dans les tems composés nous n'indiquerons que la première personne , & nous ne mettrons le participe qu'au masculin : on fait que dans ces tems des verbes réciproques le participe suit le genre & le nombre de la personne. Pour le conjuguer en actif , on n'aura qu'à retrancher le pronom réciproque de tous les tems , & former les composés avec l'auxiliaire *avoir* , & avec le participe *rassis* , qui alors ne suivra ni nombre ni genre ; en un mot ces tems se forment ici comme dans les autres verbes actifs.

INDICATIF Présent. Je me rassieds , tu te rassieds , il se rassied ; nous nous rassieyons , vous vous rassieyez , ils se rassieyent.

Imparfait. Je me rassieyois , tu te rassieyois , il se rassieyoit ; nous nous rassieyions ; vous vous rassieyiez , ils se rassieyoient.

Prétérit. Je me rassis , tu te rassis , il se rassit ; nous nous rassîmes , vous vous rassîtes , ils se rassirent.

Prétérit indéfini. Je me suis rassis , &c.

Prétérit antérieur. Je me fusse rassis , &c.

Plusqueparfait. Je m'étois rassis , &c.

Futur. Je me rasseirai , *ou* rassierai , tu te rasseiras , *ou* rassieras , il se rasseira , *ou* rassiera ; nous nous rasseirons , *ou* rassierons , vous vous rasseirez *ou* rassierez , ils se rasseiront , *ou* rassieront.

Futur passé. Je me serai assis , &c.

Conditionnel présent. Je me rasseirois , *ou* rassierois , tu te rasseirois , *ou* rassierois , il se rasseiroit , *ou* rassieroit ; nous nous rasseirions *ou* rassierions , vous vous rasseiriez , *ou* rassieriez , ils se rasseiroient , *ou* rassieroient.

Conditionnel passé. Je me serois , *ou* je me fusse rassis , &c.

IMPÉRATIF. Rassieds-toi , qu'il se rassieye ; rassieyons-nous , rassieyez-vous , qu'ils se rassieyent.

SUBJONCTIF Présent. Que je me rassieye , que tu te rassieyes , qu'il se rassieye ; que nous nous rassieyions , que vous vous rassieyiez , qu'ils se rassieyent.

Imparfait. Que je me rassisse , que tu te rassisses , qu'il se rassît ; que nous nous rassissions , que vous vous rassissiez (ces deux personnes ne sont pas en usage) qu'ils se rassissent.

Prétérit. Que je me sois rassis , &c.

Plusqueparfait. Que je me fusse rassis , &c.

Infinitif présent. Se rasseoir.

Prétérit. S'être rassis , ou rassise.

Participe présent. Se rassayant.

Participe passé. S'étant rassis , rassise.

Participe passif. Rassis , rassise.

Gérondif. En se rassayant , ou se rassayant.

RAVOIR. Verbe actif & réciproque , irrégulier & défectif , composé d'*avoir* , & de la préposition itérative *re*. Il signifie avoir de nouveau. Il n'y a que l'infinitif qui soit usité. *Tâchez de ravoir votre bien , vos forces & votre santé. Se ravoir* signifie aussi se tirer d'affaire : voyez **AVOIR**.

REBATTRE. Verbe irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *battre* , sur lequel il se conjugue , & de la particule modificative *re* , qui marque réitération , répétition. Ainsi *rebattre* signifie battre de nouveau , agiter de nouveau. *Cet Orateur ne fait que rebattre un petit nombre de pensées , qu'il habille de cent façons différentes. Rien de plus ennuyant que d'entendre rebattre toujours la même chose. N'en parlons plus , j'en ai les oreilles rebattues.*

RÉCIPROQUE. Les verbes réciproques sont ceux qui signifient l'action de deux ou plusieurs sujets qui agissent l'un sur l'autre ; soit directement comme quand on dit , *ils se flattent mutuellement* ; soit indirectement , comme lorsqu'on dit , *ils se donnent réciproquement des éloges peu mérités.*

Les verbes ne sont jamais réciproques par eux-mêmes , mais par les pronoms *me , te , se , nous , vous* , qui se placent entre le verbe & son subjectif : pronoms que l'on appelle *réciproques* , parcequ'ils se rapportent au subjectif. On ajoute aussi aux verbes pour rendre leur sens réciproque plus clair , ces mots , *réciproquement , mutuellement , l'un l'autre* ; ou bien on met immédiatement avant eux , ce mot *entre* ; comme , *ces deux freres se déchirent réciproquement , se déchirent l'un l'autre , ou mutuellement , ou s'entre-déchirent.*

Les verbes réciproques se conjuguent comme les verbes réfléchis , auxquels ils ressemblent à bien des

égard : aussi plusieurs Grammairiens les confondent-ils les uns avec les autres.

Cependant il y a une différence réelle pour le sens : car dans le verbe réfléchi, l'action a pour objet celui même qui la produit ; comme , *les hommes se flattent* , c'est-à-dire , *chaque homme se flatte lui-même* : au lieu que dans le verbe réciproque , l'action a pour objet non pas celui qui la produit , mais un autre qui en produit une pareille dont l'objet est celui qui produit la première : ainsi , *ces deux freres se déchirent* , signifie , que l'un déchire l'autre , & qu'ils font de la sorte une action réciproque , qui est de se déchirer : cela ne veut donc pas dire , que le cadet , par exemple , se déchire lui-même , ce qui est pourtant le sens des verbes réfléchis.

De même ; *Annibal & Scipion se battirent en Afrique* ; *Annibal* ne se bat point lui-même ; *Scipion* n'est point non plus l'objet sur qui tomboit la bataille qu'il donnoit ; ce qu'il faudroit cependant pour que le verbe fût réfléchi : mais l'un battoit l'autre ; & comme celui-ci rendoit à celui-là le combat qu'il en recevoit ; voilà la réciprocité.

Les deux exemples que nous venons de donner sont de verbes réciproques directs : en voici un dont la réciprocité est indirecte , c'est-à-dire que le subjectif n'y est point l'objet , mais le terme de l'action réciproque : *Le Prince Eugène & le Marechal de Villars se firent beaucoup de politesses dans leur entrevue.*

Voyez la conjugaison des verbes RÉFLÉCHIS.

RECOUDRE. Verbe actif, irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *coudre* , sur lequel il se conjugue , & de la particule modificative *re* , qui marque réitération. Ainsi recoudre signifie coudre de nouveau , une seconde fois. *Son habit fut déchiré , mais son Tailleur le recousit fort adroitement. La plaie étoit si grande que le Chirurgien a été obligé de la recoudre.*

RECOURIR & RECOURRE. Verbe neutre , irrégulier , de la seconde conjugaison , composé de *courir* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition reduplicative *re* , qui marque que la chose est faite de nouveau. Ainsi recourir signifie courir de nouveau , une seconde

ois. Cette définition embrasse la signification de recourir, même au figuré. Car lorsqu'on dit, *recourir à Dieu, au Médecin, à la clémence du Vainqueur*; on entend par-là qu'après avoir couru inutilement à tout ce qui étoit à notre portée ou en notre pouvoir, nous courons de nouveau à des ressources plus éloignées.

RECOURRE est vieux, & n'est plus gueres d'usage; on n'emploie ce mot qu'au présent de l'infinitif, & au participe passé. Il est actif. On dit recourir quelqu'un, c'est-à-dire, le retirer des mains de ses ennemis.

Participe passé. Recous, recouise: voyez COURIR.

RECOUVRIR. Verbe actif, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *couvrir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition itérative *re*, qui indique la répétition d'une chose. Recouvrir c'est couvrir de nouveau. *Recouvrir un lit, une maison.* Il n'a point de figuré.

Participes; Recouvrant, recouvert, recouverte.

Bien des personnes confondent plusieurs tems de ce verbe avec ceux du verbe *recouvrer*, qui signifie ravoïr en sa possession, retrouver ce qu'on n'avoit plus. Ils en ont en effet plusieurs de communs, comme le présent & l'imparfait de l'indicatif. On prend mal-à-propos le participe passif de celui-ci, pour le participe passif de *recouvrer*; c'est une faute: on doit dire une montre *recouvrée*, & jamais dans le même sens une montre *recouverte*. L'Académie Françoisë admet cependant cette phrase proverbiale *pour un perdu, deux de recouverts*; mais elle avertit que c'est le seul cas où *recouvert* soit participe du verbe *recouvrer*: voyez COUVRIR.

RÉCRIRE. Verbe actif & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la particule *re*, qui dans la composition des verbes désigne presque toujours qu'une chose est répétée, est faite de nouveau. *Cette lettre est illisible; il faut la récrire.*

RÉCRIRE, s'emploie plus souvent d'une maniere absolue. *Je récrirai à M. un tel, crainte qu'il n'ait pas reçu ma première lettre*: voyez ECRIRE.

RECUEILLIR. Verbe actif, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *cueillir*, sur lequel il se

conjugue , & de la particule itérative *re*. *Cueillir*, d'après la signification que nous en avons donnée , signifie amasser , assembler. Ainsi *recueillir* veut dire assembler , amasser de nouveau , une seconde fois , ramener à soi ce qui a été amassé , mais ensuite dispersé. Presque toutes les significations de ce verbe , tant propres que figurées , reviennent à cette définition. *On a recueilli cette année une ample moisson. Il est juste de recueillir les fruits de ses travaux. Son occupation est de recueillir toutes les nouvelles, vraies ou fausses. Ce sont des pensées qu'il a recueillies de toutes parts. Il aura bien de la peine à recueillir les débris de sa fortune. Il est bon de recueillir de tems en tems ses esprits. Il faut se recueillir : voyez CUEILLIR.*

REFAIRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *faire* , sur lequel il se conjugue , & de la particule reduplicative *re* , qui sert à marquer qu'une chose se commence de nouveau. *Refaire un Ouvrage* , c'est le recommencer. *Refaire* signifie souvent réparer , racommoder une chose mal faite ou ruinée, *Refaire une maison , une armée.* Dans ce sens il peut être réciproque. *Ma santé se refait.*

REFAIRE , en termes de jeu , c'est redonner les cartes. *Participe présent.* Refaisant , *indéclinable.* *Participe passé.* Refait , refaite.

Refait , est quelquefois substantif. On dit au jeu , *c'est un refait* , pour dire que la partie est nulle & qu'il faut la recommencer.

REFLECHI , se dit de ce qui retourne sur soi-même. Nous avons en Grammaire des *verbes réfléchis* , c'est-à-dire des verbes dont l'action a pour objet ou pour terme la même personne ou la même chose qui en est le sujet. Ainsi , *je me connois* , & *je me rends justice* : sont deux verbes réfléchis ; car c'est moi qui connois & qui suis connu : je suis donc le *subjectif* & l'*objectif* du premier verbe ; & c'est également moi qui rends justice , & moi à qui elle est rendue ; je suis donc tout-à-la-fois & le *sujet* qui la rend & le *terme* auquel elle aboutit : je ne suis pas l'objet , dans ce dernier exemple , puisque ce n'est pas moi , mais la justice qui est rendue.

La réflexion des verbes n'est point exprimée par les verbes seuls ; mais par les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, selon la personne du verbe. Ces pronoms se placent entre le subjectif & le verbe : voyez PRONOMS.

On sent qu'il ne suffit pas que ces pronoms se trouvent avant le verbe, pour qu'il soit censé réfléchi : il faut encore qu'ils se rapportent à la même personne ou à la même chose qui sert de subjectif au verbe. Ainsi, *vous me trompez*, n'est pas un verbe réfléchi, puisque vous êtes le subjectif, & que *me* qui est l'objectif, ne se rapporte pas à vous, mais à moi.

On voit aussi que tout verbe actif peut devenir réfléchi, dès qu'il exprime une action dont l'objet ou le terme peut en être en même temps le sujet.

On distingue deux Classes générales de verbes réfléchis ; les uns qui le sont par la signification aussi bien que par l'expression, comme ceux que nous avons donnés en exemple ; & les autres qui ne le sont que par l'expression seulement, comme, *je me repens*, dans lequel *me* n'est placé que par la loi de l'usage, n'étant point nécessaire pour le sens ; puisque *repentir* est un verbe dont le sujet ne peut agir sur lui-même, comme on le voit en tournant la phrase, *je suis repentant*, où l'on ne trouve plus de réflexion en conservant le même sens.

Les verbes réfléchis par la signification se subdivisent en trois classes, celle des verbes réfléchis directs, celle des indirects, & celle des passifs.

Les verbes réfléchis directs sont ceux qui expriment l'action d'un sujet qui agit directement sur lui-même, c'est-à-dire qui est en même-temps le sujet qui produit cette action, & l'objet de cette même action ; comme, *je me connois* ; *vous vous trompez*, &c.

Les verbes réfléchis indirects sont ceux qui expriment une action dont le sujet n'agit qu'indirectement sur lui-même, c'est-à-dire, qu'il n'est point l'objet de cette action qu'il produit, mais qu'il en est seulement le terme : comme dans cette phrase, *je me rends justice*.

Les verbes réfléchis passifs sont ceux dont le sujet exprimé est une chose inanimée & incapable d'action ; qui par conséquent ne peut produire celle que la phrase

semble lui attribuer ; mais qui réellement ne fait que se souffrir. Ainsi dans *ce mot ne se dit point*, *ce mot* ne présente que l'idée d'une chose inanimée, & qui par conséquent ne peut parler ni *se dire* soi-même ; il ne peut qu'*être dit* ou *prononcé* : aussi le sens reste-t-il le même en disant, *ce mot ne doit point être dit* : d'où il suit que le sens de *ce mot ne se dit point* n'est-là qu'un sens passif, quoique l'expression soit active ; & que le pronom *se* n'y est placé que pour indiquer ce sens passif.

Il y a quelquefois des verbes réfléchis passifs dont le sujet est une chose animée & capable de produire l'action du verbe, quoique dans le fait elle ne fasse qu'en être l'objet : mais le sens indique assez qu'elle n'agit pas sur elle-même, & que le verbe n'est que réfléchi passif ; comme, *cet homme s'est trouvé coupable : il s'est trouvé innocent* ; dont le sens véritable est, *cet homme a été trouvé coupable, a été trouvé innocent*, &c.

Quelquefois pour donner plus de force à l'expression, on double le pronom en mettant après le verbe *moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes*, ou *soi-même*, selon le pronom qui est devant, & le sens de la phrase ; surquoi, voyez PRONOMS. Exemples ; *je me fers moi-même ; tu te perds toi-même ; il s'est livré lui-même ; elle s'est trahie elle-même ; nous nous égarons nous-mêmes ; vous vous décriez vous-mêmes ; ils se font tort à eux-mêmes ; elles se font justice à elles-mêmes ; se consoler soi-même ; on se suffit à soi-même*, &c.

Il y en a aussi qui prennent avant eux la préposition *en*, comme, *s'en aller, s'en retourner, s'en moquer* : *je m'en soucie peu, je m'en vas à Paris*, &c. Cette préposition est-là pour marquer le lieu d'où l'on part, la chose dont on se moque, &c. plutôt que pour ajouter quelque chose à la signification réfléchie du verbe.

Conjugaison d'un verbe réfléchi.

INDICATIF Présent. Je me repens, tu te repens, il ou elle se repent ; nous nous repentons, vous vous repentez, ils ou elles se repentent.

Imparfait. Je me repentois, tu te repentois, il ou elle se repentoit, &c.

Prétérit. Je me repentis , tu te repentis , *ou* elle se repentit ; nous nous repentîmes , vous vous repentites , ils *ou* elles se repentirent.

Prétérit indéfini. Je me suis repenti *ou* repentie , tu t'es repenti *ou* repentie , il s'est repenti , elle s'est repentie ; nous nous sommes repentis *ou* repenties , vous vous êtes repentis *ou* repenties , ils se sont repentis , elles se sont repenties.

Prétérit antérieur. Je me fus repenti *ou* repentie , tu te fus repenti *ou* repentie , il se fut repenti , elle se fut repentie ; nous nous fûmes repentis *ou* repenties , vous vous fûtes repentis *ou* repenties , ils se furent repentis , elles se furent repenties.

Plusqueparfait. Je m'étois repenti *ou* repentie , tu t'étois repenti *ou* repentie , il s'étoit repenti *ou* elle s'étoit repentie ; nous nous étions repentis *ou* repenties , vous vous étiez repentis *ou* repenties , ils s'étoient repentis *ou* elles s'étoient repenties.

Futur. Je me repentirai , tu te repentiras , il *ou* elle se repentira , &c.

Futur passé. Je me serai repenti *ou* repentie , tu te seras repenti *ou* repentie , il se sera repenti *ou* elle se sera repentie ; nous nous serons repentis *ou* repenties , vous vous serez repentis *ou* repenties , ils se seront repentis , *ou* elles se seront repenties.

Conditionnel présent. Je me repentirois , tu te repentirois , &c.

Conditionnel passé. Je me serois repenti *ou* repentie , tu te serois repenti *ou* repentie , il se seroit repenti *ou* elle se seroit repentie ; nous nous serions repentis *ou* repenties , vous vous seriez repentis *ou* repenties , ils se seroient repentis *ou* elles se seroient repenties. *Ou* pour le même temps. Je me fusse repenti *ou* repentie , tu te fusses repenti *ou* repentie , il se fut repenti *ou* elle se fut repentie ; nous nous fussions repentis *ou* repenties , vous vous fussiez repentis *ou* repenties , ils se fussent repentis *ou* elles se fussent repenties.

IMPÉRATIF Présent & futur. Repens-toi , qu'il *ou* qu'elle se repente ; repentons-nous , repentez-vous , qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF Présent. Que je me repente, que tu te repentes, &c.

Imparfait. Que je me repentisse, que tu te repentisses, qu'il ou qu'elle se repentît; que nous nous repentissions, que vous vous repentissiez, qu'ils ou qu'elles se repentissent.

Prétérit. Que je me sois repenti ou repentie, que tu te sois repenti ou repentie, qu'il se soit repenti ou qu'elle se soit repentie; que nous nous soyons repentis ou repenties, que vous vous soyez repentis ou repenties, qu'ils se soient repentis ou qu'elles se soient repenties.

Plusqueparfait. Que je me fusse repenti ou repentie, que tu te fusses repenti ou repentie, qu'il se fût repenti ou qu'elle se fût repentie; que nous nous fussions repentis ou repenties, que vous vous fussiez repentis ou repenties, qu'ils se fussent repentis ou qu'elles se fussent repenties.

INFINITIF Présent. Se repentir.

Prétérit. S'être repenti ou repentie.

Participe présent. Se repentant.

Participe Passé. S'étant repenti ou repentie.

Participe passif. Repenti, repentie.

Gérondif. En se repentant ou se repentant.

Voyez CONJUGAISON pour les temps que nous n'avons pas donnés en entier.

RÉGIME. *Voyez* OBJECTIF, CONSTRUCTION & l'article PARTICULE.

RÉGULIERS. On appelle régulier ce qui est en tout conforme aux règles communes & générales, établies pour les choses de même nature. En Grammaire Française ce mot s'applique aux verbes sur-tout. Un *verbe régulier* est celui qui suit pour la formation de ses modes, tems, nombres, & personnes, les conjugaisons générales: *voyez* CONJUGAISON. Quant à ceux qui s'écartent de ces règles communes: *voyez* IRRÉGULIERS.

RELIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *lire*, sur lequel il forme ses tems, & de la particule *re*, qui dans les mots composés exprime réitération, répétition. *Relire* signifie donc lire une seconde fois, de nouveau. *J'ai lu & relu bien*

des fois ses écrits , ils m'ont toujours fait un plaisir nouveau : voyez LIRE.

RELUIRE. Verbe neutre , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *luire* , sur lequel il forme ses tems , & de la particule *re* , qui marque qu'une chose est répétée , est faite de nouveau. *Luire* signifie briller , jeter de l'éclat ; *reluire* signifie jeter un éclat répété , réfléchi. *Plus les surfaces d'un corps sont polies , plus elles reluisent.*

Ce verbe s'emploie aussi au figuré. *Tous les malheurs qu'il a essuyés n'ont servi qu'à faire reluire davantage sa vertu , comme certains métaux qui , plus ils sont frappés , plus ils se polissent & gagnent d'éclat.*

On dit proverbialement , *tout ce qui reluit n'est pas or.*

REMETTRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *mettre* sur lequel il se conjugue , & de la particule réduplicative *re*. Ainsi *remettre* signifie , mettre de nouveau ; mettre une seconde fois au même lieu une chose qui en avoit été ôtée. Exemple : *Remettez ce livre où vous l'avez pris.*

On se sert souvent du verbe *remettre* dans un sens figuré , comme lorsqu'on dit : *Il est remis par Arrêt dans ses biens , son honneur & ses droits.*

Ce verbe a une infinité d'autres significations dont nous allons donner quelques exemples. On dit , *remettre bien ensemble deux amis qui s'étoient brouillés* pour signifier les réconcilier. *Remettre l'esprit à quelqu'un* pour dire le rassurer.

Se remettre pour recouvrer ses forces , sa fortune.

Remettre quelque chose à quelqu'un , c'est-à-dire , la lui rendre.

Remettre la partie , la cause , pour signifier la différer à un autre jour.

Remettre de bon cœur les offenses qu'on nous a faites , pour dire les pardonner.

Se remettre quelque chose , pour signifier s'en souvenir. *Je me remets son visage : voyez METTRE.*

REMORDRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *mordre* sur lequel il se conjugue , & de la particule réduplicative *re* ; il signifie mordre de rechef. Il est plus d'usage au figuré : *Cet Es-*

cadron a été si mal mené qu'il a été impossible de le faire remordre , pour dire , de le faire retourner à l'attaque.

Il est quelquefois neutre. *La conscience lui remord : voyez MORDRE.*

Participes. Remordant qui n'est d'aucun usage , remordu , remordue.

RÉMOUDRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *moudre* , sur lequel il se conjugue , & de la particule modificative *re* , qui marque qu'une chose est faite de nouveau. Ainsi *remoudre* signifie aiguïser de nouveau , une seconde fois , un fer sur une meule. *Ce couteau ne coupe plus , il faut le remoudre.*

Participe passé : Rémoulu ; remoulue.

RENAÎTRE. Verbe neutre , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *naître* sur lequel il se conjugue , & de la particule *re* , qui marque réitération. Ainsi *renaître* signifie naître de nouveau. *Aussi-tôt qu'on coupoit une ^{terre} de l'Hydre de Lerne , il en renaissoit sept autres. Il enait au Printems. Mes espérances commencent à renaître , &c.*

RENDORMIR. Verbe irrégulier , de la seconde conjugaison , composé du verbe *endormir* , & de la préposition *re* , qui marque répétition d'une chose. Ainsi *rendormir* signifie endormir de nouveau. Il est actif ; *j'ai rendormi l'enfant.*

Il est aussi réciproque. *Je me suis rendormi.*

Participe présent. Rendormant.

Participe passé. Rendormi , rendormie.

Ce verbe se conjugue comme *dormir* : voyez ce mot.

RENTRAIRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *traire* , qui signifie tirer , sur lequel il se conjugue , de la particule *re* , qui marque qu'une chose est faite de nouveau , & de la préposition *en* (*dans*) qui spécifie l'intérieur. Ainsi *rentraire* signifie *tirer de nouveau & en dedans* ; c'est ce que font , par exemple , les Tailleurs quand ils rejoignent deux morceaux d'étoffes , en mettant les deux extrémités en dedans , afin que cela ne paroisse presque pas recousu. *Voilà une couture bien rentrée.* Mais ce verbe n'est guere usité qu'au présent de l'infinitif. Le parti-

cipe rentrait, rentraite, se prend mieux substantivement. On dit, *voilà une rentraite fort bien faite.*

REPARTIR. Verbe actif & neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *partir* & de la préposition itérative *re*.

Ce verbe a deux significations. Quelquefois il signifie partir de nouveau; quelquefois répliquer, répondre. Dans ce second sens il est quelquefois actif. *Il ne m'a reparti que des injures, ou que par des injures.*

Dans l'une & l'autre signification il se conjugue comme le verbe simple *partir*.

Ses participes sont repartant, reparti, repartie. Ce dernier est quelquefois substantif & signifie réplique, réponse. *Voilà une heureuse repartie: voyez PARTIR.*

Il ne faut pas confondre le verbe *repartir* avec *répartir*, qui a un accent aigu sur l'*é*, & qui signifie distribuer. Celui-ci se conjugue différemment: voyez l'article suivant.

RÉPARTIR. Verbe actif de la seconde conjugaison. Il n'a pas de simple en François: mais il tire son étymologie du verbe latin *repartiri*, qui est composé de la particule réduplicative *re*, & de *partiri* venant de *pars*, qui signifie *part*, *portion*. Ainsi répartir signifie faire les parts & les distribuer.

Ce verbe est régulier. Il ne faut pas le conjuguer sur *partir*, dont il ne tire pas, comme on vient de voir, son origine, mais sur la seconde conjugaison régulière. Voyez CONJUGAISON.

REPERDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *perdre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule itérative *re*. Ainsi reperdre signifie perdre une seconde fois. *J'ai reperdu aujourd'hui la montre que j'avois retrouvée.* Il signifie quelquefois simplement perdre après avoir gagné; *je gagnais beaucoup, & j'ai tout reperdu.*

Participes. Reperdant, reperdu, reperdue.

RÉPÉTITION. C'est une figure de diction. Les Rhéteurs lui ont donné différents noms. Elle est fort ordinaire dans le discours de ceux qui parlent avec chaleur.

On nomme *anaphore* la répétition d'un même mot

qui recommence une phrase. C'est ainsi qu'Hérode s'anime à faire périr Mariamne son épouse (*Voltaire*).

Vous serez répandu sang de mes ennemis ,
Sang des Asmonéens dans ses veines transmis ,
Sang qui me haïssez & que mon cœur déteste.

On appelle *Epistrophe* ou *Complexion* la répétition dans laquelle on finit par les mêmes paroles. Bourdaloue l'emploie ainsi dans un de ses Sermons.

Tout l'univers est rempli de l'esprit *du monde* ; on juge selon l'esprit *du monde*. On agit & l'on se gouverne selon l'esprit *du monde* ; le dirai-je ? On voudroit même servir Dieu selon l'esprit *du monde*.

La *Conduplication* est la répétition d'un mot , soit au commencement , soit à la fin de la phrase. Exemple :

Rompez , rompez , tout passe avec l'impiété.

(*Joab dans Athalie , Tragédie de Racine*).

M. Fléchier , dans l'Oraison Funébre de M. de Montausier , dit : » Tombez , tombez , voiles importuns qui » lui couvrez la vérité ».

La *Conjonction* est la répétition de la même conjonction qui lie tous les membres ou incises d'une période. Cette figure paroît multiplier les objets en les accumulant. Exemple :

On égorge à la fois les Enfants , les Vicillards ,
Et la Sœur & le Frere ,
Et la Fille & la Mere.

(*Racine dans Esther*).

La *Disjonction* est la suppression de ces liaisons. Par-là le discours acquiert plus de vivacité ; cette figure fait mieux voir les objets en les détachant. Exemple :

J'entre , le Peuple fuit , le Sacrifice cesse ,
Le Grand Prêtre vers nous s'avance avec fureur.

(*Racine dans Athalie*).

REPLIQUE ou RÉFUTATION. Voyez DISPOSITION & CONFIRMATION.

REPOS. Voyez CÉSURE, NOMBRE ORATOIRE, PONCTUATION.

REPRENDRE. Verbe actif, réciproque, neutre, & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *prendre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition reduplicative *re*. Il a plusieurs significations qu'on peut néanmoins toujours rapporter à son sens propre qui est *prendre de nouveau*. Excepté lorsqu'il signifie corriger, réprimander quelqu'un. Il est quelquefois réciproque, comme *je me suis repris*. Quelquefois neutre. *Cet arbre reprend bien*.

Ses participes sont *reprenant*, *repris*, *repris*. Ce dernier est quelquefois substantif : voyez *PRENDRE*.

RÉSOUUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *foudre*, & de la particule itérative *re* ; quoique cette particule semble ne rien ajouter à la signification, qui dans le fonds est la même & plus usitée que celle de *foudre*. On dit *foudre* ou plutôt *résoudre un Problème*.

Le verbe simple *foudre* signifie comme on peut le voir au mot *foudre*, délier, dégager, développer ; *résoudre* conserve le même sens tant dans le propre que dans le figuré.

Dans le propre, *résoudre un argument* ; c'est en ôter toutes les difficultés, les lever, l'une après l'autre.

Dans le figuré, *résoudre la paix* ; c'est ôter tous les obstacles qui empêchoient de prendre ce parti là.

Résoudre un homme à quelque chose ; c'est le déterminer, en combattant, en détruisant les raisons qui l'empêchoient de prendre tel ou tel parti.

On dit, *un homme résolu*, *une femme résolue*, pour dire un homme, une femme hardis qu'aucune considération n'arrête ; comme si ils étoient en effet dégagés de toutes les chaînes de la politique, de la bienséance, du respect humain.

Participes. Résolvant, résolu, résolue. Résoudre a encore un autre participe *résous*, qui ne se dit que des choses qui se convertissent en d'autres. *Un nuage résous en eau*.

INDICATIF *Présent*. Je résous, tu résous, il résout ; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. *Imparfait*. Je résolvois, &c. *Prétérit*. Je résolus, &c. *Futur*. Je résoudrai, &c. *Conditionnel présent*. Je résoudrois.

IMPÉRATIF. Résous, qu'il résolve, &c.

SUBJONCTIF. Que je résolve, &c. *Imparfait*. Que je résolusse, &c. Les tems composés sont réguliers.

Participe actif. Résolvant. *Participe passif*. Résolu, résolue, quand ce verbe signifie décider, déterminer ; & résous, qui n'a point de féminin, quand il signifie réduire, changer en quelqu'autre chose,

RESSORTIR. Verbe neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *sortir*, & de la préposition itérative *re*.

Ce verbe a deux significations.

1°. Il signifie sortir de nouveau. *M. qui étoit entré, n'y a qu'un instant, vient de ressortir*. Dans cette signification il se conjugue comme le verbe simple *sortir* : voyez ce verbe à son article.

2°. Ressortir signifie aussi être de la dépendance, de ressort de quelqu'un. Il semble venir alors du verbe latin *sortiri*, tirer au sort, partager. *Telle Cause, telle Jurisdiction ressortit au Parlement ou ressortit du Parlement*, comme si l'on disoit, *est du partage du Parlement*. Dans cette signification il se conjugue de la manière suivante.

INDICATIF *Présent*. Je ressortis, tu ressortis, il ressortit ; nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. *Imparfait*. Je ressortissois, &c. *Futur*. Je ressortirai, &c. *Conditionnel présent*. Je ressortirois.

IMPÉRATIF. Qu'il ressortisse, &c.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je ressortisse, que tu ressortisses, qu'il ressortisse ; que nous ressortissions, que vous ressortissiez, qu'ils ressortissent.

Imparfait. Que je ressortîsse, que tu ressortîsses, qu'il ressortît ; que nous ressortîssions, que vous ressortîssiez, qu'ils ressortîssent. *Plusque parfait*. Que j'eusse ressorti, &c.

Participes. Ressortissant, ressorti *indéclinables*.

Des tems de ce verbe il n'y a guere que le présent, l'imparfait & le futur de l'indicatif, l'imparfait & le plusqueparfait du subjonctif qui soient d'usage.

RETICENCE. Figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de son discours, & passe subitement à d'autres choses ; en sorte que ce qu'il a dit laisse suffisamment entrevoir ce qu'il affecte de supprimer. On l'emploie souvent dans la colere. C'est ainsi qu'Athalie parle à Joab lorsqu'elle lui demande Eliacira, & les trésors qu'elle croit cachés dans le Temple.

Je devrois sur l'Autel où ta main sacrifie,
Te . . . mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter,
Ce que tu m'as promis songe à l'exécuter.

On l'emploie encore quand on ne veut que laisser soupçonner les choses. C'est ainsi qu'Aricie dans Phedre, scene III, Acte V, laisse soupçonner à Thésée qu'Hypolite est la victime de la calomnie.

Prenez garde, Seigneur, vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains,
Mais tout n'est pas détruit, & vous en laissez vivre
Un. . . Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

On ne doit employer cette figure que dans les occasions importantes.

RETORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *tordre* sur lequel il se conjugue, & de la particule réduplicative *re*. Ainsi retordre signifie tordre une seconde fois. *Cette corde s'est dé faite, il faut la retordre.* Retordre du fil, c'est tordre ensemble trois fils déjà tors; ce qui est plus difficile. De-là ce proverbe, *donner du fil à retordre à quelqu'un*; pour dire, lui susciter bien des embarras, bien des affaires.

Participe présent. Retordant, *indéclinable.*

Participe passé. Retordu, retordue. C'est avec ce dernier que se forment les tems composés.

On dit aussi *retors*, *retorse*, mais on peut le considérer comme simple adjectif. Au figuré on dit d'un homme qui est fin, rusé, subtil, adroit; que c'est *un homme retors*.

REVALOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisième conjugaison, composé de *valoir* sur lequel il se conju-

gue , & de la préposition réduplicative *re*. Il signifie si vanger , rendre la pareille : *je lui revaudrai cela*. On s'en sert le plus souvent en mauvaise part.

Participes. Revalant , revalu , revalue.

REVÊTIR. Verbe actif , réciproque , & irrégulier de la seconde conjugaison , composé de *vêtir* sur lequel il se conjugue , & de la particule réduplicative *re* qui marque répétition. Ainsi revêtir signifie vêtir de nouveau mettre ou donner des habits de nouveau ; quitter ceux dont on est vêtu pour en prendre d'autres ; faire quitter à quelqu'un ceux qu'il a pour lui en donner d'autres ; en mettre par-dessus ceux qu'on a déjà ; comme lorsqu'aux habits qu'on porte ordinairement on en ajouta d'autres qui décorent , qui sont des marques de dignité. *Il faut vous revêtir* , c'est-à-dire , quitter ces habits dont vous êtes vêtu , & en prendre d'autres. *Ce pauvre vous bénira , si vous le revêtez* ; c'est-à-dire , si vous lui donnez d'autres habits. *On revêtit le Roi de ses habits Royaux* , c'est-à-dire , on ajouta aux habits qu'il avoit déjà ceux de sa dignité Royale.

Participe présent. Revêtant.

Participe passé. Revêtu , revêtue.

On se sert de *revêtu* en parlant des qualités estimables de l'ame. *Cette personne est revêtue de toutes les qualités aimables* : voyez VÊTIR.

REVIVRE. Verbe neutre , irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *vivre* sur lequel il se conjugue , & de la préposition réduplicative *re*. Il signifie donc , au sens propre , vivre de nouveau , une seconde fois , revenir à la vie.

Au figuré il signifie être réparé , rétabli dans son état primitif , dans son premier crédit.

Le Printemps fait revivre la nature , c'est-à-dire , lui rend cette beauté , cet éclat , cette parure sans lesquelles elle nous paroît inanimée.

On l'emploie comme on voit pour marker le rétablissement des choses qui étoient comme mortes à nos yeux. *Le Roi a fait revivre telle Charge , telle Loi* , pour dire , les a remises en vigueur. *Les peres revivent dans leurs enfans* ; parceque leurs enfans sont une portion d'eux-mêmes.

Participe présent. Revivant, revivante; *nullement* *sité.* *Participe passé.* Revécu, revécue; *point usité*, au moins comme participe.

REVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *voir* sur lequel il se conjugue, & de la particule *re*, qui dans la composition désigne toujours réitération. Ainsi revoir veut dire voir ou examiner de nouveau, une seconde fois. *Je vous reverrai le plutôt que je pourrai. Il faut revoir ce manuscrit. Tenez vous en à son avis, après lui il n'y a rien à revoir.*

L'infinitif *revoir* se prend quelquefois substantivement comme plusieurs autres infinitifs. *Aiecu, jusqu'au voir.* On dit en termes de chasse *revoir d'un cerf*, pour dire examiner qu'elle est sa force, ce que l'on connoît principalement par le pied.

RHÉTORIQUE. La Grammaire donne des règles pour écrire & parler correctement; la Rhétorique en donne pour bien dire; elle fournit à l'Orateur des principes pour parler de chaque chose d'une manière convenable. Ces principes ne sont autre chose que des observations judicieuses, faites par des hommes de goût & d'un esprit juste, sur les discours des meilleurs Orateurs; observations qu'on a ensuite rédigées par ordre, & réunies sous de certains chefs.

L'usage & la pratique ont précédé toutes les Sciences & tous les Arts; mais ceux-ci ont ensuite perfectionné la pratique.

La théorie, il est vrai, suppose toujours le génie, elle ne le crée point: mais elle le dirige, elle lui montre les défauts qu'il doit éviter, les beautés qu'il peut imiter & qu'il doit s'efforcer ou d'égaliser ou de surpasser. Elle fait entrevoir comment l'Art en écoutant la Nature, en se réglant sur elle, & en lui prêtant son secours, peut atteindre à la perfection.

Ainsi la Rhétorique ne donne point l'éloquence: elle se contente de montrer de loin la route qui y mène; elle n'est au goût à indiquer le style qui convient à tel ou tel sujet. Mais ce goût se forme par les préceptes & par les exemples, & s'accoutume à discerner le bon d'avec le mauvais. On voit par-là quelle est l'union intime & nécessaire de l'art & du goût. La Rhétorique forme le

goût ; & le goût inspire ce que la Rhétorique ne peut enseigner : voyez GOUT , STYLE.

On divise communément la Rhétorique en trois parties , savoir ; l'*Invention* , la *Disposition* & l'*Elocution*.

On peut établir cette division d'une manière facile & réduisant toutes les matières à certains chefs.

Il faut considérer que tout homme , dans un discours propose de faire ce qui l'intéresse lui-même ou qui intéresse l'Auditeur ; ou bien qu'il ne propose rien à faire mais quelque chose à connoître comme digne de louange ou de blâme. Cela fait trois genres de causes qu'on nomme *hypothèses* , & qu'on distingue de ce qu'on appelle *Thèse*.

La *Thèse* est une question dépouillée de toutes les circonstances , comme quand on demande *si la Paix est préférable à la Guerre*.

L'*hypothèse* est une question sur un fait particulier accompagné de toutes les circonstances , de tems , de lieux , des personnes & autres semblables : par exemple , *lequel est le plus grand de Salomon sur le trône , ou de Job sur son fumier*.

On admet trois sortes d'hypothèses : 1°. La *Judiciaire* où il s'agit de la justice ou de l'injustice d'une chose faite. 2°. La *Délibération* où il s'agit de conseiller ou de dissuader l'Auditeur de faire une chose , comme bonne ou mauvaise , utile ou nuisible , agréable ou désagréable. 3°. La *Démonstrative* où l'on donne à connoître les bonnes ou les mauvaises qualités du sujet que l'on traite pour le louer ou le blâmer. Ce sont-là les trois genres de causes ou d'hypothèses qui composent tous les discours Oratoires.

L'Orateur ne traite gueres les thèses qu'en faveur des hypothèses ; celles-ci y servent d'amplification & même de principes. Ainsi cette idée qu'il est plus glorieux de porter la mauvaise fortune avec constance , que de porter la plus belle couronne , serviroit à décider la question proposée dans la comparaison de Job & de Salomon. Au reste : voyez MÉTHODE.

Il est donc aisé présentement de déterminer les parties de la Rhétorique ; car quelque sujet que l'Orateur ait à traiter , il faut d'abord qu'il cherche les moyens de per-

ader ce qu'il avance : voilà l'*invention* ; en suite il faut qu'il donne un ordre aux moyens qu'il a jugés convenables : voilà la *disposition*. Il faut enfin qu'il sache exprimer correctement , & énoncer chaque chose selon sa nature , son importance ou sa dignité , voilà l'*élocution*. Voyez INVENTION , DISPOSITION , ELOCUTION , & STYLE.

Nous ne comprenons point dans cette division , la mémoire , la voix & le geste ; ce sont plutôt des qualités de l'Orateur que des parties de la Rhétorique : voyez EXCLAMATION.

RIEN, est un des pronoms pour la troisième personne , il est aussi substantif. La nature de cette différence essentielle est développée au mot PRONOMS.

RIEN, figure encore parmi les pronoms : voyez Ibid.

RIME. La rime n'est autre chose qu'un même son placé à la fin des mots qui terminent les vers : mais ces mots doivent être différents , au moins quant à la signification.

On a beaucoup discuté si la rime est une source de beautés ou de défauts dans les vers. Les uns prétendent que c'est une pratique barbare qui entraîne avec elle une monotonie insoutenable , les autres n'y trouvent qu'une consonance qui charme l'oreille , & qui est assez variée , non-seulement par le mélange des rimes masculines & féminines , mais aussi par le grand nombre des différents sons que la langue nous fournit pour les unes & pour les autres.

Selon les premiers , la rime a contre elle jusqu'à son origine : si elle étoit un agrément , est-il vraisemblable que les anciens Grecs & Romains si soigneux d'orne leur langue de tout ce qui pouvoit l'embellir , & si libres de la plier à leur gré , l'eussent négligée ? Est-il croyable que ces Peuples grossiers & barbares de qui nous avons reçue , ces destructeurs farouches des Arts & des Sciences , qui inonderent l'Europe vers le dixième siècle , aient eu seuls le bonheur & le talent de la trouver ?

Selon les seconds , quelque soit l'origine de la rime , ces beautés qu'elle fournit ne pourroient être contrebalancées que par la monotonie. Les Italiens & les Es-

pagnols n'ayant presque point de terminaisons qui ne finissent par une voyelle proprement dite, seront, si l'on veut, dans le cas du reproche; mais les mots François finissant souvent par ces mêmes voyelles modifiées & diversifiées par les différentes consonnes, nous avons de ce côté-là une richesse qui empêche cette chute monotone qu'on voudroit nous reprocher. Tout ce que l'on peut dire sur les avantages & la nécessité de la rime dans les vers François, est supérieurement traité dans la *Poétique de M. de Voltaire*, où nous renvoyons nos Lecteurs.

Entre les regles que nous allons donner sur les rimes, les unes les regardent en général, d'autres ne sont que pour les rimes masculines, & d'autres pour les féminines.

REGLES GÉNÉRALES DE LA RIME.

Première Regle.

L'orthographe différente ne rend point la rime défectueuse, quand le son est le même à la fin des mots. Ainsi les rimes suivantes sont régulières.

| | | | | | |
|--------|--------|---------|--------|---------|-----------|
| amant | départ | sang | comte | repos | consumé |
| moment | hazard | flanc | compte | animaux | j'allumai |
| | même | croître | engagé | | |
| | aime | hêtre | j'ai | | |

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos*,

Et c'est encore ici le moindre de mes *maux*

(*Despréaux*).

Cependant il faut remarquer, 1°. que les mots terminés par un *s*, par un *x*, ou par un *z*, ne riment point avec ceux qui n'auroient aucune de ces trois lettres ainsi *étables* ne rime point avec *présentable*. *Paix* rime avec *jamais*, *loix* avec *Rois*. 2°. Que les mots terminés en *er* demandent encore la même terminaison, quoiqu'il ne se prononce pas. Ainsi avec *danger*, il faut *protégé*; *protégé* ne rimerait pas. 3°. Que les troisièmes personnes des verbes terminées en *ent* ou *oient* demandent encore

encore les mêmes terminaisons pour la rime : *disent* ne riment pas avec *méprise* ; il faut *méprisent*. Quoique *sang* rime avec *flanc*, ils ne rimeroient ni l'un ni l'autre avec les mots terminés par un *t*, ni avec ceux terminés par un *s*, à moins que dans ce dernier cas, eux-mêmes ne fussent au pluriel : ainsi *moment*, *amant* ne riment point avec *sang*, *flanc*, &c. mais *momens*, *amans*, rimeroient avec *flancs*, *rangs*. On est plus libre pour ceux en *d*, comme *grand*, parceque cette lettre a plus d'analogie avec le *t* : *moment* : *sang* : *flanc*.

grand : *grand* : *grand*.

Seconde Regle.

Un même mot répété à la fin de deux vers ne fait point rime, quand la signification est la même.

La faveur ne l'éleve *point*,

La disgrâce ne l'abat *point*.

Ces deux vers ne peuvent rimer. De bons Auteurs se permettent cependant la répétition de quelques demi-mots, quand ils sont comme liés & unis à d'autres termes.

Aimant beaucoup, trop peut-être, que fais je :

Donnez les-moi, dit-il : aussi ferai-je.

(*Benserade*).

Troisième Regle.

Un même mot forme une bonne rime, quand il a des significations différentes.

Tel que vous me voyez, Monsieur, ici *présent*,

M'a d'un fort grand soufflet fait un petit *présent*.

Racine.

Mais *je soutiens* ne peut rimer avec des *soutiens*, si ces mots sont pris dans leur signification naturelle, quoique l'un soit verbe, & l'autre substantif.

Quatrième Regle.

Le simple ne rime point avec son composé, à moins

que l'un ne soit pris dans une signification naturelle, & l'autre dans une signification figurée. Ainsi on doit rejeter les rimes suivantes.

| | | | | | |
|--------|-----------|----------------|---------|----------|---------|
| ami | écrire | voir | ordre | mettre | faire |
| ennemi | souffrir | prévoir | déordre | remettre | défaire |
| | battre | marquer | | | |
| | combattre | remarquer, &c. | | | |

Cependant les meilleurs Ecrivains se permettent sans scrupule la rime de *jours* avec *toujours*. Rousseau, lui-même, le plus sévère de tous nos Poètes pour la rime, l'a souvent employée.

Je disois à la nuit sombre ,
O nuit , tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour *toujours* !
Je redisois à l'aurore ,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes *jours*.

La Rime de *tems* avec *printems* est encore une de ces exceptions que l'usage semble faire à la règle.

Cinquieme Regle.

La rime du simple au composé est reçue, lorsqu'il y a des significations différentes, comme,

| | | | | | | |
|------------|-----------|-----------|--------|----------|----------|-----------|
| garde | lustre | fait | fort | arme | courir | Dieu |
| regarde | illustre | parfait | effort | alarme | secourir | Adieu |
| | faite | donner | gage | mande | | prendre |
| | défaite | pardonner | engage | commande | | méprendre |
| prendre | source | traits | tour | voir | | coup |
| surprendre | ressource | attraits | retour | pourvoir | | beaucoup |

La Satyre ne sert qu'à rendre un Fat *illustre* :

C'est une ombre au tableau qui lui donne du *lustre*.

Boileau.

Sixieme Regle.

La rime des différens composés d'un même verbe ou

Les dérivés d'une même racine est reçue. Il faut pourtant que dans l'usage ils aient des significations assez éloignées, quoiqu'on n'y regarde pas d'aussi près que lorsqu'il s'agit du simple avec le composé. Ainsi on peut faire rimer :

| | | | |
|-----------|-----------|-----------|---------------|
| abbattre | promettre | défait | recourir |
| combattre | permettre | satisfait | secourir, &c. |

L'amour nous tira du cahos,
 Il pourroit bien nous y remettre ;
 Mais il ne le faut pas permettre.

Sarrafin.

Septieme Regle.

Les vers de dix ou de douze syllabes ne doivent point rimer avec leur hémistiche, ni avec celui du vers qui précède ou les suit immédiatement.

Huitieme Regle.

Dans les piéces réguliéres où les vers conservent une marche constante, une même rime ne peut revenir qu'il n'y ait au moins six vers intermédiaires. Telle est celle qu'on voit dans l'exemple suivant tiré du grand Corneille.

Et quelle impiété de haïr un *Eoux* ,
 Pour avo'r bien servi les siens , l'Etat , & vous !
 Aimer un bras souillé du sang de tous mes freres !
 N'aimer pas un mari qui finit nos miseres !
 Sire , délivrez-moi par un heureux trépas ,
 Des crimes de l'aimer & de ne l'aimer pas.
 J'en nommerai l'Arrêt , une faveur bien grande :
 Ma main peut me donner ce que je vous demande ;
 Mais ce trépas en sui me sera bien plus *doux* ,
 Si je puis de sa honte affranchir mon *Eoux*.

On distingue la rime *masculine* & la *fémnine*. On appelle *fémnine* lorsque la dernière voyelle des mots qui la composent est un *e* muet, soit qu'il y ait des consonnes après, comme *conquêtes*, *tempêtes*, *charment*.

désarment, soit qu'il n'y en ait point comme *gloire*, *victoire*.

La rime est masculine, lorsque la dernière voyelle est autre qu'un *e* muet, comme *victorieux*, *glorieux*, *beauté*, *fiercé*, *désir*, *soupir*, *charmoient*, *aimoient*.

Dans ces mots *charmoient*, *aimoient*, & autres semblables, la rime est masculine, quoiqu'il y ait un *e* muet à la fin : la raison en est que cet *e* n'est placé dans ces occasions que pour l'orthographe, & qu'on n'y a absolument aucun égard dans la prononciation. C'est de cette division des rimes, que vient celle des vers masculins & féminins.

Ces rimes tant masculines que féminines peuvent être ou *riches* ou simplement *suffisantes*.

On appelle rime riche ou heureuse celle qui est formée par la plus grande uniformité entre les sons. Celle qui n'a rien de plus que les sons essentiels, s'appelle rime suffisante.

En général la rime masculine est suffisante lorsque la dernière voyelle des mots avec tout ce qui la suit y rend un même son ; comme

| | | |
|------------|---------|--------|
| éclatant | désirs | espoir |
| trionphant | soupirs | devoit |

La rime masculine est riche, lorsqu'immédiatement devant la dernière voyelle ou diphtongue, il se trouve quelque lettre semblable dans les deux mots ; comme

| | |
|----------|---------|
| éclatant | désir |
| constant | plaisir |

La rime féminine est suffisante, quand la pénultième voyelle ou diphtongue avec tout ce qui la suit rend le même son ; comme

| | |
|--------------|-----------|
| éclatantes | rebelles |
| trionphantes | infidelle |

La rime féminine est riche lorsqu'immédiatement devant la pénultième voyelle ou diphtongue, il y a

me même lettre dans les deux mots ; comme

victoire
histoire

isabelle
rébelle

mêlée
réglée

REGLES POUR LA RIME MASCULINE.

Il faut observer d'abord que la voyelle ou diptongue d'où l'on prend la rime, & sur laquelle elle est appuyée, s'appelle *appui*. On voit par-là que l'appui, qui dans la rime féminine se trouve toujours dans la pénultième syllabe des mots, se prend dans la dernière des rimes masculines.

Première Règle.

La rime masculine doit nécessairement être riche ; lorsque son appui est une simple voyelle qui n'est suivie d'aucune autre lettre dans le même mot : de sorte qu'il passe pour maxime que dans la Poésie Françoisè il n'est point de rime à une seule lettre ; ainsi *charmé* ne rime pas avec *forcé*, *ennemi* avec *asservi*, *vertu* avec *dépendu*, il *parla* avec il *aima* ; mais il faudroit, par exemple, il *parla*, il *troubla*, *charmé*, *formé*, *ennemi*, *affermi*, *vertu*, *abattu*, où l'on voit que la consonne qui précède la voyelle finale est la même ; c'est ce que quelques-uns appellent *rimes par consonnes*,

Seconde Règle.

Il faut encore employer la rime riche, lorsque l'appui n'est qu'une simple voyelle ou une des diptongues qui n'ont que le son d'une voyelle, & que cet appui n'est suivi que d'une consonne muette à la fin des mots, comme du *s* ou du *z* qui distinguent les deux nombres, ou du *r* dans les infinitifs ; ainsi les rimes suivantes sont fausses. *Forcés*, *charmés*, *charmer*, *forcer*, *connus*, *conçus*, *soucis*, *Paris*.

Cependant les Poètes se permettent assez souvent ces sortes de rimes.

Le *n* gras avec le *n* dur, ou le *l* mouillé avec le *l* naturel dans les infinitifs & dans les participes, sont encore des rimes autorisées par les Poètes, quoique les

Grammairiens les traitent de licences ; comite 3

| | | |
|-----------|---------|-------|
| regner | briller | gagné |
| couronner | exiler | donné |

Au bout de l'Univers va , cours te confiner ,
Et fais place à des cœurs plus dignes de régner.

Racine

Troisième Regle.

Toutes les diphtongues ou triphongues qui ont un son composé de celui de deux ou trois voyelles , riment fort bien ensemble ; encore que les rimes ne soient pas riches ; comme

| | | | |
|---------|-------|--------|--------------|
| nouveau | ennui | effroi | adieu |
| rideau | appui | prévoi | milieu , &c. |

Ce que je souffre cede à ce que je prévoi ,
Et d'un triste avenir l'impitoyable effroi
Me déchire à force d'allarmes.

Cornille

Quatrième Regle.

Lorsqu'une ou plusieurs consonnes de celles qui se font entendre à la fin d'un mot , soutiennent l'appui , & le suivent , la rime est bonne sans être riche ; comme

| | | | | | |
|----------|---------|--------------|-------|----------|---------|
| tribunal | languir | salut | état | cercueil | douceur |
| égal | soupir | rebut | senat | orgueil | pêcheur |
| | | pouvoir | | | |
| | | espoir , &c. | | | |

Cinquième Regle.

Les monosyllabes ont le privilège de rimer fort librement entr'eux , ou avec des mots de plusieurs syllabes ; ils sont reçus lors même qu'ils ne forment que des rimes à une seule lettre ; il faut cependant en excepter ceux qui finissent par un *e* fermé ou par une diphtongue du même son ; ainsi *j'ai* ne rime pas avec *beauté*. Mais la regle a lieu pour toutes les autres voyelles.

Un Rossignol disputa ,
Sur ut , re , mi , fa , sol , la.

(*Voiture*).

Tu peux voir sans frayeur les crimes de mes *filz* ,
Après ceux que le pere & la mere ont *commis*.

(*Racine*).

Un Laquais manque-t-il à rendre un verre *net* ?
Condamnez-le à l'amende , ou s'il le casse , au *fouet* .'

(*Le même*).

Quand je vois le Japon , . . . Quand aura-t-il tout *vu* ? . . .
Oh ! Pourquoi celui-là m'a-t-il *interrompu* ?

(*Le même*).

Desquelles celle du *milieu* ,
Est brûlante comme du *feu*.

(*Richer*).

Il faut cependant encore remarquer sur cette regle que les Auteurs usent moins de ce privilège , aussi bien que des rimes qui ne sont que suffisantes , quand il s'agit de terminaisons qui fournissent beaucoup de rimes. Ainsi ils se permettent rarement de faire rimer *moment avec content* ; jamais ils n'emploient la rime de *dangereux avec harmonieux*.

Sixieme Regle.

Les *é* fermés , & les *e* ouverts ne riment point ; ainsi , par exemple , *foyer* ne riment point régulièrement avec *fier*. *Racine* a pourtant employé cette rime dans les vers suivans , tirés de la Tragédie de *Mithridate*.

Attaquons dans leurs murs ces Conquérans si fiers ;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers :

Remarquez que l'*é* dans tous les infinitifs est fermé , lorsque le *r* ne s'y fait point sentir , c'est-à-dire , lorsqu'il n'y a point de voyelle qui suive. Ainsi ces deux vers de la *Bérénice* de *Racine* ,

Songez y bien , Madame , & si je vous suis cher . . .
Venez , Prince , venez , je vous ai fait chercher .

ne sont pas réguliers pour la rime , parceque l'*e* s'ouvre dans l'adjectif *cher*.

Il en est de même des diphtongues qui ont le son de ces deux especes d'*e* , & des syllabes longues avec les breves. Ainsi *passés* ne rime point avec *accès* , ni *entrés* avec *attraits* , ni *Soldat* avec *dégât*. Quelques Auteurs étendent cette regle jusque sur la rime des *e* médiocres avec l'*e* ouvert ; & rejettent en conséquence les rimes de *secret* avec *intérêt*. Mais les Poëtes se soumettent difficilement à tant de sévérité , sur-tout si les mots qui finissent l'un par un *e* médiocre & l'autre par un *e* ouvert , sont au pluriel,

Doux Rossigno's , divins Rois des forêts ,
Mêlez vos voix à mes foibles regrets .

Sarasin.

REGLES POUR LA RIME FÉMININE.

Dans les rimes féminines , l'appui se prend dès la pénultieme voyelle ou diphtongue du vers , parceque la derniere syllabe ne portant qu'un *e* muet , elle rend un son si foible que l'oreille le distingue à peine ; d'où il arrive que la pénultieme dans l'écriture est en quelque sorte là derniere dans la prononciation .

Premiere Regle.

En général la rime féminine est bonne , quand en retranchant le dernier *e* muet & tout ce qui le suit, ce qui reste , fait une bonne rime masculine ; autrement la rime féminine sera fausse ou un peu libre. Ainsi *hazardent* , *regardent* , *soupirent* , *desirent* , *feront hazard* , *regard* , *soupir* , *desir* , qui sont de bonnes rimes masculines : au lieu que *armée* , *domptée* , ne seront pas reçues , parceque *armé* , *dompté* , qui en seroient formés , ne donneroient pas des rimes masculines suffisantes.

Seconde Regle.

Lorsque l'appui n'est qu'une simple voyelle, & qu'en-
re elle & l'e muet il ne se trouve aucune consonne,
de sorte que cet appui le précède immédiatement, il
faut alors employer la rime riche : cette regle regarde
les trois terminaisons *ée*, *ie*, *ue*, *eue*, & leurs pluriels ;
ainsi dans ces trois sortes de terminaisons, il faut rimer
par les consonnes ; comme,

| | | |
|----------|----------|---------|
| frap-pée | enne mie | con-nue |
| trem-pée | infa-mie | ve-nue |

Voilà la regle ; mais le fréquent usage des Poètes y
semble déroger pour les deux terminaisons en *ie* & en
ue ou *ue*.

Mon esprit généreux ne hait pas tant la *vie*,
Qu'il en veuille sortir par une *perfidie*.

Corneille

Le Paon soupoit avec la *Grue*,
Et comme il se vançoit pendant tout le repas ;
Elle lui répondit, sans en paroître *émue* :
Vous le portez bien haut, mais vous volez bien bas.

(*Ronsard*).

Troisième Regle.

Si la diphtongue *ié* se trouve à l'endroit de l'appui de-
vant les mêmes consonnes que celles qui suivent l'*e* ou-
vert, médiocre, ou fermé, ou la diphtongue *ai* dans un
autre mot, alors les deux mots peuvent rimer ; comme,

| | | |
|----------|-----------|------------|
| pere | tendresse | cede |
| premiere | niece | tiede, &c. |

Prit insensiblement dans les yeux de sa *niece*,
L'amour où je voulois amener sa *tendresse*.

(*Racine*).

Quatrième Regle.

La voyelle *i* & la diphtongue *ui* riment ensemble,

quand elles servent d'appui , & qu'elles ont les mêmes consonnes après elles ; comme dans

| | | | |
|--------|-----------|---------|----------|
| vivre | évite | fatyre | chapitre |
| fuivre | poursuite | féduire | huitre |

Et ne fauroit souffrir qu'une phrase *insipide* ,
Viennie à la fin du vers remplir la place *vuide*.

Boileau.

Cinquieme Regle.

La pénultieme qui porte un *e* long , ne rime point avec celle qui porte un *e* bref ; il faut dire la même chose des diphtongues qui se prononcent comme un *e* ; ainsi

| | | |
|----------|-----------|-----------------|
| bête | tempête | maître |
| herbette | trompette | permettre , &c. |

sont des rimes fausses. Cependant bien des Auteurs se les permettent.

Vous montrez bien par votre *lettre* ,
Que vous m'avez écrit en *maître*.

(*Voiture*).

Un Escadron coëffé d'abord court à son *aide* ,
L'une chauffe un bouillon , l'autre apporte un *remède* :

(*Boileau*).

Son choix à votre nom n'imprime point de *taches* ,
Son amitié n'est point le partage des *lâches*.

(*Racine*).

Pardonne à mon amour cette indigne *foiblesse* ;
Tu voudrois fuir en vain ; Cinna , je te *confesse* . . .

(*Corneille*).

Il y a sur les rimes bien d'autres observations à faire : mais le détail en est infini ; & d'ailleurs ceux qui connoîtront bien toutes les regles & les variations de l'orthographe , la prosodie & la prononciation de la Langue , & la signification précise des mots qu'on emploie , pourront aisément y suppléer par eux-mêmes.

Sur-tout en s'occupant beaucoup de la lecture des bons Poètes.

Les rimes, soit riches ou suffisantes, soit masculines ou féminines, prennent quelquefois des noms différens, selon leur arrangement, comme *rimes suivies* ou *plates*, *rimes croisées*, *rimes mêlées*, &c. voyez ARRANGEMENT DES VERS. Elles en ont encore d'autres selon les rapports qu'on leur trouve avec d'autres mots du même vers ou des vers suivans : mais nous ne parlons de celles-ci que pour ne rien laisser à desirer dans notre article ; car elles ne sont plus en usage & ne se trouvent que dans nos vieux Poètes. Le bon goût a banni la gêne & l'affectation puérile des mêmes sons répétés plusieurs fois sans autre mérite que la difficulté. Les principales de ces *rimes vieilles* sont la *Kirielle*, la *Batelée*, la *Fraternisée*, la *Senée*, la *Brisée*, l'*Empériere*, l'*Annexée*, l'*Enchaînée*, l'*Equivoque*, la *Couronnée*.

La rime *Kirielle* consiste à répéter un même vers à la fin de chaque couplet ; comme,

Qui voudra favoir la pratique
De cette rime juridique ;
Je dis que bien mise en effet ,
Le kirielle ainsi se fait.

De plates de syllabes huit ;
Usez en donc, si bien vous duit ;
Pour faire le couplet parfait ,
Le kirielle ainsi se fait.

(*Gratien du Pont*).

Pour la rime *Batelée*, il faut que le repos du vers qui suit rime avec le vers précédent ; comme ,

Quand Neptune, puissant Dieu de la Mer ,
Cessa d'armer Caraques & Galées ,
Les Gallicans bien le durent aimer ,
Et reclamer ses grands Ondes salées.

(*Clement Marot*).

Dans la rime *Fraternisée*, le mot qui fait la rime

est répété en entier ou en partie au commencement du vers suivant ; comme ,

Mets voïle au vent , cingle vers nous *Caron* ;
Car on t'attend , & quand seras en *tente* ,
 Tant & plus boi bonum vinum *Charum*.

La rime *Senée* est une espèce d'Acrostiche. Elle se fait lorsque tous les vers , ou tous les mots d'un vers commencent par une même lettre ; comme ,

Ardente amour , adorable Angélique , &c.

Dans la rime *Brisée* , les vers sont coupés au repos ; & à ne les lire que jusque-là , ils riment entr'eux , & forment un sens tout différent de celui qu'ils ont en lisant les vers entiers ; comme ,

De cœur parfait , . . Chassez toute douleur ;
 Soyez soigneux , . . N'usez de nulle feinte ;
 Sans vilain fait , . . . Entretenez douceur ;
 Vaillant & preux , . . Abandonnez la crainte :
 Par bon effet , . . . Montrez votre valeur :
 Soyez joyeux , . . . Et bannissez la plainte.

(*Octavien de Saint Gelais*).

La rime *Emperiere* est une rime où la dernière syllabe du dernier mot est répétée pour former un mot dans une signification différente : exemple ,

Je n'aimois pas le tabac beaucoup ,
 J'en prenois peu , souvent point du tout ;
 Mais mon mari me défend cela :
 Depuis ce moment-là

Je le trouve piquant , quand
 J'en puis prendre à l'écart , car
 Un plaisir vaut son prix , pris
 A l'insçu d'un mari.

Oui le trait est piquant , quand
 Le sort veut qu'un Galant , lent
 Reste en faisant sa cour , court
 Dans les bras de l'amour.

La rime *Annexée*, est une rime où la dernière syllabe d'un vers se répète au commencement du vers suivant,

Dieu gard ma maîtresse & *regente* ,
Gente de corps & de *façon* ;
 Son cœur tient le mien en sa *tente* ,
 Tant & plus d'un ardent *frisson* . . .

(Cl. Marot).

La rime *Enchaînée* est une espèce de gradation , tant dans la pensée que dans les mots ; comme ,

Dieu des amans , de mort *me garde* ,
Me gardant , donne moi bonheur ,
 Et me le *donnant* , prends ta dardé ;
 En la *prenant* , navre son cœur.

(Cl. Marot).

Dans la rime *Equivoque* , la dernière syllabe de chaque vers est reprise en une autre signification au commencement ou à la fin du vers qui suit ; comme ,

En m'ébattant , je fais rondeaux *en rime* ;
 Et en rimant , bien souvent je *m'enrime* :
 Bref , c'est pitié , entre nous *rimailleurs* ,
 Car vous trouvez assez de *rime ailleurs* ;
 Et quand vous plaît , mieux que moi *rimassez* ;
 Des biens avez & de la *rime assez*.

(Cl. Marot).

Enfin la rime *Couronnée* a lieu quand le mot qui fait la fin du vers est une partie du mot qui le précède immédiatement dans le même vers.

La blanche *Colombelle* , *belle* ,
 Souvent je vais *priant* , *criant* :
 Mais dessous la *cordelle* d'elle ,
 Me jette un œil *friant* , *riant* ,
 En me *consommant* & *summant*.

(Cl. Marot).

RIRE. Verbe neutre & irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il vient du verbe latin *ridere*. Il a conservé la plupart des significations du verbe latin ; car il exprime non-seulement ces mouvemens convulsifs qui paroissent sur le visage, lorsque quelque chose de plaisant nous affecte ; mais il signifie encore tout ce qui plaît, tout ce qui est agréable. Ce verbe fait un très bel effet en latin & en françois, lorsqu'il est pris au figuré *Tout rit dans la nature au retour du Printems. Cela rit à l'imagination. La fortune lui rit.*

Le rire est une espèce de folie ou de badinage ; tout ce qu'on dit en riant ne passe pas ordinairement pour vrai, pour sérieux : de-là ces façons de parler, *ce qu'il en dit est pour rire*, c'est-à-dire, il ne parle pas sérieusement, ce qu'il dit n'est pas une vérité. Ce verbe s'emploie en une infinité de phrases proverbiales. Il seroit trop long d'en faire ici l'énumération, l'usage les apprendra.

Rire se prend aussi substantivement : on dit *le rire*, pour signifier l'action de *rire*. *Cette personne a le rire fort agréable, un rire sardonique ou forcé.*

Ce verbe a pour composé *sourire* : voyez le à son article.

INDICATIF *Présent*. Je ris, tu ris, il rit ; nous rions, vous riez, ils rient. *Imparfait*. Je riois, &c. nous rions, vous riez ; ils rioient. *Prétérit*. Je ris, &c. *Futur*. Je rirai. *Conditionnel présent*. Je rirois, &c.

IMPÉRATIF. Ris, qu'il rie, &c.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je rie &c. Que nous rions, que vous riez ; qu'il rient. *Imparfait*. Que je rissè, &c. *Participe actif*. Riant. *Passif*. Ri.

Tous ses autres tems sont réguliers.

RITHME. Voyez NOMBRE ORATOIRE.

ROMAIN : (caractère) voyez ALPHABET.

ROMPRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il offre l'idée d'une discontinuation, d'une séparation subite & violente dans les parties d'un tout. Ainsi *rompre un bâton*, c'est empêcher que ses parties ne se tiennent les unes aux autres, & ne forment toujours ce tout qu'on appelle bâton. *Rompre l'eau*, c'est en séparer les parties, faire qu'elles ne se suivent plus avec la même rapidité & la même force,

Cette définition embrasse tous les sens propres du verbe *rompre*, & même les sens figurés. On dit, par exemple, *un homme rompu dans les affaires*, pour dire, qui y a acquis de la facilité, par analogie, parcequ'un corps dont les parties sont défunies, se prête bien plus aisément qu'un autre à tout ce qu'on veut. C'est mal-à-propos que Corneille s'est servi de *rompre* pour *interrompre*, dans ce vers de la Tragédie de *Nicomède*.

Et rompu par sa mort les spectacles pompeux.

» *Rompre des spectacles* n'est pas français. Par une singularité commune à toutes les Langues, on interrompt des spectacles quoiqu'on ne les rompe pas. On corrompt le goût, on ne le rompt pas. Souvent le composé est en usage quand le simple n'est pas admis. Il y en a mille exemples » *M. de Voltaire*.

INDICATIF *Présent*. Je romps, tu romps, il rompt. Nous rompons, vous rompez, ils rompent. *Imparfait*. Je rompois, &c. *Prétérit*. Je rompis, &c. *Futur*. Je romprai, &c. *Conditionnel présent*. Je romprois, &c.

IMPÉRATIF. Romps; qu'il rompe, &c.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je rompe, &c. *Imparfait*. Que je rompisse, &c.

Participes. Rompant, rompu; rompue.

Ses composés sont *interrompre*, *corrompre*: voyez ces verbes à leur article.

RONDEAU. Le rondeau est une piece de vers roulant sur deux rimes seulement, & ayant un refrain dont la place est marquée.

Le rondeau ordinaire est composé de treize vers, huit sur une rime & cinq sur une autre; ou sept d'une espece & six de l'autre; il a deux stances de cinq vers séparés par un tercet.

Le premier vers, le deuxieme, le cinquieme, le sixieme riment ensemble.

La dernière stance suit assez souvent l'ordre de la première: mais ce n'est pas une regle absolue. On peut aussi faire les huit rimes masculines ou féminines, & par conséquent les cinq autres féminines ou masculines.

nes ; mais plus ordinairement les huit sont masculines. Comme il n'y a que trois rimes d'une sorte & cinq de l'autre dans les huit premiers vers , on peut mettre trois vers de suite sur la rime la plus employée. Ces trois vers sont le cinquième , le sixième & le septième. Il doit nécessairement y avoir deux repos pleins & parfaits dans le rondeau , l'un après le cinquième & l'autre après le huitième vers.

Une ingénieuse simplicité fait le caractère de ce Poème :

Le Rondeau né Gaulois a la simplicité.

Despréaux.

Le style en est familier & demi-burlesque , & par cette raison on y souffre des licences qui ne seroient pas tolérées ailleurs. Une des raisons de cette indulgence est encore la gêne que l'ordre & le nombre des mêmes rimes font naître. Ainsi on y peut enjamber d'un vers à l'autre faire rimer le simple avec le composé , &c.

En un mot le rondeau est né Gaulois , & ne s'est pas encore assujetti aux règles exactes de la versification Française.

On y emploie presque toujours les vers de dix syllabes ; quelquefois , mais rarement , on se sert de ceux de huit : mais il n'est pas permis d'en mettre de différentes mesures.

Le refrain , ou la reprise , qui doit être placée après le huitième vers , & à la fin du rondeau , n'est autre chose que la répétition des premiers mots du premier vers : ce refrain ne doit pas s'étendre au-delà de l'hémistiche ; mais il peut-être plus court , témoin un rondeau de *Saint Gelais* dont le refrain n'est que de ces deux syllabes , à Dieu. Dans les rondeaux en vers de huit syllabes , le refrain n'a que deux ou trois syllabes au plus. Au reste cette reprise fait la grande beauté du rondeau : il faut donc que la chute en soit naturelle & délicate , & que dans les trois endroits où elle est placée , les applications en soient différentes & ingénieuses. On cite ordinairement pour exemple ce rondeau de *Voiture* , qui en explique les règles :

Ma foi c'est fait de moi , car Isabeau
 M'a conjuré de lui faire un rondeau.
 Cela me met en une peine extrême.
 Quoi treize vers , huit en eau , cinq en éme
 Je lui ferois aussi-tôt un bateau.
 En voilà cinq pourtant en un monceau.
 Faisons-en huit en invoquant Brodeau ,
 Et puis mettons par quelque stratagème ,
Ma foi c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
 Tirer cinq vers , l'ouvrage seroit beau :
 Mais cependant je suis dedans l'onzième ;
 Et si je crois que je fais le douzième ,
 En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi c'est fait.

Autre.

A la fontaine où s'ennivre Boileau ;
 Le grand Corneille , & le sacré troupeau
 De ces Auteurs que l'on ne trouve guere ;
 Un bon Rimeur doit boire à pleine aiguiere ;
 S'il veut donner un bon tour au Rondeau :
 Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau ;
 Cher Benferade , il faut te satisfaire ;
 T'en écrire un. Hé , c'est porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau ;
 A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
 Mais quant à moi , j'en trouve tout fort beau ;
 Papier , dorure , image , caractère ,
 Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

Des Rondeaux redoublés.

Les Rondeaux redoublés , qui ne sont plus d'usage ;
 comprenoient vingt-quatre vers de la même mesure ,
 sur deux rimes seulement , divisés en six quatrains. II

falloit que les quatre vers du premier quatrain terminassent, chacun, à leur tour un des quatrains suivans par forme d'intercalaires, & le refrain n'étoit qu'à la fin de la dernière stance. Les rimes étoient mêlées alternativement dans chaque quatrain; & si le premier en portoit une masculine en tête, le second commençoit par une féminine, & ainsi de suite.

Rondeau redoublé.

*Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere,
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés,
Beaux & tournés d'une fine maniere;
Si qu'à bon droit la plupart sont sifflés.*

*A six quatrains les vers en sont réglés,
Sur double rime & d'espece contraire,
Rimes où soient douze mots accouplés;
Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere.*

*Doit au surplus fermer son quaternaire
Chacun des vers au premier assemblés,
Pour varier toujours l'intercalaire
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés.*

*Puis par un tour, tour des plus endiablés,
Vont à pieds joints sautant la piece entiere
Les premiers mots, qu'au bout vous enfillez,
Beaux & tournés d'une fine maniere.*

*Dame Paresse, à parler sans mystere,
Tient nos Rimeurs de sa cape affublés;
Tout ce qui gêne, est sûr de leur déplaire,
Si qu'à bon droit la plupart sont sifflés.*

*Ceux qui de gloire étoient jadis comblés,
Par beau labeur en gaignoient le salaire.
Ces forts esprits, aujourd'hui cherchez-les:
Signes de Croix on aura lieu de faire,
Si l'on en trouve.*

Nos anciens avoient encore une troisième sorte de

rondeau qu'ils nommoient *rondeau simple*; car le premier étoit nommé *rondeau double*. Le simple consistoit en deux quatrains *unifones* ainsi qu'ils parloient, c'est-à-dire, sur les mêmes rimes; & séparés par un distique auquel le refrain étoit attaché aussi-bien qu'à la fin du second quatrain. On n'y employoit que des vers de huit syllabes.

*A dire vrai, Ligueurs jalous,
Vous en avez un peu dans l'aile,
Et vous l'aurez échappé belle,
Si Louïs calme son courroux.
Comptez bien, vous trouverez tous
Flotte, ou Province, ou Citadelle*

A dire.

*Recevez la Paix à genoux,
Et votre pardon avec elle
D'avoir osé chercher querelle.
Il est trop de Louïs à vous*

A dire.

Voyez STANCES.

ROUVRIER. Verbe actif, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé d'*ouvrir* sur lequel il se conjugue avec de la particule *re*, qui signifie de nouveau, de rechef. Ainsi *rouvrir* signifie ouvrir de nouveau. *Il faudra lui rouvrir la veine, si la fièvre ne diminue pas. Sa plaie s'est ouverte, cela l'inquiete beaucoup.*

*A ces accens tu rouvris la paupière,
Tu vis le jour, la Trimouille, & soudain
Tu détestas ce reste de lumière.*

(M. de Voltaire).

Participe actif présent. Rouvrant *indéclinable.*
Participe passé. Rouvert; ouverte.



S ou S E

S est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

SA, est le féminin de l'adjectif possessif *son* : voyez ADJECTIF.

SAILLIR. Verbe actif, neutre, défectif & irrégulier de la seconde conjugaison. Il a deux significations différentes, & se conjugue différemment, selon qu'on le prend dans l'un ou dans l'autre sens.

1°. SAILLIR est actif lorsqu'on s'en sert pour exprimer l'action de quelques animaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles. *Il faut faire saillir cette jument par un bel étalon.*

2°. SAILLIR est neutre lorsqu'il exprime le jaillissement des eaux ou de liqueurs quelconques. *Lorsqu'on lui a ouvert la veine le sang a sailli avec une impétuosité extraordinaire.*

3°. SAILLIR est encore neutre lorsqu'on parle de certains ornemens d'architecture qui débordent le nudu mur. *Ne trouvez-vous pas que cette corniche saille trop*

Dans le premier & le second cas ce verbe se conjugue de la manière suivante, avec cette seule différence que dans le second cas il ne s'emploie ordinairement qu'aux troisièmes personnes, & au présent de l'infinitif.

INDICATIF présent. Je saillis, tu saillis, il saillit nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent. *Imparfait.* Je saillissois, &c. *Prétérit indéfini.* Je saillis. *Prétérit défini.* J'ai sailli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'eus sailli, &c. *Prétérit antérieur défini.* J'ai eu sailli, &c. *Plusqueparfait.* J'avois sailli, &c. *Futur.* Je saillirai, &c. *Futur passé.* J'aurai sailli. *Conditionnel présent.* Je saillirois, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse sailli.

IMPÉRATIF. Saillis; qu'il saillisse; saillissons, saillissez, qu'ils saillissent.

SUBJONCTIF. Que je saillisse, &c. *Imparfait.* Que je saillisse. *Prétérit.* Que j'aie sailli, &c. Tous les tems composés sont réguliers,

Participe présent actif ; Saillant *indéclinable*. S'il est entre il est déclinable , faillant , faillante.

SAILLIR en termes d'architecture se conjugue ainsi.

INDICATIF *Présent*. Il faille , ils faillent. *Imparfait*. Il faillait , ils faillaient. *Prétérit*. Il faillit , ils faillirent. *Futur*. Il faillira ; ils failliront. *Conditionnel présent*. Il failliroit ; ils failliroient.

SUBJONCTIF *Présent*. Qu'il faille , qu'ils faillent. *Imparfait*. Qu'il faillit , qu'ils faillissent. Il ne paroît pas que ce verbe puisse s'employer dans d'autres tems.

Les personnes non indiquées dans la première conjugaison de ce verbe se forment sur la première personne , en suivant les règles générales de la formation des personnes : voyez FORMATION DES PERSONNES ou CONJUGAISON.

Les composés de faillir sont ASSAILLIR & TRÉSSAILLIR : voyez ces mots.

SANS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

SANS DOUTE , est un adverbe de doute : voyez ADVERBE.

SATISFAIRE. Verbe actif , neutre , réciproque & irrégulier de la quatrième conjugaison , composé de faire sur lequel il se conjugue , & de la préposition latine satis , qu'on a francisée , & qui signifie assez. Satisfaire , c'est donc faire assez pour contenter , ou pour faire ce qu'on doit.

Il a par conséquent deux significations ; dans la première qui désigne le contentement il est ou actif ; *satisfaire ses parens ; ses maîtres* , c'est-à-dire les contenter ; ou réciproque , *je veux me satisfaire une fois en ma vie*.

Dans la seconde qui emporte l'idée du devoir , il est neutre ; il demande après lui la particule à. *Satisfaire à la Loi*.

Ses participes sont satisfaisant , satisfait , satisfaite. Tous trois sont souvent adjectif. *Des raisons satisfaisantes. Un homme satisfait de son mérite. Une femme satisfaite d'elle-même*.

SATYRE. La satyre en général , est l'art de donner du ridicule au vice ; & quoiqu'on en abuse quelquefois

pour décréditer la vertu , il est certain qu'on n'y réussit qu'en lui donnant les apparences du vice. Cet art dont le but est de réformer les mœurs , peut être d'une grande utilité quand on le tient dans de justes bornes. Mais , comme les flatteurs se brouillent avec le Public en voulant trop plaire aux particuliers ; il arrive aussi que les faiseurs de satyres se brouillent avec les particuliers en voulant plaire au Public ; & comme les louanges trop directes sont grossières , la critique qui reprend le vice trop à découvert , est blâmable.

On distingue deux sortes de satyre ; l'une sérieuse , l'autre badine. La première va quelquefois jusqu'à l'emportement & à la fureur. Le badinage de l'autre n'est quelquefois qu'une simple raillerie. La sérieuse , surtout quand elle est dictée par la passion , est beaucoup plus aisée que la badine. Rien de plus difficile que de faire rire les honnêtes gens , même aux dépens d'autrui. Mais pour cela , le talent fait bien plus que les préceptes ; & la vanité , l'amour propre , & la malignité sont d'assez grands maîtres pour un Poète , qui d'ailleurs a du discernement & de l'esprit. Les vers alexandrins en rimes suivies sont presque les seuls en usage pour la satyre. Tout le monde connoît les satyres de notre célèbre Despréaux ; il seroit inutile d'en donner d'autre exemple.

SAUF , est une des conjonctions conditionnelles : voyez CONJONCTIONS.

SAVOIR , est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

SAVOIR. Verbe irrégulier de la troisième conjugaison. Il signifie être instruit d'une chose ; & se dit de tout ce qui se peut apprendre , *savoir les Langues , les Mathématiques , les nouvelles du jour , les démarches d'un ennemi , les secrets d'un ami*. On le prend aussi quelquefois dans un sens général & absolu , sans lui donner de régime ; & alors il signifie *avoir plus de connoissances que n'en a le commun : c'est un homme qui sait* ; cette phrase dit moins que celle-ci : *c'est un Savant* , & plus que cette autre ; *il n'ignore rien de ce qu'il convient de savoir dans son état*.

Ce verbe s'est écrit pendant long-tems en prenant un

après le *s* initial , & en mettant une cédile sous ce *s* : comme *sçavoir*. Mais aujourd'hui le grand nombre le retranche comme une lettre inutile : elle n'influe en rien sur le son de la syllabe , & elle ne peut servir pour marquer l'étymologie latine , puisqu'il est certain que ce mot ne vient point du verbe *scire* , mais du verbe *sapere*.

Savoir a tous les caractères d'un verbe actif ; & cependant il n'est employé au passif que dans un très petit nombre de phrases usitées , comme , *cette nouvelle est sue de tout le monde*. Il se prend aussi quelquefois en verbe réciproque , on dit : *Tout se fait à la fin. Les Langues ne se savent pas en un jour* , &c.

On dit proverbialement : *il en sait long* , c'est-à-dire , qu'il est fin , habile. *Il sait la Carte du pays* , c'est-à-dire , il connoît les intrigues & les caractères des personnes. On dit , *il sait vivre* ; *il sait bien le monde* , pour dire il est poli. *Je vous fais bon ou mauvais gré de cela* , c'est-à-dire , j'en suis content ou mécontent.

Savoir signifie aussi avoir la force , le moyen ; je *saurai me défendre*. Je *saurai bien le réduire* , c'est-à-dire , je pourrai. *Faire savoir* , signifie informer. *C'est à savoir* , ou simplement *savoir* , marque les choses qu'on veut distinguer , noter particulièrement. On s'en sert aussi pour marquer un doute. *C'est à savoir si vous le pourrez*. *C'est un à savoir*.

Su , participe du verbe *savoir* , se prend substantivement dans cette phrase. *Au vu & au su de tout le monde*.

INDICATIF Présent. Je fais ou je fai , tu fais , il fait ; nous savons , vous savez , ils savent. Ces deux lettres *ai* dans le singulier , se prononcent comme un *e* fermé.

Imparfait. Je savois , tu savois , il savoit ; nous savions , vous saviez , ils savoient.

Prétérit. Je fus , tu fus , il fût ; nous fûmes , vous fûtes ; ils furent.

Prétérit indéfini. J'ai su , tu as su , il a su ; nous avons su , vous avez su , ils ont su.

Prétérit antérieur. J'eus su , &c.

Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu su , &c.

Plusqueparfait. J'avois su , &c.

Futur. Je saurai , tu sauras , il saura ; nous saurons
vous saurez , ils sauront.

Futur passé. J'aurai su , &c.

Conditionnel présent. Je saurois , tu saurois , il sauroit ; nous saurions , vous sauriez , ils sauroient.

Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse su , &c.

IMPÉRATIF. Sache , qu'il sache ; sachons , sachez ; qu'ils sachent.

SUBJONCTIF Présent. Que je sache , que tu saches , qu'il sache ; que nous sachions , que vous sachiez , qu'ils sachent.

Imparfait. Que je fusse , que tu fusses , qu'il fût ; que nous fussions , que vous fussiez , qu'ils fussent.

Prétérit. Que j'aie su , &c.

Plusqueparfait. Que j'eusse su , &c.

INFINITIF Présent. Savoir.

Prétérit. Avoir su.

Participe actif présent. Sachant.

Participe actif passé. Ayant su.

Participe passif présent. Su , sue , ou étant su , sue.

Participe passif préterit. Ayant été su , ou sue.

GÉRONDIF. En sachant , ou sachant.

On dit encore quelquefois *je sache* , à la première personne du présent de l'indicatif. Mais ce n'est que quand il s'y trouve une négation. *Je ne sache rien de plus honnête que l'étude* ; ou dans cette façon de parler : *non pas , que je sache*.

Les tems composés du verbe *savoir* se conjuguent comme ceux des verbes réguliers de la troisième conjugaison.

SE, est un des pronoms personnels pour la troisième personne : voyez PRONOMS.

SECOURIR. Verbe actif , irrégulier , de la seconde conjugaison , composé de *courir* , sur lequel il se conjugue , & de *se* qui équivaut à la préposition latine *sub* (*dessous*). Secourir exprime donc l'action d'un homme qui court dessous quelque chose qui tombe ou menace ruine , pour l'appuyer , la soutenir , ou la relever. *Secourir les malheureux* , c'est leur procurer des soulagemens dans leurs peines , les aider à porter le fardeau de leurs miseres. *Son crédit l'a secouru* , pour dire que ses protections ont empêché sa fortune de tomber.

Participes. Secourant , secouru , secourue : voyez COURIR.

SELON , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

SENS ABSOLU ; SENS RELATIF. *Absolu* vient du mot latin *absolutus* , qui signifie achevé , complet , qui a toutes ses parties. Ainsi un sens absolu est un sens qui exprime une chose considérée en elle-même , & qui n'a aucun rapport à une autre ; un sens qui est accompli , circonscrit & sans aucune sorte de relation. Par exemple , si je dis que *la terre est opaque* , cette phrase est dans le sens absolu. On n'attend rien de plus : on n'aperçoit aucune idée relative , aucune idée accessoire , aucun objet de comparaison ni de dépendance.

Relatif ou *respectif* , signifie au contraire qui a rapport , relation à quelque chose. Si l'on dit , par exemple , que *l'esprit est préférable à la beauté* ; cette phrase est dans le sens relatif ou respectif , parcequ'on considère l'esprit relativement à la beauté.

Il y a des noms absolus , des noms relatifs , & des pronoms relatifs. On verra , au mot SUBSTANTIF , des noms pris dans un sens absolu , & au mot PRONOMS quels sont les pronoms relatifs.

SENS ABSTRAIT ; SENS CONCRET. Le mot *abstrait* vient du verbe latin *abstrahere* , arracher , tirer de , détacher.

Pour bien entendre ce terme il faut se rappeler que lorsque nous arrêtons nos yeux sur un corps quelconque , ou bien nous le considérons sans ses propriétés , ou bien nous considérons seulement ses propriétés ou quelque-une de ses propriétés , nous les détachons pour ainsi dire ; nous pouvons même ne nous arrêter qu'à une seule en particulier , en la tirant , en la détachant du nombre des autres , en faisant abstraction de toute autre propriété. Ainsi abstraire , faire abstraction , considérer une chose dans le *sens abstrait* ; c'est l'examiner sans songer à ses propriétés , sans s'occuper ni de la chose en elle-même , ni de ses autres propriétés : par exemple , tout corps a sa longueur , largeur & profondeur , &c. je ne m'arrête qu'à la longueur , sans songer ni à

l'objet ni à ses autres propriétés, qui sont la largeur & la profondeur.

Le *sens concret* au contraire est lorsque je considère tout-à-la-fois l'objet avec une ou plusieurs de ses qualités. Je les unis ensemble dans ma pensée, je n'en fais qu'un seul & même objet; comme quand je dis, *cette longue table*.

Nous ne parlerons pas ici des termes abstraits & concrets: voyez SUBSTANTIF & ADJECTIF.

SENS ADAPTÉ. Le sens adapté est une application plus ou moins précise d'un texte connu à une circonstance particulière. Les Oraisons Funèbres & les Sermons de nos Orateurs Sacrés en sont remplis. Nous choisissons pour exemple ce passage de l'Écriture qui regarde Judas Machabée, & que M. Fléchier a heureusement adapté à M. de Turenne. *Comment est mort cet homme puissant qui savoit le Peuple d'Israel?*

SENS COMPOSÉ; SENS DIVISÉ. Les Grammairiens appellent *sens composé* le sens qui résulte de tous les termes d'une proposition pris selon la liaison qu'ils ont ensemble; parce qu'alors tous ces termes conservent leur signification propre dans toute l'étendue de la proposition.

On appelle au contraire *sens divisé* le sens d'une proposition dont on prend séparément les termes; parce qu'alors ils ne conservent pas à tous égards la signification dans laquelle ils sont employés, & qu'ainsi la proposition se trouve divisée, séparée. Par exemple quand on dit *qu'une chose qui se meut ne peut pas être en repos*. Si l'on conserve à tous égards la signification dans laquelle tous ces termes sont employés, cette proposition se trouve vraie & est dans le sens composé; mais si on considère qu'une chose qui se meut a pu être en repos auparavant, & qu'elle y peut être ensuite; enfin si l'on divise & si l'on distingue la signification des termes de cette proposition, elle se trouve dans le sens divisé, & elle est fautive; c'est le *distinguo* des Logiciens.

Quand Saint Matthieu dit, que les Boiteux marchent, que les Aveugles voient; si l'on prenoit ces termes

ans le sens composé, il y auroit de l'absurdité; mais en divisant leur signification, c'est-à-dire, si l'on entend par aveugles & boiteux ceux qui l'étoient & qui ont été guéris, la proposition est vraie.

Lors qu'Apelles disoit à un Cordonnier, qui trouvoit à redire à la jambe d'une de ses figures, qu'un Cordonnier ne devoit se mêler que de chaussure, Apelles avoit raison dans le sens composé de sa proposition, en ne considérant celui à qui il parloit que comme Cordonnier: mais dans le sens divisé, entant que ce Cordonnier pouvoit avoir des connoissances au-dessus de son métier, & juger sainement d'un tableau; Apelles avoit tort.

SENS DÉTERMINÉ; SENS INDÉTERMINÉ. Lorsque dans une phrase le subjectif, c'est-à-dire, tout ce qui est employé à énoncer la personne ou la chose à qui on attribue quelque façon d'être ou d'agir, & qui est comme le sujet dont on parle, n'est point exprimé nommément, alors le sens de cette phrase est vague, indéfini, indéterminé; il n'exprime qu'une pensée générale qui ne tombe sur aucun objet en particulier: voilà ce qu'on appelle sens indéterminé; exemple. *Qui a beaucoup d'ambition goûte peu la vie tranquille.* Cette phrase offre une pensée générale. Le sens en est indéterminé, on ne désigne personne de qui l'on dise qu'il a beaucoup d'ambition, & par conséquent qu'il mène une vie peu tranquille.

Il est aisé de sentir maintenant quel est le *sens déterminé*. C'est lorsqu'il y a dans la phrase un subjectif déterminé, comme si je dis: *la bonne compagnie est une Ecole qui instruit mieux que le College.* Le sens alors est déterminé, il tombe sur un objet particulier, qui est la bonne compagnie.

Dans un autre point de vue on pourroit appeller le sens littéral & le sens spirituel, sens déterminé & sens indéterminé: voyez SENS LITTÉRAL, SENS SPIRITUEL.

SENS ÉQUIVOQUE: voyez AMPHIBOLOGIE.

SENS LITTÉRAL; SENS SPIRITUEL. Le *sens littéral*, est celui qui résulte de la force naturelle des termes. Il se divise en sens propre & en sens figuré ou métaphorique: voyez ces mots.

Le *sens spirituel* est celui qui est caché sous l'écorce du sens littéral. Il se divise , 1°. en sens allégorique , 2°. en sens moral , 3°. en sens anagogique.

1°. Le *sens allégorique* est celui qui résulte de termes qui , pris à la lettre , signifient toute autre chose que ce qu'on veut leur faire signifier : voyez ALLÉGORIE.

2°. Le *sens moral* est celui qui a pour objet quelque vérité qui intéresse les mœurs & la conduite. Presque toutes les Fables ont un sens moral.

Lorsque la Fontaine , Fable III°. Liv. VII , raconte qu'un Rat dévot s'étant retiré dans un fromage de Hollande , y vivoit comme un Chanoine dans une riche Prébende ; qu'un jour la République des Rats , pressée par une extrême disette , vint lui demander quelque léger secours ; mais que le solitaire leur répondit d'un ton benin , que les affaires de ce bas monde ne le regardoient plus ; qu'un pauvre reclus comme lui n'avoit rien à leur donner ; qu'il ne pouvoit autre chose , sinon prier le Ciel de les assister ; le Fabuliste n'a pas dessein assurément de faire croire que la chose soit réellement arrivée. Il fait bien qu'on ne prendra pas ce récit à la lettre ; mais il veut faire voir par-là que les personnes consacrées à Dieu & retirées du monde ne sont pas toujours les plus secourables ; voilà le sens moral.

3°. Le *sens anagogique* a pour objet les choses célestes & la vie éternelle. Anagogique vient d'un mot grec qui signifie élévation.

Les Auteurs qui ont cherché ce sens dans l'Écriture Sainte , se sont souvent fort éloignés des notions communes ; en voici un exemple. Dieu voulut punir les crimes de la terre par un déluge ; il ordonna à l'homme juste qu'il vouloit sauver de la fureur des eaux de bâtir une Arche où il put se retirer avec sa famille ; cette Arche fut construite avec un bois dur. Il est naturel de penser que Noé préféra ce bois , parcequ'il étoit plus propre à résister à l'effort des vents & des flots ; mais ceux qui cherchent dans ce récit un sens anagogique assurent que ce bois dur devoit signifier les gens vertueux qui seroient dans l'Église. En continuant à chercher des relations , ils en trouveront entre les bois quarrés qui entroient dans la composition de l'Arche &

es Docteurs de l'Eglise Chrétienne. Ce seul exemple suffit pour faire voir combien l'imagination peut se jouer sur ces sortes de rapports , qui le plus souvent sont absolument arbitraires.

SENS PROPRE ; SENS FIGURÉ , ET SENS PAR EXTENSION. Les mots ont un *sens propre* , ou un *sens figuré*. Le *sens propre* du mot est sa première signification. Un *feu qui brille* , la *lumière qui s'obscurcit* ; ces expressions sont employées dans le sens propre. Le *sens figuré* des expressions , est lorsqu'on change leur signification propre pour leur en donner une qui est empruntée. Une *imagination qui brille* , l'*esprit qui s'obscurcit* ; les mots *brille* , *s'obscurcit* , sont ici dans le sens figuré , parcequ'on semble donner aux facultés invisibles de l'ame , la propriété physique du feu & de la lumière , qui ont sensation sur l'organe de la vue.

Quand on dit d'un homme fourbe qu'il a toujours le *nasque* sur le visage ; ce terme est mis dans un sens figuré , pour exprimer que le fourbe cache à l'extérieur les mauvais sentiments. C'est aussi dans un sens figuré que l'on dit , la *voix* de la nature se fait *entendre* au cœur le plus endurci. Il a eu dans le Jugement de son Procès *lix voix* contre neuf ; *voix* est prise ici dans un sens figuré pour *suffrage*. Le style même le plus simple est rempli de ces façons de s'exprimer : voyez TROPES.

Outre le sens propre & le sens figuré , dont nous venons de parler, M. d'Alembert , dans ses *Eclaircissements sur les Elements de Philosophie* , admet un autre sens qu'il appelle *sens par extension* , & qui tient en quelque sorte le milieu entre ces deux-là. » Ainsi quand on dit , » l'*éclat* de la lumière , l'*éclat* du son , l'*éclat* de la » *vertu* : dans la phrase l'*éclat* du son , le mot *éclat* , dit » M. d'Alembert , est transporté par extension de la lu- » mière au bruit , du sens de la vue auquel il est pro- » pre , au sens de l'ouïe auquel il n'appartient qu'im- » proprement : on ne doit pourtant pas dire que cette » expression , l'*éclat* du son , soit figurée , parceque les » expressions figurées sont proprement l'application » qu'on fait à un objet intellectuel , d'un mot destiné » à exprimer un objet sensible.

» Voici encore, ajoute M. d'Alembert, un exempl
 » simple, qui dans trois différentes phrases, montrer
 » d'une maniere bien claire ces trois différents sens
 » *marcher après quelqu'un; arriver après l'heure fixée*
 » *courir après les honneurs*: voilà après, d'abord dan
 » son sens propre, qui est celui de suivre un corps et
 » mouvement; ensuite dans son sens par extension
 » parceque dans la phrase, *après l'heure*, on regarde l
 » tems comme marchant & fuyant, pour ainsi dire,
 » devant nous; enfin dans le sens figuré, *courir après*
 » *les honneurs*, parceque dans cette phrase on regard
 » de aussi les honneurs, qui sont un être abstrait, comm
 » un être physique fuyant devant celui qui le desire &
 » cherchant à lui échapper. Une infinité de mots de l
 » langue, pris dans toutes les classes & tous les gen
 » res, peuvent fournir de pareils exemples ». Mai
 nous ajoutons que pour appercevoir cette distinction
 délicate, il falloit la finesse & la profondeur des vue
 d'un Ecrivain Philosophe, accoutumé comme M. d'A
 lembert à saisir le vrai dans les idées les plus abstraites
 & à l'exposer avec la plus grande clarté & la plus par
 faite précision.

SEOIR. Verbe irrégulier de la troisieme conjugaison
 Il a deux significations bien différentes. Il signifie pre
 mierement *être convenable*; comme, *la modestie sied*
bien aux Savans. Cet habit vous sied bien. Il se dit sur
 tout de ce qui a rapport aux mœurs: dans ce sens il est
 d'un très grand usage; mais il n'a point d'infinitif, si
 ce n'est dans quelques occasions où l'on dit *être séant.*

Il n'a que les troisiemes personnes des tems simples.

INDICATIF Présent. Il sied; ils sièent.

Imparfait. Il seyoit; ils seyoient.

Futur. Il siera; ils sieront.

Conditionnel Présent. Il sieroit; ils sieroient.

SUBJONCTIF. Prétérit Qu'il siée; qu'ils sièent.

Participe actif. Seyant ou séant.

Souvent ce verbe se prend impersonnellement. *Il vous*
sied bien d'être fier. Il ne sied jamais à un homme de mé-
priser les autres. Il s'emploie sur-tout avec les adverbes,
bien, mal, qui se mettent toujours après le verbe.

quand il n'est pas à l'infinif. Ainfi l'on doit dire : *il sied bien , il feroit mal , &c.* Mais quand on fe fert de l'infinif *être féant* , on met les adverbes *bien , mal* , avant le mot féant : *être bienséant , être malséant* : on lie même l'adverbe avec le participe *féant* , de maniere qu'ils ne font plus que comme un feul mot , un adjectif ; *il eft bienséant , il eft malséant*. Si l'on fe fervoit de l'autre participe *seyant* , il faudroit mettre l'adverbe près : *ce habit vous seyant bien , pourquoi vous en défaire ?* Il n'y a que ce dernier qui puiffe s'employer en participe proprement dit. Le mot *féant* ne s'emploie jamais qu'il ne foit accompagné du verbe être ; quand il n'en eft pas accompagné il fignifie *étant affis* , & il appartient par conféquent au verbe *feoir* dans la fignification d'*être affis* , qui , comme l'on voit , eft bien différente de la premiere ; il n'y eft même d'ufage que dans le participe , & dans l'autre participe *sis , sife* : on dit en termes de Palais , *le Parlement féant à tel endroit ; une maifon sife en telle rue*.

Seoir eft un verbe fimple qui a pour compofés , *affeoir , rafseoir , furseoir* : voyez ces mots.

SERVIR. Verbe actif , neutre , & irrégulier de la féconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *ſervire* , qui fignifie être efclave , rendre des ſervices , des devoirs , foit forcés , foit volontaires. *Un Efclave fert ſouvent ſon Maître à regret. On a bien du plaifir à ſervir ſes amis. Il n'a bien ſervi dans cette occaſion. Tout Citoyen doit ſervir l'Etat.*

Ce verbe s'emploie quelquefois d'une maniere abſolue. *Le Maître d'Hôtel a annoncé qu'on avoit ſervi. Il en a qui ſont nés pour ſervir , & d'autres pour commander.*

Lorsque *ſervir* fignifie tenir lieu , il prend toujours près lui la prépoſition *de*. Exemples : *Il lui fert de mere. Cela me fert de manteau.* Quand il fignifie être utile , il eft ſuivi de la particule *à*. Exemples : *L'eſprit fert tout. La politèſſe & la douceur ſervent à ſe faire des amis.*

Je vous ſervirai ſur les deux toits , eft une façon de parler proverbiale , qui fignifie je vous donnerai toutes les facilités poſſibles pour que vous veniez à bout de

ce que vous desirez. Cette expression est tirée du jeu de Paume, où il est plus aisé de recevoir la balle quand elle est servie sur les deux toits.

INDICATIF Présent. Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent.

Imparfait. Je servois, &c.

Prétérit. Je servis, &c.

Futur. Je servirai, &c.

Conditionnel présent. Je servirois, &c.

IMPÉRATIF. Sers, qu'il serve.

SUBJONCTIF Présent. Que je serve, &c.

Imparfait. Que je servisse, &c.

Servir a pour composés *asservir* & *desservir*: voyez ces mots.

SI, est un adverbe de quantité: voyez **ADVERBE**.

SI, est une des conjonctions conditionnelles: voyez **CONJONCTIONS**.

SI BIEN QUE, est une des conjonctions explicatives: voyez **CONJONCTIONS**.

SIEN, est un des adjectifs possessifs: voyez **ADJECTIF**.

SIMILITUDE. La similitude est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve: voyez **SOURCES DES PREUVES**. On entend par ce terme la convenance que deux ou plusieurs choses ont ensemble. Les similitudes sont fréquentes dans le style des Orientaux; discours des Ambassadeurs Scythes à Alexandre, dans *Quinte-Curce*, est rempli de similitudes.

» Ignorez-tu, lui disent-ils, qu'il faut un siècle à un grand arbre pour s'élever, & qu'en un instant il est extirpé, renversé; prends garde qu'en voulant t'élever jusqu'à la cime de l'arbre, tu ne tombes avec les branches mêmes. Ne fais-tu pas que le lion, ce Roi des animaux, devient quelquefois la pâture des féroces oiseaux, & que le fer même est rongé par la rouille ».

Par les similitudes on prouve que ce qui convient à une chose ne convient pas à une autre chose, convient ou ne convient pas à une autre chose à qui elle est égale ou semblable: voyez **COMPARAISON**.

SINGULIER. Ce mot, en termes de Grammaire, annonce

annonce unité de personnes ou de choses : voyez NOM-
BRE.

SINON, est une des conjonctions alternatives : voyez
CONJONCTIONS.

SIXAIN : voyez STANCES.

SOI, est un des pronoms personnels pour la troisiè-
me personne : voyez PRONOMS.

SOIT, est une des conjonctions conditionnelles :
voyez CONJONCTIONS.

SOLÉCISME. Ce mot désigne particulièrement une
faute contre la Langue, dans les nombres, les conju-
aisons, la construction, ou la syntaxe. Cependant ces
négligences qui se glissent dans la chaleur de la compo-
sition, sont quelquefois rachetées par des beautés, ou
lutôt elles peuvent devenir elles-mêmes de grandes
beautés. Le style du célèbre Rousseau, de Genève, en est
empli ; & tout le monde connoît ce beau vers de Racine :

Je l'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidele !

Mais les négligences dont nous parlons ne tombent
que sur la construction ; autrement ce seroit des fautes
impardonnables.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.

Boileau.

Le mot *solécisme* a aussi une signification plus éten-
due, il désigne en général une faute quelconque.

Un Acteur ayant fait un faux geste sur le théâtre, on
lui cria qu'il avoit fait un *solécisme* de la main.

Le moindre solécisme en parlant vous irrite ;
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

SON, est un des adjectifs possessifs : voyez ADJECTIF.
SON MOUILLÉ. On appelle ainsi les sons formés
par les consonnes liquides : voyez CONSONNES & PRO-
NUNCIATION.

SONNET. Le Sonnet est un Poème de quatorze vers
divisés en deux quatrains qui marchent sur deux rimes,

& en deux tercets. Dans ce Poème, il y a donc trois repos, l'un après le quatrième vers, l'autre après le huitième, & le troisième après le onzième. Les deux rimes, l'une masculine & l'autre féminine, qui remplissent les deux quatrains, doivent garder dans le second quatrain le même ordre que dans le premier. On demande que l'arrangement des rimes dans le sixain, ne soit pas, s'il est possible, le même que dans les quatrains. Il ne faut pas que dans tout le Sonnet un même mot soit répété; bien entendu que l'article, les pronoms auxiliaires, les prépositions & les conjonctions ne sont pas ici mis au nombre des mots.

Tous les vers d'un sonnet doivent avoir la même étendue; & même pour l'ordinaire on les prend de douze syllabes: cependant on en fait quelques-uns de dix, de huit, ou de sept; mais dans des sujets moins sérieux & moins élevés: encore ont ils moins de beauté & d'harmonie.

Les pensées y doivent être nobles, les expressions vives; & l'on n'y souffre rien qui n'ait un rapport essentiel à ce qui en fait le sujet. On conçoit, d'après des règles si sévères, que nous avons bien peu de bons Sonnets: voici ce que Boileau en dit dans son Art Poétique:

On dit à ce propos, qu'un jour ce Dieux bizarre (*Appellon*)
 Voulant poufler à bout tous les Rimeurs François,
 Inventa du Sonnet les rigoureuses loix,
 Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
 La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
 Et qu'ensuite six vers artistement rangés,
 Fussent en deux tercets par le sens partagés.
 Sur-tout de ce Poème il bannit la licence:
 Lui-même en mesura le nombre & la cadence,
 Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
 Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.
 Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême:
 Un Sonnet sans défaut, vaut seul un long Poème.

Le Sonnet que nous allons donner pour exemple,

La marque aussi les regles principales :

Doris qui fait qu'aux vers quelquefois je me plais ;
 Me demande un Sonnet , & je m'en désespere :
 Quatorze vers , grand Dieu ! Le moyen de les faire ?
 En voilà cependant déjà quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rimes , mais
 En faisant on apprend à se tirer d'affaire :
 Pour suivens , les quatrains ne m'étonneront guere ,
 Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au hasard ; & si je ne m'abuse ,
 Je n'ai pas commencé sans l'aveu de ma muse ,
 Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.

J'entame le second , & ma joie est extrême ;
 Car des vers commandés j'acheve le treizieme ;
 Comptez s'ils sont quatorze , & voilà le Sonnet.

Il y auroit bien des défauts considérables à reprendre dans cette piece ; le style en est très foible ; il n'y a rien de bien peu de Poésie , outre que le Sonnet ne paroît pas un sujet digne de lui-même. D'ailleurs combien de mots répétés ? *Quatorze , commence , commencé , &c.* Cette rime *mais* qui ne permet aucun repos , &c. Nous avons cru devoir avertir de toutes ces fautes que ceux qui l'ont cité avant nous , semblent avoir pardonnées.

SORITE : voyez FORMES DES PREUVES.

SORTIR. Verbe neutre & actif , irrégulier , de la 3^e conjugaison. Dans le propre & dans le figuré il signifie se porter du dedans au dehors. *Sortir d'un royaume ; sortir de son assiete ordinaire.* Il est alors presque toujours accompagné des prépositions *de* ou *par* , qui marquent l'éloignement , l'abduction d'un lieu pour passer dans un autre. *Sortir de prison , de sa chambre. Le feu lui sort par les yeux.*

Il est pris quelquefois à la maniere des verbes absolus ; on dit simplement , *M. est sorti. Ce malade sort. Cette figure sort bien.*

On dit , *sortir d'une famille illustre* , par métaphore &

par analogie au rejetton qui *sort* de son tronc , ou à la fleur qui *sort* de sa tige.

Sortir a quelquefois une signification active. Il faut *sortir ces tonneaux de la cave* , pour dire les tirer de la cave ; ou bien dans la phrase suivante *sortir son effet*. Mais dans ce dernier sens il vient du latin *fortiri* , & se conjugue comme ressortir : voyez **RESSORTIR**.

Les participes de *sortir* , quand il signifie passer du dedans au dehors sont , *sortant* , *sorti* , *sortie*. Ce dernier est quelquefois substantif , il signifie alors *issue* , *ouverture* , quelquefois l'action de sortir d'un Camp , d'un Ville , d'un retranchement , pour fondre sur l'ennemi.

Les composés de *sortir* sont *assortir* , *ressortir* : voyez ces mots à leur article.

INDICATIF Présent. Je fors , tu fors , il sort ; nous sortons , vous sortez , ils sortent.

Imparfait. Je sortois , tu sortois , &c.

Prétérit indéfini. Je sortis , tu sortis , il sortit ; nous sortîmes , vous sortîtes , ils sortirent.

Prétérit défini. J'ai sorti ou je suis sorti ; tu as sorti ou tu es sorti , &c.

Futur. Je sortirai ; tu sortiras , &c.

Conditionnel présent. Je sortirais , &c.

IMPÉRATIF. Sois , qu'il sorte ; sortons , sortez , qu'ils sortent.

SUBJONCTIF Présent. Que je sorte ; que tu sortes , &c.

Imparfait. Que je sortisse , que tu sortisses , qu'il sortît ; que nous sortissions , que vous sortissiez , qu'ils sortissent.

Prétérit. Que j'aie sorti ou que je sois sorti ; que tu aies sorti ou que tu sois sorti ; qu'il ait sorti ou qu'il soit sorti ; que nous ayons sorti ou que nous soyons sortis ; que vous ayez sorti ou que vous soyez sortis ; qu'ils aient sorti ou qu'ils soient sortis.

Plusqueparfait. Que j'eusse ou que je fusse sorti , &c.

Futur passé. J'aurai ou je serai sorti , &c.

Infinitif présent. Sorti ; *parfait* , avoir ou être sorti.

Gérondif. En sortant.

Participe présent. Sortant.

Participe passé. Ayant ou étant sorti.

L'infinitif *sortir* se prend quelquefois substantive-

ment ; on dit *au sortir* de la ville , *au sortir* de la forêt.

SOUDAIN , est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

SOUDRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième conjugaison : il vient du verbe latin *solvere* , qui signifie *déliier* , *dégager* , *développer*. Il ne se dit qu'au figuré , *soudre un problème*. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif , encore se sert-on plutôt de *résoudre*.

Il a pour composés *résoudre* , *absoudre* , & *dissoudre* , & se conjugue de même : voyez RÉSOUDRE.

SOUFFRIR. Verbe actif , irrégulier , de la seconde conjugaison : il vient du mot latin *sufferre* , composé de *ferre* , qui signifie *porter* , & de la préposition *sub* , qui signifie quelquefois *sur*. Ce verbe peint donc , à proprement parler , la situation , l'action d'un homme qui porte sur son dos ou sur ses épaules quelque chose dont le poids l'incommode. D'après ce sens naturel , il est usité de comprendre toutes les significations métaphoriques qu'on lui donne. *Cet homme souffre beaucoup* , pour dire qu'il éprouve de grandes douleurs : les douleurs sont représentées-là comme un fardeau que l'homme soutient avec peine , & dont il paroît accablé : c'est ainsi que l'ame se sert des images matérielles pour peindre ses affections.

On a étendu le verbe *souffrir* à d'autres significations moins analogues à notre définition. *Souffrir un abus* , pour , le laisser subsister , le porter , pour ainsi dire , tranquillement , sans aucun signe sensible de mécontentement.

On dit encore , *souffrez que je vous embrasse* , pour dire , *permettez que* , &c. C'est la même métaphore.

INDICATIF présent. Je souffre , tu souffres , il souffre ; nous souffrons , vous souffrez , ils souffrent.

Imparfait. Je souffrois , &c.

Prétérit. Je souffris , &c.

Futur. Je souffrirai , &c.

Conditionnel présent. Je souffrirois , &c.

IMPÉRATIF. Souffre , qu'il souffre ; souffrons , &c.

SUBJONCTIF présent. Que je souffre , &c.

Imparfait. Que je souffrisse , &c.

Participes. Souffrant ; souffert , soufferte.

SOUMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il est composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*, qui annonce une situation inférieure à l'autre. Ainsi *soumettre* signifie *mettre sous*, *dessous*, vaincre, dompter, réduire sous sa puissance, sous les loix, sous son Empire. *Il n'arrive que trop souvent que la raison & la justice soient soumises à la force : voyez METTRE.*

SOURCES DES PREUVES. Pour trouver des preuves solides, il ne faut pas s'abandonner à des idées vagues. Voyons en effet ce que fait un Orateur chargé d'une affaire. Ne se borne-t-il pas naturellement à examiner dans son sujet le fait dont il est question, & ses circonstances; qui sont le tems, le lieu, la personne, la cause, la fin, la manière, les titres, les témoins, &c. Ce sont ces idées qui servent à prouver qu'une chose est, ou n'est pas, qu'elle est possible ou impossible, facile ou difficile.

Rendons cela sensible par un exemple. Un personnage illustre est accusé d'intelligence avec l'ennemi. Qu'en fait-on pour le justifier? On examine & on fait des questions. Un tel homme est-il capable d'une action horrible? Dans la situation où il est, pourroit-il l'exécuter. Comblé d'honneurs & de biens le voudroit-il quand même il le pourroit? Peut-on avoir cette idée de lui après qu'il a donné tant de marques d'attachement à sa Patrie? Manque-t-il de biens pour rechercher de nouvelles richesses par des voies si honteuses? A-t-il eu quelque mécontentement de l'Etat? Quels moyens ou quelles facultés auroit-il d'exécuter sa trahison, dans un lieu où toutes ses démarches sont éclairées? Où sont les témoins? Quels indices ou quelles preuves de son entreprise? Enfin a-t-il commis d'autres crimes qui l'aient conduit comme par degrés au plus grand de tous les forfaits?

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes :

Quiconque a pu franchir les bornes légitimes

Peut violer enfin les droits les plus sacrés.

Ainsi que la vertu le crime a ses degrés :

Et jamais on n'a vu la timide innocence,

Passer subitement à l'extrême licence.

Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux ,
Un perfide assassin , un lâche incestueux.

(Racine , Tragedie de Phèdre).

C'est , comme l'on voit , de la nature du fait , de la considération de la personne , de celle du lieu , du moyen , du tems , du défaut de témoins , d'indices , ou d'autres preuves , que l'on tire les argumens pour ou contre.

Il y a encore deux belles manieres de réfuter un adversaire. La premiere , consiste dans une concession simulée de ce qu'a dit l'Adversaire , pour montrer que cela même posé nous avons encore raison d'ailleurs. Comme , lorsque l'Adversaire avance qu'une telle chose est difficile , & que vous répondez au contraire qu'elle ne l'est pas ; mais que quand même elle le seroit , il faudroit encore l'exécuter. La seconde , consiste à se servir contre l'Adversaire de ses propres armes. C'est ainsi que Cicéron en use (*pro Lege Maniliâ*) pour réfuter Catulus , qui s'opposoit à ce qu'on donnât à Pompée le commandement des Armées. « C'est toujours Pompée qu'on charge des emplois les plus pénibles & les plus dangereux de la République , disoit Catulus ; mais si en exposant trop souvent une tête si précieuse à l'Etat vous veniez à le perdre , à qui auriez-vous recours ? » Et c'est par cette raison même , reprend vivement Cicéron , que ne pouvant compter sur la vie des hommes , la République doit se hâter , puisque les Dieux immortels lui accordent cette faveur , de jouir de la valeur & des lumieres de cet illustre Capitaine.

Enfin on peut rapporter toutes les preuves que l'on emploie dans diverses matieres , à certains chefs généraux , qu'on appelle lieux communs. Ce sont des especes d'Arcenaux ou de Magasins publics où l'on peut puiser pour chaque sujet les argumens qui lui conviennent. Il sont au nombre de quatorze : voyez DÉFINITION , ÉNUMÉRATION DES PARTIES , ÉTYMOLOGIE , GENRE , ESPECE , SIMILITUDE , DISSIMILITUDE , CONTRAIRES , CIRCONSTANCES ou ÉNUMÉRATION , CAUSE , EFFETS , MŒURS , PASSIONS , COMPARAISON.

Il est certain qu'on peut rapporter à quelqu'un de ces lieux communs tous les arguments qu'un Orateur emploie. Mais quel tems ne faudroit-il pas pour les fonder les uns après les autres, si toutes les fois qu'on : un discours à composer il falloit y avoir recours ? D'ailleurs, quoi de plus capable de ralentir le feu de la composition, & de gêner l'esprit ? Nous croyons donc que ces lieux communs ne sont bons que pour les jeunes gens qui se proposent d'entrer dans la carrière de l'Eloquence ; ils leur apprennent à envisager sous toutes les faces les matieres qu'ils auront à traiter. C'est-là qu'il font une espece d'académie qui les prépare à soutenir ce noble exercice. Ils s'en font une heureuse habitude & dans la suite il semble qu'ils ne suivent que les mouvemens naturels de leur génie : voyez FORMES DE PREUVES.

SOURDRE. Verbe neutre défectif de la quatriem conjugaison. Il exprime le mouvement d'une fluide qui sort de dessous. Il est principalement employé à marquer le jaillissement des eaux qui sortent de dessous terre qu'on appelle sources. *Cette eau sourd de plusieurs endroits.* Il se dit aussi au figuré. *Ne vous chargez pas de cette affaire, il en peut sourdre mille malheurs.* Il n'a que le présent de l'infinitif & la troisieme personne du présent de l'indicatif.

INDICATIF. *Présent singulier.* Il sourd.

INFINITIF *Présent.* Sourdre.

SOURIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *rire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous* (dessous en dessous). Ainsi sourire signifie rire en dessous, sans presque qu'on puisse s'en appercevoir. Sourire annonce ordinairement ou une legere approbation ou une contradiction tacite, plus souvent encore une marque voilée d'affection & d'amitié. *Il sourit malignement à tout ce que je dis. Elle n'osoit me parler, mais elle me scurioit.*

Sourire se prend aussi substantivement, on dit *le sourire* pour signifier l'action de sourire.

Les agréments d'un *sourire* enchanteur
Parmi ses pleurs commençoient à paroître.

SOUS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

SOUSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*. *Ecrire sous, au-dessous*.

Quand on écrit son nom au-dessous de quelqu'écriture, c'est ordinairement une preuve qu'on approuve cette écriture. De-là, *souscrire*, signifie consentir, approuver. *Souscrivez ce contrat. Je souscris à toutes vos volontés*.

Souscrire en termes de Librairie, c'est payer ou s'obliger à payer, avant que le livre paroisse ou pendant qu'on l'imprime.

Participe présent. *Souscrivant, indéclinable*.

Participe passé. *Souscrit, souscrite. voyez ECRIRE*.

SOUSTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *traire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*, qui vient de la préposition latine *sub*, laquelle signifie en françois *sous, dessous, en dessous, en cachette, &c.*

Traire signifie tirer, ôter, enlever : ainsi *soustraire* signifie enlever en dessous sans qu'on s'en aperçoive, ou enlever ce qui est sous la puissance, sous le pouvoir de quelqu'un. *Il a soustrait les titres qui m'auroient fait gagner mon procès*.

Il a eu la tête tranchée pour avoir voulu soustraire une partie des sujets à l'obéissance due au Souverain. Ils ont eu enfin le courage de se soustraire à la tyrannie.

Soustraire en termes d'Arithmétique, c'est ôter un nombre d'un autre nombre. *Il faut soustraire cette dernière somme de la première*.

SOUVENT, est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

ST ou STE, est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

STANCES. On appelle *stance* un certain nombre de vers arrangés d'une manière particulière, & après lesquels le sens est parfait. On distingue deux sortes de stances, les *régulières* & les *irrégulières*. Les premières sont celles qui sont formées par un même nombre de vers arrangés de la même manière, quant à la disposi-

tion des rimes , & au nombre des syllabes. Les secondes sont celles qui different les unes des autres , ou par le nombre des vers , ou par le mélange des rimes , ou par le nombre des syllabes de chaque vers. Une certaine suite de vers arrangée d'une maniere particuliere , & formant un sens complet , n'est point appellée *stancel* , quand elle n'est pas suivie ou précédée de quelques autres. Si elle est seule , on lui donne le nom de *quatrain* , de *sixain* , &c. de *madrigal* , ou d'*épigramme* , selon le nombre de vers qu'elle renferme , ou selon la pensée qu'elle contient & le sujet qu'elle traite : voyez ces mots.

Les stances régulières passent rarement le nombre de dix vers ; mais elles peuvent n'en avoir que quatre , cinq , six , sept , huit ou neuf. Les irrégulières ont rarement moins de dix vers , & peuvent aller jusqu'à vingt ou trente , & même quelquefois plus. Le nombre des syllabes de chaque vers est purement arbitraire dans les unes & les autres ; mais dans les régulières , les vers d'une stancel doivent avoir le même nombre de syllabes que les vers des autres stances

Le mélange des rimes suit les mêmes loix : étant purement arbitraire , & n'ayant que les loix générales de la versification à suivre dans les stances irrégulières , il est fixé dans les régulières par la premiere stancel , au point que si une stancel commençoit & finissoit par une rime masculine , ou par une féminine , les autres en devoient faire autant. Cet ordre n'est point contraire à ce que nous avons dit ailleurs , que dans une même piece de vers il ne falloit jamais mettre de suite deux vers masculins ou féminins qui ne rimeroient point entr'eux ; attendu que les stances sont si détachées les unes des autres par le sens , qu'elles semblent faire des pieces de vers différentes.

Le dernier vers d'une stancel , soit réguliere , soit irréguliere , ne doit jamais rimer avec le premier vers de la suivante : on pourroit même étendre cette regle pour tous les vers d'une stancel , sur-tout réguliere , avec la stancel précédente ou suivante. Au moins , si ce n'est pas une faute d'y manquer , c'est une négligence considérable ; comme on le sent assez dans cet exemple d'Arnaud d'Andilly :

Et ta foible raifon après divers combats ,
 Trahit fes fentimens par la crainte du blâme ;
 C'eft ta voix qui le livre aux bourreaux inhumains.
 Miférable , crois tu , fouillant ainfi ton ame ,
 Te laver de ton crime , en te lavant les mains ?



Mais ici mon efprit de colere s'enflamme :
 Rien ne peut égaler le transport qu'il reflent ,
 Lorfqu'il voit , ô Seigneur , que ton fang innocent ,
 Coule de tous côtés par un fupplice infâme ! . . .

Lorfque nous avons dit que dans les ftances régulières, fi l'une commençoit & finiffoit par des vers mafculins ou féminins , les autres devoient naturellement fuivre la même marche ; nous n'avons pas prétendu que ce concours de rimes de même efpece qui fe fuivent d'une ftance à l'autre , & ne s'accordent pas , fût fort agréable à l'oreille : au contraire , nous convenons qu'ordinairement on en eft choqué. Mais il eft , pour l'éviter , un moyen facile qui fournit une nouvelle forte d'agrémens : c'eft de commencer la feconde ftance par des vers féminins , fi la premiere a commencé par des mafculins , & de faire ainfi répondre tous les vers mafculins de l'une aux vers féminins de l'autre ; & ainfi alternativement jufqu'au bout de la piece , comme dans ces quatrains de M. de la Motte :

Mille Héros fur tes remparts ,
 Vont porter le fer & la flamme ;
 Pallas les guide , & fur Pergame
 Lance de foudroyants regards.



Malheureux , que fervent tes charmes ,
 Venus défendra mal tes jours :
 Tu n'as que des chants pour fecours ,
 Et qu'une lyre pour tes armes ! . . .



Remarquons encore , que , quelque liberté qu'on ait pour le choix & l'arrangement des vers dans les stances , il faut cependant qu'il y ait quelque chose qui les distingue des vers suivis ou mêlés , qui forment les grands Poèmes , ou pieces libres. Il faut même éviter de mettre des vers de sept syllabes à côté de ceux de huit ou de six : le concours en est désagréable.

Une certaine suite de stances régulières prend le nom d'*ode* , quand le sujet & le style le permettent. On appelle souvent *strophe* ce que nous avons nommé *stance*. Le mot *strophe* vient des anciens : leurs odes étoient composées de strophes , comme les nôtres le sont de stances : ainsi ces deux mots se ressemblent en beaucoup de choses ; excepté que les anciens n'étoient pas obligés de finir le sens de leurs pensées avec leurs strophes , au lieu que pour nous , c'est une règle sévère & indispensable que l'esprit puisse pleinement se reposer , & soit entièrement satisfait à la fin de chaque stance.

Nous allons actuellement examiner chaque sorte de stances en particulier ; au moins les principales d'entre les régulières ; car les combinaisons qui y sont permises , pouvant se varier presque à l'infini , nous aurions trop à dire , & le lecteur trouveroit ici beaucoup d'ennui & peu d'instruction , si nous voulions épuiser cette matière.

Les stances régulières , considérées relativement au nombre des vers qui les composent , peuvent se diviser en stances de nombre pair , & en stances de nombre impair ; les premières sont des quatrains , des sixains , des huitains , ou des dixains ; les secondes sont composées de cinq , de sept , ou de neuf vers : ces dernières paroissent moins analogues au génie de notre Poésie qui cherche toujours à appairer ses rimes : cependant elles ont quelquefois des beautés qui leur sont propres.

Dans toutes les observations suivantes nous n'aurons en vue que l'ordre des rimes : on se souviendra que sous chacun des arrangemens dont nous parlerons , on peut employer & mêler les vers des différentes mesures ainsi que nous l'avons dit , pourvu que la première stance soit toujours à cet égard le modèle des autres.

Stances de quatre vers.

Les rimes peuvent se mêler de deux façons dans les quatrains : 1°. En faisant rimer le premier vers avec le troisieme , & le second avec le quatrieme ; 2°. En faisant rimer le premier avec le quatrieme , & le second avec le troisieme.

Premier exemple.

Pour qui compte les jours d'une vie inutile ,
L'âge du vieux Priam passe celui d'Hector ;
Pour qui compte les faits , les ans du jeune Achille
L'égalent à Nestor.

Second exemple.

Insensés , notre ame se livre
A de tumultueux projets !
Nous mourons sans avoir jamais
Pû trouver le moment de vivre.

On peut encore mettre les rimes de suite sans les croiser ; mais alors il faut que l'espece & la variation des vers fasse sentir que ce sont des stances , comme :

Prendrai-je pour sujet les jeux de la fortune !
Rien ne lui convient mieux , & c'est chose commune
Que de lui voir traiter ceux qu'on croit ses amis ,
Comme le chat fait la fouris.

Stances de cinq vers.

On trouve des exemples de quatre arrangemens différens dans les stances de cinq vers ; comme on le voit par ceux que nous allons citer.

Premier exemple.

Mais insensiblement dans le tour que j'ai pris ,
Mon dessein se rencontre , & si rien ne m'abuse ,
Je pourrois tout gâter par de plus longs récits :

Le jeune Prince alors se joueroit de ma muse ;
Comme le chat de la souris.

Second exemple.

Fuyez , dangereux complices
De ma folle iniquité :
Je ne vois que des supplices
A la suite des délices
Que promet la volupté.

Troisième exemple.

Ce que tu veux est en toi même ;
Tu fais ton prix par tes vertus :
Tous les encens d'autrui sont encens superflus ,
Et ce qu'on est aux yeux du Monarque suprême ,
On l'est par-tout & rien de plus.

Quatrième exemple.

Lorsqu'une coupable licence
Empoisonnoit mon innocence ,
Le Seigneur fut mon seul recours ;
J'implorai sa toute puissance ,
Et sa main vint à mon secours.

On pourroit encore trouver un cinquième arrangement des rimes en cette sorte ; *licence , recours , secours , innocence , toute puissance.*

Stances de six vers.

Nous avons deux sortes de *sixains* : les premiers ne sont autre chose qu'un *quatrain* auquel on ajoute deux vers de rime différente en espèce , de celles du quatrain qui précède. Les *sixains* de cette espèce n'ont point de repos fixe avant leur chute ; ils peuvent s'arranger de deux manières , selon que les *quatrains* sont eux-mêmes arrangés de l'une ou de l'autre des deux premières sortes d'arrangemens que nous avons marqués pour eux.

Exemple.

Seigneur , dans ton Temple adorable ,
 Quel mortel est digne d'entrer ?
 Qui pourra , grand Dieu , pénétrer
 Ce Sanctuaire impénétrable ,
 Où tes Saints inclinés , d'un œil respectueux
 Contemplant de ton front l'éclat majestueux ?

La seconde sorte de fixains , assez commune , & fort belle , comprend deux *tercets* qui ne doivent jamais en-amber de l'un à l'autre pour le sens : il doit donc y avoir un repos après le troisieme vers : les deux premiers riment toujours ensemble , & le troisieme avec le dernier , ou avec le cinquieme , & plus ordinairement avec celui ci.

NOTA. On appelle *tercet* , trois vers qui font un sens complet , ou du moins qui contiennent tout un membre de période.

Premier exemple.

Renonçons au stérile appui
 Des grands qu'on implore aujourd'hui ,
 Ne fondons point sur eux une esperance folle.
 Leur pompe indigne de nos vœux
 N'est qu'un simulacre frivole ,
 Et les solides biens ne dépendent pas d'eux.

Second exemple.

Aimable paix , Vierge sacrée ,
 Descens de la voûte azurée ,
 Viens voir tes Temples relevés :
 Et ramene au sein de nos Villes
 Ces Dieux bienfaisans & tranquilles ,
 Que nos crimes ont soulevés.

Stances de sept vers.

On compose ordinairement les stances de sept vers ;

d'un quatrain & d'un tercet : mais il faut que le sens soit coupé & donne un repos après le troisieme ou le quatrieme vers , selon que la stance commence par le tercet ou par le quatrain.

Premier exemple.

Tel aujourd'hui t'embrasse & soutient ta querelle ,
 Dont l'esprit infidele ,
 Dès demain voudra t'opprimer :
 Et tel autre aujourd'hui contre toi s'intéresse ,
 Que pour toi dès demain tu verras s'animer :
 Tant pour haïr que pour aimer
 Au gré du moindre vent tourne notre foiblesse.

Second exemple.

L'hypocrite en fraude fertile ,
 Dès l'enfance est pêtri de fard :
 Il fait composer avec art
 Le fiel que sa bouche distille ;
 Et la morsure du Serpent
 Est moins aiguë , est moins subtile ,
 Que le venin caché que sa langue répand.

Nous ne donnons des exemples que pour marquer la différence des repos au troisieme ou quatrieme vers, selon que le tercet précède ou suit le quatrain. Quant à l'arrangement des rimes , on peut le connoître par ce que nous avons dit des quatrains , & ce qu'on a vu des tercets dans les fixains.

Des stances de huit vers.

Nous avons deux especes de stances de huit vers : la plus commune est composée de deux quatrains , dans chacun desquels les vers sont entremêlés de l'une ou de l'autre des deux manieres que nous avons indiquées ; l'autre espece , qui est la plus belle & la mieux diversifiée , comprend deux tercets , suivis de deux vers masculins si la rime précédente est féminine ; & au contraire. Au reste on doit entendre que par-tout où nous

lisons un quatrain ou un tercet, il faut entendre que l'on doit ménager un repos pour le sens après le quatrième vers dans le premier cas, & après le troisième dans le second cas.

On peut encore arranger les stances de huit vers, de manière que l'un des quatrains ait l'un des arrangements que l'on voit dans les deux premiers exemples, & que l'autre quatrain suive l'autre arrangement; ou bien encore que ces stances commencent ou finissent par deux vers de même rime, & aient un repos, & que les six autres vers coupés par tercets, marchent trois sur une rime & trois sur une autre, en mêlant ces rimes comme on verra à propos.

Stances de neuf vers.

Nous ne trouvons qu'un seul arrangement en usage pour les stances de neuf vers; ce qui n'empêche pas les Auteurs de se faire d'autres marches, que les règles générales de la versification ne désapprouvent point, & que le goût autorise. Dans l'arrangement usité, la strophe est composée d'un quatrain suivi d'une strophe de cinq vers: dans l'un & l'autre, le premier vers ne doit point rimer avec le dernier; mais il doit être de rime différente, comme *vertu & sagesse, vent & folie*, dans l'exemple suivant:

Je ne prends point pour vertu
 Les noirs accès de tristesse
 D'un Loup-garou revêtu
 Des habits de la sagesse.
 Plus légère que le vent,
 Elle fuit d'un faux Savant
 La sombre mélancolie,
 Et se fauve bien souvent
 Dans les bras de la folie.

De même.

Homere adoucit mes mœurs
 Par ses riantes images;

Seneque aigrit mes humeurs

Par ses préceptes sauvages.

Envain d'un ton de Rhéteur ,

Epiétete à son lecteur

Prêche le bonheur suprême ;

J'y trouve un consolateur

Plus affligé que moi-même.

Stances de dix vers.

Les dixains sont de deux sortes : les mieux coupés & les plus agréables sont formés par un quatrain suivi de deux tercets , rangés le plus souvent de manière que le premier & le dernier vers de chaque dixain soient d'espece différente ; comme ,

Juges insensés que nous sommes ,
 Nous admirons de tels exploits !
 Est-ce donc le malheur des hommes
 Qui fait la vertu des grands Rois ?

Leur gloire féconde en ruines ,
 Sans le meurtre & sans les rapines
 Ne sauroit-elle subsister ?

Imagés des Dieux sur la terre ,
 Est-ce par des coups de tonnerre
 Que leur grandeur doit éclater ?

La seconde manière de former un dixain , & la moins usitée , comme la moins harmonieuse , est de placer de suite deux quatrains suivis d'un dystique ; les repos y sont donc après le quatrième & le huitième vers ; au lieu que dans l'autre arrangement ils sont après le quatrième & le septième.

Ces stances s'emploient sur-tout pour les Odes , & les Chançons : mais pour celles-ci , l'air exige souvent un ordre différent de ceux que nous avons désignés , quoique toujours régulier , puisque tous les couplets doivent se ressembler. Aussi n'avons-nous parlé que des principaux arrangements des rimes dans les stances. On met encore assez souvent en stances des Epîtres , des

loges, des Descriptions, & généralement toutes les sortes de pieces qui ne sont pas de longue haleine : mais ordinairement ces stances sont-elles régulières. Pour de grands Poëmes, Arnaud d'Andilly est le premier qui ait entrepris d'en faire un en stances, sans doute d'après les octaves Italiennes : mais cela paroît trop gênant dans notre Langue, qui n'est pas aussi riche en chaque piece de rimes que l'Italienne, par la raison même qu'elle en a beaucoup plus d'especes ; puisque tous les mots Italiens finissent par quelque-une des cinq voyelles. D'ailleurs une marche si compallée fatigue quand elle est trop longue ; il faut alors quelque chose de plus aisé.

Il nous reste à dire un mot des stances irrégulières.

Des stances irrégulières.

Outre ce que nous avons eu occasion d'expliquer sur les stances irrégulières dans ce qui précède, il faut encore observer qu'on y emploie toutes sortes de stances depuis le quatrain ou le tercet, jusqu'au dixain ; sans se mettre en peine de ménager les repos, comme on le voit faire dans les stances régulières. Seulement il ne faut jamais placer de suite plus de deux rimes masculines ou féminines, ni mettre de suite deux rimes masculines ou féminines qui ne rimeroient point ensemble.

Nous avons en françois plusieurs sortes particulieres de pieces de vers composées de stances, que nous renvoyons chacune à leur article.

Nous ne dirons que peu de choses de celles qui ne sont plus en usage. Nous n'en parlerions pas même, si nous ne pensions que l'on a toujours une sorte de satisfaction à prendre une connoissance générale de ce qui étoit nos peres, lors même que notre goût ne s'accorde pas avec le leur. Mais nous nous étendrons un peu plus sur les Poëmes qui sont encore à présent en quelque réputation : voyez SONNET, BOUTS RIMÉS, RONDEAU, TRIOLET, CHANT ROYAL, BALADE, LA VIRELAY, MADRIGAL, EPIGRAMME, ODE, CHANSON, CANTATES.

STROPHES : voyez STANCES.

STRUCTURE DU VERS. La structure du vers est l'observation de toutes les loix imposées aux Poètes pour le nombre, la qualité, & l'arrangement des syllabes qui composent un vers.

Pour déterminer le nombre des syllabes dans un vers il faut observer combien de sorte de vers nous avons. Tout le monde admet des vers françois de cinq espee relativement au nombre des syllabes ; ceux de douze, ceux de dix, de huit, de sept, & de six. Quelques Auteurs en voudroient faire admettre de onze, de neuf, & de cinq ; mais si l'on en trouve quelques exemples dans de célèbres Ecrivains, il est certain que ces exemples tiennent à des circonstances particulieres. Dans les vers mêlés, on n'en reçoit que des cinq especes principales. ceux de neuf ou de onze syllabes n'ont jamais passé qu'à la faveur du chant ; ils sont sujets à une très grande difficulté pour le repos ou hémistiche qui se trouve également mal placé après la quatrième ou la sixième syllabe ; ceux de cinq ont un inconvénient aussi considérable, en ce que le retour trop fréquent des rimes fatigue l'oreille.

Quand on veut mesurer un vers, on ne compte point les *e* muets qui sont à la fin des rimes féminines ni ceux qui souffrent élision dans le corps du vers : voyez **HIATUS & ELISION.**

Une autre observation à faire pour compter le nombre des syllabes, c'est que la langue françoise a souvent plusieurs voyelles de suite qui forment une diphtongue dans certains mots, & dans d'autres n'en forment pas d'où il arrive que quelquefois elles ne font qu'une syllabe, & quelquefois elles en font deux : voyez **PRONONCIATION & DIPHTONGUES.**

La première espee des vers françois est celle des vers de douze syllabes qu'on nomme *Alexandrins*. Ils doivent ce nom, suivant quelques Auteurs, à Alexandre de Paris, un de nos vieux Poètes, qui les employa le premier ; ou suivant quelques autres à un Poème sur Alexandre le Grand.

Approche, triste objet d'horreur & de tendresse ?

Approche, cher appui qu'espéroit ma vieilleffe ?

Viens embrasser ton pere , il t'a dû condamner :
 Mais s'il n'étoit Brutus , il t'alloit pardonner.

(*M. de Voltaire , Tragédie de Brutus*).

Cette espece de vers est consacrée principalement à la Comédie , à la Tragédie , à l'Épopée & au Poëme didactique. On l'emploie aussi assez communément dans les Poésies Pastorales , dans la Satyre , l'Élégie , &c.

Les vers Alexandrins ont un repos ou hémistiche invariablement placé après la sixieme syllabe. Quant aux autres regles de l'hémistiche : voyez HÉMISTICHE.

Après les Alexandrins suivent les vers de dix syllabes qu'on appelloit autrefois *communs* , parcequ'en effet on en faisoit un usage fort fréquent. Aujourd'hui ils sont plus rares. On s'en sert cependant encore dans les Epîtres familiares , dans les vers libres , dans les Rondeaux , Balades , Epigrammes , &c.

Le perroquet eut beau par son caquet
 Imiter l'homme , il fut un perroquet.
 En s'habillant en homme , sous le linge
 Le singe aussi ne passa que pour singe.

Ici le repos doit toujours être placé après la quatrieme syllabe : voyez HÉMISTICHE.

La troisieme espece est des vers de huit syllabes. Ceux-ci n'ont pas de repos ; ils sont fort en usage pour l'Épître , l'Ode , les Chançons , &c.

Censeur de ma chere paresse ,
 Pourquoi viens-tu me réveiller
 Au sein de l'aimable moleste ,
 Où j'aime tant à sommeiller ?
 Laisse-moi , Philosophe austere ,
 Goûter voluptueusement
 Le doux plaisir de ne rien faire ,
 Et de penser tranquillement.

Ceux de la quatrieme espece ont sept syllabes. On les

emploi dans toutes sortes de styles , particulièrement dans les Odes & les Chançons.

Je disois à la nuit sombre :
O nuit , tu vas dans ton ombre
M'enfevelir pour toujours !
Je redisois à l'Aurore :
Le jour que tu fais éclore ,
Est le dernier de mes jours.

(*Ode de Rousseau*).

Enfin nos plus petits vers , du moins généralement reçus , sont ceux de six syllabes. Ils seroient fatiguans par le retour trop fréquent des rimes , si on les employoit seuls ; aussi a-t-on soin de les joindre pour l'ordinaire d'autres vers de différente mesure.

Le rat & la grenouille auprès du marécage
Se querelloient dans leur langage :
Le milan fond sur eux
Et les mange tous deux.

(*Fables de la Fontaine*).

Les qualités requises dans les syllabes qui composent un vers , varient selon que les syllabes sont à la fin ou au commencement dans le corps du vers. Dans le premier cas toutes les observations à faire se trouvent au mot RIME. Dans le second on les trouvera aux mots ELISION , HIATUS.

STYLE. Le style est une façon de s'exprimer , par laquelle on fait tant un caractère émané de la qualité de l'ouvrage que du goût personnel de l'Auteur : ce caractère résulte des pensées , des sentimens qui forment le détail de l'ouvrage , des expressions qui rendent ces sentimens & ces pensées , & de l'arrangement respectif de toutes ces parties.

Nous ne devons ici traiter que de la seconde de ces trois parties : la première dépend du génie & du talent de l'Auteur ; la troisième de la justesse de l'esprit : cependant il est difficile de développer un article sans toucher les autres quand ils sont aussi intimement unis entr'eux.

On distingue assez ordinairement trois sortes de style

le *sublime* ou *élevé*, le *moyen*, & le *simple*. Le premier doit être celui de tous les ouvrages d'éloquence dans lesquels on traite des sujets importans, publics & liés à de grands intérêts: le second est pour les sujets gracieux, amusans, agréables; & le troisieme convient sur-tout à l'Histoire & à la Philosophie. Dans le premier on déploie plutôt les richesses du génie que celles de la Rhétorique. Dans le second on évite le ton noble, les mouvemens pathétiques, les transports, l'enthousiasme, qui conviennent au premier; mais on y étale toutes les fleurs de la Rhétorique, c'est-à-dire, tout ce que les figures ont de plus propre à plaire: voyez RHÉTORIQUE. Dans le troisieme on ne doit chercher qu'à être clair, simple, suivi, exact & précis

On a des exemples du premier style dans les Oraisons Funébres de Fléchier, dans celles de Bossuet, dans le discours sur l'Histoire Universelle fait par ce dernier, dans quelques Sermons de Bourdaloue, & sur-tout dans ses Misteres & ses Passions, dans les Odes de Rousseau, dans les bons Poèmes Epiques & les bonnes Tragédies. Le Télémaque de M. de Fénelon, les ouvrages mêlés de M. de Voltaire, une foule d'ouvrages académiques, &c. vous serviront de modele pour le style moyen ou fleuri, comme aussi les Poésies de Gresset, de Bernis, &c. Pour le troisieme, nous avons nombre d'ouvrages Didactiques, Historiques & Philosophiques, tels que les Traités, les Dissertations de nos bons Ecrivains, qui peuvent guider les commençans. Entre les Poètes, la Fontaine doit être à la tête pour le style simple & naïf; & peut-être qu'après lui, il est inutile d'en proposer d'autres.

Nous n'en dirons pas davantage sur ces divisions du style; nous le considererons sous un point de vue général, qui nous fournira également toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir pour le rendre bon.

Le style exige la correction, la clarté, la facilité, l'harmonie, la propriété des termes, la précision, l'élégance, & l'énergie.

L'on ne parle que pour se faire entendre: la premiere qualité du discours & du style est donc la clarté; cette clarté doit rendre la pensée avec toute la fidélité que

demande le commerce de la parole : c'est presque la seule beauté du style Historique , Mathématique & Philosophique , avec l'ordonnance & le choix des idées que nous présupposons.

Il y a cependant des circonstances où trop de clarté devient un défaut. Bien des personnes entendent à demi mots , sur-tout dans ce qui regarde les mœurs & le badinage ; il faut donc alors que l'expression ne dise que ce qu'il faut pour faire naître le plaisir de deviner le reste : alors la vérité doit être voilée. Un peu plus ou moins d'opacité ou de transparence dans la gaze qui la couvre en la montrant , fait un vice : l'un amène l'énigmatique , l'entortillé , le mystérieux , le précieux , & le ridicule : l'autre conduit au superflu , à l'indécence , à la grossièreté , à l'ennui , à la lenteur , selon les sujets que l'on traite. C'est trop se défier de l'intelligence des Lecteurs , c'est les humilier ; ou c'est fronder les bien-séances & l'honnêteté ; c'est offenser.

Le moyen de voiler ainsi une pensée , c'est de n'en exprimer qu'une qui y mène , ou qui en soit la suite. Dans le premier cas , le lecteur fait seul le reste du chemin ; & dans le second il remonte seul à la cause de l'effet qu'on lui montre. Quelquefois aussi , sur-tout quand il s'agit d'un fait , il suffit d'indiquer quelques circonstances principales ; l'esprit en combinant ces circonstances , devine le fait qui s'y trouve lié. D'autrefois on dit avec un ton d'ironie le contraire de ce qu'on veut faire entendre ; ou bien l'on se sert d'un terme équivoque que l'on semble prendre dans un sens , tandis qu'on a dessein qu'il soit pris dans l'autre : voyez IRONIE. On trouve tous ces moyens employés dans les bonnes Epigrammes.

Une expression propre rend la pensée avec une justesse qui fait le charme de l'esprit : les termes figurés , quand ils sont bien choisis & faciles à saisir , la revêtent de ces couleurs intéressantes qui font les délices de l'imagination : voyez FIGURES. Les moyens nécessaires pour être clair , sont donc de bien connoître la juste valeur des termes , & l'emploi que le bon usage en fait ou permet d'en faire. Si l'esprit saisit bien une idée toute entière , on n'aura pas de peine à la rendre par les termes propres ;

il ne faudra pour cela que savoir sa langue. Si on ne la voit qu'à demi, on ne lui donnera qu'une expression foible & peu propre; souvent même on la défigurera, on la rendra méconnoissable, on sera inintelligible.

Ce que nous disons ici de chaque idée particulière, peut aisément s'appliquer au total d'un ouvrage. Le choix des idées dans ce dernier cas est comme le choix des termes dans l'autre; là l'ordre dans les raisonnemens ou les faits, comme ici l'ordre dans la construction d'une phrase, vous donneront une clarté complète: voyez RAISONNEMENT, CONSTRUCTION.

Mais si vous passez par-dessus des idées intermédiaires qui soient utiles à l'intelligence des autres, vous redeviendrez obscur. Il en fera de même si vous négligez trop les liaisons & les circonstances: voyez CONJONCTIONS, TRANSITION.

Il est à propos de faire ici une observation sur la Langue Française; c'est qu'il n'en est point à laquelle la clarté coûte tant: on dit cependant que c'est la plus claire de toutes les Langues; & on le prouve par l'ordre de construction, la marche qu'elle met dans ses phrases, & par son article. Mais c'est par l'invariabilité même de sa marche qu'elle présente à chaque pas une infinité d'amphibologies difficiles à éviter. Il faut avoir écrit en françois pour savoir combien il en coûte pour conserver toujours ce caractère de clarté; il faut avoir beaucoup écrit, pour être parvenu à se rendre ce caractère familier. Ainsi pour être clair, il faut être bien instruit de sa langue, comme nous l'avons dit, & s'être accoutumé à la plus grande correction dans l'usage qu'on en fait.

La correction n'est pas seulement nécessaire au style, parcequ'elle contribue à le rendre clair; mais aussi parcequ'un langage peu correct est une sorte de barbarie qui défigure la langue, offense les lecteurs instruits, & fait tort aux meilleures choses que l'on pourroit dire. Cette correction consiste à ne point employer de termes qui ne soient françois, à ne donner à ceux dont on se sert qu'une signification autorisée par l'usage, à rendre ses phrases coulantes, faciles, & conformes pour l'arrangement & la liaison au génie de la langue. Mais

quelque soin que l'on doive apporter pour conserver à son style une qualité aussi fondamentale, il ne faut cependant pas porter le scrupule jusqu'à lui sacrifier toute la vivacité qui convient quelquefois à notre discours : il est des occasions où de légères fautes sont une licence heureuse ; c'est un défaut d'être incorrect ; mais c'est un vice d'être froid. Ainsi *Racine* aima mieux être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression, lorsqu'il dit :

Je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele !

Mais il faut en pareil cas, que la faute que l'on commet soit rachetée par une grande beauté ; qu'elle soit peu sensible ; qu'elle soit inévitable ; & sur-tout il faut s'en permettre bien peu : il seroit mieux de pouvoir les éviter toujours.

Nous avons déjà parlé de la propriété des termes, qui est le caractère distinctif des grands Ecrivains, la qualité par laquelle leur style se soutient toujours au niveau de leur sujet, & d'où naissent la précision, l'élégance, & l'énergie, suivant la nature des matieres que l'on traite, ou des objets qu'on doit peindre ; la précision dans les matieres de discussion ; l'élégance dans les sujets agréables ; & l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

La précision est l'art de ne dire jamais plus ni moins que ce qu'on a en vue, de rendre ses pensées avec la plus grande justesse, de ne porter en un mot dans l'ame des autres que ce qui est dans la nôtre, mais de l'y porter tout entier & tel que nous le concevons.

L'énergie est cette qualité par laquelle les expressions font une impression profonde dans l'esprit des autres. Elle donne quelquefois de la noblesse aux termes les plus bas ; comme dans les exemples suivans remarqués par *M. de Voltaire*.

Se faisant d'un Tyran l'effroyable partie.

Cornelle dans Héraclius, Act. II. Sc. II.

Les termes les plus bas, dit-il, deviennent quelquefois les plus nobles ; soit par la place où ils sont mis, soit

» par le secours d'une épithete heureuse. La *partie* est un
 » terme de chicane ; la main de Dieu appéfantie qui de-
 » vient l'effroyable partie du Tyran , est une idée terri-
 » ble. On pourroit incider sur une main qui se fait
 » partie ; mais c'est ici que la critique des mots doit , à
 » mon avis , se taire devant la noblesse des choses ».

Dont leur Flaminius marchandoit Annibal.

Cornelle dans *Nicoméde*.

» Cette expression populaire *marchandoit* devient ici
 » très énergique & très noble , par l'opposition du grand
 » nom d'*Annibal* qui inspire du respect. On diroit très
 » bien , même en prose ; cet Empereur après avoir
 » marchandé la Couronne , trafiqua du sang des Na-
 » tions ». *M. de Voltaire*.

La précision fait voir notre idée telle qu'elle est en nous ; l'énergie la grave dans les autres ; ils ne la voient pas seulement ; ils la touchent. On sent combien la propriété des termes fait pour ces deux qualités du style.

Il en est une autre qui lui doit encore beaucoup ; c'est l'élégance , c'est-à-dire , le choix des expressions les plus riches & les plus heureuses. Elles sont riches par leur propriété & leur précision ou leur énergie ; elles le sont aussi par l'étendue de leur signification : souvent un mot en dit autant & plus qu'une longue phrase ; c'est une expression riche. Les expressions sont heureuses , quand avec cette richesse , elles ont l'air de naïveté qui caractérise notre Langue , & cette facilité qui caractérise les ouvrages des vrais génies , des esprits supérieurs à la matiere qu'ils traitent , & maîtres de la langue qu'ils parlent.

La naïveté consiste sur-tout à éviter les détours , l'air de gêne , de peine , d'efforts , & de contrainte. Ayez des termes naturels , rejetez ceux qui paroîtroient recherchés ; suivez dans la structure & l'arrangement de vos phrases le même plan que dans le choix de vos mots ; & vous aurez la facilité du style. Qu'on ne s'y trompe pas : rien n'est moins facile que de donner cet air de facilité à ce que l'on écrit : mais le travail doit être caché. Il est quelques autres qualités plus ou moins essentiel-

les au style selon le genre & l'occasion : tels sont *le nombre*, *l'harmonie*, & *l'accent oratoire* : voyez *ces mots*.

On sent assez que le style doit avoir bien des variétés. Son but est de peindre ; il doit donc prendre les couleurs & les traits des objets que l'on se propose de traiter. Il y a d'ailleurs des convenances à garder, 1°. par rapport à la personne qui parle ; c'est un Héros ou un Tyran ; c'est un Guerrier ou un Magistrat ; c'est un Politique, ou un Philosophe, ou un Orateur ; c'est un Citadin ou un Berger ; c'est un vieillard ou un jeune homme, &c. 2°. Par rapport aux circonstances ; c'est une fête champêtre, ou une réjouissance publique ; c'est un malheur présent ou avenir, un objet effrayant ou chéri ; 3°. Par rapport à la manière de parler ; c'est en prose ou en vers, en récit, ou en action.

Indépendamment de toutes ces convenances, on se propose un but, & c'est lui qui décide du ton de l'ouvrage aussi bien que du plan. Quand on écrit, on a des passions à communiquer aussi bien que des idées à rendre ; & ces passions sont ou plus douces & plus lentes, ou plus fortes & plus vives, ou impatientes & inégales, ou furieuses & emportées, ou sombres & mélancoliques, ou gaies & riantes, ou folâtres & enjouées, ou graves & majestueuses, ou burlesques & polissonnes : voyez *PASSIONS*, &c.

Que de sortes de styles différens, en ne comptant même que les bons ! Donnons quelques principes sur toutes ces variations, en suivant ce que l'on nous a donné de plus précis & de plus saillant sur ce sujet : car pour entrer dans les détails que cet article demande pour être traité à fonds, il faudroit en faire un ouvrage considérable.

Le style doit être assorti au genre dans lequel on travaille : ce genre est sérieux ou agréable, touchant ou terrible, naturel ou héroïque : le style doit donc être grave & concis dans le sérieux, facile & enjoué dans l'agréable, doux & affectueux dans le touchant, confertné & lugubre dans le terrible, modeste & ingénu dans le naturel, élevé & pompeux dans l'héroïque.

Il doit être assorti au sujet : le sujet est du ressort de

la mémoire , de l'esprit , de la raison , du sentiment , ou de l'imagination. La mémoire expose ; son tour est simple , uniforme & rapide ; elle évite les réflexions recherchées , les portraits romanesques , les descriptions poétiques , les artifices oratoires. L'esprit doit embellir ; son tour est varié , ingénieux , & brillant , il lui faut des allusions , des antithèses , des contrastes , des chûtes épigrammatiques. La raison veut juger ; elle prend un tour ferme , réfléchi , & sévère ; elle analyse avec précision , développe avec étendue , résume avec méthode , prononce avec dignité. Le sentiment exprime : son tour est libre , pathétique , insinuant ; il se répand en apostrophes animées , en exclamations vives , en répétitions énergiques , en sollicitations pressantes. L'imagination imite ; son tour est enthousiaste , original , créateur ; elle étale avec profusion ce que la métaphore a de plus riche , ce que la comparaison a de plus saillant , ce que l'allégorie a de plus pittoresque , ce que l'inversion a de plus mélodieux : *voyez TROPES.*

Le style doit assortir les couleurs aux choses particulières que l'on veut peindre : pour une pensée gracieuse , il emploie des couleurs tendres , fraîches , moelleuses , & bien fondues ; pour une pensée forte , des touches pleines , resserrées , tranchantes , hardies ; pour une pensée sublime , des couleurs éclatantes & simples en même tems ; pour une pensée naïve , des couleurs négligées & délicates tout ensemble.

Le style doit assortir les sons au mouvement de l'action que l'on décrit : à un mouvement lourd & tardif , doivent répondre des sons graves & traînants ; à un mouvement brusque & précipité , des sons vifs & rapides ; à un mouvement bruyant & cadencé , des sons éclatans & nombreux ; à un mouvement léger & facile , des sons doux & coulans ; à un mouvement pénible & profond , des sons rudes & sourds ; à un mouvement vaste & prolongé , des sons majestueux & soutenus. Il n'est point de Langue qui ne renferme des sons où l'on peut trouver toutes ces qualités , soit par la nature des sons primitifs , soit par leur mélange & leur combinaison : *voyez NOMBRE , HARMONIE.*

Le style doit être assorti à la passion qu'on veut expri-

mer. L'admiration a recours aux hyperboles , aux paralleles les plus flatteurs ; la haine , à l'ironie , au reproche , à la menace ; l'envie , au dépit , au dédain , à l'éloge même pour préluder à la satire. L'orgueil défie. La crainte invoque. La reconnoissance adore. La douleur chancelle , s'égaré & s'abat. Le plaisir bondit , pétillante , éclate , se rit de tout , s'évapore en faillies , écarte les réflexions , & appelle le sentiment. La joie douce & paisible est moins vive & plus touchante ; elle s'épanouit moins , mais elle dure plus long-tems. La mélancolie rassemble les images funestes , les tristes souvenirs , les noirs pressentimens. L'espérance a des soupirs ardents , des vœux répétés , & des regards tendres élevés vers le Ciel. Le désespoir garde un morne silence qu'il ne rompt que pour faire des imprécations , regretter & invoquer le néant : voyez FIGURES , IMAGES.

Enfin le style doit être assorti au génie de l'Auteur. Le génie est enfant de la nature : chaque Auteur en a un qui doit lui être propre , & caractériser ses ouvrages. Un style qui n'a pas le caractère de l'Auteur , est une copie qui ne ressemble point à son original ; c'est un portrait infidèle.

On distingue beaucoup d'autres sortes de styles , que celles que nous avons d'abord marquées ; comme le style *attique* , le style *laconique* , le style *oratoire* , le style *académique*. Le premier & le dernier reviennent à-peu-près au style moyen. Le laconique consiste à dire beaucoup de choses , non-seulement en peu de paroles , mais même en peu de syllabes : dans les exemples qu'on en donne , les termes employés ne signifient pas à beaucoup près tout ce que l'on veut faire entendre ; mais on fait aisément la pensée d'après ces termes & les circonstances. Le style oratoire comprend tout ce que nous venons de dire dans cet article ; il renferme encore bien des principes sur la disposition & l'arrangement des parties d'un discours ; principes qu'on trouvera dans ce Dictionnaire à leurs articles respectifs : voyez aussi le mot GOUT.

Enfin on distingue le style *profane* , & le style *poétique*. La différence de l'un à l'autre n'est que du plus au moins. Un Auteur du commencement de ce siècle a pré-

endu que l'inversion formoit le caractère distinctif du vers, & par conséquent du style poétique. Mais cette prétention a été bien détruite par plusieurs Ecrivains postérieurs, & entr'autres par M. le Batteux. La prose admet des inversions comme la poésie ; il n'est point de figure que l'on ne puisse employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux styles : seulement tout cela est d'un usage plus fréquent & plus hardi dans la poésie que dans la prose : voyez INVERSION. Il faut en dire autant des charmes du style élevé, du nombre, de la cadence, & de l'harmonie. Le style poétique a recours aux allégories & aux allusions tirées de la fable ; le style profane le fait aussi, mais bien plus modestement & plus rarement, & il en est de même de tout ce que l'on trouve de plus saillant dans les meilleurs Poètes. Il faut néanmoins bien se défendre de laisser dans la prose quelque phrase, ou quelque membre de phrase qui offre au juste la mesure de quelque sorte de vers françois, & sur-tout de ceux de douze ou de dix syllabes.

SUBJECTIF. Nous appellons *subjectif*, dans la construction d'une phrase, la chose ou la personne dont on parle, & qui fait le sujet de la phrase. C'est ce qu'on appelle *nominatif* dans les langues dont les noms se déclinent en changeant de terminaison : voyez CONSTRUCTION.

SUBJECTION, figure de Rhétorique propre à la preuve : voyez OCCUPATION.

SUBJONCTIF. Ce mot vient du verbe latin *subjungere*, qui signifie *joindre avec*. C'est un mode des verbes : voyez MODES & VERBE. Il désigne que l'affirmation attachée au verbe est dépendante de quelque mot précédent qui le régit selon les règles grammaticales, ou dépendante de quelque condition, de quelques circonstances ; en un mot que l'affirmation est sujette à quelque chose dont elle est comme la suite : exemple, *s'il faut que j'aille. Il vouloit que j'écrivisse.*

» Dans ce vers de la Comédie du *Menteur* :

La plus belle des deux je crois que ce soit l'autre.

» *Je crois que ce soit* est une faute de Grammaire, du
 » tems même de *Corneille*, dit M. de *Voltaire*. Je crois

» étant une chose positive exige l'*indicatif*. Mais pour
 » quoi dit-on , je crois qu'elle est aimable , qu'elle a de
 » l'esprit ; & croyez-vous qu'elle soit aimable , qu'elle
 » ait de l'esprit ? C'est , ajoute-t-il , que croyez-vous
 » n'est point positif. *Croyez-vous* exprime le doute de
 » celui qui interroge. *Je suis sur qu'il vous satisfera*
 » *Etes-vous sur qu'il vous satisfasse*.

» Vous voyez par cet exemple que les regles de la
 » Grammaire sont fondées la plûpart sur la raison , &
 » sur cette logique naturelle avec laquelle naissent tou
 » les hommes bien organisés : voyez SYNTAXE & CON
 JUGAISON.

SUBSTANTIFS (*Noms*). Quelques Grammairien
 ont défini le *nom substantif* , un mot qui signifie un
 substance. Cette définition fautive vient de l'étymologi
 du mot *substantif* , mot barbare qui ne présente aucun
 idée dans notre Langue , ou qui n'en présente qu'un
 fautive ; introduit par des Grammairiens étrangers , &
 reçu chez nous par des Grammairiens gothiques ; mo
 que nous sommes pourtant forcés d'admettre en le con
 damnant , parceque le préjugé & l'usage semblent l'a
 voir consacré. La considération que toutes les idées d
 substances s'expriment en effet par des substantifs
 n'aura point permis de douter que la définition don
 nous venons de parler ne fût exacte. Les difficultés
 feront venues ensuite ; mais le parti étant pris , on aura
 eu recours aux vaines subtilités.

Une très grande partie des substantifs ne représen
 tent nullement des choses subsistantes par elles-mêmes
La couleur est un substantif ; mais l'idée qui est atta
 chée à ce mot ne peut qu'être accidentelle à une idée
 principale , & dans le physique la couleur ne peut exis
 ter , s'il n'existe en même tems une substance colorée.
 Mille autres exemples arrêtent à chaque pas les parti
 sans de la définition étymologique.

D'autres ont voulu substituer à cette notion peu exac
 te , une autre notion encore moins juste. Le substantif
 disent-ils , est un mot susceptible des différents cas &
 des nombres , mais qui ne peut varier quant à son gen
 re. Définition purement mécanique , qui au lieu de
 l'essence même de la chose , ne présente que des idées
 purement

purement accessoires & des qualités arbitraires. On voit dans toutes les langues des substantifs qui n'admettent que le singulier ; il en est d'autres qui n'ont que le pluriel. D'autres enfin se prêtent également aux genres masculin & féminin.

Il est des Auteurs aux yeux de qui les noms substantifs ne sont que des noms faits pour exprimer les idées annoncées par l'article : ce qui peut être vrai dans une langue , mais n'en être pas moins absurde chez les peuples qui n'ont aucun article ; & ce qui pèche toujours par le grand défaut d'expliquer une chose par ce qu'elle est quelquefois, & non par ce qu'elle est essentiellement.

Qu'est-ce donc qu'un nom substantif ? C'est une partie d'oraison ou un nom qui exprime un objet considéré en lui-même , & indépendamment des qualités qu'il peut avoir. *L'homme* est un substantif , parcequ'il me rappelle l'idée d'un objet dont je ne vois alors que l'essence , sans faire aucune attention aux attributs dont il est susceptible ; sans comprendre ni examiner s'il est jeune ou vieux , grand ou petit , vertueux ou vicieux , &c. Ce n'est pas que dans le corps de la phrase ces qualités ne lui puissent être ajoutées ; mais le substantif seul ne les présente , ni ne les exclut jamais : il reste donc toujours substantif.

La bonté n'exprime pas une chose qui puisse exister seule ; il n'y aura point de bonté , s'il n'y a quelque chose qui soit bonne ; mais cette expression *bonté* ne désigne en aucune manière ce rapport à un autre objet : si non esprit le voit , c'est par une opération de mon entendement qui va plus loin que l'idée qu'on lui a présentée ; *la bonté* ne me présente en elle-même qu'une qualité isolée , pour ainsi dire , & séparée de tout autre être : le mot ne m'en dit pas davantage ; c'est donc un substantif. Il suffit que son existence indépendante soit supposée réelle dans le discours ; & cette supposition est ici nécessaire ; elle se fait même pour le rien , pour le néant , dès qu'on en parle.

Les objets réels , ou supposés réels qui sont représentés par des substantifs , ont pu s'offrir aux Instituteurs des Langues , de deux manières différentes ; ou en groupe ou en détail. Ces hommes auront examiné les

êtres qui font dans la nature , ou qu'ils imaginoient , chacun en particulier ; ou bien , ils en auront apperçu d'un seul coup d'œil une foule de semblables. Dans le premier cas , chacun de ces êtres aura reçu une dénomination qui l'aura distingué de tout le reste : dans le second cas , le nom donné aura été commun à tous ces objets semblables que l'esprit considérait en même tems de-là sont venus les substantifs *individuels* , & les *génériques*.

Je vois un homme seul ; je veux parler de lui , & je me détermine à le désigner par le mot *Pierre* ; voilà un substantif individuel , qui distingue cet homme que j vois , de tout autre homme & de tout autre être. Il peut se faire que plusieurs portent ensuite le même nom , mais alors il cessera d'être *individuel* , & s'approchera de la classe des *génériques* : il y faudra joindre un autre mot pour désigner personnellement cet homme , ce individu , dont je voulois parler. Si je vois , ou si j considère un grand nombre d'êtres qui se ressemblent assez pour faire dans mon esprit une classe à part & différente des autres especes d'êtres , je chercherai à leur donner un nom qui convienne à chacun d'eux , & qui n'exprime que ce qu'ils ont de commun. *Pierre* que j voyois séparément tout à l'heure , s'y trouve réuni , & fait partie de l'espece ou du genre que je veux dénommer ; il sera compris dans la dénomination comme les autres ; & je les appellerai *hommes* : voilà un substantif *générique*.

Il y a de ces noms *génériques* plus étendus , plus *génériques* que les autres ; le mot *homme* exprime une espece d'êtres comprise & renfermée dans celle que nous rappelle le mot *animal* : mais cela ne fait rien ici. Il peut encore arriver par la disette de la langue , ou par d'autres causes , qu'un mot établi pour signifier un genre ou une espece de choses , se trouve , dans d'autres cas n'offrir que l'unité & l'individualité d'une seule chose : alors il sera *individuel* ici , sans en être moins *générique* dans la première destination.

On peut considérer les substantifs sous différents aspects , selon qu'on veut , 1°. en marquer les significations particulières , ce qui seroit trop long pour en

rer dans notre plan. 2°. La construction qu'ils demandent dans une phrase, ce que l'on trouvera à chacun des mots qui peuvent avoir à se construire avec eux, comme *adjectifs*, *articles*, *adverbes*, d'autant plus que le substantif étant la partie principale d'une phrase, tout le reste ne s'y trouvant que pour servir à développer & circonstancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'est plutôt aux autres mots à subir des loix de construction qu'aux substantifs. 3°. Selon qu'on veut déterminer le genre que chacun des substantifs exige, & leurs variations Grammaticales & orthographiques par rapport aux nombres. Ce dernier objet paroît encore devoir être immense; nous allons cependant donner sur cela les règles les plus précises que l'on puisse souhaiter. Un Grammairien, bien moins connu du public qu'il ne le mérite, a fait sur cet article des recherches pénibles, & des découvertes heureuses qui abrègent bien l'ouvrage. Nous ne pouvons que le suivre, en posant d'après lui les préliminaires qui sont nécessaires pour établir ensuite des règles sûres & intelligibles; seulement en adoptant ses idées, nous l'abrègerons quelquefois; & quelquefois nous tâcherons de le développer davantage pour plus de clarté.

Toute idée exprimée par un substantif générique, est ou l'idée d'une véritable *substance*, ou celle d'un *mode* considéré d'une manière abstraite comme nous l'avons expliqué pour les mots *couleur*, & *bonté*, ou d'une action, d'un événement passager.

La *substance* est une chose qui existe, ou qui peut réellement exister par soi-même, c'est-à-dire, sans le secours d'aucune autre chose qui lui serve d'appui, comme la substance elle-même en sert aux qualités qui nous la rendent sensible, ou qui la caractérisent. On ne dit pas que pour être *substance*, il soit nécessaire qu'une chose pût se donner, ou se conserver à soi-même l'existence; en ce cas il n'y auroit qu'une substance, l'Être Suprême: mais on dit, que cette existence ne doit pas être unie & identifiée avec celle d'un autre être. L'homme, par exemple, doit sa vie à Dieu qui l'a créé & qui le conserve; mais cette vie n'est point unie, & ne

fait point une même chose avec celle de Dieu ; il n'est d'ailleurs aucun autre être de qui l'on puisse dire que l'homme soit ou puisse devenir une qualité accidentelle ou nécessaire. L'homme est donc une vraie substance.

Il en est de même de tous ces autres objets qui nous environnent , & que nous voyons exister , sans que l'existence de l'un exige l'existence actuelle d'un autre ; un *fruit* ne vient que de l'arbre qui l'a produit ; mais l'*arbre* peut n'être plus tandis que le fruit se conservera encore ; comme cet arbre a pu exister lorsque le fruit n'étoit pas : voilà l'indépendance dont nous parlons , celle qui constitue l'idée de toute substance.

Les *modes* sont les qualités des différentes substances ; qualités qui ne peuvent être dans la nature , qu'on ne peut concevoir existantes , s'il n'existe en même-tems une substance qu'elles qualifient , dans laquelle & par laquelle elles subsistent , qui en un mot leur sert d'un appui aussi intime que nécessaire.

Ces modes ou qualités peuvent être présentées à l'esprit de deux manières , ou par un mot qui exprime moins la qualité , que la substance revêtue de cette qualité , ce qui fait l'*adjectif* ; ou par un mot qui n'exprime que cette qualité considérée en elle-même , & indépendamment de l'objet qu'elle peut qualifier ou qu'elle qualifie réellement , ce qui fait nos *substantifs généraux* de la seconde classe. Cette dernière expression , nous l'appellons *mode* , telles sont les expressions , *couleur* , *figure* , *bonté* ; l'autre nous l'appellerions *modificatif* , tels sont les mots *coloré* , *figuré* , *bon* ; mais il n'en est ici question que pour la précision des idées.

Les actions ont leur principe dans le mouvement , soit physique ou produit sur les corps , soit intellectuel ou conçu par analogie dans les cœurs ou les esprits. Tels sont les événemens produits par les différens êtres les uns à l'égard des autres : telle est la *course* dans un animal , pour le mouvement physique , & pour le mouvement intellectuel le *pardón* d'une injure dans une ame généreuse , &c. Les noms de cette dernière espèce sont dérivés des verbes , & représentent les mêmes idées , mais avec une différence essentielle , quoique délicate à saisir ; différence qu'il faut tâcher de rendre sensible ,

pour empêcher qu'on ne confonde les verbes avec les substantifs de cette troisième espèce.

Les verbes, *courir* & *pardonner*, pour nous en tenir aux exemples cités, expriment *la course* & *le pardon*, comme ces derniers mots qui sont leurs dérivés, expriment l'action de *courir* & de *pardonner*. Cependant quand on se sert des deux infinitifs, on offre à l'esprit non-seulement les idées de *course*, & de *pardon*, mais celles de *course faite* & de *pardon accordé*; de manière que la chose représentée par ces deux mots est peinte comme étant mise en action, & portant avec soi un caractère confus mais réel d'affirmation.

Cette remarque frappera bien davantage, si au lieu des mots *courir*, *pardonner*, on dit, *je cours*, *je coursais*, &c. *je pardonne*, *je pardonnois*, &c. Si elle est moins sensible, étant appliquée aux infinitifs, c'est que ceux-ci sont très souvent de purs substantifs, & peuvent n'être considérés que comme tels. Au contraire, en ne servant des mots *course* & *pardon*, je n'exprime l'action de *courir* & de *pardonner*, que pour les distinguer; j'en fais une simple dénomination, sans en peindre ni affirmer l'existence ou la non existence en aucune manière ni pour aucun tems. Ainsi *course* & *pardon* sont des mots d'une espèce très distincte de celle des verbes, *courir* & *pardonner*, quoiqu'ils en soient dérivés.

Voilà trois différentes classes de substantifs génériques dont les premiers peuvent prendre le nom d'*appellatifs*, les seconds d'*abstractifs*, & les troisièmes d'*actionnels*.

Les uns peignent des êtres réels & substantiels, les appellent en quelque sorte par des sons propres & définis à en faire connoître la nature & les qualités essentielles; tels sont les substantifs *république*, *ville*, *muraille*, *corps*, *tête*, *soldat*, *armée*, *livre*, *offrande*, *cercle*, *physique*, *appui*, &c.

Les autres ne nomment que des modes, des qualités abstraites, que l'esprit sépare en quelque sorte dans sa pensée des objets modifiés & qualifiés; comme, *bienfaisance*, *figure*, *hardiesse*, *mélancolie*, *témérité*, *pesanteur*, &c.

Les derniers ne nomment ni des êtres réels, ni des qualités permanentes, mais des actions faites, des effets produits, des événemens passagers; par exemple, *réception, conception, méprise, lecture, badinage, couronnement, marche, &c.*

Une remarque essentielle à faire ici, c'est qu'un même mot peut être de plusieurs classes, parcequ'il peut être employé dans plusieurs significations; ainsi le mot *humeur*, pris pour un corps physique, est appellatif *c'est un corps plein d'humeurs; il lui faudroit une bonne médecine;* & il est abstraitif pris dans un sens moral pour désigner un caractère personnel. *Il est toujours une belle humeur.*

Jugement est actionnel au barreau, où il signifie une sentence rendue; & appellatif en Logique, où il exprime une faculté de l'esprit. *Figure* est abstraitif en Physique & en Mathématique où on ne l'emploie que pour exprimer le contour d'un corps; & appellatif en Sculpture, où il exprime une surface où sont imités les traits & la figure de quelque animal.

Dans les détails, il est quelquefois fort difficile de décider de quelle classe est un substantif; la matière est par elle-même très métaphysique, & les ressemblances, les analogies, ou les différences sont souvent difficiles à saisir, qu'on doit nous pardonner la longueur de cette division & de son développement.

Les substantifs *individuels*, qui ne sont chacun la désignation que d'un seul être pris en particulier, peuvent aussi se diviser en trois ordres différents; car: sont les noms, ou des êtres existants réellement ou supposés existants; ou des lieux particuliers; ou enfin de parties plus étendues de l'univers.

Les noms des dieux, des hommes & des animaux sont du premier ordre, & se nomment *Personnifiques*, tels que *Jupiter, Apollon, Minerve, Junon, Pompée, Scipion, Silvie, Lucrece, Bucéphale, Pégase, &c.* Les noms des places, des villes, villages, hameaux, & autres lieux particuliers sont du second ordre, & se nomment *Topographiques*, comme *Fort-Louis, Paris, Choisi, &c.* Les noms des contrées, provinces, états, rivières, montagnes & des vents, sont du troisième

ernier ordre , & se nomment *Chorographiques* ; tels sont les *Gaules* , la *Champagne* , la *France* , la *Suisse* , le *Rhin* , le *Parnasse* , le *Midi* , &c.

Toutes les distinctions que nous venons de faire , ne sont tirées que des différences qui se trouvent entre les objets que représentent les substantifs ; il faut actuellement les considérer comme *sons* , & nous y trouverons d'autres classes à faire , qui appliquées successivement à chacune de celles que nous venons d'assigner , nous donneront les regles que nous cherchons.

Ici nous ne considérons les substantifs que relativement à leur terminaison. La premiere remarque qui se présente , c'est que ces terminaisons sont *masculines* ou *féminines* , c'est-à dire , sont formées par le son de toute autre voyelle que celui de l'*e* muet , ou par le son de l'*e* muet , soit qu'il y ait après quelques consonnes , ou qu'il n'y en ait point.

Le son final de la terminaison masculine , peut être formé par une des voyelles simples *a* , *é* , *i* , *o* , *u* , *y* ; ou bien par l'une des diphtongues *ai* , *au* , *ei* , *eu* , *oi* , *ou* ; ou enfin par la jonction de l'une des consonnes *m* , *n* , avec l'une des voyelles ou diphtongues , ce qui produit les syllabes nazales *an* , *en* , *in* , *on* , *un* , *ain* , *ein* , *oin* , *am* , *em* , *im* , *om* , *um* , &c.

D'après cela , nous pouvons enfin en venir aux regles. Commençons par celles des genres.

GENRES DES SUBSTANTIFS.

Premiere Regle.

Les substantifs génériques qui sont de terminaison masculine , affectent le genre masculin , excepté ceux terminés en *té* & *tié* , parmi ceux qui finissent par le son d'une voyelle simple ; ceux en *eur* parmi ceux dont la terminaison se fait par diphtongue ; & ceux en *on* précédé de l'une des syllabes , *ci* , *gi* , *ni* , *si* , *ti* , ou de la consonne *s* prononcée comme le *z* , parmi ceux qui finissent par une terminaison nazale. Nous examinerons ces trois cas particuliers , après que nous aurons parcouru toutes les autres terminaisons masculines.

Exemples pour les noms génériques terminés par des voyelles simples.

A.

Opéra , almanach , hasard , art , rempart , trépas , éclat , contrat , &c. il n'y a point d'exceptions.

E.

Caffé , thé , bec , miel , enfer , pied , accès , sujet , portier , &c.

Clé , & mer sont exceptés.

I.

Ami , soucis , soupir , babil , avis , écrit , if , six , &c.
Fourmi , nuit , souris , brebis sont exceptés.

O.

Balot , roc , abord , repos , complot , tort , port , &c.
Dot & mort sont exceptés.

U.

Suc , jus , tuf , salut , luth , fétu , &c. il n'y a ici que *vertu* d'excepté.

Les noms génériques terminés en *té* & *tié* sont du genre féminin , comme *amirauté , vanité , société , amitié , moitié , pitié , &c.* exceptés *côté , été , & pâté* , qui sont masculins.

Exemples pour les noms génériques terminés par des diphtongues.

AI.

Geai , dais , souhait , mail , plaid , &c. sont masculins.

Chair & paix sont exceptés.

AU.

Agneau , tonneau , défaut , saut , &c. sont masculins.

Eau, peau, & faulx font exceptés.

E I.

Réveil, appareil, conseil, orteil, soleil, &c. & tous es autres font masculins sans exceptions.

E U.

Feu, lieu, œuf, vœux, deuil, tilleul, recueil, &c. ont tous masculins & les autres semblables, sans exceptions.

O I.

Effroi, toit, poil, harnois, miroir, &c. font masculins.

Loi, soif, croix, poix, fois, foi, exceptés.

O U.

Filou, bourg, jour, loup, tour, &c. font masculins. Les exceptés font *cour, tour* (bâtiment), & *amours* au pluriel, quand il est pris pour la passion ou pour l'objet aimé, comme, *il n'est point de laides amours*, c'est-à-dire, de maîtresses qui ne paroissent belles. *On ne voit plus d'éternelles amours*, de passions qui soient toujours constantes. Mais ce même substantif reste masculin au pluriel, quand il signifie les graces qu'on personifie, & ces petites figures qui servent d'emblèmes dans la peinture. *Les amours rians & légers sont des tyrans dangereux.* Au singulier il est toujours masculin, quoique nos vieux Poètes l'aient également fait féminin.

Les noms génériques en *eur* font ou appellatifs, ou abstraifs. Les premiers font masculins, comme *cœur, voleur, pleurs, auteur, rêveur, &c.* *Fleur, sœur, vapeur, fueur, humeur,* sont les seuls exceptés.

Les seconds font féminins; comme *couleur, pudeur, valeur, odeur, mœurs, leur, frayeur, &c.* point d'exceptions.

Exemples pour les noms génériques terminés par des syllabes nazales.

Champ, écran, maintien, moment, chemin, vin,

plomb, *mâçon*, *alun*, *bain*, *levain*, *daim*, *sein*, *reins*, *besoin*, *pourpoint*, *coing*, *poing*, &c. sont masculins. *Maman*, *dent*, *jument*, *fin*, *boisson*, *chanson*, *cuisson*, *moisson*, *leçon*, *façon*, *faim* & *main*, sont ici les seuls qui soient du genre féminin.

Le mot *gens* est toujours masculin, lorsqu'il n'a point d'adjectifs avec lui, ou qu'il les précède. *Les gens qui paroissent les plus zélés, ne sont pas toujours les plus constans. Ce sont des gens prudens, mais aurs & dangereux*, &c. Mais si l'adjectif est devant ce substantif, alors celui-ci devient féminin : *bonnes gens, sottes gens, vilaines gens, petites gens*. Au reste le droit de se féminiser ne s'étend pas plus loin ; car si cette expression féminine se trouve liée dans le discours à quelques pronoms ou adjectifs qui viennent après ; alors ceux-ci restent masculins, nonobstant les regles de concordance. *Je n'ambitionne le sort ni des bonnes gens, ni des mauvaises gens, parcequ'ils sont également exposés, les premiers à se voir fripponnés, & ceux-ci à être des frippons.*

Les substantifs génériques, dont la terminaison est en *on*, & précédée de *ci*, *gi*, *ni*, *si*, *ti*, ou de *s* adouci, sont féminins, comme *légion*, *suspicion*, *union*, *passion*, *dimension*, *action*, *caution*, *combustion*, *raison*, *prison*, *illusion*, *occasion*, *saison*, &c. *Bastion*, *blason*, *frison*, *oison*, *poison*, & *tison* sont les seuls masculins.

Les autres substantifs génériques ont la terminaison féminine, & demandent encore quelques préliminaires, avant qu'on puisse en donner les regles.

Nous ne considerons point ici les consonnes qui peuvent se trouver après l'*e* muet, qui constitue la terminaison féminine. Mais cet *e* muet peut avoir immédiatement devant lui grand nombre de différens sons qui joints aux consonnes qui se trouvent entr'eux & l'*e* muet, produisent toutes les diversités que l'on peut remarquer entre les terminaisons féminines, & en constituent les especes.

Si l'*e* muet est immédiatement précédé d'une voyelle ou diphtongue sans aucune consonne intermédiaire, alors vous aurez la terminaison féminine qu'on appelle *terminaison pure* : tels sont *corvée*, *folie*, *bévue*, *joie*, *roue*, &c. Si la dernière syllabe est formée par l'articu-

ation d'une seule consonne avec l'e muet ; de sorte qu'entre cet e muet final & la voyelle ou diphtongue précédente il n'y ait qu'une consonne , comme dans *Pere*, *Rome*, *tête*, &c ; ou s'il y a plusieurs consonnes, qu'il n'y ait que la dernière qui porte sur l'e muet , soit que l'autre ne se fasse pas sentir comme dans *flamme*, *femme*, *ville*, &c, soit qu'elle n'appuie que sur la syllabe précédente , comme dans *écharpe*, *caverne*, *risque*, *bourse*, &c ; alors c'est ce qu'on nomme *terminaison articulée*.

Remarquez que l'u qui se trouve souvent entre q ou g & l'e muet , ne rend pas la terminaison pure , quand il ne fait pas un son séparé de celui de l'e final , & qu'il ne sert qu'à donner au q ou au g une prononciation forte ; comme dans les mots *parque*, *bague*, *masque*, *digue*, &c. tous ces mots & leurs semblables appartiennent à la terminaison articulée.

Si devant l'articulation finale il y a deux consonnes , & qu'elles portent sur l'e muet ; alors vous aurez deux nouvelles sortes de terminaisons féminines ; l'une *grasse*, quand ces deux consonnes sont un c suivi d'un h , ou un g devant un n , ou deux ll mouillés ; comme *hache*, *hémistiche*, *montagne*, *cigogne*, *caille*, *fille*, *merveille*, &c ; l'autre *intermédiaire*, quand ces deux consonnes sont l , ou r placé après l'une des huit suivantes , b , c , d , f , g , p , r , v , comme dans *sable*, *busle*, *angle*, *peuple*, *fabre*, *diacre*, *soufre*, *vinaigre*, *pourpre*, *plâtre*, *fièvre*, &c.

Voilà donc quatre espèces générales de terminaisons féminines , la pure , l'articulée , la grasse & l'intermédiaire , d'où il faut tirer les règles des genres des substantifs génériques qui finissent par une syllabe muette.

Seconde Règle.

La terminaison féminine pure indique toujours le genre féminin , comme *allée*, *année*, *fée*, *marée*, *anarchie*, *toupe*, *hérésie*, *partie*, *cohue*, *laitue*, *haie*, *paie*, *courroie*, *roue*, &c.

Il n'y a d'exceptés que *collisée*, *apogée*, *périgée*, *pygmée*, *mausolée*, *incendie*. On ne doit pas oublier qu'il

ne s'agit encore ici que des substantifs généraux ; voilà pourquoi dans l'exception nous ne citons point *Prothée* , *Prométhée* , &c. qui sont des noms individuels.

Troisième Règle.

Dans la terminaison articulée , les substantifs peuvent finir par dix-huit syllabes différentes , dont douze affectent généralement le féminin ; les six autres se partagent également entre les deux genres , & demandent pour être éclaircies quelques remarques que nous ferons , après avoir indiqué & parcouru les douze premières , qui sont *be* , *de* , *fe* , *gue* , *le* , *ne* , *pe* , *que* , *ve* , *xe* , *ze* , *se*.

Exemples pour les noms terminés en BE.

Syllabe , *barbe* , *jambe* , *gerbe* , *limbes* , *bribe* , *robe* , *bombe* , *bourbe* , &c. Il y a ici exception pour *astrolabe* , *monosyllabe* , *scribe* , *lobe* , *catacombes* , *globe* , *lombes* , *rombe* , & *barbe* cheval , qui sont masculins.

Exemples pour DE.

Aubade , *ambassade* , *hardes* , *moutarde* , *glande* , *aide* , *bride* , *ode* , *mode* , *corde* , *onde* , *période* dans le discours , &c.

Les exceptés sont *camarade* , *péricarde* , *code* , *épisode* , *exorde* , *coude* , *monde* , *prélude* , *Garde du Roi* , & *période* de tems.

FE.

Agraffe , *carafe* , *coëffe* , *griffe* , *étouffe* , &c. il n'y a point ici d'exceptions.

GUE.

Bague , *langue* , *figue* , *intrigue* , *morgue* , *églogue* , *orgue* , *fougue* , &c.

Les seuls *collegue* , *dogue* , *catalogue* , *monologue* , *Astrologue* sont masculins.

L E.

*Cabale , malle , hydrocele , pucelle , pile , idille , éco-
 bouffole , mule , bulle , épaule , moëlle , toile , voile
 de navire , poële à fricasser , &c.*

*Balle , modele , chyle , Concile , protocole , pole , rôle ,
 contrôle , môle de maçonnerie , préambule , vestibule ,
 rupule , baile , corpuscule , crépuscule , branle , saule ,
 poule , chambranle , voile à couvrir , & poële fourneau
 sont masculins.*

N E.

*Cabanne , canne , carne , marne , aubaine , scène , fre-
 aine , lanterne , futaine , veine , caverne , vermine ,
 némone , none , personne , aveine , bétoine , marne , ra-
 ine , &c.*

Les masculins ici sont *âne , dôdâne , crâne , organe ,
 ene , faune , cône , prône , trône , Moine , Chanoine , an-
 moine , & patrimoine.*

Le mot *personne* considéré , non comme pronom , mais
 comme substantif , est toujours féminin : ce n'est que
 dans la vivacité de la conversation où une phrase a sou-
 vent moins de rapport à ce qui a été dit , qu'à une idée
 simplement entendue & non exprimée , qu'on peut par-
 lonner non pas de faire masculin ce substantif *personne* ,
 mais de n'y plus faire attention dans la suite du dis-
 cours , & de mettre au masculin les pronoms qui le
 désignent , comme si on s'étoit servi du substantif *hom-
 me*.

P E.

*Cape , carpe , rampe , guêpe , serpe , pipe , nipe , tau-
 pe , trompe , loupe , croupe , troupe , soupe , hupe , guim-
 pe , &c.*

*Pape , Anti-Pape , agapes , jaspe , type , prototype ;
 olype , microscope , télescope , groupe , carpe , partie
 de la main , sont les seuls masculins.*

Q U E.

Baraque , casaque , barque , marque , parque , ban-

que , hypothèque , colique , boutique , brique , risque , retique , coque , époque , nuque , perruque , &c.

Les exceptés sont cloaque , Monarque , exarque , tétararque , casque , masque , Evêque , Archevêque , cirque , disque , panégyrique , colloque & soliloque.

SE.

Base , case , casse , tasse , caisse , chaise , cause , chaufses , danse , pansé , caresse , herse , chemise , rose , rossenoise , épouse , secousse , bourse , mousse , muse , ruse , dépense , offense , &c.

Vase , tarse , & mousse de navire , sont ici les trois seuls masculins.

Le mot *chose* est essentiellement féminin ; mais il devient masculin par la compagnie de l'adjectif *quelque* lorsqu'ils sont unis de manière à ne former plus ensemble que comme un seul terme. *C'est quelque chose de surprenant que la confiance des petits Maîtres. Ce que vous demandez , est un quelque chose que je me garderai bien d vous dire.*

VE.

Cave , rave , fève , sève , verve , lessive , rive , solive alcove , guimauve , cuve , preuve , louvre , &c.

Conclave , fleuve , rêve , élève , convive , sont masculins.

XE.

Taxe , syntaxe , parallaxe , annexe , &c.

Les masculins sont axe , sexe , équinoxe , & luxe.

ZF.

Gaze , topaze , bise , &c.

Bonze , & bronze sont exceptés.

Les six autres terminaisons articulées que nous avons dit varier davantage sont *ce* , *ge* , *me* , *re* , *te* , *phe*. Pour y trouver quelque chose de plus fixe , il faut recourir aux sons qui précèdent.

1°. Les substantifs génériques qui finissent par *ce* sont masculins , étant précédés de la voyelle *i* , & féminins dans les autres occasions ,

Exemples pour le premier cas : *calice*, *bénéfice*, *indice*, *office*, *vice*, *orifice*, *sacrifice*, *supplice*, *caprice*, *service*, &c.

Lice, *malice*, *milice*, *immondices* sont féminins.

Exemples pour les autres occasions : *besace*, *race*, *arce*, *espece*, *noce*, *puce*, *source*, *vengeance*, *confiance*, *égençe*, *once*, *ronce*, *pince*, &c.

Espace, *commerce*, *Prince*, *Nonce* & *pouce* sont masculins.

2°. Ceux en *ge* sont toujours du genre masculin, excepté lorsque leur nazale a devant elle un son nasal.

Exemples pour le premier cas : *âge*, *borage*, *cordage*, *alliage*, *hommage*, *ravage*, *héritage*, *collège*, *privilège*, *siège*, *manège*, *cierge*, *siege*, *cortège*, *vertige*, *prodige*, *œnologie*, *doge*, *orge*, *bouge*, &c.

Les exceptés sont : *plage*, *cage*, *rage*, *page* de livre, *marge*, *charge*, *auge*, *auberge*, *serge*, *verge*, *sauge*, *neige*, *tige*, *loge*, *horloge*, *gorge*, *forge* & *couge*.

Exemples pour le second cas : *fange*, *frange*, *vendange*, *grange*, *louange*, *vuidange*, *lozange*, *longe*, &c.

Les masculins sont, *Ange*, *Archange*, *change*, *lanes*, *mélange*, *linge*, *songe*, *mensonge*, & *échange*.

3°. La consonne *s* indique le genre masculin, lorsqu'elle se trouve avant les finales *me* & *te*. Car si cette lettre s'y trouve pour la régularité de l'orthographe, & qu'elle y soit d'ailleurs oiseuse quant à la prononciation, elle ne peut servir à la connoissance du genre. Mais comme aujourd'hui la pratique la plus commune est de retrancher ces *s* inutiles, tous les substantifs où ils se trouvent tels, doivent être considérés comme si ils n'y étoient point. Dans cette hypothèse, la finale *me* se partage également entre le masculin & le féminin. Ainsi pour connoître le genre, il faut alors recourir au Dictionnaire & à l'usage. Pour la finale *te*, elle est encore une marque du masculin, quand au lieu de *s*, elle a avant soi une des lettres *c*, *x*, *i*; mais hors de ces cas, elle se tourne totalement du côté du genre féminin.

Exemples pour *ME*, précédé d'un *s* prononcé.

Enthousiasme, *cataplasme*, *asthme*, *pléonasmie*, *isthme*,

schisme, solécisme, gallicisme, sophisme, &c. Il n'y a point ici d'exceptions.

*Exemples pour TE précédé de l'une de ces quatre lettres :
S, C, X, I.*

Faste, geste, puriste, périoste, poste qu'on occupe
buste, acte, prétexte, gîte, mérite, lévite, parasite
&c.

Les féminins sont *peste, veste, liste, piste, post*
qu'on court, *riposte, épacte, collecte, secte, élite, gué-*
rite, & pitte.

Exemples pour TE non précédé des lettres mentionnées.

Datte, natte, bête, sornette, perte, botte, hotte
brute, chute, traite, meute, croute, tourte, plante, pin-
te, crainte, patentes, honte, ponte de poule, &c.

Les masculins sont *Cornette* (Officier), *Trompette*
(celui qui en sonne), *hôte, ponte* (joueur) & *Prote*
d'imprimerie.

*Exemples pour ME non précédé de s ou en ayant un qui
ne se prononce pas.*

Masculins; *blâme, charme, Carme, Vidame, vacar-*
me, programmes, problème, carême, chrême, terme,
abîme, crime, régime, anonyme, azime, dôme, diplô-
me, atôme, rhume, légume, baume, &c. Féminins;
flamme, oriflamme, dame, femme, larme, allarme, épi-
gramme, emblème, crème, ferme, dime, rime, énigme,
estime, maxime, gomme, pomme, forme, coutume,
plume, écume, chiourme, gourme, & somme argent.

4°. Les substantifs qui finissent par *phe*, sont si bien
partagés entre les deux genres, qu'on ne peut rien sta-
tuer à leur égard : nous allons seulement donner quel-
ques exemples.

Exemples masculins : *paraphe, Géographe, Historio-*
graphe, paranymphe, triomphe, Philosophe, &c.

Exemples féminins : *orthographe, épitaphe, nymphe,*
triomphe (au jeu), &c.

5°. Les substantifs terminés par la syllabe *re* précédée
de

le la diphtongue *ai*, sont masculins : si cette finale est précédée de l'un de ces quatre sons, *a*, *u*, *ie*, *ou*, lors ils sont féminins : mais si c'est l'un de ceux-ci, *i*, *o*, *eu*, *oi* qui marchent avant *re*, les substantifs ont partie masculins, partie féminins ; on ne peut faire lors aucune regle.

Exemples pour RE précédé de la diphtongue AI.

Corfaire, *maire*, *corollaire*, *sommaire*, *factionnaire* ;
capulaire, *douaire*, *reliquaire*, *légataire*, &c.
Affaire, *chaire*, *grammaire* & *paire* sont féminins.

Exemples pour RE précédé de l'un des quatre sons

A, *U*, *IE*, *OU*.

Arres, *barre*, *mare*, *tare*, *bure*, *cure*, *bordure*,
noalure, *tournure*, *doreure*, *moisure*, *rupture*, *bierre*,
arriere, *aiguiere*, *maniere*, *orniere*, *frontiere*, *bourre*,
 &c.

Catarre, *phare*, *cimetiere*, *lierre*, *derriere*, *augure* &
nurmure sont masculins.

*Exemples pour RE précédé de tout autre son que des
 cinq précédens.*

Masculins ; *pere*, *frere*, *tonnerre*, *clistere*, *ministere*,
caractere, *Messire*, *Sire*, *martyre*, *pore*, *bosphore*,
naure, *beurre*, *auditoire*, *accessoire*, *prétoire*, *confis-*
toire, &c.

Féminins ; *mere*, *bergere*, *galere*, *ferre*, *panthere*,
lire, *lyre*, *mirre*, *aurore*, *pécure*, *demeure*, *foire*, *poire*,
écritoire, *écumoire*, *bassinoire*, *décrottoire*, &c.

Quatrieme Regle.

La terminaison grasse que nous avons dit être celle qui finit par *chè*, *gne*, ou *lle* les deux *ll* mouillés, est entièrement du district des noms féminins, comme on va le voir par les exemples & le peu d'exceptions qu'il y aura à faire.

Exemples pour CHE.

Hache, vache, tache, tâche, marche, meche, pêche, perche, biche, affiche, cloche, roche, torche, ruche, buche, mouche, bouche, fourche, anche, manche, &c.

Les masculins sont, *Eustache, panache, Patriarche, préche, coche, ponche, dimanche, & manche d'outil.*

Exemples pour GNE.

Campagne, compagnie, montagne, épargne, châtaigne, ligne, vigne, besogne, doigne, &c.

Règne, peigne & signe sont masculins.

Exemples pour LLE mouillé.

Caille, médaille, paille, muraille, abeille, oreille, merveille, bille, fille, famille, charmille, chenillé, feuille, grenouille, quenouille, patrouille, &c.

Cadrille & spadille sont seuls exceptés.

Cinquieme Regle.

Les deux lettres *l, r*, qu'on nomme *liquides*, ayant par le coulant de leur prononciation la facilité de s'unir à quelques autres consonnes, pour concourir ensemble à l'articulation d'une seule syllabe, constituent la terminaison intermédiaire. Les consonnes qui peuvent ainsi se joindre à ces deux liquides, sont au nombre de huit, dont cinq, *b, c, f, g, p*, s'unissent également avec les deux, & trois, qui sont *d, t, v*, ne s'unissent qu'avec *r*. Cela produit treize différentes combinaisons dans la terminaison intermédiaire, qui toutes indiquent le masculin, excepté *pre*, qui affecte le féminin.

Exemples pour BLE, BRE.

Coble, rable, sable, diable, crible, meuble, tremble, comble, arbre, cinabre, marbre, algèbre, opprobre, ambre, timbre, hombre, &c.

Il y a exception pour *fable*, *table*, *bible*, *cible*, *gar-denoble*, *ténèbres*, *fibres*, *chambre* & *ombre*.

Exemples pour CLE & CRE.

Cénacle, *miracle*, *oracle*, *siècle*, *cercle*, *cycle*, *oncle*, *diacre*, *fiacre*, *sacre*, *massacre*, *sucre*, &c.

Débâcle, *boucle*, *nacre* & *ocre*, sont féminins.

Exemples pour FLE & FRE.

Trefle, *busfle*, *soufle*, *fiſſre*, *gouffre*, *soufre*, *musfle*, &c.

Raſfle, *neſſe*, *pantoufle*, *bâſſre*, *offre*, & *gaufre*, sont exceptés & féminins.

Exemples pour GLE & GRE.

Segle, *eſpiegle*, *angle*, *triangle*, *ongle*, *vinaigre*, *tigre*, *ogre*, &c.

Regle, *ſangle*, *épingle* & *tringle*, sont exceptés.

Aigle paroît toujours devoir être féminin, ſi ce n'eſt loſſqu'on l'emploie métaphoriquement pour désigner un homme d'un génie ſupérieur, en diſant de lui que c'eſt un *aigle*.

Exemples pour PLE & BLE.

Peuple, *triple*, *quadruple*, *double*, *centuple*, *exem-ple*, *temple*, &c.

Il n'y a ici d'exception que pour le mot *couple*. Quand il ne préſente d'autre idée que celle du nombre, alors il prend le genre féminin :

J'avalai une couple d'œufs. Il tua une couple de perdrix. Je n'y vis qu'une couple de jolies femmes.

Mais ſi outre l'idée du nombre, ce mot renferme un rapport acceſſoire à quelque liaiſon entre les choſes ; ſi, par exemple, il indique une appariation de ſexe, un nœud de parenté, d'amitié, ou quelque ſervice commun ; alors *couple* redevient maſculin. On dit donc d'un mâle & d'une femelle d'animaux, & même d'un garçon & d'une fille qui peuvent ſ'unir : *voilà un beau couple.*

On dit de deux freres, de deux amis, &c. *Ce fut un couple heureux & charmant.*

On dit de même de deux animaux, de deux chevaux, par exemple, qui sont destinés au même attelage. *Ce couple paroît bien assorti, &c.*

Exemples pour la finale PRE, la seule des intermédiaires qui suit le féminin.

Capre, lepre, vèpres, pourpre, &c.
Pampre est seul masculin.

Exemples pour DRE.

Cadre, cedre, cidre, ordre, désordre, foudre, cylindre, &c.

Les exceptés sont : *poudre, escadre, coriandre, esclandre, & foudre* que nous avons aussi marqué parmi les masculins : on dit : *c'est un foudre de guerre; & prends ta foudre, Louis. . .*

Exemples pour TRE.

Albâtre, théâtre, plâtre, astre, désastre, être, Prêtre, terre, nitre, titre, Chapitre, Ministre, filtre, Apôtre, lustre, maître, traître, antre, centre, peintre, cloître, chantré, tartre, &c.

Les exceptés & féminins sont : *marâtre, dattre, martre, fenêtre, lettre, huître, litre, mitre, vitre, loutre, poutre, montre.*

Exemples pour VRE

Havre, lievre, cuivre, poivre, chanvre, livre à lire, &c.

Fievre, chevre, & livre poids, sont exceptés.

Dans ces exemples on n'a cherché à épuiser que ceux qui font exception; pour les autres, on auroit craint de surcharger inutilement ce Dictionnaire.

Il reste maintenant à examiner les genres des substantifs de la seconde classe, que nous avons nommés individuels. Si cette recherche paroît longue, nous prions

l'observer qu'une des grandes difficultés de la Langue est de savoir de quel genre est un nom ; & qu'une des plus grandes sources des fautes qu'y font les étrangers , & même assez souvent les nationaux , c'est l'ignorance de ce point essentiel.

Pour donner ici des regles , il faut se rappeler la distinction que nous avons faite des substantifs individuels en *personnifiques* , *topographiques* , & *chorographiques* ; distinction que nous allons suivre.

Sixieme Regle.

Les noms individuels *personnifiques* sont masculins ou féminins selon qu'ils désignent des mâles ou des femelles. La différence des terminaisons n'est ici d'aucun usage ; & la regle ne peut avoir aucune exception.

Plutus , *Salomon* , *Scipion* , *Brutus* , *Hercule* , *André* , *Louïs* , *Mahomet* , *Brisau* , *Raton* , &c. seront nécessairement masculins , tant qu'ils désigneront le même objet : & *Junon* , *Pallas* , *Diane* , *Magdeleine* , *Jeanne* , *Athalie* , *Judith* , *Lison* , *Catau* , &c. seront aussi toujours féminins , tant qu'ils seront au service des mêmes idées.

Il faut seulement remarquer ici , comme nous l'avons déjà insinué , que quelquefois un nom originairement individuel , devient par la suite commun à plusieurs êtres , par exemple , à toute une famille , &c. alors il est de genre masculin ou féminin , selon l'espece de l'objet auquel on l'applique.

Le mot *Dacier* n'aura d'abord été destiné qu'à dénommer un seul homme ; mais cet homme ayant eu des héritiers , ils se seront approprié son nom ; sur quoi le genre de ce substantif sera devenu douteux , & l'on aura dû dire selon les occasions ; *le Savant Dacier* , en parlant d'un de ces héritiers mâle ; ou *la Savante Dacier* , en parlant d'une femme appartenante à la même famille.

Septieme Regle.

1°. Quant aux noms *topographiques* , on peut établir pour regle générale que tous ceux qui ont la terminai-

son masculine, sont du genre masculin ; comme, *Paris*, *Pau*, *Dijon*, *Nancy*, &c. On dit : *Jérusalem a été détruit* ; & *la Sainte Jérusalem*. On devoit dire aussi ; *Nancy est devenu une très belle ville* ; & *Nancy la Sainte*, &c. D'où peuvent naître ces variations ? Faut-il renvoyer aux caprices de l'usage tout ce dont on ne découvre pas d'abord les raisons ? N'y auroit-il pas dans ces exemples & leurs semblables, différentes figures de construction qui produiroient les différences grammaticales ? Ne peut-on pas dire que dans ces phrases : *Jérusalem a été détruit*, *Nancy a été bâti à neuf* ; les participes sont au masculin selon la règle générale, & par ce que leurs substantifs *Jérusalem* & *Nancy* sont eux-mêmes du même genre ? mais que dans ces deux autres ; *la Sainte Jérusalem*, *Nancy la Sainte*, il y a une ellipse du nom *ville* auquel se rapporte l'adjectif *la Sainte* ; qu'on veut dire, *la Sainte ville de Jérusalem*, *Nancy la ville Sainte* ; & qu'ainsi les substantifs conservent toujours le même genre ? Mais alors quels sont les occasions où ce mot *ville* sera sous-entendu, & où les adjectifs seront féminins ? Nous voilà retombés dans la nécessité que nous voulions éviter ; la nécessité de renvoyer à l'usage ceux qui par eux-mêmes ne pourront discerner les cas où il y a ellipse ; à moins que nous ne disions que la différence des deux constructions est rendue sensible par l'article *la* qui y est ajouté, ce qui ne pourroit encore être applicable qu'aux noms de terminaison masculine, comme nous allons le voir.

2°. Les noms topographiques qui sont de terminaison féminine, souffrent de plus grandes difficultés. Le plus grand nombre cependant est masculin ; on peut même en faire la règle générale : mais les exceptions ne seront pas aisées à assigner. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les noms de cette espèce qui sont du féminin, l'annoncent assez par-tout où ils se trouvent, puisque l'article *la* marche ordinairement devant eux. C'est ainsi qu'on dit : *la Rochelle*, *la Ferté*, *la Villette*, &c. Malgré cela les doutes renaissent : on dit bien, *tout Rome a vu* ; mais ne semble-t-il pas qu'il faille dire ; *Rome fut prise d'assaut*, & non pas, *fut pris* ; ou bien ne peut-on pas dire l'un autant que l'autre ? nous répondions bien que tous

es deux peuvent se dire , quoique *Rome* soit toujours du masculin ; nous expliquerions la premiere phrase par le moyen d'une ellipse qui nous viendroit encore au secours ; *Rome fut ville prise d'assaut* ; nous ajouterions pour satisfaire ceux aux yeux de qui *prise* est la plus exact que *pris* , que des deux phrases *Rome fut prise* , & *Rome fut pris d'assaut* , l'usage aura insensiblement plus employé la premiere que la seconde , quoiqu'originaiement la seconde ait été plus exacte ou du moins aussi bonne que la premiere ; que celle qui aura été négligée dans ce choix arbitraire , sera devenue rare , extraordinaire , & fera sur nos oreilles le même effet qu'une phrase vicieuse , par cela seul qu'elle sera insolite ; & qu'en conséquence le substantif n'en sera pas pour cela moins dévoué au genre masculin. Mais ces raisons nous laissent toujours le chagrin de ne pouvoir fixer toutes ces phrases préférées & particulieres , à moins d'entreprendre une liste qui seroit infinie.

Huitieme & derniere Regle.

Les substantifs *chorographiques* affectent aussi le masculin plus souvent que le féminin , comme on en peut juger par les détails suivans.

1°. Les noms de contrées suivent le genre de la terminaison. *Dannemarck* , *Piémont* , *Pérou* , *Lyonnois* , *Languedoc* , *Poitou* , *Berry* , *Portugal* , *Brandebourg* , &c. sont masculins. *Suede* , *Silésie* , *Pologne* , *Turquie* , *Perse* , *Chine* , *Espagne* , *France* , *Sardaigne* , *Bretagne* , *Auvergne* , *Afrique* , *Angleterre* , *Champagne* , *Bourgogne* , &c. sont féminins.

S'il y a ici des exceptions , les noms exceptés prennent avec eux l'article de leur propre genre , comme une portion essentielle qui ne les abandonne jamais : ainsi la connoissance du genre n'a point de difficulté : tels sont *le Perche* , *le Maine* , &c.

2°. Les noms de vents suivent aussi leur terminaison : *Est* , *Sud* , *Ouest* , *Nord* , &c. sont masculins ; *Bize* est féminin.

3°. Les noms de rivières qui ont la terminaison masculine , sont masculins ; & ceux qui finissent par un e

muet, se partagent entre les deux genres. *Jourdain*, *Volga*, *Rhin*, *Pô*, *Iser*, *Allier*, *Lignon*, &c. sont masculins. Et pour ceux qui se terminent par un *e* muet, *Ebre*, *Tybre*, *Danube*, *Euphrate*, *Rhône*, serviront d'exemples pour le masculin ; & pour le féminin, *Garonne*, *Saone*, *Seine*, *Tamise*, *Moselle*, *Marne*, *Loire*. C'est donc aux Dictionnaires Vocabulaires qu'il faut recourir pour ceux de cette dernière Classe, sur lesquels on aura des doutes.

4°. Tous les noms de montagnes sont masculins, quelque terminaison qu'ils aient ; comme, *Caucase*, *Olympe*, *Parnasse*, *Horeb*, *Ethna*, *Sion*, *Pyrénées*, *Cantal*, &c. Il y a ici fort peu d'exceptions ; *les Vosges*, *les Alpes* sont du nombre.

Quoique cette méthode de connoître les genres ne leve pas toutes les difficultés, elle est cependant encore moins pénible, plus sûre, & moins sujette aux variations, que les étymologies. Un Auteur imprimé les années dernières, a mis en deux classes les différentes terminaisons selon le genre qu'elles affectent : mais il s'en manque bien qu'il ait fait des tables complètes. Il a laissé une foule de terminaisons qu'il lui eût été fort difficile de mettre dans l'une plutôt que dans l'autre de ses deux Classes. Nous croyons donc avoir ici suivi la meilleure de toutes les routes qu'on a voulu frayer pour arriver au but important de faire connoître les genres des substantifs.

Nous allons présentement examiner ce qui concerne le nombre des substantifs. A quoi peut-on connoître s'ils sont au singulier ou au pluriel ? Quelle différence grammaticale distingue ces deux nombres l'un de l'autre ? Tous les substantifs les admettent-ils tous deux ? Voilà les principaux objets de cet examen.

La marque caractéristique du pluriel pour les noms dans la Langue françoise, c'est un *s* à la fin du nom : cette maxime générale est vraie pour les substantifs comme pour les adjectifs ; & quant aux exceptions qu'elle souffre, nous aurons soin de les marquer, en développant la matière.

Tout nom se termine ou par un *s* ou par une voyelle, ou par une consonne autre que le *s*. Dans le premier

as, le pluriel n'est pas différent du singulier. *Accès, pas, sens, puits, fonds, Héros, &c.* se prononcent & écrivent de même dans l'un & l'autre nombre; & ce n'est que par le reste du discours qu'on peut juger s'ils sont appliqués à un seul ou à plusieurs objets. Si le nom substantif finit par une voyelle, ou par une consonne différente de *s*, il forme son pluriel en ajoutant un *s* à la voyelle ou à la consonne qui termine son singulier. *Homme, province, faute, méprise, pere, falala, bonté, défi, écho, vertu, amour, maison, parfum, art, &c.* font au pluriel par l'addition d'un *s*, *hommes, provinces, fautes, méprises, peres, falbalas, bontés, défis, échos, vertus, amours, maisons, parfums, arts, &c.*

Sur cette règle générale, il faut remarquer 1°. que les noms tirés des langues étrangères & reçus dans la nôtre sans avoir souffert d'altérations, ne prennent point de *s* au pluriel, s'ils ne l'ont pas au singulier: ainsi l'on dit, des *Opéra, des Alleluia, des Libera, des Ave Maria, des Pater, des Ave, des numéros, des Hero, des Duo, des à parté, des infolio, des à capo, &c.* Nous avons déjà excepté *écho*, en lui donnant un *s* au pluriel *échos*. Nous pouvons encore excepter de cette remarque tous les noms propres, dont nous parlerons bientôt.

2°. Que ceux qui finissent par *au, eu, ou*, prennent un *x* au lieu d'un *s* pour former leur pluriel. *Agneau, eau, lieu, Dieu, chou, clou, &c.* font *agneaux, eaux, lieux, Dieux, choux, cloux, &c.* Il n'y a ici que *trou* qui conserve le *s* au pluriel, *trous*, & non pas *oux*; comme parmi ceux en *oi* il n'y a que *loi* qui prend un *x* au lieu de *s*, *loix*.

3°. Que ceux qui finissent au singulier par un *x*, doivent être mis au rang de ceux qui ne souffrent aucun changement. *La voix, les voix, le prix, les prix, &c.*

4°. Que ceux qui finissent par le son nasal *ant* ou *ent*, sont écrits différemment à leurs pluriels; une partie des auteurs les écrivent en changeant le *t* en *s*, & l'autre partie ajoutent le *s* après le *t*; que l'usage étant partagé dessus, il paroît libre d'écrire *amant, garant, jurement, accent*; au pluriel *amans, garans, juremens, ac-*

cens, ou *amants*, *garants*, *jurements*, *accents*, &c. qui cependant cette dernière méthode paroît plus conforme au génie de la langue, en ce qu'elle ne fait qu'ajouter un *s* pour le pluriel; il faut la suivre sur tout pour le nom de nombre *cent*, pour ne pas confondre *cent* au pluriel avec *cens* & *rentes*; mais le mot *gent* fait toujours *gens*. Que si l'on retranche le *t* dans cette formation de pluriel, il paroît du moins convenable d'en excepter les monosyllabes, soit par raison d'étymologie, & d'analogie entre les primitifs & les dérivés, soit pour distinguer la différente valeur de plusieurs substantifs qui n'ont que cette différence au pluriel, comme *plants* venant de *plant* (plantation) d'avec *plans*, venant de *plan* dessiné, &c. Ainsi on doit toujours écrire *vents*, *dents*, *chants*, pluriels de *vent*, *dent*, *chant*, &c.

5°. Que les substantifs terminés au singulier par *a* ou *al*, forment leur pluriel en *aux*, & que ceux en *el* forment en *eux*; qu'ainsi *Maréchal*, *Sénéchal*, *animal*, *canal*, *Caporal*, *cheval*, *bail*, *émail*, *travail*, *mal*, *ciel* &c. font *Maréchaux*, *Sénéchaux*, *animaux*, *canaux*, *Caporaux*, *chevaux*, *baux*, *émaux*, *travaux*, *maux*, *cieux*, &c. il y a cependant *bal*, *régal*, *carnaval*, *mail*, *éventail*, *camail*, *détail*, *ciel* de lit, & *ciel* en peinture qui restent soumis à la grande règle, & font *bals*, *régals*, *carnavals*, *mails*, *éventails*, *camails*, *détails*, & *ciels*. *Fiel* & *miel* n'ont point de pluriel. *Œuil*, a un pluriel irrégulier *yeux*; excepté en architecture où l'on dit des *œuils* de bœuf.

6°. Que les noms composés de plusieurs mots unis par un tiret, n'ont aucune distinction pour le pluriel, si ces dénominations composées commencent par une préposition, comme *des in-douze*, *des in-seize*, &c; mais que si elles commencent & finissent par des noms leur pluriel prend un *s* final après le premier des deux noms, lorsque leur union ne produit qu'unité de dénomination, & non de prononciation, comme *des œuils de bœuf*; & après le dernier, quand l'union est si forte qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'en faisoient qu'un: *des arc-en-ciels*, &c.

7°. Que les noms personniques ne doivent prendre

aucune marque de pluriel, lorsqu'appliqués à plusieurs, ne servent qu'à distinguer leurs objets par leur propre nom : on doit écrire ; *les deux Corneille se sont distingués dans la République des Lettres. Il est peu de Noblesse aussi ancienne que celle des Montmorency. Combien admirez-vous aujourd'hui de Capitaines aussi grands que Scipion, les César, & les Turenne?* Mais si ces noms sont transportés par métaphore à un service qualificatif, qu'ils ne servent dans la phrase que pour y faire fonction d'adjectifs ; alors ils prennent le signe du pluriel qui convient à leur terminaison. *Ils sont braves comme des Césars. Ils sont les Alexandres de leur siècle,* c.

Tous les substantifs topographiques & chorographiques ne prennent jamais de pluriel s'ils ont un singulier, ni de singulier s'ils ont un pluriel. Ainsi l'on dit *ancienne Rome* ; mais l'on ne peut jamais dire, *les Romes* ; de même *les Pyrénées, les Alpes*, ne peuvent varier leur nombre, ni leur terminaison. *Encens* ne souffre point de pluriel. Ainsi ce vers de *Corneille*, dans *Comptée*, est répréhensible.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

On peut observer ici qu'en aucune langue les métaux, les minéraux, les aromates, n'ont jamais de pluriel. Ainsi chez toutes les nations on offre de l'*or*, de *encens*, de la *myrrhe*, & non des *ors*, des *encens*, des *myrrhes*.

Cette remarque qui est de M. de Voltaire est très juste : nous croyons cependant devoir observer que l'usage paroît avoir fait le pluriel *ors*, du moins en termes d'art, depuis que la mode est venue de faire des bijoux *plusieurs ors*, qui sont l'or pâle, l'or rouge, l'or une, & l'or vert.

Qui tour à tour dans l'air pouffoient des harmonies.

Corneille dans le Menteur.

» Quoique ce substantif *harmonie* n'admette point de pluriel, non plus que *mélodie, musique, physique*, & presque tous les noms des sciences & des arts ; ce-

» pendant j'ose croire, dit M. de Voltaire, que dans
 » cette occasion ces *harmonies* ne sont point une faute ;
 » parceque ce sont des concerts différents. On peut dire
 » *les mélodies de Lully & de Rameau* sont différentes ».

Il est encore quelques autres noms qui n'ont que le singulier, comme *espoir*, *effor*, *nage*, &c ; ou qui n'ont que le pluriel, comme *Vêpres*, *Matines*, *heure*, à prier, &c ; mais le nombre en est peu considérable.

Parmi les noms substantifs qui ne prennent point de pluriel, on peut ajouter les infinitifs des verbes & les adjectifs employés substantivement : on dit bien, *le boire & le manger* me dégoutent, mais jamais on ne peut dire, *les boires & les mangers*, ni *les boire & les manger*, &c. Si *le dîner* se met au pluriel, alors il change son *r* final en *s*, & conséquemment cesse d'être infinitif pour devenir vrai substantif ; *les dînés*. De même, *le vrai & l'utile* nous devroient toujours plaire ; *le beau & l'agréable* devroient toujours nous conduire à la vertu : ces adjectifs & autres pris substantivement ne sont pas susceptibles du nombre pluriel. On dit néanmoins *les penseurs* : mais c'est un mot vieux pour la prose, quoiqu'en core usité en poésie : voyez LICENCES POÉTIQUES.

Parmi les substantifs qui admettent un pluriel sans en prendre le signe, on peut ranger les lettres de l'alphabet, quand on ne les emploie que pour parler d'elles mêmes ; comme, *il ne peut prononcer les r*. *Il prononce le b comme les p* ; on dit *les a*, *les e*, *les i*, &c. Il faut en dire autant de tous les mots employés matériellement de la manière que nous venons de dire pour les lettres *les car ont bien manqué d'être bannis de la langue française* : *il n'a jamais dit deux oui dans sa vie*, &c.

Voilà tout ce que nous croyons avoir à dire ici sur le substantif. Les autres remarques ou détails qu'il demande, lui étant communs avec les autres noms ou les autres mots, on en trouvera l'énumération & les règles dans le développement que nous faisons de tout ce qui concerne les *mots*, les *noms*, les *adjectifs*, &c.

SUBSTANTIF (verbe). Nous avons donné à l'article (SUBSTANTIFS NOMS) la définition du mot *substantif* nous ne la répéterons pas ici.

Le verbe substantif est celui qui ne présente que l'idée

essentielle aux verbes, que la substance du verbe; c'est-à-dire, l'affirmation avec la désignation du tems, du nombre & de la personne, selon la nature & l'usage des modes. Nous n'avons en général que le verbe *être* qui soit tel; encore ne l'est-il pas toujours. S'il en est quelques autres qui en fassent quelquefois la fonction, nous les indiquerons.

Nous disons que le verbe *être* ne contient que l'affirmation, & nous allons le rendre sensible par un exemple. Quand on dit, *l'homme est foible*, le verbe *est* n'exprime absolument que la liaison, la convenance du mot *foible* avec le mot *homme*; c'est-à-dire, qu'il ne fait qu'affirmer l'un de ces mots de l'autre, le mot *foible* du mot *homme*. Si l'on y voit un rapport de tems, de personne, de nombre, de mode, ces rapports communs à tous les verbes ne font qu'en modifier & en particulariser l'affirmation, sans la changer ni l'altérer.

Pour mieux sentir ce que cet exemple prouve, qu'on le compare avec celui-ci: *l'homme chérit ses erreurs*. Le verbe *chérit* renferme les mêmes rapports de tems, de mode, de nombre & de personne que le verbe *est*: il renferme aussi la même idée d'affirmation; car on sent que cette phrase affirme positivement une chose. Mais outre tout cela, ce verbe *chérit* présente encore très distinctement une idée de *dilection*, qui est l'objet de l'affirmation, mais qui en est totalement différente. Qu'on analyse ce verbe, on trouvera, *l'homme est chérissant ses erreurs*: par où l'on voit que le verbe *chérir* est un verbe adjectif, c'est-à-dire, un verbe dont la signification renferme une idée d'attribut ajouté à l'affirmation, un objet sur lequel cette affirmation porte, & que *ses erreurs* n'est pas l'objet de l'affirmation, comme *foible* l'est dans le premier exemple, mais l'objet de l'idée de dilection qui est comprise dans *chérit*.

Le verbe substantif ne comprenant point l'objet de l'affirmation, il faut qu'il soit toujours uni à d'autres mots qui expriment cet objet, & rendent ainsi le sens complet: car on n'affirme point sans énoncer la chose affirmée. Ces mots qui sont joints au verbe substantif, & qui expriment l'attribut qu'on affirme, sont ordinairement des adjectifs, ou participes passés, ou des noms

substantifs employés adjectivement. La raison en est que cet attribut ne peut être affirmé que du sujet du verbe, & par conséquent en doit être comme une qualité : ces qualités sont ordinairement exprimées par des adjectifs. Ainsi on dit, *l'homme est foible ; ce discours est passionné ; cet ouvrage est réfléchi ; l'homme est un animal*, &c.

Le verbe *être* n'est pas toujours substantif ; car souvent outre l'affirmation il contient un attribut, le plus général de tous, celui de l'existence ; & alors il signifie *exister*, comme dans cette phrase, *je pense, donc je suis* c'est-à-dire, *donc j'existe*, ou *je suis existant*. Quelques Auteurs même ont prétendu que le verbe *être* renfermoit toujours cet attribut d'*existence*, & par conséquent n'étoit jamais vrai substantif : matière propre à développer bien de la métaphysique, mais d'ailleurs totalement inutile.

Le verbe *être* est quelquefois purement *auxiliaire* ; & alors il est moins un verbe qu'une portion de verbe voyez AUXILIAIRE.

Du reste, ce verbe considéré comme substantif & d'un très grand usage, précédé du pronom *ce* : alors ne s'emploie jamais qu'à la troisième personne soit du singulier, soit du pluriel. C'est une façon de parler dont on se sert fréquemment pour indiquer ce qu'on a déjà dit, ou pour annoncer ce qu'on va dire ; comme, *c'est être bien injuste que d'être ingrat*.

Il est bien des occasions où le verbe *être* avec le pronom *ce* ne s'emploie que par pure élégance ; comme : *c'est d'après l'étude des hommes, & non pas d'après les romans, qu'il faut juger de l'amour*.

Quand ce verbe a ce pronom *ce* pour objectif, il reste toujours à la troisième personne, quand même le pronom *ce* devroit se rapporter à d'autres pronoms de la première ou de la seconde personne qui seroient exprimés immédiatement après le verbe, comme, *c'est moi qui l'ai voulu ; c'est toi qu'on interroge, c'est nous qu'il demande ; c'est vous qu'il récuse*. D'où l'on voit que le verbe ne se met à la troisième personne du pluriel que quand il est suivi de quelques noms ou pronoms de la troisième personne du pluriel ; comme, *ce sont eux qu'*

J'ai vu, &c. & qu'ailleurs il se met toujours au singulier. Il en est de même lorsque le pronom *ce* doit être placé après le verbe; comme dans l'interrogation: *est-ce moi? Est-ce vous? Est-ce nous qu'il menace? Sont-ce à vos raisons.*

Nous avons dit qu'il y avoit quelques autres verbes qui en certaines occasions peuvent être regardés comme substantifs, parcequ'alors ils paroissent en effet ne signifier que la simple affirmation, ou, ce qui revient au même, l'union, la liaison d'un attribut avec le sujet: ils sont *devenir, sembler, paroître, se trouver, demeurer, &c.* dans les phrases suivantes: *la saison devient mauvaise; cette phrase semble obscure à bien des lecteurs. Il paroît clair que la Philosophie est utile aux Arts. Cette crainte se trouve malheureusement trop bien fondée. Le disciple ne demeurera pas fidele à son maître.*

Quoique l'adjectif que ces verbes lient à leurs sujets, prouve assez qu'ils sont employés comme verbes substantifs; il faut néanmoins convenir qu'il y a une différence réelle entr'eux & le verbe *être*, & même entre chacun d'eux: cela est si vrai que le sens du discours permettroit rarement qu'on les mît les uns pour les autres. Ils renferment donc quelqu'autre idée avec celle de l'affirmation; ils ne sont donc pas simplement verbes substantifs. Cependant ils ne doivent pas être compris parmi les adjectifs, puisqu'ils sont suivis d'un adjectif qui se rapporte à leur subjectif. Que sont-ils donc? Autre question peu importante; mais qui pourroit fournir un champ vaste aux analyses métaphysiques. Quant à la conjugaison du verbe *être*: voyez CONJUGAISON.

SUFFIRE. Verbe neutre, irrégulier, & défectif, & souvent impersonnel, de la quatrième conjugaison. Il signifie être assez, être autant qu'il faut. *Peu de biens suffissent au sage: il ne sauroit suffire à tant d'affaires.*

Impersonnellement, *il ne suffit pas de vouloir.*

INDICATIF présent. Je suffis, &c.

Imparfait. Je suffisois, &c.

Prétérit. Je suffis.

Prétérit indéfini. J'ai suffi, &c.

Futur. Je suffirai, &c.

Conditionnel présent. Je suffirois, &c.

IMPÉRATIF. Suffis, &c.

SUBJONCTIF présent. Que je suffise, &c.

Imparfait. Que je suffisic.

Participe présent actif. Suffisant, indéclinable.

Participe passé, indéclinable, suffi.

Suffisant, suffisante, est un adjectif qu'il ne faut pas prendre pour le participe actif présent du verbe *suffire*.

SUFFISAMMENT, est un adverbe de quantité : voye ADVERBE.

SUIVANT, est une des prépositions simples : voye PRÉPOSITIONS.

SUIVRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il exprime l'action d'un homme qui marche après quelqu'un ou quelque chose qui va devant. *Allez toujours devant, je vous suivrai.*

Où courez vous ? Je vais par-tout vous suivre.

Un chemin est comme un guide qui nous mène en tout endroit ; de-là on dit, *suivre un chemin*.

On dit au figuré ; *tous les vices suivent l'oisiveté. Il faut suivre cette affaire*, c'est-à-dire, ne pas l'abandonner, ne pas la négliger.

SUIVRE annonce ordinairement subordination, soumission, adhérence de la part de celui qui suit : voir pourquoi suivre est souvent employé pour obéir, se livrer à, &c. *Il ne faut pas toujours suivre ses passions. Il suit la morale d'Epicure. Suivez les avis de M. votre pere.* Suivre est quelquefois impersonnel : on dit, *il suit de ce raisonnement que*, c'est-à-dire, telle preuve, tel argument marche, vient après ce raisonnement.

INDICATIF présent. Je suis, tu suis, il suit ; nous suivons, vous suivez, ils suivent.

Imparfait. Je suivais, &c.

Prétérit. Je suivis, &c.

Futur. Je suivrai, &c.

Conditionnel présent. Je suivrais, &c.

Participe présent, indéclinable, Suivant.

Participe passé. Suivi, suivie.

Le participe présent se prend substantivement, dans cette phrase, *la suivante de Madame*.

Les tems composés sont réguliers. *Suivre* a pour composés *ensuivre* & *poursuivre* : voyez ces mots.

SUPERLATIF : voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

SUR, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

SURFAIRE. Verbe irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sur*, qui au propre désigne une position supérieure, & au figuré de l'accroissement, de l'augmentation. *Surfaire* ne s'emploie qu'au figuré, & signifie mettre un prix trop haut à une chose. *Surfaire sa marchandise*, c'est l'estimer par-dessus, au-delà de ce qu'elle vaut. *Surfaire les talens de quelqu'un*, c'est les vanter trop.

SURPRENDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *prendre*, & de la préposition *sur*, qui vient quelquefois de la préposition latine *super*, *sur*, & quelquefois aussi de *sub* qui signifie *sous*, *dessous*. En sorte que *surprendre* peut signifier prendre dessus, prendre sur le fait, *surprendre un voleur*. Dans ce sens ce verbe emporte toujours une idée de frayeur & de honte, quelquefois aussi de plaisir ; comme, *cette nouvelle m'a agréablement surpris*.

Il signifie d'autres fois prendre en dessous, c'est-à-dire, en cachette, avec adresse, d'une manière frauduleuse. *Surprendre les lettres de quelqu'un*. *Surprendre la Justice*.

Il exprime aussi l'admiration & l'étonnement. *Vous me surprenez*, pour dire, vous m'étonnez. *Son adresse me surprend*, pour dire, qu'elle me cause de l'admiration.

Ses participes, sont *surprenant*, *surpris*, *surprise*. *Surprenant* est souvent adjectif ; *cela est surprenant* : il est d'une vivacité surprenante.

Le féminin du participe passé, *surprise*, est souvent substantif ; il signifie erreur, étonnement. *Ma surprise est extrême*.

SURSEOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisième conjugaison, composé de *seoir*, qui peint une sorte de repos, & de la préposition *sur*. Ainsi *surseoir*, dans son étymologie, signifie se reposer sur quelque chose, s'arrêter, reprendre haleine. La langue n'emploie ce verbe que dans le figuré, toujours relativement au repos qu'il

exprime ; & que nous peignons par l'action de s'asseoir ; Comme après s'être reposé , on commence à marcher de nouveau , le verbe *surseoir* offre l'idée d'un tems limité , après lequel on reprend la chose interrompue ou surmise. *Surseoir l'exécution d'un Arrêt* , c'est en suspendre , en différer l'exécution.

Surseoir est quelquefois neutre ; on dit , *surseoir au Jugement de cette affaire*. Il a la même signification que plus haut.

Ses participes sont *sursoyant* , *sursis* , *sursise*.

Il se conjugue différemment du verbe *seoir*.

INDICATIF présent. Je sursois , tu sursois , il sursoit ; nous sursoyons , vous sursoyez , ils sursoient.

Imparfait. Je sursoyois , tu sursoyois , il sursoyoit ; nous sursoyions , vous sursoyiez , ils sursoyoient.

Prétérit. Je sursis , tu sursis , il surfit ; nous sursîmes ; vous sursîtes , ils surfirent.

Prétérit indéfini. J'ai sursis , &c.

Prétérit antérieur. J'eus sursis , &c.

Prétérit indéfini. J'ai eu sursis , &c.

Plusqueparfait. J'avois sursis , &c.

Futur. Je surseoirai , tu surseoiras , il surseoira ; nous surseoirons , vous surseoirez , ils surseoiron.

Conditionnel présent. Je surseoirois , tu surseoirois , il surseoiroit ; nous surseoirions , vous surseoiriez , ils surseoiroient.

Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse sursis , &c.

IMPÉRATIF. Sursois , qu'il sursoie ; sursoyons , sursoyez , qu'ils sursoient.

SUBJONCTIF présent. Que je sursoie , que tu sursoies , qu'il sursoie ; que nous sursoyions , que vous sursoyiez , qu'ils sursoient.

Imparfait Que je surfisse , que tu surfisses , qu'il surfît ; que nous surfissions , que vous surfissiez , qu'ils surfissent.

Prétérit. Que j'aie sursis , &c.

Plusqueparfait. Que j'eusse sursis , &c.

INFINITIF présent. Surseoir.

Prétérit. Avoir sursis.

Participe actif présent. Sursoyant.

Passé. Ayant sursis.

Participe passif présent. Sursis, sursise, ou étant sursis ; sursise.

Passé. Ayant été sursis ou sursise.

GÉRONDIS. En sursisant ou sursisant.

Les tems composés se conjuguent à l'ordinaire,

SUR-TOUT, est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

SURVIVRE. Verbe neutre, & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *vivre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sur*, qui désigne une position plus élevée. Ainsi survivre signifie rester sur la terre quand un autre est dessous. Dans le propre, *survivre à ses parens*, c'est-à-dire, vivre après eux.

Dans le figuré, *survivre à sa fortune*, pour dire, vivre encore après qu'on l'a vue tomber, comme si l'on demeurait ferme & debout sur ses débris. *Se survivre à soi-même*, pour dire vivre après qu'on a perdu l'usage de ses facultés ; comme si l'homme s'élevait sur cette partie de son être déjà détruite.

Il a pour participes, *survivant*, *survécu*, *survécue*.

SUSPENSION. C'est une figure de Rhétorique propre aux passions, à réveiller l'attention des Auditeurs. Elle se fait lorsqu'on commence un discours de telle sorte que l'Auditeur ne sait pas ce que va dire celui qui parle, & que l'attente de quelque chose de grand le rend attentif. En voici un exemple bien frappant tiré de Racine : Phedre, pressée par Enone de lui découvrir le sujet de ses mortels chagrins, parle ainsi :

P H E D R E à Enone.

Tu le veux, leve-toi.

ENONE.

Parlez, je vous écoute.

P H E D R E.

Ciel ! que lui vais-je dire ! & par où commencer !

ENONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

P H E D R E.

O haine de Venus ! O fatale colere !
 Dans quels égaremens l'amour jetta ma mere !

E N O N E.

Oublions-les , Madame , & qu'à tout l'avenir
 Un silence éternel cache ce souvenir.

P H E D R E.

Ariane , ma sœur , de quel amour blessée ,
 Vous mourutes aux bords où vous fûtes laissée !

E N O N E.

Que faites-vous , Madame , & quel mortel ennui
 Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui.

P H E D R E.

Puisque Venus le veut , de ce sang déplorable
 Je péris la dernière , & la plus misérable.

E N O N E.

Aimez-vous ?

P H E D R E.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

E N O N E.

Pour qui ?

P H E D R E.

Tu vas voir le comble des horreurs.
 J'aime... A ce nom fatal je tremble... Je frissonne...
 J'aime

E N O N E.

Qui ?

P H E D R E.

Tu connois ce fils de l'Amazone ,
 Ce Prince si long tems par moi-même opprimé.

ÆNONNE.

Hyppolite , grands Dieux !

P H E D R E .

C'est toi qui l'as nommé.

Il y a une espece de suspension qui badine & se joue de l'attention des Auditeurs , telle est celle-ci de Scaron :

Un mont , tout hérissé de rochers & de pins ;
Colosse que la terre oppose au choc des nues ,
D'où les bœufs dans les champs sont pris pour des lapins ,
Et les arbres plus grands pour des herbes menues ;

Vomit en gros bouillons de ses froids intestins ,
Un torrent qui , grossi d'eaux du Ciel descendues ,
Et faisant plus de bruit que cent mille lutins ;
Enraîne dans les champs mille roches cornues.

Le foudre quelquefois le couvre tout de feu ;
Mais le foudre ne fait que le noircir un peu ,
Et faire un peu fumer sa cime inébranlable.

Sur ce superbe mont jusqu'aux Cieux élevé ,
Pour vous dire la chose en homme véritable ,
Il ne m'est sur ma foi jamais rien arrivé.

SYLLABES. M. l'Abbé Girard définit très bien la syllabe , un son simple ou composé , prononcé avec toutes ses articulations par une seule émission de voix.

Il faut donc pour une syllabe , unité de prononciation , ainsi que le fait entendre l'étymologie du mot. Cette unité dépend de l'impulsion de la voix hors de la bouche. Lorsqu'il n'y a qu'une impulsion de voix , il se trouve unité de prononciation , & par conséquent unité de syllabe. S'il y a plusieurs impulsions de voix , il ne sauroit y avoir unité de prononciation ; il y aura donc pluralité de syllabes.

Mais qu'est-ce qui fait l'unité ou la pluralité des impulsions de la voix ? La premiere vient de la continuité ,

la seconde de l'interruption du passage de la voix. Le mot *unité*, par exemple, est de trois syllabes, parceque pour prononcer ce mot, on interrompt deux fois; on coupe deux fois le passage de la voix, son impulsion; ce qui avec la premiere émission d'air, forme trois sons prononcés à trois différentes reprises. *U* fait le premier son, la premiere émission de voix, la premiere impulsion, & en conséquence la premiere syllabe: *ni* ne se forme pas de la même émission d'air que *u*; cette seconde syllabe est séparée & distinguée de la premiere, par un interruption, légère à la vérité & peu sensible, mais néanmoins réelle, d'impulsion de voix, & de prononciation. Il en est de même de *té* à l'égard de *ni*; ce qui forme le mot complet *unité*; prononcé en trois reprises différentes, *u-ni-té*.

Quelquefois cette interruption est causée par une consonne qui n'est point au service de la premiere voyelle. Il faut bien remarquer qu'une consonne peut être au service d'une voyelle qui la précède, ou d'une voyelle qui la suit. Dans le premier cas, cette consonne ne cause point d'interruption dans la prononciation de la voyelle précédente; telle est la consonne *r* dans *mer*. Dans le second cas, la consonne demande une seconde impulsion, & forme une prononciation interrompue; telle est la consonne *r* dans *marais*. C'est à l'oreille à bien sentir toutes ces différences délicates.

Si au lieu de *mer*, on écrivoit *mere*, il y auroit deux syllabes; parceque dans ce dernier mot *r* n'est point au service du premier *e*, mais se réserve tout entier pour l'articulation du second. Il est vrai que la prononciation de l'un ne diffère que très peu de la prononciation de l'autre, puisque *r* se faisant sentir dans *mer*, c'est presque comme s'il y avoit *mere*. Cependant si l'on veut y faire attention, on verra que dans *mere* on appuie davantage sur l'*e* muet & final; au lieu que dans *mer*, il semble que la voix s'éteigne au moment qu'on en vient à cette seconde voyelle.

Nous fixerons encore davantage la différence de l'un à l'autre, par ce que nous avons à dire sur les syllabes *d'usage* & les syllabes *physiques*. Mais auparavant, il faut faire observer que ce n'est point toujours une con-

sonne ; au moins écrite & proprement dite , qui sépare dans un même mot une syllabe d'une autre. Souvent ce n'est qu'une aspiration marquée par *h* , quand elle est forte , comme dans *enhardir* , & suppléée par les organes de la voix , quoique sans caractère alphabétique , lorsqu'elle est foible.

On peut s'en convaincre en prononçant avec attention ces mots , *pieux* , *Saül* , *Baal* , &c. quoiqu'il n'y ait ni *h* ni autre signe d'aspiration entre *i* & *eux* , *a* & *ul* , *a* & *al* , cependant la prononciation y en met une. Elle est foible & peu sensible ; & cependant elle y est nécessaire ; si on vouloit l'éviter , ces mots ne feroient plus qu'une syllabe ; *pieux* se prononceroit comme *Dieux* ; *Baal* , comme s'il n'y avoit qu'un *a* ; & *Saül* ne pourroit se prononcer , ou bien il faudroit que l'*a* & l'*u* ne fissent qu'un son , comme dans *Paul* , *Saul* , &c.

La raison de cette différence entre *Saül* & *pieux* , vient de ce que les diphtongues devant rapidement couler sur leurs premières voyelles pour s'arrêter & s'appuyer sur les secondes , il est très rare que les premières soient des voyelles fortes comme *a* , & les secondes des voyelles foibles comme *u*. Il est même bien des Grammairiens qui regardent les diphtongues ainsi formées , comme impossibles : ce qu'il y a de certain , c'est que si nous en avons quelques-unes comme , *ai* , cri de douleur , on y appuie moins sur la seconde voyelle , qu'on ne seroit obligé de le faire dans *Saül* , à cause de *l*. Mais sur cet objet , voyez DIPHTONGUE.

La différence donc qu'il y a entre une diphtongue propre telle que *Dieux* , & un dissyllabe formé par plusieurs voyelles de suite , comme *pieux* , c'est que dans les mots de la première sorte , la première voyelle , l'*i* par exemple y est prononcé conjointement avec le son de la seconde voyelle ou de la seconde voix , sans aucun mouvement ou aspiration intermédiaire. Au lieu que dans les mots de la seconde sorte , après la première voyelle les organes font un mouvement plus ou moins sensible pour passer à la prononciation des voyelles suivantes. Ce mouvement quoique petit , ne cause pas moins une interruption réelle dans l'impulsion de

voix , dans la prononciation ; d'où vient une seconde syllabe.

De tout ce que nous venons de dire , il suit que la syllabe peut être formée par une voyelle seule , par une voix seule , mais représentée par plusieurs lettres , par une diphtongue propre , par une consonne à la tête de ces voyelles , ou à leur suite , ou même par plusieurs consonnes dont les articulations se réunissent sur la même voyelle ou diphtongue ; comme on le voit dans *a-é-ro-mé-trie* , *aérométrie* ; *bien-heu-reux* ; *Prin-ce peu-ple* ; *mul-ti-tude* , &c.

On pourroit là dessus distinguer les syllabes , en *articulées* , & *non articulées* , selon qu'il s'y trouve ou non des consonnes avant la voyelle ou diphtongue ; en *simples* & *composées* , selon qu'elles sont formées par un voix , ou par une diphtongue propre ; enfin en *syllabe d'usage* , & *syllabes physiques* , selon qu'il y a plus d'une consonne avant la voyelle ou diphtongue , ou qu'il n'en a qu'une , & selon qu'après il y en a ou n'y en a point.

Pour entendre cette dernière division , il faut observer avec M. Duclos , que toutes les fois que plusieurs consonnes de suite se font sentir dans un mot , on pourroit compter dans leur prononciation autant de syllabes réelles qu'il y a de ces consonnes , quoiqu'il n'ait point de voyelle écrite après chacune d'elles ; parce qu'alors la prononciation y supplée nécessairement un *e* muet , moins sensible sans doute que s'il étoit imprimé , mais néanmoins réel & physique.

Que l'on prenne le mot *Armateur* : selon l'usage il n'y a que trois voyelles ou voix , *a* , *a* , *eu* : mais le premier *a* est suivi de deux consonnes qui se prononcent , *r* & *m*. Une consonne est une articulation ; tout articulation est un mouvement des organes de la parole qui modifie une voix ; ce mouvement est préparatoire & antérieur à la prononciation de cette voix ou voyelle donc toute consonne , pour être sentie , doit dans le fait avoir à sa suite une voix , ou voyelle , ou diphtongue écrite ou supplée

S'il n'y en a point d'indiquée par l'écriture , la voix

y met la plus foible de toutes , l'*e* muet. Aussi quand on veut prononcer *arma* , on dit , *a re-ma* : il est vrai que l'on coule très rapidement sur cet *e* muet ; mais on le prononce enfin. Il en est de même de *teur* qui se prononce *teu-re*.

Voilà donc dans ce mot , *Armateur* , cinq syllabes *physiques* , ou prononcées, quoiqu'il n'y en ait que trois *d'usage* ou écrites. C'est la même chose pour les consonnes qui précèdent la voyelle de leur syllabe écrite ; *travail* ne peut se prononcer qu'on ne dise à peu près *teravaille*. Ce qui donne quatre syllabes *physiques* dans ce mot , qui selon l'usage & l'écriture n'en a que deux. De là on pourroit compter jusqu'à cinq syllabes dans un mot qui n'en a qu'une , tel que *scrobs* , qui se prononce , *se-que-ro-be-se* , &c.

Il est vrai , comme nous l'avons déjà dit , & comme on ne peut trop le répéter pour ne pas induire en erreur , que ces *e* muets que la prononciation supplée sont les plus foibles & les plus brefs qu'il soit possible. En effet on ne les prononce que par la nécessité de donner à une consonne une voix qu'elle articule ; & la plus foible voix , la moins sensible suffisant pour cela , ce seroit un vice de la rendre plus sonore ou plus longue. Ainsi la plupart de nos *e* muets écrits se doivent prononcer plus sensiblement que ceux qui sont ainsi supplés ; & voilà pourquoi ils forment une syllabe d'usage , tandis que les autres n'y sont comptés pour rien.

Par cette observation on pourra aisément concevoir combien est fausse la définition que M. Restaut & quelques autres nous donnent de la syllabe , quand ils disent que c'est *un son qui se fait entendre en un seul instant*. Il est clair que nous avons telle syllabe d'usage qui ne peut se prononcer à moins de trois ou quatre instans très distincts ; ou plutôt il est de règle que toutes les syllabes d'usage & d'écriture demandent autant d'instans qu'il y a de consonnes prononcées avant la voix : & s'il se trouve encore après la voix ou les voyelles d'autres consonnes qui se fassent entendre , chacune d'elles exigera encore un instant.

Il faut bien se souvenir que nous ne parlons ici que des consonnes qui se font entendre , c'est-à-dire , qui

ont chacune dans la syllabe où elles se trouvent une articulation propre & sentie. Ainsi, *amant* n'a que deux syllabes physiques non plus que d'usage, parceque le *n* produisant un son nasal, n'est plus une consonne, puisqu'il n'a plus d'articulation; & le *t* qui termine le mot, ne doit pas être compté, puisque la prononciation ne le fait pas entendre.

On pourra encore conclure de tout ceci, que c'est une erreur de croire que les vers d'une même espece sont aussi longs les uns que les autres dans la langue françoise; puisque parmi ceux de douze syllabes d'usage, on en trouvera qui ont au moins vingt-cinq syllabes physiques, & dont la prononciation exige par conséquent, au moins vingt-cinq instans réels & distincts. Mais les Poètes ne font attention qu'aux syllabes d'usage, au moins *la plupart du temps*. Nous y mettons cette dernière restriction, parcequ'il est une infinité de mots qui selon l'usage ne devraient compter qu'une diphtongue, & par conséquent qu'une syllabe, & dans lesquels cependant les Poètes comptent deux syllabes; comme, *passion*, *pas-sion*, selon l'usage, & *pas-si-on* en poésie. Il ne sera pas mal-à-propos d'indiquer ici les principaux d'entre ces mots. C'est un point sur lequel les jeunes Poètes ont souvent des doutes très difficiles à lever.

1°. En poésie, la terminaison *ien* fait deux syllabes dans les noms propres & adjectifs qui indiquent quelque ville, quelque pays, ou quelque profession particuliere, comme, *Domiti-en*, *Parisi-en*, *Itali-en*, *Histori-en*, *Grammairi-en*. Il faut aussi y ajouter, *li-en*, *anci-en*, *Gardi-en*. *Chrétien* ne fait que deux syllabes; *ien* est monosyllabe dans tous les mots qui ne sont point noms propres, ni adjectifs d'état, de profession, ni de pays; comme, *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *sien*, *je viens*, *tu tiens*, *il maintient*, *combien*, &c.

2°. *Ian* & *ien*, quand celui-ci se prononce comme *ian*, forment toujours deux syllabes, comme dans *étudi-ant*, *ri-ant*, *li-ant*, *cli-ent*, *pati-ent*, *impatience*, *expédi-ent*, &c. il n'en faut excepter que *vian-de*.

3°. *Ions* est diphtongue, quand il forme la terminaison des premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de

l'imparfait du subjonctif, comme, *nous ai-mions*, *nous ai-me-rions*, *nous ai-mas-sions*, *nous se-rions*, *nous i-rions*, &c. Mais si, à l'un des temps marqués, le verbe a devant *ion* deux consonnes dont la seconde soit un *r*; alors *ions* devient dissyllabe, comme, *nous mettri-ons*, *nous rendri-ons*, *nous rompri-ons*, &c. Dans les premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont *ier* à l'infinitif, & dans quelque autre mot que ce puisse être, *ion* est aussi dissyllabe, comme, *nous étudi ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *des li-ons*, *Religi-on*, *uni-on*, *passi-on*, *visi-on*, *créati-on*, &c.

4°. *Iu* forme aussi deux syllabes en vers, soit qu'il se trouve dans les noms ou dans les verbes; *di-amant*, *di-adême*, *di-amètre*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubl-i-a*, &c. il n'en faut excepter qu'un petit nombre de mots qui se réduisent à-peu-près aux suivants: *dia-ble*, *fia-cre*, *liard*, *familia-rité*, *familia-riser*.

5°. *Ie* n'est ordinairement que d'une syllabe dans les noms, soit que l'*e* y soit ouvert ou fermé: mais dans les verbes il est de deux syllabes: *Ciel*, *troisie-me*, *fièvre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-nie-re*, *pre-mier*, *pa-pier*, *éco-lier*, *fier*, *der-nier*, &c. *Li-er*, *ni-er*, *se fi-er*, *asso-ci-er*, *mari-er*, *vous étudi-er*, *confi-é*, *mari-é*, *vous ri-er*, *inqui-éter*, &c: il en est de même des prétérits de ces verbes; *j'étudi-ai*, *tu déli-as*, *il mari-a*, &c. il faut excepter de cette règle, pour les noms, *pi-été*, *impi-été*, *inqui-et*, *inqui-étude*, *hardi-esse*, *matéri-el*, *essenti-el*, & les autres polysyllabes en *iel*, avec tous les mots dans lesquels *ie* est précédé de deux consonnes dont la dernière est une des deux liquides, *l*, *r*, comme *boucli-er*, *sangli-er*, *baudri-er*, *étr-i-er*, *meurtri-er*, *levri-er*, *ouvri-er*, *calendri-er*, &c. La Fontaine fait suivant ce principe, *qua-tri-e-me*, de quatre syllabes, tandis qu'il ne fait *troi-sie-me*, que de trois seulement.

M. de Voltaire, à l'occasion de cet hémistiche de la *Médée* de Corneille:

Les Sœurs crient miracle.

fait l'observation suivante. » J'ai remarqué que parmi
» les Etrangers qui s'exercent quelquefois à faire des

» vers François , & parmi plusieurs Provinciaux qui
 » commencent , il s'en trouve toujours qui font *crient* ,
 » *plient* , *croient* , &c. de deux syllabes. Ces mots n'en
 » valent jamais qu'une seule , & ne peuvent être em-
 » ployés qu'à la fin d'un vers. Corneille , ajoute-il ,
 » fit souvent cette faute dans ses premières pièces , &
 » c'est ce qui établit ce mauvais usage dans nos Pro-
 » vinces ».

Hier s'employoit autrefois en une syllabe ;

Hier j'étois chez des gens de vertu singulière.

Aujourd'hui il en fait deux ;

Mais hier il m'aborde , & me serrant la main ,

Ah , Monsieur , m'a-t-il dit , je vous attends demain.

Dans *avant hier* il est d'une seule syllabe ;

Le bruit court qu'avant hier on vous assassina.

Au reste tous ces noms qui font aujourd'hui *ie* de deux syllabes , n'en faisoient qu'une autrefois ; on en trouve mille exemple dans nos Poètes qui sont un peu vieux : la Fontaine même , quoique plus récent , l'a encore fait quelquefois , comme ,

Le gibier du Lion , ce ne sont pas Moineaux ;

Mais beaux & bons Sangliers, Daims & Cerfs bons & beaux.

On a eu raison de diviser des sons qui étant si compliqués sont toujours très durs à prononcer ; en y coupant la diphtongue , ils sont devenus plus coulans & plus conformes au génie de la poésie qui veut sur-tout charmer l'oreille.

J'ai su tout ce détail d'un ancien Valet.

(*Corneille dans le Menteur*).

» Autrefois , dit M. de Voltaire , un Auteur , selon sa vo-
 » lonté , faisoit *hier* d'une syllabe , & *ancien* de trois. Au-
 » jourd'hui cette méthode est changée. *Ancien* de trois
 » syllabes rend le vers plus languissant : *ancien* de deux
 » syllabes devient dur. On est réduit à éviter ce mot ,
 » quand on veut faire des vers où rien ne rebute l'oreille ».

6°. Comme l'e est toujours muet ou obscur dans la pénultième syllabe du futur & du conditionnel, comme, *je ferai, j'adorerai, je ferois, j'adorerois*; que l'on prononce presque. *je frai, je frois, j'adorrai, j'adorrois*; si cet e muet s'y trouve pur, c'est-à-dire, précédé d'une voyelle ou d'une diphthongue, il ne peut plus alors soutenir une syllabe, & l'on n'y doit avoir aucun égard en mesurant les vers: ainsi, *j'oublierai, je sacrifierai, j'envierai, je prierois, je contribuerois, je louerois, j'avouerois*, & autres semblables ont une syllabe de moins dans la lecture, même des vers, que dans l'écriture.

Et nous le prions tous de nous servir de pere.
(*Racine dans Phedre*).

Ce jour, je l'avoueraï, je me suis allarmé.
(*Racine dans Bérénice*).

Perdez un ennemi d'autant plus dangereux,
Qu'il s'essaiëra sur vous à combattre contre eux.
(*Racine dans Andromaque*).

Et ce sont ces plaisirs, & ces pleurs que j'envie,
Que tout autre que lui me paieroit de sa vie.
(*Racine dans Britannicus*).

C'est sur ce même principe que la prononciation de l'e muet se supprime dans les mots où il se trouve placé après une voyelle ou diphthongue, comme, *tuerie, paiement, tournoïement, remerciement, duement*, & semblables, qui se prononcent *tu-rie, pai-ment, tournoi-ment, remerci-ment, du-ment*, &c.

Tout fuit, tout se dérobe à l'affreuse tuerie.
(*Segrais*).

Sa belle & son aimable mere,
M'a donné charge de vous faire,
Mille & mille remerciemens,
Cent & cent mille complimens;
Ce sont en tout deux cents deux mille;
Mais c'est que la Dame est civile.

(*Faiture*).

7°. *Io* est ordinairement de deux syllabes ; comme , *vi-olence, vi-olon, Di-ocèse, &c.* on pourroit en excepter *fiolle, & pioche.*

Prends la fiolle , ou

Je crains en ce désordre extrême.

Semble un vi-olon faux qui jure sous l'archet.

8°. *Oe* ne fait qu'une syllabe , comme , *boë-te, coëf-fe, moel-le, poe-le, &c.* Il en a cependant deux dans *Po-ésie, Po-ème, Po-ète.*

Si son astre en naissant ne l'a formé Poète.

Boile au.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long Poème.

(*Idem.*)

9°. *Ue* avec l'*e* ouvert ou fermé , est toujours de deux syllabes , comme , *du-el, tu er, attribu-é.*

10°. *Ui* est toujours monosyllabe , comme , *lui, dé-duit-re, fuir, &c.* exceptés , *ru-ine, ru-iner, bru-ine.* Pour *oi* , par tout où il est diphtongue propre ou impropre , il ne forme qu'une syllabe ; & l'oreille peut très facilement sentir quand il ne l'est pas : on n'a pas besoin de regle pour sentir que *emploi* est de deux syllabes , & *mo-ï-se* de trois.

11°. *Iais* est quelquefois d'une & quelquefois de deux dans *biais, biai-ser* : *ni-ais* est toujours de deux. *Brevi-aire* est de trois.

Car il est des Héros d'une douce maniere ,

Il en est de Justice , il en est de Breviaïte.

12°. *Iau* forme toujours deux syllabes ; *mi-auler, besti-aux, Provinci-aux, &c.*

13°. *Ieu* se prononce aussi en deux syllabes , comme , *pi-eux, odi-eux, furi-eux, préci-eux, offici-eux, &c.* il faut en excepter , *Cieux, Dieu, lieu, Lieu-tenant, mi-lieu, mieux, pieu, épieu, es-sieu, vieux, yeux.*

14°. *Oue* avec l'*e* ouvert ou fermé est de deux syllabes ; *jou-et, lou-er, avou-er, jou-é, &c.* il faut excepter *fouet, & fouet-ter.*

15°. *Oui* est aussi de deux syllabes, comme, *jou-ir*, *ou-ir*, *jou-i*, *Lou-is*, *éblou-i*, &c. il n'est que d'une dans l'affirmation *oui*, & dans *bouis*.

Nous avons ici donné l'usage le plus suivi par les poètes; mais il ne faut pas croire qu'il soit général. Des articles sur lesquels nous venons de donner des règles, il en est bien peu pour lesquels on ne trouve des exemples contraires à ce que nous venons d'en dire: cependant comme nous avons toujours parlé d'après le plus grand nombre, on ne doit pas moins s'en rapporter à ce que l'on trouvera de réglé ici.

La gêne du nombre des syllabes est très grande en bien des occasions; il ne faut pas être surpris de trouver à cet égard bien des fautes, même dans de bons poètes; souvent ils ont contredit le grand usage & peut-être leurs propres lumières, en retranchant ou en ajoutant mal-à-propos une syllabe dans quelque mot; mais ce n'a été que par désespoir de faire mieux. Voudroit-on prononcer dans la poésie, *extrordinaire*, parce qu'il n'a que cinq syllabes dans ces vers;

Il se mit à gémir & braire;
Dans le dernier extraordinaire.

On ne peut pas supprimer l'*a* dans ce mot, & il est très difficile de ne faire qu'une syllabe de *ao* en prononçant ces deux lettres.

Fléau est de deux syllabes, quoique les noms en *au* ne comptent jamais qu'une syllabe pour ces trois lettres. *Perdreau*, &c.

Galimathias est communément de cinq syllabes.

D'où peut procéder, je te prie,
Ce galimathias maudit?

Molière.

Pendant un autre Poète a dit :

Et de termes savants fit un galimathias,
Qui charmoit les esprits qui ne l'entendoient pas.

Art de prêcher

C'est ainsi qu'on trouve , sur-tout dans les anciens Poètes , des passages contraires à ce que nous avons cru devoir donner pour regles générales.

Pour fu-ir d'un grand Roi la colere sanglante.

(*Godcau*).

Comme du Ciel ferein on voit fu-ir les nues.

(*Segrais*)

Et pour faire une rumeur grande

Non pour l'amour de la vi-ande.

(*S. Gelais*).

Je trouve des soupirs la vi ande bien creuse.

(*T. Corneille*).

Les Poè-tes au parterre en parlent autrement ,
Tout vient dans ce grand Poè-me admirablement bien.

(*Le même*).

Si de quelque retour tu pay-eras ma peine....

Mais elle bat les gens , & ne les pay-e point.

(*Moliere*)

Il prit l'épée à la dextre ,

Le bou-clicr à la fenestre.

(*Ronsard*).

De toutes tailles bons le-vriers ,

Et de tous arts méchans ou-vriers.

(*Marot*).

A peine la qua-trieme lune

Acheve de faire son tour.

(*Malherbe*).

J'ai reçu deux meur-triers

Pour témoins d'un parjure.

(*Rotrou*).

Son ordre est un bou-clicr à quiconque le sert ,

Et ce même bou-clicr met ma tête à couvert.

(*Le même*).

Et li vriez de si belles choses
A la merci de la douleur.

(*Malherbe*).

On pourroit en citer beaucoup d'autres : mais ceux-ci suffisent. Quand on a quelque doute sur ces sortes de syllabes; il ne faut point imiter ces licences, qui sont des fautes contre la langue & l'oreille : voyez PRONONCIATION & QUANTITÉ.

SYLLEPSE ORATOIRE. Ce mot vient du grec & signifie union, jonction, assemblage. Il y a syllepse lorsque le même mot est pris en même tems au propre & au figuré dans la même phrase. Cette figure est une espece de métaphore. Quand le Berger Coridon dans une Eglogue de Virgile, dit que sa Galathée est pour lui plus douce que le thim du mont Hibla : ce mot *douce* est pris en même-tems au propre & au figuré, au propre par rapport au thim, & au figuré par rapport à l'impression que la Bergere fait sur lui.

On trouve aussi un exemple de cette figure dans l'Andromaque de Racine. Pyrrhus qui eût le plus de part à l'embrasement de Troye, est épris d'une violente passion pour Andromaque qui n'y répond pas. Au fort de sa passion il s'écrie :

Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troye;
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Feux est tout-à-la-fois au propre & au figuré, il fait allusion aux feux qui embrasèrent la Ville de Troye, & à la passion de Pyrrhus.

On voit que cette figure est une espece de jeu de mots ; ainsi il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de circonspection & à propos. C'est ce qui a fait dire à un de nos plus grands Poètes, en parlant du vers que nous venons de citer. « Si Pyrrhus s'exprimoit toujours dans » ce style il ne toucheroit point ; on s'appercevroit que » la vraie passion s'occupe rarement de pareilles com- » paraisons, & qu'il y a peu de proportion entre les » feux réels dont Troye fut consumée, & les feux de

« l'amour de Pyrrhus ». (*Poétique de M. de Voltaire*).

SYLLOGISME. Le syllogisme est un raisonnement composé de trois propositions dépendantes l'une de l'autre. La première contient la seconde, la seconde fait voir qu'elle est contenue dans la première, & toutes les deux démontrent mutuellement qu'elles contiennent la troisième. Un exemple rendra la chose très claire. Toutes les fois qu'on a une proposition à prouver, on choisit un principe connu dont la vérité peut établir cette proposition par la liaison qu'il a avec elle.

Un *principe* n'est autre chose qu'une connoissance vraie & certaine, qui conduit à une autre connoissance qui étoit douteuse, & l'usage qu'on fait d'une connoissance pour en établir une autre, s'appelle *raisonnement*.

Le principe fait donc la première proposition, comme dans ce raisonnement : *Un Etre bon & juste ne doit point laisser le crime impuni, ni la vertu sans récompense.* voilà la première proposition qui contient la seconde que voici, & à laquelle on l'applique : *Or Dieu est bon & juste :* & ces deux propositions contiennent nécessairement cette troisième : *Donc Dieu punira le crime & récompensera la vertu.*

La première de ces propositions qui est la plus générale, s'appelle en Philosophie *la majeure* ; la seconde *la mineure*, & la troisième *la conséquence* ou *la conclusion*. On voit par ce que nous venons de dire, que pour qu'un raisonnement soit concluant, il faut que le principe soit général & certain, & que l'application en soit juste.

La manière de raisonner par syllogismes, qu'on appelle raisonner en forme, est froide & lente. Elle est propre au Philosophe dont l'unique but est de découvrir la vérité. Il craint de se méprendre ; il a toujours le syllogisme en main, comme le Géometre le compas. Il va de proche en proche, il ne franchit aucune idée intermédiaire. Il ne fait jamais un pas sans le concours des trois propositions, & sans toutes les distinctions philosophiques.

Il n'en est pas ainsi de l'Orateur. Les matières qu'il traite sont ordinairement plus intelligibles, d'ailleurs comme il cherche plutôt à persuader qu'à démontrer, sa

marche est moins régulière ; mais elle est plus vive , plus rapide. Il supprime le principe , & il en résulte ce qu'on appelle enthymème : voyez ENTHYMÈME.

Si quelquefois il se sert de l'argument en forme , il le présente bien différemment du Logicien ; il ne suit point l'ordre que celui-ci observe : voyez CONCLUSIONS ORATOIRES.

Cicéron veut prouver que César , en pardonnant à Marcellus qui avoit pris les armes contre lui , est digne des plus grands éloges. Au lieu de dire comme feroit le Logicien : la clémence est une vertu si rare qu'elle mérite les plus grands éloges ; César possède cette vertu , donc César mérite les plus grands éloges. Il prend chacune de ces propositions séparément ; & sans s'astreindre à l'ordre établi entre elles , il commence tantôt par la première , tantôt par la seconde indifféremment. Il les développe & les amplifie tour à tour. Il cache ses preuves sous le pompeux appareil de l'éloquence. Après avoir élevé jusqu'aux cieux les actions guerrières de César , il les compare avec la clémence qu'il vient de faire éclater envers Marcellus , & , sans rien diminuer de la gloire militaire dont un grand Capitaine est toujours très jaloux , il met au-dessus sa clémence & sa générosité , en prouvant qu'un Général n'a pas seul toute la gloire d'une victoire , au lieu que celle de la clémence lui devient propre & personnelle ; qu'il est moins difficile de vaincre ses ennemis que de surmonter ses passions ; enfin que les lauriers qu'on cueille dans les combats sont teints du sang de plusieurs milliers d'hommes ; que les applaudissemens que reçoit le vainqueur sont troublés par les cris des mourans : au lieu que les actions de bonté & de clémence ne sont accompagnées d'aucun trouble , d'aucun tumulte ; elles ne sont fondées sur le malheur de personne ; elles flattent & gagnent le cœur de tous ceux qui en entendent parler ; elles font le bonheur du monde : voyez FORMES DES PREUVES.

SYNECDOQUE ou SYNECDOCHE. Le mot synecdoque signifie compréhension , conception. On appelle ainsi une figure de diction , qui fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie

dans le sens propre. C'est une espece de métonymie ; avec cette différence pourtant que la métonymie prend simplement un mot pour un autre , au lieu que la synecdoche prend le moins pour le plus , ou le plus pour le moins.

Il y a plusieurs sortes de synecdoches.

1°. *Synecdoche du genre* , comme quand on dit les *mortels* pour les hommes. Le terme de mortels devoit pourtant comprendre aussi les animaux qui sont sujets à la mort aussi bien que nous ; ainsi quand par les mortels on n'entend que les hommes , c'est une synecdoche du genre. On dit le plus pour le moins.

2°. *Synecdoche de l'espece*. C'est lorsqu'un mot , qui dans le sens propre ne signifie qu'une espece particuliere , se prend pour le genre. C'est ainsi , par exemple , qu'on appelle quelquefois *coquin* un homme adonné à toutes sortes de crimes , alors on prend le moins pour dire le plus.

3°. *Synecdoche dans le nombre*. C'est lorsqu'on met un singulier pour un pluriel , ou un pluriel pour le singulier , comme lorsqu'on dit : *l'ennemi vient à nous* , c'est-à-dire les ennemis. *Il est écrit dans les Prophètes* , c'est-à-dire , il est écrit dans un des livres de quelqu'un des Prophètes.

4°. On prend quelquefois la partie pour le tout , ou le tout pour la partie. Ainsi , par exemple , la tête se prend pour l'homme entier.

Les Chrétiens vous devoient une tête si chere.

(*Volt. Zaire*).

C'est-à-dire une personne si précieuse , si chérie.

Quand les Poètes disent après quelques hivers , quelques étés , c'est-à-dire , après quelques années.

L'onde , dans le sens propre , signifie une vague , un flot ; cependant les Poètes prennent ce mot , ou pour la mer , ou pour l'eau d'une riviere , ou pour la riviere même.

Vous juriez autrefois que cette onde rebelle,
Se feroit vers sa source une route nouvelle ,

Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé ;
 Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine ;
 C'est le même penchant qui toujours les entraîne :
 Leur cours ne change point , & vous avez changé.

(*Quinault , Isis , Act. I. Sc. 3. .*)

On voit souvent dans les Poètes le Tybre pour les Romains , la Seine pour les François.

Chaque climat produit des favoris de Mars ,
 La Seine a des Bourbons , le Tybre a des Césars :

(*Boileau , Ep. 1. .*)

5°. On se sert souvent du nom de la matière pour marquer la chose qui en est faite , comme quand on dit : prends *ce fer* , au lieu de dire prends *cette épée*.

SYNONYMES. On appelle synonymes les mots qui se ressemblant par une idée commune , sont néanmoins distingués l'un de l'autre par une idée accessoire & particulière à chacun d'eux , d'où naît dans beaucoup d'occasions une nécessité de choix pour les placer à propos & parler avec justesse. La distinction des synonymes prévient l'abus des termes , rend le langage intelligible , bannit les idées vagues & les à-peu-près dont les esprits superficiels se contentent.

Il ne faut donc point imaginer que les mots qu'on nomme *synonymes* le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite , en sorte que le sens soit aussi uniforme entr'eux que l'est la saveur , par exemple , entre les gouttes d'eau d'une même source ; car en les considérant de près , on verra que cette ressemblance n'embrasse pas toute l'étendue & la force de la signification ; qu'elle ne consiste que dans une idée principale que tous énoncent , mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre & singulier. La ressemblance que produit l'idée générale fait donc les mots synonymes , & la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne la générale , fait qu'ils ne le sont pas parfaitement , & qu'on les distin-

gue comme les diverses nuances d'une même couleur.

Je ne citerai ici que deux exemples tirés de l'excellent livre de M. l'Abbé Girard, intitulé : *Synonymes François*, & un troisieme tiré du Commentaire de M. de Voltaire, sur P. Corneille.

Bonheur, félicité, béatitude.

Ces trois mots signifient également un état avantageux & une situation gracieuse. Mais celui de *bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matiere des plaisirs, & de mettre à portée de les prendre. Celui de *félicité* exprime particulièrement l'état du cœur disposé à goûter le plaisir, & à le trouver dans ce qu'on possède. Celui de *béatitude* qui est du style mystique désigne l'état de l'ame prévenue des dons de la grace & pleine des consolations intérieures que donnent une bonne conscience & une résignation parfaite à la volonté de l'Être Suprême.

On est quelquefois dans un état de bonheur sans être dans un état de félicité. La possession des biens, des honneurs, des amis, & de la santé, fait le bonheur de la vie : mais ce qui en fait la *félicité*, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment, & le goût de ces choses. Quant à la béatitude elle est le partage des personnes vraiment pieuses.

Les choses étrangères servent au bonheur de l'homme, mais il faut qu'il fasse lui-même sa félicité, & qu'il demande à Dieu la béatitude. Le premier est pour les riches, la seconde pour les sages, la troisieme pour les Saints.

Apparition, Vision.

La *vision* se passe au-dedans & n'est qu'un effet de l'imagination. L'*aparition* suppose un objet au-dehors.

« Si Joseph, dit M. l'Abbé Girard, fut averti par une
 « vision de passer en Egypte, ce fut une apparition qui
 « instruisit la Magdeleine de la résurrection de Jesus-
 « Christ ».

Dessein , Projet.

» On ne fait point des *desseins* , on fait des *projets* ;
 » Ces regles paroissent étranges au premier coup d'œil ,
 » & ne le sont point. Il y a de la différence entre *dessein*
 » & *projet* ; un projet est médité & arrêté ; ainsi on fait
 » un projet. *Dessein* donne une idée plus vague ; voilà
 » pourquoi on dit qu'un Général fait un projet de cam-
 » pagne , & non pas un dessein de campagne ». *M. de*
Voltaire.

SYNTAXE. La syntaxe est cette partie de la Grammaire qui regle , d'après l'usage , la forme sous laquelle un mot doit paroître dans le discours , en conséquence des liaisons qu'il a avec d'autres mots ; c'est-à-dire , s'il doit être mis au masculin ou au féminin , au singulier ou au pluriel , &c. en quoi elle differe de la *construction* qui regle la place qu'un mot doit occuper dans une phrase relativement aux autres mots , comme nous le disons à l'article CONSTRUCTION.

Il n'y a de syntaxe en général que pour les mots dont le matériel peut varier selon les différents rapports qu'on y veut faire appercevoir. Ainsi en françois il n'y a de syntaxe que pour les substantifs , les adjectifs , les verbes , l'article , & les pronoms ; les adverbes , les prépositions les conjonctions & les particules ne souffrant jamais la moindre altération. Il ne faut pas croire cependant que tout nom substantif , ou adjectif , ou pronom , que tout mode de verbe varie sa syntaxe de même que les autres mots de son espece : il y a là-dessus bien des irrégularités , ou si l'on veut , bien des différences , comme on le verra bientôt. Mais avant que de parler des regles de syntaxe , il faut exposer quelles sont les variations des différentes sortes de mots qui y sont soumis.

Les substantifs ne varient que relativement au singulier ou au pluriel , selon que l'on veut faire signifier à chacun d'eux un ou plusieurs individus de leur espece. Les adjectifs (& sous ce nom nous comprenons l'article , les pronoms , & les participes) varient selon le genre de leurs substantifs , aussi bien que selon leur nom-

bre. Les verbes varient selon le mode, le temps, le nombre & la personne : voyez **MODES, TEMS, NOMBRE & PERSONNES.**

Voilà la regle générale ; mais il y a des substantifs qui n'ont point de singulier, d'autres qui n'ont point de pluriel ; il y a des adjectifs qui ne souffrent aucune altération pour passer d'un genre à l'autre ; il y en a qui n'ont point de singulier, comme *vingt, trente, &c.* Il y a des pronoms qui restent les mêmes pour tous les genres & les nombres, comme, *ce, qui, que, donc* ; d'autres qui ne servent qu'au singulier, comme *je*, ou au pluriel, comme *nous*, &c ; il y a des participes qui restent les mêmes pour le singulier & le pluriel, le masculin & le féminin, comme tous les participes présents de l'actif, tels que, *aimant, jouant, &c.* Il y a des verbes qui n'ont point certains tems, certains modes, certaines personnes ; tels sont les verbes *défectifs* & les verbes *impersonnels*. Sur-tout cela, il faut consulter les mots **SUBSTANTIF, ADJECTIF, ARTICLE, PRONOMS, VERBE, PARTICIPE, &c.** Ici nous ne parlons que de ceux qui sont susceptibles des terminaisons propres à leur espece. On sent que ce seroit encore nous répéter inutilement, que de rapporter les regles qui fixent les lettres ou les syllabes que chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ses variations ; nous supposons qu'on les connoît, & qu'on les a vus dans leurs articles respectifs.

Substantifs, Adjectifs, Pronoms, &c.

La pensée peut seule décider du nombre auquel on doit mettre un substantif : il n'est point esclave à cet égard des autres parties du discours ; puisque c'est lui au contraire qui regle leur syntaxe.

Les adjectifs, les pronoms, l'article, & les participes passifs du passé, doivent suivre le nombre & le genre du substantif auquel ils se rapportent. Si celui-ci est au singulier & du genre masculin, ceux-là prendront la terminaison que l'usage leur a assignée pour le masculin singulier ; il en est de même du féminin singulier, & du pluriel, soit masculin, soit féminin. *L'hom-*

me est un substantif masculin & singulier , ainsi l'on doit dire , *l'homme est bon* ; & non pas *bons* , ni *bonne* , ni *bonnes* ; parceque c'est la premiere de ces terminaisons que l'usage a consacré pour le singulier masculin , & que les autres sont pour l'autre genre dans les deux nombres , ou le même genre dans l'autre nombre.

Si un ou plusieurs adjectifs , pronoms , participes passifs , ou l'article , se rapportent à plusieurs substantifs ; il faut les mettre au pluriel , comme , *les pere & mere*. Si ces substantifs sont d'un même genre , les autres mots qui s'y rapportent doivent en prendre la terminaison plurielle , comme , *la mere & la fille sont également capricieuses*. Si l'un est du masculin & l'autre du féminin , les qualificatifs doivent se mettre au masculin pluriel ; *l'homme & la femme sont soumis à des devoirs réciproques*.

Quelquefois un adjectif se met du nombre & du genre du substantif dont il est le plus près , quoique celui-ci soit du féminin , & que l'autre soit du masculin ; mais il faut pour cela que l'adjectif soit immédiatement auprès du substantif dont il prend le genre & le nombre. *Cet homme a les pieds & la tête nue.... Cette Actrice joue avec un goût & une noblesse charmante... Sylla s'étoit acquis dans Rome un pouvoir & une autorité absolue*. Il seroit contre le bon usage de dire , *les pieds & la tête nus... Un goût & une noblesse charmants... Un pouvoir & une autorité absolus*.

Cette exception dont nous venons de parler a encore lieu , quand les deux substantifs ont une même signification , ou du moins une signification approchante , quoiqu'alors l'adjectif ne soit plus voisin immédiat du substantif dont il est le plus près , & dont il prend le genre & le nombre. *Son courage & sa hardiesse est étonnante... Il marche toujours avec un empressement & une vitesse qui me paroît originale. Il a un savoir vivre & une politesse bien affectée*. Ce n'est pas qu'on ne puisse également mettre l'adjectif au pluriel masculin quand il est séparé des substantifs par un verbe , & dire , *son courage & sa hardiesse me paroissent étonnants*. Mais il vaut encore mieux , pour éviter tout embarras , pla-

cer le substantif féminin le premier , en disant , *sa hardiesse & son courage me semblent singuliers* , &c.

Quand un adjectif , ou un pronom , ou un participe ne se rapporte à aucun substantif déterminé , & qu'il est pris lui-même substantivement , alors il se met au masculin singulier ; *j'aime le vrai ; il faut le préférer au brillant. Le vrai , il , le , au brillant* , sont au masculin singulier , quoiqu'ils ne se rapportent à aucun substantif qui leur en fasse la loi : mais c'est parcequ'il n'en est point non plus qui leur demande d'être autrement.

Il est encore certains substantifs qui veulent leurs adjectifs au pluriel & au masculin , quoiqu'ils soient eux-mêmes du féminin & au singulier. Ce sont les substantifs qui marquent pluralité , comme , *la plupart*. Il faut observer de quelle chose on parle quand on les emploie. Si la chose dont on parle est du masculin , l'adjectif sera masculin pluriel , soit que cette chose soit exprimée , comme , *la plupart des hommes sont faux* ; soit qu'elle soit sous-entendue dans la phrase actuelle , mais exprimée dans les précédentes , ou suffisamment indiquée par les circonstances , comme , *les hommes sont volontiers de belles promesses ; ils cherchent assez souvent à se flatter mutuellement ; mais LA PLUPART SONT FAUX , & n'agissent ainsi que par vanité , par foiblesse ou par méchanceté.*

Noms collectifs.

Il est bien des noms collectifs , qui par conséquent marquent pluralité , & qui néanmoins ne prennent point le pluriel , & n'admettent jamais dans leur adjectif d'autre genre que le leur , comme ; *la foule importune... Le peuple inconstant... L'armée furieuse... La Cour timide & flottante... Tout le monde nous fut contraire.* Cette différence vient de ce que parmi les noms collectifs les uns marquent plus explicitement multiplicité d'objets , & les autres unité de collection. Quand on ne saisit pas avec assez d'assurance le tour sous lequel ils indiquent pluralité , alors il faut étudier l'usage pour décider la syntaxe des adjectifs qui s'y rapportent.

Il y a de ces noms collectifs qui par eux-mêmes ne paroissent pas indiquer plus précisément la collection que la multiplicité ; alors pour la syntaxe de leurs adjectifs on flotte , on balance entre le singulier & le pluriel , sans trop oser se décider pour l'un ou pour l'autre. Voici la regle. Si ces noms ne sont suivis d'aucun autre substantif qui exprime la chose dont les collectifs marquent pluralité , l'adjectif reste au singulier. Il en est de même si le nom collectif est suivi d'un autre nom au singulier ; *ne infinité de monde est intéressé à cette affaire.* Mais s'il est suivi d'un nom au pluriel , alors sa maniere de signifier se trouve plus décidée pour la multiplicité , & l'adjectif se met au pluriel ; *une infinité de bons Citoyens ont intéressés à cette affaire.* C'est ainsi qu'on dit encore ; *Combien de monde en fut touché ! ... Combien de personnes furent sensibles ! ... Bien du monde en fut ému... Bien des personnes en furent émues , &c.*

Verbes.

Tout ce que nous avons dit pour les adjectifs quant au nombre , peut faire loi pour les verbes , dans les emps qui ont un singulier & un pluriel. Le verbe se met au singulier par-tout où nous avons dit que l'adjectif s'y nettoit ; & au pluriel par-tout où l'adjectif doit y être. Mais le nombre n'est pas le seul point pour lequel le verbe ait une syntaxe ; il en a aussi pour les modes , les emps & les personnes.

C'est au subjectif ou nominatif , exprimé ou sous-entendu , à décider de la personne à laquelle on doit mettre le verbe. Si le sujet de la phrase est celui ou ceux qui parlent , le verbe est à la premiere personne ; si c'est celui à qui l'on parle , le verbe est à la seconde personne ; enfin si c'est un autre que celui qui parle , & que celui à qui le discours s'adresse , le verbe est à la troisieme personne. Si le subjectif est composé de plusieurs noms ou pronoms , le verbe se met au pluriel , & la personne la plus noble , comme disent les Grammairiens ; c'est-à-dire , que si de ces noms ou pronoms , un est de la premiere personne , le verbe sera à la premiere personne du pluriel , quand même les autres se-

roient de la seconde ou de la troisieme. S'il n'y en a point de la premiere, mais qu'il y en ait de la seconde & de la troisieme, le verbe doit être de la seconde : *vous & moi, nous faisons la même chose.. Vous & lui, dire de même.* Quand la personne n'est point déterminée, le verbe prend la troisieme du singulier; c'est ce qui fait les verbes impersonnels; *il est ordinaire à l'homme de se tromper.*

C'est à la pensée à indiquer les temps auquel le verbe doit être pris. Si l'on veut dire une chose présente, on prend le présent; si la chose dont on parle n'est plus mais qu'elle ait été, on emploie le passé; & le futur sert pour exprimer des choses qui ne sont pas encore, mais qui seront : voyez TEMS DES VERBES. *Mon cœur fut long-temps insensible. Vous m'inspirez une passion funeste jamais je ne retrouverai le repos.* Il en est de même de l'imparfait, du plusqueparfait, des temps conditionnels, & du prétérit indéfini. On ne peut prescrire rien autre chose que de consulter la pensée même qu'on veut communiquer, & de bien étudier la signification & le sens de chaque tems des verbes, pour les employer selon leur nature & leurs propriétés.

Modes.

Il n'en est pas de même des modes : c'est sur-tout le tour de la phrase, & l'emploi que le verbe y fait, qui de concert avec le génie de la langue font servir l'un dans une occasion & l'autre dans une autre. On peut dire une même chose pour un même temps de bien de façons différentes; par exemple, si je vous dis, *j'ai lu votre ouvrage. Puisque je le fais par cœur, il faut bien que je l'aie lu. Je me souviens de l'avoir lu.* Vous comprendrez également que j'ai lu l'ouvrage dont nous parlons; & cependant j'emploie trois modes différents du même verbe *lire*. Dans le doute, qui pourra me décider entre les trois? le génie de la langue bien plus que la pensée, qui reste la même.

Infinitif.

Si le verbe sert de subjectif dans la phrase où il est

employé, on le met à l'infinitif ; *lire un ouvrage*, n'est pas toujours l'apprendre ; *l'avoir lu* n'est pas toujours le connoître. *Lire un ouvrage*, *l'avoir lu*, sont les sujets des deux phrases.

S'il fait fonction d'objectif (voyez OBJECTIF & CONSTRUCTION), ou de terminatif (voyez TERMINATIF), il se met encore à l'infinitif sans préposition ou avec une préposition, selon que le demande la nature du verbe précédent qui sert d'attributif ; *je voulois vous dire une chose bien importante. Je l'empêcherai de faire ce faux pas. Dire* est l'objectif de *je voulois* ; *de faire* est le terminatif de *j'empêcherai*.

Quand il est circonstanciel, (voyez CIRCONSTANCIEL), on le met ordinairement au gérondif ; *on devient habile en travaillant*.

Si le verbe est régi par quelque substantif ou adjectif que ce soit, il prend devant son infinitif la même préposition que le même nom exigeroit devant un autre substantif qui seroit à la place de ce verbe ; à *force de travailler on devient habile*, comme on diroit, à *force le travail... Agréable à dire*, &c.

Il y a quelques verbes qui prenant leur objectif sans préposition quand c'est un nom, veulent avant lui une préposition quand c'est un infinitif, comme ; *je crains ma colere* ; *je crains de me fâcher*. Ces infinitifs avec leur préposition se peuvent ordinairement changer en un temps du subjonctif précédé d'un *que* & accompagné d'une négation ; *je crains que je ne me fâche*. Ce changement de construction ne se fait pas lorsque l'infinitif & sa préposition sont régis par un nom, comme ; *j'ai envie de vous plaire* ; on ne diroit pas, *j'ai envie que vous plaise*. L'infinitif se met encore avec une préposition, quand dans une phrase où il y a comparaison, il se trouve en second alternatif après le *que*. *Il vaut mieux être malheureux que d'être criminel... Il songe bien plus à s'amuser qu'à rétablir sa santé*.

Impératif.

C'est à l'intention & à la pensée de celui qui parle, à régler quand on doit se servir de l'impératif ; *allez*, &

songez à moi. Mais on peut l'éviter par des périphrases, *je vous prie de songer à moi. Je vous exhorte à songer à moi.* Alors *songer* qui dans la première phrase faisoit fonction d'attributif (voyez ATTRIBUTIF & CONSTRUCTION), est régime des attributif; *je vous prie*; *je vous exhorte.*

Subjonctif.

Le subjonctif ne se prend que dans les phrases où il ne sert qu'en sous-ordre, c'est-à-dire, où il n'est attributif que dans une phrase subordonnée. *Je veux qu'il reste. Je veux* est la phrase principale; *qu'il reste*, est la subordonnée: (voyez CONSTRUCTION, sur la différence de ces deux sortes de phrases). Une phrase subordonnée à une autre, prend le mode subjonctif pour son attributif, après les conjonctions, *afin que*, *avant que*, & quelques autres (voyez CONJONCTIONS); après les verbes qui marquent quelque sentiment de l'âme, soit de crainte, soit de désir, soit de doute, comme *je veux que vous le fassiez*; après les impersonnels, *il faut*, *il est à propos*, *il est difficile*, *il convient*, & autres semblables; comme *il faut qu'il vienne*; bien entendu que ces verbes de désir, de crainte ou de doute, & ces impersonnels auront après eux & avant le subjonctif suivant, la conjonction *que*; sans cela il faudroit l'infinitif; comme, *je veux dire*, *je crains de dire*, *il faut dire*, &c. Il faudroit même prendre cet infinitif, si les verbes précédens avoient d'ailleurs un nom ou pronom pour régime; ainsi on diroit, *je lui ordonne de venir*, & non pas, *je lui ordonne qu'il vienne*; quoiqu'on dise, *j'ordonne qu'il vienne*. Il en est de même si le second verbe a le même subjectif que le premier; *je veux étudier*, & non pas, *je veux que j'étudie*.

On met ordinairement le subjonctif après tous les verbes précédés de *ne*, ou employés par interrogation; comme; *je ne crois pas que vous mentiez... Est-il certain que cela soit? ...* quoiqu'on dise, *je crois que vous mentiez... Il est certain que cela est.* Cependant, quand ces interrogations, ces négations ne laissent pas un certain doute dans la pensée, on prend l'indicatif; *vous ne di-*

es pas que j'ai répondu... M'assurez-vous qu'il viendra bien-tôt ? Il en est de même quand le premier verbe est précédé d'un *si* : *si vous me dites que vous l'avez vu* : *si vous me dites que vous l'avez vu*, &c. Après *quel que*, *quelque*, & *quoique* ; *quel homme que ce soit*. Quelques bonnes raisons qu'il apporte. Quoiqu'il dise.

Après *que* employé au lieu de répéter la conjonction *et*, ou *pour*, de *ce que*. *Si vous le voulez*, & *que vous me le fassiez dire à tems*. *Je suis fâché que vous n'avez rien dit*.

Après le relatif, *qui* ou *que*, immédiatement précédé l'un superlatif ou d'un pronom négatif ; *le plus habile qu'on puisse trouver*. *Le meilleur qui soit*. *Nul que je sache*.

Après le même relatif placé entre deux verbes de manière qu'il indique quelque desir, ou quelque besoin, & qu'il ait à-peu-près le sens des conjonctifs *de manière que*, *afin que*. *Il faut des Rois qui sachent commander*, & *des peuples qui apprennent à obéir*. *Cherchez un ami qui soit discret & zélé*. *Voulez-vous en avoir qui vous séduisent* ? Si le relatif ne marquoit aucun desir, ni aucun besoin, ou qu'il ne tint pas lieu des conjonctifs que nous avons indiqués, le verbe suivant seroit à l'indicatif ; *je connois un homme qui peut vous rendre ce service*, &c.

Quand le premier verbe est au présent ou au futur ; le second qui doit être au subjonctif, se met au présent du subjonctif ; *il faudra que je lise* ; *il semble que vous hésitez*. *Il faut que je me sois mépris*. Si le premier verbe est en un autre temps que le présent ou le futur, le second se mettra à l'imparfait du subjonctif ; *je voulois*, *j'ai voulu*, *je voulus*, *j'avois voulu*, *je voudrois qu'il vînt aujourd'hui*. Il y a pourtant de bons auteurs, qui mettent le présent du subjonctif, quand le sens indique bien le présent, & que le premier verbe est au conditionnel, comme ; *je ne voudrois pas qu'il vienne à présent* ; mais c'est une négligence ; il faut qu'il vînt.

Indicatif.

On voit bien actuellement quelles sont les occasions où l'on doit prendre les temps de l'indicatif. C'est dans

attributif de toutes les phrases détachées, si elles ne ont pas dans la forme impérative. Quant aux phrases périodiques, la principale phrase partielle a aussi son attributif à l'indicatif. Au reste nous supposons ici que l'attributif est simple; s'il est composé de plusieurs verbes, le second est joint au premier en forme de régime, & il suit la syntaxe qui convient à la fonction de régime qu'il remplit; s'il n'est joint au premier que par forme d'addition, il se met également à l'indicatif; comme, *je voulois & j'esperois votre bonheur*. Enfin dans les phrases conditionnelles l'attributif se met souvent à l'indicatif, selon la nature des conjonctifs qui les unissent à la phrase principale, & selon le tour de la pensée. Voyez là-dessus ce que nous avons dit plus haut en parlant du subjonctif, & le mot CONJONCTIONS.

Usage des Conjonctifs & des Prépositions.

Il nous reste encore un point de difficulté qui semble devoir regarder la syntaxe; c'est de savoir quand on doit se servir de conjonctifs pour lier & joindre des mots ou des phrases, & de prépositions pour marquer les rapports entre les idées. Nous ne donnerons ici que deux regles générales, renvoyant pour les détails, pour les exceptions & pour le choix des conjonctions ou des prépositions, aux articles de ces deux mots.

1°. Quand un second verbe régi par un premier ne cause aucune amphibologie, aucun embarras, étant à l'infinitif; il est mieux de l'y mettre que de lui donner un conjonctif: *je viens vous dire, ou je viens pour vous dire*, vaut mieux que, *je viens afin que je vous dise*. La raison en est claire; le conjonctif allonge inutilement le discours; & par-tout on hait le superflu. S'il y a des exceptions à cette loi, c'est quand la phrase est à-peu-près égale pour la longueur, & que le langage est plus doux, plus coulant, en se servant d'un conjonctif. Il faut remarquer qu'un verbe à l'infinitif ne prenant point de subjectif proprement dit, & le sens de la phrase exigeant néanmoins qu'il y en ait un de connu, afin d'éviter le conjonctif, il est nécessaire que le reste de la phrase l'indique suffisamment: cela se

trouve toutes les fois que dans la pensée le subjectif du second verbe est le même que celui du premier ; *je veux lui parler : vous osez m'interrompre ; il ne daigne pas m'écouter.* Les subjectifs des infinitifs *parler , interrompre , écouter ,* sont, dans l'ordre de la pensée, les mêmes que ceux qui sont exprimés avant les verbes, *veux , osez , ne daigne pas.* Si le premier verbe est impersonnel, & que le subjectif du second puisse en être l'objectif ou le terminatif, alors on peut encore employer le second verbe à l'infinitif ; *il vous convient bien de parler ainsi ! Vous* est terminatif de *il convient ,* & subjectif de *parler.* Mais si cet objectif ou ce terminatif du verbe impersonnel peut être pris pour un régime du verbe à l'infinitif aussi naturellement que pour son subjectif ; alors l'obscurité du sens force à recourir au conjonctif ; *il faut à cette femme médire sans cesse de ses voisines.* Est-ce elle qui veut médire, ou est-ce en sa présence que les autres doivent le faire ? Pour éviter ce doute, dites, *il faut que cette femme médise continuellement de ses voisines.* Ainsi pour dire qu'il faut que cet homme parle, vous ne direz point, *il le faut parler , ni , il lui faut parler.* La première phrase ne diroit rien, présentant un *le* objectif devant un infinitif qui ne le peut admettre, & pour une fonction que ce *le* ne peut faire ; & la seconde signifiant, *il faut qu'on lui parle ,* ce qui n'est point du tout la pensée que vous vouliez rendre.

Si le subjectif sous entendu du second verbe n'est pas le même qui se trouve exprimé devant le premier, & que celui-ci ne soit point impersonnel, alors on se sert du conjonctif *que ; je veux que vous obéissiez ; je veux que votre frere s'y trouve ; & non pas , je vous veux obéir , ni , je veux vous obéir ,* ce qui feroit un sens tout différent de la pensée : ni, *je veux votre frere s'y trouver ;* ce qui est contre le principe de la langue qui ne permet point à nos infinitifs d'avoir leurs subjectifs exprimés. Nous ne parlons pas des circonstances où le second verbe n'est uni au principal que par une idée de condition ou de cause, comme on le voit dans les phrases conditionnelles & causales, &c : on se sert alors des conjonctifs destinés à marquer ces sortes d'unions, comme,

s'il le faut , je le ferai. Je le ferai , puisqu'il le veut , &c. Les relatifs *qui , que , lequel , &c.* sont des pronoms qui font aussi fonction de conjonctifs ; quelquefois on peut les remplacer par un participe , comme ; *l'homme étant un animal raisonnable , doit commander à ses passions ; ou , l'homme qui est un animal raisonnable , doit commander à ses passions.* Mais il est peu d'occasions où l'on puisse ainsi éviter les phrases subordonnées en se servant des participes , parceque ceux-ci prêtent moins aux repos de la voix & de l'esprit , & causeroient souvent de la monotonie & de la confusion , en accompagnant eux-mêmes , comme qualificatifs , des noms qui ont déjà d'autres adjectifs , ou en amenant après eux des régimes qui se trouveroient comme douteux entre le nom principal & le participe. D'ailleurs , les participes servent eux-mêmes dans des occasions & pour certains points de vue , & les relatifs pour d'autres. C'est ainsi que ces deux phrases , *l'homme sachant se connoître soi-même , méprise moins les autres ; & l'homme qui sait se connoître soi-même , méprise moins les autres* , ne présentent pas la même idée de la même façon ; la première semble parler de toute l'espece des hommes , & donne conséquemment une idée fausse ; la seconde est plus vraie , en n'assurant point que tous les hommes se connoissent eux-mêmes , mais en supposant seulement un homme qui se connoîtroit. A l'égard des participes passifs , nous aimons mieux employer un relatif pour les éviter , que de les voir suivis de ces régimes allongés par des prépositions qui en sont inséparables.

Les noms qui régissent d'autres substantifs veulent avant les derniers une préposition , & ordinairement c'est la préposition *de* : *le jardin des Tuileries est la promenade favorite du grand monde ; l'épreuve de la vertu , c'est l'adversité ; l'épreuve du vice , c'est la fortune.* Les adjectifs qui régissent un nom veulent aussi une préposition , & c'est plus ordinairement la préposition *à* : *un homme attentif à ses affaires ; une femme sujette à la colère.* Les adverbes suivent , à cet égard , les adjectifs dont ils sont formés : on dit , *il est assiduellement à l'étude , comme il est assidu à l'étude.* Les verbes actifs prennent

our l'ordinaire leur objectif sans préposition, & leur terminatif avec la préposition *à* ou *de*, selon que le régime indique le terme où aboutit l'action, ou bien celui où elle part : *aimer Dieu* ; *exciter quelqu'un à la vertu*, & *le détourner du vice ou de ses mauvaises inclinations*. Quand un verbe sert de régime à la place d'un nom, il prend une préposition, ou s'en passe, suivant qu'un nom à la même place en auroit eu, ou s'en seroit passé : on dit, *se plaire à danser*, comme *se plaire à la danse* ; *il veut chasser*, *il veut la chasse*.

Les verbes passifs peuvent avoir deux terminatifs ; ils n'ont jamais d'objectifs : le premier terminatif est celui par qui l'action est produite, celui qui seroit subjectif si le verbe étoit à l'actif ; celui-là prend ordinairement la préposition *de* ou *par*. Le second est celui qui se trouve également dans l'actif ; il reste le même & garde la préposition qu'il auroit dans l'actif. *Vous me demandez ce livre ? il a été remis par votre sœur à votre frère*. On diroit à l'actif, *votre sœur l'a remis à votre frère*. Quant aux verbes neutres, & autres qui ne sont ni actifs ni passifs, ils suivent pour leur régime l'analogie qu'ils ont avec d'autres verbes actifs ou passifs, ce qui dépend sur-tout de leur signification : voyez PRÉPOSITIONS, VERBES, &c.

Participe.

Le participe présent ou actif n'a aucune difficulté pour la Syntaxe, n'étant plus assujetti par l'usage aux loix de la concordance. Il garde toujours la même forme, quelque soit le genre ou le nombre du nom auquel il a rapport.

Le participe passé, au contraire, est quelquefois déclinable, quelquefois indéclinable. Quelle règle suit-il ? personne à notre avis n'ayant mieux développé cette matière, que M. Douchet dans ses *Principes généraux de l'Orthographe Française*, nous allons donner ici l'analyse de ce qu'il dit sur ce sujet

Le participe, en général, n'est déclinable que dans deux circonstances : quelquefois c'est relativement au

subjectif ; & quelquefois c'est relativement à l'objectif suivant que le verbe auquel il appartient est actif passif , neutre ou réciproque.

Premiere Regle.

Le participe s'accorde avec le subjectif qui le précède , lorsqu'il concourt avec le verbe auxiliaire *être* : former les temps composés , 1°. d'un verbe passif : *la vertu est admirée ; le mérite n'est pas toujours récompensé ; ses maximes sont erronées ; ses écrits ont été censurés.* 2°. D'un verbe neutre de la classe de ceux qui prennent le même auxiliaire : *mon défenseur est venu ; ma partie adverse est sortie ; les Juges sont entrés ; mes protectrices sont arrivées.* 3°. D'un verbe passif réciproque : *ses mensonges se sont découverts ; la mine s'est éventée ; c'est-à-dire ont été découverts , a été éventée.* 4°. D'un verbe neutre réciproque ; *je me suis promené ; elle s'est repentie ; ils se sont prévalus ; elles sont iues.*

Seconde Regle.

Le participe doit s'accorder avec l'objectif qui le précède , lorsqu'avec le verbe auxiliaire *avoir* , il concourt à former les temps composés , 1°. d'un verbe actif ; *les ennemis que j'avois annoncés ; les nouvelles que j'ai reçues ;* 2°. d'un verbe actif , qui , par une inversion usitée en vers , a pour objectif un nom placé entre l'auxiliaire & le participe.

Quand les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie. . .

Il a sous son pouvoir tous les peuples rangés. . .

Il a , par sa valeur , cent Provinces conquises. . .

3°. D'un verbe actif , qui a pour objectif un nom qui précède l'auxiliaire & le participe ; mais alors la phrase est sous la forme interrogative , ou exclamative : *Quels hommes a-t-il vus ? Quelles leçons a-t-il reçues ? Quel progrès n'avoit-il pas faits ! Quelles espérances n'avoit-il pas données !*

Troisième Règle.

Le participe s'accorde encore avec l'objectif qui le précède, lorsqu'avec le verbe auxiliaire être, il concourt à former les temps composés d'un verbe actif réciproque ; *la loi que je me suis prescrite ; les ennemis qu'il est attirés.*

L'usage exige quatre conditions pour que la concordance du participe puisse avoir lieu dans l'espèce présente : la première, qu'il y ait un objectif ; la seconde, que cet objectif précède le verbe ; la troisième, que cet objectif ne soit point régi par un autre verbe à la suite du participe ; la quatrième que le verbe soit personnel.

Ainsi, 1°. le participe des verbes neutres qui prennent pour auxiliaire le verbe avoir, est indéclinable, puisque ces verbes n'ont point d'objectifs ; *Nos trousses avoient campé ; les ennemis ont paru, notre avant-garde a marché, & non pas, campées, parus, marchée.*

2°. Le participe des verbes actifs est de même indéclinable, quand l'objectif marche après ces verbes : *Nous avons admiré vos talents ; elle a vu sa sœur ; elles ont accompagné les Dames, & non pas admirés, vue, accompagnées.* M. Douchet fait remarquer qu'il en est de même du participe qui concourt avec l'auxiliaire être à former les temps composés des verbes actifs réciproques qui ont leur objectif à leur suite. *Didon s'est donné la mort ; nous nous sommes fait des besoins.* Dans ces exemples *se* & le second *nous* ne sont que le terminatif ; c'est comme si l'on disoit *a donné la mort à soi, &c.*

3°. Le participe est indéclinable, lorsqu'il est suivi d'un autre verbe actif qui régit l'objectif : *les Dames que j'ai entendu louer.* Dans cette phrase, dit M. Douchet, ce n'est point le verbe *entendre* qui régit l'objectif, lequel est ici le conjonctif *que*, mais le verbe *louer* ; c'est comme si l'on disoit, *les Dames, & j'ai entendu louer icelles.* C'est la même chose dans cette autre façon

de parler ; *je l'ai vu peindre* , en parlant d'une femme dont on faisoit le portrait.

Cette regle a lieu de même dans l'exemple suivant *j'ai choisi toutes les personnes que j'ai voulu* , & non pas *voulues*. Dans cette phrase l'objectif est régi par le verbe *choisir* sous-entendu ; c'est comme s'il y avoit *que j'ai voulu choisir*.

On doit encore en faire l'application , lorsque le participe est suivi d'un verbe neutre qui se transforme en quelque sorte en verbe actif , comme dans ces exemples : *les soldats que j'ai vu partir* ; *les personnes qu'il fait venir* ; *les troupes qu'il a fait marcher* ; *les livres qu'il a laissé tomber*. En effet on dit : *voir partir des soldats faire venir des personnes* , *faire marcher des troupes* , *laisser tomber des livres* , où *partir* , *venir* , *marcher* , *tomber* , sont autant de verbes neutres : comme on dit , *vous représenter une pièce* , *faire construire un ouvrage* , *laisser maltraiter un ami* , où *représenter* , *construire* , *maltraiter* , sont autant de verbes actifs.

L'objectif est donc encore ici régi par le verbe qui est à la suite du participe , ou , si l'on veut , par le participe & par ce verbe conjointement , qui , dans cette position , ne font plus qu'un seul mot , ou du moins deux expressions inséparables. Mais il faut dire , *les soldats qu'on a contraints de marcher* ; *les troupes qu'on a accoutumées à camper* ; *je l'ai vue peindre* (en parlant d'une femme qui avoit le pinceau à la main) , parcequ' dans les deux premiers exemples , *marcher* & *camper* restent neutres , & par conséquent sans régime , & qu' dans le dernier *peindre* ne régit point l'objectif qui précède le participe , mais un autre sous-entendu ; car c'est comme s'il y avoit , *je l'ai vue peindre quelqu'un* ou *quelque chose*.

4°. Le participe est encore indéclinable , suivant l'usage , quand le verbe est employé impersonnellement *les chaleurs qu'il a fait* ; *les maladies qu'il y a eu*.

Les Auteurs sont assez d'accord sur ces quatre cas mais il y en a trois autres sur lesquels les sentimens sont plus partagés , & dans lesquels cependant , continue M. Douchet , la raison , & le génie de notre Langue

semblent demander que le participe soit encore indéclinable.

1°. Quand il y a inversion du subjectif : *la Doctrine qu'a enseigné Pythagore ; les regles que se sont prescrit les grands hommes*. L'indéclinabilité du participe est fondée ici sur la rapidité avec laquelle on doit passer sur le participe, parceque l'esprit se hâte d'arriver au subjectif, sans lequel la phrase ne présente aucun sens. Envain voudroit-on objecter l'épigramme d'Aufone, traduite par M. Charpentier :

Pauvre Didon , où t'a réduite
De tes maris le triste sort ?
L'un , en mourant , cause ta fuite ;
L'autre , en fuyant , cause ta mort.

Cet exemple , dit M. Douchet , loin de détruire le motif de l'exception , ne fait au contraire que le développer & le confirmer. Dans cette position rien ne s'oppose à la concordance , parceque le participe terminant le vers , on fait nécessairement un petit repos , pendant lequel on rend sensibles les effets de la déclinaison ; mais il n'en est pas de même en prose , où le participe & le subjectif sont indivisibles à la prononciation.

2°. Le participe doit être pareillement indéclinable , quand il y a transposition de terminatif ou d'objectif , comme dans ces exemples ; *elle lui est allé parlé ; ils se sont allé plaindre ; elles nous sont venu consulter*. Les quatre premiers mots de ces phrases n'offrent à l'esprit aucun sens déterminé ; il faut aller jusqu'au verbe , jusqu'au dernier mot , pour le trouver ; & c'est la précipitation avec laquelle on s'y porte , qui fait supprimer les caractéristiques dans les participes *allé* & *venu* , & qui les rend indéclinables.

Mais si on ramène le subjectif , le terminatif ou l'objectif , à la construction régulière , tout se rétablit , le participe redevient déclinable , & l'on dit , *la Doctrine que Pythagore a enseignée ; les regles que les grands hommes se sont prescrites ; elle est allée lui parler ; elles sont venues nous consulter*.

3°. Le participe doit être encore indéclinable , quand

il est suivi d'un adjectif, ou d'un nom employé adjectivement, qui fait partie de l'objectif, comme dans ces exemples ; *je l'avois cru belle ; nous nous sommes rendu maîtres de la ville.* On laisse ici le participe indéclinable, parcequ'il influe autant sur la seconde partie de l'objectif, que sur la première ; c'est une suite de la règle générale qui veut que le participe soit indéclinable, quand il est suivi de son objectif : *elle a reçu compagnie.*

A l'égard de ces formules de style judiciaire, *les Gens tenants notre Cour de Parlement ; la rendante compte ; ses ayants cause, &c.*, où le participe présent est décliné & suivi de son régime, ce sont, dit M. Douchet, autant de monuments qui prouvent que ce participe étoit autrefois susceptible de genre & de nombre ; & c'est tout ce qu'on en peut conclure : voyez les articles PARTICIPE & CONSTRUCTION.

SYNTHESE ou MÉTHODE DE COMPOSITION.

Ce mot vient du grec & signifie assemblage, réunion des parties, en sorte qu'elles fassent un tout, un ensemble parfait qui démontre une vérité.

Cette méthode enseigne l'art de traiter toutes sortes de questions, de rassembler tous les matériaux nécessaires à l'édifice qu'on veut construire, & d'en faire un tout dont les différentes parties soient enchaînées les unes avec les autres dans l'ordre le plus naturel.

On commence par se demander si le sujet qu'on veut traiter existe, ensuite on s'en remplit bien l'esprit. On le définit en n'employant que des termes parfaitement connus ; on le divise, on le subdivise, on traite chaque partie séparément. On passe du tronc aux branches, des branches aux rameaux, c'est-à-dire, qu'on commence par les choses les plus générales & les plus simples pour venir aux moins générales & aux moins composées. On définit d'abord le genre, ensuite l'espece. Sans cela on seroit obligé de se répéter à chaque instant. Car si l'on parloit de l'espece avant le genre, comme il est impossible de bien connoître une espece sans en connoître le genre, il faudroit expliquer la nature du genre dans l'explication de chaque espece : voyez GENRE, ESPECE.

La principale attention est d'établir tous ses raisonnemens sur des principes bien clairs & bien évidens ; en-

Sorte que les conséquences qu'on en tire soient frappantes & bien liées : voyez CHOIX DES ARGUMENTS.

La marche est à-peu-près la même dans la synthèse que dans l'analyse : voyez ANALYSE.

Toute la différence, c'est que dans la première l'esprit assemble les matériaux, les dispose, les arrange, les met chacun à leur place de manière qu'ils fassent un tout régulier, & qu'il en cache ensuite la charpente par les ornemens de l'éloquence. Dans la seconde, on écarte tous les ornemens, on décompose, on divise, on sépare les différentes parties qui sont liées ensemble, mais en suivant comme dans l'autre l'analogie & les rapports qu'elles ont entr'elles : l'analyse décompose, mais ne détruit pas.

La marche est donc à-peu-près la même dans l'une comme dans l'autre ; & cela est naturel. La méthode que l'on suit pour découvrir la vérité doit être naturellement la même pour démontrer les découvertes qu'on a faites. La meilleure façon d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a suivie soi-même pour s'instruire.

Par exemple, si j'ai à traiter de la gloire, j'établirai ce principe : Il n'est point de véritable gloire sans la crainte de Dieu. Je me demande ensuite, en quoi consiste la gloire ? Je trouve que de tout tems les hommes l'ont placée dans la probité, dans les grands talens & dans les succès éclatants : trois sources d'où la gloire peut jaillir : voilà ma division. Je reprends chacune de ces trois branches, & je les traite séparément.

I. *La probité.*

Voilà une branche de gloire. Je vois qu'elle consiste dans cette vérité, dans cette pureté d'intention, cet honneur qui doit nous accompagner dans toutes les actions de la vie, & que la crainte de Dieu peut seule donner. Sans cette crainte salutaire, la probité est presque toujours fautive ou du moins jamais sûre ; voilà une subdivision : ce sont des rameaux.

1°. Fausse : je le prouve par les causes. Elle n'a sans crainte de Dieu d'autres motifs que l'orgueil, la vanité

ou l'intérêt. J'entre dans le détail. Je parcours les belles actions de ces vertueux mondains : par-tout je trouve qu'elles ont pour cause le desir d'une vaine réputation ou l'intérêt , & qu'ainsi elles ne peuvent produire une véritable gloire. Elle est donc inutile aux yeux de Dieu , quoiqu'aux yeux du monde elle produise quelquefois un phantôme de gloire toujours prêt à s'évanouir.

2°. Elle n'est du moins jamais sûre. Ce raisonnement est lié au premier. Quelle est la chose qu'on peut regarder comme sûre ? C'est celle qui est posée sur des fondemens inébranlables. Or il n'y a que la Religion qui puisse assurer la probité en la mettant au-dessus de tous les événemens. Comme elle ne tire sa gloire que de l'accomplissement de ses devoirs , elle n'est sujette à aucun changement ; elle méprise la honte , l'opprobre , la crainte , les vains applaudissemens , l'intérêt , &c. J'examine ensuite si les vertus humaines ont la même solidité. Sur quoi sont-elles appuyées ? sur les circonstances , sur les occasions , sur les jugemens des hommes qui changent à chaque instant. Elles ne sont donc à l'épreuve de rien. Tout occupées d'allier leur intérêt avec leur réputation , elles songent plus à l'apparence qu'à la réalité. J'appuie mes raisonnemens par plusieurs exemples : voyez EXEMPLES.

Entr'autres par celui d'Achitophiel , cet homme si vertueux dans l'estime publique , qui se déclare contre le Roi son maître abandonné de ses sujets , pour suivre le parti d'Absalon , fils dénaturé & rébelle , qui a pour lui la faveur publique.

II. *Les grands talens.*

C'est la seconde branche de la première division. Je définis les grands talens , valeur guerrière , vastes connoissances , esprit , génie ; voilà une subdivision : ce sont quatre rameaux de la seconde branche. Si tous ces talens ne sont pas guidés par la crainte de Dieu , ils deviennent des instruments funestes à ceux qui en sont doués & aux autres hommes ; voilà encore une subdivision. Je prouve tout cela par les effets.

La valeur, 1°. Funeste aux autres hommes : ce n'est

plus qu'une force aveugle qui veut tout dompter , tout subjuguier. Les droits les plus sacrés ne sont pas capables d'arrêter l'impétuosité de sa course. Elle regarde un repos sage & majestueux comme une honteuse oisiveté ; elle épuise les peuples qui lui sont fournis , porte le désastre & les calamités chez ses voisins. Ses lauriers sont arrosés de sang & de larmes ; elle ne se rend célèbre qu'en faisant des millions de malheureux , &c. 2°. Funeste à elle-même : l'orgueil s'empare d'elle & la jette dans l'aveuglement ; elle s'égare & se précipite du haut de cette fausse grandeur , qui n'étoit élevée que sur des ruines & des malheurs. Mille exemples peuvent venir à l'appui de ces preuves.

Les vastes connoissances. Elles s'égarent elles-mêmes & entraînent les autres dans l'égarement & dans les ténèbres , comme ces Astres errans qui trompent le Voyageur : témoin ces chefs de Sectes , ces Docteurs du mensonge qui , &c.

L'esprit. S'il n'est éclairé par la crainte de Dieu , il corrompt le cœur , & répand un poison d'autant plus subtil & d'autant plus dangereux qu'il est préparé par des mains plus habiles. Delà la corruption des mœurs pour le siècle présent & pour les siècles suivans.

Le génie. Il est inquiet & remuant ; il ne cherche que l'éclat & la célébrité , qu'à étonner la terre ; il bouleverse & détruit tout ; il n'enfante que des malheurs : témoin cet homme célèbre , qui de la foule où il étoit confondu s'est élevé même au-dessus de la tête de son Roi , qu'il a osé juger & condamner. En Italie les Orateurs prouvent encore tout ce que nous venons d'avancer par les *contraires* : voyez SOURCE DES PREUVES , CONTRAIRES.

III. *Les succès éclatants.*

C'est la troisième branche de la première division. On appelle succès éclatants , des Provinces conquises , des Batailles gagnées , des Négociations difficiles terminées , des Trônes chancelans affermis. Ils peuvent être glorieux lorsqu'ils sont utiles à la Patrie. Mais le sont-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient ? On prouve la

négative par les causes & par les effets. On ne les doit ordinairement ces succès éclatants, qu'à l'ambition, qu'à la jalousie, qu'à la témérité, qu'au hasard, souvent même à la crainte & au désespoir. D'ailleurs que de malheurs ne causent-ils pas ! On en peut faire ici une longue énumération. D'un autre côté cette prétendue gloire n'est-elle pas partagée par le soldat, par la fortune, &c. Qu'on approche de plus près ceux qui s'enorgueillissent de cette gloire ; qu'on les dépouille de ces décorations étrangères qui éblouissent les yeux ; le Héros disparaît, on ne voit plus que les motifs les plus bas, que des ames injustes & sanguinaires, que des mœurs corrompues. On prouve encore tout cela par les contraires, en comparant ces Héros mondains à ces ames nobles & vertueuses que leurs succès n'enflent point d'un vain orgueil, comme elles ne seroient point abattues par leurs défaites : *voyez* COMPARAISON, SIMILITUDE, DISSIMILITUDE.

Enfin on rassemble sous un seul point de vue les preuves les plus fortes & les plus frappantes, & on conclut que les vertus humaines, toutes seules, ne peuvent produire une véritable gloire ; qu'il faut qu'elles soient guidées par la crainte de Dieu, qui seule donne la droiture du cœur, la pureté des intentions & l'empire des passions.

Voilà la charpente du discours. Pour la cacher, on a recours à l'art oratoire ; on accumule les ornemens d'une véritable éloquence, &c. *Voyez* RHÉTORIQUE, AMPLIFICATION, FIGURE, EXORDE, CONFIRMATION, PERORATION, PREUVES, SOURCE DES PREUVES, CHOIX DES PREUVES, DISPOSITION, &c.



T ou T E

T est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

TA, est le féminin de l'adjectif possessif *ton* : voyez ADJECTIF.

TAC, est une des particules imitatives : voyez PARTICULES.

TANDISQUE, est une des conjonctions périodiques : voyez CONJONCTIONS.

TANT, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

TANT, est une des conjonctions extensives : voyez CONJONCTIONS.

TANTOST, est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

TANTOST, est une des conjonctions alternatives : voyez CONJONCTIONS.

TARD, est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

TE, est un des pronoms personnels pour la seconde personne du singulier : voyez PRONOMS.

TEL, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS, où nous expliquons aussi comment ce mot est quelquefois simple adjectif.

TEMS. Voyez NOMBRE ORATOIRE.

TEMS DES VERBES. Le tems dans les verbes est une inflexion qui désigne sur quel tems porte l'affirmation. Il n'y a que trois tems simples, le présent *je lis*, le passé *j'ai lu*, & le futur *je lirai*. On les appelle *tems simples* ou *naturels*, parceque les autres se rapportent tous à quelqu'un d'entr'eux. Ces trois tems naturels peuvent donc recevoir bien des différences qu'il faut remarquer.

1°. Pour marquer qu'une chose est ou qu'elle se fait au tems où l'on parle, on se sert du présent simple, *je vous quitte*. On s'en sert pour exprimer des choses qui sont vraies en tout tems : *l'Amour est un Dieu perfide* ; & pour exprimer des choses qui sont d'habitude ; *il apprend les Langues, Il travaille à l'Histoire*. Mais si l'on

veut dire non pas qu'une chose est actuellement , mais qu'elle arriveroit dans le tems présent , si une autre se faisoit ou s'étoit faite , si certaine condition étoit remplie ; alors on se sert du *présent conditionnel* ; comme , *je travaillerois , si j'avois la santé*. Ce tems est présent , puisqu'on y peut ajouter le mot *actuellement* , *je travaillerois actuellement* ; mais il est conditionnel , puisqu'il faudroit que certaines conditions fussent effectuées pour que la chose fût réellement présente ; *si j'avois la santé*.

2°. Une chose peut être affirmée comme passée absolument , & sans aucune attention au tems , sans aucune comparaison à d'autres choses ; c'est ce qu'on appelle le *prétérit indéfini* , & que nous avons nommé plus haut le *passé simple ou naturel* ; *j'ai lu le livre que vous m'avez prêté*. La chose peut s'être faite dans un tems dont il reste encore une partie à écouler , comme dans ce jour , cette semaine , ce mois , ce quartier , ce semestre , cette année , ce siecle ; alors on se sert encore du même prétérit indéfini , mais il faut en désigner le tems. *J'ai vu votre ami aujourd'hui ; je vous ai écrit cette semaine ; je le suis allé voir ce mois ci. La récolte a été bonne cette année. Les Rois ont eu des guerres terribles ce siecle ci. Si* le tems n'est pas exprimé , il faut du moins qu'il soit assez désigné par la suite du discours.

Si l'on veut exprimer une chose passée quant à présent , mais présente dans un tems passé que l'on désigne , & lors d'une autre action dont on parle , on se sert de l'*imparfait* ; *je sortois , quand il arriva. J'y pensois , quand il me le dit*.

Si la chose que l'on veut affirmer , s'est faite dans un tems entierement passé , dont il ne reste plus de partie , & qu'on n'y soit plus renfermé , on se sert de l'*acriste ou prétérit défini* , en cas qu'on veuille faire connoître le tems. Ainsi l'on dit , *je fis un voyage l'année dernière ; je travaillai beaucoup la semaine passée*. Mais pour ce servir de ce tems , il faut au moins qu'il y ait un jour que la chose soit faite , ainsi on diroit mal ; *j'écrivis cette dernière nuit ; j'y allai ce matin*. C'est par cette raison que M. de Voltaire blâme cet hémistiche de *Corneille* dans *Pompée* , *je sais qu'il fit trancher* ; il faut , dit-il , *qu'il a fait trancher* , parceque la chose s'est passée au-

jourd'hui. Une phrase toute semblable est condamnée dans les sentimens de l'Académie sur le *Cid*. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du soufflet qu'il venoit de donner à D. Diegue. *Il n'a pu*, selon l'Académie *dire*, je lui fis; *car il a fallu dire* je lui ai fait, *puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit entre deux*. On trouve cependant quelques exemples du contraire dans nos meilleurs Auteurs. Racine fait dire à Theramene dans la Tragédie de *Phedre*:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

La Fontaine, dans sa Fable du *Lion & du Moucheron*, dit aussi :

L'insecte du combat se retire avec gloire,
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

Cependant dans l'un & l'autre endroit il s'agit de choses arrivées le jour même. « Je suis disposé à croire, » dit à ce sujet M. l'Abbé d'Olivet, que la phrase de Corneille, tirée d'une Scene où il ne falloit que la simplicité du Dialogue, a été justement condamnée par l'Académie : mais que cette condamnation ne tombe pas sur les phrases de Racine & de la Fontaine, parce qu'elles sont l'une & l'autre placées où le Poète pouvoit être hardi, & se montrer à visage découvert ».

Le *prétérit indéfini* s'emploie, en bien des occasions, à la place du défini ; mais celui-ci ne peut être employé à la place de l'autre. Ainsi l'on dit indifféremment, *César fut*, ou *César a été le tyran de sa Patrie*. Mais on ne pourroit dire, *je vis une femme ce matin*.

Si la chose est non-seulement passée quant à présent ; mais si elle l'étoit déjà avant un autre tems indiqué & passé, on se sert du *prétérit antérieur*. Ce tems se subdivise en deux autres ; l'un qui exprime une chose passée avant un tems entierement écoulé ; *quand j'eus ainsi parlé, il se tut* ; l'autre qui exprime une chose passée avant une autre, dans un tems, dont il reste encore quelque partie à écouler : *quand j'ai eu dit cela, il est parti* : où l'on voit qu'il y a entre ces deux tems la même différence que celle qui se trouve entre les deux

prétérits indéfini & défini. Ces deux prétérits antérieurs sont presque toujours à la suite des conjonctions *quand*, *dès que*, *après que*, &c ; & s'ils n'en sont pas quelquefois précédés, c'est qu'ils marquent une chose non-seulement comme passée, mais comme totalement finie & consommée : *j'eus bientôt fait*, ou *j'ai eu bientôt fait*.

Si l'on veut marquer une chose faite non-seulement en soi, mais avant une autre chose qui est aussi entièrement passée, on se sert du *plusqueparfait*. *J'avois écrit*, *quand il revint*. Le retour dont on parle s'est fait dans un tems passé, & la lettre a précédé ce retour. Ce qui distingue ce plusqueparfait du prétérit antérieur, c'est que la chose exprimée par celui-ci est subordonnée à celle qui l'a suivie, & par conséquent n'est point le principal objet de l'attention. Quand je dis, *dès que j'eus ainsi parlé*, *il se tut*. Je veux principalement faire connoître qu'*il se tut* ; c'est-là l'objet principal de la phrase. *Dès que j'eus ainsi parlé*, ne s'y trouve que pour y insérer une circonstance. A l'égard du plusqueparfait, c'est tout le contraire : *j'avois écrit*, c'est ce que j'avois principalement à dire ; *lorsqu'il revint*, n'est qu'une phrase incidente.

Si l'on veut exprimer une chose non pas comme absolument passée, mais qui le seroit si une certaine condition eût été effectuée, on se sert du *passé conditionnel*. *Il seroit venu*, *si vous l'aviez averti*. Je ne dis pas qu'il est venu, mon affirmation n'est pas absolue & indépendante ; mais je dis que la chose seroit passée quant à présent ; *il seroit venu*, si certaine condition que j'assigne avoit eu lieu, *si vous l'aviez averti*. *Je l'eusse* ou *je l'aurois fait*, *si vous l'eussiez* ou *si vous l'aviez voulu* ; car on dit indifféremment l'un ou l'autre.

3°. Quand on veut dire qu'une chose n'est pas arrivée, mais qu'elle arrivera dans un tems qui n'est pas encore, on se sert du *futur*. *Je verrai votre affaire*.

Mais si l'on veut marquer un avenir qui ait rapport au passé, & faire connoître que dans le tems qu'une chose arrivera, une autre qui n'est pas encore sera passée ; on se sert du *futur passé*. *J'aurai fini quand vous viendrez*.

Nous venons de marquer la juste signification des tems principaux

principaux des verbes ; mais il s'en faut bien qu'ils se tiennent toujours renfermés dans les bornes que la théorie semble d'abord leur prescrire. Plusieurs d'entr'eux changent leur signification suivant les occasions où ils sont employés : c'est ce que nous allons tâcher de développer.

1°. Le présent se met quelquefois pour le futur, comme, *je reviens tout-à-l'heure. Il part dans peu pour l'Italie. Que faites-vous ce soir ? c'est-à-dire, je reviendrai tout-à-l'heure. Il partira dans peu. Que ferez-vous ce soir ? Dispute lui mon cœur, & ce cœur est à toi, c'est-à-dire, ce cœur sera à toi.* Quand le présent est précédé du mot *si*, exprimant une condition, il a encore la signification du Futur. *Je veux lui rendre ce service, si je le puis, c'est-à-dire, en supposant que je le pourrai.* Quand on veut donner plus de force & de vivacité à ce que l'on raconte, on met quelquefois le présent pour le passé ; comme dans ces vers de Racine.

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
 Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
 Il veut les rappeler, & sa voix les effraie ;
 Ils courent ; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.

Pour *il a voulu* ou *il vouloit*, les *a effrayés* ou les *effrayoit*, ils *ont couru* ou ils *couroient*, n'a plus été ou étoit plus.

2°. L'imparfait ne marque souvent autre chose qu'un rétérit sans rapport au présent, sur-tout dans le cours des narrations. *Rome étoit d'abord gouvernée par des Rois, pour Rome fut d'abord gouvernée par des Rois.* Quand cet imparfait est précédé de *si*, il ne marque autre chose qu'un rapport au tems présent. *S'il daignoit m'entendre, je pourrois me justifier ; c'est-à-dire, s'il daignoit actuellement m'entendre ; ou je ne me justifie point, parcequ'il ne daigne pas m'entendre.*

3°. On donne quelquefois au *prétérit indéfini* le sens du *futur passé*, comme ! *Avez-vous bientôt fait ? J'ai écrit dans un moment ; c'est-à-dire, aurez-vous bientôt écrit ? J'aurai écrit dans un moment.* On lui donne même quelquefois le sens du *futur naturel* : *Vous avez vaincu*

vos ennemis , si vous suivez ce conseil : cela veut dire , si vous suivez ce conseil , vous vaincriez vos ennemis. Mais ces exceptions tiennent moins de la grammaire, que de la vivacité qui nous fait parler, que de la force que nous voulons mettre dans notre affirmation, en un mot de Rhétorique.

4°. Le plusqueparfait n'exprime souvent qu'un simple rapport au tems passé, comme quand il est à la suite de *si* ; *vous penseriez mieux , si vous aviez examiné le fonds des choses ; c'est-à-dire , vous ne pensez mal , qu parceque vous n'avez pas examiné le fonds des choses.*

5°. Le conditionnel présent précédé de *que* à la suite d'un autre verbe au passé, exprime ordinairement un futur par rapport au tems du verbe précédent. *Il a promis qu'il reviendrait dans peu ; c'est-à dire , il reviendra dans peu , selon qu'il l'a promis.*

6°. Dans les mêmes circonstances, le conditionnel passé marque quelquefois un futur passé, par rapport au tems passé du verbe qui le précède. *Il a cru que je vous l'aurois annoncé hier.* Si c'est hier qu'il l'a cru, le sens est le même que s'il avoit parlé, & qu'il eut dit : *je crois qu'il le lui aura annoncé.*

Malgré le grand nombre de tems auxquels nos verbes s'assujettissent, il s'en manque bien cependant qui rendent avec précision tous les différens degrés d'étendue ou de distance que nous voyons dans le passé & l'avenir. Quand on dit ; *j'allai*, on ne sait si c'est hier ou en tel autre tems ; de même *j'irai*, ne dit ni le jour ni le moment. Pour suppléer à ce défaut des verbes, on ajoute des adverbes ou d'autres mots qui achevent de fixer le tems ; *j'allai hier ; j'irai lundi prochain à midi.* On emploie aussi d'autres verbes pour augmenter cette précision, & cela de plusieurs manières qu'il faut expliquer.

1°. Pour marquer un passé peu éloigné, à l'égal d'un autre tems qu'on a en vue, on se sert du présent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe principal. Ainsi on dit : *il vient de sortir*, pour dire, *il est sorti il n'y a qu'un moment.* *Il venoit de sortir quand vous êtes arrivé*, pour dire, *il étoit sorti il n'avoit pas long-tems , quand vous êtes arrivé.* Il est au

voir par ces deux exemples , que *il vient* exprime en cette occasion un *prétérit indéfini* , & *il venoit* un *plusqueparfait*.

2°. Pour exprimer un futur prochain par rapport au tems présent , ou par rapport à un tems passé , on joint à l'infinitif du verbe principal le *présent* ou l'*imparfait* du verbe *aller*. *Je vais revenir* , pour *je reviendrai bientôt* ; *allois revenir* , quand *il m'a retenu* , pour *quand il m'a retenu je disois & je pensois* , *je reviendrai bientôt*. On exprime encore un futur incertain ou indéterminé , soit par rapport au tems présent , soit par rapport au tems passé , en joignant à un infinitif quelque tems du verbe *avoir*. *Je dois voyager* ; *vous avez dû le voir* , &c. Le futur dans *je dois voyager* n'est pas si positif que si l'on disoit *je voyagerai* , ni le passé dans *vous avez dû le voir* , que dans *vous l'avez vu* , &c.

3°. Quand on met *si* avant un *plusqueparfait* , la chose exprimée par ce tems n'est pas encore faite lorsqu'on parle : *si j'avois réussi je vous le dirois* ; je fais entendre que je n'ai pas réussi. Mais si la chose est faite ou passée lorsqu'on parle , & qu'elle n'ait pas encore été faite dans un tems passé qu'on désigne , on se sert alors d'une espèce de *plusqueparfait antérieur* , que les verbes n'ont pas ordinairement , mais qu'on leur donne en cette occasion ; & l'on dit : *si j'avois eu reçu cet argent* , *je vous l'aurais envoyé*. On sent bien que si l'on disoit , *si j'avois eu cet argent* , *je vous l'aurais envoyé* , l'exactitude n'y seroit pas , puisque *si j'avois reçu* fait entendre que *si je l'avois à présent* , je vous l'aurais envoyé dans un tems antérieur , ce qui est faux ; il falloit que je l'eusse déjà reçu avant le tems où je devois l'envoyer.

4°. De même le *conditionnel passé* fait simplement envisager une chose ou une action qui auroit été présente dans un tems passé ; *j'aurais dîné avant midi* , *s'il n'étoit pas venu m'amuser* ; mais pour faire entendre que la chose auroit été finie & consommée avant un tems passé , il faut dire : *j'aurais eu dîné* , ou *j'eusse eu dîné avant midi* , *s'il n'étoit pas venu* , ou *s'il ne fut pas venu m'amuser*. On voit par-là qu'il y a un second *plusqueparfait* , *j'aurais eu dîné* , *tu avois eu dîné* , *il avoit eu dîné* , &c. & un second *conditionnel passé* *j'aurais eu dîné* , *tu au-*

rois eu dîné , il auroit eu dîné , &c. ou j'eusse eu dîné , t'eusses eu dîné , il eût eu dîné , &c ; ce sont les tems que quelques Grammairiens appellent *sur-composés* , parce qu'ils empruntent les tems composés du verbe auxiliaire *avoir* ; & nous appellons ces tems *plusqueparfait & conditionnel passés antérieurs* , parcequ'ils marquent un tems antérieur à celui même du plusqueparfait & d'un conditionnel passé. Ces sortes de tems sont d'un usage rare , qu'on ne les fait point entrer ordinairement dans la conjugaison des verbes.

Nous avons tâché de développer ici l'idée qu'on doit se former des différens tems : mais nous renvoyons aux différens modes , pour dire quels sont ceux qu'admettent l'indicatif , l'impératif , le subjonctif & l'infinitif ; on verra de même dans les verbes défectifs quels sont ceux qu'ils ne reçoivent pas. Quant à la formation de ces tems , comme leur génération à cet égard ne regarde que la terminaison , il n'y a pas d'endroit où il conviendrait mieux d'en parler qu'au mot CONJUGAISON : voyez ce mot.

TERCET. Voyez STANCES.

TERMINATIF. On appelle *terminatif* dans la construction d'une phrase , le nom qui marque le terme d'où l'on part ou vers lequel tend l'action spécifiée par le verbe ; c'est ce qu'on nomme communément *second régime* ; voyez CONSTRUCTION.

THESE. Voyez RHÉTORIQUE.

TIC , est une des particules imitatives : voyez PARTICULES.

TIEN , est un des adjectifs possessifs : voyez ADJECTIFS.

TIRET. On appelle *tiret* un trait formé en longueur (-) qu'on emploie dans deux occasions différentes ; la première pour unir ensemble deux mots différens ; la seconde pour diviser un seul mot en deux parties. On pourroit dire aussi que dans le premier cas , il divise dans l'orthographe deux mots que la prononciation réunit en un seul ; & que dans la seconde , il sert à indiquer l'union réelle de deux parties d'un même mot que l'orthographe sépare. Quoi qu'il en soit , voici son usage.

1^o. Le tiret sert à joindre deux mots ensemble dans quelques occasions différentes que voici.

Quand le subjectif ou nominatif est un pronom personnel, & qu'il est mis immédiatement après le verbe, on place le tiret entre l'un & l'autre; on écrit donc *dis-tu*, *dit-il*, *dit-elle*, *dit-on*, *difons-nous*, *dites-vous*, *difent-ils*. Il est bien des Auteurs qui n'en mettent point pour la première & la seconde personne du singulier: mais il y en faut un selon l'analogie & le plus grand usage. Quelques autres, au lieu du tiret, mettent une apostrophe pour la troisième personne soit du singulier, soit du pluriel; ils écrivent *dit'il*, *difent' ils*, &c.: mais c'est une faute; l'apostrophe ne doit être mise que lorsqu'il y a élision: *va-t'en*, pour *va te-en*.

Si le verbe est à la troisième personne du singulier, qu'il ne finisse point par une consonne, on y met un tiret entre deux tirets; comme, *viendra-t-il*, *aime-t-il*, &c. *S' imagine-t-elle*, *penfèra-t-on*, &c.

Le même trait d'union se met aussi pour l'ordinaire entre l'impératif des verbes réciproques, & le pronom réciproque qui se trouve après, comme; *réjouis-toi*, *venez-vous*. *Allons-nous en*, &c.

Quelques Auteurs le mettent entre le mot *même* & les pronoms personnels qui le précèdent; comme, *moi-même*, *lui-même*, *eux-mêmes*, &c. Ils en font autant des monosyllabes, *très*, *fort*, *bien*, avec l'adjectif ou l'adverbe suivant, comme, *très-bien*, *fort-aimable*, *bien-tal*; ils l'emploient encore avant ou après ces monosyllabes, *ci*, *là*, *ça*; comme *celui-ci*, *celui-là*, *ci-dessus*, *là-haut*, *viens-ça*, &c. Ces monosyllabes, *même*, *bien*, *fort*, *très*, peuvent très bien se passer du tiret; l'usage actuel paroît même l'y proscrire: mais il est paragé à l'égard des autres; bien des Auteurs écrivent *ceui-ci*, *ci-dessus*, *là-haut*, &c.

Le tiret doit nécessairement être placé entre plusieurs mots, quand ils n'en font plus qu'un; on doit donc écrire, *un vis-à-vis*, *un porte-manteau*, *l'avant-coureur*, *avant-garde*, *franc-arbitre*, *franc-sief*, *franc-comtois*, *ab-intestat*, *le Tout-puissant*, *une demi-journée*, &c.

Il faut en dire autant de tous les verbes réciproques, dans lesquels *entre* est suivi d'une consonne; comme,

s'entre-choquer, *s'entre-mêler*, &c ; des noms composés de la préposition *entre*, & d'un mot commençant par un consonne, comme, *entre-deux*, *entre-sol*, &c. & de certains adverbes composés de plusieurs mots, comme *sur-le-champ*, *à-peu-près*, *tout-à-fait*, &c.

2°. Par-tout ailleurs le tiret est une faute, si ce n'est lorsqu'un mot commencé dans une ligne, n'y peut-être placé tout entier, de manière qu'il faut le couper en deux parties, dont la seconde commence la ligne suivante : alors pour montrer que ces lettres si éloignées les unes des autres ne forment néanmoins qu'un seul mot, on met un tiret à la fin de la première ligne. Ainsi on peut écrire, *a-gilité*, ou *agi-lité*, ou *agili-té*, selon qu'on pourra en placer plus ou moins dans la première ligne. Mais on ne doit pas porter le droit de couper un mot, jusqu'à couper aussi les syllabes ; il faut que la dernière lettre de la première ligne, soit précisément la dernière de la syllabe dont elle fait partie. On ne doit point écrire, *ag-ilité*, ni *agil-ité*, ni *agilit-é*, parce que dans ce mot les lettres *g*, *l*, *t* ne sont point les dernières mais au contraire, les premières lettres de leurs syllabes respectives.

Il y a même des Grammairiens qui soutiennent qu'on ne doit pas couper un mot, si l'on ne peut en place qu'une syllabe dans la première ligne, ou s'il n'en reste qu'une à placer dans la seconde. Leur raison est qu'il vaut mieux dans le premier cas laisser en blanc le court espace d'une syllabe, que de couper un mot ; & que dans le second cas, on peut presque toujours placer une syllabe où l'on place un tiret ; que si celui-ci est plus court du moins la syllabe empiéteroit bien peu sur l'espace laissé pour la marge ; & que cet inconvénient si peu sensible seroit préférable à celui de séparer des lettres qui doivent être contiguës pour former le tout auquel elles sont destinées. Ainsi *agilité* ne pourroit plus être séparé qu'en un seul endroit, *agi lité*.

On sent que la grande difficulté pour les Compositeurs est de bien saisir l'entre-deux des syllabes d'un même mot : voici quelques règles qui peuvent beaucoup servir à cela.

Lorsqu'entre deux voyelles il n'y a qu'une consonne,

Il appartient à celle des voyelles qui vient après : dans *gilité*, *g* est de la seconde syllabe, *l* est de la troisième, *z* est de la quatrième. Cette règle est sans exception ; elle s'étend même aux mots composés, & à ceux où cette consonne est la lettre double, *x*. Ainsi dans *réflexion* on doit séparer les syllabes de la sorte ; *réfle-xion*.

Quand la même consonne est redoublée entre deux voyelles, elle se partage, de sorte que le premier caractère fait syllabe avec la voyelle précédente, & le second avec la suivante ; comme *er-reur*, *guer-royer*, *ter-ras-ter*, &c.

Deux ou trois consonnes différentes & placées de suite entre deux voyelles, se portent quelquefois toutes sur la voyelle suivante, & d'autres fois se partagent entre les deux. Le grand juge ici, c'est l'oreille. Cependant observez que *l* & *r* terminent toujours la syllabe précédente, quand ces lettres sont immédiatement après une voyelle, & qu'elles ont d'autres consonnes après elles : on entend bien que nous les supposons dans le corps des mots, & non pas à la syllabe finale : ainsi l'on doit écrire dans le cas de séparation, *Al-cide*, *Ar-tiste*, *por-celaine*, &c.

Il en est de même des nazales ; *am-bulant*, *tem-ple* ; *amen-der*, *amoin-drir*, *aiman-ter*, *ain-si*, *pein-dre*, *en-join-dre*, *con-vain-cre*, *nous vîn-mes*, &c.

Remarquez en second lieu que si l'une des quatre consonnes, *l*, *m*, *n*, *r*, est précédée d'une ou même de deux autres consonnes, & suivie d'une voyelle ; non-seulement elle fait syllabe avec la voyelle suivante ; mais elle entraîne encore fort souvent avec elle les autres consonnes qui la précèdent ; comme, *a-breuver*, *a-blution*, *a-tlas*, *Da-phné*. Jamais on ne porte à la nouvelle ligne une syllabe qui commence par une voyelle ; cela occasionneroit des sections qui déplairoient à l'œil. Ainsi on ne coupera point *travailler*, *créer*, &c. en *tra-va-iller*, *cré-er*, &c.

On donne quelques autres règles pour distinguer & séparer les syllabes d'un mot : mais elles nous ont paru fausses en bien des occasions. Selon ces règles il faudroit couper ainsi les mots, *so-mnifere*, *inso-mnie*, *re-stituer*,

e-spérance, *attri-ster*, &c. au lieu qu'il nous semble sur le jugement de l'oreille qui est ici le premier à respecter, qu'il faudroit, *som-nifere*, *res-tituer*, *es-pérance*, &c.

TOI, est un des *pronoms personnels* pour la seconde personne du singulier : voyez PRONOMS.

TON, est un des *adjectifs possessifs* : voyez ADJECTIF.

TOPOGRAPHIE. C'est une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le discours. C'est la description d'un lieu, comme d'un temple, d'un bois, d'un ruisseau, &c. Cette figure est commune aux Orateurs, aux Poètes & aux Historiens. Exemple :

Description de la Grotte de Calypso dans Télémaque.

» Cette grotte étoit taillée dans le roc en voûtes
 » pleines de rocailles & de coquilles. Elle étoit tapissée
 » d'une jeune vigne qui étendoit également ses bran-
 » ches souples de tous côtés. Les doux zéphirs con-
 » servoient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil,
 » une délicieuse fraîcheur. Des fontaines, coulant avec
 » un doux murmure sur des prés semés d'amaranthes &
 » de violettes, formoient en divers lieux des bains aussi
 » purs & aussi clairs que le crystal. Mille fleurs naissan-
 » tes émailloient les tapis verts dont la grotte étoit
 » environnée. Là on trouvoit un bois de ces arbres touf-
 » fus qui portent des pommes d'or, & dont la fleur
 » qui se renouvelle dans toutes les saisons répand le
 » plus doux de tous les parfums. Ce bois sembloit cou-
 » ronner ces belles prairies, & formoit une nuit que les
 » rayons du soleil ne pouvoient percer : là on n'enten-
 » doit jamais que le chant des oiseaux, ou le bruit d'un
 » ruisseau qui se précipitant du haut du rocher, tomboit
 » à gros bouillons pleins d'écume & s'enfuyoit au tra-
 » vers de la prairie ».

TORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il signifie *tourner de côté, de travers*. *Tordex ce lien, il en sera plus fort. Tordre la bouche. On lui a tordu le cou.*

INDICATIF présent. Je tords , tu tords , il tord ; nous tordons , vous tordez , ils tordent.

Imparfait. Je tordoïis , &c.

Prétérit. Je tordis , &c.

Futur. Je tordrai , &c.

Conditionnel présent. Je tordrois , &c.

IMPÉRATIF. Tords , qu'il torde ; tordons , &c.

SUBJONCTIF présent. Que je torde , &c.

Imparfait. Que je tordisse , &c.

Participes. Tordant , tordu , tordue. C'est avec ce dernier que se forment tous les tems composés , suivant les regles communes. Mais ce verbe a encore deux autres participes passifs qu'on peut en quelque sorte regarder que comme des adjectifs , & qui s'appliquent chacun en différentes occasions , quoiqu'ils présentent le même sens : ce sont *tors* , *torse* ; & *tort* , *torte*. On dit ; *jambe torsé* , *colonne torsé* , *de la soie torsé* , *du fil tors* ; & *un bâton tort* , *une bouche torte* , &c.

TOT ; est un adverbe de tems , voyez **ADVERBE**.

TOTALEMENT , est un adverbe de quantité : voyez

ADVERBE

TOUCHANT , est une des prépositions simples : voyez

PRÉPOSITIONS.

TOUJOURS , est un adverbe de tems : voyez **AD-**

VERBE.

TOUR-A-TOUR , est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez **AD-**

VERBES.

TOUT , est un des pronoms indéfinis : voyez **PRO :**

NOMS.

Il figure aussi parmi les adjectifs : voyez **ADJECTIFS.**

Il est encore adverbe de quantité : voyez **ADVERBE.**

TOUT-A-FAIT , est un adverbe de quantité : voyez

ADVERBE.

TOUTEFOIS , est un des adverbes composés : voyez

ADVERBE.

Il est aussi une des conjonctions alternatives : voyez

CONJONCTIONS.

TRAGÉDIE. La Tragédie differe principalement de l'Épopée , en ce qu'elle met en action , au lieu que l'Épopée met en récit.

D'ailleurs dans la Tragédie on souffre moins le sur-naturel. Le tems de l'action est renfermé dans l'espace d'un jour : le lieu de la scene dans une seule place , une seule Ville ou un seul Palais ; on n'y veut en un mot qu'un seul fait principal. Mais pour le style elle differe peu de l'Épopée , si ce n'est que celui de la Tragédie est quelquefois plus concis , plus touchant , & un peu plus familier.

Les personnages y communiquent entr'eux d'une maniere plus sensible. Ils y paroissent plus près de nous. Ils éprouvent les événemens sous nos yeux. Ils ont moins de tems & sont plus pressés : voilà ce qui occasionne ces trois différences dans le style de ces deux Poëmes : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

TRAIRE, verbe actif, irrégulier, & défectif, de la quatrieme conjugaison. Il vient du verbe latin *trahere*, qui signifie tirer, attirer, sucer. *Traire* n'est d'usage en François qu'en parlant d'animaux femelles dont on exprime le lait. *Quand on veut traire souvent les vaches, les brebis, les chevres & les ânesses, il faut avoir soin de les mener dans de gras pâturages.*

On ne se sert gueres du participe *trait*, que pour dire de l'or *trait*, de l'argent *trait*; c'est de l'or & de l'argent que l'on file pour le travailler avec de la soie, & en faire ensuite des galons ou des broderies d'or & d'argent.

Trait, *traite* pris substantivement ont beaucoup de significations différentes qui ne sont pas de cet article.

Traire a pour composés *attirer*, *distraindre*, *extraire*, *retraire*, *rentraire* & *soustraire* : voyez ces mots chacun à son article.

INDICATIF présent. Je trais, &c ; nous trayons, vous trayez, ils traient.

Imparfait. Je trayois, &c ; nous trayions, vous trayiez, ils trayoient.

Il n'a point de prétérit qui soit d'usage, non plus que ses composés.

Futur. Je trairai, &c.

Conditionnel présent. Je traiterois, &c.

IMPÉRATIF. Trais, qu'il traie, &c.

SUBJONCTIF présent. Que je traie, que tu traies, qu'il traie ; que nous trayions, que vous trayiez, qu'ils traient.

Il n'a point d'imparfait, non plus que ses composés.

Les tems composés de ce verbe suivent les règles générales.

Participe actif présent. Trayant.

Participe passif passé. Trait, traite.

TRANSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *trans*, qui marque changement, transposition. *Transcrire* c'est donc reporter sur un papier ce qui est écrit sur un autre papier; c'est ce qu'on appelle copier. *J'ai fait transcrire toutes ses lettres.*

TRANSITIONS. Ce sont des conjonctions qui servent à lier les différentes parties du discours. C'est une des plus grandes adresses de l'Orateur de faire à propos des transitions: voyez CONJONCTIONS.

TRANSMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *mettre* sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *trans*, qui marque changement, passage d'un lieu dans un autre. Ainsi transmettre ses biens à quelqu'un, c'est les faire passer de ses mains dans celles d'un autre. *Son pere lui a transmis sa fortune, mais non pas ses vertus*: voyez METTRE.

TRÉMA. Deux points placés au dessus d'une voyelle, sont ce qu'on appelle *tréma*. On s'en sert pour avertir que la voyelle sur laquelle est le *tréma* commence une nouvelle syllabe, & ne forme point avec la voyelle précédente un seul & même son: d'où l'on voit que le *tréma* ne se place jamais sur la première voyelle, quand il y en a plusieurs de suite, mais sur la seconde ou la troisième.

Saul peut former deux noms biens différents: l'un d'une seule syllabe, dans lequel on entend le son simple *au*; c'est celui de l'Apôtre des Gentils: l'autre de deux syllabes, la première formée par le son *Sa*, & la seconde par *ul*; c'est le nom du premier Roi des Juifs. Les sons de ces deux noms ne se ressemblent point, si ce n'est pour l'articulation: cependant les lettres sont les mêmes; comment les distinguer?

Dans le premier les voyelles *a* & *u* ne font qu'un même son, qu'une diphtongue impropre; l'usage est de

n'écrire que les caractères alphabétiques seuls pour marquer cette union ; & cela se fait par-tout où elle se trouve ; on écrit, *chevaux*, *beau*, &c. Dans le second, il faut donc avertir que ces voyelles se séparent l'une de l'autre contre la règle générale ; & parmi tous les moyens de marquer cette séparation, l'usage a choisi le *tréma* : pour cela on écrit donc *Saül*. Il en est de même des mots *Esäu*, *Naiade*, *hair*, *héroiïque*, *stoïque*, &c. sans ces deux points, les voyelles sur lesquelles ils sont, se lieroient avec la précédente, & l'on prononceroit tous ces mots, comme l'on prononce, *je hais*, *Saul*, *paie*, *Roi*, *toi*, &c. Dans chacun d'eux il y auroit une syllabe de moins, & les sons ne seroient plus les mêmes.

Quelques Grammairiens prétendent que le *tréma* ne doit s'employer que sur l'*i*, & l'*u* : cependant, 1°. il nous paroît qu'il devoit encore avoir lieu sur l'*y* entre deux voyelles, lorsqu'il doit se détacher de la première & faire syllabe avec la seconde, comme dans *Payen*, que l'on prononce *Pa-ien*. 2°. Il est usité sur l'*e* qui se trouve après un *u* précédé de *g*, lorsque cet *e* doit faire une syllabe distincte de celle de l'*u* : par exemple dans le mot *digue*, ces trois lettres, *gue*, ne forment qu'une seule syllabe dans laquelle on sent l'articulation du *g* dur sur l'*e* muet ; l'*u* n'y est placé que pour déterminer le *g* à cette articulation dure plutôt qu'à la molle qu'il prend ordinairement devant un *e* ou un *i*. Mais dans *aigue* féminin de l'adjectif *aigu*, ces mêmes lettres *gue* font deux syllabes, la première, *gu*, & la seconde, *e* : il faut donc mettre un tréma sur cet *e* pour indiquer qu'il doit être séparé de l'*u* précédent : & par conséquent écrire, *aiguë*.

Par tout ce que nous venons de dire de l'usage du *tréma*, on doit aisément en reconnoître les abus.

1°. Il y a des personnes qui placent les deux points sur une voyelle qui ne doit faire qu'une même syllabe avec la précédente, & qui écrivent par exemple, *joüer*, *loüer*, *avoüer*, &c. c'est faire exprimer à un même signe deux choses contradictoires, la première, une séparation de voyelle comme dans *hair*, & la seconde une réunion de voyelles, comme dans *jouer*. Or un signe de deux contradictoires ne peut plus rien signifier. Si

l'on prétend que par ce tréma, on veut seulement indiquer que l'*u* dans les mots cités se sépare de l'*e* qui suit, c'est donc sur cet *e*, & non pas sur l'*u* qu'il faut placer les deux points, puisque le tréma doit être sur la voyelle qui est séparée de la précédente; sans cela l'on devroit lire, *jo-u-er*, pour *jou-er*. Mais l'*u* suivi d'un *e* ne fait jamais avec lui un même son, si ce n'est après le *g* ou le *q*, ce qui n'est point dans les exemples cités: le tréma y est donc inutile & vicieux; ainsi l'on doit écrire simplement, *jouer*, *louer*, &c. On sent qu'aux exemples cités on pourroit en joindre beaucoup d'autres, comme, *bouillon*, *louis*, *grenouille*, &c.

2°. Les raisons qu'on vient de voir, condamnent aussi une autre pratique que l'on trouve dans quelques ouvrages, c'est de marquer un tréma, tantôt sur l'*u*, tantôt sur l'*e*, dans des mots où ces deux lettres ne peuvent jamais se réunir en une syllabe, comme, *il tue*, *il s'évertue*, &c. que l'on écrit quelquefois, & mal-à-propos, *il tûe*, *il s'évertûe*, ou *il tuè*, *il s'évertuè*, &c. ces fautes ne sont pas assez communes pour que ceux qui les font puissent invoquer l'usage en leur faveur; mais elles le sont assez pour être remarquées, & démontrées fautes.

3°. On met quelquefois deux points sur un *i* dans des occasions où ils doivent encore causer une erreur: c'est dans les mots où il faut un *y* mouillé, comme, *pays*, *royal*, *loyal*, *employer*, &c. l'*y* suffit pour indiquer les vrais sons de ces mots; mais s'il ne suffit pas, il ne faut pas *y* suppléer par un moyen qui entraîneroit d'aussi grands inconvéniens que ceux qu'on voudroit éviter, & les deux points marquant une entière séparation entre l'*i* ou l'*y* & la voyelle précédente, ils feroient prononcer *pa-ys*, comme *hair*, *ro-yal*, *lo-yal*, *emplo-ïer*, &c. au lieu qu'il faut, *pai-is*, *roi-ial*, *loi-ial*, *emplo-ïer*, &c. Il faut en dire autant des mots *iambe*, *iambique*, & de quelques autres qui, chez quelques Auteurs, prennent le tréma sur la première voyelle, & s'écrivent *iàm-be*, &c; c'est une faute; le tréma est-là entièrement inutile; & s'il y étoit nécessaire, ce seroit sur l'*a* qu'il faudroit le placer.

4°. C'est encore une faute d'écrire *Énéide* ; il faut *Enéide* ; l'é aigu déterminant suffisamment le son qu'on doit donner à ce mot.

TRÈS, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

TRÉSSAILLIR. Verbe neutre & irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *saillir*. Il se conjugue sur la seconde conjugaison de *saillir* : voyez ce verbe. Il est à croire que *tressaillir* est composé de *saillir* & de la particule *très*, qui donne au verbe une action plus vive. Ainsi *tressaillir* veut dire saillir avec beaucoup de vivacité. *La nouvelle qu'on m'a apportée au sujet de mon fils m'a fait tressaillir de joie.*

TRIOLET. Le Triolet est une sorte de Rondeau comprenant huit vers sur deux rimes. Les deux premiers vers doivent faire un sens parfait ; & toute la finesse du Triolet consiste dans les applications ingénieuses que l'on fait de ces deux vers, en les répétant en forme de refrain, de la manière que l'exemple suivant l'indique. Le caractère du Triolet est essentiellement plaisant & badin ; on n'en peut guère faire pour louer, ni sur des sujets graves ; mais ils sont très propres à bien rendre un trait de raillerie un peu satyrique.

Triolet.

Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage !
Vous allez au feu rarement :
Que vous montrez de jugement !

Mais on vous voit avidement
Courir des premiers au pillage :
Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage !

Souvent dans les airs d'Opéra, dans des récits en chant, dans de simples chansons, on finit par les mêmes vers par lesquels on a commencé : on donne aussi à ces pièces le nom de Rondeau. Mais les refrains y sont très libres, & ne dépendent que du goût de l'Auteur : en voici un exemple ;

Du charmant Berger que j'adore
Un sort cruel menace les beaux jours.

Ruisseaux, vous le savez, & vous coulez toujours ?

Roisignols, vous chantez encore !

Vous les seuls confidens de nos tendres amours ?

Taisez-vous, arrêtez votre cours ;

Du charmant Berger que j'adore,

Un sort cruel menace les beaux jours.

Voyez STANCES.

TROP, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

TROPES. La fécondité de l'esprit humain est si grande, qu'il trouve stériles les Langues les plus fécondes ; il tourne les choses en tant de manières, qu'il n'a point de termes pour toutes les différentes formes de ses pensées.

Les mots ordinaires ne sont pas toujours justes, ils sont ou trop forts ou trop foibles ; ils ne rendent pas assez précisément l'idée qu'on veut donner ; c'est ce qui a obligé de recourir à certaines manières figurées de s'exprimer, c'est-à-dire à des mots qu'on transporte de la chose qu'ils signifient proprement à une autre qu'ils ne signifient qu'indirectement. Par exemple, le mot *voile* dans le sens propre ne signifie point *vaisseau* ; cependant *voile* se dit pour *vaisseau* : on dit une flotte de cent *voiles*, pour une flotte de cent *vaisseaux*. Lorsqu'en parlant des passions, on dit que c'est *un feu qui brûle*, & dont la *lumière nous éclaire*, les mots de feu & de lumière ne sont point dans leur signification propre & primitive ; il ne s'agit point ici du feu matériel, ni de la chaleur, ni de la lumière qu'il produit.

Lorsque Boileau dans un discours adressé au Roi, dit au sujet du secours envoyé à l'Empereur :

Quand je vois ta sagesse. . . .

Rendre à l'*Aigle* éperdu sa première vigueur,

La France sous tes lois maîtriser la fortune,

Et nos vaisseaux domptant l'un & l'autre *Neptune*.

Il ne prend pas les mots *Aigle*, *Neptune*, dans leur

signification propre & primitive. L'Aigle est pris ici pour l'Allemagne, pour l'Empire, dont il est le symbole, parceque l'Empereur porte un Aigle à deux têtes dans ses armoiries; & Neptune, Dieu de la Mer, est pris pour la Mer même. Or ce passage de la signification propre à une signification étrangère, est ce qu'on appelle *trope* du mot grec *trepo*, je tourne, je change.

Mais la disette de mots pour exprimer différentes formes de pensées n'est pas la seule origine des tropes. On les doit encore aux rapports qui se trouvent entre certaines idées. Le nom propre de l'idée accessoire est souvent plus présent à l'esprit que le nom de l'idée principale. Souvent aussi ces idées accessoires désignant les objets avec plus de circonstances, que ne feroient les noms propres de ces objets, elles les peignent avec plus d'énergie ou avec plus d'agrément. Aussi voyons-nous que les personnes qui sont animées par quelque passion ou quelque sentiment vif, ne se servent gueres des mots propres. Elles se font un tableau des objets, & transportent à la chose même le nom des images sous lesquelles l'imagination émue la représente. De-là le signe pour la chose signifiée, la cause pour l'effet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conséquent, &c.

La nécessité d'adoucir, de déguiser quantité d'idées dures, désagréables, tristes ou contraires à la modestie, en substituant des termes empruntés aux termes propres, peut encore être regardée comme une origine des tropes : voyez EUPHÉMISME.

En général les tropes jettent beaucoup d'agrément & de variété dans le discours, & font la richesse & la beauté d'une langue. Pour s'en convaincre il suffit de lire ce bel endroit de M. Fléchier, où il parle de l'instruction qui disposa M. de Montausier à faire abjuration de l'hérésie : au lieu de dire simplement qu'il se fit instruire, que les Prêtres lui apprirent les dogmes de la Religion Catholique, & lui découvrirent les erreurs de l'hérésie; il s'exprime ainsi :

» Tombez, tombez, voiles importuns qui lui couvrez
 » la vérité de nos mystères, & vous, Prêtres de Jesus-
 » Christ, prenez le glaive de la parole, & coupez sage-
 » ment jusqu'aux racines de l'erreur que la naissance &
 » l'éducation

» l'éducation avoient fait *croître* dans son ame : mais par
 » combien de *liens* étoit-il *retenu* ?

Dans l'emploi des Tropes il faut consulter beaucoup l'usage, le goût, la convenance, & éviter l'affectation. Les choses simples doivent être dites simplement. Loin de donner de la grace au discours, on y répandroit un ridicule insupportable si l'on y semoit par-tout sans choix & sans goût des mots figurés. Il ne faut pas appeler une très grosse rave *un phénomène potager*, un miroir *le conseiller des graces*, une aiguille de cadran *un greffier solaire*. De plus tel trope plaît dans un Epithalame qui déplaît dans une Oraison Funebre.

Enfin les Tropes doivent être faciles à entendre, se présenter naturellement à l'esprit, & donner de la clarté, de l'énergie & de l'agrément au discours. Pour cela il faut qu'ils sortent du sujet, que les idées accessoi-res les fassent naître, ou que les bienséances les inspirent. Autrement,

Ce style figuré dont on fait vanité,
 Sort du bon caractere & de la vérité ;
 Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
 Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

Les mots les plus usités sont aussi les plus susceptibles d'acceptions différentes, & se convertissent le plus souvent en tropes. Tels sont les termes, *corps*, *ame*, *esprit*, *tête*, *couleur*, &c. que l'on emploie très fréquemment dans un sens figuré.

Chaque Langue a ses tropes qui lui sont propres & particuliers. La traduction les fait souvent disparaître, & c'est peut-être la plus grande difficulté du Traducteur que de savoir distinguer le génie des deux Langues, pour substituer à propos un trope à un autre trope.

Les Grammairiens ont beaucoup disputé entr'eux, pour savoir dans combien de classes on devoit ranger les tropes ; quelles especes chaque classe renfermeroit ; enfin quel ordre on devoit observer entre ces classes & ces especes.

Sans nous arrêter à toutes ces discussions, nous pen-

sons qu'on peut compter autant de tropes, qu'il y a de manieres différentes de donner à un mot une signification qui n'est pas sa signification propre ; persuadés que toutes les fois qu'il y a de la différence entre les rapports naturels qui donnent lieu à une signification empruntée , on peut dire que l'expression qui est fondée sur ces rapports appartient à des tropes particuliers.

Le lecteur trouvera les différents tropes chacun à leur article , où nous avons tâché d'en donner une définition exacte , en marquant leur ressemblance commune & leurs différences particulieres : voyez CATACHRESE , MÉTONYMIE , MÉTALPSE , SYNECDOCHE , ANTONOMASE , LITOTE , HYPERBOLE , MÉTAPHORE , SYLLEPSE ORATOIRE , ALLÉGORIE , ALLUSION , IRONIE , EUPHÉMISME , ANTIPHRASE , PÉRIPHRASE , SENS DÉTERMINÉ , SENS INDÉTERMINÉ , SENS ABSOLU , SENS RELATIF , SENS COLLECTIF , SENS DISTRIBUTIF , SENS ÉQUIVOQUE , SENS LOUCHE *ou* AMPHIBOLOGIQUE , SENS COMPOSÉ , SENS DIVISÉ , SENS LITTÉRAL , SENS SPIRITUEL , SENS ADAPTÉ , SENS ABSTRAIT , SENS CONCRET , SENS PROPRE , SENS FIGURÉ , SENS PAR EXTENSION.

Si aux tropes ordinaires nous avons joint ce qui concerne *le sens déterminé , le sens indéterminé , &c.* c'est que nous avons cru qu'il étoit de notre sujet d'expliquer tous les sens dans lesquels un même mot peut être pris dans le discours.

TU , est un des pronoms personnels pour la seconde personne du singulier : voyez PRONOMS.

TUTOIEMENT. » Le tutoiement , dit M. de Vol-
 » taire , qui rend le discours plus serré , plus vif , a
 » souvent de la noblesse & de la force dans la Tragé-
 » die ; on aime à voir *Rodogune & Chimene* l'employer.
 » Remarquez cependant que l'élégant *Racine* ne se per-
 » met gueres le tutoiement que quand un pere irrité
 » parle à son fils , ou un maître à un confident , ou
 » quand une amante emportée se plaint à son amant :

Je ne t'ai point aimé ! cruel ! qu'ai-je donc fait ?

» Jamais *Moliere* n'a fait tutoyer les amants. *Hermione*

» dit ; ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée ?
» Phedre dit ; eh bien , connais donc Phedre & toute sa
» fureur. Mais jamais Achille , Oreste , Britannicus ,
» &c. ne tutoient leurs maîtresses. A plus forte raison
» cette maniere de s'exprimer doit-elle être bannie de
» la Comédie , qui est la peinture de nos mœurs. Mo-
» liere en a fait usage dans le *Dépit Amoureux* , mais il
» s'est ensuite corrigé lui-même ».



U U I

U est une des voyelles de l'alphabet : voyez ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

UI, est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

V ou V E

V est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

VAINCRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il signifie remporter l'avantage sur quelqu'un ou sur quelque chose qui tend à l'emporter sur nous. Exemples : *Il a vaincu ses ennemis. Il a vaincu tous les obstacles qui s'opposoient à ses desseins. Il a vaincu ses passions. Ne te flatte pas de me vaincre en générosité.*

INDICATIF présent. Je vains, tû vains, il vainc ; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.

Imparfait. Je vainquois, &c.

Prétérit. Je vainquis, &c.

Futur. Je vaindrai, &c.

Conditionnel présent. Je vaincrois.

IMPÉRATIF. Point de seconde personne. Troisième ; qu'il vaille ; *pluriel* vainquons, vainquez, qu'ils vainquent.

SUBJONCTIF présent. Que je vaille, &c.

Imparfait. Que je vainquisse, &c.

Les temps composés sont réguliers.

Participe présent actif, vainquant, *indéclinable*.

Participe passé. Vaincu, vaincue.

VALOIR. Verbe neutre, irrégulier, de la troisième conjugaison. Il vient du verbe latin *valere* (être de quelque prix), il présente une idée de force, de crédit, de pouvoir, d'utilité.

On l'emploie pour tout ce qui a rapport à ces choses-là : voyez le Dictionnaire de l'Académie.

Participes. Valant, valu, value.

INDICATIF *présent.* Je vauX, tu vauX, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent.

Imparfait. Je valois, &c.

Prétérit. Je valus, &c.

Futur. Je vaudrai, &c.

Conditionnel présent. Je vaudrois, &c.

IMPÉRATIF. VauX, qu'il vale; valons, valez, qu'ils valent.

SUBJONCTIF. Que je vaille, que tu vailles, &c.

Imparfait. Que je valusse, que tu valusses, qu'il valût, &c.

Les tems composés sont réguliers.

Participes. Valant, valu. *Value* est un substantif féminin, terme de pratique, qui n'est d'usage que dans cette phrase, *la plus value*, pour signifier la somme que vaut une chose au-delà de ce qu'elle a été prisee ou achetée: *vous me donnerez encore mille livres pour la plus value.* Nous avons dit que ce verbe étoit neutre, quoiqu'il ait un régime direct ainsi que tous les verbes actifs; parcequ'il ne peut jamais être employé dans la voix passive, si ce n'est lorsqu'il signifie, produire, procurer; & alors il devient actif.

VERBE. Il y a quatre sortes de mots qui servent à marquer non pas l'objet de nos idées (c'est aux noms à le faire), mais la forme de ces mêmes idées, la maniere de les peindre, de les unir; ce sont les verbes, les conjonctions, les adverbes, & les interjections.

Pour connoître la nature du *verbe*, il faut analyser celle du jugement que nous faisons des choses.

Il y a dans tout jugement trois choses, le sujet, l'affirmation & l'attribut. Quand je dis, *la vertu est aimable.* *La vertu*, voilà le sujet ou l'objet principal dont je parle dans cette proposition; *aimable*, voilà l'attribut ou la qualité que j'attribue à la vertu, que j'assure convenir à la vertu, que j'affirme appartenir à la vertu: *est*, voilà le mot par lequel je déclare cette convenance, cette attribution de qualité, cette affirmation; & c'est le *verbe*.

Quand je dis, *la vertu n'est pas inutile*; *la vertu* est le sujet; *inutile* est l'attribut; *n'est pas* contient le verbe.

est avec la négation *ne pas* : si cette négation n'y étoit pas , j'affirmerois que l'inutilité se trouve avec la vertu ; mais en joignant cette négation au verbe , j'affirme qu'elle ne s'y trouve pas. Surquoi il faut remarquer que tous les verbes , même négatifs , renferment & expriment véritablement l'affirmation. *Nier* , c'est affirmer ou qu'une chose n'est pas , ou qu'elle ne convient pas à une autre. Le principal emploi du verbe , c'est donc l'affirmation ; c'est-là sa qualité essentielle. Il n'y a même que le verbe qui l'exprime : les mots *affirmant* , *affirmatif* , *affirmation* , ne disent point que celui qui les emploie , affirme , mais seulement que par une réflexion de son esprit l'affirmation est devenue l'objet de la pensée. Le mot *oui* paroît rentrer davantage dans la définition que nous donnons du verbe : mais ce n'est ou qu'une particule assertive qui donne plus de force à la pensée , comme ;

Oui , oui , si son amour ne peut rien obtenir ,
Il m'en rendra coupable.

ou bien une réponse , & alors il tient la place du verbe qui a précédé , & n'a d'autre signification que ce verbe même ; comme ,

Est-ce le Chef de cette race impie ?
Oui

Le *oui* : n'est que comme un représentatif du verbe qui a précédé. Il est au verbe ce que le pronom est au nom. Il ne signifie rien s'il n'est précédé ou suivi d'un verbe qui lui donne de la signification.

Cette première définition que nous avons donnée du verbe , ne marque pas tout l'usage des verbes : il n'y a que le verbe *être* dont elle rende bien toute la nature.

Les hommes , naturellement portés à abrégier leurs expressions , ont trouvé moyen de renfermer dans le verbe bien d'autres significations avec celles de l'affirmation. Ils y ont joint 1°. celle de l'adjectif : *aimer* , c'est à dire , *être aimant* ; *j'aime* , *je suis aimant* ; *il aime* , *il est aimant* ; de-là les verbes adjectifs : voyez

ADJECTIFS,

2°. Celle de l'attribut , de sorte qu'alors deux mots font une proposition , rendent un jugement complet. *Il vivoit* , c'est-à-dire , il étoit jouissant de la vie ; de-là les verbes neutres : voyez NEUTRE.

3°. Celle d'une action que le verbe déclare être produite ou soufferte par le sujet de la proposition ; comme , *Plutus usurpe les prérogatives de la noblesse ; les prérogatives de la noblesse sont usurpées par Plutus* ; de-là les verbes actifs , passifs , réfléchis & réciproques : voyez ces mots.

4°. On a inséré des différences dans les terminaisons , pour mieux désigner celui ou ceux qui sont le sujet de la proposition : *j'aime* ; nous *aimons* ; vous *aimez* ; de-là les personnes dans les verbes : voyez PERSONNES. Et comme ce sujet de la proposition peut désigner un ou plusieurs ; de-là les nombres *singulier* & *pluriel* : voyez NOMBRE.

5°. On y a renfermé d'autres différences , qui expriment quelque rapport au tems à l'égard duquel on affirme ; *j'ai aimé* , *j'aime* , *j'aimerai* ; de-là la diversité des tems : voyez TEMS DES VERBES.

6°. On a encore assujetti le verbe à d'autres inflexions , pour marquer si l'affirmation est absolue , indéterminée , conditionnelle & dépendante , désirée ou commandée ; de-là les modes : voyez MODES.

La diversité de ces significations réunies en un même mot , a jetté beaucoup d'Ecrivains , fort habiles d'ailleurs , dans l'erreur sur la notion & la nature du verbe. Ils ont moins considéré l'affirmation qui en est l'essentiel , que ces rapports qui lui sont accidentels. Les uns ont cru pouvoir définir le verbe par l'action ou la passion qu'il renferme quelquefois , & ils ont pris l'actif & le passif pour le verbe. Il seroit long & inutile de les réfuter.

On distingue encore les verbes d'une autre façon , en ne considérant que la formation de leurs tems , nombres , personnes , & modes.

Les uns se terminent d'une manière commune à beaucoup d'autres ; ils se prêtent exactement à toutes les variations d'une *conjugaison*. On les appelle *réguliers* : voyez CONJUGAISON & RÉGULIERS.

D'autres s'écartent des regles communes que contiennent les conjugaisons pour la formation des tems ; on les appelle verbes *irréguliers* : voyez IRRÉGULIERS.

D'autres ne prennent jamais certaines personnes , ou ne rendent point certains tems ; on les appelle verbes *défectifs* : voyez DÉFECTIFS.

D'autres ne s'emploient jamais qu'à la troisieme personne du singulier dans chacun des tems ; on les appelle verbes *impersonnels* : voyez IMPERSONNELS.

D'autres enfin , outre leur propre signification , ont encore un autre usage ; c'est de servir comme de secours aux autres verbes pour former quelques-uns de leurs tems ; on les appelle verbes *auxiliaires* : voyez AUXILIAIRES.

VERMOULER. *Se vermouler* est un verbe réciproque & irrégulier , de la premiere conjugaison ; il est dérivé de *moudre* , & signifie être piqué de vers , en être comme réduit en poudre , percé en plusieurs endroits. *Ce coffre , ce papier est tout vermoulu.* Il n'a d'irrégulier que les tems composés : les autres se conjuguent comme les réciproques de la premiere conjugaison.

VERS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

VERS. Par le mot *vers* on entend le style poétique astreint aux regles de la versification. Si vous n'avez que la premiere de ces deux parties , votre discours sera élevé , nombreux , plein d'images ; vous serez Poète si vous le voulez , mais vous ne ferez pas des vers : l'Histoire Romaine par Florus , & un grand nombre de morceaux de Fléchier , de Bossuet , & sur-tout du Télémaque de M. de Fenelon , nous fournissent des exemples de ce style poétique. Si vous soumettez un style prosaïque aux regles de la versification , vous nous donnerez des lignes , qui auront tous les compartimens du vers , mais qui ne seront que de la prose ; ce sera une riche enveloppe sur un objet commun , un homme vulgaire revêtu des marques de la plus haute dignité. Tels sont les ouvrages de tant d'Auteurs qu'il seroit trop long de nommer , & qui sont toujours trop connus.

Mais on voit des vers qui ont la rime , l'hémistich , le nombre des pieds , certaines figures , certains tours

poétiques, de la noblesse même & de la douceur, & qui cependant n'ont point cette faveur que l'on goûte dans les bons vers : bien plus un vers de Moliere est vers chez lui, & ne l'est point dans Corneille. Un vers tragique fera prose dans un Poëme Epique. Quel est donc le principe qui fonde ces différences & qui établit le caractère général du vers ? On a cru que c'étoit l'inversion, & l'on s'est trompé : l'inversion n'est que comme un assaisonnement qu'on donne à la prose aussi bien qu'à la poésie, mais, si l'on peut se servir de cette expression, dont on double la dose dans la dernière qui doit toujours être d'un goût plus relevé. Prenez toutes les qualités qui peuvent rendre une phrase prosaïque plus parfaite dans quelque genre que ce soit ; portez les à un point plus élevé ; ajoutez-y quelques traits qui fassent sortir le style du ton ordinaire, même le plus accompli ; joignez-y les mesures, les rimes, des figures éclatantes & lumineuses, des inversions préparées & ménagées dans un juste degré de liberté ; en un mot que la phrase cesse d'être commune dans son genre, & qu'elle soit soumise aux règles de la versification, vous aurez des vers. C'est par le goût, qu'on juge du mérite & de la bonté du vers : ce goût quand il est exercé ne s'y trompe jamais, & il suffit pour quiconque lit ou fait des vers.

Le mot *vers* ne signifie quelquefois qu'une phrase assujettie au mécanisme de la versification, comme lorsqu'on dit : *ce vers est prosaïque, lâche, dur, rempant, &c.* voyez **STYLE & VERSIFICATION.**

VERSIFICATION. La versification n'a pour objet que le mécanisme des vers : c'est l'art de les construire relativement au nombre, à la qualité & à la place des sons ; & la versification françoise est l'art de la structure & de l'arrangement des vers françois : voyez **STRUCTURE DU VERS, ARRANGEMENT DES VERS.**

Il semble que les Poètes de tous les pays devroient être assujettis à des règles communes ; puisqu'ils peignent tous un même objet qui est la belle nature, que cet objet se ressemble par-tout, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original : mais les différences qui se trouvent entre le gé-

nie, la marche, l'ordre de construction & les propriétés des idiômes dont les peuples se servent, ont dû donner des caractères bien variés aux expressions de nos idées & de nos sentimens. Certains peuples ont dû avoir dans leur langue des beautés dont d'autres langues n'étoient pas susceptibles : ici la continuité des sons a quelque chose de plus rapide & de plus coulant ; là on trouve plus de force & plus de nerf ; ailleurs plus de noblesse & d'harmonie, ou plus d'aisance & de variété. Les uns auront racheté certains agrémens qui leur manquoient par d'autres qu'on ne retrouve point chez leurs voisins. Peut-être même l'habitude nous aura-t-elle fait prendre pour des beautés ce qui ne devoit être considéré que comme des vices : la rigueur de certaines règles aura peut-être donné un air de prix & d'importance à leur objet. La versification a donc des principes généraux qui sont communs à toutes les Langues, & des règles qui sont particulières à chacune. La peinture vraie de l'objet, l'expression, & la force des termes, l'application des figures, la clarté, l'aisance, l'harmonie, le nombre, tout cela est de tous les pays & de toutes les Langues : mais ceux-ci y parviennent par une route, & ceux-là par une autre, parceque les entraves & la gêne auxquelles on est assujetti par l'idiôme dont on se sert, varient autant que ces idiômes eux-mêmes. Les Latins avoient pour le mécanisme de leurs vers l'espece, le nombre & la disposition de leurs pieds. Les François ont ordonné pour leurs vers le nombre des syllabes, mais sans rien statuer sur la quantité : seulement ils y ont ajouté la rime que les Latins n'avoient pas ; comme s'ils avoient voulu par-là compenser une beauté par une autre : voyez RIME, CÉSURE.

VÊTIR. Verbe actif, réciproque, & irrégulier de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *vestire*, qui veut dire donner des habits, mettre des habits. *L'Évangile & l'humanité nous ordonnent de vêtir les pauvres*, c'est-à-dire, de leur donner des habits. *Il vêt son maître*, c'est-à-dire, il lui met ses habits. Au réciproque, *il se vêt*, nous nous vêtons.

Ce verbe n'est guere usité au singulier du présent de

l'indicatif, ni au singulier de l'impératif. En général on peut le regarder comme un mot ancien. Ses composés sont *dévêtir*, *revêtir*.

Nous allons le conjuguer comme verbe actif. Il sera ensuite aisé de le conjuguer comme réciproque en suivant les règles des verbes réciproques : voyez RÉCIPROQUE.

INDICATIF *présent*. Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.

Imparfait. Je vêtois, &c.

Prétérit indéfini. Je vêtis, &c.

Prétérit défini. J'ai vêtu, &c.

Futur. Je vêtirai, &c.

Conditionnel présent. Je vêtirois, &c.

IMPÉRATIF. Vêtons, vêtez, qu'ils vêtent.

SUBJONCTIF. Que je vête, &c.

Imparfait Que je vêtisse, &c.

Participe présent. Vêtant.

Participe passé. Vêtu, vêtue.

Les tems composés sont réguliers.

VIRGULE. Dans la ponctuation, la virgule sert à marquer le plus foible repos, & la moindre des séparations qui peuvent se trouver, quant au sens, entre les mots qui concourent à former une même phrase : voyez PONCTUATION.

On verra aussi dans cet article la place qui est destinée à la virgule ponctuée.

VIRE-LAI. Voyez LAI.

VIS-A-VIS, est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

» Aujourd'hui que la langue commence à se corrompre, dit M. de Voltaire, & qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre » *vis-à-vis*, au lieu d'*envers*. Plusieurs gens de lettres » ont été ingrats *vis-à-vis de moi*, au lieu d'*envers moi*. » Cette compagnie s'est rendue difficile *vis-à-vis du Roi*, au lieu d'*envers le Roi*, ou *avec le Roi*. Vous » ne trouverez ce mot, *vis-à-vis*, employé dans ce » sens, dans aucun Auteur Classique du siècle de Louis » XIV ».

VIVAT , est une des interjections acclamatives ; voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.

VIVRE. Verbe neutre , irrégulier , de la quatrième conjugaison ; il signifie être en vie , être animé. L'idée de la vie emporte avec elle celle de mouvement , d'action , de jouissance ; celle de la mort au contraire la privation de toutes ces choses-là.

C'est d'après ces idées , que nous appliquons le mot *vivre* à tout ce qui nous paroît avoir quelque principe de mouvement , d'action ou de jouissance. Ainsi nous disons que les végétaux vivent , que les fleurs vivent : *cet homme a vécu* , pour dire , qu'il a joui de la vie.

Vivre est mis quelquefois par simple opposition à mourir.

S'il est doux , s'il est beau de mourir pour son Roi ;
Vivre pour le servir est plus beau selon moi.

D'autrefois il se rapporte aux mœurs & aux usages. On dit , *cet homme fait vivre* , c'est-à-dire , il connoît les usages du monde. *Cet homme vit bien* , pour dire , c'est un homme de bien , qui a de la conduite ; on le dit aussi pour signifier un homme qui a bonne table.

Vivre est quelquefois pris substantivement , & alors il signifie nourriture ; il est plus usité au pluriel qu'au singulier. On dit , *avoir le vivre* , *le vêtir* & *le coucher*. *Les vivres sont chers*.

INDICATIF présent. Je vis , tu vis , il vit ; nous vivons , vous vivez , ils vivent.

Imparfait. Je vivois , &c.

Prétérit. Je vécus , tu vécus , il vécut ; nous vécûmes , vous vécûtes , ils vécurent.

Futur. Je vivrai , &c.

Conditionnel présent. Je vivrois , &c.

IMPÉRATIF. Vis ; qu'il vive.

SUBJONCTIF. Que je vive ; que tu vives , &c.

Imparfait. Que je vécusse , que tu vécusses , qu'il vécût ; que nous vécussions , que vous vécussiez , qu'ils vécussent.

Participe présent. Vivant.

Participe passé. Vécu.

On dit en style familier , en parlant d'un homme ou d'une femme résolu , *c'est un vivant ; c'est une vivante.* Vivant & vivante sont alors substantifs.

Les tems composés sont réguliers.

Il a pour composés , *revivre & survivre : voyez ces verbes chacun à leur article.*

VOICI , est une des particules exhibitives : voyez PARTICULES.

VOILA , est une des particules exhibitives : voyez PARTICULES.

VOICI , VOILA. Construits avec les pronoms personnels *me , te , nous , vous , le , la , les ; voyez pronoms personnels* au mot PRONOMS.

VOIR. Verbe actif , irrégulier , de la troisième conjugaison ; il signifie appercevoir , connoître , saisir quelque chose par l'organe de la vue ; il vient du verbe latin *videre*. Il s'emploie en une infinité d'expressions différentes. On peut dire qu'il ne sert pas moins à la langue , que l'œil sert au corps. Consultez le Dictionnaire de l'Académie Française.

Ses participes sont voyant ; vu , vue. Le premier est quelquefois substantif. Allons auprès du *Voyant* , c'est-à-dire auprès du Sage , du Prophète. On pourroit aussi le regarder comme l'adjectif d'*homme* , qui est alors sous entendu. Allons auprès du *Voyant* , c'est-à-dire , de l'homme voyant , qui voit , qui est éclairé.

On dit voilà un ouvrage bien vu , c'est-à-dire réfléchi.

Vu , quand il est joint au *que* conjonctif , fait l'office d'une conjonction. *Vû que* , &c.

Le participe féminin *vue* est aussi substantif , & signifie ou l'organe des yeux , ou dessein , projet.

INDICATIF présent. Je vois , tu vois , il voit ; nous voyons , vous voyez , ils voient.

Imparfait. Je voyois , tu voyois , &c.

Prétérit. Je vis , &c.

Futur. Je verrai , &c.

Conditionnel présent. Je verrois , &c.

IMPÉRATIF. Vois , qu'il voie ; voyons , &c.

SUBJONCTIF présent. Que je voie , &c.

Imparfait. Que je visse , &c.

Les tems composés sont réguliers.

Participes. Voyant; vu, vue.

La première personne singulière du présent de l'indicatif retranche quelquefois le *s* final en vers, & cela pour la rime. Il en est de même des autres verbes dans lesquels cette personne se termine en *ois*; alors on écrit, *je voi, je prévoi, &c.*

Je le fais; &, malgré les maux que je prévoi,
Un désir curieux m'entraîne loin de moi.

Voltaire.

VOIX. Voyez CONSONNES & VOYELLES.

VOTRE, est un des adjectifs possessifs: voyez ADJECTIFS.

VOULOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisième conjugaison. Il marque l'intention, le pouvoir, ou le desir qu'on a d'une chose: voyez le Dictionnaire de l'Académie Française sur les différentes manières dont on l'emploie dans la langue.

Son infinitif est quelquefois substantif. *Tel est mon vouloir.*

Participe. Voulant; voulu, voulue.

INDICATIF présent. Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent.

Imparfait. Je voulois, &c.

Prétérit. Je voulus, &c.

Futur. Je voudrai, &c.

Conditionnel présent. Je voudrois, &c.

Il n'a point d'impératif, parcequ'il est ridicule de se commander à soi-même de vouloir, & absurde de vouloir le commander aux autres.

SUBJONCTIF présent. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Imparfait. Que je voulusse, &c.

Les tems composés sont réguliers.

VOUS, est le pronom personnel pour la seconde personne du pluriel. *Tu, te* ou *toi*, en sont le singulier: voyez PRONOMS.

VOYELLES. Nous appellons *voyelles* les caractères destinés à peindre dans l'écriture ce qu'on appelle *voix*

dans la parole , c'est-à-dire , les sons qui ne sont point articulés.

Le nombre des voyelles est fixé : en François nous en avons six qui sont , *a* , *e* , *i* , *o* , *u* , & *y*. Mais il ne faut pas croire que ce nombre réponde à celui des voix qui entrent dans la prononciation de la langue. Tous les Grammairiens s'accordent à reconnoître plus de six voix ; quoiqu'ils varient sur le nombre fixe qu'ils en trouvent dans la Langue.

On trouve d'abord le son aigu de *a* , *i* , *o* , *u* , en les prononçant de la maniere la plus aisée , & la plus naturelle. Outre ces quatre premieres voix , on en trouve encore trois dans la prononciation de l'*e* ; selon qu'il est sans accent , ce qui fait l'*e* muet , ou selon qu'il a l'accent aigu , ce qui fait l'*e* fermé ou clair , ou l'accent grave , ce qui rend l'*e* grave. On trouve ces trois sortes d'*e* dans les trois syllabes de *fermeté* ; la premiere ayant un *e* grave ; la seconde un *e* muet ; & la troisieme un *e* fermé : si la premiere n'a pas l'accent qui caracterise l'*e* grave , c'est pour une raison particuliere que l'on verra par la suite.

Outre les sons aigus de *a* , *e* , & *o* , ces trois voix venant à se former en poussant de la poitrine une plus grande quantité d'air , rendent des sons plus forts , plus pleins , plus nourris , & enfin sensiblement différens des premiers que nous avons nommés aigus ; ceux-ci s'appellent graves. On en sent toute la différence dans le premier *e* de *tette* du verbe *tetter* , & du substantif *tête* ; dans les mots *tache* (fouillure) , & il *tâche* (il fait effort) ; *cotte* , habillement de femme , & *côte* , os du corps humain & d'autres animaux. Ces trois voix graves jointes aux quatre sons aigus que nous avons d'abord indiqués , & aux trois sortes d'*e* , font déjà dix voix reconnues par tous les Grammairiens.

Il y en a qui admettent encore plusieurs *e* entre le grave & l'aigu ; & il est vrai qu'en passant de l'un à l'autre il y a bien des nuances ou degrés de sons plus ou moins graves , & qui par conséquent peuvent établir des especes différentes. Il ne faut pas être surpris si les Grammairiens ne sont pas d'accord là-dessus ; ce sont

de ces choses qui se sentent plus ou moins, selon que l'on a les organes plus ou moins délicats ; ce n'est qu'à l'égard de l'*e* ouvert que l'on peut appercevoir ces différences ; on les remarque entr'autres dans les mots suivants, *musette*, *messe*, *pere*, *thèse*, *presse*, *fête*, *ils avoient*, &c. Ces sept mots fournissent sept *e* ouverts plus graves l'un que l'autre : en prenant le premier, *musette*, pour l'exemple de l'*e* ouvert aigu, & le dernier son dans *ils avoient*, pour l'exemple de l'*e* ouvert bien grave, on en trouveroit cinq intermédiaires qui fourniroient cinq nouvelles sortes de voix.

Quelques Auteurs comptent des sons *mitoyens* : Il en est aussi un bon nombre qui sentent & admettent toutes ces nuances différentes d'un même son, & refusent néanmoins d'en faire autant de classes. Ils se fondent sur ce que l'on auroit bientôt presque autant de classes de voix que de syllabes, si l'on vouloit s'autoriser des petites différences pour en établir de nouvelles. Ils pensent, avec raison, que s'il est nécessaire de diviser pour mettre de l'ordre dans un ouvrage, il ne faut cependant le faire qu'avec sobriété, parceque trop de divisions accablent l'esprit en le surchargeant, & amènent des petites au lieu de remarques essentielles ; que c'est un défaut en grammaire comme ailleurs de vouloir tout dire ; qu'enfin il est bien des choses qu'il suffit d'indiquer, & que c'est à l'usage seul à les faire mieux connoître.

Voilà tout ce que nous avons de voix qui puissent s'écrire par un seul caractère : il en est d'autres qui n'ayant pas leurs lettres propres, se marquent par la réunion de plusieurs autres ; tel est le son *eu* comme on le prononce dans *feu*. Ce son n'est ni celui de l'*e* ni celui de l'*u*, disent tous nos Auteurs ; je crois cependant qu'en y prenant garde d'un peu plus près, on trouvera que l'*e* muet n'est autre chose que cet *eu* prononcé plus foiblement. En effet, que l'on traîne & que l'on appuie un peu sur la dernière syllabe de *femme*, par exemple, on prononcera *femmeu*. L'*u* n'est donc ajouté à l'*e* muet dans *feu*, *vœu*, &c. que pour en affermir, en appuyer le son ; *eu* peut donc être regardé comme un son grave qui correspond à l'*e* muet, qui est le son aigu dont il est formé.

Mais

Mais on distingue encore deux sortes d'*eu*, l'un que l'on nomme communément aigu, & qui se voit dans *jeune*, *jeunesse*, & l'autre qu'on appelle grave, ou plus grave, & qui se trouve dans *jeûne* (abstinence); ces deux *eu* ajoutés aux dix voix simples que nous avons déjà comptées, sans y comprendre les *e* ouverts mitoyens entre le grave & l'aigu, feront douze voix. Que ces deux dernières exigent plusieurs caractères pour se manifester aux yeux, cela ne prouve rien contre la simplicité du son; chacune ne forme qu'une voix, & s'il y a diph-tongué, ce n'est qu'une diph-tongue orthographique, & non une diph-tongue syllabaire ou de prononciation: nous en marquons mieux la différence au mot *Diph-tongue*.

Il est une autre voix simple dans le parler, & qui prend plusieurs caractères, que nous ne devons pas omettre ici, quoique plusieurs Grammairiens des plus estimables la confondent avec l'*o* grave: c'est le son de *au*, comme on le prononce dans *beau*. On nous dit que *beau* se dit comme si on écrivoit *bô*: mais nous sommes obligés d'avouer que quelque respect que nous ayons pour ceux qui le prétendent, leur autorité n'a pu nous empêcher de sentir entre l'un & l'autre une différence considérable. Dans *bô* on avance davantage les levres, on les resserre, le palais s'éleve moins: dans *beau*, les levres ne s'avancent presque point, elles s'ouvrent davantage, & le palais forme une cavité plus grande dans la bouche. C'est ainsi du moins qu'il faut disposer ces organes pour rendre le son *au* tel que nous l'entendons prononcer par-tout. Nous en ferons donc un son différent de l'*o* grave.

C'est ici une matière dans laquelle tous ceux qui ont des organes, & qui savent la langue, sont juges nés: qu'ils comparent *so*t & *fault*; *hôte* & *haute*, & qu'ils nous disent si le son en est le même. Il est vrai que les noms qui finissent par un *ô* grave suivi de la lettre *s*, comme *héros* se rapprochent beaucoup plus du son de *au*: cependant nous demandons encore si l'on dit de la même façon *les héros*, & *les héraults*? Il est vrai que la différence est bien moins sensible; mais nous croyons

pourtant qu'elle est réelle. Quand pour ce dernier cas les sons pourroient se confondre en une même classe, ce ne seroit point celle de l'*o* grave, ainsi qu'on en peut juger par *hôte*. Ce seroit donc un son différent des deux que l'on trouve dans la voix *o* : il seroit donc faux de dire même alors, que *au* prend le son de *o* ; il faudroit plutôt dire que *o* final & suivi de la lettre *s* prend la prononciation de *au*. On trouve *au* quelquefois bref, & quelquefois long ; mais nous n'en croyons pas devoir tirer une classe de *au* aigus, & de *au* graves.

Les deux lettres *o*, *u*, réunies en un même son, font encore une voix simple, qui n'est aucune des précédentes, & qui diffère totalement des sons attachés aux deux lettres qui la composent. Mais cette voix simple *ou*, telle qu'elle se prononce dans *mou*, *moudre*, &c. est-elle d'une seule espèce, ou doit-on la diviser en grave & en aiguë ? c'est un point sur lequel on est partagé. Dans ces deux mots que nous avons cités, *mou* & *moudre*, *ou* se prononce bien différemment, disent les uns : Cela est vrai, disent les autres ; mais la différence ne consiste que dans le tems qu'on emploie à le prononcer ; on en met davantage au second qu'au premier ; *mou* est donc bref, & la première syllable de *moudre* est longue. Voilà ce que l'un a de plus que l'autre ; or cela ne suffit pas pour établir deux classes du même son, l'une grave & l'autre aiguë ; comme personne n'a pensé à en établir deux pour l'*i*, quoiqu'il soit bref dans *ami*, & long dans *amie*.

Les premiers répondent que toute voix breve est aiguë, & que toute voix longue est grave ; ce qui ne nous paroît pas universellement vrai.

Enfin nous ajoutons à ces voix simples que nous venons d'examiner, quatre sons qu'on appelle *nasals* ; ce sont *an*, *en*, *on*, *un*. Ce sont de véritables voix simples, car la consonne qui s'y trouve ne se prononce point assez pour les articuler ; on peut dire même que le vrai son de cette consonne ne s'y retrouve en rien. Pour s'en convaincre on n'a qu'à comparer ce son *on* avec le mot *sonne* ou *saone*.

Quelques Auteurs veulent trouver une cinquième

voix nazale dans la syllabe *in* qui se trouve à la tête de certains mots , comme , *indécent* , *indocile*. Mais nous pensons que cet *in* se prononce comme *en* dans *bien* , *payen*. Si l'on donnoit pour exemples les mots où la consonne *m* ou *n* se trouve redoublée entre l'*i* & une autre voyelle , comme *immense* , *inné* ; on pourroit plutôt établir cette cinquieme voix nazale sur laquelle on dispute. En effet , dans cette dernière occasion , l'*i* ne se prononce ni comme dans *Indien* , ni comme dans *image* : mais on fait observer que dans *immense* , *inné* , & leurs pareils , la consonne *m* , ou *n* , y fait sentir deux fois sa véritable articulation ; que quoiqu'il n'y ait dans l'un que trois syllabes , & que deux dans l'autre ; il paroît néanmoins sur la véritable prononciation de ces mots , qu'il y a quatre syllabes dans le premier , & trois dans le second. En effet , on prononce *immense* , comme s'il y avoit *imemense* ; & *inné* , comme si l'on écrivoit *inené* , seulement il faut passer rapidement sur cet *e* muet , comme on le fait dans *j'aimerai* , *nous ferons* , &c. Il est vrai que cette syllabe que nous y ajoutons , n'est point réelle dans l'écriture , & que dans la prononciation elle n'est que demie syllabe ; mais cela suffit pour rejeter l'opinion de ceux qui veulent faire passer le son de cet *im* ou *in* pour un son nasal , pour une voix. C'est réellement un son articulé , c'est-à-dire , appuyé & modifié par tout ce que la consonne lui peut donner.

Voilà donc au moins dix-huit voix simples dans la Langue Française : & pour les représenter nous n'avons que six voyelles ; encore ne devoit-on pas ici compter l'y grec ; puisque jamais il ne marque de sons différents de celui de l'*i* simple. Nous allons donner une table de ces voix , avec un exemple pour chacune.

*Voix aiguës.**Voix graves.*

a patte ,
 è musette ,
 é vérité ,
 eu jeu ,
 i ici ,
 o une hotte ,

â pâte ,
 ê fête ,
 eû jeûne ,
 ô un hôte ,

*Voix aiguës.**Voix nazales.*

u usure,
 au Auteur,
 ou coucou,
 e muse.

an cadran,
 en bien,
 on bon,
 un chacun.

Lorsque l'on connoît bien toutes ces sortes de voix simples qui entrent dans la composition d'une Langue ; il faut voir de combien de façons différentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture , & l'est en effet selon l'usage.

De la voix A.

Le son *a* ne s'exprime gueres que par le caractère *a*. Cependant on le trouve exprimé par *em* dans *femme* , qui se prononce *fame* , la premiere breve. On le rend aussi par *am* , lorsqu'il est long , & que la syllabe suivante du même mot commence par un *n* , comme , *damner* , que l'on prononce *dâner* ; il en est de même des composés de ce verbe. Quand la voix pénultieme des adverbés terminés en *ment* est le son *a* , on l'écrit par *em* , de sorte que la lettre *m* est doublée après l'*e* ; *ardemment* , *éloquemment* , *négligemment* , *violemment* , &c. qu'on prononce *ardament* , *néglijament* , &c. D'autres fois cette voix pénultieme s'écrit par un *a* ; mais alors on ne met qu'un *m* après , comme , *élégament* , *abondament* , *méchament* , *nonchalamment*. On rend le même son par *em* dans *solemnel* & ses composés , qu'on prononce *solanel* ; mais alors l'*a* est bref. On le trouve encore dans *indemniser* , *indemnité* ; mais on prononce *indameniser* , *indamenité* , l'*e* muet très bref ; & l'*a* précédent y est aussi bref que dans *solemnel*. Quelquefois on l'écrit par *en* , comme , *hennir* , que l'on prononce *hanir* , l'*a* bref.

Partout ailleurs on exprime l'*a* par son caractère propre ; mais on le fait précéder d'un *e* entierement muet après la lettre *g* quand cette dernière doit être adoucie , comme , *il songea* , *il forgea* , *il abrégea* , &c. On lui donne un accent circonflexe dans les syllabes longues ,

qui dans l'ancienne orthographe avoient un *s* que nous ne marquons plus, comme, *lâche*, *pâle*, &c. que l'on écrivoit autrefois *lasche*, *paste*. Ce caractère prend l'accent grave lorsqu'il est préposition, comme, *difficile à faire*, *dez à jouer*, *aller à pied*, &c. On le lui donne aussi dans l'adverbe *là*, soit qu'il soit *seul*, soit qu'il termine quelqu'autre mot, comme, *voilà*. Cependant on écrit communément *cela* sans accent. Hors de ces cas, la voix *a* exprimée par son caractère propre ne prend jamais d'accent, soit qu'elle figure comme faisant seule la troisième personne du présent singulier du verbe *avoir*, *il a*, *il a dit*; soit qu'elle ne forme qu'une syllabe dans un mot, comme, *place*, *grasse*, *grace*, *grande*, &c.

Quand la lettre *a* entre dans la composition d'un mot, comme préposition, elle fait ordinairement doubler la lettre initiale du simple, comme, *accoucher*, *affamer*, *alléger*, *annotation*, *appaiser*, *arranger*, *associer*, *attirer*, *aggrandir*; qui viennent de *coucher*, *faim*, *léger*, *note*, *paix*, *ranger*, *société*, *tirer* & *grand*, &c. il faut en excepter les composés dont le simple commence par un *d* ou *m*, ou *v*; car ceux-là ne doublent point leur lettre initiale. On dit donc, par exemple, *adoucir*, *amener*, *avilir*, &c. & non pas *addoucir*, &c. parceque leurs simples, *doux*, *mener*, *vil* & leurs semblables commencent par ces trois consonnes exceptées.

Il y a néanmoins quelques composés dont le simple ne commence ni par un *d*, ni par un *m* ou un *v*, & qui ne doublent point la consonne initiale qui se trouve après l'*a*: tel est *abattre* avec ses composés, qui viennent de *battre*. Quelle est la raison de ces sortes d'exceptions? L'Auteur du Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire, pense que cela dépend de l'effet de la préposition *à* dans la signification des composés; que lorsque cette préposition ajoutée à un simple n'en change point totalement le sens, & qu'elle ne fait qu'y marquer quelque rapport de plus, comme dans *affamer* qui vient de *faim*, &c. alors la consonne initiale doit se doubler, à moins que ce ne soit une des trois qui sont exceptées: mais que si cette préposition change la signification du mot, au point que le sens du composé ne paroisse plus

tenir, ou du moins ne tienne plus que de très loin, à celui du simple, la consonne ne doit point se doubler : il donne pour exemple les mêmes verbes, *battre*, *abattre*, que nous avons déjà cités. Il resteroit dans cette hypothèse une difficulté très grande à lever ; ce seroit de marquer jusqu'à quel point le sens du composé peut s'éloigner de celui du simple, avant que l'on soit dispensé de doubler la lettre initiale. On pourroit dire d'ailleurs à cet Auteur que sa regle est démentie par sa propre décision ; *abréger*, par exemple, vient de *bref* ; il ne s'éloigne pas plus du sens de cet adjectif, que *affamer* du sens du substantif *faim* ; & cependant *abréger* ne prend qu'un *b* selon son Dictionnaire, & selon l'usage. Il est donc aussi court & plus sûr de renvoyer à l'usage & aux bons Dictionnaires, ainsi qu'on est obligé de le faire à chaque pas dans ces sortes de matieres.

On comprend que nous n'avons point parlé de ces lettres doubles qui se prononcent ; on écrit, par exemple, *addition* par deux *d*, parcequ'en effet, en prononçant ce mot, on fait sentir le *d* deux fois, à peu-près comme si l'on disoit *adeditio*, l'*e* muet très bref. Cette partie de l'orthographe de ce mot, & des semblables est sans difficulté. Nous ne parlons ici que des lettres ajoutées à l'*a* dans l'écriture, quoiqu'elles ne le soient pas dans la prononciation.

Nous n'avons pas de marque générale & certaine pour distinguer l'*a* long d'avec le bref ; parceque tous ceux qui sont de la première espece, ne prennent pas l'accent circonflexe ; *age*, par exemple, a la première syllabe longue, puisqu'il s'écrivoit autrefois *aage* ; & cependant on ne lui donne presque jamais l'accent. Renvoyer sur cela à l'ancienne orthographe, ou à l'étymologie ; c'est charger le lecteur d'une étude bien plus longue, plus pénible, plus ennuyante & moins certaine, que celle du bon usage.

Lorsque le son *a* forme la dernière syllabe d'un mot, il n'est quelquefois suivi d'aucune consonne ; & d'autrefois il en prend une, ou même deux ; c'est ce qu'il faut tâcher de développer. Dans les verbes, il ne termine jamais que le singulier de quelques tems ; il prend un *s* à la première & à la seconde personne ; *je vas*, *tu vas*.

tu aimas, &c. A la troisieme il ne prend aucune letr s'il est au présent, ou au préterit, ou au futur, *il ira*, *il a*, *il aima*, *il va*, *il alla*, &c. mais si c'est à l'imparfait du subjonctif, il prend un *t*; *je voudrois qu'il s'en allât*, & *qu'il terminât ses affaires*, &c. Dans cette dernière terminaison, on donne un accent circonflexe à l'*a*, parcequ'autrefois on écrivoit *s'en allaft*, *terminaft*, &c.

Dans les noms, il prend un *s* ou un *t*; ce n'est que dans les noms totalement étrangers qu'il n'est suivi ni de l'un, ni de l'autre; comme, *opéra*, *falbala*, &c. Nous ne parlons pas des autres noms où l'*a* final est suivi d'un *b*, ou d'un *d* ou de quelqu'autre consonne; tels que sont *Joad*, *Achab*, &c; parceque non-seulement ils sont entierement étrangers; mais que de plus, ces consonnes se font sentir dans la prononciation, puisqu'on prononce *Achabe*, *Joade*, &c.

Les finales se prononcent aussi dans les mots terminées en *al* & en *apt*, *ard* ou *art*, comme *martial*, *cheval*, *dard*, &c. S'il y a quelquefois deux consonnes & que l'on n'en prononce qu'une, comme dans le dernier exemple, ce n'est point ici le lieu de fixer l'usage de celle qui ne se prononce point: voyez CONSONNES.

Il n'est point de regle sûre pour décider quand l'*a* final dans les noms doit avoir un *t* ou un *s*; on peut cependant s'aider beaucoup par la comparaison du nom dont on cherche l'orthographe, avec d'autres mots qui en sont les simples ou les composés, ou bien qui en sont formés, ou enfin dont il est formé lui-même; j'écrirai *compas* par un *s*, parceque l'on dit, *compasser*; il en est de même de *trépas*, *trépasser*, *bas*, *bassesse*: j'écrirai au contraire *contrat*, parceque l'on dit *contracter*, *combat*, à cause de *combattre*; de même, j'écrirai *dard* à cause du verbe *darder*, & *art* à cause du mot *artiste*; *achat*, à cause de *acheter*, &c; mais si ces sortes de comparaisons peuvent être de quelque secours, elles sont d'un autre côté extrêmement dangereuses, parceque l'on est toujours tenté d'en faire des regles générales, ce qui ne peut que produire beaucoup d'erreurs, vu qu'à chaque occasion on est obligé d'admettre bien des exceptions.

É ouvert.

Cette voix, quand elle est aiguë, se marque par *e* ; comme *College*, *abrege*, *Autel*, *mortel*, &c ; par *ai*, comme, *semaine*, *fainéant*, *faisable*, &c ; par *ei*, comme, *peine*, *Reine*, &c ; par *et*, comme, *bonnet*, *valet*, *tiret*, &c ; par *oi*, comme, *foible*, *roide*, &c.

Quand elle est plus grave, on se sert pour l'exprimer d'un *è*, comme, *thèse*, *hypothèse*, &c ; d'un *é*, comme, *fête*, *tête*, &c ; d'un *ès*, comme, *accès*, *procès*, *succès*, &c ; d'un *est*, comme, *il est* ; d'un *aî*, comme, *maître*, *naître* ; d'un *ait*, comme, *fait*, *parfait* ; d'un *ais*, ou *ais*, comme, *jamais*, *parfaits* ; d'un *ets*, comme, *secrets*, *respectés* ; d'un *oî*, comme, *paraître*, *connoître* ; d'un *ois*, comme, *François*, *Anglois*, *j'aimois*, *j'aimerois* ; d'un *aix*, comme, *la paix*, *faix* ; d'un *oient*, comme, *alloient*, *viendroient*, &c.

Comment décider à chaque occasion particulière, de laquelle de ces dix-huit ou dix-neuf façons il faut se servir pour exprimer à-peu-près la même voix ? On sent que cela doit être très difficile, pour ne pas dire impossible, dans une Langue dont l'orthographe est aussi peu soumise à des règles générales que la nôtre.

Nous dirons cependant ce que nous trouverons de plus certain sur chacune de ces expressions différentes, en renvoyant pour le reste à l'usage, aux Dictionnaires, & aux articles ACCENT, CONSONNES, &c.

L'*e* ouvert ne prend jamais d'accent quand il est suivi d'un *l* ou d'un *r* ; soit que cette consonne soit seule, soit qu'elle soit doublée ou suivie de quelqu'autre lettre, comme, *éternel*, *modele*, *fidele*, *cruel*, *cruelle*, *mer*, *fer*, *cher*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *verre*, *pere*, *tonnerre*, &c. Il y a quelques Auteurs qui mettent un accent grave sur l'*e* quand il n'est suivi que d'un *l* avec un *e* muet, & qui écrivent *modèle*, *fidèle*, *zèle*, *règle*, &c.

Lorsque cet *e* est suivi d'un *g* avec un *e* muet, plusieurs Grammairiens prétendent encore qu'on doit y mettre un accent grave, comme, *sacrilege*, *collège*, *piège*, &c. Mais beaucoup d'autres rejettent ces accents comme inutiles, parceque nous avons une règle

selon laquelle toutes les fois que dans un mot il se trouve deux syllabes de suite qui sont formées par deux *e* sans accent ; le premier *e* est ouvert , & le second muet. Comme l'usage est partagé là-dessus , on peut marquer ou omettre cet accent sans faire de faute , quoiqu'il semble mieux de ne pas le marquer , puisque tout ce qui est inutile paroît vicieux.

Quand on a dans un mot une syllabe formée par le son d'un *e* ouvert ; si l'on trouve quelqu'autre mot qui lui soit analogue , & dans lequel cette même syllabe soit formée par le son d'un *a* ou d'un *o* ; alors on doit exprimer, dans le premier, la syllabe sur laquelle on étoit en doute , par un *a* ou par un *o* suivi d'un *i*. Cette règle ne trompera point dans les occasions où l'on pourra en faire usage ; & c'est la meilleure que l'on puisse fournir : vous écrirez donc par *ai* , *naitre* , *naissance* , *faire* , *faisceaux* , *comparaison* , *caisson* , *maison* , *paitre* , &c ; dès que vous vous souviendrez que cette syllabe est un *a* dans les analogues , *nativité* , *factice* , *fascines* , *comparatif* , *cassette* , *masure* , *pâturage* , &c. vous écrirez par *oi* , *connoître* , *paroître* , puisque l'on dit , *notion* , *apparoître* , &c.

On renvoie aussi fort souvent là-dessus à l'étymologie , & quelquefois avec succès. On vous dit d'écrire , *plaine* , terrain uni , dès que vous savez que l'on dit en latin *planus* ; & *plein* , *pleine* , *peine* , par *ei* & non par *ai* ni par *oi* , à cause qu'on voit un *e* & non pas un *a* ni un *o* dans *plenus* , *pœna* , &c : mais outre que cette règle n'est pas sans exception comme la précédente , elle nous paroît avoir un défaut essentiel , qui est d'appuyer une décision sur un fait encore moins connu (du moins par le plus grand nombre des Lecteurs qui ne savent pas le Latin) que la chose même que l'on décide. D'ailleurs , nous dirions aussi-bien que *plaine* prend un *ai* , parce que l'on dit , *figure plane* ; que *pleine* féminin de *plein* , *peine* & leurs semblables n'ont ni un *ai* ni un *oi* , parce qu'il y a un *e* dans *plénitude* , *pénible* , &c.

Il se présente ici une difficulté qu'il faut lever : quand on fait que le son de l'*e* ouvert ne se marque ni par un *ai* , ni par un *oi* , surquoi décider s'il faut le marquer par *ei* ou par *e* ? Il faut remarquer que *ei* ne paroît que-

res que devant les consonnes *n*, *g*, *l*, & donne à cette dernière une prononciation grasse ou mouillée. Ainsi on écrit, *seine*, *peine*, *teigne*, *neige*, *vieille*, *pareil*, &c. parcequ'immédiatement après la voix *e*, il suit un *n* ou un *g*, ou un *l*, & que cette dernière se prononce grassement.

Il y a des exceptions sans doute : car, pour la consonne *n*, on dit *chaîne*, *chêne*, &c, pour la consonne *g*, on dit *College*, &c. Nous n'en donnons point pour la consonne *l*, parceque nous n'avons dit de placer *ei* avant elle, que lorsqu'elle est grasse ou mouillée ; ailleurs elle a un *e* simple, comme *zele*, *grele*, &c ; ou s'il en est autrement, comme dans *pleine*, c'est pour les raisons d'analogie, que nous avons déjà citées. *Pleine* vient du masculin *plein*, qui a le son de l'*e* ouvert nasal ; ce qui ne peut se marquer dans notre orthographe par la simple voyelle *e*, à moins que cet *e* ne soit précédé d'un *i*, comme dans *bien*. Or cet *i* n'étant point de la sorte dans le son du mot *plein*, il a fallu exprimer ce son par d'autres caractères : le mot analogue *plénitude* déterminoit à y conserver l'*e* ; il a donc fallu dire *plein*, & par conséquent *pleine*, par *ei*.

Un autre principe encore pour distinguer le service de l'*ei* de celui de l'*e* dans les cas où l'un des deux doit figurer ; c'est que partout où le son de l'*e* ouvert est appuyé d'une consonne appartenante à la même syllabe, c'est la simple voyelle *e* qui le représente ; ainsi l'on dit, *discret*, *naturel*, *gestion*, &c. à cause que les *t*, *l*, & *s* appartiennent à la syllabe de l'*e* ouvert qui les précède.

Nous ne dissimulerons point qu'il s'en manque bien que nous ayons réglé pour tous les cas le choix des différentes expressions de la voix dont il est ici question. Nous ne ferons pas en cela comme la plupart des Grammairiens, qui ayant donné quelques règles particulières, passent rapidement à d'autres objets, comme s'ils craignoient d'avouer que leurs décisions ne sont pas générales. Au contraire, nous ne nous laisserons point d'indiquer combien les principes que nous donnons sont limités & sujets aux exceptions ; parceque par-là nous empêcherons le lecteur de tomber dans des erreurs con-

fidérables, où ne manqueroient pas de le jeter ces mêmes principes, s'il leur donnoit trop d'étendue.

Souvent un mot, quant aux sons qui le composent, s'écrit différemment, parcequ'il a différentes significations; ainsi *les Peres* s'écrit par un *e* simple, quand il signifie ceux qui nous ont donné le jour; & par un *ai*, *les Pairs*, quand il indique ceux qui ont une Pairie. *Cher* s'écrit par un *e*, quand il signifie *précieux*, & par un *ai*, *chair*, quand il marque la partie musculuse des animaux; si l'on parle d'un siege, on écrit, *chaire*, &c. On dit *mets*, nourriture, & *mais* conjonction; *vaine*, femme qui a de la vanité, *veine*, vaisseau du corps humain; *lai*, laïque, *laid*, difforme; *lait*, nourriture, *leg*, donation par testament; *faite*, sommet, *fête*, réjouissance; *Abbesse*, Supérieure, *il abbaisse*, il fait descendre; *balet*, danse, *balai*, instrument à balayer, &c.

Si l'on avoit l'oreille bien délicate, & qu'on connoît bien la bonne prononciation, le son de l'*e* plus ou moins ouvert décideroit fort souvent le choix de l'*e*, de l'*ei*, de l'*ai* ou de l'*oi*.

On ne met gueres l'accent circonflexe sur l'*e* ouvert, que dans les syllabes où il annonce la suppression d'un *s* qui se marquoit autrefois, & ne seroit qu'à rendre la syllabe longue; ainsi on écrit, *tête*, *quête*, *même*, *enquête*, *intérêt*, &c; parcequ'autrefois on écrivoit *teste*, *queste*, *mesme*, *enqueste*, *intérest*, &c. quoique l'on ne prononçât pas différemment d'aujourd'hui. S'il y a encore une autre circonstance où l'on doit se servir de cet accent, c'est lorsque l'*e* ouvert est dans la pénultieme syllabe, & que la dernière est formée par un *e* muet; surtout lorsqu'il s'agit de mots qui, dans d'autres circonstances n'ont point cet accent, parcequ'ils se terminent autrement. Ainsi les mots *empêcher*, *extrémité*, &c. qui n'ont que l'accent grave sur leur second *e*, y prennent l'accent circonflexe quand on écrit, *j'empêche*, *il empêche*, *ils empêchent*, *extrême*, &c. Au reste, cette loi n'est pas universellement suivie.

Lorsque dans les finales des verbes il y a le son de l'*e* ouvert, on l'écrit toujours par *oi*; seulement on y ajoute un *s* pour les première & seconde personnes du singulier, un *t* pour la troisième du même nombre, & *ent*

pour la troisieme du pluriel , où cet *ent* est entierement muet ; comme , *j'aimois* , *j'aimerois* , *tu aimois* , *tu aimerois* , *il aimoit* , *il aimerait* ; *ils aimoient* , *ils aimeraient*. Il n'y a que *je vais* où ce son s'écrive par un *ai*. Nous ne parlons pas des prétérits , *j'aimai* , ni des futurs , *j'aimerai* , parceque cet *ai* final n'a pas le son d'un *e* ouvert , mais d'un *e* fermé , comme nous le verrons bientôt.

Plusieurs noms terminés par le même son , & sur-tout des noms de peuples , s'écrivent aussi par *ois* , comme , *François* , *Anglois* , *Polonois* , &c. *Portugais* s'écrit par *ai*. Plusieurs Ecrivains célèbres , comme nous le disons au mot ORTHOGRAPHE , trouvent cette pratique si vicieuse , qu'ils ne se font point scrupule de l'abandonner ; ils écrivent , *j'aimais* , *j'aimerais* , *il aimait* , *ils aimeraient*. *Français* , *Anglais* , *Polonais* , &c. d'autres écrivent , *Françès* , *Anglès* , &c. Ils disent qu'autrefois on écrivoit ces mots par *ois* , parceque l'on prononçoit ces *oi* dur , comme on le fait encore dans *Suédois* , qu'on prononce à-peu-près *Suédouais* ; mais que la prononciation ayant changé , la façon d'écrire doit changer aussi , puisque celle-ci est & doit être toujours soumise à celle-là ; & que dès qu'on ne dit plus , *j'oimouais* , *Anglouais* , *les Françouais* , on ne doit plus écrire , *j'aimois* , *Anglois* , *François*. La meilleure objection qu'on ait à leur faire , c'est que le plus grand usage est encore contre eux , & que jusqu'à ce qu'ils l'aient entierement décidé en leur faveur , quelque solides que leurs raisons soient d'ailleurs , quelques avantages que leur méthode paroisse offrir , elle ne peut faire regle.

L'expression *ès* avec l'accent grave est destinée sur-tout pour les terminaisons de certains noms , qui sont analogues à d'autres dans lesquels cette syllabe est suivie de deux *s* , comme , *excès* , *excessif* ; *procès* , *processif* ; *accès* , *accessible* , &c. on l'emploie aussi dans les adverbes *près* , *auprès* , *après* , & dans les noms *Cérés* , *Cyprès* , *décès* , *abcès* , *agrès* , *grès* , &c.

On ne se sert de *ets* , *aits* , que pour les pluriels des noms qui ont au singulier *et* ou *ait* , comme , *valet* , *valets* ; *forfait* , *forfaits* , &c. Pour *aïs* & *aix* , l'usage en est restreint à un petit nombre de mots , comme , *jaïs*

mais, dais, paix, rabais, Aix (Ville), ais (planche), faix (fardeau), biais, niais, Calais (Ville), Palais, Rabelais, Saint Gélais (noms d'hommes), relais, déformais, panais (légume), punais, épais, Laquais, marais, frais (nouveau), frais (dépenses), Ségrais (Poète François), engrais, mauvais, &c.

Il y a peu de noms en *ait* ; les principaux sont, *fait, bienfait, & autres composés de fait; jouhait, lait, trait, attrait, retrait, abstrait, extrait, & portrait.* Nous ne parlons pas des verbes.

Pour ceux en *et*, on en compte plus de deux cents cinquante, comme, *Arriét, interêt, barbet, effet, trajet, objet, droguet, muguet, cachet, déchet, inquiet, palet, chevalet, roitelet, mantelet, soufflet, stilet, colet, fumet, chenet, robinet, brunet, caquet, coquet, aiscret coffret, regret, tabouret, corset, placet, brevet, &c.*

De l'E fermé ou aigu.

Cette voix se trouve exprimée dans notre orthographe de six façons différentes ; par un *é*, comme, *vérité* ; par un *ai*, comme, *j'aurai* ; par un *és*, comme, *bontés* ; par un *es*, comme, *les* ; par un *ez*, comme, *lisez* ; par un *er*, comme, *donner*. Un grand nombre d'Auteurs y ajoutent une septieme expression *et*, ou *É*, pour la conjonction *et* ; mais nous ne l'avons jamais entendu prononcer comme un *e* fermé ; on ne dit pas, *du pain é de l'eau*, mais, *du pain è de l'eau* ; nous renvoyons donc cette conjonction parmi les *e* ouverts aigus ; puisqu'elle se prononce comme les dernieres syllabes de *valet, bonnet, &c.*

L'*e* fermé se marque sans accent dans la dernière syllabe des verbes de la première conjugaison, quand ils sont à l'infinitif, comme, *aimer, donner, jouer, &c.* ; & dans la dernière de tous les noms où il se trouve suivi d'un *r*, comme ; *premier, dernier, Berger, Frippier, &c.*

Il faut avertir ici que l'on trouveroit nos décisions fautive, si l'on vouloit les prendre dans le sens de la plupart de celles des autres Grammairiens sur le même

sujet. En parlant de l'orthographe, ils traitent de la prononciation; & nous, nous avons pensé que ces deux objets, tout différents l'un de l'autre, devoient être traités séparément: ainsi ils établissent, par exemple, en quelles occasions l'*e* est fermé; & nous, nous supposons ici qu'on le fait, parceque nous supposons qu'on fait parler la Langue: ainsi il ne nous reste en parlant de l'*e* fermé & de ce qui concerne son orthographe, que d'indiquer par quels caracteres on l'exprime, & en quelles circonstances on prend l'un ou l'autre.

Les autres Grammairiens disent donc qu'un *e* final suivi d'un *r* est fermé dans *Berger*, *premier*, &c. mais qu'il est ouvert dans *amer*, *fer*, &c; & nous, nous établissons que partout où l'*e* fermé est final, mais appuyé d'un *r*, il ne prend point d'accent; ce qui est très différent, & ne se contredit cependant point. Nous avons cru devoir faire cette petite remarque, de peur qu'on ne s'y méprît. C'est à l'article *prononciation* qu'il faut avoir recours pour savoir si le premier *e* étant fermé dans *donner*, l'est aussi dans *donnerent*; si même il ne change pas, en cas que *donner* soit suivi d'un mot commençant par une voyelle, comme *donner à gens indignes*, &c.

Au reste ce n'est que dans les syllabes finales que l'*e* fermé suivi d'un *r* ne prend point d'accent; partout ailleurs on doit le lui donner; si ce n'est dans la pénultième syllabe des féminins qui avoient cet *er* à leur masculin, comme, *premiere*, *derniere*, qui ont à leur masculin, *premier*, *dernier*; mais cet *e* qui est fermé au masculin, ne reste pas tel au féminin; il n'y devient cependant pas tout-à-fait ouvert, encore moins muet; il y tient en quelque sorte le milieu entre l'*e* fermé & l'*e* ouvert.

Nous avons un mot, qui est *pluriel*, dont la dernière syllabe offre le son d'un *é* fermé, & s'écrit par *el*.

Lorsque la syllabe finale des secondes personnes du pluriel des verbes est un *e* fermé, on l'écrit par *ez*, comme, *vous donnez*; *vous donniez*; *vous donnerez*; *donnez*; *vous donneriez*, &c. Autrefois on écrivoit de même l'*e* fermé & final dans les noms pluriels, comme, *degrez*.

bontez, &c ; mais cette méthode est aujourd'hui abandonnée par tous les Auteurs de poids : quelques-uns écrivent encore de la sorte la préposition *dez*, *dez l'aurore* ; mais il est mieux d'écrire, *dès l'aurore* : aussi est-ce la manière la plus usitée ; seulement pour distinguer des préposition d'avec *dez* à jouer, ce dernier prend ordinairement le ζ . On a encore conservé cette lettre dans le substantif *nez*, partie du visage, & dans la préposition *chez* & l'adverbe *assez*. Ce sont là les seules occasions où il soit employé après un *e* fermé pour suppléer à l'accent aigu.

Le son de l'*e* fermé se marque par *ai* dans la première personne des prétérits & des futurs actifs des verbes, quand ils sont terminés par cette voix ; on écrit donc, *j'aimai*, *j'aimerai*, quoique l'on prononce *j'aimé*, *j'aiméré*. Outre ces deux tems, qui sont communs à un très grand nombre de verbes, l'*e* fermé forme encore la première personne du présent du verbe *avoir*, & s'écrit de même, *j'ai*. Les trois personnes du singulier du présent du verbe *savoir*, sont aussi formées par le son d'un *e* fermé, & s'écrivent, les deux premières par *ais*, & la troisième par *ait*, *je fais*, *tu fais*, *il fait* ; quoique l'on dise, *je sé*, *tu sé*, *il sé*.

Tous les pronoms & adjectifs possessifs pluriels & monosyllabes qui ont l'*e* fermé, s'écrivent par *e* sans accent, comme, *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*, *ces*. Tous les noms terminés au singulier par un *e* fermé, qui n'est suivi d'aucune autre lettre, ont au pluriel *és* avec l'accent aigu, comme ; *bonté*, *bontés*, *degré*, *dégrés*, *aimé*, *aimés*. On voit que dans cette règle nous comprenons également les substantifs, adjectifs & participes ; il étoit autrefois d'usage d'écrire ces derniers avec un ζ ; on écrivoit alors, *les Souverains qui sont aime ζ de leurs sujets* ; mais on a entièrement quitté cette orthographe, en laissant le ζ pour les verbes, & ramenant les participes dans la classe des adjectifs.

Enfin, hors tous les cas particuliers que nous venons de marquer, toutes les fois qu'un *e* fermé se trouve dans un mot, on l'écrit par un *e* en lui donnant l'accent aigu, soit que cet *e* se trouve au commencement, au milieu, ou à la fin d'un mot ; comme, *étude*, *répondre*, *Chrê-*

zien , préface , Créateur , créé , obéissance , austérité
dussé-je , &c.

De l'E muet.

L'e muet , soit bref , soit très bref , soit entierement muet , ne peut s'écrire que par un *e* sans accent , par un *es* de même sans accent , & par un *ent* : cette dernière expression de l'e muet ne s'emploie que dans les syllabes finales des troisièmes personnes du pluriel des verbes ; comme , *ils aiment , ils aimoient , ils aimèrent , ils aimeroient ; ils aimassent.*

Les secondes personnes du singulier , soit de l'indicatif , soit du subjonctif , marquent cet *e* muet par *es* ; comme , *tu aimes , que tu aimasses , &c* ; mais la première & la troisième personne du même nombre , comme la seconde à l'impératif , le marquent par un *e* muet seul ; comme , *j'aime , il aime , aime , que j'aimasse : &c.*
Voyez IMPÉRATIF.

Cet *es* sert aussi à marquer l'e muet dans la syllabe finale du pluriel de tous les noms substantifs , adjectifs ou participes qui finissent par cette voix ; comme , *les hommes , les femmes , fideles , bonnes , aimées , &c.* on l'emploie aussi quelquefois dans l'adverbe *gueres* , qui signifie *pau* ; mais aujourd'hui un grand nombre d'Auteurs en ont retranché la consonne *s* comme inutile , & ils écrivent *guere* ; l'usage est assez partagé là-dessus pour qu'il soit libre de prendre lequel des deux partis on voudra.

Partout ailleurs , soit au commencement , soit au milieu , soit à la fin d'un mot , le son de l'e muet s'exprime par un *e* seul & sans accent ; comme , *refus , reconnaissance , aimerai-je , croire , fortune , modele , utile , &c.*

Il y a ici une très grande difficulté qu'il faut du moins remarquer , si nous ne pouvons la lever ; la remarque servira à redoubler l'attention de ceux qui cherchent à écrire correctement : c'est qu'il est une infinité d'occasions où l'e muet se prononce , & ne s'écrit point. Qu'on y fasse attention , on verra que non-seulement aucune consonne ne peut se prononcer sans le secours de quelque voyelle , mais que si dans un même mot il se

On trouve plusieurs consonnes de suite, ou l'on n'en prononce qu'une, ou celle qui n'a pas une voyelle à son propre service, c'est-à-dire après elle, prend un *e* muet pour se faire sentir; ainsi, *belle*, *guerre*, *tonnerre*, ne font sentir qu'un *l*, *r*, *n*, &c. Mais *inné* se prononce *inéné*, *immense* se dit comme s'il y avoit *imemense*; &c. Les syllabes nazales ne font point ici d'exception, puisque la consonne n'y est point sentie comme consonne: *oblation* se prononce comme s'il y avoit, *obelation*; il en est de même de *ténèbres*, *ténéberes*; *cloison*, *queloison*; *psalmodier*, *pesalemodier*; *cheval*, *chevale*, & de tous les autres noms où quelque consonne fait entendre l'articulation qui lui est propre, sans avoir après elle une voyelle qui soit le sujet de cette articulation: voyez SYLLABES.

Or quelle règle peut nous enseigner en quels cas il faut écrire cet *e* muet, & en quels cas il ne faut que marquer la consonne seule? voilà la difficulté qu'aucun Grammairien n'a cherché à lever, & qui nous paroît ne pouvoir l'être en effet que par une étude attentive & détaillée de l'usage. On peut dans quelques cas particuliers s'aider de la connoissance que l'on a de la manière dont les mots se composent souvent les uns des autres; l'étymologie sera aussi quelquefois utile; l'analogie peut éclairer quelques doutes: mais rien de tout cela n'est sans de grandes exceptions. Pourquoi dit-on, par exemple, un homme *fidèle*, & un homme *naturel*; un homme *vil*, & un homme *inutile*; *haïr*, & *dire*; *zéphir*, & *satyre*; *voir*, & *croire*? Dans ces exemples mis en parallèle, & dans un nombre infini de semblables, l'*e* muet se fait autant sentir dans l'un que dans l'autre mot; pourquoi doit-on le marquer ici, & l'omettre là?

Cette difficulté est pour les *e* muets qui sont brefs: il en est une autre pour ceux qui sont longs; c'est qu'on ne fait quelquefois s'il faut les écrire par *e* ou par *eu*, parcequ'en effet l'*e* muet long, & l'*eu* bref sont à-peu-près la même chose pour le son. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer l'*e* muet qui est dans *refus*, & le premier *eu* dans *heureusement*. Il est vrai qu'une oreille bien délicate y trouve assez de différence pour ne s'y

tromper que bien rarement ; & d'ailleurs on peut souvent lever ce doute par des mots analogues où la même syllabe sera plus sensible ; ainsi je m'assurerais que la première syllabe de *heureusement* doit s'écrire par *eu*, en prononçant le mot *heureux*, où cette même syllabe est plus longue.

De la voix EU.

Eu ne s'écrit pas ordinairement par d'autres caractères que ceux dont nous le marquons ici ; avec cette seule différence, que lorsqu'il est long & grave, on y met un accent circonflexe ; comme *jeûne* (abstinence). Nous avons dit ordinairement, parcequ'il est quelques mots où il s'écrit par *œu*, comme, *cœur*, *œuf*, *bœuf*, *œuvre*, *œuvé*, *manœuvre*, *vœu*, *mœurs*, &c ; quoique l'o soit fort inutile pour la prononciation dans tous ces mots, si ce n'est dans le premier, *cœur*.

Eu s'écrit aussi par *œ* dans *œillet*, *œil*, *aillade*, *œillere*, *œilleton*, &c. & par *ue* dans *écueil*, *orgueil*, *cercueil*, &c. nous ne parlons plus ici de certains *e* muets qui devenant plus longs en certaines circonstances, ont le son de l'*eu* bref, comme *te* dans cette phrase, *je te le dis*, &c.

Tous les adjectifs terminés par la voix *eu* ont *eux*, même au singulier ; comme *vigoureux*, *heureux*, &c. les noms substantifs qui finissent par le même son, prennent aussi au pluriel cette consonne *x* qu'ils n'ont point au singulier, comme, *vœux*, *feux*, &c. Le verbe *Vouloir* s'écrit au présent singulier, *je veux*, *tu veux*, *il veut*. L'usage de ces *x* à la suite de *eu* final est aujourd'hui contredit par quelques Grammairiens qui veulent y substituer un *s* : mais il ne paroît pas qu'on doive jamais les suivre. Si le *s* est la marque distinctive du pluriel dans la plupart des noms, le *x* l'est aussi légitimement dans ceux qui sont terminés par *eu* ou par *au*. C'est un point d'orthographe qui n'a aucun embarras ; la réforme y seroit donc inutile.

De la voix I.

Le son *i* ne s'écrit que par *i* ou *y*. Nous ne parlons pas

De *ui* que quelques Auteurs nous donnent pour une expression de l'*i* dans quelques mots, comme, *vuide*, puisque *vuide* ne se prononce pas tout-à-fait *vide*, & que la premiere syllabe y est une vraie diphtongue dans laquelle on sent un peu le son de l'*u*. On auroit mieux fait de citer pour exemple, le pronom *qui*; mais nous disons au mot *consonne* ce qui regarde cet usage de mettre après le *q* un *u* qui ne se fait point sentir.

On peut considerer l'*y* sous deux points de vue differents, parcequ'en effet cette lettre sert à deux usages; souvent elle equivaut à deux *i* dont le premier sert à former une diphtongue, & le second fait une seconde syllabe, soit seul, soit avec d'autres lettres, comme, *pay-san*, *pays*, *envoyer*, que l'on prononce, *pai-i-san*, *pai-is*, *envoi-ier*, &c.

Nous dirons d'abord à ce sujet que la premiere & la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du présent du subjonctif des verbes qui ont un *y* avant *ant* au participe actif, prennent un *i* après l'*y*, & avant *ons* ou *ez*, comme; *fuyant*, *fuyions*, *fuyiez*; *envoyant*, *envoyions*, *envoyiez*, &c.

Au reste, il est aisé de connoître à l'oreille quand on doit y ajouter cet *i*; c'est dans les occasions où l'*i* qui suit la diphtongue est long & paroît comme double. Il est également aisé de sentir quand un *i* entre deux voyelles formant une diphtongue avec celle qui le precede, doit s'écrire par un *y*; c'est lorsqu'outre la diphtongue qu'il aide à former, il mouille encore la voyelle qui le suit, comme dans *Royaume*, *frayer*; mais lorsqu'il ne mouille point la voyelle suivante, ou qu'il ne la mouille que d'une maniere peu sensible, ainsi qu'il arrive souvent quand cette voyelle est un *e* muet bref; alors on doit n'écrire qu'un *i* simple, comme, *proie*, *joie*, *oie*, *claire*, *haie*, *pluie*, &c. Si le son *i* n'est suivi d'aucune voyelle, on ne prend-l'y qu'autant qu'on prononce un *i* pur après la diphtongue, comme, *pays*; partout ailleurs on ne prend que l'*i* simple, comme, *vois*, &c.

Quelquefois aussi la lettre *y* placée entre deux voyelles a l'effet d'un *i* tréma & par conséquent elle fait

syllabe avec la voyelle qui la suit , comme dans *payeur* que l'on prononce *pa-ien* , & non *pai-ien*.

Le second point de vue sous lequel on peut considérer l'y , c'est comme lettre grecque , ne figurant que comme signe étymologique , & ne faisant d'autre fonction quant au son que celle d'un *i* simple. Alors on ne l'emploie que dans les mots originaires du grec , comme , *acolyte* , *améthyste* , *asyle* , *beryl* , *crystal* , *Cygne* , *cylindre* , *dactyle* , *dysenterie* , *dynastie* , *labyrinth* , *lyre* , *martyr* , *myrrhe* , *myrthe* , *mystere* , *mystagogique* , *mystique* , *mythologie* , *néophyte* , *nymph* , *olympiade* , *paralytique* , *hyacinthe* , *hyaropique* , *hypocrite* , *hymne* , *hypocondre* , *hydre* , *hypostase* , *hypothèque* , *hypothèse* , *physionomie* , *porphyre* , *pyramide* , *pyrrhique* , *satyre* , *sibylle* , *style* , *syllabe* , *sycomore* , *syllogisme* , *symbole* , *symmétrie* , *sympathie* , *symphonie* , *syndérese* , *synagogue* , *syncope* , *Syndic* , *synecdoche* , *Synode* , *synonyme* , *système* , *systole* , *Syrien* , *Syriaque* , *tympanon* , *tympaniser* , *tyran* , *zéphyre* , & autres semblables.

Il ne faut pas croire néanmoins que tous les noms grecs d'origine , qui ont un *i* s'écrivent par un *y* ; cela ne se fait que lorsque cet *i* remplace l'*upsilon* des Grecs. Encore y a-t-il sur cela tant de variations , que l'on peut pour bien des mots prendre l'y ou l'i simple indifféremment.

Nous avons quelques autres occasions où nous employons l'y pour un son simple , sans qu'il y ait aucune analogie avec la Langue grecque ; tels sont le nom *yeux* , pluriel de *œil* , & le pronom *y* que quelques-uns appellent adverbe de lieu ; l'usage de ce dernier est fréquent dans la langue , comme lorsqu'on dit ; *il faut y aller* , *y venir* , *y rester* ; *il y a des hommes nés pour le malheur des autres* ; *il ne faut pas s'y fier* , &c.

Hors les occasions dont nous venons de parler , on ne doit se servir que de l'i simple ; & c'est une faute dans plusieurs auteurs d'écrire , *ennuy* , *aujourd'huy* , *essay* , *foy* , *loy* , *Roy* , *moy* , *soy* , *toy* , *délay* , &c. au lieu de *délai* , *essai* , *foi* , *loi* , *Roi* , *moi* , *toi* , *soi* , *aujourd'hui* , *ennui* , &c.

On écrit *fusil* , *sourcil* par un *l* quoiqu'on ne pro-

nonce point cette lettre ; la plûpart des noms substantifs terminés en *i* prennent un *t*, comme ; *dédit*, *conflit*, &c. D'autres prennent un *s*, comme , *mépris*, *ris*, &c. Quant aux adjectifs ils n'ont point de consonne après l'*i* quand ils font leur féminin en *ie*, comme *joli*, *jolie* ; si ce féminin est en *ite* ils font *it* ; ils font *is* si le féminin donne *isè*, comme, *écrit*, *écrite*, *pris*, *prise*, &c.

Du son o.

L'o soit grave, soit aigu, se marque par un *o*, ou par un *ô*, ou par un *ot*, ou par un *os*, ou par un *op*, ou par un *aô*. Cette dernière expression ne se trouve que dans les mots *Saône*, rivière, *taon*, grosse mouche, *Saonais*, pays de Normandie, & *Laon*, nom de Ville, que l'on prononce *Sône*, *Sônois*, *tôn*, *Lan*.

Tous les sons *o* qui se trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, s'écrivent par un *o* simple, comme, *oranger*, *opprimer*, *olives*, *Odyssée*, *évoquer*, *Euphrosine*, *convoquer*, *controverse*, &c. on n'y met un accent circonflexe que lorsque cette voix est longue, & que c'est une syllabe dans laquelle nous omettons un *s* que nos peres y marquoient, comme, *côte*, *hôte*, &c. que l'on écrivoit autrefois, *coste*, *hoste*, &c.

La difficulté de cette voix se réduit donc à la syllabe finale ; nous n'avons que quelques mots tirés des Langues étrangères qui se terminent par un *o* simple, comme *converso*, terme de marine, *in-folio*, un *duo*, un *zéro*, un *in-quarto*, &c. on écrit de même certains termes de musique qui nous viennent des Italiens, comme, *allegro*, *da capo*, &c. Les finales des noms terminés en *o*, s'écrivent ordinairement par *ot* pour le singulier, & *ots* pour le pluriel, comme, *dérot*, *bigot*, *tripot*, *margot*, *tot*, &c. *dévots*, *bigots*, &c ; il n'y en a que quelques-uns, dont la finale est longue, qui s'écrivent par un *os*, comme, *un os à ronger*, *le dos*, *Héros*, &c. on écrit *syrop* par un *op*. Nous ne parlons pas des terminaisons où la prononciation ordinaire fait sentir la consonne qui suit l'*o*, comme, un *roc*, un *escroc*, *choc*, *Maroc*, &c ; l'orthographe de ces sortes de syllabes regarde les consonnes.

De la voix AU.

Le plus grand nombre des Grammairiens confondent cette voix avec la précédente, comme nous l'avons déjà dit; cependant elles different entr'elles à-peu-près comme l'e muet differe de l'eu; & comme ils n'ont jamais confondu ces deux derniers sons, nous croyons devoir également distinguer les deux autres. On ouvre plus les levres, on les élève plus pour prononcer *au*. Pour rendre le son propre à l'o, on avance plus les levres en pointe, & l'on forme en dedans de la bouche une plus grande cavité. En un mot, les Auteurs que nous contredisons ici, sont les premiers à dire que l'oreille est le seul juge de cette dispute; & c'est sur sa décision que nous nous sommes déterminés à distinguer ces deux sons, en faisant attention sur-tout à la pronciation des personnes cultivées.

Quoi qu'il en soit, qu'on les confonde, ou qu'on les distingue, nous trouvons ici quatre expressions différentes qui sont, *au*, *eau*, *aux*, *eaux*; les deux dernières ne sont prises que pour marquer les pluriels; & les deux premières servent aux noms singuliers. *Au* est pour à le article singulier: voyez ARTICLE; si l'article doit être au pluriel, on écrit, *aux*. *Au premier jour de l'an. Aux hommes.*

Si le son *au* se trouve au milieu ou au commencement d'un mot, il s'écrit par *au* simple; comme, *aubaine*, *vaudeville*, *vautour*, *audace*, *aubier*, *audience*, *minauderie*, *réchauffer*; il n'y a d'exception que pour les mots composés de quelques noms terminés en *eau*, & qui perdent ces trois caracteres dans leurs composés, comme, *veautrer*, qui vient de *veau*; *beau-pere*, *Beauvais*, *beau-jeu*, *beau-pré*, &c. qui sont composés des mots *beau* & *pere*, *jeu* & *pré*, &c.

Nous avons quelques noms qui ont *aux* au singulier, comme *faux*, instrument à faucher, & *faux*, adjectif; c'est de ce dernier que viennent les composés *faux-bourg*, *faux fuyant*, *faux-pas*, *faux-jour*, &c. Nous en avons peu qui aient *au* à leur singulier, tels que *gruau*, *noyau*,

&c. En général ceux qui, comme les deux précédents, ont immédiatement avant le son *au* une voyelle qui n'est pas un *e* muet, prennent *aux* à leur pluriel; aussi-bien que tous les noms terminés en *al*, & qui ont un pluriel en *aux*, comme, *mal*, *maux*; *métal*, *métaux*; *sacerdotal*, *sacerdotaux*; *maréchal*, *maréchaux*; *cheval*, *chevaux*, &c.

Tous les noms terminés en *au* & dans lesquels ce son est suivi d'un *t* ou d'un *d*, ne prennent point non plus l'*e* muet avant *au*. On peut le plus souvent reconnoître si un nom doit avoir ce *t* ou ce *d*, par quelque mot analogue dans lequel cette consonne est sensible; ainsi j'écrirai, *saut*, *assaut*, à cause de *sauter*; *haut* à cause de *hauteur*, &c; *rustaud*, *nigaud*, *échaffaud*, *maraud*, &c. me paroîtront devoir finir par un *d*, quand je penserai aux mots, *rustaude*, *nigauderie*, *échaffaudage*, *marauder*, &c. *chaud* prend aussi un *d*; & *réchaud* prend un *d* ou un *t* indifféremment, &c. Les pluriels de ces différents noms ont les uns *auds*, comme, *sauts*; les autres *auds*, comme *marauds*.

Le plus grand nombre des noms terminés par le son *au* prennent un *e* muet avant l'*au*; mais pour cela il faut que cette terminaison soit pure, c'est-à-dire, qu'elle n'ait aucune consonne qui en fasse la clôture. On peut encore les reconnoître, au moins la plûpart, par des mots analogues dans lesquels la syllabe *au* sera changée en *el*; comme, *beau*, *bel*, *nouveau*, *nouvel*, *fourreau*; *fourrelier*, *bourreau*, *bourelle*, *jumeau*, *jumelle*, *niveau*, *niveler*, *musseau*, *museliere*, *morceau*, *morceler*, *monceau*, *amonceler*, *marteau*, *marteler*, *manteau*, *mantelet*, *ruisseau*, *ruisseler*, *rateau*, *rateler*, &c.

Il y en a plusieurs pour lesquels vous ne trouverez pas de mots analogues qui soient aujourd'hui en usage; mais pour peu qu'on ait de connoissance de ce qu'étoit autrefois notre langue, on saura qu'elle en avoit; ainsi l'on fait assez que pour *château*, on disoit autrefois *châtel*, *vel* pour *veau*, *taure* ou *taurelle* pour le féminin de *taureau*, *oiseau* pour *oiseau*, &c; s'il y en a quelques-uns pour lesquels on n'en trouve point si facilement, comme, *eau*, *réseau*, *rideau*, *roseau*, &c. c'est à l'usage

& aux Dictionnaires qu'il faut recourir. On ne peut guere donner de meilleurs principes que ceux qu'on vient de voir , à moins qu'on ne donne des listes complètes , ce qui n'entre point dans le plan de cet ouvrage.

Tous les noms qui ont *eau* au singulier , y ajoutent la consonne *x* au pluriel , comme , *hameaux* , *chalmesaux* , &c.

De la voix ou.

Le son *ou* s'écrit par *ou* simple dans la conjonction *ou* & dans quelques noms , comme , *coucou* , *hibou* , *chou* ; *mou* qu'on écrivoit autrefois *mol* ; *sou* que quelques-uns écrivent encore *sol* ; on écrit aussi ce même son par *oul* , dans *soul* (rassasié) , que plusieurs Auteurs écrivent *saoul* : par *août* dans le nom du mois d'*Acût* ; par *où* dans l'adverbe de lieu , ou pronom *où*. *Fou* (insensé) s'écrit toujours par *ou* , excepté devant les noms qui commencent par une voyelle ; alors on écrit *fol* , comme *fol amour* : il en est de même de *cou* ; on écrit *col allongé*.

L'adjectif *tout* prend un *t* au singulier , & ajoute un *s* au pluriel *touts* ; on écrit de même le *bout* , le *gout* , &c. quelques noms en *ou* prennent un *x* au singulier , comme , *toux* & sur-tout plusieurs adjectifs , comme , *roux* , *doux* , &c. on peut les reconnoître par des mots analogues, où cette consonne est remplacée par deux *s* ou un *c* , comme , *rousse* , *douceur* , *tousser* , &c. Le verbe *coudre* s'écrit au présent , *je cous* , *tu cous* , *il cout*.

Les noms en *ou* qui finissent par une consonne y joignent un *s* au pluriel , comme , les *bouts* , les *coups* , qui font au singulier *bout* , *coup* , &c. ceux qui n'ont point de consonne après *ou* , prennent pour leur pluriel un *x* , comme , *hiboux* , *choux* , &c ; quoique plusieurs Auteurs prétendent qu'il est mieux d'écrire par un *s* , *hibous* , *chous* , &c ; c'est ainsi en effet que s'écrivent *nous* , *vous* , *fous* , *mous* , &c.

Nous n'avons parlé du son *ou* que relativement aux

Syllabes finales , parcequ'ailleurs il ne souffre point de variation , on l'écrit toujours par *ou* simple.

De la voix u.

De toutes les voix simples de la langue , celle-ci est une de celles qui varient le moins. Au commencement , au milieu & à la fin des mots , elle s'exprime par un *u* simple , comme , *tumulte* , *tutele* , *muses* , *mutiler* , *futile* , *fructueux* , *vertu* , *âû* , &c. ce dernier prend un accent circonflexe , pour qu'on le puisse distinguer de l'article *du* qui n'en a point. *Puer* s'écrit au présent , *je pus* , *tu pus* , *il put*. Les imparfaits du subjonctif terminés en *u* , prennent un *t* & un accent circonflexe , comme ; *il fût* , *il fût* , des verbes *être* , *pouvoir* : au préterit , ils prennent le *t* sans accent , comme , *il reçut* , *il fut* , &c. quelques noms ajoutent aussi un *t* à leur *u* final , comme , *but* , *fût* , *affût* , *début* , &c. Le verbe *avoir* a pour préterit le son *u* qui s'écrit , *j'eus* , *tu eus* , *il eut* ; & pour participe le même son qui s'écrit *eu* , *j'ai eu* , &c. Les noms terminés en *u* prennent un *s* pour leur pluriel , comme , *vertus* , *débuts* , &c. il y en a même qui ont cette consonne à leur singulier , comme , *refus*.

De tous les sons simples , il ne nous reste à examiner que ceux qu'on appelle communément , *voyelles nazales* , & qui se réduisent à quatre , *an* , *en* , *on* , *un* : nous allons les reprendre de suite , & détailler les variations de l'orthographe pour leur expression.

Des voix AN , EN , ON , UN.

Le son nasal *an* s'écrit par un *an* , *ancêtres* ; par un *am* , *chambre* ; par un *en* , *entier* ; par un *em* , *emploi* ; par un *aen* , *Caen* ; enfin par un *aon* , *Paon* (oiseau) , *Laon* (ville). Voilà presque tout ce que les Grammairiens peuvent dire sur ce premier son nasal ; ils ajoutent cependant que *fan* , petit d'une biche , & leurs dérivés *faner* , &c. s'écrivent comme *paon* , *faon* , *faoner* , *paone* , *paoneau* , *se paoner* , &c. cette énumération est aisée à faire , parceque nous n'avons que ce petit nombre de

mots qui se prononcent *an*, & qui s'écrivent *aon*. Il est de même de l'expression *aen*; il n'y a que le nom de Ville *Caen*, qui s'écrive comme on le voit ici, & qui se prononce *an*, *Can*.

Mais entre les mots dans lesquels se trouve le son *an*, quels sont ceux où ce son s'exprime par *an*, ou par *en*; quels sont ceux où il doit prendre un *e* au lieu d'un *a*, un *m* au lieu d'un *n*? Comme l'énumération en seroit trop longue, quelle regle doit diriger là-dessus? quel principe peut-on établir? voilà ce qu'il faudroit savoir pour l'orthographe de ce son, & ce qu'aucun Grammairien n'a enseigné. Il ne faut point en faire un crime aux auteurs; ce défaut si considérable qu'on retrouve dans toutes nos Grammaires, est une suite nécessaire des variations de la langue: l'usage seul fait loi; & l'usage ne paroît en ceci suivre aucune regle; comment les Auteurs qui ne peuvent consulter que l'usage, en pourroient-ils établir? Cependant on supplée autant qu'on peut aux regles qui manquent, par quelques observations particulieres que nous allons recueillir, autant du moins qu'elles nous paroîtront utiles.

Comme avant les trois consonnes *b*, *p*, *m*, on ne met jamais la lettre *n*, mais toujours *m*, il s'ensuit que la nazale *an* s'écrit par *am* ou *em* toutes le fois qu'elle se trouve avant ces trois consonnes; comme, *ambassade*, *embarras*, *ample*, *empire*, *emmailloter*, *emmener*, &c. On sent d'après le principe général sur lequel cette observation est fondée, qu'elle est également applicable aux autres nazales; ainsi l'on écrit *ombrage*, *humble*, *rompre*, *impie*, *imbu*, *imprudent*, &c. & non pas, *onbrage*, *hunble*, *ronpre*, &c. Il est quelques mots qui autrefois après la voyelle nazale prenoient une des consonnes *b*, *p*, & qui aujourd'hui ne la prennent plus, selon quelques Auteurs: on les connoitra aisément par l'analogie; ceux-là conservent encore *m* pour former leur nazale; tels sont, *prompt*, *domter*, *indomtable*, *exemt*, *exemter*. Mais la suppression du *p* dans ces mots n'est pas encore généralement admise. Il y a encore exception pour les prétérits, *nous tinmes*, *nous vinmes*, & leurs composés, *nous continmes*, *nous convinmes*, &c.

des verbes, *tenir, venir, contenir, convenir*, &c; qui Par analogie gardent *n*, quoique ce soit un *m* qui suive.

Si la nazale est suivie d'une autre consonne, on emploie le *n* plutôt que le *m*, comme, *ennuyer, ronces, entendre*, &c. Dans les syllabes finales on ne se fait ordinairement que de la consonne *n*, soit que cette finale ne prenne aucune autre lettre après elle, soit qu'elle ait quelque consonne, comme, *chant, écran, banc, sang, commun, quelqu'un, rond, son*, &c. il n'y a d'exception que pour les syllabes finales qui sont terminées par un *b* ou un *p*, comme; *camp, plomb, temps*, &c. cette remarque est encore générale pour toutes les diverses nazales.

Nous n'avons de noms terminés par un *m* pur, que quelques noms étrangers, comme, *Adam, Abraham, un Quidam*, on dit, *une Quidane*; & pour les autres nazales, *Jérusalem, Sichem*, &c. *daim, faim, étaim* (laine cardée), *essaim, factum, factotum, quinquennium*, qui se prononcent *facton, factoton, quinquennion*; & *parfum*, qu'on prononce *parfun*.

Il faut avertir ici que *factum, factotum, quinquennium*, aussi-bien que *Duumvir, Triumvirat*, &c. sont prononcés par beaucoup de personnes, comme s'il y avoit, *factomme, quinquenniomme, Duommevir, Triommevirat*, &c. On voit que nous ne comptons point parmi les exceptions, les mots *nom, pronom*, &c. parcequ'ils ont des dérivés où cette consonne *m* est assez indiquée, comme, *nommer, pronominaux*, &c.

Voilà tout ce que l'on peut dire pour décider le choix entre les consonnes *m* & *n* dans les syllabes nazales. Mais il reste de grandes difficultés dont nous nous tirerons encore moins bien. Dans la première nazale *an*, celle que nous examinons plus particulièrement ici, quand est-ce qu'il faut employer un *a* ou un *e*, soit devant *m*, soit devant *n*? Pour le sentir, nous dit-on, il faut savoir le latin; on écrira, *sang, les sens*, un *cent*; comme, *le sang des ennemis; le sens commun, cent œufs frais*; quand on saura qu'ils se disent en latin, le premier, *sanguis*; le second, *sensus*; & le troisième, *centum*. Mais il paroîtra toujours fort singulier aux personnes qui ré-

fléchissent, qu'on envoie étudier la langue François dans la Latine, & sur-tout notre orthographe dans celle d'une langue qui ne ressemble presque rien à la nôtre.

D'ailleurs il s'en faut bien que nous suivions les mots Latins avec autant de scrupule qu'on le pense; il en est une foule qui sont contraires aux principes qu'on établit: on dit, par exemple, que l'*in* des Latins se change chez nous en *en*, comme, *intendere*, *entendre*; *inter*, *entre*; *intrare*, *entrer*, &c; cependant *sine* s'écrit chez nous *sans*; *latinus*, s'écrit *latin*.

On nous donne aussi pour règle que les syllabes nazales qui s'écrivent en Latin par un *e*, le sont aussi en François; & cependant *condemnare*, *condemnatio*, &c. s'écrivent, *condamner*, *condamnation*, *condamnable*, &c. On sent bien que nous ne voulons pas ici accumuler les exemples qui sont contraires aux règles qu'on nous donne: il nous suffit d'en indiquer quelques-uns; pour peu que les lecteurs veuillent y faire attention, ils en trouveront d'autres à chaque pas, & se convaincront par eux-mêmes que c'est avec raison que nous rejettons des règles fausses & étrangères.

Nous renverrons donc aux Dictionnaires pour le choix des voyelles *a*, *e* dans la première voix nazale; sur-tout si elle ne fait point la clôture du mot où elle se trouve. Car si elle termine le mot, nous avons une règle qui sert pour les adverbes, & pour les gérondifs, & les participes actifs présents: c'est que pour les adverbes on emploie toujours l'*e*; & l'*o* dans les gérondifs ou participes, comme, *finement*, *éperdument*, *lâchement*, *vailleamment*; *priant*, *aimant*, *voyant*, *courant*, *disant*, &c. Pour la terminaison des adjectifs & des substantifs, on ne peut rien statuer: on dit, *constant*, *savant*, *présent*, *dolent*, *franc*, *diamant*, *moment*, &c.

Les mots terminés par le son *an*, ont quelquefois une consonne muette après la nazale, & quelquefois n'en ont point. Tous les adverbes & gérondifs prennent un *t*; presque tous les substantifs & adjectifs en font de même. *Banc*, *blanc*, *franc*, prennent un *c*; *rang*, *sang*, prennent un *g*, &c. *prendre* fait *je prends*, *il prend*. *En*

ne s'écrit par *en*, que dans un petit nombre de mots, comme, *examen*, *hymen*, *amen*; encore y fait-on sentir la consonne *n* presque autant que si l'on écrivoit *examène*, *hymène*, *amène*.

On emploie aussi les deux mêmes lettres *en*, lorsque cette nazale est précédée d'un *i*, & qu'elle termine le mot sans être appuyée d'aucune consonne, à moins qu'elle ne le soit de *s* ou de *t*; comme, *mien*, *zien*, *sien*, *maintien*, *bien*, *lien*, *Chrétiens*, *Parisiens*, *tu tiens*, *il maintient*; on dit aussi, *Chrétienté*, quoique *en* n'y soit pas final. Partout ailleurs on se sert de *in*, *im*, *ain*, *aim*, *ein*, ou *eim*. Ce n'est que par des mots analogues ou par l'usage que l'on peut s'assurer de laquelle de ces expressions on doit se servir dans les occasions particulières, si ce n'est pour *eim* qui ne figure que dans *Reims*, ville de Champagne.

L'a que l'on trouve dans *humanité*, *manuel*, *vanité*, *panetière*, &c. indique l'expression *ai* pour les mots *humain*, *main*, *vain*, *pain*, &c. L'e qui est dans *plénitude* indiquera *ei* pour *plein*, &c; mais il ne faut pas regarder cette analogie comme une règle toujours infaillible; on dit également, *finesse* & *dessiner*; & l'on écrit *fin*, *dessein*, &c. Nous avons dit tout ce qui regarde le choix entre les lettres *m* & *n*. *Peindre*, *craindre*, &c. font au présent, *je peins*, *je crains*, *tu peins*, *tu crains*, *il peint*, *il craint*. Il est peu de noms, soit adjectifs, soit substantifs, terminés par cette nazale, qui prennent après elle une consonne muette; en quoi l'on voit que c'est ici le contraire de la nazale *an*. On conçoit que nous ne parlons pas des pluriels qui prennent *s* selon la règle générale, comme, *les biens*, *les mains*, &c.

La voix nazale *on* s'écrit par *on*, *om*, *aon*, *un*, *um*. Ces trois dernières expressions ne se trouvent que dans fort peu de mots étrangers ou extraordinaires, comme, *Munster*, *Humbert*, *taon*: ainsi nous n'en parlerons pas. Nous aurons encore moins à discuter sur les deux premières, la voyelle *y* étant la même, attendu que nous avons dit plus haut les circonstances où l'on se sert de *m* dans les nazales.

Il ne reste donc plus qu'à voir quels noms terminés

par la voix *on*, prennent une consonne muette. Il en est peu qui en admettent ; on dit, *tronc*, le pied d'un arbre ; *blond*, *rond*, adjectifs ; *mont*, montagne ; *bond* (faut), *ford* (le bas) Les autres noms n'admettent que *s* à leur pluriel, comme, *les sons*, *boutons*, &c. *Tondre* & les semblables font au présent, *je tonds*, *tu tonds*, *il tond*. *Rompre* & ses composés font, *je romps*, *tu romps*, *il rompt* ; toutes les premières & troisièmes personnes terminées en *on* font *ons* & *ont*, comme, *nous aimons*, *nous voulions*, *nous irions* ; *ils font*, *ils vont*, &c.

Le son *un* varie encore moins que les précédents ; il fait presque toujours *un*, & ne prend d'autre consonne que *s* au pluriel ; *les uns*, *les communs*, &c. Il n'y a que *parfum* qui fasse *um* à la fin du mot, & à *jeûn*, qui prenne un *e* avant *un*. Quant aux autres syllabes le *p* & le *b* veulent *um* avant eux, comme *humble* : ailleurs il faut *n*.

Il est une autre voix nazale dont nous n'avons pas parlé ici, parcequ'elle ne nous a pas paru une voix simple ; c'est *oin*, *soin*, *moins*, &c. Nous parlons de cette nazale à la fin du mot *diphthongue*, parcequ'elle n'est en effet rien autre chose que la diphthongue *oi* prononcée du nez.



X ou X E

X est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

XEXE, est une des interjections acclamatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

Y

Y est une des voyelles de l'alphabet : voyez ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION. Y est aussi un des pronoms personnels pour la troisieme personne : voyez PRONOMS,

On peut le voir encore parmi les adverbes de lieu : voyez ADVERBE.

Z ou Z E

Z est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

ZEUGMA. C'est une sorte d'éllipse : voyez sa définition & son usage à l'article ELLIPSE *au mot* CONSTRUCTION.

Fin du Tome second.

A D D I T I O N.

INCISE ; c'est un membre court & détaché d'une période , comme l'indique assez le mot latin *incisum* , (*coupé*) dont il est formé. » L'incise , dit M. l'Abbé Co- » lin dans ses notes sur la traduction de l'*Orateur* de Ci- » céron , ne diffère du membre dans la période , qu'en » ce qu'il n'a pas tant d'étendue , & qu'en ce que le nom- » bre n'en est pas si complet. Le membre détaché est » semblable à une période simple , comme en cet exem- » ple de Cicéron dans sa seconde Philippique : *nulla* » *causa justa cuiquam esse potest contra patriam arma ca-* » *piendi*. L'incise n'est composé que de deux ou trois » mots , comme , *furor arma ministrat* : quelquefois il est » renfermé dans un seul mot , comme *dixit* ».

On sentira peut-être encore mieux cette différence par les exemples que Cicéron lui-même en donne dans son vingt-quatrième chapitre de l'*Orateur* , où il traite des usages du nombre oratoire. *Missos faciant patronos , ipsi prodeant...* *Cur clandestinis consiliis nos oppugnant ? Cur de perfugis nostris copias comparant contra nos ?* Ces deux premières phrases , dit Cicéron , *Missos faciant patronos , ipsi prodeant* , sont des incises ; & la troisième , *Cur clandestinis consiliis nos oppugnant ?* est un membre : la quatrième , *Cur de perfugis nostris copias comparant contra nos ?* est une parfaite & courte période , composée seulement de deux membres. Il ajoute que l'incise doit être composé d'un pied ou de deux , ou de trois tout au plus , ou d'un pied & demi ou de deux & demi.

Les incises & les membres détachés , dit-il encore , sont d'un grand usage & ont beaucoup de poids dans les causes du Barreau , sur-tout dans les censures ou dans la réfutation. Il est constant , ajoute-t-il , que rien n'est plus efficace , ni plus propre à rendre le discours vif & frappant , que ces parcelles qui n'ont que deux ou trois mots , & quelquefois qu'un seul.

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

A

- A**, son de l'a, & les changements qu'il produit dans la composition des mots : voyez *Voyelles*, pag. 512 : voyez *Prononciation*, p. 249 : voyez *Quantité*, p. 292 & suiv.
- Dans quels tems des verbes prend-il un s ou un t après lui : voyez *Voyelles*, p. 514 & 515.
- Quand est-ce qu'il s'élide ; règles & exceptions : voyez *Elifion*, p. 379.
- A**, verbe : voyez *Accent*, p. 4.
- A**, préposition : voyez *Accent*, p. 4 : voyez *Article*, 124 & suiv. voyez *Prépositions*, 159, 160, 170, 171.
- A DE** : voyez *Article*, page 131.
- A LE** : voyez *Article*, page 128.
- A LE**, pour *au*. **A LES**, pour *aux* : voyez *Article*, p. 127.
- A QUI**, pour *à celui qui* : voyez *Article*, p. 130.
- A non élide** : voyez *Article*, p. 126.
- ABSOLU**, sens absolu, maniere absolue : voyez *Conclure* p. 195.
- ABSOUTE** (substantif) : voyez p. 2.
- ABSTRACTIFS** (substantifs) : voyez *Substantif*, p. 401.
- ABSTRAIT** (sens) : voyez *Sens abstrait*, p. 357.
- ACADÉMIQUE** (style) : voyez *Style*, p. 394.
- ACCENTS**, leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, p. 55 : voyez *Prononciation*, p. 249 & suiv.
- ACCENT AIGU** : voyez *Accent*, p. 3, 5, 7, 28 : voyez *Voyelles*, p. 507.

- CIRCONFLEXE : voyez *Accent*, p. 3, 5, 6 : voyez *Voyelles*, p. 526 & 529.
- GRAVE : voyez *Accent*, p. 3, 4 : voyez *Voyelles*, page 507.
- IMPRIMÉ : voyez *Accent*, p. 3.
- MUSICAL : voyez *Accent*, page 2.
- NATIONAL : voyez *Accent*, page 3.
- ORATOIRE : voyez *Accent*, p. 8, 9, 10, 11.
- PROSODIQUE ou GRAMMATICAL : voyez *Accent*, p. 4, 5, 6, 7, 8, 9.
- ACCENTS : voyez *é* ouvert à l'article *Voyelles*, page 516, 521.
- ACCIDENTS : voyez *Comparaison*, p. 193 : voyez *Conjonctions*, p. 201 : voyez *Mots*, *ibid.* p. 18.
- ACCLAMATIVES (particules) : voyez *Particules*, p. 84.
- ACCUSATIF ou OBJECTIF : voyez *Déclinaison*, page 319 & 320.
- ACQUIT, substantif : voyez *Acquérir*, page 13.
- ACTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, page 499.
- ACTIONNELS (substantifs) : voyez *Substantif*, p. 401.
- ADAPTÉ (sens) : voyez *Sens adapté*, page 358.
- ADJECTIFS : voyez *Césure*, p. 174 & *suiv.* voyez *Degrés de comparaison*, p. 344. voyez *Epithete*, p. 405. voyez *Mots*, p. 17 : voyez *Noms*, p. 41 : voyez *Prépositions*, p. 140 : voyez *Pronoms*, p. 183, 184, 185, 240 : voyez *Substantif*, p. 400, 424.
- ADJECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, p. 498.
- Quelles sont leurs règles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, p. 451, 452 & *suiv.*
- POSSESIFS : voyez *Adjectif*, p. 20 & *suiv.* voyez *ibid.* p. 41 & *suiv.* voyez *Pronoms*, p. 180, 181, 182.

- pluriels & monosyllabes , prennent-ils l'accent : voyez *Voyelles* , page 523.
- PRONOMINAUX : voyez page 20 & suiv. *ibid.* p. 41.
- RÉGISSANTS d'autres noms : voyez *Syntaxe* , page 462 : voyez aussi *Prépositions*.
- QUALIFICATIFS ; quelle est leur place dans la construction : voyez *Construction* , page 302.
- qui deviennent substantifs : voyez page 43.
- VERBAUX : voyez p. 19 & suiv. p. 27 & suiv.
- unis aux noms qu'ils précèdent : voyez *Adverbe* , p. 71
- Rapprochés les uns des autres : voyez p. 44.
- quels sont les pronoms relatifs qui peuvent avoir à leur suite des adjectifs : voyez *Pronoms* , page 211.
- qui n'ont point la terminaison féminine , page 25 , 26 & 27.
- leur diversité de terminaison. Pourquoi ? voyez *Genre* (*syntaxe*) , page 430.
- pris adverbialement , page 43 & 57.
- PURS. Adjectifs verbaux : voyez *Participes* , page 74 & 75.
- Quels sont ceux qui peuvent être modifiés par des ad-
verbes : voyez page 44.
- Quels mots peuvent séparer l'adjectif du substantif :
voyez page 38.
- non susceptibles de degrés de comparaison : voyez *Degrés de comparaison* , page 348.
- qui n'ont point de pluriel masculin : voyez *Adjectif* :
page 27.
- Formant un sens différent selon qu'ils précèdent ou sui-
vent le substantif : voyez *Adjectif* , page 37.

- Quand est-ce qu'ils doivent précéder ou non le substantif : voyez *page* 31 & *suiv.*
- Quels sont ceux qui s'appliquent également aux choses & aux personnes , & quels sont ceux qui ne se disent que des personnes. Exemple tiré de Racine : voyez *page* 46 & *suiv.*
- Leurs rapports avec le substantif, avec l'article , avec les autres adjectifs , & leur construction avec les différentes parties du discours : voyez *Adjectif* , *page* 20 & *suiv.*
- Leur terminaison au singulier & au pluriel : voyez *page* 27 & *suiv.*
- susceptibles de régime : voyez *page* 47.
- Terminaison de plusieurs d'entr'eux : voyez *Consonnes* ; *page* 257.
- MÉTAPHISIQUES , voyez *page* 18.
- NOMINAUX : voyez *page* 19 & *suiv.*
- NUMÉRAUX : voyez *page* 20 & *suiv.*
- PHYSIQUES : voyez *page* 18.
- ADJONCTIF : voyez *Ponctuation* , *page* 112 , 113 , 114.
- ADMIRATION : voyez *Figure* , *page* 419.
- ADMONITIVES (particules admonitives) : voyez *Particules* , *page* 85.
- ADVERBES ; différentes définitions des Grammairiens ; quelle est celle qui paroît la meilleure : voyez *p.* 48 & *suiv.* voyez *Mots* , *page* 28.
- Leur division suivant leurs différentes manières de modifier : voyez *page* 58 & *suiv.* voyez aussi *Article* , *p.* 147 & *suiv.* voyez *Conjonctions* , *p.* 200.
- ADVERBES & autres mots qu'on emploie pour marquer les

- différents degrés des tems que les verbes ne fauroient marquer : voyez *Tems des verbes*, page 478 & suiv.
- Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, page 536.
- étant circonstanciels, quelle est leur place : voyez *Construction*, page 296.
- COMPOSÉS : voyez page 57.
- MODIFIÉS par d'autres adverbes : voyez page 54.
- MONOSYLLABES. Admettent-ils la césure entr'eux & les autres mots auxquels ils sont joints : voyez *Césures*, page 178 & 180.
- servant d'objectif ou de terminatif : voyez *Adverbe*, page 74.
- de certitude ou de doute : voyez page 68.
- de comparaison : voyez page 69.
- de distance : voyez page 63.
- d'interrogation ; en existe-t'il : voyez page 71.
- de lieu : voyez page 62.
- de motif : voyez page 71.
- de quantité : voyez page 64.
- de tems : voyez page 63.
- de maniere : voyez page 59 & suiv.
- d'ordre ou d'arrangement : voyez page 61.
- réunis ou mis de suite : voyez page 62, 63, 74.
- pris substantivement : voyez page 74.
- simples : voyez page 55 & suiv.
- non susceptibles de degrés de comparaison : voyez *Degrés de comparaison*, page 349.
- ADVERBIALE, expression adverbiale : voyez *Gérondif*, page 432.
- ADVERSATIVES (conjonctions) : voyez page 206.
- Æ : voyez *Orthographe*, page. 56.

AFFIRMATIF ; quel est l'affirmatif dans une phrase : voyez *Verbe* , page 497.

AI : voyez *Prononciation* , page 261 & *suiv.*

AI , dans quels mots se met-il pour l'é ouvert , regles & exceptions : voyez *Voyelles* , page 516 & *suiv.*

AIGU (accent) : voyez *Accent* , page 3.

ALEXANDRINS (vers) , à quels genre de Poésie conviennent-ils. Regles , exceptions : voyez *Arrangement des vers* , page 111.

ALLÉ : voyez *Participe passé* , page 80.

ALLÉGORIES : voyez *Figures* , page 419 : voyez *Tropes* , page 491 & *suiv.*

ALLUSION : voyez *Tropes* , page 491 & *suiv.*

ALTERNATIVES (conjonctions) : voyez page 204.

AMPLIFICATION : voyez *Passions* , page 93.

AN : voyez *Prononciation* , page 258 & *suiv.*

— Voyelle nazale. De combien de manieres ce son peut être rendu. Quels sont les mots terminés par ce son , & l'orthographe même pour les noms dérivés : voyez *Voyelles* , page 533 & *suiv.*

ANALOGIE : voyez *Consonnes* , page , 252 : voyez *Etymologie* , *ibid.* , page 409.

— Son utilité pour l'orthographe : voyez *Voyelles* , page 517 , 531 & 537.

ANALYSER , ce que c'est. Exemple tiré d'un Sermon de Massillon : voyez page 98. voyez *Genre* , page 429 : voyez *Synthese* , page 469.

ANTITHÈSES : voyez *Amplification* , p. 94 : voyez *Comparaison* , p. 193 : voyez *Figure* , p. 419.

ANAGRÉONTIQUE (Ode) , son caractère , ses regles , & le style qui lui convient : voyez *Ode* , p. 45 & *suiv.*

- ANTECEDENTS, quels sont ceux qu'on sous-entend, & dans quelle occasion : voyez *Pronoms relatifs*, p. 207, 208 & 209.
- Ceux des relatifs souvent difficiles à distinguer : voyez *Pronoms*, p. 216, 217, 220.
- ANTIPHRASE : voyez *Tropes*, p. 491 & *suiv.*
- ANTONOMASE : voyez *Tropes*, p. 491 & *suiv.*
- APOSTILLE : voyez *Orthographe*, p. 55.
- APOSTROPHE, son origine & sa fonction : voyez *Orthographe*, p. 55.
- APPELLATIFS (substantifs) : voyez *Substantif*, page 401 & 402.
- APPUI DE LA RIME : voyez *Rime*, page 337.
- ARTICLE : voyez p. 38 & *suiv. jusqu'à la p. 43 inclusivement* : voyez *Adjectif*, p. 20.
- Sa construction avec les différentes sortes de noms substantifs ou pris substantivement. Regles & exceptions : voyez *Article*, p. 135.
- Son rapport avec le pronom démonstratif : voyez *Pronoms*, p. 199, 210, 224 & 225 : voyez *Prépositions*, p. 140, 164, 165 : voyez *Mots*, p. 18 : voyez *Construction*, p. 302 : voyez *Degrés de comparaison*, p. 347 & 350.
- ARTICULATION : voyez *Alphabet*, p. 83 & *suiv.* voyez *Consonnes*, p. 242 : voyez *Diphthongues*, p. 359.
- Simple des consonnes : voyez *Prononciation*, p. 247 & 248.
- ARGUMENTATION par le genre : voyez *Genre*, p. 428.
- ARRANGEMENT des pronoms régis entr'eux : voyez *Pronoms*, p. 207.
- ASSISES (séance), substantif dérivé d'*Afféoir* : voy. p. 153.

ASSERTIVES (particules assertives) : voyez *Particules* ;
page 85.

ASSOCIATION des adverbes , p. 62 , 63 , 74.

ATTRIBUT , quel est l'attribut dans une phrase : voyez
Verbe , p. 497 & 499.

ATTRIBUTIF : voyez *Ponctuation* , p. 112 , 113 , 114.

AU : voyez *Prononciation* , p. 257.

— De combien de maniere ce son est rendu ; des noms
terminés en *aux* & en *au* ; leur changement en *el* , &
l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles* , page 530
& *suiv.*

AVANT QUE , avant que de : voyez *Prépositions* , p. 168 ,
169.

AUCUN : voyez *Article* , page 132 , 133.

AUGMENTATIVES (conjonctions) : voyez p. 204.

AVOIR , verbe auxiliaire : voyez *Auxiliaire* , p. 157. &
tome II. p. 26.

AUSSI , adverbe de comparaison ; voyez *Degrés de com-
paraison* , p. 347 & *suiv.*

AUSSI , employé pour *si* : voyez p. 67.

AUXILIAIRE : voyez *Passif* , p. 92. & *Verbe* , p. 500 : voyez
Substantif , page 246.

B.

B : voyez *Prononciation* , p. 266 : voyez *Voyelles* , page
534.

BAILLEMENT : voyez *Article* , p. 126.

BAS (mots bas) : voyez *Mots* , p. 19 : voyez *l'art. Style.*

BATTUE. Substantif : voyez *Battre* , p. 162.

BIEN , adverbe de qualité & de quantité : voyez *Degrés de
comparaison* , p. 347 & *suiv.*

BIEN, figurant comme adverbe, & même de différente nature; comme substantif ayant plusieurs significations, & comme interjection : voyez *Adverbe*, p. 61 : voyez *Article*, p. 147.

BOIRE (substantif) : voyez *Boire* (verbe), p. 163.

BOUILLIE, substantif. Il est aussi le participe féminin du verbe bouillir : voyez p. 164.

C.

C : voyez *Prononciation*, p. 280 & 281.

CANTATILLES : voyez *Cantates*, p. 368.

CARACTERES : voyez *Orthographes*, p. 53.

CARACTERE DES MÉTAPHORES. Observation de M. de Voltaire sur ce point : voyez *Métaphore*, p. 6.

— DES PREUVES : voyez *Choix des preuves*, p. 187 & suiv.

CARDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, p. 33.

CATACHRESE : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.

CAUSE : voyez *Métonymie*, p. 9 : voyez *Amplification*, page 93.

— EXEMPLAIRE : voyez *Cause*, p. 170.

— EFFICIENTE : voyez *Cause*, p. 169 & suiv.

— FINALE : voyez *Cause*, p. 168 & suiv.

— FORMELLE : voyez *Cause*, p. 169 & suiv.

— INSTRUMENTALE : voyez *Cause*, p. 170.

— MATÉRIELLE : voyez *Cause*, p. 169 & suiv.

— PRINCIPALE : voyez *Cause*, p. 170.

CE : voyez *Article*, p. 134 : voyez *Genre*, *Syntaxe*, page 432.

— PRONOM : voyez *Substantif* (verbe), p. 426 : voyez *Impersonnels*, p. 460 & suiv.

— employé pour *il* impersonnel : voyez *Pronoms*, p. 229.

- étant subjectif des verbes pouvoir & devoir , avec un nom pluriel , à quel nombre seront les verbes : voyez *Pronoms* , p. 229.
- étant avec la première ou la seconde personne , soit du singulier , soit du pluriel , à quelle personne veut-il son verbe ? voyez *Pronoms* , p. 228.
- suivi du verbe *être* , est de tout genre & de tout nombre , quoiqu'indéclinable : voyez *Pronoms* , p. 227 , 228
- dans quel cas il se répète : voyez *Pronoms* , p. 227 & 228 *au bas de la page*.
- pronom démonstratif , suivi d'un relatif : voyez *Pronoms* , p. 226 & 227.
- CECI : voyez *Article* ; p. 134.
- CECI , CELA , leur différence : voyez *Pronoms* , p. 230.
- CÉDILLE , d'où tire t-elle son origine : voyez *Orthographe* , p. 55 : voyez *Alphabet* , p. 89.
- CELA : voyez *Article* , p. 134.
- CELUI-CI : voyez *Article* , p. 134.
- CERTAIN : voyez *Article* , p. 132 & 133.
- C'EST LUI , C'EST MOI , C'EN EST : voyez *Pronoms* , p. 201.
- C'EST VOUS A QUI ou C'EST A VOUS QUE JE VEUX PARLER : voyez *Pronoms* , p. 223.
- CÉSURE : voyez *Enjambement des vers* , p. 296.
- CH , voyez *Orthographe* , p. 56 : voyez *Prononciation* , p. 275.
- CHACUN : voyez *Article* , p. 132 & 133.
- CHAQUE : voyez *Article* , p. 132 & 133.
- CHEVRON , sorte d'accent : voyez *Accent* , p. 3.
- BRISÉ : voyez *Consonnes* , p. 266.
- CHOIX DES ARGUMENTS : voyez *Synthese* , p. 468 & 469.

- DES PRONOMS AGISSANTS : voyez *Pronoms* , p. 191
jusqu'à la page 195.
- CHUTES MASCULINES : voyez *Accent* , p. 5.
- NOMBREUSES : voyez *Nombre oratoire* , page 32 , 37
& suiv.
- CIRCONFLEXE (accent) : voyez *Accent* , p. 3.
- Accent : voyez *s* au mot *Consonnes* , p. 271.
- CIRCONSTANCES : voyez *Amplification* , p. 93.
- CIRCONSTANCIEL : voyez *Infinitif à l'art. Syntaxe* , page
 456 & 457 : voyez *Ponctuation* , p. 112 , 113 , 114.
- CIRCONSTANCIELS : voyez *Participes* , p. 72 & *suiv.*
- CLOS , substantif : voyez *Clore* , p. 189.
- COLLECTIFS (noms) : voyez *Article* , p. 137.
- Quelle est leur Syntaxe avec leurs adjectifs : voyez *Syn-
 taxe* , p. 451 & 454.
- (nom collectif) : voyez *Personnes* (des verbes) p. 102.
- COMBIEN , prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Ad-
 verbe* , p. 71. & *suiv.*
- COMME , pour *que* dans un exemple tiré de Corneille :
 voyez *Adverbe* , p. 69.
- COMMENT , prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Ad-
 verbe* , p. 71 & *suiv.*
- COMMIS , substantif : voyez *Commettre* , p. 191.
- COMMISE , substantif : voyez *Commettre* , p. 191.
- COMPARAISON (degrés de comparaison) ; quand le se-
 cond terme de la comparaison n'est pas exprimé , *plus*
 doit-il avoir l'article : voyez *Degrés de comparaison* , p.
 350 : voyez *Figure* , p. 419 : voyez *Métaphore* , p. 5.
- COMPARAISONS : voyez *Amplification* , p. 94.
- COMPARATIFS : voyez *Particules* , p. 87 & 88.
- COMPARATIF D'ÉGALITÉ : voyez *Degrés de comparaison* ,
 page 347.

- COMPOSÉ, nom composé : voyez *Étymologie*, p. 409.
 — (sens) : voyez *Sens composé*, p. 358.
- COMPOSITION. Modèle de composition très utile pour les jeunes gens : voyez *Synthese*, p. 469 & *suiv.*
- COMPROMIS, substantif : voyez *Compromettre*, p. 194.
- CONCLUSIONS : voyez *Preuves*, p. 173.
- CONCLUSIVES (conjonctions) : voyez p. 211.
- CONCORDANCE, de l'adjectif avec le substantif. Règles générales & exceptions, p. 30.
- CONCRET (sens) : voyez *Sens concret*, p. 357.
- CONCURRENCE des pronoms agissans & des pronoms régis ; quels sont ceux qui ont le pas dans la construction : voyez *Pronoms*, p. 200 & *suiv.*
- CONDITIONNELLES (conjonctions) : p. 205.
- CONDUCTIVES (conjonctions) : p. 214.
- CONJONCTIF : voyez *Ponctuation*, p. 112, 113, 114.
- CONJONCTIONS, qui marquent degré de comparaison : voyez *Degrés de comparaison*, p. 350 : voyez *Mots*, page 18.
- Considérées relativement à la construction des mots dans une phrase : voyez *Construction*, p. 302.
- Usage des conjonctions dans l'ordre des mots d'une phrase. Règle générale : voyez *Syntaxe*, p. 460 & *suiv.*
- Union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres ; p. 215 : voyez *Construction*, p. 283.
- COMPOSÉES : voyez *Conjonctions*, p. 201 : voyez *Prépositions*, p. 168 : voyez *Style*, p. 389 : voyez *Subjonctif* à l'article *Syntaxe*, p. 458.
- SIMPLES : voyez *Conjonctions*, p. 201.
- CONJUGAISON : voyez *Verbe*, p. 499.
- D'UN VERBE RÉFLÉCHI : voyez *Réfléchi*, p. 318 & *suiv.*

- CONSACRÉS (mots consacrés) : voyez *Mots*, p. 20.
- CONSÉQUENCE : voyez *Preuves*, p. 173.
- CONSONNES : voyez *Alphabet*, p. 86 & *suiv.* voyez *Mots*, p. 19 : voyez *Prononciation*, p. 247, 266, & *suiv.* voyez *Tiret*, p. 483.
- DENTALES ou SIFFLANTES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- FOIBLES : voyez *Consonnes*, p. 245.
- FORTES : voyez *Consonnes*, p. 245.
- GUTTURALES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- LABIALES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- LINGUALES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- MUETTES, qui ne forment aucune articulation : voyez *Diphthongues*, p. 362.
- NAZALES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- PALATIALES : voyez *Consonnes*, p. 244.
- REDOUBLÉES : voyez *Quantité*, p. 306.
- Réduplication des consonnes : voyez *Orthographe*, p. 58 & 59.
- CONSTRUCTION : voyez *Mots*, p. 18 : voyez *Style*, p. 389 : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, p. 458 : voyez *Syntaxe*, p. 451.
- FIGURÉE. Regles, exceptions : voyez *Construction*, p. 279 & 303.
- GRAMMATICALE. Regles & exceptions : voyez *Construction*, p. 279.
- GRAMMATICALE des différentes parties d'oraison : voyez *Inversion*, p. 468.
- Qui paroît contraire aux regles de la Grammaire : voyez *Gallicisme*, p. 428.
- DES PRÉPOSITIONS : voyez *Prépositions*, p. 164, 165, 166, 167, 168 & *suiv.*

- Des pronoms personnels selon qu'ils figurent dans les phrases , comme subjectifs ou objectifs : voyez *Pronoms* , p. 191 & suiv. jusqu'à la p. 207.
- VICIEUSE. Exemple tiré de Corneille : voyez *Amphibologie* , p. 92.
- CONTES : voyez *Fable* , p. 415.
- CONTRACTION : voyez *Article* , p. 132.
- CONTRADICTOIRES en Logique : p. 305.
- CONTRAIRES : voyez *Comparaison* , p. 193.
- COPULATIVES (conjonctions) , p. 202.
- CORRECTION , dans le style : voyez *Style* , p. 389 & 390.
- COUPLE (substantif) , est tantôt masculin & tantôt féminin : voyez *Substantif* , p. 415.
- COUPLETS : voyez *Balade* , p. 159 : voyez *Lai & Vire-Lai* , p. 483.
- COURANT , pris substantivement : voyez le verbe *Courir* , p. 308.
- COUVERT , pris substantivement : voyez le verbe *Couvrir* , p. 309.

D.

- D** : voyez *Prononciation* , p. 267.
- DATIF , pour la Langue Latine : voyez *Déclinaison* , page 319.
- D'AUTANT QUE avec apostrophe après le D : DAUTANT QUE sans apostrophe : voyez *Conjonction* , p. 210.
- DE : voyez *Article* , p. 131 , 137 & 142.
- Quand est-ce qu'on doit metre *de* au lieu de *que* après le comparatif *plus* : voyez *Adverbe* , p. 70.
- Particule : voyez *Adverbe* , p. 66 : voyez *Prépositions* , p. 160 & 161 , 170 , 171 , 172.
- Préposition : voyez *Passif* (verbe) , p. 92 : voyez *Ar-*

- icle*, p. 124 & *suiv.* voyez *Pronoms*, p. 211. & au bas de la page 212.
- Préposition ou particule, construit avec la conductive *que* : voyez p. 217.
- Préposition, suivi d'un verbe à l'infinitif : voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, p. 456 & 457.
- DÉCLAMATION : voyez *Accent*, p. 8, 9, 10, 11.
- DÉCLINAISON : voyez *Article*, p. 131.
- La Langue Françoisè en a-t-elle ? voyez *Déclinaison*, page 320.
- DÉFAITE, pris substantivement : voyez le verbe *Défaire*, page 433.
- DÉFECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, p. 500.
- DÉFINI : voyez *Article*, p. 124.
- DÉFINITIONS : voyez *Amplification*, p. 93 : voyez *Périphrases*, p. 94.
- Des particules : voyez *Particules*, p. 82, 83.
- Des prépositions par les différents Grammairiens. Quelle est la meilleure, p. 131, 132, 133, 137.
- Des pronoms & leurs fonctions : voyez *Pronoms*, page 175, 176, 177.
- Du substantif : voyez *Substantif*, p. 397.
- De la syllabe : voyez *Syllabes*, p. 437.
- DEGRÉS DE COMPARAISON : voyez p. 22, 59.
- DE L' : voyez *Article*, p. 128 & *suiv.*
- DE LA : voyez *Article*, p. 128 & *suiv.*
- DE LE POUR DU : voyez *Article*, p. 127 & 130.
- DEMI-REPOS : voyez *Césure*, p. 174.
- DÉPARTIE, pris substantivement : voyez le verbe *Départir*, page 354.
- DÉRIVÉ ; nom dérivé : voyez *Etymologie*, p. 409.

- DES , article : DÈS préposition : DEZ à jouer : voyez ζ au
met *Consonnes* page 277.
- DES : voyez *Article* , p. 128 & 130 , 133 & 142 & *suiv.*
- DESCRIPTION : voyez *Topographie* , p. 484.
- Poétique : voyez *Chronographie* , p. 312.
- DÈS LORS , adverbe : voyez *Conjonctions périodiques* , p.
209.
- DÉTERMINÉ (sens) , p. 359.
- DEVANT , participe du verbe devoir joint à un autre ver-
be : voyez *Auxiliaire* , p. 157.
- DEUX : voyez *Article* , p. 132 & *suiv.*
- DIALOGUE : voyez *Prosopopée* , p. 287.
- DIPHONGUES : voyez *Voyelles* , p. 509 : voyez *Syllabes* ,
p. 435 & 436.
- DIRE , pris substantivement : voyez le verbe *Dire* , p. 365.
- DISCOURS ACADÉMIQUES : voyez *Discours* , p. 366.
- DISSIMILITUDES : voyez *Comparaison* , p. 193.
- DISSYLLABES FÉMININS : voyez *Accent* , p. 6 & 7.
- MASCULINS : voyez *Accent* , p. 6.
- DIVISÉ (sens) : voyez *Sens* , p. 358.
- DIVISION : voyez *Analyse* , p. 99.
- DES PARTICULES : voyez *Particules* , p. 83.
- DES PRÉPOSITIONS , en simples & en composées : voy.
Prépositions , p. 133 , 134.
- DES PRÉPOSITIONS , par les rapports qu'elles expri-
ment , p. 138.
- DES PRONOMS : voyez *Pronoms* , p. 178.
- DES SUBSTANTIFS : voyez *Substantifs* , p. 397 & *suiv.*
- DIXAIN : voyez *Balade* , p. 159.
- DONT , relatif , terminatif , ou circonstanciel : voyez *Pro-
noms* , p. 213.

DORMIR, pris substantivement, voyez le verbe *Dormir*,
page 370.

DU : voyez *Article*, p. 128 & suiv. voyez *Prépositions*,
p. 160 & 161.

DYPHTONGUES : voyez *Mots*, p. 19.

E.

E : voyez *Orthographe*, p. 58 : voyez *Prononciation*,
p. 250 & suiv. voyez *Quantité*, p. 298 & suiv.

— Inflexions de la voix marquées par différents accents sur
cette lettre : voyez *Accent*, p. 3.

— Quand est-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez
Elision, p. 379.

— Bref : voyez *Accent*, p. 6.

— Fermé ou aigu : voyez *Accent*, p. 3 : voyez *Adverbe*,
p. 55 & suiv. voyez *Voyelles*, p. 521 & suiv.

— Long : voyez *Accent*, p. 3.

— Muet : voyez *Accent*, p. 5, 6, 7 : voyez *Adjectif*
(genre), p. 20, 27 : voyez *Article*, p. 126 : voyez *Cé-
sure*, p. 173 : voyez *Harmonie*, p. 447 & 448 : voyez
Hiatus, p. 451 & suiv. voyez *Structure du vers*, p. 384 :
voyez *Syllabes*, p. 437 & 441.

— Quand est-ce qu'il prend un *s* après lui, quand est-ce
qu'il se prononce & ne s'écrit point : voyez *Voyelles*,
p. 524 & suiv.

— Ouvert : voyez *Accent*, p. 3 : voyez *Voyelles*, p. 516
& suiv.

ÉCLATS DE VOIX : voyez *Accent oratoire*, p. 9.

ÉCRIT, pris substantivement : voyez le verbe *Ecrire*, page
374.

EFFETS : voyez *Amplification*, p. 93.

EFFET : voyez *Métonymie* , p. 9.

EI , dans quels mots se met-il pour l'é ouvert. Regles & exceptions : voyez *Voyelles* , p. 516 & *suiv.*

ÉLÉGANCE DE STYLE : voyez *Style* , p. 391.

ÉLISION : voyez *Article* , p. 126 & *suiv.* voyez *Aspiration* , p. 152.

ELLE , pronom personnel agissant , & quelquefois régi : voyez *Pronoms* , p. 186 , 200 & 204.

ELLIPSE : voyez *Article* , p. 129 , 131 & *suiv.* p. 136 & 146 : voyez *Construction figurée* , p. 304 : voyez *Particules* , p. 87.

ELOQUENCE : voyez *Elocution* , p. 382.

EN : voyez *Impératif* , p. 460 : voyez *Prononciation* , p. 258 & *suiv.*

— Construit avec *moi* : voyez *Pronoms* , p. 205.

— Joint au pronom réciproque *se* : voyez *Aller* , p. 82.

— Préposition : voyez *Réfléchi* , p. 318.

— Pronom : voyez *Adverbe* , p. 66.

— Pronom & préposition , leur différence : voyez *Pronoms* , p. 189 , 190 ,

— Préposition : voyez *Prépositions* , p. 140 , 160 : voyez *Gérondif* , p. 432 & *suiv.*

— Voyelle nazale. De combien de maniere ce son peut être rendu. Quand est-ce qu'il faut se servir de *an* au lieu de *en*. Regles pour les noms dérivés : voyez *Voyelles* , p. 533 & *suiv.*

ENCLOS , pris substantivement : voyez le verbe *Enclore* , p. 388.

ENDORMIR , signifiant *en conter* , *en faire accroire* : voyez *Endormir* , p. 388.

ENERGIE ; voyez *Style* , p. 390.

- ENTHYMÈME : voyez *Preuves*, p. 173.
- ENTREMISE, pris substantivement : voyez le verbe *Entre-*
mettre, p. 400.
- ENVERS, préposition : voyez *vis à vis* ; avec la remarque
de M. de Voltaire, p. 503.
- ENUMÉRATION : voyez *Amplification*, p. 93.
- ENVOI : voyez *Balade*, p. 159 : voyez *Chant Royal*, p.
183.
- EQUIVOQUE, source des équivoques : voyez *Homonimes*,
p. 455.
- (sens) : voyez *Sens équivoques*, p. 359.
- ES ou EZ pour AUX : voyez *Article*, p. 127.
- EST-CE LUI ? EST-CE VOUS ? voyez *Pronoms*, p. 201.
- ET : voyez p. 33.
- Dans quels mots se met-il pour l'é ouvert. Regles &
exceptions : voyez *Voyelles*, p. 516 & *suiv.*
- ÊTRE, verbe auxiliaire : voyez *Neutre*, p. 26 : avec l'ob-
servation de M. l'Abbé d'Olivet, & la décision de l'A-
cadémie.
- Verbe substantif : voyez *Césure*, p. 179.
- Quand est-ce qu'il est verbe auxiliaire ; quand est-ce
qu'il est verbe substantif : voyez *Auxiliaire*, p. 157.
- Peut-on employer le prétérit du verbe *être*, je fus ou j'ai
été, pour celui du verbe *Aller*, j'allai ou je fus : voyez le
verbe *Aller*, p. 80, & *Conjugaison*, p. 222.
- ÉTYMOLOGIE, utile pour l'orthographe : voyez *Voyelles* ;
p. 517 : voyez *Consonnes*, p. 252 & *suiv.* voyez *Ortho-*
graphie, p. 58, 59, 64, & *suiv.*
- EU : voyez *Prononciation*, p. 257 : voyez *Voyelles*, p.
526.

- EUPHEMISME : voyez *Antiphrase* , p. 101 : voyez *Tropes* , p. 491 & *suiv.*
- EXCLAMATIVES (particules exclamatives) : voyez *Particules* , p. 84.
- EXEMPLES : voyez *Amplification* , p. 94 : voyez *Choix des preuves* , p. 188.
- Forme des preuves : voyez *Analyse d'un Sermon de Massillon* , page 99.
- EXHIBITIVES (particules exhibitives) : voyez *Particules* , page 85.
- EXPLETIVES (particules expletives) : voyez *Particules* , page 85.
- EXPLICATIVES (conjonctions) : p. 212.
- EXPRESSIONS : voyez *Accent oratoire* , page 9.
- AVERBIALES : voyez *Artic'le* , p. 144.
- De manière , d'ordre , de lieu , de distance , de tems , de quantité , de certitude , de comparaison , de motif : voyez page 73 & *suiv.*
- NOBLES ET MAGNIFIQUES : voyez *Amplification* , (Fig. de Rhet.) , p. 94 voyez *Style* , p. 390 & 391 , avec les observations de M. de Voltaire.
- PROPRES : voyez *Style* , page 388.
- (hardiesses d'expression) : voyez *Licences Poétiques* , page 498.
- EXTENSION (sens par extension) : p. 361 & 362.
- EXTENSIVES (conjonctions) , page 208.
- EXTRAORDINAIRES (mots extraordinaires) : v. *Mots* , p. 19 : voyez l'art. *Style*.

F.

- F** : Voyez *Prononciation*, page 267.
- FABLES : voyez *Enjambement des vers*, p. 393.
- FAÇONS DE PARLER USITÉES & pourtant irrégulières : voyez *prénoms*, page 224.
- FAIT, pris substantivement : voyez le verbe *Faire*, page 417.
- FAMILIERS (mots familiers) : voyez *Mots*, p. 20.
- FÉMININ (genre) : voyez *Syntaxe des substantifs, des adjectifs*, &c. p. 451, 452, & suiv. voyez *Genres des substantifs*, p. 403 & suiv.
- FEUILLE. En combien de sens ce mot se prend : voyez *Catéchèse*, p. 169.
- FIGURES : voyez *Style*, p. 388 & 394.
- De mots, de diction, de construction, de pensées : voyez *Figures*, p. 419 : voyez *Communication* (Fig. de Rhétorique) p. 192.
- (Rhétorique) : voyez *Passions*, p. 93.
- CONVENABLES A LA PREUVE : voyez *Figures*, p. 420.
- D'ORNEMENS : voyez *Figures*, p. 421.
- PROPRES AUX PASSIONS : voyez *Figure*, p. 420.
- FIGURÉ (sens) : voyez *Sens figuré*, p. 361.
- FORMATION DES ADVERBES, p. 55 & suiv.
- DES TEMS : voyez *Conjugaison*, p. 236.
- FORT, adverbe de quantité : voyez *Degrés de comparaison*, p. 347 & suiv.

G.

- G** : Voyez *Prononciation*, p. 270.
- GÉNÉRIQUES (noms) : voyez *Article*, p. 136 & suiv.
- (Substantifs) : voyez *Substantif*, p. 398, 400 & 403.

- GÉNITIF , pour la Langue Latine : v. *Déclinaison* , p. 319
- GENRE DOUTEUX : voyez *Genre (Syntaxe)* , p. 431.
- EPICENE : voyez *Genre (Syntaxe)* , p. 431.
- & terminaisons différentes du pronom *ce* : voyez *Pronoms démonstratifs* , p. 226.
- DES ADJECTIFS : voyez p. 22 & *suiv.* Regles générales & exceptions : voyez *Syntaxe des substantifs* , &c. p. 451 , 452 & *suiv.*
- DE L'ADJECTIF ; Regles générales & exceptions , p. 30.
- Des noms individuels personniques voyez *Substantif* , p. 417.
- Des noms individuels topographiques : voyez *Substantif* , p. 417 , 418 , 419.
- Des substantifs génériques , suivant leurs différentes terminaisons. Regles & exceptions : voyez *Substantif* , p. 403 , *jusqu'à la page* 417.
- Des substantifs individuels chorographiques , voyez *Substantif* , p. 419 , 420.
- GENS (substantif) , est tantôt masculin , & tantôt féminin : voyez *Substantif* , p. 406.
- GÉRONDIFS : voyez *Prépositions* , p. 153.
- Leur construction dans la phrase : voyez *Gérondif* , *page* 434.
- Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales* , p. 536.
- GLACE , en combien de sens ce mot est pris , p. 169.
- GN : voyez *Prononciation* , p. 271.
- GOUTTE , terme négatif : voyez *Particules* , p. 87.
- GRAMMAIRE : voyez *Etymologie* , p. 409.
- GRAVE (accent) : voyez *Accent* , *page* 3.
- GROSSIERS (mots grossiers) : voyez *Mots* , p. 19 : voyez l'article *Style*.
- GUILLEMETS : voyez *Orthographe* , p. 55.

H.

H aspiré , H non aspiré : voyez *Article* , p. 226 : voyez *Aspiration* , p. 150. il y a une liste de la plûpart des mots commençant par un *h* aspiré : voyez *Hiatus* , page 451 & suiv. voyez *Prononciation* , p. 279 & 280.

HARANGUE : voyez *Discours* , page 367.

HARMONIE DANS LE STYLE ? voyez *Style* , p. 393.

HARMONIEUX (mots harmonieux) : voyez *Mots* , p. 20 : voyez les art. *Style & Harmonie*.

HELLENISME : voyez *Construction* , p. 304.

HIATUS : voyez *Article* , p. 126.

HOMONIMES : voyez *Mots* , p. 19.

HUITAIN : voyez *Balade* , p. 159.

HYPERBATE : voyez *Construction figurée* , p. 304.

HYPERBOLES : voyez *Amplification* , p. 94 : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

I.

I : voyez *Prononciation* , p. 256 , 275 : voyez *Quantité* , p. 302 & suiv.

— De combien de manieres le son de l'*i* est rendu. Des noms terminés par ce son , & leur orthographe : voyez *Voyelles* , p. 526 & suiv.

— Quand est-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez *Elision* , p. 379.

IA : voyez *Prononciation* , p. 262.

IDIOMES , combien de sortes : voyez *Elocution* , p. 382.

JE , pronom personnel agissant : voyez *Pronoms* , p. 184.

JEU DE MOTS : voyez *Epigramme* , p. 403 & 404.

— DE PENSÉES : voyez *Allusion* , p. 82.

- IL** : voyez *Impersonnels* , p. 460 & *suiv.*
- Avec les verbes impersonnels : voyez *Pronoms* , page 194 , 196.
- Occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple , p. 92.
- IL Y A** : voyez *Particules* , p. 88.
- ILS** : voyez *Pronoms* , p. 188.
- IMAGES DANS LE STYLE** : voyez *Style* , p. 394 : voyez *Énumération des parties* , p. 401 : voyez *Épithète* , page 405 : voyez *Hypotypose* , p. 457 & *suiv.* voyez *Métaphore* , & la remarque de M. de Voltaire , p. 7.
- IMITATIVES** (particules imitatives) : voyez *Particules* , page 85.
- IMPARFAIT DU SUBJONCTIF** : quand est-ce qu'il a lieu , voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe* , p. 459.
- IMPÉRATIF** : voyez *Syntaxe* , p. 457 & 458.
- IMPERSONNEL** (verbe) : voyez *Syntaxe* , p. 461.
- IMPERSONNELS** (verbes) : voyez *Pronoms* , page 194 : voyez *Verbe* , p. 500.
- IMPRÉCATIVES** (particules imprécatives) : voyez *Particules* , p. 84.
- INCISES** : voyez *Ponctuation* , p. 121 & la dernière page du second volume.
- INDÉFINI** (sens indéfini) : voyez *Article* , p. 124 , 146.
- INDÉTERMINÉ** (sens) : voyez *Sens indéterminé* , p. 359.
- INDICATIF** , quand est-ce qu'il a lieu : voyez *Syntaxe* , p. 459 & 460.
- INDIVIDU** (sens individu) : voyez *Article* , p. 143 & *suiv.*
- INDIVIDUALISER** , individu , ce que c'est , voyez *Article* , p. 120 & *suiv.* voyez aussi *ibid.* 138.
- INDIVIDUS** : voyez *Genre* , page 428.
- INDIVIDUELS** (substantifs) : voyez *Substantif* , p. 398 , 402.

INFINITIF : voyez *Pronoms* , p. 191 , 192 : voyez *Syntaxe* , page 451 , 452 , 456 & 457.

— Des verbes de la première conjugaison prennent-ils l'accent : voyez *é fermé* à l'article *Voyelles* , page 521 : voyez *Noms* page 41.

— Des verbes : voyez *Substantifs* , p. 401 , 424.

INFLEXION DE VOIX : voyez *Accent Oratoire* , page 5 , 9 , 10 , 11.

INTERDIT , pris substantivement : voyez le verbe *Interdire* , page 464.

INTERJECTIONS : voyez *Mots* , page 18.

INTERROGATION : voyez *Pronoms* , page 195 , 196.

INTONATION : voyez *Accent Oratoire* , p. 9.

INVECTIVE : voyez *Figure* , page 419.

INVERSION GRAMMATICALE : voyez *Hyperbate* , p. 456 : voyez *Construction Grammaticale* , p. 293 , & *Construction figurée* , page 303.

INVERSIONS. Regles & exemples d'inversions , en prose & en poésie : voyez *Inversion* , page 472 & *suiv.*

IRONIE : voyez *Antiphrase* , p. 101 : voyez *Contreverté* , p. 306 : voyez *Figure* , p. 419 : voyez *Style* , p. 388 : voyez *Tropes* , p. 491 & *suiv.*

IRRÉGULIERS (verbes) : voyez *Verbe* , p. 500.

K.

K : voyez *Prononciation* , page 281.

L.

L : voyez *Voyelles* , p. 528 : voyez *Prononciation* , p. 278 & 279.

— Mouillé : voyez *Orthographe* , p. 56 : voyez *Diphthongue* , p. 361.

LA , adverbe de lieu : voyez *Accent* , page 4 : voyez *Article* , p. 147 & 148.

— Article & pronom personnel régi : voyez *Pronoms* , p. 189 , 200 & 204.

— Pronom : voyez *Accent* , p. 4 : voyez *Article* , p. 147 & 148.

LACONIQUE (style) : voyez *Style* , page 394.

LANGUES POSITIVES , langues transpositives : voyez *Construction* , page 281.

LE , article & pronom personnel régi : voyez *Pronoms* , p. 189 , 200 & 204.

— Pronom : voyez *Construction* , p. 293 : voyez *Article* , page 147 & 148.

LES , pronoms personnels régis : voyez *Pronoms* , p. 188 , 200 & 204.

LE , pronom remplaçant un adjectif ou un substantif : voyez *Pronoms* , page 205 & 206.

LEQUEL. Quand est-ce qu'il faut l'employer pour QUI : voyez *Pronoms* , page 215 & 222.

— Etant subjectif , objectif , terminatif , ou circonstanciel : voyez *Pronoms* , page 214 & 215.

LETTRES SUPPRIMÉES : voyez *Accent* , page 3.

LETTRES DOUBLÉES. Regles , exceptions : voyez *Consonnes* , page 241 & suiv.

— Qui s'écrivent & qui ne se prononcent point. Leur usage : voyez *Orthographe* , page 58.

LEUR : voyez *Pronoms* , page 181.

— pronom & adjectif possessif , leur différence : voyez *Pronoms* , page 188 , 189.

LEURS , précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms* , page 232 & suiv.

- LICENCES (poétiques) : voyez *Arrangement des vers*, page 110 : voyez *Consonnes*, page 272 : voyez *Degrés de comparaison*, p. 351 : voyez *Enjambement des vers*, p. 393 & *suiv.*
- Pour les mots : voyez *Licences poétiques* p. 487, 488 & 489 : voyez *Madrival*, p. 1 : voyez *Particules*, p. 89.
- Quant à la construction : voyez *Inversion*, page 473 : voyez *Licences poétiques*, page 497.
- Relatives à l'orthographe : voyez *Licences poétiques*, page 490, 491 & *suiv.*
- LIQUIDES : voyez *Consonnes*, p. 245, 256 & 266.
- LITOTE : voyez *Tropes*, p. 491 & *suiv.*
- LITTÉRAL (sens) : voyez *Sens Littéral*, p. 359.
- LITTÉRATURE, beautés de littérature. En quoi elles consistent : voyez *Goût*, p. 435.
- LOGOGRIPHE : voyez *Enigme*, p. 590.
- LORS DE, préposition : voyez *Conjonctions périodiques*, page 209.
- LUI, pronom personnel agissant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 186, 193 & 200.
- L'UN L'AUTRE : voyez *Pronoms*, p. 222 & 223.
- LUXE DES NOMBRES : voyez *Nombre oratoire*, p. 37.

M.

- M** : voyez *Voyelles*, page 534 : voyez *Prononciation*, page 276.
- MA, pronom adjectif : voyez *Adjectif*, p. 41. & *suiv.*
- MADRIVAL : voyez *Epigramme*, p. 403.
- MAIS, pris substantivement : voyez *Conjonctions adversatives*, page 206.
- MASCULIN (genre) : voyez *Syntaxe des Substantifs*, des

- Adjectifs*, &c. p. 451, 452 & suiv. voyez *Genres des substantifs*, page 403 & suiv.
- ME, pronom personnel régi : voyez *Pronoms*, page 184 & 200.
- Régime particulé : voyez *Particulé*, page 82.
- MEILLEUR, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaison*, page 348.
- MÉLANGE DES RIMES ET DES VERS : voyez *Arrangement des vers* p. 107 & suiv.
- DES VERS : voyez *Arrangement des vers*, p. 111.
- MÉLODIE : voyez *Harmonie*, p. 445.
- MEMBRES COMPOSÉS : voyez *Construction*, p. 302.
- DE PHRASE TOTALE : voyez *Construction*, p. 303.
- DÉTACHÉS DANS UNE PÉRIODE : voyez *Incise à la fin du tome II*.
- DU DISCOURS : voyez *Nombre Oratoire*, p. 32.
- Particuliers dans les phrases incidentes. Leur ordre entr'eux : voyez *Construction*, p. 303.
- MÊME, pronom indéfini ; adverbe.
- Placé devant ou après le substantif, a une signification bien différente : voyez *Pronoms*, p. 239 & 240.
- MÉTALEPSE : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
- MÉTAPHORES : voyez *Figure*, p. 419.
- MÉTAPHORES : voyez *Catachrese*, p. 169 : voyez *Amplification*, p. 94 : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
- MÉTHODE : voyez *Amplification*, p. 94 : voyez *Genre* ; (Rhétorique), p. 429.
- pour se guider dans l'étude des Langues : voyez *Grammaire*, page 440.
- MÉTONYMIE : voyez *Antonomase*, p. 103 : voyez *Métalepse*, p. 4 : voyez *Tropes*, 491 & suiv.

MIEN : voyez *Article*, p. 20.

MIEUX voyez *Degrés de comparaison*, p. 347.

MODES : voyez *Adjectif*, p. 53 : voyez *Substantif*, p. 399
400.

— DES VERBES voyez *Syntaxe*, p. 451, 452, 456, 499.

MODIFICATIFS : voyez *Substantifs*, p. 400.

MODIFIER, ce que c'est, & quelle différence il y a entre
modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, p. 52 & *suiv.*

MŒURS : voyez *Exorde*, p. 412.

MOI, pronom personnel agissant, & quelquefois régi :
voyez *Pronoms*, p. 184 & 200.

— construit avec *en* : voyez *Pronoms*, p. 205.

— n'étant qu'une désignation : voyez *Pronoms*, p. 193.

MOINDRE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de Compa-
raison*, p. 348.

MOINS : voyez *Adverbe*, p. 66 : voyez *Degrés de compa-
raison*, p. 347.

MON : voyez *Article*, p. 132 & *suiv.*

MONOSYLLABE LONG : voyez *Accent*, p. 5, 6.

— BREF : voyez *Accent*, p. 5, 6.

— (adverbe) : voyez *Césure*, p. 178 & 180.

— FÉMININS : voyez *Accent*, p. 6.

— MASCULINS : voyez *Accent*, p. 6.

MOT, terme négatif : voyez *Particules*, p. 87.

MOTS COMPOSÉS : voyez *Pronoms*, page 242, 243.

— CONSTRUITS : voyez *Grammaire*, p. 441 : voyez *Construc-
tion*, page 278.

— ÉCRITS : voyez *Grammaire*, p. 441 : voyez *Orthogra-
phe*, p. 53.

— PRONONCÉS : voyez *Grammaire* p. 441 : voyez *Pro-
nonciation*, p. 193.

MOTIVALES (conjonctions), p. 210.

MOUVEMENT : voyez *Nombre Oratoire*, page 32.

MOYEN (style) : voyez *Style*, page 387.

MUETTES, consonnes muettes qui ne se prononcent pas :
voyez *Prononciation*, page 283, 284 & 285.

N.

N : voyez *Prononciation*, page 276.

NAÏFS (mots naïfs) : voyez *Mots*, page 20.

NAIVETÉ DANS LE STYLE : voyez *Style*, p. 391.

NARRATION : voyez *Ponctuation*, p. 119.

NE : voyez *Adverbe*, p. 68.

— Observations essentielles sur la particule NE : voyez
Particule, page 88 & 89.

— Particule qui veut ordinairement au subjonctif le verbe
qui suit celui qu'elle accompagne : voyez *Subjonctif à*
l'art. Syntaxe, p. 458.

NÉGATION : voyez *Pronoms*, page 290.

NE PAS : voyez *Adverbe*, page 68.

NE POINT : voyez *Adverbe*, page 68.

NEUTRE (verbe) : voyez *Passif*, page 92 : voyez *Verbe*,
page 499.

NI : voyez *Adverbe*, page 68.

NOBLES (mots nobles) : voyez *Mots*, p. 20. : voyez l'art.
Style.

NOMBRE DANS LES MOTS : voyez *Nombre*, p. 30.

— DANS LE STYLE : voyez *Style*, p. 393.

— (singulier & pluriel des substantifs). Regles & excep-
tions : voyez *Substantif*, p. 420 & suiv. voyez *Harmo-
nie*, p. 445.

— DES ADJECTIFS, Comment du singulier ils forment le

- pluriel. Regles & exceptions : voyez *p. 27 & suiv.*
- ORATOIRE : voyez *Nombre*, *p. 32.*
- NOMINATIF ou SUBJECTIF : voyez *Déclinaison*, *p. 319*
& *320.*
- NOMS : voyez *Mots*, *p. 16.*
- qui n'ont point de pluriel : voyez *Substantif*, *depuis la*
p. 420 jusqu'à la p. 424.
- qui n'ont point de singulier : voyez *Substantif*, *depuis*
la p. 420 jusqu'à la p. 424.
- abstraits étant joints à une préposition. Quel rapport
ils peuvent avoir avec un adverbe : voyez *p. 50.*
- adjectifs : voyez *Adjectif*, *p. 16 & suiv.*
- considérés quant à leur construction : voyez *Conf-*
truction, *p. 302.*
- chorographiques : voyez *Substantif*, *page 403, 417*
& *419.*
- de nombre : voyez *Nombre*, *p. 29.*
- de nombre adjectifs : voyez *Nombre*, *p. 29.*
- de profession : voyez *Adjectifs*, *p. 25.*
- de nombre, d'accroissement ou d'augmentation : voy.
Nombre, *p. 30.*
- collectifs : voyez *Nombre*, *p. 30.*
- de distribution : voyez *Nombre*, *p. 30.*
- Substantifs : voyez *Nombre*, *p. 30.*
- de régions, de contrées, &c. Quand est-ce qu'ils pren-
nent l'article. Regles & exceptions voyez *Article*, *p.*
141 & suiv.
- GÉNÉRIQUES : voyez *Article*, *p. 135 & suiv.*
- GÉNÉRIQUES. Dans quels cas prennent-ils l'article. Re-
gles & exceptions : voyez *Article*, *p. 135 & suiv.*
- INDIVIDUELS, particuliers ou propres : voyez *Article*,
p. 135.

- PERSONIFIQUES : voyez *Substantif*, p. 402 & 417.
- PROPRES ou INDIVIDUELS ; quand est-ce qu'ils prennent l'article. Regles & exceptions : voyez *Article*, p. 135 & *suiv.*
- PROPRES pour un nom commun , ou nom commun pour un nom propre : voyez *Antonomase*, page 103 & 104.
- TOPOGRAPHIQUES : voyez *Substantif*, p. 402 & 417.
- NON : voyez *Adverbe*, p. 68.
- NOTRE : voyez *Article*, p. 132 & *suiv.*
- NOUS , pronom personnel agissant , & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 184 & 200.
- NUL : voyez *Article*, p. 132 & 133.

O.

- O** : voyez *Prononciation*, p. 256 & 257 : voyez *Quantité*, p. 303 & *suiv.*
- , voyelle : voyez par combien de manieres le son de l'o est rendu ; des noms terminés par ce son , & quelle est l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, p. 529.
- OA : voyez *Prononciation*, p. 263.
- OBJECTIF ou RÉGIME : voyez *Actif*, p. 15 , 16 : voyez p. 30 : voyez *Adverbe*, p. 74 : voyez *Infinitif*, à l'article *Syntaxe*, p. 456 & 457 : voyez *Participes*, p. 72 & *suiv.* voyez *Ponctuation*, p. 112 , 113 , 114 : voyez *Syntaxe*, p. 461 & 463.
- OBJET D'UNE ACTION : voyez *Actif*, p. 15.
- ODE : voyez *Stances*, page 376.
- OÈ : voyez *Prononciation*, page 263.
- œ, quel son il rend : voyez *Orthographe*, p. 56.

- POUR EU : voyez *Voyelles*, page 526
- OI : voyez *Prononciation*, p. 263 & *suiv.*
- Dans quels mots est-il pour l'é ouvert ; regles & exceptions : voyez *Voyelles*, p. 516 & *suiv.*
- ON avec l'article : voyez *Pronoms*, 199.
- Pronom personnel agissant : voy. *Pronoms*, p. 192, 194.
- Voyelle nazale. De combien de manieres ce son est rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, page 533 & *suiv.* & 537 : voyez *Analogie*, p. 97 : voyez *Impersonnels.*, p. 460 : voyez *Prononciation*, p. 258 & *suiv.*
- OPÉRA : voyez *Triolet*, p. 490.
- OPPOSÉS EN LOGIQUE : voyez *Contraires*, p. 305.
- OPTATIF : voyez *Impératif*, p. 459.
- ORAISONS FUNEBRES : voyez *tome I*, p. 367.
- ORATOIRE (style) : voyez *Style*, p. 394.
- ORDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, p. 33.
- ORDRE GRAMMATICAL : voyez *Inversion*, p. 466.
- MÉTAPHYSIQUE ou SUIVANT LA GÉNÉRATION DES IDÉES : voyez *Inversion*, p. 466.
- ORATOIRE : voyez *Inversion*, p. 467.
- ORTHOGRAPHE : voyez p. 33 : voyez *chacune des Consonnes*, p. 241 : voyez *Adjectif*, p. 33 : voyez *Diphthongue*, p. 360 & *suiv.* voyez *Etymologie*, p. 411 : voyez *Mots*, p. 19 : voyez *Prononciation* p. 243 & *suiv.*
- Observations sur l'orthographe ancienne & sur l'orthographe moderne ; que'le est celle qu'on doit préférer : voyez *Orthographe*, p. 59, 60, 61, 62, 63, & *suiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, p. 506 & *suiv.*
- OU : voyez *Prononciation*, p. 258.
- De combien de manieres ce son est rendu ; des noms

- terminés par ce son , leurs variations pour le féminin & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles* , p. 532.
- Adverbe : voyez *Accent* , p. 4 : voyez *ibid.* p. 62.
- prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe* , p. 71 & *suiv.*
- conjonction : voyez *Accent* , p. 4.
- pronom relatif ne pouvant servir que de terminatif & de circonstanciel. A quels verbes peut-il être joint : voyez *Pronoms* , p. 216 & 217.
- relatif , ou conjonction : voyez *Pronoms* , p. 210.
- OUI : voyez *Adverbe* , p. 68.
- OUIV : voyez *Prononciation* , p. 263.
- OYEZ , seconde personne de l'imparfait du verbe *Ouir* : voyez là-dessus les observations de M. de Voltaire , au verbe *Ouir* , p. 68.

P.

- P** : Voyez *Voyelles* , p. 534.
- PANÉGYRIQUE : voyez *Discours* , p. 367.
- PAR , préposition : voyez *Passif* (verbe) , p. 92.
- PARALLELES : voyez *Amplification* , p. 94 : voyez *Comparaison* , p. 193.
- PARCEQUE : voyez *Conjonctions* , p. 201.
- PAR-CI , PAR-LA : voyez p. 62.
- PARENTHÈSE , son origine & sa fonction : voyez *Orthographe* , p. 55.
- PAROLE ÉCRITE : voyez *Orthographe* , p. 53.
- PARTICIPE : voyez *Conjugaison* , p. 132 : voyez p. 27 : voyez , p. 29 : voyez *Mots* , p. 17 : voyez *Noms* , page 41.

- PRÉSENT, ses variations & ses regles de construction : voyez *Participe présent*, p. 74.
- PASSÉ, quand est-ce qu'il est actif ou passif, ses variations & ses regles de construction : voyez *Participe passé*, p. 77, 78 & *suiv.* voyez *Battre*, p. 162 : voyez *Passif* (verbe), p. 92 : voyez *Pronoms*, p. 184 & 185.
- pouvant remplacer quelquefois les pronoms conjonctifs : voyez *Syntaxe*, p. 462.
- quelle est leur Syntaxe ; regles & exceptions : voyez *Syntaxe*, p. 463 & *suiv.*
- ACTIFS PRÉSENTS. Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, p. 536.
- PARTICULARISER. Ce que c'est : voyez *Article*, p. 120 & *suiv.*
- PARTICULES : voyez *Adverbe*, p. 68.
- INTERJECTIVES, leurs subdivisions & leurs loix de construction : voyez *Particules*, p. 83.
- DISCURSIVES, leurs subdivisions & leurs loix de construction : voyez *Particules*, p. 83.
- PARTITIFS DÉFINIS : voyez *Article*, p. 128.
- DÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, p. 128 & *suiv.*
- INDÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, p. 131.
- (noms) : voyez *Article*, p. 137.
- PAS : voyez *Adverbe*, p. 66.
- particule. Quelle est la raison du choix entre *pas* & *point* : voyez *Particules*, p. 86 & 87.
- PASSIF, conjugaison du verbe passif : voyez p. 132.
- PASSIFS (verbes) n'ont jamais d'objectifs voyez *Syntaxe*, p. 463.
- (verbes) : voyez *Verbe*, p. 499.
- PASSIONS : voyez *Style*, p. 392.

- PEINTURE , IMAGE , en fait de style : voyez *Hypotypose* ,
p. 457 & *suiv.* voyez *Narration* , p. 25.
- PÉRIPHRASES : voyez *Amplification* : p. 94.
- PÉRIPHRASE : voyez *Euphemisme* , p. 411 : voyez *Passif*
(verbe) , p. 91 & 92 : voyez *Pléonasme* , p. 104, 105 ,
& 106 : voyez *Tropes* , p. 491 & *suiv.*
- PÉRIODE : voyez *Ponctuation* , p. 118, 119. voyez *Conf-*
truction , p. 288 : voyez *Enjambement des vers* , p. 392 :
voyez *Incise* à la fin du *tome II.*
- PÉRIODIQUES (conjonctions) : voyez p. 209.
- PERMISSION , figure de Rhétorique : voyez *Concession* ,
page 195.
- PÉRORAISON : voyez *Passions* (Rhétorique) , p. 93.
- PERSONNE , pronom personnel agissant & quelquefois
régé : voyez *Pronoms* , p. 188 & *suiv.* voyez p. 200 &
suiv.
- terme négatif : voyez *Particules* , p. 87 : voyez *Pro-*
noms personnels , p. 183.
- des verbes : voyez *Pronoms* , p. 184.
- substantif : voyez *Substantif* , p. 409.
- des verbes : voyez *Verbe* , p. 499.
- PEU , adverbe de quantité : voyez *Adverbe* , page 64 &
suiv.
- PHRASES. Barbarismes de phrases : voyez *Barbarisme* , p.
161.
- où les huit parties d'oraison figurent toutes en arri-
vant l'une après l'autre suivant leur rang : voyez *Conf-*
truction , p. 282 & *suiv.*
- COMPOSÉE : voyez *Construction* , p. 287.
- IMPLICITE : voyez *Construction* , p. 287.
- INTÉGRALE : voyez *Construction* , p. 287.

- SIMPLE : voyez *Construction* , p. 287.
- EXPLICITE : voyez *Construction* , p. 287 & 289.
- DÉTACHÉE : voyez *Construction* , p. 288.
- PÉRIODIQUE : voyez *Construction* , p. 288 : voyez *Participle* , p. 76.
- SUBORDONNÉES : voyez *Construction* , p. 289.
- PRINCIPALE : voyez *Construction* , p. 289.
- EXPOSITIVE. Regles & exceptions pour la construction des mots qui entrent dans cette sorte de phrase : voyez *Construction* , p. 290 & 292.
- INTERROGATIVE. Sa construction : voyez au mot *Construction* , p. 290 & 298. Regles & exceptions.
- IMPÉRATIVE. Sa construction : voyez au mot *Construction* , p. 290 & 298. Regles & exceptions.
- INCIDENTES. Leur place : voyez *Construction* , p. 303.
- OÙ IL Y A DEGRÉS DE COMPARAISON. Leur regle de construction : voyez *Degrés de Comparaison* , page 351. voyez *Enjambement des vers* , p. 392.
- COMPLETE : voyez *Construction* , p. 286.
- INCOMPLETE : voyez *Construction* , p. 286 : voyez *Nombre Oratoire* , p. 32.
- SIMPLES , COMPOSÉES , SUBORDONNÉES , DÉTACHÉES : voyez *Ponctuation* , p. 112 , 113 , 114 , 115 , 116 & *suiv.*
- PRINCIPALE , SUBORDONNÉE : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe* , p. 458.
- PLÉONASME DE PHRASES : voyez *Battologie* , p. 161 & 162 : voyez *Construction figurée* , p. 304.
- PLUS , adverbe de quantité : voyez *Degrés de Comparaison* , p. 347 & *suiv.*
- PLAIDOYER : voyez *Discours* , p. 366.

- PLAISANTS (mots plaisants) : voyez *Mots* , p. 20 : voyez l'article *Style*.
- PLACE DES PRONOMS PERSONNELS AGISSANTS. Regles générales , & exceptions : voy. *Pronoms* , p. 195 jusqu'à la p. 198 , 200.
- DES PRONOMS PERSONNELS RÉGIS. Regles générales , & exceptions : voy *Pronoms* , p. 200, jusqu'à la p. 207.
- DES RELATIFS DANS LA CONSTRUCTIONS DES MEMBRES DE PHRASE. Regles , exceptions : voyez *Pronoms* , page 212.
- PLURTEL : voyez *Nombre des substantifs* , p. 420 & suiv.
- (nombre) : voyez *Syntaxe des substantifs adjectifs* , &c. , p. 451 , 452 & suiv.
- LA PLUPART , quelle est sa Syntaxe avec son adjectif : voyez *Syntaxe* , p. 454.
- (nombre) : voyez *Verbe* , p. 499 : voyez *Pronoms* , p. 184 , 185.
- PLUS : voyez *Adverbe* , p. 66.
- POEME HISTORIQUE : voyez *Poëme Didactique* , p. 107 & 108.
- PHILOSOPHIQUE : voyez *Poëme Didactique* , p. 107.
- POÉSIE (goût en Poésie) : voyez *Arrangement des vers* , p. 111 & suiv. voyez *Elocution* , p. 382 : voyez *Syllabes* avec les remarques de M. de Voltaire , p. 438 , 439 & suiv.
- POÉTIQUES (mots potétiques) : voyez *Mots* , p. 19 voy. *Licences Poétiques* , p. 487.
- (style) : voyez *Style* , p. 394.
- POINT : voyez *Adverbe* , p. 66.
- POINTS QUI MARQUENT LES REPOS DANS LES PHRASES : voyez *Nombre oratoire* , p. 35.

- DE DIVISION. Leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, p. 55.
- D'OMISSION : voyez *Orthographe*, p. 55.
- PONCTUATION. Son origine & sa fonction : voyez *Orthographe*, p. 55.
- PORTRAIT : voyez *Antithese*, p. 102 : voyez *Etopée*, p. 407.
- POSITIF : voyez *Degrés de Comparaison*, p. 345.
- POURQUOI, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, p. 71 & suiv.
- PRÉCISION DANS LE STYLE : voyez *Style*, p. 390, 391.
- PRÉCURSIVE (particule précurfive) : voyez *Particule*, page 85, 86.
- PRÉFÉRABLE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaison*, p. 348.
- PRÉPOSITIONS : voyez *Adverbe*, 75 & suiv. : voyez *Articles*, p. 124 : voyez *Article*, p. 146 & suiv. voyez *Article*, p. 147.
- suivie de plusieurs complemens se répète-elle à la tête de chacun ? voyez *Prépositions*, p. 161, 162, 163 : voyez *Mots*, p. 18 : voyez *Pronoms*, p. 202 & 203.
- (usage des prépositions) dans l'ordre des mots d'une phrase ; règles générales : voyez *Syntaxe*, page 260 & 262.
- PRÉSENT DU SUBJONCTIF ; quand est-ce qu'il a lieu : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, p. 459.
- PREUVES : voyez *Choix des preuves*, p. 187.
- PRIMITIF, nom primitif : voyez *Etymologie*, p. 409.
- PRINCIPE : voyez *Analyse*, p. 99.
- PRINCIPES COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : *Grammaire*, p. 439 : voyez *Preuves*, p. 173.

- DE QUANTITÉ COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : voyez *Quantité* , p. 291.
- D'UNE GRANDE ÉTENDUE DANS LA PROSODIE FRANÇOISE : voyez *Quantité* , p. 306. & *suiv.*
- PIRE , adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaison* , p. 348.
- PRIVATIFS , en Logique : voyez *Contraires* , p. 305.
- PRONOMS : voyez *Césure* , p. 173 & *suiv.*
- RELATIFS : voyez *Conjonctions* , p. 200.
- PERSONNELS étant objectifs ou terminatifs dans la phrase expositive. Quelle est leur place : voyez *Construction* , p. 295.
- RELATIFS étant objectifs ou terminatifs dans la phrase expositive : voyez *Construction* , p. 295.
- RÉLATIFS : voyez *Pronoms* , p. 179, 207 , jusqu'à la page 224.
- INDÉFINIS : voyez *Pronoms* , p. 180 ; 230 , jusqu'à la page 243 *inclusivement*.
- REDOUBLÉS : voyez *Réfléchi* , p. 318.
- POSSESSIFS : voyez *Degrés de comparaison* , page 348. voyez *Mots* , p. 17 : voyez *Participe passé* , p. 80. voy. *Particules* , p. 88.
- PERSONNELS , leurs fonctions & leur construction avec les verbes : voyez *Personnes* (des verbes) , p. 98, 99 & *suiv.*
- RÉCIPROQUES : voyez *Pronoms* , p. 205.
- Quelles sont leurs règles de Syntaxe : voyez *Syntaxe* , p. 451 , 452 & *suiv.*
- faisant l'office de conjonctifs : voyez *Syntaxe* , p. 462.
- MONOSYLLABES , & au pluriel prennent-ils un accent ? voyez *Voyelles* , p. 523.

- PRONONCIATION : voyez *Accent*, p. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.
- (défaut ou excès de) : voyez *Accent*, page 9 : voyez *Adjectif*, p. 33 : voyez *Adverbe*, p. 56 : voyez *Article*, p. 126 : voyez chacune des consonnes au mot *Consonnes*, p. 241 : voyez *Diphthongues*, p. 360 & *suiv.* voy. *Hiatus*, p. 451 & *suiv.* voyez *Mots*, p. 19.
- PRONOMS, soit disant possessifs : voyez *Pronoms*, p. 180, 181, 182.
- PERSONNELS : voyez *Pronoms*, p. 178, 183, jusqu'à la page 207 inclusivement.
- DÉMONSTRATIFS : voyez *Pronoms*, p. 179, 224, jusqu'à la page 230.
- PERSONNELS RÉGIS : voyez *Pronoms*, p. 191, 200 & *suivantes*.
- PERSONNELS AGISSANTS : voyez *Pronoms*, p. 191 jusqu'à la page 200.
- RELATIFS ABSOLUS, ou interrogatifs : voyez *Pronoms*, p. 209, 220, 221.
- PRONONCIATION : voyez *Pronoms*, p. 196 : voyez *Prononciation*, p. 266.
- Pour la lecture des vers & pour les discours prononcés en Chaire, au Barreau : voyez *Prononciation*, p. 283 & *suiv.* voyez *Quantité*, p. 289 & *suiv.* voyez *Syllabes*, p. 437 : voyez *Tirez*, p. 482 & *suiv.* voyez *Tréma*, *ibid.* p. 487 & *suiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, p. 506 & *suiv.*
- de l'e muet : voyez *Voyelles*, p. 525 & *suiv.*
- PROPORTION entre les phrases : voyez *Nombre oratoire*, page 32.
- PROPRE (sens) : voyez *Sens propre*, page 361.

PROPRES (noms propres). Quand est-ce qu'ils prennent l'article ? Regles générales & exceptions : voyez *Article*, p. 138 & *suiv.*

PROSAÏQUE (style) : voyez *Style*, p. 394.

PROSCRIT, pris substantivement : voyez *Proscrire*, page 285.

PROSODIE : voyez *Mots*, p. 19 : voyez *Accent*, p. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

PROSOPOPEE : voyez *Figure*, page 419.

Q.

Q : Voyez *Prononciation*, page 272.

QUALIFICATIFS. Quels sont les pronoms qui admettent des qualificatifs, & quelle place ces derniers doivent occuper : voyez *Pronoms*, p. 198 & *suiv.* pour les pronoms agissants, & *ibid.* p. 206 pour les pronoms régis.

QUALIFIER, ce que c'est, & quelle différence il y a entre modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, p. 52 & *suiv.*

QUAND, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, p. 71 & *suiv.*

QUANTITÉ ou PRONONCIATION : voyez *Accent*, p. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

QUATRE : voyez *Article*, p. 132.

QUE : voyez *Prépositions*, p. 168 & 172.

— Pronom : voyez *Construction*, p. 293

— Conjonctif avec une négation : voyez *Infinitif* à l'art. *Syntaxe*, p. 456 & 457.

— Conjonction conductive, page 46.

— Conjonction conductive avec la particule *de* : page 217.

— Relatif toujours objectif ; voyez *Pronoms*, p. 213.

- Etant relatif absolu ne se dit que des choses : voyez *Pronoms*, p. 221.
 - Mis à la place de *si* qui devrait naturellement être répété, veut le subjonctif : voyez *Syntaxe*, p. 459.
 - (particule précurfive) : voyez *Particule*, p. 85.
 - Pronom relatif objectif du verbe suivant, p. 46.
 - Marquant exclamation, étant conjonction, étant relatif : voyez *Pronoms*, p. 210.
- QUEL ET QUI. Quelle différence il y a dans leur signification : voyez *Pronoms*, p. 222.
- QUEL suivi de que : voyez *Adjectif*, p. 46 : voyez *Pronoms*, p. 236.
- QUELQUE suivi de que : voyez *Adjectif*, p. 46 : voyez *Pronoms*, p. 236. voyez *Article*, p. 132 & 133.
- signifiant quelquefois *environ*, p. 46.
- QUI, quand est-ce qu'il est subjectif, objectif, terminatif ou circonstanciel : voyez *Pronoms*, p. 214.
- QUI, QUE, QUOI, pronoms relatifs, régis en même tems par deux verbes : voyez *Pronoms*, p. 216.
- Etant pronom absolu ne se dit que des personnes : voyez *Pronoms*, p. 221.
 - ou QUE immédiatement précédé d'un superlatif ou d'un pronom négatif, veut le subjonctif : voyez *Syntaxe*, p. 459.
 - ou QUE placé entre deux verbes : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, p. 459.
 - commençant la phrase ne peut se dire que des personnes : voyez *Pronoms*, p. 211.
 - occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, p. 92.

- relatif : voyez *Article* , p. 143 & *suiv.* au mot *Gallicisme* , p. 427.
- relatif devenant *que* conjonctif : voyez *Pronoms* , page 223.
- ou *QUE* relatifs doivent-ils être placés immédiatement après leurs substantifs : voyez *Pronoms* , p. 215 & 216.
- pronom relatif : voyez *Personnes* (des verbes) , p. 99 & 100 , 102 & *suiv.*
- QUOI , signe d'exclamation , relatif : voyez *Pronoms* , p. 210.
- Quand est-ce qu'il est objectif , terminatif ou circonstanciel , ou subjectif : voyez *Pronoms* , p. 213 & 214.
- QUOIQUE , pronom : voyez *Conjonctions* , p. 207.

R.

- R** : voyez *Prononciation* , page 277.
- RAISONNEMENT : voyez *Style* , p. 389.
- RALENTISSEMENT DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire* ; page 9.
- RAPPORTS marqués par les prépositions : voyez *Prépositions* , p. 135 , 136 , 137.
- de lieu marqués par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions* , p. 138 , 139 , 140 , 141 & 142.
- d'ordre marqués par plusieurs prépositions page 142 & 143.
- d'union marqués par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions* , 143 , 144 , 145 , 146 & 147.
- de séparation marqués par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions* , p. 147.
- d'opposition marqués par plusieurs prépositions , p. 148.

- de but , de terme exprimés par plusieurs prépositions , voyez *Prépositions* , p. 148 , 149 , 150.
- de spécification de différentes sortes , exprimés par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions* , p. 150 *jusques & compris la page* 159.
- RÉCIPROQUES (verbes) : voyez *Verbe* , p. 499.
- RÉCITATIF : voyez *Cantates* , p. 168.
- RECOUVERT : voyez *Recouvrir* , p. 315.
- REFAIT , pris substantivement : voyez *Refaire* , p. 316.
- RÉFLÉCHIS (verbes) : voyez *Verbe* , p. 499.
- REFRAIN : voyez *Rondeau* , p. 348.
- RÉGIME PARTICULÉ : voyez *Actif* , p. 16.
- SIMPLE : voyez *Actif* , p. 16.
- des verbes actifs ; regles & exemples : voyez *Actif* , *page* 15 , 16,
- de concordance : voyez *Construction* , p. 291.
- de quelques adjectifs : voyez *Adjectif* , p. 47.
- des adverbes : voyez p. 51 & *suiv.*
- & construction des adverbes : voyez *Adverbe* , p. 53 & *suiv.*
- dispositif : voyez *Construction* , p. 292.
- REGLES générales de la rime : voyez *Rime* , *page* 332 & *suiv.*
- RÉGULIERS (verbes) : voyez *Verbe* , p. 499.
- RELATIF (pronom) : voyez *Article* , p. 143. & *suiv.*
- RELATIFS indifférents pour le genre & pour le nombre ; excepté *lequel* : voyez *Pronoms* , p. 211.
- ayant plusieurs antécédents : voyez *Pronoms* , p. 220.
- considérés relativement à la construction des mots dans une phrase : voyez *Construction* , p. 302.
- en Logique : voyez *Contraires* , p. 304.

RENTRAITE , pris substantivement : voy. *Rentraire* (verbe) , page 323.

RÉPÉTITIONS : voyez *Amplification* , p. 94.

REPOS : voyez *Césure* , p. 172 & suiv. voyez *Enjambement des vers* , p. 396.

— Des objets : voyez *Nombre oratoire* , p. 32.

— De l'esprit : voyez *Nombre oratoire* , p. 33.

— Final : voyez *Nombre oratoire* , p. 33.

— De l'oreille : voy. *Nombre oratoire* , p. 33 & 34 & suiv.

— De respiration : voyez *Nombre oratoire* , p. 35. voyez *Ponctuation* , p. 109.

REPRISE : voyez *Rondeau* , p. 348.

RÉTICENCE : voyez *Aposiopese* , p. 105.

RHÉTORIQUE : voyez *Eloquence* , p. 385.

RIEN : voyez *Adverbe* , p. 66.

— Terme négatif : voyez *Particules* , p. 87.

— Pronom personnel agissant , & quelquefois régi : voyez *Pronoms* , p. 188 & suiv. en qualité d'agissant , & *ibid.* p. 200 & suiv. en qualité de régi.

RIME : voyez *Chanson* , p. 182 : voyez *Structure des vers* ; page 384 : voyez le verbe *Voir* , page 506.

RIMES SUIVIES , rimes mêlées : voyez *Arrangement des vers* , p. 117 & suiv.

— CROISÉES : voyez *Arrangement des Vers* , p. 114. voyez *Césure* , p. 180 & suiv. voyez *Virelai* , p. 484 : voyez *Lai & Virelai* , p. 484.

— (mélange des rimes) : voyez *Madrigal* , p. 1 : voyez *Prononciation* , p. 265 : voyez *Quantité* , p. 292 & 308.

— RICHES ? voyez *Rime* , p. 336.

— SUFFISANTES : voyez *Rime* , p. 336.

— MASCULINES , les regles : voyez *Rime* , p. 336 & suiv.

- FÉMININE , ses regles : voyez *Rime*, p. 336 , 340 & suiv.
- KIRIELLE : voyez *Rime* , p. 343.
- BATELÉE : voyez *Rime* , p. 343.
- FRATERNISÉE : voyez *Rime* , p. 343.
- BRISÉE : voyez *Rime* , p. 344.
- EMPERIERE : voyez *Rime* , page 344.
- SENÉE : voyez *Rime* , page 344.
- ANNEXÉE : voyez *Rime* , page 345.
- ENCHAINÉE : voyez *Rime* , page 345.
- COURONNÉE : voyez *Rime* , page 345.
- ÉQUIVOQUE : voyez *Rime* , page 345.
- RITHME : voyez *Nombre oratoire* , page 32 & 39.
- ROMPRE , employé par Corneille pour interrompre : voyez *Rompre* (verbe) , avec la remarque de M. de Voltaire , page 347.
- RONDEAUX REDOUBLÉS : voyez *Rondeau* , p. 349 & suiv.

S.

- S** : voyez *Adjectif* (nombre) , page 27 , 28 & suiv.
- Quand est-ce qu'il faut le supprimer ou l'ajouter à l'impératif : voyez *Impératif* , p. 459 : voyez *Prononciation* , p. 273 & suiv. voyez *Nombre des substantifs* , p. 420 & suiv. voyez *Voyelles* , p. 529.
 - SA , occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple , p. 92.
 - SE , occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple , p. 92.
 - Pronom : voyez *Construction* , p. 293.
 - Pronom personnel régi : voyez *Pronoms* , page 186 & seq.

SENS : voyez *Césure* , page 180.

— ABSOLU : voyez *Tropes* , page 491 & suiv.

— ABSTRAIT : voyez *Métonymie* , page 10.

— ABSTRAIT : voyez *Tropes* , page 491 & suiv.

— ADAPTÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— COLLECTIF : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— COMPOSÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— CONCRET : voyez *Métonymie* , p. 10. voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— DÉTERMINÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— DISTRIBUTIF : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— DIVISÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— ÉQUIVOQUE : voyez *Tropes* , p. 491.

— FIGURÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— INDÉTERMINÉ : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— LITTÉRAL : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— LOUCHE ou AMPHIBOLOGIQUE : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— PROPRE : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— PAR EXTENSION : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— RELATIF : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

— SPIRITUEL : voyez *Tropes* , p. 491 & suiv.

SERMON : voyez *Discours* , p. 366,

SI , adverbe. Il y a sur ce mot une observation essentielle : voyez *Conjonctions* , p. 205.

SIGNE : voyez *Ponctuation* , p. 125.

SIMILITUDES : voyez *Amplification* , p. 94 : voyez *Comparaïson* , p. 193.

— (style) : voyez *Style* , p. 387.

SINGULIER : voyez *Pronoms* , p. 184 , 185 : voyez *Nombre des Substantifs* , page 420 & suiv.

SINGULIER (nombre) : voyez *Syntaxe des substantifs, adjectifs, &c.* p. 451, 452 & suiv. voyez *Verbe*, page 499.

SOI, pronom : voyez *Adverbe* dans un exemple cité de *Corneille*, p. 69.

— Pronom personnel agissant, & quelquefois rég voyez *Pronoms*, p. 186, 187, 188 & 200.

SOIT : voyez *Adverbe*, p. 68.

SON aigu : voyez *Accent*, p. 6.

— (voix) : voyez *Alphabet*, p. 83 & suiv.

— Occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie* Il y en a un exemple, p. 92.

— Pronom adjectif : voyez *Article*, p. 132 & suiv.

— Mouillé : voyez *Consonnes*, page. 255. On trouvera des listes de mots où le son mouillé est marqué, page 259 & suiv.

— Quels mots peuvent rendre le son dur ou harmonieux, sur-tout en Poésie ? voyez *Harmonie*, page 446 & suiv.

— Même son rendu par des caracteres différents, pour-quoi ? voyez *Orthographe*. p. 58.

— **SA, SES**, précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms*, p. 232, 233, 234, 235.

SONS aigus, graves : voyez *Voyelles*, p. 507

— Composés des diphtongues : voyez *Prononciation* p. 248.

— Différents produits par le même caractere : voyez *Orthographe*, p. 54, 55, 56, 57, 58.

— Mitoyens : voyez *Voyelles*, p. 508.

— Simples des voyelles : voyez *Prononciation*, p. 247, & 248.

- SONS imitatifs : voyez *Harmonie* , p. 448 & 449.
- SONNET : voyez *Bouts rimés* , p. 165 & suiv.
- SORTIR , pris substantivement : voyez *Sortir (verbe)*
p. 368.
- SPIRITUEL (sens) : voyez *Sens spirituel* , p. 359.
- STANCES : voyez *Enjambement des vers* , p. 391.
- Régulieres : voyez *Stances* , p. 373 & suiv.
- Irrégulieres : voyez *Stances* , p. 373 , 374 & 383.
- STROPHE : voyez *Stances* , p. 376.
- STYLE : voyez *Accent* , p. 9 : voyez *Adjectif* , p. 36. voyez
• *Adverbe* , p. 72 : voyez *Bouts rimés* , p. 165 : voyez
Article , p. 149 : voyez *Aspiration* , page 152 : voyez
Cantates , p. 168 : voyez *Chansons* , page 182 : voyez
Choix , p. 186 : voyez *Comédie* , p. 190 : voyez *Conjonc-*
tions , p. 212. Il y a un exemple de *Cornille* : voyez
Eglogue , p. 375 : voyez *Elegie* , p. 377 : voyez *Elocu-*
tion , p. 382 : voyez *Enjambement des vers* , p. 391 &
• 393 : voyez *Epithalame* , p. 405 : voyez *Epître* &
• *Epopée* , p. 406 : voyez *Exorde* , p. 413 : voyez *Fable* ;
p. 415 : voyez *Harmonie* , p. 450 : voyez *Incise* , à la
fin du tome II. voyez *Ironie* , p. 478 : voyez *Narration* ,
p. 25 : voyez *Pièces de Théâtre* , p. 104.
- Poétique : voyez *Poème didactique* , p. 107 : voyez
• *Poésie* , p. 108. voyez *Tragédie* , p. 485 & 486 : voyez
Vers , p. 500 & 501.
- Orné ; voyez *Antithese* , p. 103.
- SUBDIVISION : voyez *Analyse* , p. 99.
- SUBJECTIF : voyez *Article* , p. 128 & 131 & suiv. voyez
Infinitif à l'article *Syntaxe* , p. 456 & 457 : voyez *Passif*
(verbe) , p. 91 : voyez *Personnes (des verbes)* , p.

- 101, 102 & suiv. voyez *Ponctuation*, p. 112, 113 & 114.
- Quand est-ce qu'il faut le répéter : voyez *Pronoms*, p. 192 & suiv. voyez *Syntaxe*, p. 460 & suiv.
- SUBJONCTIF : voyez *Conjonctifs*, p. 115 : voyez *Syntaxe*, p. 458 & 459.
- SUBLIME (style) : voyez *Style*, p. 387.
- SUBSTANCE : voyez *Substantif*, p. 399.
- SUBSTANTIF, dont la signification change selon qu'il est avant ou après l'adjectif : voyez *Adjectif*, p. 37.
- Pris comme simple adjectif : voyez *Article*, p. 121 : voyez *Articles*, p. 135 : voyez *Césure*, p. 174 & suiv. voyez *Infinitif*, p. 463.
- abstraits : voyez *Substantif*, p. 401.
- actionnels : voyez *Substantif*, p. 401.
- & adjectif, leur rapport, leur convenance, p. 49.
- Etant objectif ou terminatif dans la phrase expositive ; quel est sa place : voyez *Construction*, p. 294 : voyez *Mots*, p. 17.
- (verbes) : voyez *Substantif*, p. 425, 426 & 427.
- Terminaison de plusieurs sortes de substantifs : voyez *Consonnes*, p. 258.
- Leur diversité de genre. Sur quoi fondée : voyez *Genre* (*Syntaxe*), p. 430.
- De plusieurs significations, & par conséquent de plusieurs classes : voyez *Substantif*, p. 402.
- Quelles sont leurs règles de Syntaxe : voyez *Syntaxe* ; p. 451, 452 & suiv.
- Quels mots peuvent séparer le substantif de l'adjectif : voyez p. 38.

- Régis par d'autres substantifs : voyez *Syntaxe*, p. 462 ; voyez aussi *Prépositions*.
- & adjectifs (noms), leur différence : voyez t. I. p. 17.
- & adjectifs (verbes), leur différence, t. I. p. 17.
- Appellatifs : voyez *Substantif*, p. 401 & 402.
- Génériques : voyez *Substantif*, p. 398. & 400.
- Individuels : voyez *Substantif*, p. 398 & 402.
- SUIVANTE, pris substantivement : voyez *Suivre* (verbe) ; p. 428.
- SUJET d'une action : voyez *Actif*, p. 15.
- Quel est le sujet dans une phrase : voyez *Verbe*, p. 427.
- SUPPRESSION de conjonction : voyez *Conjonctions*, page 203.
- S. SUPPRIMÉ : voyez *Accent*, p. 3.
- SUR, préposition : voyez *Préposition*, p. 171.
- SYLLABES masculines : voyez *Accent*, p. 6.
- Breves : voyez *Accent*, p. 5, 6, 7, 9.
- Longues : voyez *Accent*, p. 6, 7, 9.
- Leur séparation : voyez *Tiret*, p. 482 & suiv. voyez *Tréma*, *ibid.* p. 487, 488 & suiv.
- Articulées & non articulées : simples & composées ; d'usage & physiques : voyez *Syllabes*, p. 436 & suiv.
- SYLLEPSE : voyez *Construction figurée*, p. 304.
- Oratoire : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
- SYMETRIE dans les phrases : voyez *Nombre oratoire*, p. 32 & 35.
- SYNECOCHE : voyez *Antonomase*, p. 103 : voyez *Tropes*, p. 491 & suiv.
- SYNONYMES : voyez *Amplification*, p. 94 : voyez *Mots*, page 19.

SYNTAXE : voyez *Construction* , p. 278 & 291 : voyez *Mots* , p. 19.

SYNTHESE : voyez *Genre* (Rhétorique) , p. 429.

T.

T : voyez *Hiatus* , p. 454 : voyez *Pronoms* , p. 195.
196 : voyez *Prononciation* , p. 268 & *suiv.* voyez *Voyelles* , p. 529.

TABLEAU, image : voyez *Hypotypose* , p. 457 , & *suiv.*

TE , pronom personnel régi : voyez *Pronoms* , p. 185 & 200.

TEMS DES VERBES : voyez *Participes* , p. 73.

— Mis les uns pour les autres : voyez *Tems des verbes* , p. 477. & *suiv.* voyez *Verbe* , p. 499.

— Surcomposés des verbes : voyez *Tems des verbes* , p. 479 & 480.

TENUES DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire* , p. 9.

TERMINAISON ou déclinence des noms : voyez *Déclinaison* p. 318 & *suiv.*

— DES ADJECTIFS. Regles générales & exceptions : voyez p. 22 & *suiv.*

— DES PARTICIPES PASSÉS : voyez *Participe passé* , p. 81 & 82.

— DES SUBSTANTIFS : voyez *Substantif* , p. 403 & *suiv.*

TERMINATIF : voyez *Adverbe* , p. 74 : voyez *Infinitif* , à l'article *Syntaxe* , p. 456 & 457 : *Participes* , page 72 & *suiv.* voyez *Ponctuation* , p. 112 , 113 , 114 : voyez *Syntaxe* , p. 461 & 463.

TIRET, son origine , & sa fonction : voyez *Orthographe* , p. 55.

- TOI**, n'étant qu'une désignation : voyez *Pronoms*, page 193.
- Pronom personnel agissant & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 185, 186, 200 & 205.
- TON**, (pronom adjectif) : voyez *Article*, page 132 & *suiv.*
- **ORATOIRE** : voyez *Accent*, p. 8, 9, 10, 11. Exemple tiré d'*Athalie* : voyez *Accent*, p. 10, 11.
- TOUT**, pris adverbialement : voyez *Adjectif*, p. 42 & *suiv.* voyez *Adverbe*, p. 65 : voyez *Article*, p. 132 & 133.
- Etant objectif ; quelle est sa place : voyez *Construction*, p. 296.
- Est quelquefois adverbe : voyez *Pronoms*, p. 241.
- TRAGÉDIE** : voyez *Comédie*, p. 190 : voyez *Comparaison*, p. 193.
- TRANSITIONS** : voyez *Choix des Preuves*, p. 188 : voyez *Style*, p. 389.
- TRANSITIVES** (conjonctions) : voyez p. 213.
- TRÈS**, adverbe de quantité : voyez *Dégrés de Comparaison*, p. 347 & *suiv.*
- TRYSSILLABES MASCULINS** : voyez *Accent*, p. 7.
- **FÉMININS** : voyez *Accent*, p. 7.
- TROIS** : voyez *Article*, p. 132.
- TROPES** : voyez *Figures*, p. 420 : voyez *Noms*, p. 41 : voyez *Style*, p. 393.
- TU**, pronom personnel agissant : voyez *Pronoms*, p. 185 & 186.
- TUTOIEMENT**, voyez *Personnes* (des verbes), p. 101 & 102 : voyez *Pronoms*, p. 185.

— quand, & dans combien de cas on l'emploie, p.
185 & 186.

U.

U : voyez *Prononciation*, p. 256 & 257 : voyez *Quantité*, p. 5 & *suiv.*

— De combien de manières ce son est rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, p. 533.

UN, UNE : voyez *Article*, p. 132 & *suiv.*

UN : voyez *Prononciation*, p. 258 & *suiv.*

— **VOYELLE NAZALE**. De combien de manières ce son peut être rendu : voyez *Voyelles*, p. 533 & 537.

— **QUELQU'UN**, un quelque chose, un chacun : voyez *Pronoms*, p. 232.

UNIVERSAUX (substantifs), p. 29.

USAGE : voyez *Orthographe*, p. 60 & *suiv.*

— **DES PRÉPOSITIONS** : voyez *Prépositions*, p. 129, 130.

V.

V : voyez *Prononciation*, p. 266.

VENU : voyez *Participe passé*, p. 80.

VERBE : voyez *Césure*, p. 176.

— Précédé du que conducteur : voyez *Conjonction*, p. 215.

— Orthographe de certains verbes : voyez *Consonnes*, p. 258 : voyez *Pronoms*, p. 191.

— Liste des verbes qui se font immédiatement suivre de leur objectif, seul & sans article : voyez *Article*, p. 148 : voyez *Césure*, p. 177 : voyez *Construction*, p. 295 & 296.

— **ACTIF** : voyez *Actif*, p. 14 & *suiv.*

- VERBE** actif irrégulier de la quatrième conjugaison : voyez *Absoudre*, p. 2.
- actif irrégulier de la seconde conjugaison : voyez *Acquérir*, p. 12 : voyez *Accueillir*, p. 12.
- Actif & réciproque irrégulier, de la quatrième conjugaison : voyez *Abattre*, p. 1.
- Adjectif : voyez *Adjectif*, p. 16.
- Neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison : voyez *Accourir*, p. 11.
- Neutre, réciproque & irrégulier de la quatrième conjugaison : voyez *Accroire*, p. 12.
- VERBES** : voyez *Mots*, p. 16.
- Qui se conjuguent, partie avec le verbe auxiliaire *Être*, & partie avec l'auxiliaire *Avoir* : voyez *Neutre*, p. 26 & suiv.
- A quel nombre, & à quelle personne ils doivent se mettre : voyez *Personnes* (des verbes), p. 101, 102 & suiv.
- Considérés relativement à la construction des mots entr'eux : voyez *Construction*, p. 302.
- Qu'on joint à d'autres verbes pour fixer le tems que ces derniers ne peuvent déterminer : voyez *Tems des verbes*, p. 478 & suiv.
- Servant de régime à la place d'un nom : voyez *Syntaxe*, p. 463.
- Quelle est leur Syntaxe avec leurs subjectifs : voyez *Syntaxe*, p. 451 & 455.
- RÉFLÉCHIS : voyez *Actif*, p. 14 : voyez *Participe passé*, p. 80.
- Réfléchis par la signification : voyez *Réfléchis*, page 317.

- Réfléchis directs : voyez *Réfléchi*, p. 317.
- Réfléchis indirects : voyez *Réfléchi*, p. 317.
- Réfléchis passifs : voyez *Réfléchi*, p. 317.
- Neutres : voyez *Actif*, p. 14.
- Passifs : voyez *Actif*, p. 14.
- VERS : voyez *Syllabes*, p. 438 & *suiv.*
- De douze syllabes : voyez *Césure*, p. 172.
- De dix syllabes : voyez *Césure*, p. 172.
- De dix syllabes, de douze, de huit, de six, de cinq. A quel genre de Poésie ces différentes mesures conviendroient ; il y a des exemples : voyez *Arrangement des vers*, page 111 & *suiv.*
- De dix syllabes ou communs : voyez *Structure du vers*, p. 385.
- De sept syllabes : voyez *Structure du vers*, page 385 & 386.
- De six syllabes : voyez *Structure du vers*, p. 386.
- Libres : voyez *Arrangement des vers*, p. 111 & *suiv.*
- Alexandrins : voyez *Structure du vers*, p. 384 & 385.
- VIEUX (mots vieux) : voyez *Mots*, page 19 : voyez l'article *Style*.
- VIRGULES : voyez *Nombre oratoire*, p. 35.
- Simples, virgules ponctuées ; leur différence : voyez *Ponctuation* p. 120, 121.
- VIVANT, pris substantivement : voyez *Vivre*, p. 505.
- VOCATIF : voyez *Déclinaison*, p. 319.
- VOICI : voyez *Pronoms*, p. 201.
- VOILA : voyez *Pronoms*, p. 201.
- VOIX : voyez *Conjugaison*, p. 218.
- Aiguës : voyez *Voyelles*, page 511 & *suiv.*

- GRAVES : voyez *Voyelles*, p. 511 & suiv.
- VOTRE : voyez *Article*, p. 132 & suiv.
- Adjectif possessif : voyez *Pronoms*, p. 185.
- VOS : voyez *Pronoms*, p. 185.
- VOULOIR, infinitif, pris substantivement : voyez *Vouloir* (verbe), p. 506.
- VOUS : voyez *Pronoms personnels*, p. 184.
- Pronom personnel agissant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, p. 184, 185 & 200.
- VOYANT, pris substantivement : voyez *Voir*, p. 505.
- VOYELLES : voyez *Alphabet*, p. 86 & suiv. voyez *Aspiration*, p. 151 : voyez *Consonnes*, p. 241 : voyez *Mots*, p. 19 : voyez *Prononciation*, p. 247 & suiv.
- NAZALES : voyez *Voyelles*, p. 533.
- VU, participe masculin, du verbe *Voir*, joint au conjonctif *que* : voyez *Voir*, p. 505.
- VUE, participe féminin, du verbe *Voir*, pris substantivement : voyez *Voir*, p. 505.

X.

X : voyez *Adjectif* (nombre) p. 27., 28 & suiv. voyez *Nombre des substantifs*, p. 421. voyez *Prononciation*, p. 281 & suiv.

Y.

Y : voyez *Adverbe*, p. 62 : voyez *Impératif*, page 460 : voyez *Prononciation*, p. 256.

— Pronom personnel régi ; quelle est sa place ? voyez *Pronoms*, p. 200 & suiv.

— Etant terminatif : voyez *ibid.* p. 204.

Y, quand est-ce qu'il doit prendre un *i* après lui ; quand est-ce qu'il est adverbe de lieu : voyez *Voyelles*, p. 526 & *suiv.*

—**MOUILLÉ** : voyez *Orthographe*, p. 56 & *suiv.*

—**POUR là**, à cet endroit-là, construit avec *me* pronom personnel régi : voyez *Pronoms*, p. 205.

Z

Z : voyez *s* au mot *Consonnes*, p. 270 : voyez *Adjectif* (nombre), p. 27 & 28 & *suiv.* voyez *Prononciation*, p. 273.

&

Exc. (signe) voyez *Ponctuation*, p. 125.

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amées & féaux Conseillers, les Gens tenans nos cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur LACOMBE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un ouvrage qui a pour titre : *Dictionnaire de la Langue Françoise*, s'ils nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangères dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou

de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des exemplaires contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans , dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposéant , ou à celui qui aura droit de lui , & de tout dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 , à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre dit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant & ses ayant causes , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun

trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dixieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-six, & de notre Règne le cinquante-deuxieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N^o. 1072, fol. 66. conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 18 Décembre 1766. Signé, GANEAU, Syndic.

J'ai cédé le présent Privilège à M. J. P. COSTARD, Libraire, suivant nos conventions. A Paris, ce 4 Mai 1770. Signé, LACOMBE.

Registré la présente Cession sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 252. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce premier Juin 1770.

BRIASSON, Syndic.







